



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Arc 48.1



Harvard College Library

FROM

*Library of
University of Uppsala*

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'EGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. BASSET, DARESSY, EISENLOHR,
ERMAN, LEFÉBURE, LIEBLEIN, LORET, MORET, NAVILLE,
PIETSCHMANN, STEINDORFF

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. JOHN BERNSTRÖM, OSCAR EKMAN et GUSTAF PIEHL

Vol. III

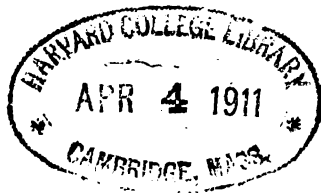
Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Line 48.1




*Library of
University of Toronto*

BOUND. MAY 31 1911

UPSALA 1900
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

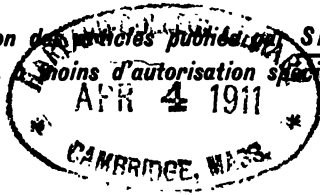
	Page
A. Articles de fond:	
LEFÈBURE, E., Le premier roi d'Égypte	65
» Le puits d'Abydos	86
» Le sacrifice humain d'après les rites de Busiris et d'Abydos	129
» Le paradis égyptien	191
PIEHL, KARL, Un mot de parenté jusqu'ici méconnu	1
» Quelques points de l'inscription d'Ahmès à El-Kâb	7
» Quatrième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	13
» Sur le sens de  prétendu pronom indéfini	82
» Cinquième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	98
» Sixième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	165
» Septième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	223
SCHWEINFURTH, G., Aegyptische Ausgrabungen der letzten Zeit	20
» Thebanische Gräberfunde	103
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
B. Ouvrages critiqués:	
STRACK, M., Die Dynastie der Ptolemäer [A. Moret]	26
WILCKEN, U., Die griechischen Papyrusurkunden. Ein Vortrag [Karl Piehl]	33
FLINDERS PETRIE, A history of Egypt [Karl Piehl]	34
GRENFELL, B., An Alexandrian erotic fragment and other greek Papyri, chiefly ptolemaic; New classical fragments and other greek and latin papyri [O. A. Danielsson]	44
GRIFFITH, F. LL., A Collection of Hieroglyphs [Karl Piehl]	46
SPIEGELBERG, WILH., Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der Thebanischen Necropolis [Karl Piehl]	108
Ausführliches Verzeichnis der Aegyptischen Alterthümer und Gipsabgüsse. Herausgegeben von der Generalverwaltung der König. Museen zu Berlin [Karl Piehl]	110
MASPERO, G., Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes, III [Karl Piehl]	116
FLINDERS PETRIE, Deshashah [A. Moret]	170
V. SCHMIDT, Det gamle Glyptothek på Ny Carlsberg [Karl Piehl].	175
K. BAEDEKER, Egypte [Karl Piehl].	178
GRIFFITH, Egypt Exploration Fund. Archaeological Report 1898—99 [Karl Piehl]	181
KURT SETHE, Das aegyptische Verbum im Altaegyptischen, Neuaegyptischen und Koptischen I, II [A. Eisenlohr]	228
O. VON LEMM, Sahidische Bruchstücke der Legende von Cyprian von Antiochien [Karl Piehl]	233
O. VON LEMM, Kleine koptische Studien [Karl Piehl]	235

C. Divers:

LIEBLEIN, J., Le Papyrus Ebers et Hippocrate	61
<i>Mélanges</i> [Mémoires de MM. von Bissing, Capart, Erman, Loret, Marucchi, Naville et Pietschmann]	62, 183
<i>Notice.</i> Par E. Lefébure	125
<i>Notices.</i> §§ 21—28. Par Karl Piehl	127, 189, 237
<i>Additions et corrections</i>	64



La reproduction des articles publiés dans *SPHINX* est formellement interdite, sans l'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. III — Fasc. I



Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte

PARIS
Digitized by Google

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Sommaire

A. Articles de fond:	Page
PIEHL, Un mot de parenté jusqu'ici méconnu	1
PIEHL, Quelques points de l'inscription d'Ahmès d'El-Kab .	7
PIEHL, Quatrième Série de cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	13
SCHWEINFURTH, Aegyptische Ausgrabungen der letzten Zeit .	20
B. Comptes rendus critiques:	
STRACK, MAX, Die Dynastie der Ptolemäer [A. MORET] . . .	26
WILCKEN, U., Die griechischen Papyrusurkunden. Ein Vor- trag [KARL PIEHL]	33
FLINDERS PETRIE, A history of Egypt from the earliest time to the XVI th dynasty [KARL PIEHL]	34
GRENFELL, BERN., An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri, chiefly Ptolemaic; New classical frag- ments and other greek and latin papyri [O. A. DA- NIELSSON]	44
GRIFFITH, F. LL., A collection of Hieroglyphs. A contribu- tion to the history of egyptian writing [KARL PIEHL]	46
LIEBLEIN, J., Le Papyrus Ebers et Hippocrate.	61
<i>Mélanges</i> [Mémoires et articles de MM. von Bissing, Capart, Erman et Pietschmann]	62
Additions et corrections	64


Un mot de parenté jusqu'ici méconnu.

Par **Karl Piehl.**

En étudiant les listes généalogiques des stèles et inscriptions funéraires de l'Égypte ancienne, on constate bientôt que les rapports de parenté, en général, sont exprimés à l'aide de circonlocutions d'une précision qui n'admet guère de malentendus. Des expressions, comme p. ex. le français »grand-père» ou l'allemand »Grossvater», sont trop vagues pour se traduire en égyptien autrement qu'en ayant recours à des périphrases très développées. De même, la notion »cousin», qui comporte au moins quatre différentes manières d'expression.

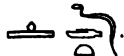
Il est curieux de constater qu'il n'y a pas, en égyptien, de mots spéciaux pour »beau-fils», »belle-fille» [= fils ou fille d'un autre lit]; d'ailleurs, il paraît que »neveu» [= fils d'un frère] ne soit jamais¹ employé, pour dénoter un degré de parenté, dans les listes généalogiques. En revanche, »neveu» [= fils d'une soeur] paraît y être d'un usage assez courant. Quel est donc le mot qui, en égyptien, indique ce dernier degré de parenté? Jusqu'ici on semble l'avoir méconnu ou mésinterprété. C'est pourquoi, cette fois, nous nous permettons de le signaler à l'attention de nos lecteurs. En

¹ M. Naville, dans une lettre récente, avait attiré mon attention sur cette particularité, dont un examen attentif m'a permis de constater l'exactitude.

d'autres termes, *neveu* [= fils d'une soeur] se dit, selon nous, en égyptien  et varr.

Le groupe n'est d'ailleurs nullement nouveau. Brugsch l'avait déjà inséré dans son *Dictionnaire*, où [Vol. III, p. 1103] il l'a traduit »der Onkel mütterlicherseits, der Bruder der Mutter». Plus tard [Vol. VI, p. 942], il est revenu de cette acception, pour conférer au mot en question le sens »Freund sein, befreundet sein mit, der Freund». Le Page Renouf qui a rencontré le mot en question au chap. LXXVIII du *Livre des Morts* l'a rendu¹, à cette occasion, par »Kinsman».

La principale preuve que j'ai à citer en faveur de l'acception soutenue par moi pour le mot *Chenemes*, c'est la généalogie qu'a publiée Lieblein² sous le numéro 1514, d'après une stèle du Musée du Caire. Ce document ne mentionne aucun fils du défunt, tandis que ses nombreux frères et soeurs occupent une vaste place sur la pierre. En outre de ceux-là, on voit mentionner »sa nourrice»; après quoi l'énumération n'embrasse que des personnages plus ou moins étrangers³ au défunt — à l'exception de 5 individus dont chacun se qualifie *χenemes-f* »son *chenemes*».


Parmi ces 5 *chenemes*, un, le nommé *Necht-kai*, est dit avoir eu pour mère la dame . Notre stèle mentionne d'ailleurs deux dames *Hetep-t'etet*, dans les deux expressions que voici: a) »Sa soeur (à lui) *Hetep-t'etet*»; b) »Sa soeur (à lui) *Teta*, enfantée par *Hetep-t'etet*».

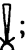
De ces faits, il résulte que *Hetep-t'etet* est à la fois le nom d'une soeur et celui de la belle-mère du défunt, sa mère réelle ayant, suivant le texte, un nom différent. Maintenant, on peut se demander: laquelle de ces deux *Hetep-t'etet* est


¹ *Proceedings* XVI, page 124.

² LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques* II, page 604.

³ J'y conclus par le fait que leurs titres n'ont pas de suffixe *-f* renvoyant au défunt.

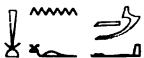
identique à la mère de »son *Chenemes Necht-kai*»? Evidemment, c'est la soeur du défunt portant ce nom, ce qui revient à dire que  signifie »fils d'un soeur».


S'il n'en était ainsi, il fallait admettre que *χenemes* signifiait »demi-frère». Mais cette dernière notion se dit en égyptien régulièrement ; »frère» et »demi-frère» se traduisant de la même¹ manière, au moins quand il s'agit d'individus ayant un même père². A ce sujet, on peut relever en passant que le mariage entre »frère et soeur» perdrait un peu de son caractère hideux, en admettant que frère et soeur signifient demi-frère, demi-soeur.


Puisque donc il est impossible de traduire  de notre stèle autrement que par »fils de la soeur» (du défunt), il s'agit de savoir si cette explication convient aux autres stèles funéraires où nous avons relevé cette qualification. Pour les cas où le mot a été noté dans un pareil emploi, il faut reconnaître que rien n'empêche de lui donner la traduction »fils de la soeur». Ce n'est d'ailleurs qu'à partir du Moyen Empire que se voit notre groupe parmi les désignations de parenté énumérées sur les stèles funéraires.

Le passage du *Todtenbuch* auquel nous avons déjà fait allusion, contient, selon Le Page Renouf, ceci »Horus is the father, Horus is the mother, Horus is the brother, Horus is the *kinsman*», d'où, grâce au parallélisme des membres, il me semble ressortir que *kinsman* doit se remplacer par un mot indiquant un degré de parenté très proche. En rapprochant


¹ Cfr LIEBLEIN, *Dict. de noms hiéroglyphiques* N° 1536, 1716 etc.

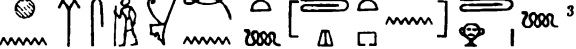
Frère germain se dit quelquefois  »son vrai frère», pour prévenir toute équivoque.

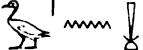
² On peut constater un phénomène analogue pour le groupe , qui signifie donc à la fois »soeur» et »demi-soeur».

de cette expression celle-ci, qui est mise dans la bouche d'une femme morte¹:  on voit combien nous sommes autorisé à conférer à *Chenemes* le caractère de parenté étroite et intime.

Aux textes ptolémaïques, notre groupe se rencontre plus d'une fois pour indiquer une parenté proche. A ce sujet, on peut consulter les deux passages suivants:

a) (Roi) 

b) (Roi) 

l'un signifiant »Héritier de *Mehenit*, successeur de *Rer-her*»: l'autre »Le *Chenemes* de *Mehenit*, successeur de *Rer-her*»: d'où il résulte évidemment que notre mot est synonyme de *āā* »héritier», et qu'il s'emploie en parallélisme avec *rer-uscit* »successeur». Si un mot qui, dans tel cas, a le sens de »fils d'une soeur», en d'autres cas signifie »héritier», on a bien de quoi regarder le **neveu** [= fils d'une soeur] comme l'*héritier* attiré, au moins pour certaines éventualités. C'est du reste ce que nous faisons pour les occasions où, en Egypte, une personne décédée n'avait pas de descendance mâle. Alors, il était tout naturel de confier au fils d'une soeur le soin de perpétuer les traditions de la famille, les fils des frères ayant bien entendu chacun la mission de veiller sur le sort de la lignée procrée par leurs pères. De cette façon, nous croyons pouvoir expliquer très simplement l'absence complète de mention de »fils de frère»  dans les listes généalogiques: celui-là n'ayant rien à faire avec le culte des ancêtres

¹ *Sicle Harris*.



² DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* 69.


³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* 73. Les éditeurs d'*Edfou* ont sauté ici un membre de phrase, que j'ai reconstitué et mis entre crochets.

exercé dans la chapelle tombale de son oncle, il devait être exclus du nombre de ceux dont les noms figuraient dans les peintures murales du tombeau de celui-ci.

Je n'aborderai pas maintenant la discussion des questions de droit de famille que suggèrent les remarques que je viens d'énoncer. Le sujet nous mènerait d'ailleurs trop loin. Il me suffit de relever à cette occasion que les stèles généalogiques de nos musées méritent une nouvelle révision, qui pourrait se faire sans difficulté par de jeunes gens intelligents et zélés, connaissant au plus les éléments de l'égyptologie.

* * * *

Suivant différents textes, le groupe  semble être un titre purement honorifique¹. Dans d'autres cas, il a une valeur verbale et s'emploie alors en parallélisme avec le verbe ². »S'associer, se joindre à» nous paraît convenir dans ce dernier cas³.

En cherchant l'étymologie du groupe qui nous occupe, on l'explique peut-être en se laissant guider par l'analogie qu'offre l'étymologie de la qualification fréquente  du fils aîné de la famille. Cette dernière dérive du verbe *sem* »conduire, guider» et signifie par conséquent »celui qui

¹ Voir GRIFFITH, *The Tomb of Paheri at El-Kab*, Pl. III.



² PIERRET, *Recueil d'Inscriptions du Louvre* II, page 135.

³ ERMAN, *Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele*, contient p. 56

ceci: 

que l'auteur a rendu: »die Brüder sind schlecht, die Freunde von heute . . . (nicht lieben«), mais que je préférerais traduire »les frères sont méchants,

les neveux de même«, tout en modifiant  à  [Sphinx I, page 76].


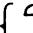
conduit», marche à la tête. Cela étant, *χενemes* serait à rapprocher du verbe  »joindre», et signifierait alors »celui qui se joint, celui qui s'associe». Comme désignation de la personne qui, lorsque, dans une famille, il n'y avait point de fils, remplissait le rôle de celui-ci, il faut reconnaître que , au point de vue étymologique, n'est pas mal trouvé.



Quelques points de l'inscription d'Ahmès d'El-Kab.

Par **Karl Piehl.**

Dans un mémoire¹, paru il y a environ 5 ans, j'ai soumis un certain nombre de passages de cette importante inscription à un examen purement philologique, ce qui m'avait porté à m'écarter sur bien des points de l'avis soutenu dans la matière par la plupart des égyptologues. Dernièrement, M. G. Maspero² a critiqué mon dit travail, qu'il semble regarder comme inexact, quant aux résultats. Comme il m'est impossible d'attribuer aucune autorité aux décrets de philologie de cet égyptologue, tant qu'ils ne sont appuyés sur aucune preuve scientifique, je me vois forcé de reprendre ici plusieurs points de mon examen en question, en y ajoutant certaines observations quant à un passage du texte d'Ahmès que, l'autre fois, j'avais passé sous silence, passage que le savant en question a d'ailleurs complètement mésinterprété.


D'abord, je constaterai que la prétendue date »l'an V», que j'avais écartée et remplacée par l'expression adverbiale »pendant cinq ans», me semble grammaticalement inadmissible comme traduction de l'expression  {  II
III } . La règle que,

¹ *Proceedings XV*, pages 256—59.

² *Histoire des peuples de l'Orient classique II*, pages 86 et suiv.


à propos de cette phrase, j'avais formulée, a été admise par deux autres égyptologues¹, qui semblent être »de taille» à se mesurer sur le terrain de la grammaire avec mon susdit critique. Je ne compte donc pas perdre du temps à apprendre à M. Maspero une vérité qui visiblement est au-dessus de sa portée.


Ligne 8: 

que j'ai traduit »l'eau appelée le lac d'Avaris»², est à lire plutôt »Zadikou, et, avec l'article égyptien, *Pa-zadikou*», selon mon contradicteur. Mais cette dernière explication admise, l'addition »d'Avaris» reste incompréhensible; car on ne connaît point où se trouve l'autre *Pa-zadikou*, dont l'existence est pour ainsi dire garantie par la traduction Maspero. En adoptant la mienne, on se trouve en présence d'une expression très égyptienne »le lac d'Avaris» qui présuppose l'existence — non pas imaginaire, mais parfaitement palpable — de nombre d'autres »lacs» (en égyptien: ). D'ailleurs, en admettant l'origine sémitique de *Pal'etku*, on ne s'explique pas la présence de l'article défini, un nom de lieu sémitique *Zadikou* n'existant pas, à ma connaissance. Cfr à ce sujet la transcription égyptienne *Pakanāna*³ du sémitique Kanaan.

L. 10—12. — Mon honorable contradicteur paraphrase ce passage de la sorte: »La victoire demeura indécise, mais Âhmosi-si-Abîna eut une aventure. Il avait fait un prisonnier: il s'égara en le ramenant, tomba dans une tranchée vaseuse, et lorsqu'il se fut desembourbé tant bien que mal, il chemina

¹ *Zeitschrift* XXXV, page 68, où ma dite découverte a été plagiée, et *Zeitschrift* XXXVI, page 72, où la même découverte a été loyalement citée.

² *Recueil* de VIEWEG I, p. 134. Brugsch, bien avant nous, est arrivé à la même acception que, plus tard, il a abandonnée. Si  de l'expression citée

est grammaticalement injustifiable, il faut sans doute le remplacer par .

³ *Papyrus Harris* N° 1, Pl. IX, l. 1.

quelque temps par mégarde dans la direction d'Avaris. Il s'aperçut de son erreur avant qu'il fût trop tard, revint au camp sain et sauf et reçut encore un peu d'or, en récompense de sa belle conduite.» A cette longue «histoire» correspondent les paroles suivantes de notre texte:





māk auâ-â em neb her sen-nu-si; ce que j'avais traduit de la sorte: »Lorsque je descendais vers l'eau, il fut captivé, ayant été saisi sur la voie conduisant à la ville»; (après quoi il y a: »Je partis l'amenant sur l'eau. On me signala¹ auprès du héraut du roi, et je reçus en récompense de l'or»).

Comme on voit, ma traduction ne contient rien du tout concernant »une tranchée vaseuse» où serait »tombé» le héros du récit: elle ne parle pas non plus des peines qu'il aurait eu à se »désembourber tant bien que mal»; finalement il ne s'y voit aucune allusion à la thèse qu'Ahmès aurait »cheminé par mégarde dans la direction d'Avaris».

Toutes ces épisodes sont uniquement dues à la fantaisie un peu trop ardente de mon contradicteur, dont l'habilité de trouver dans les textes égyptiens des choses que personne, excepté lui, n'est à même d'y découvrir, lui a valu un renom² d'originalité dont nous sommes loin d'être jaloux.


¹ Ou peut-être: "Le héraut du roi me mentionna" (publiquement).


² Comme un exemple très intéressant à cet égard, nous tirons de son commentaire historique du texte d'Ahmès les paroles de la note 4 de la page 87. "Le prisonnier qui fut donné à Âhmosis, après la victoire, est probablement celui-là même qui est appelé *Paâmou* l'Asiatique, dans la liste de ses esclaves qu'il fit graver sur l'une des parois de son tombeau." Chaque égyptologue "au courant de ce qui se fait" dans notre science, sait fort bien


Le point du texte cité qui a induit en erreur mon contradicteur, c'est sans doute la locution  laquelle se voit, dans le même emploi, plus loin de notre texte¹, où il y a :  »J'enlevai deux mousses, ayant été saisi à bord du navire».

Pour ma part, »je ne vois pas le moyen de comprendre» le texte »autrement que je ne l'ai fait ici».

L. 18, 19. Dans sa paraphrase de ce passage de texte, mon honorable contradicteur s'exprime de la sorte: »Il semble en effet qu'au moment même où il s'imaginait en avoir fini avec l'Éthiopie, un de ces mouvements brusques, tel qu'on en signala souvent de pareils dans les mêmes régions, jeta le Soudan sur l'Égypte Les ennemis descendirent le fleuve, commettant mille atrocités et *souillant parlout sur leur passage le sanctuaire des dieux thébains*»².

La partie en italique de cette explication correspond, dans le texte original, à ceci : .


C'est probablement l'explication inexacte, fournie par Chabas³ pour ce passage: »il profana les dieux du midi (tombés) en son pouvoir», qui, cette fois, a induit en erreur mon contradicteur. L'explication exacte de ce point de notre texte est sans doute celle-ci: »Les dieux du Midi s'emparèrent de lui», c'est-à-dire le juste opposé de l'explication Maspero. Le fait est que  ne signifie nullement »pouvoir», »Faust» (Brugsch), mais qu'il représente uniquement la notion

que "l'Asiatique", "le Kouschite" etc. sont des noms propres fréquents conférés à des citoyens égyptiens par leurs pères et mères. Cfr p. ex. LIEBLEIN, *Dict. de noms* N° 482, où l'arrière-petit-fils d'un nommé *Horemheb* s'appelle  "l'Asiatique".

¹ Ligne 20.




² MASPERO, *Histoire ancienne* I, page 90.

³ CHABAS, *Les pasteurs en Égypte*, page 20.

verbale »saisir, serrer dans la main». Le substantif qui en dérive »main, pouvoir» etc. se dit en égyptien 



L'exactitude de notre explication de ce passage résulte d'un examen de la suite du texte original, qui continue de la sorte: »et il fut trouvé par sa Sainteté» (qui le vainquit). *Les dieux du Midi, en s'emparant de l'ennemi, par là préparèrent sa défaite*, c'est en peu de mots, selon moi, la teneur des lignes 19, 20 de notre texte.

Le substantif  qui se voit, l. 18 et l. 20 du texte d'Ahmès, a été rendu »Fiévreux» par mon contradicteur qui le rapproche, sans aucune raison scientifique, du groupe  du Pap. Sallier N° 1, groupe que, en suivant l'exemple de Chabas, on a voulu identifier avec les *Hyksos*, peuplade dont l'existence réelle n'est garantie par aucun monument d'Égypte authentique. A mon avis, le groupe  n'ayant jamais pour déterminatif »les êtres humains», ne peut nullement désigner une nation quelconque. Du reste, le texte de Sallier N° 1² ne comporte aucunement de conclure dans le sens qu'on a l'habitude de le faire. Le document en question est trop incomplet pour permettre d'échafauder là-dessus un système historique. Jusqu'à nouvel ordre, je serais disposé à effacer complètement de l'histoire d'Égypte la période dite des *Hyksos*, qui, en faveur de son existence, ne peut invoquer aucun monument national, mais dont l'existence repose uniquement sur des racontars plus ou moins incertains de l'époque grecque. Evidemment, il sera triste aux faiseurs d'histoire de devoir se défaire de

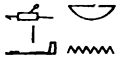
¹ LEPSIUS, *Dankmäler* III, 12 b.

² Pour la transcription du début de ce texte hiératique, voir mon article de la *Zeitschrift* 1885, page 60, où l'acception soutenue par M. Maspero a été repoussée, je crois, d'une manière irréfutable.

tout un chapitre, si bien fait pour insérer dans l'intervalle qui sépare le Moyen Empire du Nouvel Empire. Mais quand on a pu se passer d'une période d'invasion à insérer entre l'Ancien et le Moyen Empire, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas faire de même pour l'autre cas.

L. 21. — Il est raconté qu'en récompense de ses services dans la lutte contre l'ennemi *Aati*, Ahmès a eu comme cadeau 5 esclaves ainsi que 5 aroures de terre cultivée dans son pays natal. Le texte hiéroglyphique ajoute à ce sujet :



ce qu'a paraphrasé M. Maspero de la sorte: »il alloua cinq esclaves à chaque homme de l'équipage, et cinq aroures de terre choisies dans le canton où ils étaient nés». Mais le texte ne dit rien de semblable. Si l'explication de mon contradicteur était exacte, chaque subordonné, en récompense de l'exploit, aurait eu autant que le chef lui-même, ce qui *a priori* est inadmissible. Le passage cité dit simplement que *l'équipage comme unité a eu autant* qu'Ahmès seul. Autrement, il aurait fallu insérer un , entre *en* et *ta xenit*, tout en supprimant *er fu-s*.

Voilà quelques réflexions que m'a inspirées la manière dont, dans son ouvrage historique dernièrement paru, M. Maspero a employé comme source »l'inscription d'Ahmès chef des navigateurs».


Il faut d'ailleurs — pour finir — formuler le voeu que ceux qui se chargent de la tâche délicate d'écrire l'histoire de l'Égypte ancienne, voulussent préalablement apprendre la grammaire égyptienne appliquée dans les textes qu'ils traduisent au profit d'un public composé pour la plupart de personnes complètement étrangères à la méthode d'investigation qui a été adoptée dans notre science.





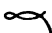
Quatrième Série de



Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir.

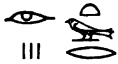
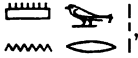

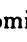

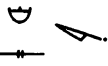
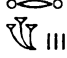

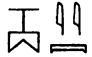
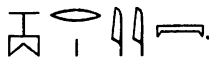
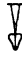
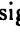


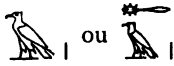
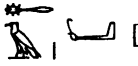



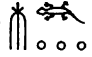


Par Karl Piehl.




Les deux séries 2 et 3 de cet ordre ayant été consacrées exclusivement au fasc. 1 du »l'emple d'Edfou» on pourrait peut-être croire que les rectifications, intéressant le Dictionnaire, de cette partie de l'ouvrage maintenant seraient définitivement terminées. Mais il n'en est, hélas, rien. Plus on examine ces textes, plus on se sent convaincu qu'on se trouve en présence d'un essai éminemment effronté et coupable de vouloir représenter comme scientifique ce qui est simplement le produit de la plus profonde ignorance jointe à une fatuité digne des derniers dilettantes.





1. 2) Un roi s'appelle  *ut'at em tebeh-s* [Edfou, 45. l. 15], ce qui devait signifier ou à peu près »image de Thoth, celui qui munit (remplit?) l'oeil sacré de ses nécessités».

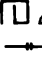





Ici il y a deux erreurs.  est fautif pour un nom de dieu, probablement  ou quelque chose de pareil. En second lieu,  ne peut signifier »munir», mais est sans doute à remplacer par  qui a ce sens. On pourrait, à la rigueur, lire, d'accord avec de nombreux textes,  *meh*, mais je ne vois pas comment alors expliquer la lecture fautive bâtie sur la donnée de l'estampage.






3)  [45, l. 18] forme défigurée de  »échafaud».







- 4)  [49, l. 7] désignation d'encens jusqu'ici inconnue. Peut-être, erreur pour , à moins qu'il ne faille admettre que l'original donne *mer-Her urt* »le grand oeil d'Horus». Cette dernière correction est la plus vraisemblable.
- 5)  [57, l. 16] forme défigurée du suffixe pronominal  -k.
- 6)  [56, l. ult.] verbe inconnu, qui, comme nous le prouve le contexte, est à lire .
- 7)  [63, l. 1] forme inexacte du fréquent  »couronne».
- 8)  [62, l. 16] forme dénaturée d'une locution fréquente .
- 9) »Singe assis soulevant le signe » [63, l. 10], évidemment faite pour »singe soulevant le signe », hiéroglyphe très usité dans les textes ptolémaïques.
- 10)  [64, l. 10] forme horrible du mot fréquent *ḫenem* »odeur», tant de fois gâté par les »consciencieux» éditeurs d'*Edfou*. Le signe initial doit évidemment être remplacé par .
- 11)  ou  [65, l. 1] mot impossible, ayant le sens »saisir» de , lecture qui doit être adoptée ici.
- 12)  [83, l. 12] forme défigurée du collier *mānch* qui n'est jamais déterminé de la »peau d'animal», mais dont le déterminatif représente la figure du collier même.
- 13)  [88, l. 6] »stibium», faite pour  ou quelque chose de pareil.
- 14)  [61, l. 3] groupe inconnu. Assurément faite pour .







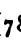
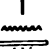



15) Le dieu  ¹   [62, l. 1] est incorrectement identifié avec la déesse *Hathor*.


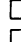



16)   [63, l. 5] forme incorrecte du fréquent  
»la terre».



17)    [63, l. 11] faute pour    [BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, page 768].







18)    [63, l. 11] »les villes de ton coeur», faute horrible pour   »ab-k »les biens de ton coeur», qualification du groupe *hetes* du N° 17.

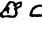
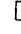
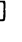
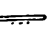
19)    [64, l. 8] »image», faute pour   , groupe fréquent.


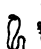

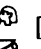


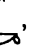
20)        [78, l. 15] contient une faute évidente.  étant impossible et sans doute à remplacer par    ou quelque chose de pareil.

21)    [65, l. 17] a été écrit comme s'il était à rapprocher du dieu *Pep* que nous avons découvert sur un monument de Stockholm. Mais il faut évidemment corriger et lire   »Protecteur des deux pays».


22)  [65, l. 18] dieu inconnu qui est à lire . En effet, c'est Chnoum qui »construit de ses deux mains», comme dit notre texte.

23)    [65, l. 19] faute grossière pour   .



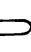
24)    [65, l. 19] »dans ce pays», faute pour *chent*  *pen*.

25)     [33, l. 8] commence un passage qui visiblement est incorrect. En introduisant, au début,   , on obtient une phrase correcte: *tä-t nek mehen-t her tep-k* etc.

En quittant maintenant le fasc. 1 d'*Edfou*, pour lequel nous avons énuméré environ 150 fautes d'ordre lexicographique — nous ne parlons alors, bien entendu, ni des fautes d'impression ni des cas quasi innombrables où les suffixes pronominaux et des prépositions ont été sautés ou défigurés — nous passons au fasc. 2 du dit ouvrage. Ici, nous avons déjà (*Sphinx* I, p. 160 et suiv.) fourni des spécimens de bévues en masse¹. Mais il en reste néanmoins un fort grand nombre intéressant le Dictionnaire hiéroglyphique qu'il nous faut maintenant signaler. Nous commencerons alors par la première page:

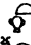
26)  [81, l. 3] forme impossible d'une


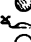
formule fréquente signifiant à peu près »celui qui fait monter la vérité à qui en est sorti«. Lisons donc plutôt *sâr maît* en


, en corrigeant  et  de l'expression citée. Donc.



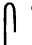
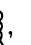
deux fautes grossières. Pour cette rectification, voir *Edfou*, p. 29, l. 9 et p. 269, l. 5. Ni l'un ni l'autre de ces deux passages ne sont malheureusement corrects. Mais où peut-on, dans cet ouvrage de rebut, consulter un passage sans risquer de voir défigurer la langue égyptienne?

27)  [81, l. 4], la fin faute



pour , *Edfou*, p. 117, l. 5 montrant qu'il faut lire ici *sâr*

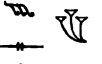
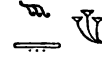
t'et-f   *her-f*.

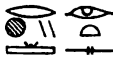

28)  [81, l. 5], faute effroyable pour

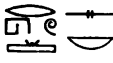


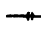

ânχut    , d'après BRUGSCH et DÜMICHEN, Recueil V, 21.



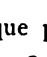
¹ Lorsque, dans son essai de réponse à notre critique, M. MASPERO (*Avant-Propos*, p. XVI) avance ceci: "Je ne me suis pas, on le voit, ingénié... à choisir avec discernement les exemples qui semblaient être le plus favorables à ma cause" — il ment. Pourquoi, autrement, ne pas avoir commencé la prétendue réfutation par un examen du passage (*Edfou*, page 88) avec lequel ma critique s'introduisait! C'est que le passage en question est à tel point erroné, qu'il suffit à lui seul de prouver l'incompétence absolue des éditeurs d'*Edfou*. A ce sujet, je demande: Ne faut-il pas que le savant, s'il veut compter comme tel, soit véridique, et surtout qu'il s'abstienne de dénaturer intentionnellement la vérité? Mon contradicteur se moque visiblement de la vérité. Pour lui il importe surtout de faire croire au public qu'il sait ce qu'il ne sait pas du tout. D'ailleurs, l'avenir jugera sans doute bien sévèrement sa conduite.



29)  [81, l. 14] faute terrible. le déterminatif devant être le dieu-soleil , non pas le dieu-lune, qui ne préside nullement à »la montagne solaire«.



30)  [72, l. 8] nom de plante inconnu, sans doute faute pour , groupe fréquent.




31)  [82, l. 15], titre d'Isis, faute évidente pour le fréquent *ref*  »dont la bouche connaît«. Cfr *Edfou*, p. 233.

32)  [83, l. 4], »en face de toi«, contient deux fautes:  au lieu de ,  au lieu de .


33)  [83, l. 4] erreur sans doute due à l'ignorance de M. Maspero, qui [*Avant-Propos*, p. X] s'obstine à remplacer  ptolémaïque par .

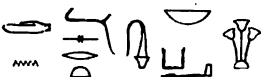
34)  [83, l. 5] »tout le monde«, faute abominable pour  que chaque égyptologue connaît.

35)  [83, l. 7] *nefru* »beautés«, faute pour .



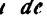

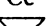
36)  [83, l. 17] »celui qui est intronisé sur son piédestal« —  (»palais«) étant fautif pour *sere*  »piédestal«.

La même erreur se voit relevée, pour un autre passage d'*Edfou*. *Sphinx II*, p. 249, n. 3.

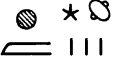
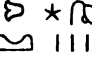
37)  [83, l. 17] »ennemis«, incorrectement déterminé, à l'aide de quatre traits, au lieu de simplement trois.

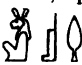

38) Hathor est qualifiée [84, l. 11] 

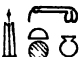

 ce qui doit absolument se traduire: »celle qui est

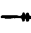
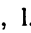

puissante (corrigez et lisez: ) de flamme contre (lisez , au lieu de ) quiconque néglige ce qu'elle fait». Ces rectifications sont recommandées par *Edfou*, p. 98, l. 10, et p. 310, l. 3. Ce dernier passage contient — hélas — également la faute  pour .



39)  [86, l. 3] forme inexacte du groupe qui se lit *arp* »vin».



40)  [86, l. 4] dénaturation horrible du groupe fréquent  »écoulements». L'éditeur d'*Edfou* paraît ici avoir agi sous l'influence de réminiscences inspirées par les textes des pyramides, qui contiennent un mot *chemu* »écoulements».

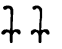

41)  [86, l. 4] arbre inconnu; faute pour .

42)  [86, l. 7] »vin», mot incorrect, comme la variante fréquente  donne à entendre.

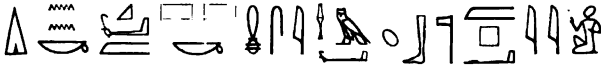
43)  [86, l. 7] »terre», faute pour . Voir, pour cette correction, *Edfou*, p. 100, l. 11: .

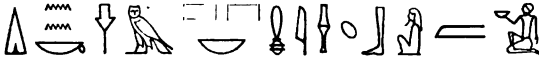
44)  [86, l. 9] »durée», faute horrible pour . Cette rectification est absolument exigée par *Edfou*, p. 459, l. 1.


45)  [86, l. 11] »vin». Le signe initial est erroné et doit se lire .


46)  [86, l. 11] forme impossible du verbe , due à l'infortuné estampage.


47, 48) — Parallélisme instructif:

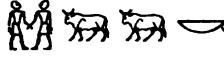
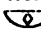
Entre  [86, l. 12] et

 [72, l. 1]

d'où il résulte, entre autres, que  du premier exemple est

fautif pour *sejem* »s'emparer» du second, et que  du second est inexact au lieu de *pâi* du premier. Où trouver des analogies de cette façon grotesque de faire preuve de »conscience réelle» dans l'art d'éditer des textes hiéroglyphiques!

49)  [87, l. 1] forme incorrecte du nom de l'oeil gauche du dieu suprême.

50)  [87, l. 6] nom d'une fête qu'a signalée le premier VON BERGMANN [*Panehem*. I, p. 32], nom qui a été grossièrement mésinterprété par les éditeurs d'*Edfou*, le signe final devant se lire .

L'espace de Sphinx ne nous permettant pas de pousser plus loin aujourd'hui, il nous faut remettre à un prochain numéro la suite de notre énumération, qui n'a — hélas — même pas vidé ce qu'il y a à noter, pour le Dictionnaire, dans la première feuille du fasc. 2 du *Temple d'Edfou*.



Aegyptische Ausgrabungen der letzten Zeit.

Von G. Schweinfurth.

Die während des vergangenen Sommers im Auftrage der Alexandriner archäologischen Gesellschaft auf der Westseite der sog. Pompejus-, richtiger Theodosius-Säule, an der Stätte des ehemaligen Serapeums unter Leitung des Dr. Botti fortgesetzten Ausgrabungen haben einen grossen Apis aus schwarzem Granit, zwei Meter lang und im Gewichte von ungefähr 40 Zentnern ans Tageslicht gefördert, das bedeutendste Skulpturwerk, das bisher die Trümmer der alten Weltstadt ergeben haben und das dem griechischen Museum von Alexandria zu hervorragender Zierde gereichen wird.

Es ist Dr. Botti, dem um das Zustandekommen des Museums hochverdienten Direktor gelungen, die Lage des der Ptolemäerzeit angehörigen und im Jahre 359 n. Chr. zerstörten Serapeums, in Uebereinstimmung mit der vom kirchlichen Schriftsteller Rufinus im vierten Jahrhundert gegebenen Beschreibung sowie die Identität dieses Tempels mit der Akropolis, wie sie vom Rhetor Aphthonius, der den Platz im Jahre 315 n. Chr. besuchte, geschildert worden ist, endgiltig festgestellt zu haben. Das Apisbild wurde nahe vom Eingange zu dem von Dr. Botti bei der Theodosius-Säule entdeckten unterirdischen Felsgewölbe ausgegraben. Die Hauptmasse des in christlicher Zeit verstümmelten Bildwerks fand sich in gutem Zustande vor, und fast alle abgeschlagenen Theile haben sich in der Nachbarschaft ausfindig machen lassen, so dass die einem getübten Bildhauer Namens Marucci übertragene Wiederherstellung des Denkmals ein durchaus befriedigendes Ergebniss liefern konnte. Zu derselben Zeit, als der Apis gefunden wurde, ist daselbst auch ein vierkantiges Granitstück aufgefunden worden, von dem nunmehr festgestellt ist,

dass es einen von den Stützblöcken ausgemacht hat, auf welchen das auf einem Piedestal errichtete Bildwerk ursprünglich ruhte. Dieses Granitstück trägt den Ueberrest einer Inschrift, die besagt, dass der Apis unter der Regierung Hadrians dem Serapis geweiht worden ist.

Ein um die Erforschung des alten Alexandria in hohem Grade verdienter Mann ist der Direktor des mustergiltig eingerichteten ägyptischen Krankenhauses, Dr. Schiess-Bey, ein geborener Schweizer. Das auf der Ostseite der heutigen Stadt nahe am Meere gelegene Hospital verfügt über ein ausgedehntes Grundstück und umschliesst einen Theil des von den alten Königspalästen eingenommenen Areals. Hier hat Dr. Ferdinand Noack, ein auf dem Felde der altgriechischen Grabungen erfahrener Archäologe, seine der Wiederherstellung der alten Topographie von Alexandria gewidmete Thätigkeit begonnen. Dr. Noacks Bestreben ist indess zunächst nur darauf gerichtet, alle bisher mit Sicherheit identifizierten Plätze festzustellen, um sie als Ausgangspunkte für künftige Grabungen, die in grossartigem Massstabe geplant sind, verwerthen zu können. Von besonderem Nutzen haben sich bei Verfolgung dieser Aufgabe auch die Dr. Noack mit grosser Bereitwilligkeit zur Verfügung gestellten Pläne und Profile erwiesen, die zur Zeit der grossen Hafenbauten vor zwanzig Jahren aufgenommen wurden. Dr. Schiess-Bey, der die Gärten und Anlagen des Hospitals bereits mit verschiedenen schönen Säulen geschmückt hat, die auf eigenem Grund und Boden zu Tage gefördert wurden, steht im Begriffe, der Stadt Alexandria eine besonders in die Augen fallende Zierde zuzuwenden. Eine wahrscheinlich aus den Ptolemäer-Palästen herstammende prachtvolle Granitsäule, die 1,2 Mtr. im Durchmesser hat, soll demnächst an einer der dem Hospital benachbarten neuen Strassen zur Aufstellung gelangen. Die Säule wird mit dem eigens für dieselbe errichteten Piedestal aus schwarzem Lavagestein eine Höhe von 17,5 Mtr. erreichen. Zwei grosse Bubastis-Statuen und eine Sphinx, Bildwerke, die zur Zeit an anderen Stellen der Stadt aufbewahrt werden, sollen am Piedestal angebracht werden. Die erwähnte Strasse ist die nämliche, an der das deutsche Schulgebäude und das deutsche Kaiser Wilhelm-Stift gelegen sind, und sie hat auf Beschluss der Municipalität letzthin den Namen »Rue d'Allemagne« erhalten.

V. Loret, der Generaldirektor der ägyptischen Alterthümer, hat auf dem unerschöpflichen Todtenfelde von Sakkara, nördlich von den 1893 entdeckten Gräbern des Mery und Kagemne, abermals eine Reihe reich mit Bilderschmuck ausgestatteter Mastabas aufgedeckt. Vier bisher unbekannte Gräber der sechsten Dynastie reihen sich da nebeneinander längs einer freigelegten Strasse und tragen die Namen eines Schescha, eines Ssessa, eines zweiten Schescha, eines Ka-Aper. Ihnen gegenüber auf der

anderen Seite der Strasse befinden sich die gleichfalls verschütteten Reste einer grossen 36×71 Meter messenden Mastaba. In dem Grabe des Sessa ist eine Opferprozession zur Darstellung gebracht, deren Zeichnung alles, was das alte Reich in diesem Genre an Feinheit der Ausführung aufzuweisen hat, zu übertreffen scheint. Auch sind daselbst die gewöhnlichen Hieroglyphenzeichen, mit allen Einzelheiten des Bildes gezeichnet, eine Bilderschrift in des Wortes voller Bedeutung. Im Grabe des der Regierungszeit des Königs Teti (VI. Dynastie) angehörigen Ka-Aper ist eine Gewölbkonstruktion zu sehen. In dieser Gegend hatte Loret bereits im vergangenen Jahre die Mastaba einer Gemahlin des Königs Teti, der Apnit, entdeckt, der ersten derartigen, einer Königin angehörigen Grabanlage, die man bisher ausfindig gemacht. Durch den Schutt, der diese Gräber der VI. Dynastie verdeckte, sind zur Zeit des neuen Reiches verschiedene Grabstollen gesenkt worden, darunter fand sich ein aus der XVIII. Dynastie stammender, der, allen Nachstellungen späterer Plünderer bisher entgangen, demnächst mit aller Vorsicht geöffnet werden soll.

In der Nachbarschaft dieser Nekropole und etwas über drei Kilometer in Nordwest vom Grabe des Mery entfernt, ist ein deutsches Grabungsunternehmen unter Leitung des Dr. Schäfer vom Berliner Museum in Thätigkeit, ein Unternehmen, das Herr Loret als vorbildlich und nacheifernswerth allen übrigen gegenüberstellt, weil es sich bei ihm nicht um Erlangung von prächtigen Schaustücken, sondern in erster Linie um durchaus uneigennützig Förderung der Wissenschaft handelt, indem hier vor allem die baulichen Verhältnisse eines Heiligthums aus dem alten Reiche erforscht werden sollen. Dr. Schäfer und seine Kollegen Dr. Lindel und Dr. Rubenson haben mit geringen Arbeitskräften in der kurzen Spanne von anderthalb Monaten die Freilegung des 130 Meter langen Tempelbaues in einer Weise gefördert, dass derselbe jetzt schon als eine Sehenswürdigkeit ersten Ranges bezeichnet werden kann. Dieser Tempel, ein Sonnenheiligthum der V. Dynastie, wird in den alten Texten oft genannt und das seine Art beschreibende Zeichen besteht aus einer steilwandigen, abgestutzten Pyramide mit einem Obeliskens darauf. Die Oertlichkeit ist in einem Abstand von einem Kilometer in Nordwest von der nördlichen Pyramide von Abusir gelegen, nahe am Rande des Kulturlandes. Der ganz genau nach dem astronomischen Nord orientirte Tempel bildet ein von Ost nach West gestelltes Oblongum, das an der Ostseite seinen Eingang hatte und im westlichen Drittel von dem Bau der abgestutzten Pyramide eingenommen wurde, deren Schutt- und Trümmerkegel den älteren Reisenden unter der Bezeichnung »Pyramide von Riqqa«, nach einem ehemaligen Dorfe dieses Namens bekannt war. Der königliche Erbauer Ni-woser-re (V. Dyn.) hat seinen Namen an

vielen Stellen des Baues sichtbar gemacht, man nimmt aber an, dass sein Grab nicht hier, sondern in der sog. mittleren Pyramide von Abusir befindlich war. Der abgestutzte Pyramidenbau des Sonnenheiligthums ist, wie die deutschen Grabungen bereits ergeben haben, in seinen Basalttheilen noch vollkommen erhalten und daselbst mit einer Lage grosser Granitblöcke bekleidet. Die steilgeneigten Wände fallen in einem Winkel von 14 Grad ab. Vielleicht birgt dieser Zentraltheil des Heiligthums in seinem Kern noch überraschende Dinge; die gänzliche Erforschung desselben wird indess noch viel Zeit und grossen Kraftaufwand erheischen.

An der Ostseite, zu beiden Seiten des Eingangs, zog sich an der Innenseite der Tempelmauer ein gedeckter Gang hin, dessen Wände mit den Reliefdarstellungen eines grossen Festes bedeckt waren. Bruchstücke derselben sind in früheren Jahren nach Berlin gelangt und haben die Aufmerksamkeit Prof. Ermans auf diese bisher unbeachtet gelassene Stätte gelenkt. Nahe der Nordostecke des inneren Tempelraums sind neun nebeneinander gereichte grosse Alabasterbecken zu sehen, von denen sieben zu einer Gruppe vereinigt erscheinen. Dieselben bilden halbkugelförmige Höhlungen von $1\frac{1}{2}$ Meter Durchmesser und zeigen innen eine Fullöffnung, wahrscheinlich zur Aufnahme von sieben verschiedenen Arten irgend einer bei den Opfern verwandten Flüssigkeit. Der merkwürdigste Gegenstand indess, den die Ausgrabungen an diesem Orte jetzt schon ergeben haben, nimmt den Mittelpunkt des Tempelinnern ein, auf der Ostseite vor der Basis des Pyramidenbaus gelegen. Ein Altar, der aus fünf gewaltigen Alabasterblöcken zusammengesetzt ist und dessen Dimensionen $6 \times 5,5$ Meter messen, ist hier in völlig unversehrtem Zustande freigelegt worden, und wahrscheinlich hat man seine gute Erhaltung dem Umstande zu verdanken, dass der ihn bedeckende Schutt Jahrhunderte lang die Ziegelhütten eines ägyptischen Dorfes getragen hat. Der Altar besteht aus vier im Viereck aneinandergefügtten ägyptischen Opfertischen und einer kreisrunden Opferplatte in ihrer Mitte.

In Luxor setzt G. Legrain im Auftrage der Cairiner Museumsverwaltung die Wiederherstellungsarbeiten am grossen Tempel von Karnak fort. Zur Aufrichtung der schiefen Säule und des gefährdenden Architravs im grossen Säulensaal, dem »Wunder der Welt«, hat man unter Aufbietung von 700 Arbeitern und nach altägyptischem Vorbilde einen 18 Meter hohen und 80 Meter langen Hügel aufgeworfen, dessen geneigte Flächen eine gleitende Abtragung und Wiederzusammenstellung der einzelnen Säulenglieder ermöglichen werden. Die glückliche Herunterschaffung der 250 Doppelzentner wiegenden Architravbalken ist am 17. d. M. ohne Unfall geglückt. So verdienstvoll und anerkennenswerth auch die Bemühungen sind, die seit einiger

Zeit von verschiedenen Seiten dem wunderbaren Tempelbaue zu gute kommen, so darf doch nicht übersehen werden, dass es immer noch an genügender Ueberwachung der Eingeborenen mangelt, die fortgesetzt, sei es als legitimirte Ssebacht- (salpeterhaltige Erde) Gräber, sei es als heimliche Skulpturendiebe und -Zerstörer unsäglichen Schaden anstiften. Der berühmte Pylon des Haremheb (XVIII. Dyn.), der den Zugang zum grossen Karnaktempel von der Südseite abschliesst, ist erst vor kurzem in Folge Unterminirung durch Ssebachtgräber theilweise eingestürzt; es sind indess noch keine Nachrichten eingetroffen, die über den Grad der angerichteten Zerstörung Auskunft geben. Dass aber noch in unserer Zeit, jetzt, wo so viele Aegyptologen und Alterthumsforscher an allen Enden Aegyptens thätig sind und die Verwaltung der Alterthümer über grosse Summen verfügt, dass jetzt noch kostbare Tempelreliefs in meterlangen Stücken ausgesägt und kamelladungsweise als Handelsware abgesetzt werden können, wird man in Europa schlechterdings für unmöglich halten, und dennoch ist mir die Thatsache von durchaus massgebender Seite bestätigt worden. So sind unter anderen ausgesägte Chetiterköpfe aus den Reliefs von Der el Bahari in den Handel gebracht worden.

Unter den in diesem Winter neu begonnenen Grabungsunternehmungen verdient dasjenige unseres Landsmannes Prof. Dr. Spiegelberg ein hervorragendes Interesse. Der Strassburger Aegyptologe, den die Freigebigkeit und die persönliche Bethätigung des Herzogs von Northampton bei seinem Unternehmen unterstützt und dem ausserdem die langjährige Erfahrung des englischen Aegyptologen Percy Newberry zur Seite steht, hat das viel durchwühlte aber noch nie mit genügender Gründlichkeit methodisch untersuchte Gräberfeld von Dra-abul'-Negga in Theben zum Schauplatz seiner Forschungen erwählt. In den wenigen Wochen, die Prof. Spiegelberg an dieser Oertlichkeit thätig war, ist es ihm bereits geglückt, eine Reihe internationaler Funde zu machen. Festgestellt wurden daselbst: ein Grabtempel des Ahmes-nefret-are; Ruinen eines Ziegelbaues (wahrscheinlich des Palastes) der Königin Hatschepsut; Tempelanlagen von Ramses II. und Ramses III.; Choachytenniederlage der XXIV. Dynastie.

E. Amélineau setzt seine Ausgrabungen an der alten Osirisstätte zu Abydos fort, während Prof. Flinders-Petrie in diesem Jahre sich nach Hü, F. W. Green dagegen nach Hieraconpolis begeben hat, um die daselbst im vergangenen Jahre mit so ausserordentlichem Erfolge begonnenen Grabungen von E. Quibell weiter auszuführen. B. P. Grenfell ist wieder in Fayum thätig, auf der Suche nach griechischen Papyrusresten, bei welcher ihm das Glück bisher in so überraschender Weise zur Seite gestanden hat. Der Schauplatz seiner jetzigen Thätigkeit

ist eine im Osten von Tempel Qasr-el-Kurun und nahe vom See gelegene Scherbenstätte, die den Namen Qasr-el-Benat führt. Prof. Dr. Ulrich Wilcken von Breslau, der die verschiedenen Papyrus-Fundstätten in Augenschein zu nehmen gekommen ist, hat sich **gleichfalls** dahin begeben ¹.



¹ Nous remercions cordialement, au nom de nos lecteurs, le professeur Schweinfurth de nous avoir autorisé à publier ce mémoire, originairement paru dans la "Vossische Zeitung" (8 Janv. 1899).

La Rédaction de **Sphinx**.

MAX. L. STRACK. *Die Dynastie der Ptolemäer*. 1 vol. X—294 p. W. Hertz, Berlin, 1897. Prix: 7 Marks.

M. Strack a voulu réunir les renseignements que les nombreuses inscriptions grecques et hiéroglyphiques, les importants papyrus grecs récemment édités, les documents ptolémaïques traduits par Revillout et Brugsch, nous ont donnés sur la dynastie des Ptolémées. Son ouvrage ne fait pas double emploi avec celui de Mahaffy »The empire of the Ptolemies» (London, 1895); celui-ci est un manuel d'histoire générale de l'Égypte sous les Ptolémées écrit dans un but de vulgarisation; le livre de M. Strack est une série d'essais très documentés sur quelques points particuliers de l'histoire de la famille Lagide. Des quatre chapitres de l'ouvrage, le premier montre quelle conception les Ptolémées avaient du pouvoir royal; le second, sur quelle théorie juridique ils appuyaient cette conception; le troisième quel était le sens des noms et surnoms dynastiques; le quatrième essaye d'établir une chronologie exacte des événements. C'est à l'examen des deux premiers chapitres, les plus importants pour l'histoire générale, que je me limiterai.

1. Le titre du premier chapitre *Mitherrschaft und Sammherrschaft* indique ce que M. Strack a voulu mettre en lumière dans la conception ptolémaïque du pouvoir royal. Le principe de la monarchie absolue, telle que celle des Lagides, c'est l'indivisibilité du pouvoir; or les Ptolémées ont évolué du pouvoir indivis en la main du roi au pouvoir partagé avec le fils et surtout avec la reine. Pour déterminer les étapes de cette évolution de »l'émancipation des reines» M. Strack a étudié chaque règne successivement.

A quels signes doit-on reconnaître ceux des Lagides qui ont eu un pouvoir effectif? M. Strack démontre que ni le titre de βασιλεύς ou βασίλισσα, ni le fait d'être adoré publiquement (ex: la jeune Bérénice qualifiée reine et adorée sans avoir jamais régné) ni le fait de paraître sur les monnaies, ne sont des indices indiscutables. Reste le fait d'être mentionné comme roi (ou reine) éponyme dans les protocoles d'actes publics ou privés (papyrus grecs et démotiques). M. Strack passe en revue les documents de cette nature pour chaque règne; il constate que jusqu'au règne de Ptolémée VI la tradition n'est pas constante.

Les actes mentionnent que Soter s'est associé Philadelphes, que celui-ci s'est associé Evergète (mais non pendant tout le règne); Evergète se passe de tout corégent; Philopator s'associe Epiphane, puis celui-ci règne seul. — Mais à partir de Ptolémée VI Philométor commencent les corérences féminines, compliquées souvent de corérences des fils. Philométor était mineur; sa mère Cléopâtre I fut régente sa vie durant, puis remplacée dans cet office par un eunuque. Après le mariage de Philométor avec sa soeur Cléopâtre II et à partir de l'an 21, celle-ci figure dans les protocoles. Le couple royal s'associe bientôt Evergète II leur frère commun, qui règne à Cyrène. Cette triarchie dura de 169 à 164; après quoi Eupator, fils de Ptolémée et Cléopâtre, remplaça son oncle. Mais Evergète II, à la mort de Ptolémée VI (145) tua son neveu, épousa la reine veuve, et reconstitua une triarchie en épousant la fille de sa nouvelle femme, sa nièce Cléopâtre III. Cette situation dura jusqu'à la mort de Cléopâtre II vers 118, mais non sans fluctuations; les protocoles indiquant dans le gouvernement à trois 8 à 9 changements provenant de l'exclusion temporaire d'un des membres du trio. D'ailleurs, pour le règne total d'Evergète II, il n'y aurait eu pas moins de 15 variations de ce genre dans le gouvernement central.

Ce morcellement du pouvoir s'exagère au dernier siècle de l'histoire des Lagides; je me bornerai à résumer les faits que M. Strack examine un à un avec une patience inlassable. Cléopâtre III, à la mort d'Evergète II, essaie de régner seule; mais elle est forcée de s'associer Ptolémée X Soter II, puis Ptolémée XI Alexandre I. Quand elle meurt (vers 101), Alexandre I règne avec sa femme Cléopâtre-Bérénice III; mais Soter II, retour de Chypre, le remplace en Egypte pour disparaître vers 80. Cléopâtre-Bérénice III règne seule à son tour et la première des reines se donne un surnom dynastique, Philadelphos. Cette royauté féminine ne dure pas une année; Rome impose le partage avec Ptolémée XII Alexandre II, qui fait promptement disparaître la reine. Alexandre II n'ayant pas d'héritiers, deux bâtards de Soter II, Ptolémée XIII Neos Dionysos (Aulète) et son frère Alexandre règnent le premier en Egypte, l'autre à Chypre. Neos Dionysos s'associe sa femme Cléopâtre V Tryphaene; celle-ci morte, il règne seul, mais une révolte le chasse durant trois ans pendant lesquels, d'après des témoignages peu sûrs. Cléopâtre VI et Arsinoé IV, ses filles, auraient régné soit simultanément soit séparément (59—58) — Neos Dionysos revient et met fin à cette monarchie féminine. Mais après sa mort (51) et jusqu'à la catastrophe de l'an 30, sa fille, la célèbre Cléopâtre VII réalisa ce que ni Cléopâtre III, ni Cléopâtre Bérénice III n'avaient su faire; elle fut maîtresse absolue, malgré les efforts de sa soeur Arsinoé, malgré des partages pour la forme avec ses frères Ptolémée XIV et XV, et avec son fils Ptolémée XVI Césarion.

Ainsi »les Lagides ont régné l'espace de 10 générations; au début toute la puissance est auprès du roi seul; à la fin une femme commande, armée de tous les droits et privilèges du chef absolu, et les co-régents qu'elle tolère auprès d'elle, sont des hommes de paille incapables de régner. . . . Le hasard, qui a fait finir la dynastie par un règne de femme, a donné aux faits leur expression véritable.»

2. Ces associations au pouvoir et ces empiétements des prétentions féminines s'expliquent-ils par un droit dynastique propre aux Lagides? C'est ce que M. Strack recherche en son second chapitre (*Thronfolge und Erbrecht*). Les faits examinés plus haut donnent les conclusions suivantes: 1° La couronne est héréditaire en ligne masculine, mais les fils se partagent l'Égypte et ses dépendances Chypre et Cyrène. 2° Depuis Cléopâtre II, la reine est associée à la couronne, et, si elle survit, garde la couronne pourvu qu'elle s'associe au moins un homme de la famille. 3° Tant qu'il y a des héritiers mâles légitimes les filles n'ont aucun droit à la couronne. 4° Les enfants nés hors de la pourpre, ni les bâtards, ne sont point héritiers légitimes.

Ce droit dynastique dérive-t-il du droit égyptien pharaonique? En principe¹ garçons et filles ont en Égypte des droits égaux à l'héritage, mais en fait, l'héritier royal est le premier fils né dans la pourpre, et issu de la seule épouse légitime du roi, la »grande femme royale». Les rois ne se sont guère associés des co-régents qu'à la XII^e Dynastie. Quant à des règnes de femmes, on ne peut citer que ceux de Nitocris (6^e d.), d'Hatshopsitou (18^e d.) et d'Ameniritis (25^e d.), mais, on ne sait si c'est manque de lignée masculine légitime ou antagonisme de soeurs aînées égales en droit à leurs frères puînés. Tel est le résumé de M. Strack.

Dans le droit privé grec (avec qui se confond le droit royal macédonien), la fille n'a aucun droit à l'héritage tant qu'il y a des frères et des agnats mâles.

L'émancipation des reines lagides semblerait indiquer que les Ptolémées ont traité les filles d'après le vieux droit égyptien. Mais qu'on ne s'y trompe point, dit M. Strack. Les Ptolémées qui ont épousé leurs soeurs voulaient s'éviter de marier à l'étranger des princesses qui auraient pu porter hors de l'Égypte des droits à des dots en argent ou en territoire; et les reines qui étant au pouvoir, ont épousé leurs frères, ont voulu prévenir des compétitions de la part de ceux-ci. C'était reconnaître qu'une fille des Ptolémées n'a de droit au trône qu'autant qu'il n'existe plus un agnat mâle. Il n'y a donc pas eu emprunt réel au droit égyptien. en ce qui concerne les filles.

Pour les fils, M. Strack observe d'abord que seuls ceux nés

¹ M. Strack résume un article de WIEDEMANN, le roi dans l'ancienne Égypte (*Muséon* XIII p. 367).

dans la pourpre peuvent hériter; ainsi Soter a désigné Philadelphie à l'exclusion des fils nés avant qu'il fut roi en Egypte. (Maffay (op. cit. p. 491) avait d'ailleurs signalé que les Ptolémées arrivés au trône à l'âge d'homme avaient attendu d'être rois pour se marier, par mesure de prévoyance pour les droits de leurs héritiers.) Il y aurait là similitude avec le droit égyptien. Par contre, l'habitude des partages lui est contraire. A l'exception d'Evergète I^{er} qui a régné seul sur l'Egypte et ses annexes, tous les Ptolémées ont partagé avec les autres mâles de la famille leur royaume, ou ont tué les copartageants possibles. Philopator a supprimé ainsi mère, frère, oncle; Philométor a cédé Cyrène à Evergète II, lequel n'a régné seul qu'après avoir tué Eupator. Tandis que Soter II régnait en Egypte, Alexandre II avait Chypre qu'obtint aussi Ptolémée frère de Néos Dionysos, quand celui-ci eut la métropole. Conformément au droit privé grec, les Ptolémées se sont donc partagé le patrimoine commun à leur famille.

Quant aux bâtards le droit grec leur dénie tout droit, tandis que le droit égyptien ptolémaïque, au dire de M. Revillout, ne place sur pied d'égalité avec les fils légitimes. M. Strack ne nie pas que des bâtards aient régné dans l'Egypte des Lagides, mais il conteste la légalité de la situation de Ptolémée Apion à Cyrène, et relate les protestations qui se sont élevées contre Néos Dionysos et son frère de la part de la fille légitime d'Evergète II, Séléne. Ainsi les Ptolémées agissaient vis à vis des bâtards suivant les principes du droit grec.

M. Strack conclut que, jusqu'à l'intrusion illégale des reines à partir de Ptolémée VI, le droit dynastique des Lagides est conforme au droit privé grec. Sur ce point important de leur politique les Ptolémées n'ont donc pas été, ainsi que l'ont écrit Lumbroso, Holm et bien d'autres, les serviles imitateurs des Pharaons (p. 103—104).

* * *

J'ai jusqu'à présent résumé aussi fidèlement que possible le livre de M. Strack, sans interrompre mon exposé par des objections de détail. Aussi bien dois-je remercier l'auteur de nous avoir donné sur ces questions ardues de droit dynastique un résumé précis des événements, une discussion des opinions antérieures et une collection vraiment précieuse de textes anciens ou nouveaux tant grecs qu'égyptiens¹. Qu'il me soit permis

¹ Il faut remercier particulièrement M. Strack d'avoir rassemblé comme *Anhang* à son livre, les inscriptions grecques relatives à son sujet, 174 numéros classés par règnes; suit un index des noms de rois, de dieux, des noms propres, géographiques, des titres, etc. Notons aussi un utile *Register* pour tout l'ouvrage, et un arbre généalogique des Ptolémées. Le tout constitue un excellent instrument de travail, indispensable à tous ceux qui s'occuperont de la période ptolémaïque.

maintenant d'examiner surtout au point de vue »pharaonique» les conclusions tirées des faits.

C'est, me semble-t-il, méconnaître la situation particulière des femmes en Egypte, qu'attribuer l'usurpation de pouvoir des reines Lagides à leur seule ambition et leur refuser tout point d'appui sur le droit égyptien ancien. On sait qu'au rebours des usages grecs et latins, la femme en Egypte était placée sur un pied d'égalité presque complète avec l'homme; elle n'était ni courbée sous la tutelle juridique du père, du mari ou du fils, ni exclue des rôles principaux dans le culte des divinités domestiques ou nationales; elle pouvait posséder des biens personnels comme »maîtresse de maison», elle héritait comme un enfant mâle, elle pouvait avoir son tombeau personnel, recevoir ou célébrer le culte des ancêtres ou des dieux, côte à côte avec ses frères ou son mari. Rien n'empêchait qu'une fille de roi ne devint reine; on peut récuser la fabuleuse Nitocris (6^e d.), on peut ne pas tenir compte de Sovkounofriouri, qui régna 3 ans et 10 mois, après Amenemhaït IV (12^e d.), mais on ne peut méconnaître Hatshopsitou qui marqua de son empreinte personnelle tout le début de la 18^e dynastie. M. Strack n'a point vu combien parallèles sont les destinées de cette reine et d'une quelconque des puissantes et ambitieuses Cléopâtres. Hatshopsitou, de naissance plus noble que son frère Touthmès II et que son neveu Touthmès III, est d'abord intronisée seule par son père Touthmès I^{er} (Naville, *Recueil* t. XVIII p. 91, et *Deir-el-Bahari* tome III), puis, après un temps indéterminé de gouvernement personnel, s'associe son époux et frère et, dans la suite, son neveu, tout en gardant le premier rang dans l'état: Cléopâtre III, Cléopâtre Bérénice III, et enfin Cléopâtre VII ont-elles donc agi différemment? N'ont-elles pas, en s'associant les héritiers mâles sans se subordonner à eux, invoqué un autre droit que le droit grec qui aurait donné à ceux-ci, non point une part, mais la totalité du pouvoir suprême? Si les reines ont pu, depuis Ptolémée VI, tenir le premier rang dans les combinaisons que M. Strack nous a exposées, n'est-ce point que les coutumes de l'Egypte assuraient une base solide à leurs droits et légitimaient leurs ambitions?

En ce qui concerne les fils, M. Strack semble d'abord expliquer les droits exclusifs des princes nés dans la pourpre¹ par

¹ La théorie de M. Strack sur l'aptitude exclusive des princes nés dans la pourpre à hériter de la royauté l'avait amené à changer la date traditionnelle de la naissance de Philadelphie. La date généralement adoptée était 309/308; M. Strack (p. 191, n. 8) pour rester fidèle à sa théorie, reportait la date à l'an 304, c'est-à-dire après la prise du titre royal par Soter en Egypte. La découverte d'un nouveau fragment de la table chronologique appelée "le Marbre de Paros" infirme complètement sa théorie, en confirmant la date 309/308 pour la naissance de Philadelphie (cf. A. WILHELM, Ein neues Bruchstück der Parischen Marmorchronik, *Athenische Mittheilungen*, 1897, t. XXII p. 207).

le droit égyptien pharaonique; puis il conclut à un rejet de toute influence égyptienne à cause de la coutume grecque des partages qui explique les associations de plusieurs princes au pouvoir. L'Égypte, dit-il, n'a connu des associations de co-régents, qu'à l'époque de la XII^e Dynastie (p. 78). Ici M. Strack est mal informé. Les rois Égyptiens se sont associés, presque à toutes les époques, leurs fils ou leurs gendres, leurs filles ou leurs femmes. A la XII^e Dynastie, tous les rois ont été associés au pouvoir par leur père, sauf peut-être deux (sur 8), pour lesquels la preuve n'est par faite, Ousirtasen III et la reine Sovkounofriouri. A la 18^e D., la reine Nofritari fut associée à son mari Ahmès et à son fils Aménophis I^{er}; Amenmosou, et après lui la future reine Hatshopsitou, partagèrent le pouvoir de Touthmès I; Saakeri, gendre d'Aménophis IV, fut co-régent avec lui. A la 19^e dynastie, Sési I fut associé à son père Ramsès I^{er}, Ramsès II tout jeune gouverna avec Sési I^{er}, et vers la fin de son propre règne appela auprès de lui d'abord Khamoïsît, ensuite Minephtah. Ramsès IV régna aux côtés de Ramsès III. Au début de la 26^e d., la reine Ameniritis légitima par le don de sa main l'usurpation de Psamétik I^{er}. A vrai dire il n'y eut pas sous les Pharaons de partage du royaume égyptien entre les corégents. Mais l'Égypte ne possédait alors ni Cyrène, ni Chypre, et les provinces syriennes, au temps des conquêtes égyptiennes, étaient gouvernées par leurs propres rois indigènes. Chypre et Cyrène sont si distinctes de l'Égypte qu'on peut admettre qu'on ait fait de ces pays des apanages, même sans faire intervenir la coutume grecque du partage entre héritiers mâles. Au temps où les Pharaons possédaient la Nubie, n'avaient-ils point créé la vice-royauté du « fils royal de Koush » au profit de l'héritier de la couronne? Ni dans les associations de co-régents, ni dans la création de vice-royautés, les Ptolémées n'ont donc fait œuvre vraiment nouvelle et contraire aux usages égyptiens traditionnels.

Reste la question des bâtards. M. Strack considère comme une application des principes juridiques grecs le refus aux bâtards de tout droit à l'héritage. Il retient pour sa cause le témoignage de M. Revillout « en droit égyptien tous les enfants étaient également légitimes » contre les opinions diamétralement opposées de Lepsius, Erman, Wiedemann (p. 100). — M. Strack n'a pas tenu compte d'un fait bien connu: quand un roi (ou une reine) n'était pas de sang absolument légitime, on imaginait souvent une intervention divine d'Amon-Râ auprès de la mère royale, pour faire taire toutes les contestations. La reine Hatshopsitou avait quelque tare du côté de son père Touthmès I^{er}, Aménophis III était dans la même situation de par son père Touthmès IV: le dieu Amon-Râ fut censé avoir fécondé leurs mères (temples de Deir-el-Bahari et de Louqsor), ce qui assurait la légitimité absolue de leur origine. Cléopâtre VII eut les mêmes scrupules, au

temps où elle ne prévoyait pas la chute irrémédiable, vis-à-vis du fils qu'elle eut de J. César, Ptolémée XVI Césarion; le dieu se chargea encore une fois de ratifier la légitimité de l'enfant (temple de Philae). — Ainsi le droit dynastique égyptien, non plus que le droit ptolémaïque, n'admettait les bâtards. Et les Lagides n'ont point eu à battre en brèche les coutumes égyptiennes pour contester les droits des enfants royaux illégitimes.

Les conclusions de M. Strack ne s'imposent donc point toujours. Mais son livre aura utilement contribué à nous faire connaître dans leurs détails les intrigues dynastiques des successeurs des Pharaons.

Lyon, février 1899.

A. Moret.



ULRICH WILCKEN, *Die griechischen Papyrusurkunden*. Ein Vortrag. Berlin, Reimer 1897. 59 S. in-8°. Preis: 1 Mark.

Dans cette brochure dont, aux termes de l'avant-propos de l'auteur, le but est »weitere Kreise über die Bedeutung und die Ziele der *Papyrologie* aufzuklären und der jungen Disciplin vielleicht neue Freunde zu gewinnen», M. Wilcken a réuni, sous une forme très attrayante, une série de vérités et de faits que l'étude d'un grand nombre des papyrus grecs que les recherches des derniers cent ans ont mis au jour, lui a permis de constater et de formuler.

En divisant l'ensemble de ses papyrus, M. W. y discerne deux classes séparées, les papyrus littéraires et les documents. Ce sont ces derniers qui forment la base réelle de sa communication intéressante. L'histoire des découvertes, faites sur le domaine de cet ordre de papyrus, par lui est divisée en trois périodes, la première s'étendant à partir de l'an 1778, date de la trouvaille de la *Charta Borgiana* acquise par le danois Schow, jusqu'en 1865, où la publication de la grande collection de Paris a été terminée. La plupart des documents relevés sous cette période appartiennent à l'époque ptolémaïque, quelques-uns d'entre eux à celle des byzantins; un très petit nombre seulement en provient des temps des empereurs romains. La seconde période commence, selon l'auteur, par les grandes trouvailles de Fayoûm en 1877, qui ont été suivies de très près de celles d'Ahnas et d'Aschmunein, et d'autres encore de Fayoûm. Toutes ces trouvailles datent, pour la plupart, de l'époque byzantine, mais elles embrassent également un nombre respectable de documents d'origine romaine. Par contre, les textes ptolémaïques y font presque absolument défaut.

La troisième période vient d'entrer. Elle s'est signalée par les magnifiques découvertes des savants envoyés en Egypte par *Egypt Exploration Fund*. Cette fois, on s'est concentré sur un point de la Moyenne Egypte, à Behnesa. Les papyrus ici trouvés datent exclusivement de la période qui va d'Auguste jusqu'au VIII^e siècle de notre ère.

Il serait intéressant d'emprunter à l'ouvrage de M. Wilcken plus de détails. Mais l'espace ne nous le permet, hélas, aucunement. En tous cas, il faut inviter chaque égyptologue qui n'a pas déjà fait l'acquisition du présent livret, de se le procurer aussitôt que possible. Il contient tant de petits faits curieux et dignes d'attirer l'attention des savants qui s'occupent de l'Egypte pharaonique.

A quiconque veut se consacrer à la papyrologie, la nouvelle science que l'auteur nous présente, il est indispensable d'étudier son ouvrage, qui donne certainement une bonne idée préliminaire de la nature de cette science, et qui contient, comme appendice, une bibliographie dressée avec une compétence indiscutable.

Karl Pichl.

FLINDERS PETRIE, *A history of Egypt from the earliest times to the XVIIth dynasty*. Third edition. London 1897, Methuen & C^o. 262 pages petit in-8°.

Il y a plusieurs manières d'écrire l'histoire d'un peuple. Mais la pire est sans doute celle qui confond l'histoire avec la chronique. Brugsch, dans son *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen*, avait sacrifié un peu trop à ce système, mais celui-ci n'a été perfectionné en égyptologie que par M. Wiedemann, dont la »Ägyptische Geschichte» (Gotha 1884) est une véritable caricature de l'application de l'idée de la science historique. Dans cet ouvrage, l'auteur se donne une peine infinie d'énumérer p. ex. tous les scarabées — vrais ou faux — portant le nom de tel ou tel pharaon, convaincu, comme il semble être, que chaque monument de cet ordre appartient avec nécessité au règne du pharaon qui s'y voit mentionné. De cette manière, l'histoire d'Égypte devient uniquement, ou peu s'en faut, un *catalogue* des monuments ayant un rapport plus ou moins direct avec les noms — non pas nécessairement avec les personnages! — pharaoniques.

Nous regrettons de devoir constater que M. Flinders Petrie, dans le présent ouvrage, s'est trop inspiré de la méthode non-historique de M. Wiedemann, d'où il est résulté que son livre¹ souvent est bien ennuyeux et fort peu approprié à donner une idée claire du développement de la plus vieille civilisation du monde. La religion égyptienne n'existe évidemment pas pour M. Flinders Petrie, bien qu'il soit connu que la littérature la plus ancienne de l'Égypte est religieuse. Ici encore, il paraît que le malencontreux exemple de M. Wiedemann ait exercé son influence funeste.

La différence la plus essentielle entre les deux ouvrages de MM. Petrie et Wiedemann, c'est que le premier est orné d'illustrations, le second n'en offrant pas du tout. Parmi les représentations reproduites dans »A history of Egypt», il y en a beaucoup d'un grand prix et qui, par conséquent, contribuent notablement à éclaircir les paroles du texte. Mais nous regret-

¹ Il y a bien des années, nous avons critiqué l'histoire de M. WIEDEMANN dans une revue suédoise — le *Nordisk Revy* d'Upsala — qui ne se publie plus.

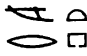
tons de devoir faire remarquer qu'il y en a d'autres qui ne semblent devoir leur présence dans l'ouvrage qu'à une caprice fortuite de l'auteur. Qu'on examine p. ex. la fig. 12 (p. 14) représentant »Sculptures on statue of Min, Koptos», où il nous a été impossible de rien voir distinctement. De même, la fig. 46: »Slab with figure of Menkauhor, found re-used in Serapeum» (p. 78) est fort mal venu, quand on le compare à l'admirable reproduction qu'en ont publié DE ROUGÉ (*Six prem. dyn.*), il y a fort longtemps, et, dernièrement encore, M. Maspero [*Hist. des peuples de l'Orient classique* I, p. 415]. Citons encore sous ce rapport »Rock tablet of Khufu. Wady Maghara» (p. 43), qui est de beaucoup inférieur comme reproduction à celle de Maspero (*l. l.* p. 365) de la même image.

De très grande valeur sont les plans et relevés que M. Petrie a dressés et qui augmentent considérablement l'importance comme source à consulter de son histoire.

En parcourant l'ouvrage, on ne peut se défendre contre l'impression que l'auteur s'efforce d'énumérer autant de noms de rois que possible. Sous ce rapport, les scarabées lui sont d'un secours précieux; à ce propos, il est bon d'écouter ce qu'il dit (p. 200): »The dark age of the VIIth—XIth dynasties we have filled up to some extent thanks to the scarabs». Mais l'auteur, comment sait-il que les scarabées attribués par lui à cette période en datent réellement? Tout le monde semble d'ailleurs d'accord pour condamner comme inexact l'essai d'attribuer à la période de transition représentée par les VII^e—X^e dynasties le roi »Khyan» [cfr *Zeitschrift* XXXIII, p. 77 et MASPERO, *Histoire* II, p. 60], qui n'a pas seulement laissé des scarabées, mais aussi, entre autres, la statue découverte par Naville à Boubastis.

Il nous est d'ailleurs impossible d'admettre la thèse suivant laquelle (p. 208): »Some scarabs bearing the name »Râ-se-hotep-âb» are so rude in workmanship that they cannot be assigned to the reign of Amenemhat I., in which fine work prevailed»: car cela revient à dire qu'il n'y a pas eu d'écoles locales, voire même que les sculpteurs de cette époque ont tous été des maîtres consommés. De pareilles assertions ne donnent pas une idée bien favorable du sens historique de l'auteur.

La nature de catalogue du présent ouvrage peut amener le critique à en examiner le détail pour voir s'il correspond à l'idée qu'on se fait d'un catalogue, en d'autres termes s'il est complet. A cet égard, nous n'avons — bien entendu — pas fait de recherches très approfondies. Toutefois, il nous a été facile de constater — grâce au catalogue annexé par Schiaparelli à son ouvrage sur »la signification symbolique des pyramides» — l'absence de la mention des fonctionnaires attachés

au culte de  sous *Ounas* [MAR., *Mast.* p. 195], sous *User-kaf*, sous *Sahou-ra*, dont M. Petrie aurait dû tenir compte, aussi bien que de la dame *Ra-hent* (p. 88) qu'il mentionne sous *Teta* comme remplissant pareille fonction.

Après ces remarques de portée un peu plus générale et d'ordre méthodique, nous examinerons de plus près certains points de l'ouvrage historique de M. Petrie.

Le début en a été consacré à un chapitre relatif à l'Égypte préhistorique. Ici, l'auteur, après avoir énoncé des observations quant à l'âge géologique du pays et aux restes de l'époque néolithique qu'on rencontre sur les bords du Nil, se prononce sur l'origine des Égyptiens historiques, qu'il regarde comme une fusion de deux races distinctes »an indigenous race and an invading race; or perhaps even two invading races in succession, the *large-eyed* race preceding the *aquiline*«. Ces distinctions de race se fondent sur le témoignage que fournissent, selon l'auteur, des statues datant de l'Ancien Empire. Malheureusement, le dit témoignage vient d'être infirmé, en partie, par les constatations que vient d'énoncer M. Borchardt, dans la *Zeitschrift* [XXXVI, p. 1]. Suivant ce dernier égyptologue, la statue de Chefren représentant le spécimen »du type aquilin« mentionné par M. Petrie, daterait d'une époque notablement postérieure à celle de l'Ancien Empire. De l'autre côté, la race »aux grands yeux«, selon les termes de M. Petrie, doit simplement son existence à un artificier de sculpteur. Comme l'a fait voir Virchow, il y a plusieurs années [voir EBERS, *Antike Portraits*, p. 62], l'emploi de collyre autour des yeux des statues se pratique déjà pendant l'Ancien Empire, et l'habitude de cet usage a, selon nous, nécessairement contribué à grossir les yeux d'une façon démesurée, surtout à partir du moment où l'on a commencé à indiquer, par une raie sculptée en relief et contournant l'oeil, la ligne de fard des statues. Si j'hésite, par conséquent, à admettre les deux races telles que M. Petrie les caractérise, je ne disconviens nullement de l'exactitude de l'opinion des savants qui voient dans les Égyptiens primitifs le produit d'un mélange d'au moins deux races séparées [voir MEYER, *Geschichte des alten Aegyptens*, pages 18—20]. La théorie de M. Fl. P., selon laquelle les Égyptiens seraient apparentés aux habitants du pays dit *Punet* et tireraient leur origine de ce dernier pays, d'où, en prenant la route de Koseir à Koptos, ils seraient venus aux bords du Nil, cette théorie est sans doute assez facile à mettre en circulation. Il faut seulement regretter que les raisons que l'auteur a invoquées en faveur de son opinion ne soient pas plus solides. Particulièrement, celle empruntée aux »portions of three colossal statues of Min, all of very rude work« [p. 13, 14] m'a semblé parfaitement ridicule. Le lecteur peut-il garder,

mieux que nous, son sérieux, lorsqu'il entend que les trois fragments de statues trouvés par M. Flinders Petrie à Coptos sont »a crucial test« — en français: *une preuve décisive* — en faveur de l'origine »pounique« des Egyptiens! Oh! la naïveté du dilettante qui trouve naturel qu'il décrète lui-même du sort de la science, grâce aux monuments que le hazard fait tomber sous sa pioche de fouilleur! — Au chapitre traitant des trois premières dynasties, M. Fl. P. résume assez bien ce qu'on a dit auparavant sur cette période. Cependant, l'auteur se trompe, quand (p. 19) il prétend que »the tomb of Thunury is but an excerpt of the list of Abydos«, car, si cela était exact, il faudrait que le premier ne contienne que, *tout au plus*, les mêmes cartouches royaux que le second. Mais nous savons que la table de Saqqârah offre, déjà pour la II^e dynastie, plus de noms royaux que celle d'Abydos. — Quand l'auteur veut modifier la donnée de Manéthon que »Kaiechos established the worship of the sacred goat at Mendes«, et ajoute à ce sujet »or rather ram«, il se trompe aussi [voir *Sphinx* II, p. 120 et MEYER, *Geschichte*, p. 33, n. 1], car Manéthon, de même qu'Hérodote, savait fort bien qu'on adorait à Mendès un bouc, et non pas un bélier.

»The fourth dynasty« (chap. III) est une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage de M. Fl. P., bien qu'elle renferme certaines innovations hasardées. Au nombre de celles-ci, je compte l'insertion du roi Imhotep — uniquement connu par une inscription de Hamamât — dans la IV^e dynastie, où il serait le correspondant du *Thampfthis* Manéthonien.

En parlant de la pyramide du roi Chéops, que l'auteur loue dans les termes les plus enthousiastes, il s'exprime, entre autres, de la sorte: »Its base is *far greater* than the whole area of the great temple of Karnak, from Amenemhat to Ptolemy«¹. Il paraît que l'historien Petrie ici ait cédé la place à un poète du même nom. Toujours est-il que, malgré la meilleure volonté, il nous est impossible d'admettre que l'emplacement du grand temple de Karnak soit plus mince qu'il ne l'est.

La théorie qu'avait énoncée M. F. P., dans son travail sur »les pyramides et temples de Gizeh«, concernant l'interprétation du passage d'Hérodote relatif à la construction de la pyramide de Chéops, il la reprend maintenant (p. 40). L'inondation du Nil durant, selon lui, trois mois, pendant lesquels le gros de la population n'a rien à faire, c'est pendant ces trois mois de l'année que le pharaon en question aurait levé les cent mille hommes qu'il employait à transporter la pierre. Cette






¹ Une exagération de même ordre, c'est sans doute ce que, plus loin (p. 187, 188) M. Fl. P. dit concernant le Labyrinthe. Voici ses paroles en question: "The whole area of the building is about 1000 feet long and 800 feet broad, or enough to include all the temples of Karnak and of Luxor".

théorie, qu'a embrassée aussi Ed. Meyer, ne nous a jamais souri, comme elle n'est nullement soutenue par les *verba formalia* d'Hérodote. Les remarques que vient d'énoncer M. Maspero [*Histoire I*, p. 379] à ce sujet m'ont confirmé dans mon doute de l'opportunité de la théorie Fl. P.

De la thèse de M. Fl. P. (p. 380) que le plan de la pyramide de Chéops a été réglé une fois pour toutes par l'architecte qui l'a construite, il faut rapprocher celle de M. L. Borchardt [BÄDEKER, *Aegypten*, Vierte Aufl. p. 112] d'après laquelle trois plans consécutifs ont été adoptés et mis à contribution pour la pyramide en question.

L'explication fournie par M. Fl. P. pour *Chnoumchouf* par rapport à *Choufou* — tous les deux notoirement des dénominations du constructeur de la grande pyramide — ne me sourit nullement. A vrai dire, M. Fl. P. ne fournit ici aucune explication du tout, comme il affirme que »On the whole, it appears rather more likely that this (= Khnum Khuf) was a second and wholly separate name of Khufu» (p. 44). Pour ma part, j'explique l'un comme une ellipse de l'autre, ce dernier signifiant à mon sens »Chnoum le protège». L'acception soutenue à ce sujet par Maspero [*Histoire I*, p. 364], d'accord avec M. M. Müller (»le dieu Khnoumou me protège»), me semble inadmissible, par des motifs que j'espère trouver l'occasion d'exposer une autre fois.

Lorsque M. Fl. P. (p. 44) emploie, en guise de preuve historique, la notice Manéthonienne relative à Tosorthros (de la III^e dynastie), selon laquelle celui-ci aurait inventé, pour les maisons, la construction en pierre de taille, il me semble à propos de le renvoyer à l'article de Stern (*Zeitschrift* 1885, pages 87—96) relatif aux »notes en marge du canon royal de Manéthon». Stern montre ici qu'il faut se garder d'attacher trop d'importance aux dites notes.

Le titre de fonctionnaire (p. 46) *ur maa*    , qui a provoqué tant de malentendus, contient, selon moi, sans doute une faute: l'obélisque à la place de  [Cfr DE ROUGÉ, *Six prem. dyn.*, p. 43].

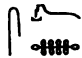
Quand, à propos des carrières à albâtre de Hat-nub, M. Fl. P. (p. 46) s'exprime de la sorte: »This quarry . . . was used during the old kingdom, and was probably the source of all the alabaster building, and vessels of that age», il est bon de rappeler que Schweinfurth pense que l'albâtre employé dans le temple du Sphinx provient très probablement des carrières de l'Ouady Gerraoui [cfr MASPERO, *Histoire I*, p. 384, n. 1].

Il nous est fort difficile d'admettre avec l'auteur que le roi Mykérinos aurait eu deux pyramides lui appartenant, celle de

Gizéh et une seconde à Abou-Roasch. Le fait qu'il y a deux noms distincts désignant le lieu de repos éternel du roi, n'indique pas nécessairement qu'il ait été possesseur de deux pyramides. On peut tout aussi bien admettre, ce que nous faisons, que la pyramide du roi ait eu un second nom. Si l'on réfléchit que les pyramides étaient souvent des noyaux de villes en miniature, il devient admissible qu'elles aient eu quelquefois, *comme d'autres villes*, plus d'un nom. A cela s'ajoute la circonstance que l'un des noms de la pyramide en question était identique à celui (**Hor**) d'un dieu fort vénéré; et l'on comprend alors parfaitement que l'emploi d'un second nom, moins élevé, se soit recommandé parmi les dévots. En tout cas, il me répugne absolument d'accepter la thèse de M. Fl. P. que la pyramide d'Abou-Roasch aurait été »the actual sepulchre« du pharaon susmentionné.


De fort grand intérêt sont les observations que l'auteur émet [pages 58—62], à propos de la restauration que dernièrement on a prétendu pouvoir constater pour les pyramides, sous la XXVI^e dynastie. Le lecteur fera bien d'étudier ce point du livre de M. Fl. P., qui nous a semblé contenir des appréciations fort saines. — P. 62, l'auteur attire notre attention sur le fait que Hatschepsou aurait fait faire des scarabées au nom du roi Mykérinos, dont le nom — avis aux historiens amateurs des scarabées comme documents historiques! — a été souvent imité sur des monuments de cet ordre, pendant des âges beaucoup plus récents.

En expliquant (p. 64, 65) les textes du grand prêtre *Ptahschepses*, qui vécut à l'époque de Mykérinos et de Schepseskaf,

M. Fl. P. se trompe sérieusement, quand il rend  -- dési-

gnation de pharaon — par toute une phrase »he selected the bodyguard«, ce qui introduit une confusion inextricable dans la traduction du texte. De même, il fallait dans la phrase: »He was allowed by his majesty to kiss his knees«, remplacer le mot »knees« par celui de »foot«, l'usage d'embrasser les genoux du souverain étant selon moi inconnu en Egypte. — Le mot »obelisk« qu'emploie (p. 65) M. Fl. P. pour les sanctuaires consacrés à Ra pendant la période memphite, est fort hasardé. La représentation que nous en donnent les monuments est la combinaison d'un mastaba avec un obélisque. L'auteur de la *Zeitschrift*¹ [1889, p. 111] dont M. Fl. P. cite l'ouvrage relatif à

¹ Lorsque M. K. Sethe (*l. l.* p. 117) affirme que »diese Art Heiligtümer nur etwa ein Jahrhundert hindurch, von *Usarkaf* bis *Menkauhor*, in Gebrauch gewesen«, il semble avoir laissé inaperçues les données des textes de Ptahschepses, lequel, contemporain de *Mykérinos* et de *Schepseskaf*, faisait la fonction de prophète de plusieurs des sanctuaires de Ra, qui existaient donc déjà sous la 4^e dynastie [Cfr DE ROUGÉ, *Inscr. Hiér.*, pl. LXXXI] et dont l'origine est par conséquent antérieure à la date fournie par M. Sethe.

cette matière, s'est servi du signe  »l'obélisque», faute d'une forme absolument semblable au signe susmentionné, mais il a relevé, dans une note en bas de la page 111, cette circonstance, pour éviter au lecteur l'erreur que M. Fl. P. a commise ici.

Chap. IV, consacré à »The fifth dynasty» commence par relever que cette dernière provient d'Eléphantine, thèse qui a été empruntée à Manéthon, et laquelle a été soutenue auparavant par des égyptologues, tels que Lieblein, Maspero, Meyer. Pour ma part, je préférerais admettre l'avis que Lepsius et Lauth ont embrassé, et suivant lequel ce serait la VI^e dynastie qui aurait été Eléphantinite. De cette façon, on peut comprendre que le canon royal de Turin passe sans transition de la IV^e à la V^e dynastie, tandis qu'il intercale, après la fin de la V^e dynastie, un résumé des règnes écoulés depuis Menès, ce qui semble montrer que la VI^e dynastie représentait le début d'une période bien tranchée.


L'explication de la présence du nom d'Eléphantine dans Manéthon est bien hardie. C'est que M. Fl. P. prétend (p. 70) que ce nom — en égyptien Abou — résulterait d'un malentendu du mot *Sakhebu*, localité d'où, suivant le pap. Westcar, la V^e dynastie serait originaire.

La thèse (p. 85) que »the Heliopolitan element» d'Egypte »may have had a Mesopotamian origin» est tout aussi dépourvue de preuves.

Du chap. V, »The sixth dynasty», nous relevons que M.

Fl. P. a adopté pour  la lecture *Mehti-*

em-saf, préconisée par Lauth et Maspero. La plus forte raison à citer en faveur de cette lecture, c'est le nom *Methusufis* que donne Manéthon après celui de Fios. Mais cette raison ne repose pas, à mon avis, sur des fondements solides, car nous savons qu'en bien des cas, la lecture soutenue par Manéthon pour un nom royal ne s'accorde aucunement avec la donnée des monuments égyptiens. Le signe initial — ou si l'on veut: la combinaison de signes initiale — du nom propre en question est certainement un nom de dieu [Cfr à ce sujet, LIEBLEIN, *Dict. de noms*, p. 1099, 1100, où il y a beaucoup de noms composés à l'aide du dit signe en guise de signe initial]. Pour ma part,

j'y vois une forme de , où le panier^o aurait été représenté

sans la barre horizontale, pour permettre de voir les griffes de l'épervier qui était debout sur le fond du panier. Jusqu'à preuve du contraire, je lis le nom contesté *Neb-em-saf*.

Notons, pour le chapitre relatif à la XI^e dynastie, que M. Fl. P., non sans hésitation, regarde le nom royal *Sanch-ka-ra*

comme appartenant à un Antef -- le sixième de ces souverains, selon l'auteur.

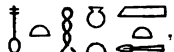
Le chapitre VIII, consacré à la XII^e dynastie, est peut-être le plus remarquable du livre entier. Mais la matière prête, cette fois, à des développements fort intéressants, car il n'y a aucune période avant celle »des Hyksos» où les sources antiques abondent autant que pour celle-là.

En rendant compte des aventures de Sanehat, l'auteur énonce une explication très ingénieuse de la fuite soudaine du héros, à la nouvelle de la mort d'Amenemhat — »that he may have been a son of Amenemhat». — Quand, à propos de la stèle de Mery du Louvre (p. 163), M. Fl. P. cite uniquement la publication Pierret, je lui ferai remarquer que la meilleure copie jusqu'ici éditée du dit document est probablement celle de mes Inscriptions Hiéroglyphiques [*Première Série*, Pl. II, III]. Par suite d'un certain parti pris, M. Fl. P. semble ignorer cette dernière publication, qu'il aurait sans doute aussi dû citer à propos du sarcophage de *Anch-hapi* (voir p. 34), dont le *The-saurus* contient uniquement un extrait, peut-être directement emprunté à mon livre [voir PIEHL, *Inscr. Hiérog.* Prem. Série, Pl. XIX, XX].

Parmi les monuments privés datant du règne d'Useretsen I — l'auteur lit évidemment toujours *Usertesen*, ignorant supérieurement l'observation qu'a énoncée le grand savant Le Page Renouf au sujet de cette lecture impossible — M. Fl. P. énumère aussi celui de »Heru-em-hat, an unusual name» (Leyden, LIEBLEIN, *Dict.* 102). Un regard jeté dans mes Inscriptions Hiéroglyphiques [*Troisième Série*, pl. XIX] aurait appris à notre auteur que le nom en question est à lire *Em-hat* [Voir

PIEHL, l. l. 

En rendant compte des objets trouvés dans la pyramide septentrionale de briques de Daschour, M. Fl. P. mentionne, entre autres, »A queen »*khnun nefer hezt Henut-taui*», inscribed on a sandstone sarcophagus», personnage qui n'est pas mentionné dans l'ouvrage de de Morgan, qui plutôt parle d'une


reine , c'est-à-dire »*Nefert-hent* la béatifiée», comme

M. de Morgan a fort bien lu ce nom.

Certaines explications de textes sont aussi très osées. Cfr

p. ex. le passage suivant (LEPSIUS, *Denkmäler* II, 136 h): 



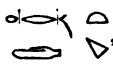
 qui a été traduit et commenté (p. 180) de la sorte:

»They are not valiant men, they are miserable, both tails and bodies (a joke at the hide girdles and tails, which always amused the Egyptians)». Il m'est absolument impossible de comprendre ces paroles de M. Fl. P.

P. 183, revient de nouveau l'erreur »The queen in the Dahshur mausoleum is named *Henut-taui*», que nous avons écartée ci-devant. La reine *Merseker*, que M. Fl. P. signale dans une inscription de Semneh, n'est peut-être que la déesse du même nom, aucun autre monument ne nous faisant connaître une »reine Merseker» du roi *Useretsen III*¹.

Nous n'examinerons point la thèse de M. Fl. P. (p. 190 — 192) concernant le Fayoum d'Amenemhat III, comme nous manquons absolument de compétence sur le terrain de l'hydrographie. Il suffit de noter qu'il écarte la théorie de Linant-Bey comme surannée.

L'étymologie du nom *Shed* (lisez: *Schedet*) de Crocodilopolis, qui selon M. Fl. P. (p. 192) »means the rescued or extracted, and thus refers to the extraction or saving of the land from the lake» me semble être toute autre. Je crois que le

nom de ville en question est identique au fréquent , ce qui indique qu'il y ait eu dans cette place une tranchée à eau.

Finalement encore une observation. C'est concernant la stèle de Noferhotep (p. 212), au sujet de laquelle l'auteur dit: »There is some reason to suspect from the style of this stele that it may not be really of this age». Pour ma part, je trouve, au contraire de l'opinion de M. Fl. P., que le monument en question *par le style même de ses inscriptions* renvoie au Moyen Empire comme époque de son exécution. En plus d'un point, la ressemblance avec la forme de certaines inscriptions de la XII^e dynastie nous a semblé frappante.

En résumé, l'histoire d'Égypte de M. Flinders Petrie, malgré les remarques auxquelles elle donne lieu, nous semble être un ouvrage de grand mérite qui est indispensable à l'homme du métier par suite des renseignements d'ordre archéologique — bâtis sur des observations personnelles qu'a faites l'auteur pendant ses campagnes d'Égypte — qu'elle renferme en très grand

¹ Je présume alors que la divinisation du roi *Useretsen III* a amené un rapprochement entre lui et les autres dieux, qui, comme lui, auraient pu, à cette occasion, revêtir des qualifications purement humaines et royales. Malheureusement, le nom de l'autre »épouse royale» mentionnée dans la même inscription (L. D., III 55 a) est effacé, ce qui ne permet pas de vérifier, comme il fallait, notre théorie.

nombre. Mais nous ne pouvons regarder le dit ouvrage comme une histoire dans la vraie acception de ce terme. C'est plutôt une espèce de catalogue raisonné à l'usage de ceux qui veulent s'orienter, au point de vue archéologique, dans telle ou telle partie de l'Ancien ou du Moyen Empire.

Quiconque désire étudier à fond l'histoire de l'Égypte ancienne fera bien de ne pas compter sur l'ouvrage de M. Flinders Petrie comme guide. Il lui faudra chercher ailleurs pour satisfaire son envie. Dans les ouvrages de G. Maspero et d'Edouard Meyer il trouvera sans doute l'instruction dont il a besoin, débitée à la fois avec l'art de l'historien et la science de l'homme du métier.

Karl Piehl.



- I. **An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri, chiefly Ptolemaic** edited by BERNARD P. GRENFELL, M. A. etc. With one plate. Oxford at the Clarendon Press 1896. XII + 130 Ss. kl. 4°. Preis: 8 Sh. 6 d. II. **Greek Papyri, Series II. New classical fragments and other greek and latin papyri** edited by BERNARD P. GRENFELL, M. A. etc. and ARTHUR S. HUNT, M. A. etc. With five plates. Oxford at the Clarendon Press 1897. XII + 218 Ss. kl. 4°. Preis: 12 Sh. 6 d.

Von dem nächsten Jahre an wird, unter der Redaktion von Prof. Wilcken, in Leipzig eine Zeitschrift für Papyrusforschung erscheinen. Wenn dies Gebiet der Altertumsstudien nachgerade einen derartigen Umfang gewonnen hat, dass es ein eigenes Organ erheischt, so ist dies bekanntlich zum nicht geringen Teil das Verdienst der Engländer. Die Energie und Umsicht, womit sie an Ort und Stelle ihre Nachforschungen betreiben, ist ebenso erstaunlich wie ihr Finderglück, und nicht weniger bewundernswert sind das Geschick und die Arbeitskraft, die sie in der fast unheimlich raschen und dabei gerechten Ansprüchen vollauf genügenden, z. T. musterhaften Veröffentlichung der neuen Funde an den Tag legen. Ein hohes Mass von Anerkennung gebührt auch der öffentlichen und privaten Munificenz, der es zum guten Teil verdankt wird, dass diese Arbeiten nicht bloß ausgeführt, sondern auch in durchaus würdiger Ausstattung und dabei doch zu recht mässigen Kaufpreisen dem Publikum vorgelegt werden konnten.

Das Gesagte gilt auch in vollem Masse von den beiden vorliegenden Publikationen. Die *erste*, in der (abgesehen von einigen Pergamentfragmenten) gegen siebzig, mit wenigen Ausnahmen von Hrn. Grenfell, dem rühmlichst bekannten Herausgeber der 'Revenue Laws of Ptolemy Philad.' (Oxf. 1896), selbst erworbenen, Papyri veröffentlicht sind, zerfällt in fünf Abteilungen, von denen die beiden ersten litterarische Fragmente teils profaner, teils heiliger Texte, und die drei übrigen nicht-litterarische Texte (Urkunden, Briefe u. s. w.) der ptolemäischen (die am reichlichsten vertreten ist), der römischen und der byzantinischen Periode umfassen. Das grösste Interesse gewährt wenigstens einem altphilologischen Leser das Hauptstück des ersten

Abschnittes, das auch im Titel namhaft gemachte 'erotic fragment', welches schon eine im Verhältnis zu seinem Umfange bedeutende Litteratur hervorgerufen hat (vgl. die vom Herausg. in der Appendix von II. gegebenen Nachweise). Nach der Ansicht hervorragender Forscher bietet sich uns hier eine Probe der hellenistischen Lyrik, die in den Cantica der altrömischen Komödie einen Ableger getrieben hat (vgl. v. WILAMOWITZ-MOELLENDORFF 'Des Mädchens Klage, eine alexandrinische Arie' in den Nachr. d. K. G. d. W. zu Göttingen 1896 und LEO 'Die plautinischen Cantica und die hellenistische Lyrik' in den Abh. derselben Ges., N. F. I.).

II. bietet in 120, z. T. mehrere Stücke enthaltenden, Nummern eine Fülle von teils durch ihr Alter, teils durch ihren Inhalt interessanten Texten. Unter den litterarischen Fragmenten ist ausser einigen homerischen das aus Pherekydes von Syros 'Pentemychos' stammende hervorzuheben (vgl. bes. DIELS 'Zur Pentemychos des Pherekydes' in den Berliner Sitzungsber. 1897, I 144 ff.). Die Urkunden verteilen sich wieder auf die drei Zeitabschnitte, den ptolemäischen, römischen und byzantinischen, die hier sämtlich gut (am reichsten der mittlere) repräsentirt sind. Hierauf folgen noch zwei kleinere Abteilungen 'Latin documents' und 'Documents relating to the christian church'. Den Beschluss bilden, ebenso wie in I., reichhaltige Indices, wozu hier noch ein Berichtigungen und Nachträge zu I. enthaltender Anhang kommt.

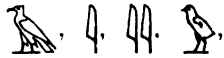

Einen wie reichen Schatz an sprachlicher und historischer Belehrung diese Papyrussammlungen bieten, ist schon von berufenen Beurteilern erörtert worden, so dass ich kein Wort darüber zu verlieren brauche. Die Weise, in welcher die Herausgeber ihre schwierigen Aufgaben bewältigt haben, hat auch allgemeinen Beifall gefunden. Dass noch manches sowohl in der Konstitution der Texte als in der sachlichen und sprachlichen Auffassung derselben nachzubessern bleibt, versteht sich so ziemlich von selbst und kann das Verdienst der beiden trefflichen Gelehrten nicht schmälern, die uns jetzt wieder mit einer vielleicht noch reiferen Frucht ihrer ebenso unermüdlichen wie erfolgreichen Forschungsarbeit, dem ersten Band der 'Oxyrhynchus Papyri' (London 1898) beschenkt haben.

Der Clarendon Press gebührt uneingeschränktes Lob für die sorgfältige und schöne, aber allen unpraktischen Luxus vermeidende Ausstattung.

O. A. Danielsson.

F. LL. GRIFFITH, *A collection of Hieroglyphs*. A contribution to the history of egyptian writing [Archæological Survey of Egypt. Sixth memoir]. London, Offices of Egypt Exploration Fund, 1898. XII et, 74 pages et IX planches facsimilés. Prix: 25 shillings.


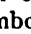
L'introduction du présent ouvrage comprend 1° *Preliminary note of the transliteration of Egyptian*, dont les observations nous ont paru judicieuses et fort à propos; 2° *The egyptian alphabet*, qui, suivant l'auteur, est celui préconisé par la rédaction actuelle de la *Zeitschrift*. Ici, il m'est absolument impossible de souscrire aux vues de M. Griffith. A mon avis, il n'y a pas de

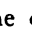


preuves certaines indiquant que , soient nécessairement »weak consonants or semi-vowels». S'il y a des cas où les trois derniers ont la valeur de semi-voyelles, il est sûr qu'on peut, en revanche, noter des masses d'exemples où il faut leur conférer le rôle de voyelles. Cela n'a rien d'étonnant, les sons *i* et *u* passant souvent à l'état de demi-voyelles, dans d'autres idiomes, bien qu'ils soient *dès l'origine* plutôt des voyelles que des consonnes. Selon mon expérience,  est

toujours voyelle en égyptien, et je me rencontre, à ce sujet, avec les Lepsius, les Le Page Renouf et encore d'autres maîtres de notre science. De même, je maintiens toujours que — est une voyelle. Je demande à avoir des preuves en faveur de la thèse de l'auteur que voici: »In the New Kingdom it was weakened, probably owing to the fact that the sound was unpronounceable to some of the mixed population. It was quite lost during the Greco-Roman period» — que d'ailleurs je trouve être une hypothèse de la dernière hardiesse.

L'auteur rend plus loin compte du »previous work on egyptian hieroglyphs», compte rendu lequel semble aboutir à l'assertion que la liste d'hiéroglyphes d'Erman est la seule qu'il vaille la peine d'employer. Est-ce que l'auteur n'est pas ici un peu trop porté à se laisser inspirer par des sentiments personnels? Après avoir examiné, plus d'une fois, la liste d'Erman, nous sommes arrivé à la constatation quelle n'est nullement supérieure

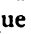
à celle, parue 20 ans plus tôt, de Brugsch, si l'on tient compte de la longue espace de temps qui sépare les deux. La liste de Brugsch est, selon nous, la seule des listes d'hieroglyphes qui soit toujours indispensable au vrai égyptologue, comme elle est la plus complète qui existe. Il ne fallait point oublier ces faits, quand on sait que Brugsch a consigné, dans sa liste, un masse de lectures ptolémaïques ou récentes dont la découverte est due à la pénétration de ce grand savant. Nous apprécions d'ailleurs hautement les mérites de M. Erman, mais nous tenons encore plus à la justice. *Amicus Plato, magis amica veritas.*

En parlant de l'histoire de l'emploi des signes hiéroglyphiques, l'auteur (p. 3) fait remarquer que la valeur idéographique est souvent transférée d'une manière étrange et peu attendue, »e. g. when , a pond, or a vessel containing liquid, is taken as the symbol of womanhood», assertion qui est fautive, puisque ce dernier symbole a cette forme-ci , ce qui ne représente aucunement un »étang», mais simplement la *vulve* féminine. M. Griffith veut-il une preuve absolument indiscutable en faveur de mon dire, je le renvoie au déterminatif du groupe *nek*, *Pyramide d'Ounas*, l. 181.

Je ne puis croire non plus que »Apparently , the ce-rastes, was a symbol for father». Selon moi, le  de 

»père» est purement phonétique. C'est là simplement le suffixe pronominal *f*, qui s'emploie si souvent après le mot »père», dans des combinaisons comme »vengeur de son père» etc., qu'on a fini par le regarder comme une partie du mot même. La confusion a du reste été facilitée par l'habitude de parler à la troisième personne d'un dieu, en le nommant telle fois *son père*, une autre fois uniquement »père» sans suffixe possessif. [Cfr des expressions comme »le père Ammon», à côté de »son père Ammon», dans des phrases où le sujet est à la troisième personne.] Quand l'auteur (p. 4) se prononce de la sorte »In the . . . language spoken by the Egyptians the root of each word lay in consonants», il affirme par là nettement sa dépendance de l'école de Berlin. Dans ces circonstances, il n'y aurait pas, dans cette langue, de mots commençants par une voyelle, bien qu'il soit absolument certain que l'égyptien en a eu en masse. En touchant les voyelles, il est curieux de constater p. ex. que, si l'on adopte le système préconisé par l'auteur d'accord avec les Berlinoïses, les interjections employées dans toutes les langues, telles que *ha! o! ja!*, n'existeront pas en égyptien, raison capitale — quoique nullement exceptionnelle — à citer contre l'opportunité de ce système.




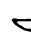
L'étymologie du mot *neb* »seigneur», suivant laquelle (p. 4) ce dernier signifierait originellement »the holder» comme déri-



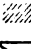

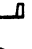

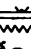

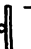


vant de *neb* »hold», me paraît inadmissible, le dictionnaire ne donnant aucun radical *neb* »hold». Le fait que  signifie »panier», n'autorise nullement à conférer à la racine *neb* le sens »contenir», *hold*. Car les noms des choses ne sont pas étymologiquement des définitions de leur emploi. Le verbe égyptien *neb* signifie fort bien selon Brugsch (III, p. 747) »bilden, formen, bauen», et cette explication montre que *neb* »panier» dénote littéralement »ce qui a été formé, composé» (cfr *σπορίς* = *sporta*, tous deux dérivés d'une racine ayant le sens »winden», CURTIUS, *Griech. Etymologie*. Vierte Aufl., p. 705).


L'affirmation que voici »The use of determinatives is found to decrease the further one goes back into antiquity» et les conséquences déduites (p. 5) de cette thèse me semblent également inadmissibles. Nous avons trop peu de spécimens datant de l'époque la plus réculée pour pouvoir nous fier absolument à leur témoignage, et les textes des pyramides nous montrent que, de bonne heure, on a employé, d'une manière presque illimitée, les déterminatifs.

L'auteur nous enseigne (p. 6) que »the word-sign alone is made to stand for a derived form with a strong 'consonant».

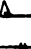


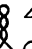

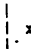
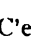

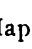
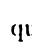
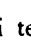
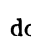
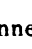
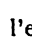
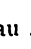
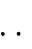
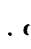


A ce sujet, il cite le préfixe  »as when ,   

hnk, stands for     *mhnk* in a certain title (SETHE, *A. Z.* 1893, p. 99)». Mais cette thèse est incorrecte. Examinons l'exemple emprunté à l'article de M. Sethe, et qui a la teneur suivante:

           »sein *mhnk*, der

ihm dies sein Grab gemalt hat», selon la traduction de M. Sethe. Pour ma part, je préfère traduire ici: »C'est son *hnk* qui lui a peint son tombeau», en renvoyant aux nombreux cas où  joue le rôle d'adverbe. Cfr à ce sujet PIEHL dans le *Recueil II*,

p. 125:             


                   »C'est Hapi qui te donne l'eau c'est Hathor qui te donne la bière» etc., où la construction est identique à celle de l'exemple emprunté à M. Sethe; par conséquent, il faut modifier et rectifier l'acception de cet égyptologue, quant à ce point spécial.




L'auteur nous semble quelquefois aller trop loin dans son appréciation des témoignages de haute antiquité, comparés à


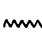


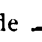
ceux d'époques plus récentes [voir pages 7, 8]. Il est bon de réserver toujours un certain espace au local, si l'on veut être parfaitement juste. La tradition a telle fois une ténacité extraordinaire, et particulièrement en Egypte il faut s'en souvenir. C'est pourquoi il arrive et est arrivé que des monuments assez jeunes, provenant de certains endroits éloignés des centres préférés, contiennent des formes archaïques qu'on trouve rarement sur les monuments les plus anciens.

Cela dit, nous passons à l'examen du chapitre II de l'ouvrage, chapitre qui parle des »Hieroglyphs collected by the Archæological Survey«. L'auteur nous donne ici d'abord des renseignements relatifs aux sources des fac-similes reproduits dans son livre. Nous voyons par là que les planches I—IV représentent des hiéroglyphes empruntés au temple de Deir-el-Baheri, les planches V—VI des hiéroglyphes copiés dans le tombeau de *Paheri* d'El-Kab. Les planches VII—IX reproduisent des signes peints tirés du tombeau de *Thothotep* à El Berscheh. Il suit de là que la majeure partie des planches donnent des formes appartenant à l'époque de la XVIII^e dynastie, tandis que le reste en renvoie à la XII^e dynastie comme origine. Il faut d'ailleurs rappeler que *Beni Hasan* I et III¹, publiés antérieurement par *the Archæological Survey*, dans beaucoup de cas, ont servi à l'auteur de points de comparaison.

Nous entreprendrons maintenant l'examen de certains points de la »discussion of the signs in natural groups« (p. 11 et suiv.), où nous croyons devoir essayer de modifier ou souligner les appréc-

ciations de l'auteur. —  est décrit comme »Man seated on the ground in the usual attitude i. e. kneeling on one knee« etc. Pour ma part, je crois que l'homme ici est assis »les jambes repliées sous lui et posées à plat« justement comme le scribe accroupi du Louvre (voir MASPERO, *L'archéologie égyptienne*, p. 206, 207). Si l'opinion de M. Griffith était exacte, il fallait que les jambes





de  fussent disposées p. ex. comme celles du signe  ou comme celles de .

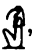


 — En énumérant (p. 11) les valeurs récentes de ce signe, l'auteur oublie celles de , de , de  et de , toutes très fréquentes.



∅ — Ce signe est fort bien dit être (p. 12) »det. of all actions of the nose«, et parmi celles-là, il ne faut pas seulement

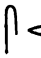
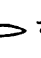




¹ Voir le compte rendu consacré par nous à ce volume, *Sphinx* II, pp. 33—36.

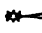
compter, avec l'auteur, »smelling, breathing, kissing» — mais encore toutes les notions désignant *joie, colère* etc., des sentiments de ce dernier ordre s'exprimant *visiblement* par le mouvement

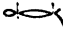
des narines. — . La lecture de ce signe est plutôt   [voir mon *Dictionnaire du Papyrus Harris N° 1*, p. 2], d'où dérive, par chute régulière du *r* final, la forme  [PIEHL, *Proceedings* Juin 1891, p. 574].



En parlant (p. 13) du signe , l'auteur dit: »This raises the question whether the early Egyptians did not conceive of the god as existing in this form». Nous croyons néanmoins devoir persister dans l'acception que nous avons soutenue ailleurs (*Sphinx* II, p. 44), à savoir que , , et d'autres signes analogues, dérivent de ce que, les dieux étant souvent représentés, dans les drames divins, par leurs prêtres revêtus des caractéristiques divins, on a fini par reproduire les prêtres au lieu des dieux eux-mêmes.




 Il y a (p. 15) pour ce signe une explication, suivant laquelle il représenterait »the muscular life, the energy and activity of man», puisque »the human arms, hands, and fingers are the members of the body which carry out the most intelligent and intricate promptings of will and desire». Pour ma part, je présume que la raison de ce que le *ka* a été représenté au moyen du signe , c'est qu'on l'ait imaginé originairement *sans tête*. En effet, le petit être qui sur la tête porte notre signe tient toujours à la main un bâton *surmonté d'une tête*. D'ailleurs, je pense que, si l'on s'est contenté de reproduire seulement les bras et les épaules, en omettant le reste du tronc humain, cela tient à ce que, dans le dessin du *ka*, on a appliqué les mêmes principes qui, par rapport à d'autres représentations de l'homme, nous sont connus, p. ex. grâce aux textes des pyramides [voir BRUGSCH, *Zeitschrift* 1881, page 8, pour des exemples de cette particularité].


L'équivalent du copte *ecoor* n'est point    *ser*, mais plutôt    [BRUGSCH, *Wörterb.* IV, p. 1163].





 Ce signe est dit (p. 18) représenter »the teats and other sexual parts on the belly of an animal». Pour ma part, j'ai toujours cru que notre signe représente une *broche*.



. Au sujet de ce signe, il est dit que »Loret has studied the sign and its uses, *Rec. de Trav.* XI» (p. 19); mais il aurait été juste de ne pas passer sous silence l'article des *Proceedings* (XII, pp. 374—379 et 433—439) que nous avons publié à propos de la dite étude de Loret, qui nous a paru, et nous paraît toujours, foncièrement inexacte.


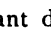

A propos de l'assertion (p. 19) suivante: »adjectives in  derived from fem. substantives in », nous maintenons toujours l'avis contraire que nous avons formulé ailleurs. Voir p. ex. *Sphinx* II, p. 127.

La thèse que  est »never wordsign for  » (p. 20) *épervier*, est inexacte, les textes des basses époques offrant des cas innombrables où le signe en question est à lire *bāk*.







Il m'est impossible d'admettre que le nom  du dieu Thoth dérive de celui d'*Hermopolis* de la Basse Egypte, et que le dit nom de dieu signifie par conséquent »l'habitant d'Hermopolis». A mon sens, l'explication fournie à ce sujet par NAVILLE [*Zeitschrift* 1877, p. 28] doit être maintenue.


La correction  que propose l'auteur (p. 22) pour la lecture  d'Erman du nom de l'interlocuteur du »Lebensmüden», nous sourit d'autant plus que, dès le commencement, nous avons soupçonné qu'il fallait modifier dans ce sens l'acception de notre collègue de Berlin. Cette acception nous a paru d'autant plus hasardée que, en général, les textes confèrent à  le rôle attribué dans le »Lebensmüde» à .



A propos des remarques énoncées (p. 23) concernant  »fils», il est bon de relever qu'on en rencontre quelquefois la variante  [PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Prem. Série, I, pl. XIX, l. 6 et pl. XX, l. 5].






Pour la lecture du groupe , consultez *Sphinx* II, p. 190, où des raisons très fortes ont été invoquées en faveur de la traduction »sa montagne», que M. Griffith (p. 24), à tort, veut écarter. L'effort du même savant de conférer à  de 


le sens de »serpent», se montre vain, devant les exemples de BRUGSCH (*Dict. Geogr.*, p. 6 et suiv.).


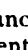
  *ât neter* »divine father», as the name or description of a kind of clothing» (p. 25), est à remplacer par *âtemâ* »étouffe rouge» [BRUGSCH, *Wörterbuch* V, p. 172]. La variante  qu'offre *Pepi II* pour l'expression citée est fort curieuse, à moins qu'elle ne soit fautive. Malheureusement, la collation de M. LANGE ne comprend pas les textes de *Pepi II*. — Le pluriel  n'est pas une preuve en faveur du rôle de  en qualité de déterminatif, la forme , pluriel de *t'efa*, »abondance», étant connue de longue date.



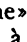

 — Sans contester que ce signe ne représente quelquefois »A bivalve shell of variable form» (p. 25), il nous semble néanmoins certain que, dans la lecture *χα*, il reproduit une feuille de lotus. Nous avons ici sans doute un des nombreux cas où des signes d'origine différente se sont confondus.

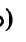
 (p. 26) est dit »to represent the first sprout from a root or seed with a bud (!) at the side». Je crois que c'est là tout simplement un morceau de bois (branche d'arbre?) courbé par en haut et muni d'une entaille (= le »bud» de M. Griffith). En d'autres termes, je vois en notre signe la taille des Egyptiens, destinée originellement à servir de calendrier. La variante  — à quatre entailles — de notre signe appuie fortement notre acception.



Le groupe   (p. 26), que l'auteur a transcrit d'après le *Sign. Pap.*, me semble douteux. Je préfère le lire  , mot qui se trouve déjà au Dictionnaire, tout en faisant observer que le papyrus en question ne paraît renfermer aucun autre exemple de  = *gem*.

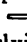

 (p. 27) »Three curiously-shaped bands, apparently garlands, strings or chains of white flowers tied together at the top» — explication qui me paraît inadmissible. Dans la *Zeit-*


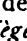
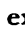
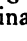

schrift (1887, p. 44), j'ai montré que  a été dérivé, par abréviation, du signe représentant une femme dont la délivrance est imminente. Les trois barres d'en haut rappellent d'une manière bizarre celles du signe , ressemblance qui n'est peut-être pas fortuite. Mon explication est fortement corroborée par les sens «mettre au monde», «enfanter» du groupe *mes*.





En parlant du déterminatif de temps , particulier à la XII^e dynastie, l'auteur ajoute la remarque que voici: «with the geographical det. , as indicating limited time». Pour ma part, je regarde ce dernier signe comme identique à la barre (1), les textes de la XII^e dynastie attribuant volontiers au signe  la forme de celui de . Voir p. ex. la stèle C 3 du Louvre, que Maspero [*Mélanges d'Archéologie*, p. 221] avait grossièrement mésinterprété, faute de connaissance de cette particularité graphique.

Parmi les valeurs idéographiques de l'étoile  (p. 30) il aurait fallu introduire celle de «tirer, traîner», qui se voit notamment aux textes des pyramides.

Au sujet de la nouvelle lecture *men* du signe  du groupe  (p. 31), je rappelle que cette constatation avait été d'abord faite par *Sphinx* (II, p. 190) qu'il aurait donc fallu citer.




 «Often , with three grains, indicating the sand underlying the alluvium» (p. 32), thèse quelque peu doctrinaire. A mon sens, «les trois grains» déterminent toutes les notions désignant des choses qui se broient, qu'il s'agisse de sable ou d'autres choses pulvérisables.


 Ce signe est décrit (p. 32) comme un «Mound of earth (not desert) natural or artificial». Je préfère y voir une *espèce de siège* ou d'escabeau en forme d'escalier ou de terre. En examinant les textes hiéroglyphiques de la belle époque, on trouvera comme déterminatif des noms d'embarcations  en échange de , ce qui montre que  représente le siège (souvent en forme de ) qui occupe le centre de certaines barques.

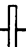


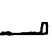



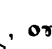
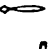
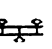
Pour l'histoire de  (p. 32), il est bon de consulter mon article dans les *Actes du Congrès du Genève* (IV, p. 136), d'où il résulte que, vers les basses époques, le groupe en question s'est lu *kek*. —   . Toute l'explication fournie (p. 34)


pour ce groupe me paraît inadmissible. Le radical *ba* signifiant, selon moi, «monter, élever», le groupe en question se traduit



»le soulevé, ce qui a été élevé», désignation excellente pour le ciel que Schou soutient de ses deux bras.



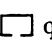








 »Rectangular enclosure wall with battlements, usually represented as very narrow» (p. 34). Cette explication me paraît erronée. En consultant le signe , on trouve de suite qu'il est impossible de voir en  une enceinte, c'est plutôt un pan de mur *debout*, les barres horizontales des deux côtés représentant des briques qui restent attachées à la maçonnerie.

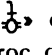

 »Plan of rectangular enclosure, without battlements, but with small building in the corner» (p. 35). Je me refuse à admettre la partie en italique de cette affirmation. »The small building in the corner» est pour moi tout simplement une porte. Les développements présentés par Maspero, pour faire de notre signe un édifice analogue à celui de *Schounet-es-Zebib*, ne m'ont pas convaincu.

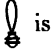




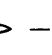
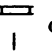
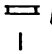
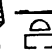
Le rapprochement que fait l'auteur (p. 37) de    avec le copte $\sigma\tau\omega\mu$ *manducare* ne me sourit pas. Comme équivalents de ce dernier je regarde l'ancien    Cfr $\sigma\tau\acute{\epsilon}c =$  , $\sigma\tau\omega =$   etc.


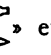


 »Group of stoppered *hes*-vases, tree or four in number, the ends of a cloth hanging over the shoulders» (p. 39). Je pense que le »cloth hanging over the shoulders» se réduit à être les contours généraux du porte-vases qui renferme, en général, les quatre vases *hes*. [Pour l'original de la représentation des quatre vases placés dans leur porte-vases, consultez p. ex E. BRUGSCH et G. MASPERO, *La trouvaille de Deir-el-Baheri* pl. 16]. L'étymologie

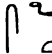
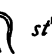
fournie par M. Griffith pour $\chi\epsilon\tau$ — lecture du signe  — suivant laquelle étymologie le groupe aurait eu son nom, parce que »The first operation in the ceremonial feasts of the »table of offerings», and probably in all such religious ceremonies, was the washing of the table with the four *hes*-vases of water», ne me semble nullement assurée, surtout comme il est plus naturel de chercher dans l'élégance de  l'explication de son nom »le principal». D'ailleurs, les vases s'appelèrent *hes*, non pas $\chi\epsilon\tau$.



Les variantes de    que (p. 40) M. Griffith m'attribue (suivant la *Zeitschrift* 1887, p. 33) à savoir   ,  , sont inexactement reproduites par lui. Il aurait fallu imprimer  , ; d'ailleurs, les lectures exactes de *B. H.* I, II, 193, 204, 215 [voir *Beni-Hasan* I, pp. 65, 66], mentionnées par l'auteur à cette occasion, sont dues à moi, bien que ce dernier ouvrage, qui a profité de ma découverte, n'en souffle pas mot.





P. 40. »The teat or feeder(?) of the milk vase  est selon moi simplement un bouchon muni en haut d'un croc qui permettait de suspendre le vase, de même qu'on a fait pour le signe .





La thèse »The value of  is   (p. 40), est assurément inexacte. Au moins, nous ne connaissons aucune preuve irréfragable en faveur de cette équation. La présence de la locution    — que l'auteur lit *mer* — aux textes des pyramides, montre seulement que *mā* se construit avec *r*, à l'instar d'autres groupes signifiant »ressembler, semblable» etc. Pour la lecture de  dans des mots comme   etc., voir PIEHL dans le *Recueil* II, p. 31, DE HORRACK dans les *Proceedings* XVI, p. 142 etc.

Lorsque M. Griffith (p. 41) examine le »Word-sign for   » et (en citant l'article du *Recueil* XVIII, p. 205) ajoute: »It is opposed to   s'*d*, »fatted up», in the case of birds», il aurait été simple justice de citer, à la fois, l'article des *Proceedings* (XII, p. 376), où l'auteur du *Recueil* XVIII, p. 205 a puisé, sans en faire mention, son observation relative à l'équation $\text{𓆎} \text{𓆏} = \text{𓆐}$, $\text{𓆑} \text{𓆒} = \text{𓆓}$, $\text{𓆔} \text{𓆕} = \text{𓆖}$, *crassus, pinguis, obesus* = *gras*.

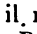



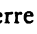



P. 43, l'auteur lit   s'*t* le groupe $\text{𓆗} \text{𓆘}$. Je demande à avoir des preuves de cette lecture, BRUGSCH (*Wörterb.* VII, p. 1124) lisant, non sans cause, notre groupe *seš-et*.


Plus bas de la même page, il y a : »Note that in *Pyr.* there is frequently found a verb  *b'*, meaning »to possess soul-power», »to be as a soul». J'ai fait remarquer ailleurs qui le dit verbe (*Proceedings XX*, p. 323, note) signifie »lever, élever, s'élever», d'où dérive pour l'âme le nom de *ba* qui signifie littéralement »celui qui se lève, s'élève» (comme un oiseau). En effet, les Egyptiens regardaient l'âme comme un véritable oiseau. Quand cet oiseau se présente à tête humaine, je m'explique cette particularité comme éclaircissant en partie le fait étrange, relevé ci-dessus (p. 50), que le *ka* originairement était dépourvu de tête. Pour moi, il n'est donc pas admissible que l'opinion de l'auteur : »it is clear that  — is only used for the soul by phon. trans.» (p. 43) soit exacte.

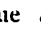
 représente, selon M. Griffith. »tread-line, curved down to show its flexibility». Pour ma part, j'ai une opinion différente, dans la matière. Elle s'appuie en partie sur l'autorité de Lepsius, qui a placé notre signe sous la rubrique »Hausgeräthe (Sitze Tische, Kasten, Gestelle)», dans le catalogue Theinhardt. En effet, je crois que notre signe forme le derrière du siège , d'où je m'explique sa valeur *s*, dérivée sans doute de *sa*, »dos, dossier». Pour faire comprendre entièrement mon idée, je renvoie p. ex. à l'image d'Osiris assis sur son siège, représentée dans MARIETTE, *Mon. Divers*, Pl. 61. Cette dernière représentation nous montre le signe  dans le rôle de bout d'un tapis tendu sur le siège et s'abattant par derrière. Ce thème très simple et très naturel a fini par amener une modification du dessin original du siège. Jusqu'à preuve absolue du contraire je regarderai cette acception du signe  comme admissible. En tous cas, elle est parfaitement égyptienne, quant à une certaine époque de l'histoire du pays.

 Ce signe par l'auteur (p. 46), est lu  . J'avoue ne pas croire du tout à cette équation. Au contraire, je tiens plus que jamais à »the supposed value  » que M. Griffith conteste pour l'Ancien Empire. [*Proceedings XX*, p. 226.]



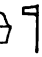

○ Ce signe pour moi représente un anneau ou bague en terre cuite émaillée. C'est pourquoi la couleur en est verte.




△ Ce signe est toujours décrit par l'auteur comme représentant »a drillcap« (p. 49), bien que nous ayons contesté, non sans raison, l'exactitude de cette thèse. Je maintiens constamment que notre signe est une »motte de terre«. Originellement peint en noir comme , il revêt plus tard comme celui-ci la couleur bleue ou verte (cfr BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. 22). Dans ces circonstances (et surtout puisqu'il y a des signes comme , , il me semble absolument indiscutable que △ ne peut être »a drillcap«. — Il y aurait peut-être une troisième possibilité, celle d'y voir le pommeau du poignard . Il est étonnant qu'on n'ait pas pensé à cette solution. La lecture *t* du signe △, je la dérive du mot *ta* »terre«, écrit régulièrement . Comme origine de ce dernier mot je regarde le verbe  »cuire, chauffer«, d'après l'analogie offerte p. ex. par *terra* par rapport à *torreo*. Evidemment  »terre« et  »pain« sont pour moi des mots d'affinité étroite. L'étymologie proposée à cette occasion par M. Griffith me paraît inadmissible.

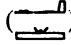
P. 52. » is a barbarous form« — thèse qui mérite d'être rapprochée de celle de DE ROUGÉ (*Chrest.* I, p. 82), suivant laquelle le signe en question représente »l'oiseau appelant«.


La supposition que *o* a été confondu avec  »in the value *jen*, *jeur*« (p. 53) — »owing to their identical forms in hieratic« — repose en premier lieu sur *Sphinx* II, p. 34, non pas sur *Kah. Pap.*, I, l. 8, comme le dit l'auteur.

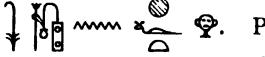

Il m'est impossible d'accepter la critique adressée (p. 54) à l'article de la *Zeitschrift* 1893, p. 1. Nous avons rarement lu une démonstration aussi convaincante que celle de l'auteur de ce dernier article. J'adopte donc, malgré la critique de M. Griffith, l'avis soutenu par M. Borchardt pour la reconstitution de la table d'offrandes.

Le signe  n'est guère *ât*. Il est au moins inexact de parler de »its homophony with  in « (p. 55), car ce dernier groupe a fréquemment pour variante .

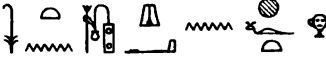
P. 55. »The supposed value   'n« (du signe ) »is entirely wrong; it is due to a misreading of the title *sšw* (?)

« *n stn*, »scribe of the account () of the king». Cette thèse repose essentiellement sur les observations de BRUGSCH (*Wörterbuch* V, p. 230). Ayant pourtant recueilli certains faits qui semblent étayer la lecture *an* pour notre signe, je crois à propos de les donner maintenant. C'est d'abord le passage de texte que

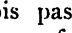
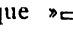
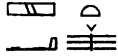
voici:  [STERN dans la *Zeitschrift* 1874, *Tafel* II, l. 17], forme tautologique du titre fréquent

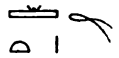
. Puis, on peut consulter *Pap. Anastasi* IV, 13, 6, où il y a , où sans doute Δ aurait été plus correct (*Proceedings* XIV, p. 136) mais ce qui


montre néanmoins qu'on avait l'habitude de lire notre signe *an*.


Finalement, je citerai les «variantes»: 

[*Recueil* VII, p. 183],  [Recueil IV, p. 134 et

PIEHL dans la *Zeitschrift* 1888, p. 111]. Dans ces circonstances, je ne crois pas que « also in O. K. is to be read , as the name of papyrus or writing, especially of an account or register». — Pour  des Textes des *Pyramides*, que M.

Griffith regarde comme variante du mot , je renvoie à mon mémoire des *Proceedings* XX, page 316, d'où il s'ensuit que la dite équation devient inadmissible.

 Il aurait fallu énumérer (p. 56), parmi les lectures de ce signe, celle de *nefer*.

 Ce sceptre est dit avoir (p. 59) «canine head». Mais je penche plutôt à y voir une tête d'oiseau. Pendant mes visites répétées dans l'ouest de Thèbes, en 1883 et 1884, j'ai, bien des fois, demandé à des indigènes leur opinion à cet égard. Ils ont toujours maintenu qu'il fallait chercher l'original dans un oiseau appelé *Abou-l-Houdhoud*, un de ces volatiles qui aiment à accompagner les touristes dans leurs excursions d'hiver à travers les champs ondoyants de l'ouest thébain.

L'explication fournie (p. 60) pour les noms de l'amulette dit *kf psš* ou *psš kf*: «which may mean respectively »dividing of the united» and »uniting of the divided» me semble inadmissible. «La queue fendue» et «celle qui a la queue fendue» ce sont,

selon moi, les traductions des deux noms de l'amulette »la queue fourchue». Je ne connais aucune preuve en faveur d'un sens »united, uniter» du radical *psš*.

✠ Ce signe, représentant l'Orient, est à mon avis une flamme allumée sur une espèce d'autel. Cette opinion se voit déjà chez DE ROUGÉ (*Chrest.*, I, p. 67), et je ne vois aucun motif de l'abandonner actuellement.

↓ Ce signe, apparenté à ↓, représente celui-ci¹ enfoncé dans une motte de terre (voir ci-devant, page 57). C'est pourquoi je trouve la qualification de »barbarous» (p. 62) que lui a conférée M. Griffith, moins acceptable.

☞ La lecture *šms* de ce signe n'a été connue que grâce aux pyramides. Les articles de Pierret, d'Erman, de Levy, que M. Griffith (p. 62) cite en faveur de cette lecture, bâtie sur la stèle publiée dans les *Inscr. Hiérogl.* de DE ROUGÉ (pl. 2), sont inexactes dans leurs appréciations, puisque j'ai, déjà en 1880 [*Recueil* II, p. 126] montré que le passage de texte en question est fautif. Cfr DARESSY, *Recueil* XIV, p. 21, n. 1.

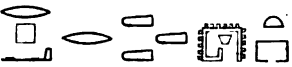
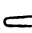
☉ L'explication de ce signe doit se faire, eu égard à la forme ☉. Cette dernière représente un objet d'où coule une matière liquide. Par conséquent, il est inadmissible de vouloir y voir »a packet» (p. 63). Il est plus vraisemblable qu'il représente »a gland», identification également admise par l'auteur. La lecture *ut*, qu'on attribue à ce signe, signifie sans doute »celui qui fait sortir, jette», désignation très appropriée à une glande. Je me demande si, à la rigueur, notre signe ne pouvait représenter un fruit plein de suc et muni d'une pelure épaisse — p. ex. comme le melon ou la pastèque — auquel cas on serait autorisé à attribuer quelquefois à ☉ la valeur idéographique de »boite, paquet», etc.

☞ La traduction littérale, »that which belongs to a god», i. e. »the necropolis», préconisée pour ce signe par M. Griffith (p. 64) ne me paraît guère heureuse. Il me semble préférable de l'expliquer »le dessous du Dieu» (· Osiris ou Anoubis). Phonétiquement écrit *χert* (au fém.) *neter*, le groupe en question forme une excellente antithèse de ☉ »le ciel».

Le signe rare, reproduit sous le numéro 36, me paraît une variante de ☉, que je lis *àteb*. C'est le même qui se voit dans

¹ La vraie forme de ce signe manquant à l'imprimerie, il a fallu lui trouver un succédané.

le titre de fonctionnaire *her ateb* (BRUGSCH, *Wörterb.* VI, p. 831) qui est, à la fois, une qualification du dieu Schou. A mon avis,

le titre  signifie »le prince, attaché aux districts de la salle *usext*» (= la terre!); selon M. Griffith (p. 64) il faudrait le traduire plutôt: »*erpa* who attends to the  ceremonials in the courtyard».

Des remarques qui précèdent il résulte que nous différons, en bien des cas, des avis soutenus par l'excellent auteur. Mais la matière n'est pas du nombre de celles où il soit facile de s'entendre de suite sur tous les points en litige. L'ouvrage de M. Griffith offre la particularité d'être en quelque manière le premier guide sur un terrain peu exploré, raison suffisante de lui exprimer notre reconnaissance de sa belle et très utile entreprise, qui présente d'ailleurs une masse d'observations de haut intérêt, souvent parfaitement originales et dues à la fois à lui.

Il faut souhaiter que les inscriptions multicolores des tombeaux d'Égypte soient dépouillées suivant le procédé adopté et employé dans cet ouvrage, qui montre, par les jolies planches l'accompagnant, comment on peut enrôler fructueusement des profanes au service de notre science.

Karl Piehl.

La mention du même appareil d'inhalation au Papyrus Ebers et dans Hippocrate.

Dans le *Papyrus Ebers* nous lisons:

LIV, 10. »Autre. Remède contre angine dans le corps»¹.

LIV, 18—LV, 1: »Autre:

Fut-àb (solatium animi),

Meni,

Herbe *Aam*,

broyer en une seule masse. Apporte d'abord sept pierres, chauffe-les au feu; apporte l'une d'elles; mets ensuite de ces drogues sur elle; couvre cela avec un vase nouveau, perfores-en le fond, adapte un roseau creux dans ce trou, place la bouche sur le roseau pour que tu attires sa vapeur. (Fais) également avec les six pierres; enfin mange après cela quelque chose de gras: ou de la viande grasse ou de l'huile.»

Dans Hippocrates, *Περὶ Νοσῶν*, nous lisons ce qui suit:

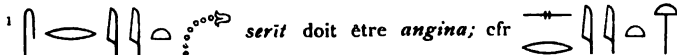
II, 26. »Angine² Vinaigre, nitre, origan et graine de cardamine, le tout broyé, avec autant de vinaigre que d'eau, avec addition d'un peu d'huile; on laisse macérer, puis on verse dans un vase, on met un couvercle qu'on enveloppe, on perce le couvercle, on y adapte un roseau creux, alors on place l'appareil sur des charbons³, et on chauffe; quand la vapeur monte par le roseau, le malade, ouvrant la bouche, l'attire»

II, 27: »Quand il (le malade) commence à prendre des aliments solides, il les prendra très-gras et très-salés»⁴.

La description que le livre Hippocratique nous donne de l'appareil d'inhalation semble être faite d'après celle du Papyrus Ebers. La ressemblance, même dans les détails, est trop grande pour être fortuite.

Christiania, le 14 mars 1899.

J. Lieblein.

 serit doit être *angina*; cfr

**éventail*». STERN traduit *nausea*; mais le traitement prouve que nous avons ici à faire avec *angina*.

¹ *Κονάγχη*.

² *ἄνθρακας*.

³ J'ai donné la traduction de E. LITTRÉ.

Mélanges.

Désireux de tenir nos lecteurs au courant des progrès de la grande entreprise lexicographique commencée à Berlin, nous constatons que le rapport fait dernièrement par M. Erman à l'Académie des sciences de Berlin contient le résumé que voici du travail accompli: »Im Ganzen sind autographirt 2765 Stellen, gedruckt 2607 Stellen, alphabetisirt 51304 Zettel, eingeordnet 34804 Zettel».

Les découvertes relatives aux âges les plus reculés de l'Égypte ancienne et faites dans les dernières années ont fourni, entre autres, le sujet de deux mémoires fort intéressants, l'un dû à M. J. CAPART, l'autre à M. F. DE BISSING. Celui de M. Capart, intitulé »Notes sur les origines de l'Égypte d'après les fouilles récentes» (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*. Tome IV), donne un compte-rendu à la fois serré et clair du sujet en question. Accompagné, comme il est, de dessins et planches, ce petit mémoire servira avantageusement de guide à quiconque désire s'orienter aux résultats des fouilles récentes d'Égypte, à plus forte raison que l'auteur a eu le soin de doter son ouvrage d'une excellente bibliographie. Nous croyons qu'il a bien réussi à réaliser son but qu'il dit avoir été »uniquement de mettre celui qui aura bien voulu» le »suivre, à même de lire, en pleine connaissance de cause, la nombreuse littérature que les fouilles récentes ont fait naître et qui s'accroît de jour en jour».

Si le mémoire de M. Capart, comme on voit, est essentiellement descriptif, celui de M. von Bissing, qui porte le titre »Les origines de l'Égypte» (Extrait de *L'Anthropologie*), a plutôt le cachet d'une critique. Sous ce rapport, un jugement très sévère, que nous ne pouvons ni ne voulons blâmer, est porté par l'auteur sur les fouilles de M. Amélineau dont »le travail» à Abydos est dit être »presque perdu pour la science». Une pa-

reille rigueur est montrée. — non sans raison — à l'égard de M. Petrie et surtout de M. de Morgan.

La position scientifique qu'occupe l'auteur dans les présents développements nous a paru être celle d'un homme avisé. Cela ressort d'autant plus nettement de son ouvrage que celui-ci s'appuie visiblement sur la méthode saine qu'a inaugurée pour l'histoire d'Égypte Edouard Meyer, le meilleur historien que, selon mon opinion, les égyptologues aient jusqu'ici compté dans leurs rangs. A ceux qui auraient commis l'imprudence de ne pas étudier l'ouvrage historique d'Edouard Meyer, nous recommandons particulièrement la lecture du petit chapitre III du mémoire de M. von Bissing. D'ailleurs, il est juste de dire que la brochure de ce dernier se distingue en général par une connaissance peu commune de la littérature contemporaine qui concerne le sujet traité par lui.

»Apophtegmata patrum boheirisch», mémoire extrait des *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* (Philol.-histor. Klasse. 1899. Heft 1) et dont l'auteur est M. RICHARD PIETSCHMANN. Les textes ici communiqués, qui sont de peu d'étendue, proviennent de deux feuilles de parchemin, conservées à la bibliothèque universitaire de Goettingue, à laquelle elles ont été remises par la veuve de Paul de Lagarde, après la mort de cet éminent coptologue. Les deux fragments datent, selon l'éditeur, du IX^e ou du X^e siècle. La teneur en rappelle celle des *Apophtegmata patrum* que nous connaissons, d'après d'autres textes coptes. M. Pietschmann a été assez heureux de retrouver dans *Rosweyd* une version latine fort analogue au récit de l'un de nos deux fragments.

Quant à la manière dont les textes ont été publiés, elle est la plupart du temps très satisfaisante. Une faute d'impression: $\pi\rho\epsilon\lambda\lambda\omicron$, au lieu de $\pi\iota\sigma\epsilon\lambda\lambda\omicron$, est à signaler, p. 38 (l. 6 du texte). — P. 40, l. 28, l'auteur a voulu, à tort, remplacer $\kappa\epsilon$ par $\pi\epsilon$, dans l'expression $\epsilon\pi\alpha\kappa\omega\tau\ \mu\mu\alpha\tau\ \alpha\pi\ \kappa\epsilon$, $\alpha\lambda\lambda\alpha\ \alpha\sigma\kappa\eta\eta\ \epsilon\sigma\tau\omega\upsilon\ \epsilon\psi\eta\ \pi\alpha\varsigma\ \epsilon\theta\omicron\lambda\ \tau\alpha\iota$.» Il n'y construira pas, mais il désire déjà de s'en aller de cette place.» Je ne comprends point ce que ferait ici $\pi\epsilon$ pour $\kappa\epsilon$, les grammaires n'autorisant d'ailleurs aucunement un pareil emploi de la copule; $\kappa\epsilon$ est certainement correct, ce qui se déduit p. ex. de ce passage-ci: $\pi\uparrow\ \pi\alpha\mu\omicron\tau\ \alpha\pi\ \kappa\epsilon$ (sic) $\alpha\lambda\lambda\alpha\ \uparrow\pi\alpha\omega\pi\delta$ »je ne mourrai certainement pas, mais je vivrai» (*Journal Asiatique* IX, 1887, p. 134).


La traduction fournie par M. Pietschmann est en général réussie. Un méchant *lapsus* s'est pourtant glissé dans l'explication (p. 43) »ein Haus wird er dort nicht bauen» pour le copte $\kappa\epsilon\ \sigma\theta\eta\iota\ \epsilon\pi\alpha\kappa\omega\tau\ \mu\mu\alpha\tau\ \alpha\pi\ \kappa\epsilon$, car, s'il est vrai que $\sigma\theta\eta\iota$ signifie à lui seul »une maison», ce sens ne peut aucunement


lui être conféré dans la phrase citée. Alors il aurait fallu qu'il y eût dans l'original: ΟΤΗΙ ΓΗΑΚΩΤ ΜΑΡΩ ΜΜΑΤ ΔΠ. En réalité, il y a une particule composée $\chi\epsilon$ ΟΤΗΙ »car», qu'a signalée fort bien STERN dans sa grammaire. — De même (p. 42, l. 5): $\alpha\lambda\lambda\alpha$ πτεγτσαθε ρωγ $\chi\epsilon$ π σασι πιθεν παραθουπ ne signifie guère »er erziehe sich selber mit jeglichem guten Worte» (p. 44), mais plutôt ceci: »qu'il apprenne à sa bouche toutes les bonnes paroles»


Karl Fiehl.

Additions et corrections:



Pages 1-6. Une bonne preuve, en faveur du sens de parenté étroite que nous avons conféré au mot *chenemes*, offre l'expression que voici:

 [Rec. IX, p. 35] "C'est ce qu'a fait pour

lui son *chenemes* qui l'aime" — comparée à celle-ci:  [MARIETTE, Abydos III, p. 348] "C'est ce qu'a fait pour lui son fils qui l'aime".

Page 13. Le signe  aurait du tenir à la patte de devant $\frac{f}{f}$.

Page 15. Il faut effacer les paroles imprimées sous le N° 16 et les remplacer par l'expression suivante:

 [58, l. 18] "dès l'origine", faute effroyable pour 
sep tep.

Viennent de paraître:

- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. . . . 2 M.
- Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. . . . 3 M.
-

Société des Lettres. Société orientale

Le Muséon et la Revue des Religions

Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

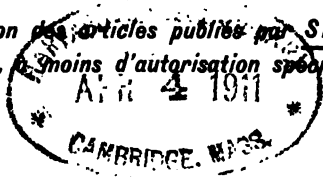
G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tomes VI (réservé)
- Tomes VII VIII — G. MASPERO. Etudes de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



La reproduction des articles publiés par *SPHINX* est formellement interdite, sans d'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. III — Fasc. II




Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNOSTRÖM)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Sommaire

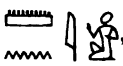

A. Articles de fond:	Page
LEFÉBURE, Le premier roi d'Égypte	65
PIEHL, Sur le sens de  , prétendu pronom indé- fini	82
LEFÉBURE, Le puits d'Abydos	86
PIEHL, Cinquième Série de cinquante quasi-vocables à ex- clure du Dictionnaire Hiéroglyphique	98
SCHWEINFURTH, Thebanische Gräberfunde	103
B. Comptes rendus critiques:	
SPIEGELBERG, WILH., Zwei Beiträge zur Geschichte und Topo- graphie der Thebanischen Necropolis [Karl Piehl] . . .	108
Ausführliches Verzeichnis der Aegyptischen Alterthümer und Gipsabgüsse. Herausgegeben von der Generalverwal- tung der königl. Museen zu Berlin [Karl Piehl]	110
MASPERO G., Etudes de Mythologie et d'Archéologie égypti- ennes, III [Karl Piehl]	116
— — — — —	
Notices par EUGÈNE LEFÉBURE et KARL PIEHL	125

Le premier roi d'Égypte.

Par E. Lefébure.

I.

S'il faut en croire l'opinion la plus répandue¹, on aurait retrouvé à Négadah la tombe et même les os² de Ménès, le fondateur de la monarchie égyptienne. Cette découverte est trop belle pour ne pas mettre un peu en méfiance, d'autant plus qu'il s'agit d'un personnage qui jusqu'à présent paraissait plutôt légendaire, au même titre que Manou, Minos, Manès³, Mannus⁴, etc.

Son nom même rappelle ceux-là, par une curieuse coïncidence, et il est à remarquer que le papyrus royal de Turin l'écrit  avec le déterminatif de l'homme, qu'il n'emploie pas pour les autres rois: or une des désignations de l'homme en général est , en démotique *menau*, en copte *mine*, *mini*⁵.

Ménès garde en tous cas, dans les traditions qui nous ont été transmises par les Grecs, la figure fabuleuse que les anciens donnaient aux fondateurs d'empires. On lui faisait honneur d'institutions, de prouesses et de découvertes qui n'ont pu être l'oeuvre d'un seul homme. Hérodote, suivi en

¹ GRIFFITH, *Archæological Report*, 1897-1898, p. 25.

² DE MORGAN, *Tombeau royal de Négadah*, p. 158-9.

³ HÉRODOTE, IV, 45.

⁴ Tacite, *Mœurs des Germains*, 2.

⁵ BRUGSCH, *Woerterbuch*, p. 639.

cela par Josèphe ¹, le représente comme l'unique auteur des travaux immenses qu'exigea la construction de Memphis. Selon Diodore, qui appelle le premier législateur égyptien Mnèvés, «la découverte des fruits comestibles est attribuée par les uns à Isis, par les autres à un ancien roi nommé Menas Après le règne des dieux Menas fut, suivant la tradition, roi d'Égypte; il montra au peuple à révéler les dieux et à leur offrir des sacrifices. Il introduisit l'usage des tables, des lits, des riches tapis, en un mot le luxe et la somptuosité» ². Pline ³ donne pour inventeur des lettres un égyptien nommé Menos, dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître Ménès, et Elien dit que les prêtres rapportaient le choix du taureau, comme animal sacré, au roi Menis ⁴. Manéthon, d'autre part, fait de Ménès un grand administrateur et un grand guerrier. Le même Manéthon raconte qu'il fut emporté à la fin par un hippopotame, *ab hippopotamo genio raptus est*, dit la version latine de la chronique d'Eusèbe, c'est-à-dire qu'il fut emmené dans l'autre monde par une manifestation spéciale du destin, comme Romulus apothéosé dans une tempête.

Pour les Egyptiens le Sort, *shai*, était personnifié par un chien, *sha*, par un serpent, ou par un crocodile, et le crocodile avait pour succédané mythique l'hippopotame ⁵. Diodore, confondant sans doute Ménès avec Mendès (Amene-mhat, le pharaon typique du moyen Empire), rapporte «qu'un ancien roi d'Égypte nommé Menas, étant poursuivi par ses chiens, se réfugia dans le lac Mœris, qu'il fut porté sur le dos d'un crocodile jusqu'au rivage opposé, qu'en mémoire de ce bienfait, il construisit dans le voisinage une ville du nom de

¹ Antiquités judaïques, VIII, 6, 2.

² Diodore, I, 43, 45 et 94, traduction Hoefler.

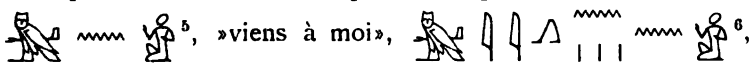
³ VII, 57.

⁴ De natura animalium, XI, 10.

⁵ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 146, XI, l. 3.

Crocodilopolis, et qu'il ordonna aux habitants de vénérer les crocodiles comme des dieux et consacra à leur entretien le lac Moeris»¹. Diodore montre ici le crocodile dans son rôle de bon destin, à l'inverse du conte du Prince prédestiné où le fils du pharaon doit périr par le serpent, le crocodile ou le chien, à l'inverse aussi d'un autre conte attribuant la haine des Egyptiens pour les crocodiles à l'enlèvement, par un de ces animaux, de la fille du bon roi Psammynthos², à l'inverse enfin de l'assertion manéthonienne, que le premier roi de la 9^e dynastie, Achtoès, despote fou, fut tué par un crocodile, le monstre de la salle de Justice, peut-être.

D'après une vieille tradition recueillie par Hérodote³, le fils de Ménès aurait été moins favorisé que son père, car il serait mort prématurément et aurait laissé son nom de Manéros au chant funèbre des Egyptiens. Ce Manéros, célèbre pour avoir été instruit par les mages (ou les Muses?) au dire de l'historien Cléarque cité par Hésychius au mot *Μανέρωσ*, aurait inventé la musique, rapporte Plutarque, qui fait de lui le fils d'un roi phénicien contemporain d'Osiris. Plutarque ajoute que, suivant d'autres, »Manéros n'est point un nom d'homme, mais une espèce de formule usitée dans les festins et dans les fêtes, par laquelle on souhaitait que ces divertissements fussent heureux; car c'est là ce qu'exprime le mot *maneros* qu'ils répètent si souvent dans ces occasions»⁴. Cette opinion pourrait être la vraie: *maneros* correspondrait alors à quelqu'une des formules d'appel ou d'exclamation qui commencent par *ma-n-a*, *ma-nu*, et qui sont fréquentes dans les textes:



¹ I, 89. Cf. MARIETTE, Dendérah, IV, pl. 37, l. 88-89


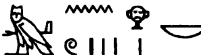
² ELIEN, De natura animalium, X, 21.

³ II, 79. Cf. NYMPHIS, Fragm. Hist. græc., III, p. 14.

⁴ PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 17.

⁵ Texte de la Destruction des hommes, l. 3 et 56.

⁶ PLEYTE et ROSSI, Les papyrus hiéroglyphiques de Turin, pl. 132, l. 8.

»allons, à moi!» ¹, »allons, contem-
plez Horus», ², »à elles ta face», etc.

Mais que Maneros soit une expression ou un nom, le fait de l'avoir rattaché en même temps au règne de Ménéès et à l'invention de la musique n'en atteste pas moins, une fois de plus, le caractère symbolique ou collectif de Ménéès. C'était l'inventeur et le fondateur par excellence, personnifiant à lui seul le travail des vieilles générations, comme le Mizraïm biblique auquel l'assimile le Syncelle, et comme le Memnon oriental à la physionomie duquel il a pu fournir quelques traits. On pourrait donc lui appliquer ce qu'un poète a dit d'un autre civilisateur égyptien, Hermès Trismégiste,

Was he one or many merging
Name and fame in one?³

II.

Il en a presque toujours été ainsi, dans l'antiquité, pour les grands fondateurs et les grands ancêtres qui ne faisaient guère que personnifier des races, des dynasties, des royaumes ou des cités, comme Romulus à Rome. Voilà peut-être, en ce qui concerne le tombeau présumé de Ménéès à Négadah, une première objection: d'autres encore se présentent.

Et d'abord, l'existence même de cette tombe à Négadah. Il semble peu vraisemblable que le fondateur d'un empire dont le centre politique, religieux, artistique et funéraire était alors à Memphis ou près de Memphis, ait eu sa sépulture près de Thèbes.

¹ NAVILLE, Textes du mythe d'Horus, pl. 8, l. 1 et 3.

² DE HORRACK, Les lamentations d'Isis et de Nephthys, p. 3, l. 6.

³ Longfellow, Hermes Trismegistus, January 1882.

Manéthon dit que la première dynastie égyptienne était Thinite, mais les quelques renseignements géographiques qu'il donne sur elle se rapportent tous à la Basse Egypte. Le successeur de Ménès, Athothis¹, éleva les palais royaux de Memphis, et le quatrième roi de la série, Ouénéphès, bâtit les pyramides de Kokhôme, près du Sérapeum². Sous les deux dynasties suivantes, qui précédèrent les constructeurs des grandes pyramides, un gouffre s'ouvrit à Bubaste (Boéthos ou Bôchos, peut-être *Besh* des nouvelles découvertes, premier roi de la seconde dynastie), le culte du boeuf Apis fut établi à Memphis, celui du Mnévis à Héliopolis et celui du bouc à Mendès (Kaiéchos, second roi de la seconde dynastie), enfin, il y eut un soulèvement des Libyens, que la peur d'un phénomène céleste fit rentrer dans l'obéissance (Néchérophès, premier roi de la troisième dynastie).

Hérodote, le seul historien grec qui parle de Ménès avec quelque détail, nous laisse une impression analogue. Il représente le premier roi d'Egypte, Ménès, protégeant par des digues le territoire de Memphis, détournant ou comblant le lit du fleuve, bâtissant Memphis sur le sol arraché au Nil, entourant la ville d'un lac, et y érigeant le «vaste» temple de Ptah³.

Diodore, après avoir placé Ménès à la tête des rois égyptiens, fait cependant fonder Memphis par Uchoreus, fils d'Uchoreus et huitième descendant d'Osymandyas (Ramsès II): mais cet Uchoreus, auteur prétendu de la digue, du lac et des palais memphites, n'est qu'un personnage mythologique, père d'une fille nommée Memphis, qui épousa le Nil et fut mère du roi Ægyptos⁴. Dans un même ordre d'idées, cer-

¹ Cf. ELIEN, *De natura animalium*, XI, 40.

² Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 836, et Mariette, *Mastabas*, p. 15.

³ II, 99.

⁴ I, 51.

tains auteurs de l'antiquité (Aristippe, Eusèbe, Saint Augustin, etc.), crurent que le fondateur de Memphis était Apis, roi d'Argos¹, confondu par eux soit avec le boeuf Apis ou Epa-phos², soit avec le Nil, *Hapi*. Dicéarque prenait aussi le Nil pour un des principaux rois de l'Égypte, bien qu'il le fit régner après Sésostris³.

Le nom d'Uchoreus équivaut au Nenchorée de Pline⁴, fils de Sésostris, qui correspond au Phéron d'Hérodote⁵. Phéron, c'est Pharaon, et, si l'on veut c'est aussi Φιαρο, le Nil, de sorte qu'Eratosthène a pu dire d'un roi de la moyenne époque nommé par lui Phruoro: Φρουροῦ ἦτοι Νεῖλος⁶. Or l'égyptien Neilos dérive d'autant plus vraisemblablement du sémitique Nahar, Nachal, etc. (cf. le Niger), que Pomponius Mela appelle *Nuchul* et Pline *Nilis* ou *Nigris* la source du Nil:⁷ de là Nenchorée et Uchoreus. Uchoreus représentera ainsi, ou bien une personnification du Nil, ou bien une mauvaise traduction du mot Pharaon, Φορρο, confondu avec le nom du Nil Φιαρο, comme dans la chronique de Malala appelant le premier roi d'Égypte *Naracho ceu Pharao*⁸.

L'Uchoreus de Diodore, auquel Lucain devait songer lorsqu'il nommait Achoreus un sage de Memphis⁹, n'a donc pas la moindre consistance historique. C'était purement et simplement le Nil. Il se pourrait encore, à ce propos, que Diodore ou l'auteur qu'il a copié, ait confondu ici Menas, premier roi d'Égypte, avec Melas, le Nil ou Uchoreus, nombre d'écrivains grecs (Stobée, Hésychius et le pseudo-Plutarque

¹ WIEDEMANN, Proceedings of the Society of Biblical Archæology, Mai 1887, The age of Memphis, p. 184 - 190.

² Apollodore, II, 1, 4.

³ C. MUELLER, Fragmenta Historicorum græcorum, II, p. 236.

⁴ XXXVI, 15, 3.

⁵ II, 111.

⁶ Fragmenta hist. græc. II, p. 565.

⁷ POMPONIUS MELA, III, 9, et PLINE, V, 9, 10.

⁸ Fragmenta hist. græc., II, p. 534.

⁹ Pharsale, X.

du traité des Fleuves et des Montagnes), affirmant que le Nil fut d'abord appelé Melas, «le Noir»: cette dernière désignation tient visiblement à ce que les grecs nommaient *Aegyptos* le Nil, tout comme l'Égypte elle-même, appelée par ses habitants la Noire, *Kem-t*.

S'il n'est pas certain que Diodore ait fait cette assimilation de Melas et de Menas, il est plus sûr qu'il a dû confondre le nom de Menas ou Ménès avec celui de Mendès (l'Ismandès de Strabon¹) ou Marrhos (le Moeris d'Hérodote²), roi qu'il donne en premier lieu pour le constructeur du labyrinthe³. Il dit par la suite, en effet, qu'un roi nommé Menas fonda Crocodilopolis près du lac Moeris et bâtit le labyrinthe⁴. On remarquera que Plutarque appelle le roi typique des Phrygiens Manès ou Masdès⁵, variante fort analogue à celle de Manès ou Mendès.

Une autre erreur de Diodore, au sujet de Ménès, est l'affirmation que les Égyptiens n'auraient pas honoré la mémoire de ce roi, maudit comme introducteur du luxe par le père de Bocchoris, qui aurait fait graver ses imprécations dans le temple du Zeus thébain, Ammon⁶. L'acte du roitelet saïte n'était sans doute qu'une manoeuvre de parti, visant les rivaux de sa dynastie, les Éthiopiens, pharaons de souche sacerdotale dont les droits ne faisaient pas de doute aux yeux du parti national⁷. Leur légitimité, c'était de succéder régulièrement à Ménès, de sorte que déprécier Ménès c'était déconsidérer la légitimité elle-même. De plus, comme la capitale égyptienne des Éthiopiens, adorateurs d'Ammon, était

¹ XVII, 1, 37.

² II, 101.

³ I, 64.

⁴ I, 89.

⁵ Traité d'Isis et d'Osiris, 24.

⁶ I, 45.

⁷ Cf. REVILLOUT, *Revue égyptologique*, I, p. 145—153, et II, p. 1—10.

Thèbes, la ville d'Ammon, les attaquer dans le sanctuaire de leur dieu c'était les atteindre en plein coeur.

Plutarque dit que l'affichage eut lieu dans le temple d'Isis à Thèbes et raconte l'épisode avec plus de précision que Diodore. »On dit que les Egyptiens étaient anciennement ennemis du luxe, de la délicatesse et de la sensualité, qu'ils avaient érigé à Thèbes dans le temple d'Isis une colonne sur laquelle étaient gravées des imprécations contre le roi Ménis, qui le premier leur avait fait abandonner leur manière de vivre simple, frugale et modeste. On dit aussi que Technatis (Tnepachthos de Diodore, en égyptien *Tefnacht*), père de Bocchoris, pendant une expédition contre les Arabes, un jour que son bagage fut retardé, mangea avec plaisir les mets les plus simples et dormit d'un sommeil profond sur un lit de feuillage. Il embrassa dès lors une vie frugale, et en prit occasion de prononcer contre Menis les imprécations, qui, de l'aveu des prêtres, furent gravées sur cette colonne»¹.

III.

Il est faux que les Egyptiens n'aient pas honoré Ménès, qui figure en tête des listes royales du papyrus de Turin, d'Abydos et du Ramesseum, celle-ci représentant par lui tout l'ancien Empire². Son cartouche, gravé sur une feuille d'or qui n'est certainement pas de son temps, se voit au Musée égyptien du Louvre³ et sur différents petits objets dans d'autres Musées. Son culte et celui de son successeur existaient encore à Memphis sous les Saïtes eux-mêmes, après Bocchoris et son père. Le prophète de Ptah, *Senbf*, était alors prophète du roi Mena et du roi T'eser⁴. M. de Rougé, dans son

¹ Traité d'Isis et d'Osiris, 8, traduction Ricard.

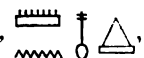
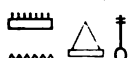
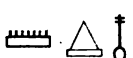
² Denkmæler, III, pl. 163.

³ PIERRET, Catalogue de la salle historique, p. 105.

⁴ Denkmæler, III, pl. 276, b et d.

mémoire Sur les six premières Dynasties, a signalé une stèle du Sérapeum (musée du Louvre n° 421), d'après laquelle » un certain Unnofre, qui était chargé du culte de Nekht-har-heb ou Nectanébo I^{er}, avait aussi le sacerdoce des deux premiers rois égyptiens Mena et Teta». L'inscription, dit M. Pierret, » contient l'acte de dévotion au taureau sacré et aux dieux de Memphis, ainsi que la généalogie d'un prêtre de Ptah, chargé du culte des images du roi Nectanébo I^{er}, dans le temple de Sekhet, prophète d'Anubis, d'Apis et des mères d'Apis, chargé également du culte des images des rois Ménès et Teti, etc., nommé Ounnowré, fils du prophète de seconde classe Pa-du-Isi»¹. M. de Rougé ajoute à ses observations que ce monument » nous arrive tout à l'extrémité des temps pharaoniques comme pour mieux attester la permanence de la vénération des Égyptiens pour la famille de Ménès»².

On remarquera que cette permanence s'affirme à Memphis et qu'il n'existe, en dehors du tombeau de Négadah, aucun monument ou document qui sépare Ménès de Memphis, que Ménès ait été ou non d'origine Thinite. Son nom même pourrait être rattaché avec une certaine vraisemblance à celui de sa capitale, laquelle devait exister sous son règne, et avant son règne, puisque Manéthon dit que son successeur y bâtit des palais, et ne dit pas que lui-même l'ait fondée.



Appelée quelquefois en copte $\mu\omega$, la ville par excellence, Memphis était en égyptien *Men-nefer*, , » la belle fondation» ou » le beau monument», c'est-à-dire la fondation ou le monument par excellence, avec *men* comme élément essentiel de l'expression, ³, ⁴: en conséquence le nom de Ménès, bien qu'Eratosthène l'ait traduit

¹ Catalogue de la salle historique, p. 77—78.



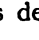




² Mémoire sur les six premières dynasties, p. 30—31.

³ SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, I, pl. 105.

⁴ MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 56.

par αἰώνιος, «éternel», peut fort bien signifier l'homme de la ville, du monument ou de la fondation par excellence, quelque chose comme «le Memphite». Ménès s'écrit toujours avec le suffixe *a* ou *i*, , , et sur la stèle du Sérapeum où ce suffixe ne figure pas; sa place a toutefois été réservée, suivant la remarque de M. de Rougé (p. 31).

M. Erman a bien émis l'hypothèse que le nom de Memphis daterait seulement de la sixième dynastie et aurait pour origine celui de la pyramide de Pepi I, Men-nefer¹. Mais cette pyramide, qui figure avec plusieurs autres, antérieures et postérieures, dans le groupe de Saqqarah, n'a rien qui la distingue de ses voisines, dont elle n'est ni la plus apparente ni la plus belle.

En outre on comprendrait mal, vu l'idée de mauvais augure jointe à la mort et à la tombe par les anciens, surtout en Egypte, qu'une cité de vivants ait reçu un nom de sépulture ou de nécropole, d'autant plus que les Egyptiens séparaient ces deux espèces de villes. Il semble plus naturel d'admettre que les mots  et , qui se rencontrent souvent dans les noms des pyramides, comme  et , ont pu finir par produire accidentellement la même combinaison que le nom de Memphis, qui n'en avait pas moins sa raison d'être intrinsèque: une autre combinaison indépendante, et semblable, se retrouve dans l'expression souvent employée   ², «arriver à bon port» dans l'autre monde, locution que Plutarque avait en vue au moins partiellement, lorsqu'il traduisit le nom de Memphis par ὄρμος ἀγαθῶν, «le port des biens», ou «des bons»³.

Enfin, le nom de Memphis n'est pas toujours déterminé

¹ *Ægypten*, p. 243.

² LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. 3, l. 47, et pl. 33, l. 67.

³ *Traité d'Isis et d'Osiris*, 20.

par une pyramide: ou le trouve par exemple sur une stèle de Saqqarah¹ avec un déterminatif qui rappelle ceux de certains temples archaïques, sortes de mastabas surmontés ou non d'un édicule en pointe, ou d'un obélisque², et que parfois l'obélisque seul accompagne³. Si la pyramide à degrés de Saqqarah ressemble intérieurement à un temple⁴, on remarquera que par contre le temple du Sphinx était un véritable mastaba, et qu'il y eut un temple pyramidal de Ra (stèle de Pianchi, l. 115).

Il est donc possible qu'il s'agisse pour Memphis et son déterminatif, du «vaste» temple de Ptah, qui était célèbre par sa grandeur (son néôs est gigantesque, dit Strabon⁵), et qui paraît avoir servi de type aux autres temples, car «le livre du plan des demeures des premiers dieux», descendu du ciel à Memphis, était attribué au fils de Ptah⁶.

Ce temple et la ville qu'il suppose, quel que soit le nom qu'elle ait reçu avant la sixième dynastie, existaient bien antérieurement, et déjà sans doute avant Ménès. Ptahshepes, gendre d'un pharaon de la quatrième dynastie, sous laquelle le culte d'Apis existait aussi⁷, était «grand chef des oeuvres d'art dans les deux parties du vieux temple de la ville de Ptah»⁸, Ha-ptah, l'un des noms de Memphis⁹,



Memphis a dû se former, comme Ninive, des agglomérations civiles et religieuses qu'attirait autour d'un même centre

¹ MARIETTE, Monuments divers, pl. 105.

² SCHIAPARELLI, Il significato simbolico delle Piramidi Egiziane, p. 16-17.

³ Denkmäler, II, pl. 22, et MARIETTE, Mastabas, p. 323.

⁴ MARIETTE, Le Sérapeum de Memphis, p. 182-4.

⁵ XVII, 1, 31.

⁶ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 89.

⁷ DE ROUGÉ, Mémoire sur les six premières dynasties, p. 38.



⁸ Id., p. 71, et MARIETTE, Mastabas, p. 453.

⁹ BRUGSCH, Dictionnaire géographique, p. 234.

la présence des pharaons, dont chacun sans doute se construisait autant que possible son palais à lui, son *Khennu*, comme s'appelle la résidence de Nebka et de Khufu au papyrus Westcar¹: aussi les auteurs grecs parlent-ils non du palais royal, mais des palais royaux de Memphis. » Ses abords et ceux des palais des rois, dit Strabon au sujet de la ville, sont défendus par différents lacs: ces palais, qui sont aujourd'hui presque tous ruinés et abandonnés, couvraient tout le sommet d'une colline et descendaient jusqu'au niveau de la basse ville, qui en cet endroit touche à la fois à un lac et à un grand bois »².

IV.

Tout nous ramène donc à Memphis ou autour de Memphis avec Ménès, qui ne fut sans doute point le fondateur de la ville (pas plus qu'Amenemhat III n'a été l'auteur du Labyrinthe et du Moeris), mais qui, s'il a existé, contribua comme les autres rois d'alors à fortifier ou à embellir la capitale du royaume. Telle est l'impression qui ressort, à première vue, des documents historiques. Il reste à examiner si le tombeau de Négadah nous oblige à une conclusion contraire.

Le roi de Négadah est désigné habituellement par son nom d'Horus et de Ka, *Hor aha*, » l'Horus, le belliqueux », et aussi par un autre groupe composé de trois oiseaux *rekh*, à ce qu'il semble³: ce serait le *rekhu*, avec la triplication du signe pour rendre le suffixe en *u*, combinaison qui n'est pas très rare; aux anciens temps:  pour ⁴, par exemple. Une seule fois, à Négadah, on trouve un agencement qui suggère l'idée d'un nouveau nom⁵. C'est sur une plaquette d'ivoire, brisée, qui se divise en trois registres; les

¹ IV, l. 9 et VIII, l. 6.

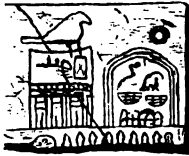
² XVII, 1, 33, traduction A. Tardieu.

³ Cf. Zeitschrift, 1897, p. 11.

⁴ Merenra, 755.

⁵ P. 167.

deux registres inférieurs sont occupés par des objets d'offrandes: celui du haut l'est, d'abord, à partir de la gauche, par deux sphinx hiéracocéphales, et par un épervier en barque, lequel surmonte une autre barque à naos avec deux uraeus à la proue et à la poupe. L'uraeus de la proue a une tête de lionne disquée, dont la gueule laisse pendre une sorte de corde, ce qui ressemble à l'avant de la barque *hennu* du dieu Sokaris; le tout n'est pas sans rappeler non plus, jusqu'à un certain point et comme style, les scènes bizarres de la stèle c 15 du Louvre. En avant de la grande barque figurent, encadrés, deux titres du *ka* royal, celui d'Horus et celui de Maître des diadèmes, avec leurs hiéroglyphes tournés dans le même sens que l'uraeus léontocéphale.





Dans le groupe le plus voisin de la barque, l'épervier est perché sur le cadre du titre dont il fait partie, et ses pattes le traversent pour tenir l'une la lance, l'autre le bouclier, ce qui montre que l'épervier appartient à la fois au titre qu'il exprime et au nom qu'il annonce: le cadre se termine en bas par la représentation de porte qui caractérise ce nom de *ka* des pharaons.

L'autre groupe se compose, non plus d'une porte surmontée d'un nom de *ka*, mais d'une espèce de cadre à triple ligne et voûté à angle aigu, qui renferme le titre qu'on a lu *neb Khau*¹, *smauti*², etc., et pour lequel M. Piehl a proposé une lecture bien préférable, celle de *neb-ti*³. Le titre de Maître des

¹ DE ROUGÉ, Mémoire sur les six premières dynasties, p. 36, 56 et 101.



² ERMAN, Zeitschrift, XXIX, p. 57—8.

³ Proceedings, Mai 1898, p. 198—201.



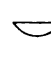



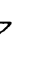
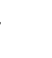







diadèmes est assez indistinct sur la plaque de Négadah, pour qu'on puisse y voir aussi l'épervier  et le serpent  au lieu du vautour et de l'uraeus, comme l'a fait M. Wiedemann¹, mais ce serait toujours le même titre. Au dessous, et posé comme la porte du titre précédent sur la ligne qui arrête le registre, est un damier (si c'est un damier), qu'on a lu *men* et par extension *men-i*, Ménès.

Les deux groupes comportent la traduction suivante :

1° Le Maître des diadèmes (Men?) 2° L'Horus, le Bel-liqueux. S'il fallait retrouver dans le damier ou échiquier *men* le nom d'un roi, la chose souffrirait plus d'une difficulté.

Le titre de Maître des diadèmes, à cette époque, indique comme le titre d'Horus un nom de *ka*, lequel est souvent, mais pas toujours², le même que celui du titre d'Horus. Ainsi ce dernier, l'Horus, précède le nom  *ak*, d'un ancien roi et le nom  *kha-hap-hap*³ d'un autre³, noms qu'on trouve

précédés aussi par les groupes  ⁴ : il en est de même

pour le roi Snefru dont on a le cartouche (              )⁵.

(*Neb ma-t* était à la fois le nom d'Horus et le nom de Maître des diadèmes de Snefru⁶). Il n'y a donc pas de différence essentielle entre le titre d'Horus et celui de Maître des diadèmes, qui désignent le *ka*. Il n'en va pas ainsi avec le titre de Maître des diadèmes et le nom propre : ce dernier ne désigne pas le *ka*, mais l'individu réel et vivant.

¹ Proceedings, Mars 1898, p. 112.

² DE ROUGÉ, Sur les six premières dynasties, p. 116-117.

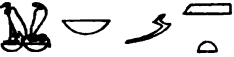
³ DE MORGAN, p. 232 et 243.


⁴ Id., p. 241 et 244; cf. Zeitschrift, 1897, p. 4 et 5.

⁵ MASPERO, Etudes égyptiennes, II, 2^e fascicule, p. 286.

⁶ DE ROUGÉ, p. 32.

Aussi, bien que la disposition du protocole royal soit assez confuse sous l'ancien Empire, le titre de Maître des diadèmes n'annonce pas alors, d'ordinaire, le nom propre du roi, comme ce serait le cas s'il fallait lire à Négadah »le Maître des diadèmes, Ménès». Une inscription fragmentaire publiée par M. Kurt Sethe¹ présente, il est vrai, un exemple qui serait du même genre; mais le personnage que M. Kurt Sethe regarde comme un nom propre de roi, *Semempsès*, pourrait n'être qu'un déterminatif, ou bien un idéogramme de l'idée de souveraineté, un *ati*²: »le roi des deux parties du désert égyptien, le roi des deux Egyptes, le Maître des diadèmes, le souverain»

Par contre, si le signe qu'on lit *men* sur la plaque de Négadah n'était pas hiéroglyphique, la combinaison »le Maître des diadèmes, l'Horus, le Belliqueux;» rentrerait dans l'ordinaire: elle correspondrait assez exactement, par exemple, à  du cartouche de Snefru, avec cette nuance que dans le cartouche de Snefru l'Horus n'est pas figuré, et qu'à Négadah les deux titres sont encadrés chacun à part.

Mais c'est cet encadrement, en partie insolite, qui fournit la plus forte objection qu'on puisse présenter contre la lecture *Ménès*. En effet, l'entourage du vautour et de l'uraeus, mis en parallélisme avec la porte accompagnant le titre d'Horus, reproduit exactement, comme l'a remarqué M. Wiedemann, une autre sorte de construction ou d'édifice. Cet édifice n'est pas toujours une chapelle³: c'est aussi le kiosque ou la tente, le pavillon de plaisance des Egyptiens, ⁴. Une des plus grandes joies réservées aux mânes était de »s'asseoir dans le pavillon de plaisance comme on faisait sur terre»⁵.

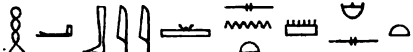
¹ Zeitschrift, 1897, p. 3.


² Cf. DE ROUGÉ, p. 20.


³ WIEDEMANN, Proceedings, Mars 1898, p. 113.

⁴ UNAS, 193, Teta, 72—73; etc.

⁵ V. SCHEIL, Tombeaux thébains, tombeau de Rat'eserkasneb, pl. 2.

Au principal chapitre du Livre des morts, le dix-septième, la vignette représente l'élu assis dans ce pavillon devant un jeu de dames avec la rubrique 

, »jouer aux dames, assis dans le pavillon». (Le mot »assis» est déterminé par un roi sur son trône, au texte de Thotmès III¹, ce qui rappelle assez bien la partie que le roi Rampsinit joua dans l'autre monde avec la déesse de ce séjour, d'après la légende racontée par Hérodote).

Mais le *ka*, ou génie, habitant le sépulcre du vivant du roi, , il est aisé de voir que les deux titres, propres au *ka*, d'Horus et de Maître des diadèmes, peuvent exprimer concurremment la même idée du séjour en enfer, comme on le savait déjà pour le premier. Dans ce cas le pavillon avec son jeu de dames s'expliquera de soi, et correspondra à l'un des aspects de la vie d'outre-tombe.

A Négadah, le jeu de dames n'est pas posé sur une table comme au Livre des Morts, mais à plat sur le sol, c'est-à-dire sur la ligne délimitant le registre, ce qui ne se fait pas sur les monuments d'alors pour les hiéroglyphes, et ce qui, par conséquent, n'aurait pas eu lieu si l'on avait voulu écrire le mot Ménès. Le damier sans la table figure dès le début de l'ancien Empire, dans certaines représentations de la maison du *ka*, au-dessus de la porte, par exemple au mastaba de la dame Hotepheres, à la quatrième dynastie². On le retrouve sous le moyen Empire, soit unique, soit en double, au tombeau de Mentuhotep³, au sarcophage de Horhotep, et ailleurs⁴. C'est la même disposition que reproduisent encore les portes et les stèles où l'on voit en bas l'entrée de la tombe ou maison du *ka*, et en haut

¹ NAVILLE, Todtenbuch, II, pl. 30.

² Denkmaeler, III, pl. 21, 98, etc.

³ MARIETTE, Mastabas, p. 91. Cf. Denkmaeler, II, pl. 98.

⁴ Lepsius, Aelteste Texte, pl. 9.

⁵ Mémoires de la mission française, t. I, fasc. 2, pl. 5, 6 et 8.

le mort assis devant la table d'offrandes¹, qui varie avec le damier au chapitre 17 du Todtenbuch. Il est vraisemblable que le kiosque a dû se placer en plus d'un endroit, à la campagne comme à la ville, et par exemple occuper quelquefois l'étage supérieur de la maison, la terrasse, où l'on pouvait se délasser en jouant et en prenant le frais sous une tente.

Si, comme il est très probable, c'est bien le damier qui figure au tombeau de Négadah, et non pas une palissade clôturant l'édifice comme l'a pensé M. Wiedemann, l'idée que le damier est Ménès aura certainement à compter avec l'objection que c'est plutôt le jeu de dames du pavillon, si cher aux Egyptiens des vieilles époques.

Alger, le 22 Mars 1899.



¹ Cf. Mémoires de la mission française, t. V, fasc. 3, Porte du tombeau de Nakhti, pl. 1.

Sur le sens de $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐}$, prétendu pronom indéfini.

Par **Karl Piehl.**

Goodwin¹, auquel l'égyptologie est redevable de tant de belles découvertes et observations, a le premier donné un essai approfondi d'analyse et d'explication de ce groupe difficile. Il est vrai que Brugsch en parle déjà dans son grand Dictionnaire (I. p. 178), de même que Pleyte dans son étude sur le rouleau magique de Leide². Mais tandis que ces deux savants s'occupent plutôt incidemment de notre groupe, Goodwin en fait un étude sérieuse qui aboutit à la thèse que le mot signifie «*all*» or «*whatsoever*» et doit se rapprocher du copte $\sigma\tau\eta\rho$ «combien?»


Après l'apparition de l'article, relatif au signe 𓆎 , dû à M. Max Müller³, il est impossible de soutenir l'acception de Goodwin concernant le mot copte qui serait l'équivalent de notre groupe hiéroglyphique. Quant à ce qui est du reste de l'assertion du grand égyptologue anglais, on paraît toujours l'admettre; au moins, je ne l'ai pas vu contester. Pour ma part, j'ai dernièrement commencé à douter de l'opportunité de cet état de choses. Ce sont les textes des basses épo-


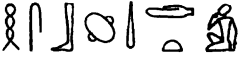
¹ *Zeitschrift* 1868, p. 89—91.


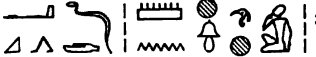
² PLEYTE, *Etude sur un rouleau magique du Musée de Leide*, page 83 et *passion*.


³ *Recueil* IX, p. 157—177.


ques qui, cette fois comme souvent ailleurs, m'ont fourni l'assistance nécessaire à l'élucidation du problème.

Suivant mon opinion, le groupe  est à regarder comme composé de *hemt* «travail artistique» et *ro* «bouche» et signifie, par conséquent, «oeuvre finie de la bouche», c'est-à-dire «formule bien énoncée», «faconde» et (celles-là conférant en Egypte une certaine *puissance* vis-à-vis du proche), à la fois, «force, puissance, influence magique» etc. Voici des preuves en faveur de ma thèse :

a) Un roi s'appelle:  »celui qui compte les formules énoncées, à l'instar de Thoth»¹. Cfr à ce sujet *Todib.*, 125, 1. 2: *heru pui en*  »ce jour du compte rendu des paroles».

b) Un roi s'intitule «celui dont la bouche s'évertue à réciter des formules de fête»  »celui dont les mots s'insinuent, celui qui met en ordre (*litt.* «recueille») les formules»². Pour l'entente de ce passage, il faut comparer l'expression que voici: ³, ce qui montre que *hem-ro* est synonyme de *àχou* «formules».


c) ⁴ »qui est soigné de discours, parfait de formules». Ici le parallélisme des membres l'emporte absolument.

d) *Suaš-nà her-k* ⁵ »J'adore ta face, ma

¹ PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Seconde Serie. I. Pl. CI, l. 8.

² VON BERGMANN, *Hieroglyphische Inschriften*, pl. XXXIX. Un dup-

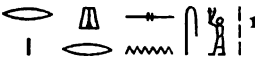
plicata de ce passage se voit MARIETTE, *Dendérah* II, 63a: 

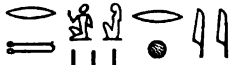
. Ici le mot final est évidemment fautif pour *hem-ro*.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 286.


⁴ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 286 = DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, pl. XXVI.



⁵ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 238.

bouche étant munie de formules puissantes» . . . Un texte parallèle offre ceci: *ḥefi-nā ḥer-k*  ¹ »Je me plie pour ta face, ma bouche étant munie de louanges», d'où il suit que *ḥem-ro* est synonyme de *sens* »louanges».

e) Le Papyrus 348 de Leyde énumère (pl. X) une série d'individus parmi lesquels sont mentionnés 

 le terme final signifiant sans doute »ceux qui connaissent les formules magiques».

En présence des exemples cités, je n'hésite point à rendre: »On lui donne de la joie et de la puissance», le passage  ² déjà cité par Goodwin.

Cela étant, nous sommes en mesure de comprendre deux points du Papyrus Ebers, qui jusqu'ici étaient restés obscurs. Le premier [*Pap. Ebers* pl. 33, l. 4]: *peḫert ent*  signifie ou à peu près »prescription à l'effet de rafraîchir la force magique du médecin»; le second [*ibid.*, pl. 88, l. 13]: *peḫert ent*  se traduit ainsi »remède pour écarter (l'effet) des paroles puissantes de la magie» ³.

Mais l'emploi du mot *ḥem-ro* et varr. ne se borne pas à des formules et expressions comme celles que nous venons de citer. Sous ce rapport, il nous resterait à examiner de nombreux exemples de conjurations magiques, dont la plupart pour ainsi dire peuvent se ramener à un seul type. Cet ordre d'expressions mérite d'autant plus de nous occuper ici que

¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 231 = MARIETTE, *Dendérah* II, 63 a.

² DÜMICHEN, *Edfou*, pl. XXVIII, l. 9.




³ Comme on voit, il s'agit dans l'un cas de la magie "utile", dans l'autre de la magie "malfaisante".

c'est grâce à lui surtout que Goodwin a formulé son acception comme il l'a fait. En voici un spécimen :



»Le seigneur du tout a fait des formules à l'effet de



em tep-à pen em nehbet-à apetu »chasser les épidémies de toute espèce, les morts de toute espèce — **formule** — qui sont dans cette mienne tête, dans cette mienne nuque» etc.¹

Je m'explique le rôle de *hemt-ro* de cet exemple et d'autres de même espèce un peu comme celui de , que nous rencontrons aussi dans les papyrus à conjurations. Tous les deux sont d'ailleurs en général tracés à l'encre rouge aux papyrus hiératiques, ce qui me porte à leur attribuer la propriété de notes marginales. Que cela ait été la destination originaires de *hemt-ro*, cela résulte des passages où la présence du dit groupe conduit à de véritables contre-sens². Si l'on cherche une analogie de l'emploi de *hemt-ro* à la fin de certaines formules d'incantation, elle se trouve peut-être dans l'appel   qui accompagnait régulièrement le nom des pharaons. Dans l'un et l'autre cas, on s'évertuait à souligner autant que possible l'efficacité ou la force physique et morale des paroles qu'on venait de prononcer.



¹ *Papyrus Ebers*, p. I, l. 3—5. Voir la jolie découverte, relative à un emploi particulier du genre, due à NAVILLE, *Zeitschrift* 1874, p. 7. À propos de la transcription qu'a fournie (*ibidem*) ce savant pour les lignes 14 et 19 du Pap. Ebers (*l. l.*), je ferai remarquer que  est à remplacer par , en qualité de préposition.

² Consulter à cet égard *le Papyrus Ebers*, p. LX, l. 20.

Le Puits d'Abydos.

Par E. Lefébure.

I.

C'est une vieille croyance que l'autre monde communique avec celui-ci par les cavernes de la terre ou les gouffres de l'eau. De là les noms de Charonium ou de Plutonium donnés en Grèce à ces endroits, et l'ancre de Trophonius, le lac d'Ino, l'Averne, le gouffre de Curtius, le trou de Saint Patrice en Irlande, etc.

Par suite de cette croyance, les anciens Egyptiens jetaient à l'eau leurs offrandes pour les envoyer à qui de droit, mânes et dieux, du moins dans certains cas et dans certaines localités. Ils regardaient, par exemple, les deux gouffres situés selon eux à la première cataracte, et signalés par deux écueils dits les veines du Nil, comme des abîmes sans fond; en conséquence, aux fêtes annuelles ou *Νειλῶα*, les prêtres y jetaient les offrandes publiques, et, du temps des Romains, les gouverneurs y ajoutaient des dons en or¹. A Memphis aussi, dans un gouffre du Nil appelé la Coupe, *phiale*, on jetait tous les ans une coupe d'or aux fêtes de la naissance d'Apis, qui duraient sept jours, pendant lesquels les crocodiles perdaient leur férocité².

¹ Sénèque, Questions naturelles, IV, 2.

² PLINÉ, VIII, 46, et Solin, 32; cf. Papyrus Harris I, pl. 48, l. 9.

Dans la conception égyptienne le Nil venait de l'enfer, et trônait pour ce motif au milieu des Champs Elysées¹, situés dans la terre par opposition aux champs solaires, situés dans le ciel². Les Romains, qui regardaient de même chaque source perpétuelle comme venant du pays des mânes, *fons manalis*, fêtèrent le dieu Fontus en jetant des couronnes dans les fontaines. L'Égypte, elle, ne jetait pas au Nil que des fleurs: elle lui offrait aussi des vierges, suivant la coutume si répandue de donner des femmes, comme Andromède et Hésione, aux fleuves et aux mers pour se les rendre propices. Au siècle dernier, Shaw, Pococke, Schmidt, Jablonski, de Maillet, etc., avaient déjà signalé cette habitude égyptienne d'après les écrivains arabes, qui assurent que les musulmans la firent cesser, par un sentiment d'humanité que les chrétiens avaient eu d'ailleurs avant eux³.

Sans parler de ce qu'on lit au Traité des fleuves et des montagnes⁴, que dans une sécheresse le roi mythologique Ægyptus immola sa fille au Nil, il reste une trace assez apparente du sacrifice dont il s'agit au Conte des deux frères. Là, le fleuve veut s'emparer de la femme de Batau et n'obtient d'elle qu'une boucle de cheveux, substitution analogue à celle que pratiquaient les Grecs en offrant leurs chevelures aux fleuves. L'adoucissement et le souvenir à la fois du sacrifice ont persisté jusqu'à nos jours au Caire dans la fête de la fiancée, célébrée le jour de l'ouverture du canal apportant l'eau de la crue: on dressait une sorte de pilier en terre paré comme une mariée et on le jetait dans l'eau. Il est extrêmement vraisemblable que les nombreuses statues de la femme du Nil mentionnées avec autant de statues du Nil, ou à peu près, par Ramsès III dans l'énumération de ses dons pieux,

¹ LEPSIUS, Todtenbuch, pl. 41.

² NAVILLE, Todtenbuch, ch. 180, l. 32—33

³ Sozomène, Histoire ecclésiastique, 7, 20.

⁴ Pseudo-Plutarque, 16.

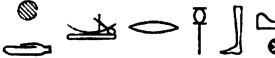

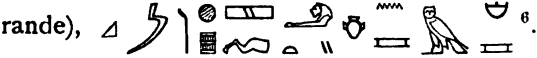
représentent aussi la substitution de la victime, comme les Argiens ou mannequins d'osier jetés à Rome dans le Tibre le 13 Mai, sur le pont Sublicius.

L'idée des noces du Nil est expliquée par Héliodore¹, qui enseigne que les fêtes du fleuve au solstice d'été symbolisaient le mariage de la terre et de l'eau, c'est-à-dire d'Isis et d'Osiris²,

inque jacentem

*Ægyptum fusus, fluctu premit arva marito*³.

Osiris était une des personifications de l'eau⁴ et du Nil, mais il était en même temps le dieu des enfers, et les offrandes faites aux habitants des enfers pouvaient leur être envoyées en conséquence par l'intermédiaire du Nil. On voit, dans le tombeau de Rekhmara, la peinture du voyage symbolique de la momie au temple d'Abydos,

 suivant le titre donné à la cérémonie dans le tombeau d'Anna⁵. Or, avant le débarquement, un des personnages de la barque qui porte les prêtres, jette le coeur et la cuisse d'un boeuf dans le canal du *pehu*, c'est-à-dire dans l'un des deux canaux dérivés qui passaient à Abydos (le  sans doute, Celui de l'offrande), 

Le sens de «jeter» donné ici au mot *kem* n'a peut être pas encore été reconnu, mais il est fixé par le passage du Papyrus Westcar où on lit que le pharaon Nebka fit brûler

¹ Ethiopiques, IX, 9.


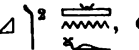


² Cf. PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 32, 38, et 57.

³ Festus Avienus, Periegesis, vers 339, 340.

⁴ Cf. Merenra, 92.



⁵ H. BOUSSAC, le Tombeau d'Anna, Mémoires de la mission archéologique française au Caire, t. XVIII, première livraison.

⁶ VIREY, le Tombeau de Rekhmara, pl. 22; cf. HÉRODOTE, II, 39, et PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 31.

et *kemau* au fleuve une femme coupable,  1. Les textes parlent quelquefois d'offrandes et de victimes *kem* pour Osiris, c'est-à-dire jetées pour lui, , dans le feu ou dans l'eau, comme au tombeau de Nakhti (18^e dynastie): »oblation de toutes les choses bonnes et pures, , jetées dans le feu des autels pour Harkhuti, Osiris, Hathor dame de l'Hadès, et Anubis². »De même au chapitre 125 du Livre des Morts, l'élu répond à la question qui lui est faite au sujet de l'Uadj de cristal: »J'ai brisé l'Uadj et l'ai jeté dans le canal»,  4. (On brisait l'objet pour lui ôter sa vie matérielle, et l'envoyer à l'état d'âme dans le pays des âmes).

II.

On ne jetait pas les offrandes dans le canal seulement, à Abydos: l'Égypte avait là un moyen de communication plus direct avec le dieu des morts, comme certains textes religieux le font comprendre.

Il existait dans l'Hadès une sorte de gouffre appelé la Descente des offrandes, , d'après le chapitre 149 du Todtenbuch⁵: »O cette Descente des offrandes, aux très grandes eaux! On ne s'empare pas de l'eau,  O, qui est en elle, à cause de l'effroi qu'elle



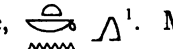


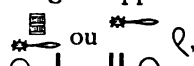


¹ A. ERMAN, Papyrus Westcar, 1, Berichtigung, et pl. 4, l. 9.

² PIERRET, Etudes égyptologiques, VIII, p. 60, stèle c 30 du Louvre, et Ledrain, Monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale, I, pl. 16.

³ Mémoires de la mission française au Caire, t. v., fascicule 3, p. 479.

⁴ NAVILLE, Todtenbuch, II, pl. 325.

⁵ Cf. Pepi I, 707—8.

inspire et de la hauteur (ou de la grandeur) de ses mugissements ( ou ). Le dieu qui est en elle s'appelle Celui qui élève (*ka*) les offrandes (ou Celui qui les fait descendre, *ka*). C'est lui qui la garde, afin qu'on n'approche pas d'elle, ¹. Moi, je suis l'oiseau sur la route de l'Illimitée, , etc.) . La même idée est reprise un peu plus loin au sujet d'une région appelée «la Cité qui est dans l'enfer», et aussi «le *kha*», , comme le lieu d'Abydos où l'on couronnait la cruche² contenant la tête d'Osiris: «je vole en épervier, je glousse en oie, je me pose sur cette *uar-t*,  du bassin (ou du fleuve), je m'y assieds, et je mange des mets de la Campagne des Offrandes»³. Le papyrus de Sutimès indique avec précision de quelle route il s'agit: «je me pose  sur la route de la Descente des offrandes».

Le nom de Descente des offrandes détermine le rôle de la localité. C'était, comme les gouffres de la cataracte, un abîme où l'on précipitait les dons destinés aux habitants de l'Hadès. Le rite d'Abydos consistant à jeter des membres de victimes dans un canal, montre de plus que cette conception d'un passage vers l'autre monde (d'une *tepeh-t'a-t*, suivant l'expression memphitique), correspondait à quelque chose de

¹ Cf. le *tekennu* du tombeau de Rekhmara, peut-être un des *Tekennu* des Oasis (Rekhmara, pl. 26, et Zeitschrift, 1896, p. 8).

² PIERRET, Etudes égyptologiques, VIII, p. 7, Statue A 65 du Louvre.

³ Todtenbuch, éditions Lepsius et Naville, ch. 149, h et l.

réel, à Abydos. Il y a là, en effet, un fond d'idées si naturel qu'il a pris corps chez presque tous les peuples.

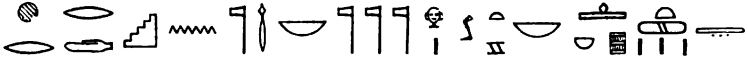
Voici, pour choisir un point de comparaison aussi éloigné que possible, ce que raconte des Fidjiens l'Anglais Mariner, qui vécut longtemps en Océanie, il y a un siècle: «Les Fidjiens, comme preuve de tout cela, vous montrent, dans une de leurs îles, une sorte de puits naturel, un trou profond, au fond duquel coule une source où l'on peut facilement apercevoir, suivant eux, les âmes des hommes et des femmes, des animaux morts, des bâtons, des pierres, des canots, des maisons, et de tous les ustensiles brisés dans ce monde fragile, voguant ou plutôt se précipitant pêle-mêle vers les régions de l'immortalité». Après Mariner, «une génération plus tard, le révérend Thomas Williams, bien qu'il note que les Fidjiens n'admettent pas universellement le séjour des animaux et des substances inanimées dans la terre des esprits de Mbulu, confirme cependant l'existence de l'ancienne croyance: Ceux, dit-il, qui prétendent avoir vu les âmes des canots, des maisons, des plantes, des pots ou d'autres corps artificiels, voguer de conserve avec d'autres restes de ce monde sur les eaux du puits Kauvandra, qui les portent vers les régions immortelles, admettent, bien entendu, cette doctrine; de même, ceux qui ont vu sur les bords du puits l'empreinte des pas des esprits, des chiens, des porcs, etc., y croient aussi»¹.

En Grèce, les Athéniens avaient dans l'Académie un puits où ils faisaient des offrandes aux héros, suivant des rites traditionnels². L'Égypte avait aussi un puits de ce genre, à en juger par la ressemblance qui existe entre les noms d'une des localités d'Abydos et ceux que mentionne le chapitre 149 du Totdenbuch à propos du passage des offrandes. La formule des stèles commémoratives érigées à Abydos était conçue de

¹ Mariner, *Tonga Islands*, 1827, II, p. 129, et Williams, *Fiji*, I, p. 242, cités dans Tylor, *La Civilisation primitive*, traduction française, I, p. 558—9.

² Héliodore, *Ethiopiennes*, I, 17.

la manière suivante, sous le moyen Empire: »Ici est la tombe que j'ai faite dans le nome Thinite, à Abydos, près de l'escalier du dieu grand, maître des dieux, sur l'*uar-t* Neb-hotep (maîtresse des offrandes), terre sainte, montagne de l'Occident»,



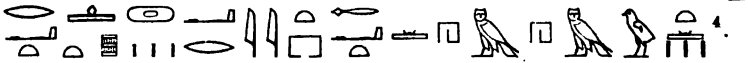
¹. Une variante publiée par de Bergmann donne



Le dédicateur de la stèle c 15 du Louvre emploie à peu près les mêmes expressions, en parlant de ce qu'il a fait »dans le nome Thinite, à Abydos, Terre sainte, horizon de l'Occident, à la route des grands mugissements,



satisfaisant les coeurs des mânes à l'entrée de la porte»³, c'est-à-dire au lieu de la séparation, *peka*. Une autre stèle, toujours du moyen Empire, dit: »J'ai foulé les bonnes voies pour les fêtes de Peka, horizon de l'Occident, vers l'*uar-t* du don des offrandes, la station des grands mugissements», (allusion sans doute au bruit causé par la chute des offrandes),



On voit, par ces citations, que le mot *uar-t* désignait le chemin de la nécropole ou la nécropole elle-même, et par suite la route de l'autre monde.

III.

Il est d'autant plus licite d'assimiler l'*uart neb hotep aa hemhem* d'Abydos et la *ha hetep-u aa* (ou *ka hemhem* de

¹ PIERRET, *Etudes égyptologiques*, VIII, p. 63, stèle c 170 du Louvre; cf. PIEHL, *Recueil*, I, p. 134, et IV, p. 119.

² *Recueil de travaux*, XII, p. 15.

³ PIERRET, *Etudes égyptologiques*, VIII, p. 29.

⁴ Id., p. 104, stèle c 3 du Louvre.

regarde en se levant»¹. On lit dans le texte:



seigneur de Busiris; j'entre vers lui, je couvre son affaissement, je calme sa souffrance amère, je sais ce que sait le dieu Sa; que les portes s'ouvrent, je suis le Vent»²!

Cette dernière phrase fait allusion à un des noms d'Abydos,

On voit que la demeure d'Osiris semble appelée *nenu*, mais l'expression *nenu* peut aussi être employée là, comme dans un passage du Todtenbuch (ch. 17, l. 8), au sens tout différent que lui a reconnu M. Piehl [Sphinx II, pages 195—202]. Dans tous les cas, il existait certainement un mot de même forme désignant une sorte de creux rond ou elliptique qui servait de résidence aux morts comme à leurs dieux, et qui pouvait avoir des dimensions très variées, depuis celle d'un simple trou jusqu'à celle de l'enfer tout entier. Au tombeau de Ramsès IX, c'est un trou rond creusé dans le sable et contenant un homme noir; il est dit d'une rangée de ces trous et de leurs habitants: »Dans ce tableau sont les faces mystérieuses, que garde Ra quand il séjourne au dessus de leurs puits de sables,


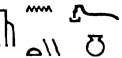
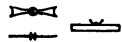
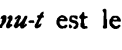
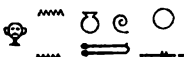
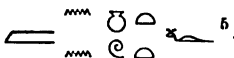

(pour etc.), il y a là des mystères cachés et des membres cachés»⁴. Aux Litanies du Soleil, la *nenu-t* désigne la crypte funéraire:

¹ Wallis Budge, *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, VIII, part 3, p. 327—328.

² Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. 6, l. 18—20.

³ Cf. MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 224.

⁴ Troisième corridor, paroi droite.

Seb est »Celui qui répartit les restes solaires dans leurs cryptes», ; de son côté, le Soleil est »Celui qui habite sa crypte,  l'illuminateur dans sa retraite»², et »le dieu du pyramidion, le dieu grand qui prépare la crypte,»  . Au tombeau de Ramsès VI, la *nenu-t* est le fond de l'enfer: »ces dieux en ce tableau gardent le dedans du ciel, la retraite de l'Amenti, qui est dans l'Hadès; Ra parle au-dessus de sa crypte», . Au même tombeau, c'est aussi l'ellipse enfermant le corps d'Osiris: »ce dieu dans ce tableau est dans sa tombe», . Au Livre de l'Amuat, le corps de Sokaris est dans une ellipse dont un cercle détermine le nom: »On entend un bruit de choses, dans cette crypte, , quand ce dieu grand s'élève au-dessus d'elle, comme la voix mugissante du ciel en ses fureurs» (cinquième heure).

On rapprochera de la crypte d'Abydos, que mentionnent les Aelteste Texte, celle qui a été découverte par M. Amélineau à Om-el-Ga'ab (la mère aux pots⁶), »dans le grand cirque que forme la chaîne lybique autour d'Abydos. Cet endroit, que les habitants du pays nomment *Om-el-Ga'ab*, est en plein désert, à deux kilomètres au moins à l'ouest du temple de Séli I^{er} et de la nécropole fouillée par Mariette; c'est une immense étendue de sable où se dessinent par places de grands monticules informes, presque entièrement recouverts de débris

¹ NAVILLE, la Litanie du Soleil. pl. 24, l. 15.

² Id., pl. 26, l. 42.

³ Id., pl. 28, l. 74.

⁴ Champollion, Notices, II, p. 598-599.

⁵ Id., p. 602.

⁶ Amélineau, Les nouvelles fouilles d'Abydos, p. 11.

de poterie»¹. Dans un de ces monticules, composé d'offrandes à Osiris et de tombes archaïques, se trouve une chambre souterraine, à laquelle on arrive par un escalier de *quatorze marches*², enclos de trois côtés seulement: autour des trois côtés fermés il y a *quatorze* chambres, cinq au Nord, cinq au Sud et quatre à l'Est: l'escalier est au coin Nord-Est. Osiris figure couché sur un lit dans cette espèce de crypte³, sous laquelle peut-être subsiste la citerne, complètement ensablée aujourd'hui et préservée par son ensablement même. Il est clair qu'elle peut tout aussi bien se trouver ailleurs, comme on le verra plus loin, mais dans tous les cas elle a beaucoup de chances pour n'être pas détruite de fond en comble, car Strabon l'a représentée comme quelque chose de monumental.

Au dessus de Ptolémaïs, dit-il, »est Abydos avec le Memnonium, palais d'une magnifique ordonnance construit tout en pierres de taille sur un plan à peu près semblable à celui que nous avons décrit en parlant du labyrinthe, mais un peu moins compliqué. Ajoutons qu'il s'y trouve une source — il n'est pas certain que ce fût une source — située à une grande profondeur, *καὶ κρήνην ἐν βάθει κειμένην*, et que, pour descendre à cette source, on a construit des galeries basses avec voûtes creusées dans des blocs monolithes dont les dimensions et la structure sont également extraordinaires. Un canal dérivé de la *grande Eau* aboutit à Abydos en longeant un bois d'acanthes ou d'acacias d'Egypte consacrés à Apollon»⁴. Un bois semblable existait près de Memphis, à Acanthopolis, ville osirienne où, dit Diodore, l'on montre »un tonneau percé dans lequel trois cent soixante prêtres versent journallement de l'eau puisée dans le Nil»⁵. Ce ton-

¹ J. DE MORGAN, Tombeau royal de Négadah, p. 231.

² Cf. Denkmäler, IV, pl. 56, a, et Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 42.

³ Griffith, Archæological Report, 1897—1898, p. 19.

⁴ STRABON, XVII, 1, 42, traduction A. Tardieu.

⁵ DIODORE, I, 97, traduction Hæfer; cf. id., I, 22.

neau percé était peut-être une variante de la citerne d'Abydos.

Mariette a voulu préciser, par hypothèse et par comparaison, la description du géographe grec. »L'idée qu'on doit se faire du puits de Strabon est celle d'une tour ronde, à parois bâties en énormes pierres, et enveloppée d'un escalier à vis», dit-il, »le tout dans la terre. Ça et là des fenêtres prises dans l'enveloppe de la tour (dont le sommet reste ouvert) . . . A la dernière marche se trouve l'eau. Tel est le puits du temple d'Edfou». Il ajoute que les puits des temples sont, comme à Karnak et à Médi-net-Abou, »placés à l'extérieur et même assez loin»¹.

Ce savant avait compris que la citerne était dans un temple, ce que ne dit pas Strabon, et il l'a cherchée en vain dans le temple de Sêti I^{er}, qu'il prenait pour le Memnonium², lequel serait plutôt le grand sanctuaire osirien, τὸ ἱερόν τοῦ Ὀσίριδος³.

En revanche, Mariette a découvert dans ce qu'il appelle le temple dévasté et anéanti d'Osiris⁴, une rue bordée de stèles commémoratives dont l'ensablement a formé la butte dite *Kom-es-Sultan*, et dont l'emplacement composait ou avoisinait jadis *l'escalier* du dieu des morts⁵. Si *Kom-es-Sultan* est l'escalier d'Osiris, et si les textes religieux mettent en relation étroite, comme on l'a vu, l'*uar-t*, le *péka*, le puits et l'escalier, il se peut que l'on ait autant de chances pour trouver le puits de Strabon vers *Kom-es-Sultan* qu'à *Om-el-Ga'ab*.

Alger, le 4 Avril 1899.



¹ MARIETTE, Abydos, I, p. 32.

² Id., p. 1 et 8.

³ STRABON, XVII, 1, 44.

⁴ MARIETTE, Abydos, III, p. 441.

⁵ MASPERO, Guide au Musée de Boulaq, p. 30—31.

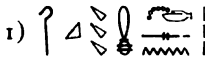

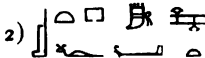
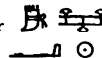

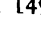






Cinquième Série



de

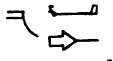
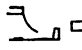
cinquante quasi-vocables à exclusion du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir.


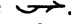

Par **Karl Piehl.**

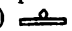
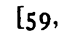
En parcourant dernièrement, au profit du Séminaire d'Égyptologie d'Upsala, le fasc. 1 du »Temple d'Edfou«, j'ai pu — hélas — constater que je suis encore bien loin d'avoir écarté tout ce qu'il y a d'inexact à relever, au point de vue du vocabulaire hiéroglyphique, dans cette partie de la dite publication. Voici de nouveaux spécimens de l'incompétence des éditeurs, spécimens empruntés au fasc. en question :


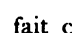
- 1)  [49, l. 10] faute pour *heq atebu' ma*
 »prince des contrées en leur entier».
- 2)  [49, l. ult.] faute pour *setf*  »son siège d'autrefois».
- 3)  [49, l. 8]; les deux  sont incorrects. Voir *même page*, l. 17.
- 4)  [48, l. 17]; le signe  a été sauté incorrectement devant l'oiseau. Voir *Edfou* p. 36, l. 10.
- 5)  [50, l. 15], nom grossièrement défiguré du temple d'Edfou. Il aurait fallu lire .
- 6)  [58, l. 17] »tomber», faute pour . Cfr *Edfou*, p. 452, l. 9.

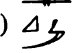

7)  [58, l. 17]. faute pour . Cfr *Edfou*, p. 452, l. 9.

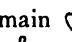

8)  [58, l. 15], forme impossible (transformée incorrectement en deux mots) de . A ce sujet, on doit aussi rectifier:


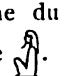
9)  [65, l. 1], où le déterminatif est faux pour , ou peut-être .


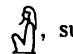
10)  [59, l. 2; 55, l. 18; 61, l. 13:], déterminatif incorrect pour , le papyrus.

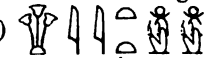

11)  [55, l. 1] faute évidente pour  *retui*, »celui qui fait courir (sauter?) les jambes».

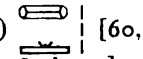
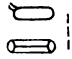
12)  [58, l. 6] »offrir», faute — due probablement à l'estampage — pour . Voir *Edfou*, p. 498, l. ult., etc.



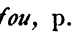
13) »Singe debout tenant à la main » [59, l. 6], faute pour »singe debout tenant à la main ».

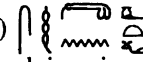
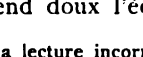
14)  [58, l. 6], forme incorrecte du suffixe de la première personne du masculin, renvoyant à un pharaon. Il faut rectifier et lire .

15)  [58, l. 10] par deux fois, faute pour , suffixe de la 1^{ère} personne du singulier renvoyant au dieu Horus.

16)  [59, l. 12] faute pour *haitet* , l'Egypte ne connaissant qu'une lune. Cfr *Edfou*, p. 60, l. 1.



17)  [60, l. 11] »sorte de pain», erreur pour  [*Edfou*, 58, l. 10].


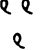

18)  [60, l. 14] »se réjouir», faute pour *rešu*, le  final devant se lire  d'accord avec BRUGSCH, *Wörterb.* III, p. 873. Cfr d'ailleurs *Edfou*, p. 109, l. 4.

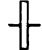

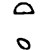
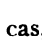
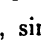
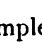
19)  [78, l. 3], faute pour *senet'em*  *en muf*, »celui qui rend doux l'écoulement de sa mère»¹. Pour



¹ En admettant la lecture incorrecte de M. Maspero, on serait amené à attribuer à notre passage un sens mythologique des plus hazardés.

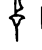
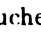
cette rectification, voir *Edfou*, p. 419 l. 18; PIEHL, *Seconde Série*, pl. X, etc. etc.



20)  [78, l. 5] »mauvais», faute pour , mot fréquent.

21)  ^q  [78, l. 13] »peau, teint», à lire *anem* , les autres signes étant fautifs ou de trop.

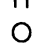

22)    [77, l. 16] et 23) *la même forme* [57, l. 7], quasi-déesse qui n'existe nulle part ailleurs. Il faut lire, dans les deux cas, simplement »ta flamme»   , lecture que je déclare correcte sur la foi d'*Edfou*, p. 452, l. 13.



23)  [71, l. 7] titre de pharaon, faute pour  [Edfou, p. 450, l. ult.].



24)  [65, l. 1] »gauche», faute pour . Cfr le tableau accompagnant cette légende.



25)  [77, l. ult.] »coeur», faute pour . Pour ce passage, voir PIEHL, *Seconde Série*. Pl. XLV, l. 3, et ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 45 l. 16.




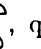
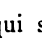
Après avoir fourni cette petite liste supplémentaire aux corrections de l'ouvrage posthume dit *Edfou*, il faut maintenant continuer la revue des erreurs que nous avons dernièrement commencé à relever pour le fasc. 2 de l'ouvrage.

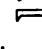

26)  [87, l. 15] faute grossière pour .

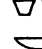
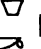

27) [87, l. 15]  »trône», faute pour .


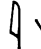



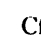
28)  [87, l. 17] »image», faute pour .

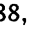
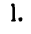
29)  [87, l. 17] »midi», faute pour .



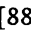
30) »SONTI» [88, l. 1], transcription incorrecte du nom de déesse     , qui se lit plutôt SCHONTIT.



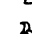

31)  [88, l. 10] forme dénaturée du suffixe pronominal .



32)   [88, l. 1] »tu règnes», faute évidente pour .


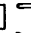
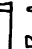
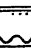
33)    [88, l. 2], faute pour *per-anch*   . Cfr. *Sphinx*, II, pp. 91 et 180.

34)  [88, l. 1], forme défigurée de , suffixe pronominal de la seconde personne du masculin.



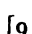
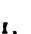
35)  [88, l. 5], dénaturation de  , expression composée. PIEHL, *Seconde Série*, Pl. XIX, l. 9¹.



36)   [88, l. 5], faute sérieuse pour  





  »coptite».






37)   [88, l. 5] »la terre sainte», faute bien grave pour  .


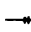
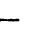
38) Page 89, le nom de *Ptolémée IV* a été inexactement reproduit.

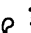



39)   [91, l. 13], »les étrangers», erreur pour  .



40)   [91, l. 16] dénaturation grave du nom du dieu *Toum*.

41)   [92, l. 1] mot effroyable, qui doit se rectifier et se lire   [PIEHL, *Proceedings*, vol. XII, pages 372—374].




42)   [92, l. 3 (bis), l. 5] »abondance», faute pour   .

43)  [92, l. 10] »j'agrandis», erreur grossière pour  .



44)   [92, l. 13] »enfanter» faute qui se corrige en remplaçant  par .






45)   [92, l. 13] divinité inconnue et impossible. [Voir PIEHL dans la *Zeitschrift* 1883, page 135]

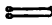
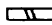
46)   [93, l. 4], faute pour   »saisir».

47)   [93, l. 4] »étendre», le signe initial étant fautif pour .

¹ Pour les numéros 35—37, voir SPHINX I, page 160.

48)  [93, l. 6] »joindre», faute pour .

49)     [93, l. 8] »la tour du potier», le déterminatif  fautif pour la reproduction de la »tour».

50)  [94, l. 10] forme dénaturée du mot  »canal».

Comme on voit, les erreurs d'ordre lexicographique abondent dans le second, comme dans le premier fascicule, du »Temple d'Edfou»¹.



¹ Nous avons depuis neuf mois entre les mains une critique écrasante du fasc. 4 du "Temple d'Edfou". L'espace de SPHINX ne nous a point permis de l'imprimer jusqu'ici. Nous anticiperons dès maintenant des résultats de cette critique, que le dit fasc. paraît être tout aussi mauvais d'exécution que ses trois devanciers.

Neue Thebanische Gräberfunde.

Von G. Schweinfurth.

Die letzte Grabungsperiode in Aegypten hat trotz der vielseitigen Betheiligung von Archäologen verschiedener Länder nicht die epochemachenden Erfolge früherer Jahre, namentlich nicht die des letzten aufzuweisen gehabt, obschon die gleich bei Beginn derselben erfolgte Aufdeckung eines alten Sonnenheiligthums der fünften Dynastie, des bei Abusir nahe Sakkara gelegenen Tempels des N-woser-re durch Dr. Schäfer, zu den grössten Erwartungen berechtigte.

Auf diesem nördlichen Todtenfelde des Landes sind allerdings auch durch Victor Loret neuerdings wieder viele wichtige Funde gemacht worden, die für die Kenntniss des alten Reichs, namentlich in kunstgeschichtlicher Hinsicht, von Bedeutung waren und über welche in diesen Blättern bereits im Januar kurzer Bericht erstattet wurde. Der Generaldirektor der ägyptischen Alterthümer hat letzthin auch selbst in der Maisitzung des ägyptischen Instituts eine Uebersicht über die während seiner dreijährigen Amtsdauer im Bezirk von Sakkara in grossem Stil vollzogenen Ausgrabungen gegeben. In der grossen Todtenstadt von Theben haben indess diesmal die überraschenden Funde lange auf sich warten lassen, und an der uralten Stätte von Hierakonpolis, wo Quibell im vergangenen Jahr so grossartige Entdeckungen gemacht, sind sie ganz ausgeblieben. Erst in den letzten Monaten sind Lorets Nachforschungen im Thale der Königsgräber bei Theben von Erfolg gekrönt worden. So konnte er in der vorhin erwähnten Sitzung des ägyptischen Instituts am 5. Mai die erst wenige Tage vorher stattgehabte Erschliessung des Grabes Thutmosis' I. kundgeben, des Königs, mit dessen Regierung die XVIII. Dynastie beginnt. Thutmosis I. war der erste König, der seine Todtenwohnung in jenem Felsthal anlegen liess, das von seinen Nachfolgern bis zum Ende der XX. Dynastie zu gleichem Zweck bevorzugt worden ist. Noch der

Vater des Genannten, Amenophis I. hatte, wie man aus Inschriften weiss, sein Grab an dem drei Kilometer vom Ende des Thales der Königsgräber entfernt gelegenen Rande des Nilthals bei Dra-Abu-l'Negga. Dr. Spiegelberg hat während seiner letzten in Gemeinschaft mit Percy Newberry daselbst ausgeführten Grabungen sich mit besonderem Eifer um die Ausfindigmachung des Grabes bemüht, leider ohne Erfolg, obgleich seine Hoffnungen insofern berechtigt zu sein schienen, als ihm bereits im Jahre 1896 in jener Gegend der Fund von Tempelresten geglückt war, deren Inschriften unzweifelhaft auf Amenophis I., als dem Erbauer hinwiesen. Was nun die älteste Grabanlage im Thale der Königsgräber, die des Thutmosis I. anbetrifft, so liegen über den Gegenstand vorläufig keine andere als mündliche Berichte des glücklichen Finders vor. Thutmosis I. hatte seine letzte Behausung in der äussersten Ecke des östlichen Thalarms angelegt, an dem eigentlichen Ursprung desselben, da wo die umgebende Steilwand am meisten gen Westen zurückweicht, und in der Mitte zwischen den Gräbern No. 14 und 15, die den Königen Setnacht und Seti II. angehören. Die Grabanlage selbst ist von geringer Ausdehnung und besteht nur aus zwei Kammern. Dieses Grab Thutmosis I. scheint das kleinste aller daselbst vorhandenen Königsgräber zu sein.

Nun hat aber Victor Loret schon Mitte März in demselben Thal der Königsgräber eine hochwichtige Entdeckung gemacht, über die ich hier als erster Berichterstatter in der glücklichen Lage bin, nähere Auskunft geben zu können. Es handelt sich um das Grab eines Privatmannes, eigentlich eines Würdenträgers zweiten Ranges, nicht um das eines Beherrschers von Aegypten, und durch diese Entdeckung werden die bisherigen Ansichten über die Bedeutung der heutigen Tages »el-Wadyen«, d. h. das »Zweithal« genannten Bergschlucht in alten Zeiten, als der bevorzugten Jenseitsresidenz der Könige aus der 18., 19. und 20. Dynastie in wesentlichen Stücken umgestaltet.

Der Name des Grabinhabers war Maï-hir-pa. Wenn auch nur mit dem geringfügigen Titel »Flabellumträger« bedacht, war der Genannte nichtsdestoweniger ein Mann, der in hoher Gunst beim Könige gestanden haben muss, da er anderwärts als Gespieler des Prinzen aufgeführt wird. Vielleicht war Maï-hir-pa ein Milchbruder des Königs, oder durch besondere Zufälligkeiten des Glücks der unerhörten Ehre theilhaftig geworden, seine ewige Wohnung in der unmittelbaren Nähe derjenigen seines königlichen Freundes aufschlagen zu dürfen. In der That öffnet sich der Zugang zu diesem Grabe unter der nächsten Ecke, die der Steilabsturz der hohen Felswand 45 Meter in West vom Eingange zum Grabe Amenophis II. hervortreten lässt und bevor derselbe denjenigen des Grabes No. 14, des Setnacht beschattet. Die Anlage der Todtenwohnung ist eine einfache und besteht

aus einem acht Meter tiefen Vertikalstollen mit daranstossender viereckiger Grabkammer. Letztere misst im Geviert fünf Meter.

Das Grab des Maï-hir-pra ist, wie sämmtliche andere im Thale der Königsgräber, bereits im Alterthume beraubt worden, die Diebe haben aber in diesem Falle keineswegs als Vandalen gehaust, vielmehr sind sie mit offener Vorsicht und Rücksichtnahme für die zum Bestattungspomp gehörigen Gegenstände, die sich im Grabe vorfanden, zu Werke gegangen. Nachdem sie die Mumie des Todten auf der Suche nach Schmucksachen ausgewickelt, haben die rücksichtsvollen Diebe dieselbe wieder in den Sarg zurückgelegt und mit soviel Binden zugedeckt, als unter dem Deckel Platz zu finden vermochten. Die Mumie fand sich im innersten der drei Särge, welche der vierkantige aus mit Bitumen geschwärztem Holz hergestellte Sarkophag enthielt.

Der erste äussere Sarg war mit blauer Farbe bemalt und mit vergoldeten Bändern und Streifen geziert. Der zweite war von schwärzlicher dunkelblauer Färbung und trug gleichfalls Goldverzierung, der innere Sarg schliesslich war durchweg mit Vergoldung überzogen. Die Mumie selbst trug eine vergoldete Maske.

Neben dem Sarkophag, in der Mitte der Grabkammer lag umgekehrt, mit der Rückenseite nach oben, ein leerer Sarg ohne Deckel, über dessen Herkunft Herr Loret sich keine Rechenschaft zu geben weiss, und obenauf ein prachtvoller Todtenpapyrus, einfach hingelegt und gleichsam von den Dieben an dieser Stelle vergessen und liegen gelassen. Der Papyrus ist von wunderbarer Erhaltung und mit buntfarbig ausgeführten Zeichnungen geschmückt. Zwischen dem Sarkophag und der Wand der Grabkammer fand sich eine Schachtel mit Spielbrett und mit allen dazu gehörigen Steinen vor und in der nördlichen Ecke dahinter eine Anzahl zusammengehäufter Früchte und Todtenkränze, auch Reste von Blumensträussen, Sykomorenzweige und dergl., Gegenstände, die einst zur Ausstattung der Todtenwohnung gehört haben. Die botanische Untersuchung dieser interessanten Ueberbleibsel verspricht unsere Kenntniss der alten Flora mit mehreren Arten zu bereichern, die bisher noch nicht aus dem alten Aegypten nachgewiesen waren. Unter den Todtenopfern und Speisen finden sich ausser den auf feingepflochtenen Korbtellern niedergelegten Früchten, Weintrauben und Sykomoren, auch verschiedene Stücke von Geflügel, Ochsenviertel und dergl., sämmtlich aufs Sorgfältigste mit feinen Leinwandbinden umwickelt und in die ihrer Gestalt entsprechenden Holz-särge, zehn an Zahl, eingeschlossen.

An der dem Sarkophag gegenüberliegenden Wand waren dreizehn grosse henkellose Thonkrüge, sog. »Bierkrüge« aufgestellt, von denen zehn noch unversehrt und mit ihren Siegeln versehen dastanden. Ausserdem enthielt die Grabkammer einige

dreissig andere Gefässe, von denen die Mehrzahl noch mit ihrem ursprünglichen Inhalt, bestehend aus Substanzen organischer Natur, versehen war. Zwei schöne Alabastervasen und ein unversehrt gebliebenes Glasgefäss, die sich vorfanden, sind von hervorragendem kulturhistorischem Interesse.

Merkwürdige Waffen und verschiedenes Kunstgeräth sind aus dieser Grabkammer ans Tageslicht gebracht worden. Es fanden sich daselbst zwei aus kunstvoll bearbeitetem Leder hergestellte Köcher, die einige fünfzig Pfeile enthielten, von denen die einen mit Spitzen aus hartem Holz versehen, die anderen mit Reihen eingefügter Kiesel splitter besetzt waren. An einer der Pfeilspitzen ist ein keulenförmiger Kiesel befestigt, der vielleicht zum Betäuben kleiner Thiere diente, die man am Leben erhalten wollte. Der eine der Köcher ist von gelbem gepressten Leder und mit Ornamenten asiatischen Gepräges bedruckt, der andere, aus einem rosagefärbten Leder hergestellt, bietet buntfarbige Mosaikmuster dar, die aus verschiedenfarbigen Lederstücken zusammengestellt worden sind. Da waren auch zwei in ihren Ledertheilen ähnlich wie die Köcher ausgeführte Armschienen aufgestellt, von denen der eine mit flachen Goldnägeln nach Art unserer modernen Möbel beschlagen erscheint.

Von allem aber, was das an wohlerhaltenen Todtengaben so reiche Grab des Maï-hir-pra aufzuweisen hatte, beansprucht ein in demselben niedergelegtes Todtenbett eigenthümlicher Art das grösste Interesse und dieser Fund bestätigt die mit zahlreichen Beispielen zu belegende Thatsache, dass der ägyptische Gräberkult und die damit in Verbindung stehenden Gebräuche, was die Einzelheiten ihrer technischen Ausführung anbelangt, nicht selten einen hohen Grad von Willkürlichkeit verrathen, dass diese Gebräuche nicht nur nach Zeit und Epoche oder je nach der gesellschaftlichen Stellung des Todten ganz ausserordentlichem Wechsel unterlagen, sondern dass ihnen *ceteris paribus*, auch bei im übrigen völlig gleichen Bedingungen der allergrösste Spielraum gelassen war, so dass bei diesen für die alten Aegypter so wichtigen Dingen gar häufig allerhand barocke Einfälle der individuellen Geschmacksrichtung und originelle Ideenassoziationen zur Geltung gelangen konnten.

Das symbolische Todtenbett des königlichen Fächerträgers, wie es sich im Grabe noch unbeschädigt vorfand, ist ohne Beispiel unter den bisher in Aegypten gemachten Gräberfunden. Herr Loret gab davon die folgende Beschreibung. Der unterste Theil bestand aus einem durch gekreuzte Stäbe zusammengehaltenen Holzrahmen. Darüber war eine sehr dicke Matte aus Schilfrohr ausgebreitet, deren Ränder man mittelst Stricke an den Holzrahmen befestigt hatte. Auf dieser Matte waren drei Lagen Leinwand ausgebreitet, und diese gleichfalls an den Holzrahmen angeschnürt. Mitten auf der Leinwanddecke fand sich

in Lebensgrösse und mit schwarzer Farbe die Umrisszeichnung einer Osiris-Figur angebracht, innerhalb welcher Umrisse die Leinwand mit der Schicht einer Substanz bestrichen war, die wahrscheinlich dazu bestimmt war, die Unterlage wasserdicht zu machen. Auf dieser Unterlage, genau in den Grenzen der schwarzmarkirten Osiriszeichnung war ein Gemenge von Ackererde, Gerstenkörnern und einer klebrigen Flüssigkeit aufgeschüttet. Die Gerstenkörner hatten gekeimt und waren aus der Erdschicht mit sechs bis acht Zentimeter langen Sprossen hervorgewachsen. Das ganze stellte auf dem Todtenbett einen Rasen in Osirisgestalt dar. Das einst im grünenden Zustande hier niedergelegte Gerstenbeet ist längst vergilbt aber in noch unversehrtem Zustande¹.

Fürwahr eine originelle Versinnbildlichung der Auferstehungs-idee! Der unter dem Bilde der keimenden Gerste zu neuem Leben erstandene Osiris sollte die sterbliche Hülle des Todten zu göttergleicher Unsterblichkeit heranziehen. Das übrige, auf dass der Verstorbene ganz eins mit Osiris, dass er Osiris selbst werde, das besorgten die symbolischen Opfer pietätvoller Angehörigen².



¹ Pour des textes hiéroglyphiques mentionnant un lit de mort symbolique comme celui décrit plus haut, voir DÜMICHEN dans la *Zeitschrift* 1882, page 91 et suiv. — K. P.

² Nous devons à l'amabilité du professeur Schweinfurth de pouvoir offrir à nos lecteurs cet article éminemment intéressant, qui originellement a paru dans la "Vossische Zeitung" (25 Mai 1899). — La rédaction de *Sphinx*.

Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der Thebanischen Necropolis im neuen Reich, von WILHELM SPIEGELBERG, Privatdocent der Aegyptologie an der Universität Strassburg. Strassburg, Schlesier & Schweikhardt 1898. 16 pages autographiées et VI planches in-4°. Prix: 6 mark.

Parmi les »Jüngerer unserer Wissenschaft«, il y en a fort peu qui déploient une activité aussi zélée et aussi profitable à l'égyptologie que Mr W. Spiegelberg. Elève de Dümichen, il vient d'être attaché comme »Privatdocent« d'égyptologie à l'université où notre regretté confrère a professé avec tant d'autorité les différentes disciplines de notre science. A notre avis, il ne serait actuellement guère trop tôt que la chaire laissée vacante par la mort de Dümichen fût confiée aux soins intelligents de M. Spiegelberg, qui s'est déjà montré capable de faire autre chose que de répéter uniquement des vérités trouvées ou découvertes par d'autres savants. Nous avons été conduit à ces réflexions non seulement par la lecture des travaux antérieurs du jeune égyptologue strassbourgeois, mais aussi par l'examen du présent ouvrage dû à sa plume.


»Zwei Beiträge« comprennent — ce qui est déjà annoncé par le nom — deux petits mémoires, dont le premier a pour sujet »Der Grabtempel Amenophis' I. zu Drah-Abu'l Neggah«. A l'aide d'indications fournies par des documents d'époque pharaonique, l'auteur a réussi à retrouver l'emplacement de l'ancien temple commémoratif d'Amenhotep I. Il est vrai que les traces conservées jusqu'à nos jours de ce monument ne sont ni bien considérables ni suffisamment complètes pour nous donner une idée exacte de l'étendue et de la distribution de l'intérieur de cet édifice. Mais le fait d'avoir identifié l'emplacement de l'ancien Memnonium d'Aménophis I constitue en lui-même un progrès à tel point important pour l'archéologie égyptienne qu'il faut le noter avec soin, dans l'espoir que cette découverte puisse amener dans sa suite d'autres encore plus intéressantes.

Le second des »Zwei Beiträge«, étant intitulé »Plan einer Gesamtarbeit über die Verwaltung der Thebanischen Totenstadt während des neuen Reiches«, a la forme d'une conférence semi-populaire. Les matériaux que l'auteur énumère comme indispensables à une élaboration satisfaisante du projet en question com-

prennent I) Graffiti; II) Ostraca; III) Papyri et IV) Inscriptions. De ces matériaux une bonne partie, p. ex. les papyrus hiératiques de Turin et de Londres, est déjà entre les mains des égyptologues, d'autres sont dispersées dans les musées égyptiens; d'autres encore se rencontrent dans les ruines de l'ancienne Thèbes.

Des deux dernières catégories, M. Spiegelberg nous offre quelques spécimens d'une assez grande importance. C'est d'abord un petit papyrus de Turin contenant la mention d'une inspection faite dans la tombe de la royale mère, royale épouse *Isis*, par des employés et des ouvriers de la nécropole, inspection qui révèle des traces de vol et de pillage.

Ce sont encore plusieurs ostraca, conservés au Musée de Ghizeh, qui ont trait aux tombeaux des rois de Bab-el-Molouk, où d'ailleurs ils ont été ramassés. Ces fragments de poterie contiennent des dates sans mention de noms pharaoniques, sauf pour un seul cas, celui-ci relatif à Ramsès V, dont une visite à Bab-el-Molouk a été ainsi immortalisée. Pour un de ces ostraca, mon acception diffère un peu de celle de l'éditeur. C'est celui reproduit sous le numéro V, dont la date est du »premier mois de l'inondation, le 27^e jour». Après cela, il y a: *heru pen*

 *an an qetnu Hóra*, ce que je traduis ainsi: »Ce jour-ci, le scribe chargé d'esquisser *Hóra* a entrepris la peinture de la barque sacrée», en renvoyant à mes *Petites Etudes Egyptologiques* (p. 22), où j'ai montré que les verbes signifiant »saisir, prendre» quelquefois jouent le rôle d'auxiliaires en égyptien.

Les graffiti que M. Spiegelberg a copiés à Thèbes et annexés à son mémoire montent à plus d'une douzaine. Les plus curieux parmi ceux-là sont sans doute les cinq ou six qui commémorent l'époque du commencement de la baisse du Nil pour certaines années du règne de Ménéptah. Ces annotations proviennent d'un rocher situé sur le grand plateau qui, dérivé de la chaîne libyque, limite la plaine de Thèbes du côté du couchant.

Le numéro XI des *graffiti*, qui mentionne »le scribe *Hormen(?)* et son fils le scribe *Pentaurt*», se termine de la sorte:

 ce qu'a traduit M. Spiegelberg »An diesem Tage war die Göttin wieder gnädig», mais ce qui plutôt signifie »ce jour d'apaiser la déesse», différence d'ailleurs de peu grande importance.

Les planches, terminant le petit volume et relatives aux ruines du temple d'Aménophis I^{er}, sont excellentes.

Karl Piehl.




Ausführliches Verzeichnis der Aegyptischen Altertümer und Gipsabgüsse. Herausgegeben von der Generalverwaltung der Königlichen Museen zu Berlin. Berlin W. Spemann 1899. XVI & 519 pages in-8°. Prix: 3 Mark.

En comparant l'édition antérieure — publiée en 1886, au prix de 60 pfennig — du catalogue du musée de Berlin avec la présente, on constate de suite une différence énorme entre les deux. Non seulement le volume a été plus que quintuplé, mais le nombre des objets s'est aussi considérablement accru. Autrefois, il fallait se contenter d'une description très sommaire, même un peu courte: actuellement, les antiquités sont décrites très souvent avec bien des détails, presque toujours d'une manière suffisamment complète. Une nouveauté de haute valeur à laquelle peuvent se féliciter à juste titre les auteurs de la présente édition, c'est l'introduction de dessins qui, reproduisant différents objets d'art, ornent le volume et en font pour ainsi dire un petit bijou de catalogue.

En général, le nouveau catalogue est décidément supérieur à son prédécesseur, bien que celui-ci possède certaines propriétés qu'il aurait été agréable de retrouver dans l'autre. Parmi celles-là, je compte l'emploi d'hiéroglyphes pour reproduire les noms propres, particularité qui permet de bien comprendre, tandis que les translittérations plus ou moins osées dont l'édition de 1899 se sert exclusivement, fort souvent restent incompréhensibles à des savants qui n'ont pas voulu se plier à la nécessité d'apprendre le système de transcription qui actuellement se professe à Berlin, et qui, méthodiquement, est bien éloigné de celui prêché par la circonspection des Lepsius.

Un musée égyptien, comme celui de Berlin, ne doit point se considérer comme une institution isolée des autres musées de même ordre; il doit au contraire revendiquer sa position comme anneau de la grande chaîne d'ateliers centraux où les amis de l'Égypte ancienne peuvent s'installer à l'effet d'enrichir les trésors de leur science. C'est pourquoi il eût été désirable que le guide du musée de Berlin tint compte — pour les cas où cela fût opportun, p. ex. lorsqu'il s'agit de monuments provenant d'une même tombe ou portant les mêmes noms de roi ou de particuliers — des inventaires d'autres musées

égyptiens; ce principe avait été appliqué — partiellement au moins — dans l'édition antérieure, mais la présente s'en est des-saisi complètement. On ne peut guère objecter à ce sujet que le nouveau catalogue s'adresse surtout au grand public, car les catalogues de collections d'antiquités doivent toujours tenir compte des progrès de la science *sous tous les rapports*. D'ailleurs, le nouveau catalogue contient bien des faits qui ne concernent guère le monde du dehors, p. ex. des renvois à des travaux scientifiques où tel ou tel monument du Musée ait été déjà publié.

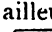
Passant à l'examen de l'ouvrage même, nous notons qu'il commence par une introduction offrant un grand intérêt aux hommes du métier, par l'historique du développement de la collection actuelle qui, entre autres, y a été consigné. Comme suédois j'ai eu grand intérêt de savoir que certains monuments saïtes de Berlin, à l'instar d'autres de la même époque conservés à Stockholm, proviennent de l'ancienne collection Palin. D'ailleurs, à quiconque a visité les autres grandes collections égyptiennes de l'Europe, il est très utile de savoir quelle part ont eu les Anastasi et les Drovetti à la création du Musée de Berlin. Après l'historique de la formation de la collection d'antiquités, il y a un aperçu de l'histoire d'Égypte jusqu'à l'époque de la domination des Turques, à peu près suffisant aux besoins des non-initiés. Sur l'exactitude de plusieurs des faits ici énumérés nous nourrissons des doutes. C'est d'abord concernant l'*extraction libyque* de la XXII^e dynastie, dont les noms »barbares» n'indiquent guère une pareille origine, malgré l'avis contraire de l'auteur. Brugsch a, il y a longtemps (*Geschichte*, p. 659), revendiqué pour ces noms une origine assyrienne¹. De l'autre côté, Le Page Renouf, dans un de ces admirables »essais» qu'il savait si bien faire (*Proceedings* XIII, pages 599—603), a montré que le nom de l'ancêtre de la dynastie »libyque», est à lire *Tehen-buiuaua*, non pas »the Libyan Buiuaua». Il faut du reste faire remarquer que »libyen» comme désignation d'individu se dit dans l'égyptien de cette époque  [DEVÉRIA, *Mémoires et Fragments*, II, p. 221].

La thèse que voici (p. 17): »Unter dem saïtischen Königshaus wo nicht mehr die Zeit Ramse's II. als Vorbild gilt, sondern *das alte Reich als der eigentliche nationale Staat*. Man stellt seine Denkmäler her und ahmt es in allem nach, in der Kunst, der Sprache, der Schrift, den Titeln und Namen» — est une oeuvre de Lepsius que, cette fois, on semble vouloir plus respecter que lorsqu'il s'agit du système de transcription de ce savant. Toutefois, j'ai combattu la théorie de Lepsius concernant la prétendue »renaissance saïte» [*Proceedings*, X, p. 537],

¹ Nous déclinons bien entendu d'adopter les autres remarques de Brugsch (*l. l.*) sur la même matière.

et d'autres savants sont venus se joindre à mes efforts à cet égard, comme p. ex. Daressy (Recueil XVIII. p. 49), Naville [voir, entre autres, *Sphinx* II, p. 21] etc.

La religion égyptienne s'expédie en deux pages. La raison de cette brièveté réside dans l'intention qu'on a de faire paraître un volume spécial consacré au sujet en question. Certaines inexactitudes se sont néanmoins glissées sur ce point de l'ouvrage. Ainsi, Serapis est dit être »fremder Gott, von den Griechen eingeführt»; Set est représenté (p. 22) comme un »Esel in fabelhafter Gestalt», bien que nous sachions, grâce à Lefébure [*Sphinx* II, pp. 63-75], que l'animal de Set fut un *chien*; *Thripis* (p. 22) remplace incorrectement la déesse bien connue *Triphis*; *Toëris* (*ibid.*) répondra à la forme classique *Θοήρις* (PARTHEY, *Plutarch über Isis und Osiris*, p. 31).

Après des remarques sur le »Temple», il est dit quelques mots sur les morts (p. 23), où nous rencontrons, entre autres, la thèse fort hardie: »Der Aegypter denkt sich das Reich der seligen Toten **ursprünglich** am Himmel bei den Sternen, mit denen Sie als »Verklärte» leben». Suivant notre expérience en fait de science de religion, c'est là un état de conception, nullement »ursprünglich», mais *relativement* récent. Le culte des ancêtres représente, croyons-nous, la plus ancienne forme de religion, aux bords du Nil comme ailleurs. -- L'explication »wahr an Wort» pour la qualification  des défunts ne nous convient point. Il faut l'éliminer et la remplacer par celle de »juste de voix», proposée par Maspero, dont nous sommes heureux de partager, dans ce cas, l'opinion: \int *χ*er ne signifie pas »Wort», mais plutôt »Stimme». Il s'agit ici de la force magique possédée par celui qui pouvait crier suffisamment haut. Ce qui (pages 24—26) est dit de l'art paraît bien exact, à l'exception des paroles que voici relatives aux statues: »Auch den hohlen Raum im Innern einer leicht geballten Hand giebt man durch ein solches Zwischenstück wieder, **das oft wie ein kurzer Stab erscheint**». Les représentations des bas-reliefs nous font voir assez souvent dans les mains des personnages des pièces d'étoffes, ressemblant à un \int plié. J'ai toujours présumé que cela est une espèce de sangle; comme une analogie d'époque moderne je pense à l'usage des indigènes de l'Égypte de nos jours de porter sur eux des cordes en forme de bretelles enlacées servant à serrer leurs *galabiéhs*, quand ceux-ci doivent transporter des paquets ou d'autres fardeaux.

Le chapitre traitant de l'écriture égyptienne (pages 26—30) fournit l'exposé de la théorie d'Erman sur cette matière, qui se formule p. ex. de la sorte (p. 26): »die Vokale» der ägyptischen Schrift »bleiben ebenso unbezeichnet, wie in den alten semi-

tischen Schriftarten». Je n'hésite point à énoncer le vœu qu'à Berlin, où l'égyptologie est si bien représentée, on abandonne bientôt ce système et revienne aux idées saines et modérées des Lepsius, des Le Page Renouf, des de Rougé, qui avaient d'ailleurs sans doute plus d'expérience sur le terrain du langage que les fauteurs du nouveau système. Ce n'est nullement un préjugé aveugle qui m'ait porté à formuler ce souhait, mais la conviction intime que d'une appréciation juste de cette matière dépend l'avenir de notre science.

Il est inutile d'insister longuement sur le manque de profondeur que révèlent les remarques consacrées (p. 29) à la fondation de l'égyptologie. A Young, qui comme interprète n'était qu'un »Humbug», une place d'honneur a été conférée, dans l'historique du déchiffrement, tandis que le nom de son heureux adversaire Åkerblad est passé sous silence (Voir *Sphinx* II, pages 43, 44 et 52).

Le chapitre final de l'introduction, intitulé »Die Tracht», contient de bonnes choses sous une forme serrée. Cependant, la thèse que voici (p. 31): »Die Kinder tragen eine einzelne Locke an der rechten Schläfe» est contraire aux cas où la tresse retombe de la tempe gauche, comme p. ex. MARIETTE, *Abydos* I, pl. 46, 53, etc. Pour ma part, je crois que »die Jugendlocke», *originellement*, a paré la tempe gauche, bien que, plus tard, on ait introduit une modification pour les représentations figurées, de sorte que le côté, tourné vers le spectateur, de la figure a été régulièrement orné de l'insigne en question.

Le corps même du catalogue comprend un peu moins de 500 pages, volume trop considérable pour que nous puissions l'examiner ici à fond, surtout comme nous sommes loin de Berlin où se trouvent les monuments y décrits.

Voici quelques points où, au hasard de la recherche, nous avons voulu introduire des modifications.

P. 33. — »Das Grab des Menes» est à effacer, par suite de la découverte de LEFÉBURE (*ci-devant*, page 65—81).

P. 218. — En décrivant la »Malerpalette des Amen-uah-su», l'auteur dit: »Oben betet er vor Ptah und Thoth, den Göttern der Kunst und der Schrift; den ersteren ruft er als *Ptah Ramses*' II. und als *Ptah des Men-ne* an, vermuthlich weil der Tempel des Ptah zu Memphis von dem alten **Könige Menes** gegründet und von Ramses II. ausgebaut war». Ces remarques sont appuyées par un renvoi à la *Zeitschrift* 1892, p. 43, où M. Erman a développé la thèse fort hardie que le nom »Men-ne» de ce document serait Ménès. Malheureusement, cette thèse est erronée. L'individu en question n'est probablement que l'écuyer du pharaon Ramsès II, portant le même nom¹.

¹ M. LEFÉBURE, en revisant les épreuves de son article sur Ménès m'a écrit, dernièrement, ceci: »Je n'ai pas voulu attaquer l'opinion d'Erman que le

P. 135. — La statue 2298 »des Amen-hotep-user, *Thürhüters des Horizontes* (d. h. des Palastes)» nous fournirait un nom propre d'homme jusqu'ici inconnu. Il faudrait lire simplement »User portier du tombeau d'Amenhotep I». Mes annotations lexicographiques contiennent bien des faits corroborant cette mienne acception. »L'horizon», auquel le texte de notre statue de Berlin fait allusion, est évidemment celle que le Papyrus Abbot (II, 2) désigne du nom de »l'horizon pour l'éternité du roi *Sorka*».

P. 258. — L'ancien propriétaire de la statue 8171 ne s'appelait point *Ze-ba-neb-ded-emou*, mais — comme il y a exactement à la première édition de notre catalogue, p. 60.

P. 257. — La statue de »*Nekao-monch*» a peut-être été usurpée, le dossier en fournissant un autre nom de propriétaire que le devant, à savoir celui de »*Kem-nef-her-bek*, né de la dame *Sat-hap*».

En se proposant d'attirer l'attention des lecteurs sur les monuments déjà publiés de la collection de Berlin, l'éditeur montre souvent une négligence un peu forte. C'est ce que nous permet d'affirmer la série de textes de Berlin publiés par nous-même et d'autres, qui sont passés sans renvois dans le catalogue. Page 88, — la stèle de *Hefner* a été publiée par Piehl [*Troisième Série*, pl. X]; de même, la stèle de *Kai* (p. 89) a été publiée par le même (*l. l.* pl. VIII G); p. 92, la stèle de *Reh-unch* (*ibid.* pl. VIII); p. 92, la stèle »des Kabinettsvorstehers *Usertesen*» (sic) (*ibid.* pl. IX). — P. 254; la stèle 8438 a été publiée et traduite par nous (*Zeitschrift XXXI*, p. 85). — P. 256; la statue 8809 a été publiée par nous [*Proceedings X*, 536; *ibid.* XI, 77], même un peu plus correctement que par Brugsch (*Thes.*), qui seul est cité. — P. 258, la statue 8171 a été publiée et traduite par nous [*Zeitschrift 1887*, p. 123]. — P. 269, le sarcophage de *Anch-hor* a été publié par Wiedemann [*Proceedings VIII*, p. 232—240], qui a lu incorrectement *Anch-Hor-pen* le nom du défunt.

Nous ne nous arrêtons pas à discuter les transcriptions employées par l'éditeur du catalogue pour les noms propres égyptiens: quiconque en fait l'examen, trouvera vite que l'arbitraire ici joue un assez grand rôle.

Il faut reconnaître qu'en général l'éditeur de la présente »*Verzeichniss*» montre une profonde connaissance des progrès

Menna d'une palette qu'il a publiée, *Zeitschrift 1892*, p. 44—45, est Menès. C'est trop visiblement l'écuier de Ramsès II, qui avait son Ptah, comme le pharaon, sans doute parce qu'il avait bâti quelque temple ou fait quelque consécration à son dieu, comme à Thèbes l'Aménophis fils de Paapios sous Aménophis III*.

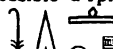
de notre science; ce qui lui a permis de consigner au profit de son ouvrage même les découvertes les plus récentes¹.

Somme toute, le présent guide du Musée de Berlin a de **bonnes** qualités et servira sans doute fructueusement à la réalisation **du but** que l'auteur s'en est proposé, j'entends à faciliter aux visiteurs **de** cette magnifique collection l'accès des monuments y exposés.

Karl Pichl.



¹ P. ex. l'explication de  proposée par Sphinx (II p. 190).

Voir *Ausführ. Verzeichn.* p. 266: "Ein Opfer, welches der König giebt" etc. Si nous sommes heureux de constater cette preuve de la vigilance de l'éditeur du Catalogue de Berlin, il nous est impossible d'éprouver la même satisfaction, en observant que notre explication de  a été adoptée, sans renvoi d'aucune sorte, par deux auteurs de la *Zeitschrift* [XXXVI, pp. 101, 147].

G. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes* III (Tome septième de **Bibliothèque Egyptologique** contenant les oeuvres des égyptologues français, dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas été réunies jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de G. MASPERO). Paris, Ernest Leroux, 1898. 436 pages grand in-8°. Prix: 15 francs.

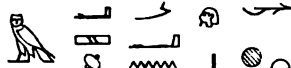
Sur l'opportunité de recueillir et publier de nouveau les mémoires ou articles que des savants décédés ont inséré de leur vivant dans des périodiques d'ordre scientifique, surtout quand ces savants sont des personnages marquant dans l'histoire de la science, il ne peut y avoir de controverse. C'est pourquoi nous avons regardé et regardons toujours l'entreprise, inspirée par M. G. Maspero, de recueillir en des volumes à bon marché les oeuvres de cette nature dues à ceux des égyptologues français dont notre science pleure la perte, comme une entreprise excessivement importante, digne d'être facilitée et encouragée par chaque égyptologue jaloux de célébrer les mérites et de faire respecter les droits de priorité de ses devanciers.

Mais, à notre sens il n'est pas tout-à-fait de même, lorsqu'il s'agit de savants encore vivants. M. Maspero nous dit dans son Avant-Propos: »je donne (ces mémoires) tels qu'ils ont été écrits, avec leurs fautes de traduction et d'interprétation. On y distingue facilement les points qui sont demeurés vrais de ceux que la science a fini par annuler». Ainsi dans ces divers travaux, c'est l'auteur qui nous le dit, il y a des points que les progrès de la science ne lui permettent plus de soutenir, et qui n'ont plus qu'un intérêt de curiosité. Nous aurions beaucoup préféré que M. Maspero nous les signalât lui-même, et ne nous laissât pas cette tâche. Nous croyons que son volume aurait beaucoup gagné en valeur et en utilité, s'il avait soumis ces mémoires à une révision qui les aurait mis au niveau de la science actuelle.

Nous croyons aussi qu'il aurait bien fait de laisser de côté certains articles, qui placés à côté de travaux de premier ordre paraissent d'une valeur presque insignifiante, p. ex. celui qui s'intitule »Abydos et les fouilles de Mariette», les pages relatives au »Papyrus du Fayoum», ainsi que l'article consacré aux »Inscriptions recueillies en Egypte par E. et J. de

Rougé» (p. 319—329), qui renferme des erreurs très sérieuses comme p. ex. quand, pour la stèle de Thotmès I, »Kopfstütze»

(Brugsch) a été traduit »barque», ou





»en bois d'acacia véritable provenant du sommet de

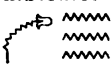
l'escalier» (nom de pays) a été expliqué par l'auteur: »en bois de cèdre véritable, posée sur un support en forme d'escalier» (p. 322). Je ne ferai pas à M. Maspero l'injustice de prétendre qu'il n'aurait pu rectifier, au moins en partie, ces erreurs et d'autres qui déparent les traductions, plus ou moins paraphrasées, qu'il a fournies pour les dits textes.


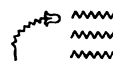



La partie la plus intéressante et la plus importante du volume de M. Maspero est sans doute celle qui a pour sujet les textes hiéroglyphiques éthiopiens. L'auteur les a réunis une fois (pages 217—287) dans un seul mémoire, intitulé »Annales éthiopiennes» et divisé en paragraphes, dont l'une moitié a été rédigée en anglais, l'autre moitié en français. Mais cet arrangement, quelque peu étrange, n'a pas suffi à l'auteur. Il a cru devoir aller encore plus loin, en publiant, une autre fois, en français sous des rubriques séparées trois des monuments éthiopiens qu'il avait expliqués en anglais. De cette manière, il a traité par deux fois, dans son livre, des documents connus sous les noms de la »stèle du songe», la »stèle de l'intronisation» et la »stèle de l'excommunication».

En effet, pour les trois documents susmentionnés, il aurait suffi de mettre en notes, au-dessous des pages de la version française, les rectifications suggérées par la version anglaise, ou *vice versa*. Cela aurait réduit d'une quarantaine de pages le volume qui nous occupe, sans que les lecteurs eussent eu de quoi se plaindre d'une pareille suppression.






Il serait téméraire de ne pas reconnaître le service rendu à la science par l'auteur, en publiant *pour la première fois* ses explications des stèles éthiopiens. Mais il aurait fallu indiquer, dans la seconde édition, en notes au-dessous des pages, les corrections rendues nécessaires par les travaux de Brugsch et d'autres savants. Sous ce rapport, la »Stèle de songe» aurait dû être rectifiée p. ex. à propos de la traduction »exalter»,

»feast», employée pour , terme technique pour la sortie en procession des statues divines. — , substantif mentionné



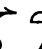
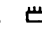
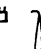



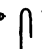

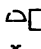
l. 15, n'est ni »emblèmes» ni »pedestals», mais simplement la *barque sacrée*. —  rendu »par Nil, comme dans les inscriptions ptolémaïques du temple d'Edfou» (p. 11) n'obtient

ce sens qu'en le corrigeant en , la forme sous laquelle se présente le nom du Nil à Edfou. , s'il est correct, est probablement variante de    d'autres textes employée comme désignation du dit fleuve dans le nôtre. A ce sujet, je rappelle l'explication que j'ai fournie pour *Kpōpti* et *Mōpti* d'Hérodote¹, explication corroborée par la désignation employée dans la «Stèle de songe» pour le Nil.



La «Stèle de l'intronisation» contient aussi des explications rendues surannées par des découvertes dues aux égyptologues.

Ainsi p. ex. (l. 12.)      ne signifie nullement

«qu'on mette le cas» (p. 114), «Let us put the case» (p. 226), mais plutôt «happy lot, good fortune, prosperity, success», comme GOODWIN l'a prouvé (*Zeitschrift* 1876, p. 103) avec sa finesse habituelle. La même locution a été mésinterprétée, l. 14, par «s'accomplir» (p. 141; simplement sautée p. 227). — L'expres-

sion (l. 2)            ne peut, sous aucune condition, se traduire «after the Hawk had been laid into his place» — «in other words, after the late king had been buried» (p. 225). M. Maspero ici, comme ailleurs², traite un peu légèrement la question de vie ou de mort.


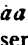

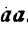



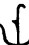



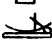




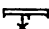

Les efforts que fait l'auteur d'expliquer à l'aide de mots sémitiques certains vocables conservés sur les stèles éthiopiennes, me semblent peine perdue, comme il n'y a pas de preuves que, déjà à cette époque, les habitants de l'Ethiopie aient été d'origine sémitique.

Parmi les «notes grammaticales sur les textes éthiopiens», celle (p. 279) qui confère au groupe  ou  la valeur de l'article pluriel m'a paru erronée.

Une seconde série de monuments congénères expliqués par l'auteur, ce sont les stèles de la XII^e dynastie que contient son ouvrage. De ce nombre il faut compter les stèles C 1, C 3, C 14 du Louvre, la stèle de Genève et celle du Musée de Rennes. Cette dernière, occupant les pages 173—181, contient une série de formules funéraires qui nous sont bien connues par d'autres monuments datant de la même époque. Ces circonstances nous portent à modifier ici l'acception de M. Maspero en quelques points. D'abord, dans la phrase «pour qu'il soit

¹ *Proceedings* XIV, pages 46—48, 59.

² Voir *Sphinx* II, p. 135, n. 5.

enseveli dans sa syringe creusée dans la montagne d'Occident, la grande» etc. (p. 174), l'équivalent de »la grande» n'est pas  *ur*, comme le veut l'honorable auteur, mais simplement  »la vieille», d'accord avec des textes innombrables. Il me semble d'ailleurs certain que, bien souvent quand les égyptologues reconnaissent le signe  *ur* aux textes, il faut y lire  *aa*. Au *Dictionnaire du Papyrus Harris N° 1*, j'ai déjà (p. 2) relevé l'existence d'un groupe  et varr. ayant le sens »vieux, vénérable, grandiose, schekh», où d'autres ont cru rencontrer le groupe  *ur* »grand» etc. — Puis, M. Maspero (p. 175) nous fournit un groupe  »la consommation des années», qui est fautif pour  »le début de l'année». — Encore (p. 177) l'auteur nous-présente-t-il un nouveau mot   jusqu'ici resté introuvable. Les variantes (p. ex. DE ROUGÉ, *Inscriptions Hiéroglyphiques*, pl. VIII) montrent que le groupe en question est à lire  . — Finalement, l'expression       ne signifie pas »la nuit de la fête de *Viens à moi!*» (p. 177) mais plutôt »la fête de *Viens à moi*, la nuit de l'alitement».

L'intérêt de la stèle de Genève réside dans le récit qu'elle contient d'une campagne entreprise en l'an XIX par Useretsen III contre l'Éthiopie.

Pour la stèle C 3 du Louvre, M. Maspero cette fois s'est borné à en traduire la partie historique. Comme j'ai déjà expliqué ce document dans mes *Inscriptions Hiéroglyphiques* (Première Série, Vol. II, p. 3, 4) et que mon acception diffère essentiellement de celle de notre collègue de Paris, il convient de mettre en regard ici les deux traductions, ce qui, à la fois, permettra au lecteur de juger laquelle de ces deux interprétations rend le mieux le sens du texte égyptien.

MASPERO:

»L'an IX, le 2^e mois de Shât, le 20, sous la sainteté de *Rdyoperka Usortesen* (1^{er}), vivant à jamais; son serviteur véritable, qui réside dans son coeur et accomplit ses ordres tout au long de chaque jour, le

NOUS:

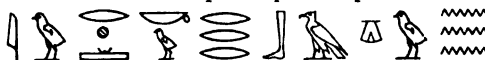
»L'an 9 vivant éternellement comme le soleil. Son vrai serviteur, qui réside dans son coeur et qui fait tout ce qu'il loue, au jour de tous les jours, le béat, seigneur de la béatitude, le trésorier de se-

parfait, seigneur de perfection, le Meri, né de la dame *Menjetu*, dit: Je suis le serviteur, *l'ingénieur des routes et canaux*, le grand en qualités, le palme d'amour! Mon seigneur m'envoya en grande mission d'ingénieur pour lui préparer une grande demeure éternelle: les corridors et les chambres intérieures étaient en maçonnerie(?), supérieures à toute [autre] demeure et reproduisant le travail des dieux; les colonnes étaient taillées comme celles du ciel; un canal fut creusé qui atteignait jusqu'au fleuve; les portes, les obélisques et la cour extérieure sont en pierre blanche de Troja».

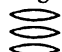
cond rang *Mereri*, né de la dame *Menchet*, dit: »Je suis un serviteur serviable, grand de qualités, palme d'amour. Mon seigneur m'envoya en mission à cause de la grande ardeur de (mon) zèle, à l'effet de lui préparer une demeure pour l'éternité, plus auguste de nom que *Ro-set*, plus riche en dépôts que tout autre lieu, *Uaret*, bienfaitrice des dieux; les colonnes poussèrent vers le ciel; un canal fut creusé qui atteignait jusqu'au fleuve; les portes obscurcissant le firmament étaient en pierre blanche de Troja».


Il serait intéressant d'avoir des preuves en faveur de »l'ingénieur des routes et canaux», »les corridors et les chambres intérieures», »les obélisques et la cour extérieure» etc. et d'autres particularités de la traduction Maspero que la mienne ignore. Il est regrettable que M. Maspero n'ait pas fait une nouvelle collation de sa copie de la stèle C 3, dont l'original est beaucoup plus exact que l'égyptologue français ne semble croire.

L'explication fournie par l'auteur pour la stèle C 14 du Louvre nous a paru par trop fantaisiste. Ainsi p. ex. lorsque

 a été rendu (p. 434)

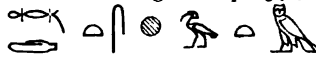

»I know what belongs to it, the sinking waters» . . . avec la remarque additionnelle »See on this form, Le Page Renouf *Gram-*

mar p. 24—27;» il faut faire observer que , auquel ce dernier passage fait allusion, est une forme exclusivement ptolémaïque de *ari* et. varr. Pour ma part, j'aimerais mieux rendre l'expression citée de la sorte: »Moi, je connaissais les cotes de l'eau qui baisse», tout en hésitant sur la possibilité de la traduction Brugsch (*Wörterb.* V, p. 457) »Ich war bekannt mit den Vorschriften von der Abkühlung». — De même, la suite du pas-

sage cité, à savoir  ne signifie

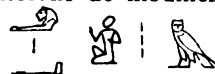
guère, comme le veut M. Maspero, »the weighings done for the reckoning of accounts», mais plutôt »le pesage de la juste me-

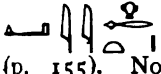
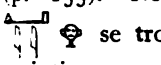
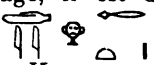
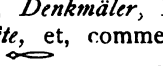

sure», d'accord avec Le Page Renouf (*Proceedings X*, p. 574).

— La continuation de notre texte: 
 traduite par M. Maspero

ainsi »how to produce the form of issuing forth and coming in, so that a member go to its place», se rend, selon moi, de la sorte »réciter des formules pour faire sortir et entrer(?) afin que le membre parvienne à sa place». — Voilà quelques exemples de la manière quelque peu arbitraire dont, selon nous, l'auteur a procédé, en expliquant une des stèles les plus difficiles de l'époque de la XII^e dynastie. Nous pourrions continuer ainsi de ligne en ligne, mais l'espace nous manque à cet effet, et d'ailleurs nous ne sommes aucunement sûr de pouvoir, nous-même, traduire partout où nous désapprouvons les explications de M. Maspero. Relevons seulement que le procédé divinatoire dont a usé notre honorable collègue pour éclaircir ce texte et certains autres de même ordre mérite d'être sévèrement banni de la science. Pour traduire des inscriptions difficiles, il faut avoir recueilli dans un index spécial les mots contenus dans ces inscriptions, sans quoi on risque de se tromper soi-même et de tromper les autres.

La meilleure des études consacrées à des monuments de la XII^e dynastie est sans doute celle relative à la stèle C 1 du Louvre (pages 153—164). Toutefois, nous ne partageons point les vues de M. Maspero quant à certains points de ce mémoire. Nous avons déjà auparavant [*Inscriptions Hiéroglyphiques. Première Série vol. II, pages 1—3*] écarté plusieurs appréciations qui s'y voient. Cette fois, nous nous contenterons de modifier

un point de la ligne 6, où M. Maspero a lu 

 »les chefs en inclinant profondément la tête» (p. 155). Note 2 de la même page, il est dit »Le groupe  se trouve avec la variante  dans une inscription (Lepsius, *Denkmäler*, II, 149 e, l. 3—4) Il signifie *incliner la tête*, et, comme substantif, *inclinaison de tête*. D'après l'auteur,  paraît donc ici jouer le rôle d'adverbe »profondément». Mais il n'en est rien. La locution en question est certainement à lire  »se mettre sur le ventre», expression nullement rare aux textes.

Comme une espèce de supplément aux stèles du Moyen Empire traitées dans le présent volume nous voudrions compter

»The instructions of King Amenemhat» (page 165—172). Conservé dans plusieurs manuscrits plus ou moins détériorés, ce document a été expliqué et traduit bien des fois, quoique, à vrai dire, la forme en offre, au moins en certains points, des difficultés presque insurmontables. Cela revient à dire que la traduction Maspero, qui a paru en 1874, ne peut point se soutenir actuellement. Comparée à celle de M. Griffith (*Zeitschrift* XXXIV, p. 35—51), elle est donc en grande partie surannée, et pour ma part je ne comprends pas que l'égyptologue français ait pu la rééditer sans un remaniement minutieux. Par là, je ne veux nullement souscrire à l'acception soutenue par M. Griffith en nombre de cas¹, quoique le travail de ce dernier représente, par rapport à l'autre, un progrès incontestable.

Comme un spécimen de la manière surannée de traduire employée ici par l'auteur, je choisis, au § 7, la phrase suivante:

qui selon

lui signifie »If I caught a rebel with weapons in his hand» mais qui se rend simplement »Je saisissais rapidement les armes par ma main». — § 9. M. Maspero trouve mentionnés des »locusts»

(sauterelles), où il est simplement question de

»affaire de femmes».

Dès le début de sa traduction, l'égyptologue français nous induit en erreur, lorsqu'il représente (p. 166) comme un *rêve* ce qui est un reflet de la réalité authentique; en d'autres termes,

ne se traduit pas »in a dream»,

mais plutôt »en dévoilant la vérité». Le traducteur a simplement confondu *up maāt* avec *up šu* que, à l'exemple de Birch, on traduit »rêve».

Une troisième série de mémoires congénères qui se voient dans la présente publication, ce sont les »Fragments d'un com-

¹ P. ex. l'explication de [*Zeitschrift*, XXXIV, p. 40]. Le passage des textes de *Paheri* que M. Griffith allègue à cette occasion [IX, 52:] ne signifie nul-

lement "he lacked not (the son) whom he had begotten", mais plutôt "il (le père) n'ignore point celui qui lui verse de l'eau"; *setet mu* est une expression fixe signifiant "verser une libation", et elle se voit fort souvent sur les stèles funéraires.

mentaire sur le second livre d'Hérodote». Nous avons rarement lu des études aussi intéressantes, aussi bien faites, et surtout aussi captivantes que celles-ci. M. Maspero sait à fond l'art du véritable savant de saisir *per aures* ses lecteurs et les entraîner avec lui. Il est un charmeur irrésistible lorsqu'il prend la plume pour entretenir le monde du voyage d'Égypte du père de l'histoire. Aussi croyons-nous devoir désigner cette partie du volume comme la plus »définitive». Néanmoins, nous nous écartons en plus d'un point des vues de l'auteur, quant aux détails de son interprétation d'Hérodote. De ce nombre sont p. ex. les explications (p. 382 et suiv.) relatives à Κρώφι et Μῶφι [voir ci-dessus, page 118], les analyses des noms *Rampsinitos*, *Psaménitos* etc. (p. 413 et suiv.) pour lesquels nous avons énoncé [*Zeitschrift* 1888, p. 119] une explication tout autre.

Les plus intéressants comme lecture des articles du volume qui nous occupe, sont, en dehors de l'étude sur Hérodote, les esquisses historiques, dont nous énumérons spécialement celle relative à »Chabas et les études sur l'antiquité historique» (pp. 97—106), la »lettre à M. d'Eichthal sur l'Exode» (pp. 107—129), l'étude sur »L'histoire d'Égypte¹ de Brugsch» (pp. 183—208) et celle sur »Les Assyriens en Égypte» (pp. 19—38).

Le volume de M. Maspero est précédé d'un *Avant-propos*, déjà cité, qui contient certaines observations très curieuses. Du nombre de ces dires quelque peu paradoxaux, nous examinerons quelques-uns.

En parlant de l'égyptologie, l'auteur la désigne comme »une science» . . . »où chacun est obligé de tirer de son propre fond la plupart des faits ou des idées qu'il manie», thèse qui nous a paru inadmissible. Elle s'applique peut-être à certaines personnes, s'adonnant à l'égyptologie, et dont la »science» consiste à deviner et à publier au petit bonheur sans qu'ils connaissent les éléments de la grammaire ni les recherches fructueuses faites par les véritables égyptologues. Mais je ne pense pas que M. Maspero puisse soutenir sérieusement que l'égyptologie *des égyptologues de profession* soit une pareille science. Sur un autre point de son *Avant-Propos*, je voudrais également le contredire: C'est quand il dit: »mon but» comme critique »n'était ni d'indiquer à mes confrères les acquisitions qu'ils devaient faire, ni d'essayer de montrer à mes lecteurs combien j'en savais

¹ Page 207, il y a ceci: "Les inscriptions publiées par SHARPE, et qui, traitant de questions mythologiques, portent les cartouches de *Shabako* avec l'indication d'une restauration faite par ce prince", ce qui montre que M. Maspero a commis une erreur de citation. Le fait est que le texte de Sharpe (II, 31) ne contient rien sur une restauration. C'est dans une mienne communication, insérée dans le *Recueil* (II, p. 29), que la présence, sur le monument original en question, d'une mention de restauration a été relevée.

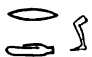
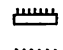



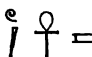
plus que chaque auteur sur les sujets auxquels il s'était adonné de longue date». Ici la thèse de M. Maspero se montre de suite inexacte. Qu'on lise p. ex. ses articles sur l'histoire de Brugsch (pp. 183—210) et sur la Mythologie de Brugsch [Etudes de Myth. et d'Arch. égypt. II, pp. 192—278], et on trouvera que nous n'exagérons point.

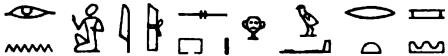

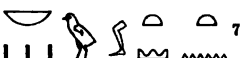
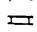
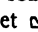
Pour finir, nous constatons avec plaisir que, abstraction faite de certains points de détail de cet ouvrage, celui-ci est fort satisfaisant et bien précieux. Il mérite assurément d'attirer l'attention de tous ceux qui sérieusement s'adonnent à l'égyptologie, et dont plus d'un, à l'instar de nous, salue en M. Maspero le savant d'une rare science.

Karl Piehl.



L'uar-t.

Le mot *uar-t*, qui varie avec  au Todtenbuch¹ et avec  dans les différentes désignations du Sérapeum maréotique², s'employait pour la jambe, les actions de la jambe, et les idées qu'elle suggère, »courir, courant, canal, route». Il s'agissait d'un courant lorsqu'on disait, par exemple, que le roi était purifié avec »l'eau venue de l'*uar-t* d'Ameh-t»,  appelé  (nome d'Athribis), avec son *uar-t*⁴, ou branche dérivée:  (nome d'Athribis), avec son *uar-t*⁴, ou  »la crue qui renouvelle la vie étincelle dans l'*uar*», etc.

Mais l'*uar-t* était le chemin par eau ou par terre de la nécropole, et par extension la nécropole elle-même, véritable route de l'autre monde, dans des textes comme ceux d'Abydos et comme les suivants:  et comme les suivants: , »j'ai fait ma tombe à l'*uar-t*, sous les pieds de mon maître», et , »les maîtres de cette *uar-t*», c'est-à-dire »les ancêtres qui sont dans la nécropole». (Le sculpteur de l'inscription a hésité ici entre les hiéroglyphes  et , le bassin et la montagne). L'*uar-t* devient la grande

¹ NAVILLE, Todtenbuch, II, ch. 99, pl. 226.

² Cf. Pepi I, 411, et Merenra, 589.


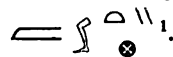
³ Dendérah, I, pl. 10.

⁴ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 61.

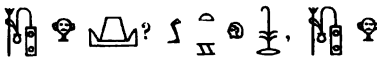
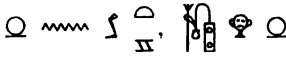
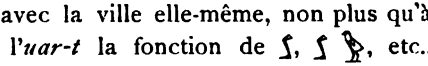
⁵ BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 672.

⁶ Recueil, XIII, p. 191.

⁷ Denkmaeler, II, pl. 113, b, IV^e dynastie.

nécropole collective dans un texte de Saqqarah où il est dit d'Osiris,  |  1.

Cette *uar-t* de l'autre monde ou de Nu-t², de Nu³ etc., qui avait pour divinité, comme on l'a vu, *An-t'er-es*⁴, peut-être l'*An-t'er-ef* des pyramides⁵, n'était qu'une réplique de l'*uart* terrestre, et confinait comme celle d'Abydos à un escalier», le gradin de la défaillance»⁶.

En sa qualité de nécropole, l'*uart* d'Abydos avait ses employés⁷ (scribes et directeurs),  , etc., mais rien ne nous autorise à confondre cette nécropole avec la ville elle-même, non plus qu'à rattacher exclusivement à l'*uar-t* la fonction de , etc., «courrier, messager, intermédiaire».

Alger, Mai 1899.

Eugène Lefébure.

¹ MARIETTE, Monuments divers, pl. 57, b, tombe de Tunari.

² NAVILLE, Todtenbuch, II, ch. 136, a, pl. 349.

³ DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 290—1.

⁴ Cf. MASPERO, Trois années de fouilles, p. 226.

⁵ Pepi I, 651 et 729.

⁶ NAVILLE, Todtenbuch, II, ch. 136 A, pl. 349.




⁷ MARIETTE, Abydos, III, p. 223, 248, 249, 252 et 294; cf. BAILLET, Recueil, XI, p. 31—36.

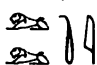
⁸ MARIETTE, Abydos, p. 253 et 256; cf. J. DE ROUGÉ, Revue archéologique 1867, p. 336.

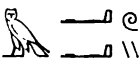

Notices.

Par Karl Piehl.

§ 21. Un nom de lion, jusqu'ici ignoré.

Le nom de dieu ¹, qui a pour variante la forme ², est sans doute originairement un duel »les deux lions», qui aurait été, de bonne heure, mésinterprété comme un nom d'agent en *-ti*, suivant la règle établie par nous, il y a longtemps³. L'exactitude de cette manière de voir résulte p. ex. du passage suivant (emprunté aux textes de la pyramide d'Ounas, l. 558):  »Les deux lions, ce sont Schou et Tefnout».

Mais si tout le monde est d'accord pour traduire  et varr. »les deux lions», les dictionnaires nous laissent sans information sur la forme qu'ait le singulier de ce duel, ce qui pourrait faire admettre la possibilité d'une autre transcription que *ru-ti* pour »les deux lions». Heureusement, les textes des basses époques sont là pour nous révéler la vérité à cet égard. C'est qu'ils nous fournissent amplement des spécimens d'un singulier du prétendu duel *ru-ti*. En voici des preuves:

a) »Offrande d'*anti* parfait de composition» 
 »par les mains du lion (*Ri*), chef du pays d'Utennut»⁴.

b)  »Chonsou-Thoth, le lion, grand de puissance, oiseau sacré»⁵.


¹ Pepi II, l. 622.

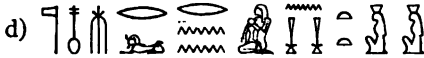
² Teta, l. 332.


³ *Zeitschrift* 1879, page 146-148; cfr aussi *Sphinx*, II, page 127.


⁴ DÖMICHEN, *Tempel-Inschriften*, I, pl. LIV.

⁵ DE ROCHEMONTAUX, *Le temple d'Edfou*, page 263.

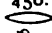
c)  » la vie, le dieu bon, fils du lion» (*sic*)¹.

d)  » le bon dieu, enfanté par le lion, né des deux soeurs»².

Les exemples *c* et *d* donnent  comme déterminatif du groupe phonétique *ro*, au lieu du lion tout seul, ce qui montre que, pour ceux-là, on a introduit la notion du *dieu de l'orient*, lequel se manifeste souvent d'ailleurs sous la forme d'un lion avec ou sans tête d'homme.

En tous cas, il reste acquis de notre examen qu'il y a un groupe  et varr. »lion» qu'il faut insérer au Dictionnaire hiéroglyphique.



¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, page 456. Un double de cette expression *ibid.*, page 515, où le mot "lion" s'écrit .

² PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Première Série. Pl. CLXXXVIII, 9.

Viennent de paraître:

- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. . . . 2 M.
Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. . . . 3 M.
-

Société des Lettres. Société orientale
Le Muséon et la Revue des Religions
Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiées sous la direction de

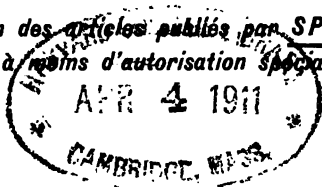
G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tomes VI (réservé)
- Tomes VII, VIII — G. MASPERO. Études de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



La reproduction des articles publiés par *SPHINX* est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. III — Fasc. III



Akademska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Sommaire

A. Articles de fond:	Page
LEFÉBURE, Le sacrifice humain d'après les rites de Busiris et d'Abydos	129
PIEHL, Sixième Série de Cinquante quasi-vocables à exclusion du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	165
B. Comptes rendus critiques:	
FLINDERS PETRIE, Deshasheh. [A. MORET]	170
V. SCHMIDT, Det gamle Glyptothek paa Ny Carlsberg (KARL PIEHL)	175
BAEDEKER, Egypte [KARL PIEHL]	178
Egypt Exploration Fund. Archæological Report 1898—99 [KARL PIEHL]	181
<hr/>	
<i>Mélanges</i> [Mémoires de MM. Loret, Marucchi, Naville] . .	183
<hr/>	
<i>Notices</i> § 22. Par KARL PIEHL	189

Le Sacrifice humain d'après les rites de Busiris et d'Abydos.

Par Eugène Lefébure.

I.

Principe et atténuation du sacrifice humain.

Les anciens Egyptiens n'auraient pas été des anciens, s'ils avaient totalement ignoré ou proscrit les sacrifices dans lesquels l'homme est pris pour victime. Aussi nombre de documents indiquent-ils que l'Égypte pratiquait les sacrifices humains.

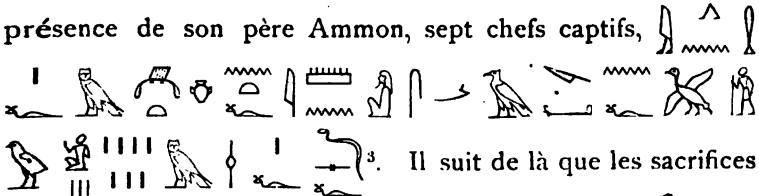
En vertu de l'idée que la victime est un ennemi,

*Hostibus a domitis hostia nomen habet*¹,

et que l'ennemi c'est surtout l'étranger,

*hostem nunc more vetere significat peregrinum*².


on immolait notamment des prisonniers de guerre aux principales divinités, comme Ammon et le Soleil. C'est ce que prouve la déclaration faite par Aménophis II revenant de Syrie, qu'il assomma de sa massue, lui-même, en présence de son père Ammon, sept chefs captifs,



¹ Ovide, Fastes, I, vers 336.

² Macrobe, Saturnales, I, 16; cf. Cicéron, de Officiis, I, 12.

³ Stèle d'Amada, l. 16 et 17.

de ce genre, si souvent figurés sur les monuments, n'étaient pas toujours fictifs. Il y avait, sous l'ancien Empire, un jour du massacre des Annu, , d'après le calendrier de Palerme¹, pour rappeler soit une victoire, soit la date exacte d'un sacrifice. Même rappel à Ouadi-Halfa sous Usertsen III, le 21 de Pharmuthi.

Les progrès de la civilisation apportèrent nombre d'adoucissemments à ces coutumes barbares, comme on le voit au papyrus Harris I et au Conte des deux Frères, pour *la femme du Nil*, sans parler des statuette funéraires ou *ushab-ti*, dont l'origine reste à éclaircir. Mais les atténuations mêmes des sacrifices sont significatives.

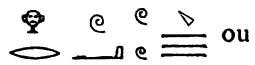
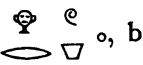

Elles consistaient généralement en substitutions de victimes, et cela dès la haute antiquité: dans l'Ap-ro, qui est un vieux texte, le taureau et les autres animaux de sacrifice sont déjà assimilés à des ennemis², ce qu'exprime symboliquement, plus tard, un tombeau thébain où les têtes coupées des taureaux immolés sont en hiéroglyphes des têtes humaines³. »Je t'ai fait des victimes (bovines) de ceux qui sont des impies pour toi», dit Horus à Osiris au chapitre 173 du Todtenbuch (l. 21), et le chapitre 18 rapporte que «les associés de Typhon se changèrent en bêtes et furent sacrifiés en présence des dieux» (l. 22—23).

Il y avait une autre substitution rituelle assez transparente qu'on expliquait, au moins à la basse époque, par une plaisanterie du Soleil. Lorsque le dieu Horus eut écrasé ses ennemis auprès d'un canal d'Edfou appelé le Maître de l'eau d'Horus d'Edfou, »tu as mis du raisin dans l'eau», lui dit alors le Soleil: en conséquence le Pharaon, si une guerre ou une calamité venait à éclater, mettait ou écrasait du rai-

¹ NAVILLE, Recueil de travaux, XXI, p. 116 et 120.

² Cf. Unas, 130.


³ Mémoires de la Mission française au Caire, t. v, fasc. III, p. 452.

sin dans de l'eau qu'il buvait en présence du Soleil; car le breuvage,  ou , bu par Horus,  mettait le corps en fête, et il ne souffrait ni ne périssait¹. Le corps, c'était celui du roi personnifiant l'Égypte et s'assimilant à Horus.

On entrevoit sans peine, derrière ce rite, quelque cérémonie antérieure dans laquelle le roi préludait à la guerre par un sacrifice d'ennemis, comme les anciens Grecs et les anciens Romains. Le roi buvait le sang des victimes, comme l'ont fait dans plusieurs cas certains Grecs et certains Romains, et ce sang fut remplacé par du vin à cause de la ressemblance des deux liquides, qu'on finit même par assimiler théologiquement. Plutarque prétend qu'avant Psammétique le vin était interdit aux Pharaons: «ils ne l'employaient même pas dans les libations, persuadés qu'il n'est pas agréable à la Divinité, et que le sang des Titans qui combattirent autrefois contre les dieux, en se mêlant avec les sucs de la terre, avait produit les vignes»².

II.

Réalité du sacrifice humain et de l'anthropophagie rituelle en Égypte et chez les anciens.

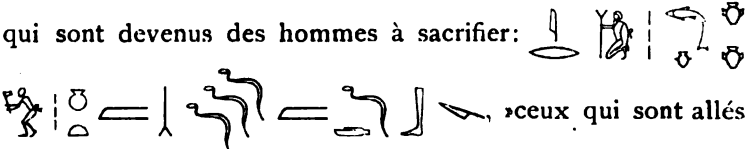
L'institution des hécatombes humaines est formellement rappelée au texte de la Destruction des hommes, lorsque les Égyptiens ayant massacré les ennemis du Soleil, celui-ci dit à ses alliés: «Vos péchés vous sont remis, car le sacrifice détourne le sacrifice, 

¹ Textes du mythe d'Horus, pl. 13, l. 3, pl. 20, et pl. 21, l. 1; cf. Denkmæler, IV, pl. 75, a.

² Traité d'Isis et d'Osiris, 6, traduction Richard.

 Telle fut l'origine du sacrifice¹.

On voit par cette citation que les victimes, en principe, étaient plutôt d'origine étrangère; en effet, le récit des campagnes d'Horus, à Edfou, énumère les associés de Set qui sont devenus des hommes à sacrifier:

 ceux qui sont allés au Sud, c'est Kush, au Nord, ce sont les Sémites, à l'ouest, les Tamehu, et au Nord, les Bédouins².

Les auteurs grecs nous apprennent aussi qu'on sacrifiait les étrangers, renseignement fourni surtout par la légende du roi Busiris, déjà connue d'Hésiode³.

Homère ne dit rien de cette coutume, non plus que de celle qu'avaient certains Barbares, comme les Scythes⁴, de manger les étrangers immolés. Il représente seulement les Egyptiens faisant esclaves, quand ils le pouvaient, les pirates grecs qui venaient de temps en temps piller le pays⁵. Hérodote est mieux renseigné, mais tout en rappelant le fait, il le nie, comme plus tard Isocrate dans son *Busiris*, et n'admet pas que les Egyptiens aient pu vouloir sacrifier à leur Zeus l'Hercule grec: «en effet, il ne leur est point permis d'immoler des animaux, sauf des porcs, des oies, des brebis et des bœufs ou des veaux, reconnus purs; comment donc sacrifieraient-ils des humains»⁶.

La fable à laquelle Hérodote fait allusion se trouvait dans Phérécyde, racontant qu'Hercule après avoir vaincu

¹ Tombeau de Sêti I, l. 35—36.

² Textes du mythe d'Horus, pl. 21, l. 2 et 3.

³ Hésiode, édition Didot, fragment 67.

⁴ Strabon, VII, III, 6, 7 et 9.

⁵ Odyssée, chants 14 et 15.

⁶ II, 45, traduction Giguet.

l'Antée libyen à Tartesse (il y avait un Antée égypto-arabe, si l'on peut dire¹), vint à Memphis et immola Busiris sur l'autel même où celui-ci sacrifiait les étrangers à Zeus². Apollodore donne quelques détails à ce sujet: l'Égypte souffrait depuis neuf ans d'une sécheresse, quand un devin de l'île de Chypre — où les sacrifices humains ne furent abolis que sous Adrien³ —, Phrasios, arriva et prédit que le fléau cesserait si l'on sacrifiait tous les ans à Zeus un hôte étranger; Busiris le fit périr le premier et continua de traiter ainsi ses hôtes jusqu'à l'arrivée d'Hercule, le justicier par excellence, qui intervertit les rôles⁴.

Dicitur Ægyptos caruisse juvantibus arva

Imbribus, atque annos sicca fuisse novem.

Cum Thrasius Busirin adit, monstratque piari

Hospitis adfuso sanguine posse Jovem.

Illi Busiris »fies Jovis hostia primus»,

Inquit »et Ægypto tu dabis hospes aquam»⁵, etc.

On supposait sans doute que le sacrifice était offert à Jupiter, pour rendre le crime plus abominable, car les anciens avaient en grande vénération Jupiter hospitalier.

Apollodore rapporte aussi qu'Antée tuait les étrangers en les obligeant à lutter avec lui⁶, comme ce roi des Bébryces, riverains du Pont Euxin, qui fut vaincu par Pollux⁷. C'était »une coutume commune à tous les peuples barbares que la *xénélasie*, ou proscription de l'étranger», dit Eratosthène, qui rappelle que les Carthaginois »coulaient impitoyablement à fond tout navire étranger qu'ils rencontraient

¹ Diodore, I, 21.

² *Fragmenta historicorum græcorum*, édition Didot, I, fragment 33, p. 78 et 79.

³ Lactance, *Institutions divines*, I, 21.

⁴ Bibliothèque, II, 5, 7.

⁵ Ovide, *Ars amatoria*, I, 647.

⁶ II, 5, 7.

⁷ Théocrite, Idylle 22.

naviguant dans leurs parages et se dirigeant soit vers l'île de Sardaigne, soit vers les colonnes d'Hercule¹. En Crète, une tradition d'apparence phénicienne voulait que le fabuleux Talos ou Tauros, un homme d'airain qui gardait l'île, brûlât les étrangers entre ses bras chauffés au préalable dans une fournaise².

Si l'on se rappelle le taureau d'airain de Phalaris³, tyran d'une ville ayant des origines rhodiennes et crétoises, Agrigente, et que ce tyran fit brûler dans le taureau celui-là même qui l'avait fabriqué, à peu près comme Busiris sacrifiant le devin cypriot, on s'expliquera peut-être l'origine du Minotaure, qui se nourrissait de chair humaine, et notamment de jeunes Athéniens. Le mythe de Cronos dévorant ses enfants est d'ailleurs né dans l'île de Crète⁴, où les Curètes sacrifiaient jadis des enfants à Cronos, comme à Rhodes on avait sacrifié des hommes au même dieu⁵. Les anciens assimilaient leur Cronos au Moloch phénicien, dans la statue duquel on brûlait des enfants, et il est à noter que le taureau de Phalaris passait pour avoir été transporté à Carthage⁶.

Adorateurs de Zeus hospitalier⁷, les Grecs étaient naturellement très irrités du sacrifice des leurs chez les barbares, et ils l'attribuaient souvent à une haine spéciale pour la race hellénique, comme on le voit dans le quatrième livre d'Hérodote au sujet de l'Artémis taurique et dans l'Hélène d'Euripide au sujet du Protée égyptien, aussi cruel que Busiris qui était devenu un type de férocité.

¹ XVII, I, 19: cf. id., III, V, 11.

² Apollodore, I, 9, 25; Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, IV, 163 et 819; Eustathe, *Odyssée*, XX, 302.

³ Diodore, XIX, 108; Lucien, *Phalaris*, 11; etc.

⁴ Hésiode, *Théogonie*.

⁵ Porphyre, de *Abstinentia*, II, 55 et 56.

⁶ Polybe, XII, 25, et Diodore, XIII, 90.

⁷ Cf. *Odyssée*, XIV, 283, 284, 389; etc.

Dans leurs voyages, ils retrouvaient un peu partout la même hostilité vis à vis des étrangers, quelquefois cependant avec des atténuations. Jambulos, par exemple, se prétendait le héros d'une certaine aventure qui ne finit pas mal pour lui. Pris en Arabie avec un de ses compagnons par des brigands éthiopiens, ceux-ci »les emmenèrent dans la partie maritime de l'Éthiopie. Ainsi enlevés, ils furent, comme étrangers, destinés à la pratique d'une cérémonie expiatoire pour purifier le pays. Cette cérémonie dont l'usage est établi parmi ces Éthiopiens depuis un temps immémorial et sanctionné par des oracles, s'accomplit tous les six cents ans, en comptant trente ans par génération». On envoyait, sur un navire, deux étrangers dans une île fortunée située à quatre mois de là: s'ils y abordaient, l'Éthiopie devait être heureuse pendant six cents ans, mais s'ils revenaient en arrière, ils s'exposaient aux châtimens les plus terribles. »Les Éthiopiens célébrèrent donc cette fête solennelle sur les bords de la mer, et après avoir brûlé des sacrifices pompeux, ils couronnèrent de fleurs les deux hommes chargés du salut de la nation, et les embarquèrent»¹.

De même, dans Héliodore, l'héroïne du roman se trouve sur le point d'être immolée par les Éthiopiens, qui sacrifiaient leurs prisonniers de guerre, les hommes au Soleil, les femmes à la Lune, et les vierges à Bacchus (Osiris): on reconnaissait celles-ci à l'épreuve du feu, si elles marchaient sur des charbons ardents sans se brûler².

A la vérité, Jambulos était une sorte de Sindbad grec³, comme Héliodore était un romancier, mais le roman et la fantaisie n'ont jamais exclu la couleur locale.

Eratosthène, cependant, ne croyait pas plus qu'Hérodote à l'abus de la *xénélasie*. Il dit »qu'en ce qui concerne

¹ II, 55, traduction Hoefler.

² Éthiopiennes, X, 7 et 8.

³ Cf. Lucien, Histoire véritable, I, 3.

les Egyptiens, l'accusation repose surtout sur le mythe sanglant dont Busiris est le héros et le nome Busirite le théâtre; mais que ce mythe, d'origine évidemment moderne, parait être l'œuvre de gens qui, pour se venger d'avoir été mal accueillis par les habitants du dit nome, — bandes de bouviers ou de brigands ayant pour consigne d'empêcher les étrangers de débarquer — »auront voulu dénoncer et flétrir leur caractère inhospitalier, vu que jamais, au grand jamais, il n'a existé de roi ou de tyran du nom de Busiris»¹. S'il n'a jamais existé de roi nommé Busiris, il a existé une ville de ce nom, ce qui en un sens revient au même: le tyran n'était qu'une personnification de la ville, et les auteurs qui ont, comme Hérodote et Eratosthène, ajouté foi aux dires des prêtres, n'avaient pas entièrement raison de s'en rapporter à la partie intéressée.

Car les Egyptiens, une fois tombés sous l'influence de la civilisation hellénique, se défendirent mensongèrement d'avoir jamais été les ennemis des Grecs; loin de là, c'étaient plutôt les Grecs qui avaient sacrifié des Egyptiens, à les en croire comme l'a fait Hérodote, blâmé en cela par Plutarque. Ils accusaient Ménélas pour innocenter Busiris.

Comblé de richesses en Egypte, »Ménélas, après avoir tant obtenu, fut injuste à l'égard des Egyptiens. En effet, comme il voulait mettre à la voile, l'état de la mer l'en empêcha; au bout d'un certain temps il eut recours à un expédient impie; il saisit deux enfants des hommes de la contrée, et il les sacrifia; ensuite, comme il fut convaincu d'avoir commis cette action coupable, on le prit en haine, on le poursuivit; il s'échappa et se rendit en Libye avec ses vaisseaux»².

Dans le fait, la chose n'était pas plus invraisemblable de la part d'un grec que de la part d'un barbare: les auxiliaires grecs et cariens du roi Psamménite, irrités contre

¹ Strabon, XVII, I, 19.

² HÉRODOTE, II, 119.

Phanès d'Halicarnasse qui servait de guide à Cambyse envahissant l'Égypte, égorgèrent les enfants de cet homme et burent leur sang mêlé d'eau et de vin¹. Thémistocle, au plus beau temps de la civilisation hellénique, dut sacrifier trois jeunes prisonniers perses à Dionysos Omestès (cannibale), avant de livrer la bataille de Salamine², suivant la coutume, qui avait été universelle chez les anciens Grecs, de sacrifier un homme en allant combattre³. Cette coutume, tombée peu à peu en désuétude, reparaisait par instants d'une manière sporadique, et Pélolidas, par exemple, fut mis en demeure de s'y soumettre: il l'évita en substituant une jument rousse à la vierge rousse qu'il aurait dû immoler⁴.

Du reste, il est impossible de ne pas reconnaître que l'idée du sacrifice humain persista pendant toute la durée du paganisme à l'état plus ou moins latent. Il suffit de se souvenir que les Romains, qui faisaient annuellement le simulacre de noyer des Argiens, enterraient vivs dans certains cas des Gaulois et des Grecs⁵, tandis que les Carthaginois, adorateurs de Moloch, faisaient des holocaustes avec leurs prisonniers de guerre⁶. Au premier siècle de l'ère chrétienne on voit encore Apollonius de Tyane, accusé lui-même d'avoir tué un enfant pour interroger l'avenir, disserter gravement sur le sacrifice humain, qu'il dit mauvais au point de vue divinatoire, parce que la peur de l'homme devant les apprêts de son supplice lui trouble le foie⁷.

Les Grecs n'avaient donc pas à s'étonner des rites en usage à Busiris et dans le reste de l'Égypte. Sans insister

¹ HÉRODOTE, III, 4 — 11.

² PLUTARQUE, Thémistocle, 17.

³ Porphyre, de Abstinencia, II, 56.

⁴ PLUTARQUE, Pélolidas, 21.

⁵ Tite Live, XXII, 57.

⁶ Diodore, XX, 65.

⁷ Philostrate, Vie d'Apollonius de Tyane, VIII, 7, 49 — 50.

sur l'offrande d'une vierge au Nil, qui persistait à l'époque de la conquête musulmane, il ne sera pas inutile de rappeler ici que le sacrifice d'une jeune grecque par des pirates de la basse Egypte, avant une bataille, est longuement décrit dans Achille Tatiüs: un oracle avait prescrit d'immoler une vierge, de manger son foie, et de mettre son corps dans un coffre, ce que les brigands firent, ou crurent faire¹. D'après Dion Cassius, les habitants de ces parages, les Bouviers ou *Boukoloï*, étaient coutumiers de faits semblables; sous Marc Aurèle, s'étant soulevés contre la domination romaine, ils immolèrent un soldat qu'ils avaient pris, prêtèrent serment sur ses entrailles, et les mangèrent².

L'anthropophagie qui complique ces cérémonies sangui- naires n'a rien non plus d'incroyable; d'une part les Grecs la connaissaient, comme les Romains et les barbares, d'après ce qu'on raconte des Omophagies³, du tyran Apollodore⁴, des fils de Brutus⁵, de Catilina⁶, des Scythes⁷, etc. D'autre part, les Egyptiens ne l'ignoraient pas non plus, comme le prouve pour la haute antiquité le texte bien connu de la pyramide d'Unas⁸.

Bien plus tard, à Napata, alors qu'un des principaux foyers de la vie politique et religieuse de l'Égypte était en Ethiopie, une secte se forma sous le nom de *Tem-pesi-u*

per-tot khi-u,  , «Ceux

qui ne font pas cuire, les audacieux, les bourreaux», c'est-à-dire, semble-t-il, les Mangeurs de chair crue. Ils tuaient des

¹ Les Amours de Clitophon et de Leucippe, III, 15 et 19.

² Dion Cassius, LXXI, 4.

³ PLUTARQUE, de Defectu oraculorum, 14, Porphyre, de Abstinencia, II, 55, et ELIEN, de Natura Animalium, XII, 34.

⁴ Diodore, XXII, fragments.

⁵ PLUTARQUE, Publicola, 5.

⁶ SALLUSTE, Catilina, 22.

⁷ HÉRODOTE, IV, 10; Strabon, XV, I, 56 et XI, XI, 8; etc.

⁸ L. 496—525; cf. Diodore, I, 14.

hommes, sans doute pour les manger, et le roi les fit passer par le feu, en s'autorisant de la colère d'Ammon¹, le dieu de la Thébaïde et de Napata, sorte de Zeus dont le culte épuré n'admettait même pas l'adoration des animaux, au dire de Plutarque². A Alexandrie, Texena, femme du ministre ptolémaïque Agathoclès, ayant maudit les autres femmes en leur souhaitant de manger elles-mêmes leurs enfants, celles-ci, furieuses, la déchirèrent à belles dents et lui arrachèrent les yeux et les membres, avec la cruauté particulière aux Egyptiens, remarque Polybe³. On lit dans les fragments de Dion Cassius qu'un Ptolémée, après avoir réprimé une révolte, fit bouillir et même rôtir les vaincus.

Du temps des empereurs romains, dans les luttes engagées entre les totémistes des différents nomes, les adorateurs de l'épervier tuèrent une fois l'un des adorateurs du crocodile et le mangèrent tout cru, à la grande indignation de Juvénal, qui ne leur pardonne pas de l'avoir pas fait cuire :

totum corrosis ossibus edit

Victrix turba; nec ardenti decoxit ahenò,

Aut verubus⁴.

Enfin, Suétone rapporte de Néron qu'il voulait faire dévorer des hommes vivants par un Egyptien qui mangeait de la chair crue⁵. Tous ces faits montrent, semble-il, que les Egyptiens gardaient une tendance atavique au cannibalisme, et que cette tendance était plus prononcée chez eux que chez les autres peuples civilisés. On sait jusqu'à quel point ceux-ci avaient en horreur l'anthropophagie, tout en la pratiquant parfois dans leurs rites: l'armée d'Annibal, si peu

¹ MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 10.

² *Traité d'Isis et d'Osiris*, 21.

³ XV, 12; cf. *Fragmenta historicorum græcorum*, II, p. 307 et Justin XXIII, 2.

⁴ *Satire XV*, 80—3, et PLUTARQUE, *Traité d'Isis et d'Osiris*, 72.

⁵ *Vie de Néron*, 37.

scrupuleuse qu'elle fût, refusa dans une disette de manger de la chair humaine ¹.

III.

Le sacrifice des hommes et des animaux roux.

Comme c'est à Busiris qu'avaient lieu les sacrifices humains les plus célèbres, en Egypte, il est assez naturel que les textes originaux et les auteurs grecs nous aient transmis quelques renseignements à ce sujet.

»Autrefois, rapporte Diodore ², les rois d'Egypte immolaient sur la tombe d'Osiris les hommes de la couleur de Typhon. Or, comme les hommes roux sont aussi rares en Egypte qu'ils sont fréquents dans d'autres pays, on s'explique la fable accréditée chez les Grecs relativement à Busiris massacrant les étrangers, car il n'y a jamais eu de roi appelé Busiris. — Diodore a raison, mais il oublie qu'il a déjà compté parmi les pharaons deux Busiris, dont l'un aurait fondé Thèbes. — »Ce nom est donné dans le dialecte national au tombeau d'Osiris». La ville s'appelait en effet



A Héliopolis, on avait suivi le même rite, d'après Porphyre. »Amosis abolit à Héliopolis, en Egypte, la loi des sacrifices humains, comme l'atteste Manéthon au livre de l'antiquité et de la piété. On y sacrifiait à Héra des hommes qu'on examinait comme les veaux purs quand on les recherche et qu'on les marque. On en immolait trois en un jour, mais Amosis ordonna de leur substituer autant d'idoles en cire ³. (De même »Séleucus, cité par Athénée ⁴, rapporte qu'à la place des victimes humaines qu'on sacrifiait dans les temps

¹ Polybe, IX, fragment 7.

² I, 45 et 88.

³ De Abstinencia, II, 55.

⁴ IV, 72.

anciens, les Egyptiens offraient aux dieux des gâteaux *phem-mata*)¹.

Voici comment on savait qu'un bœuf était pur ou plutôt «bon à sacrifier»: tous les bœufs appartenant à Apis, qui était noir sauf quelques taches blanches², «si sur le bœuf on découvre un seul poil noir, il est présumé impur», dit Hérodote³, c'est-à-dire non typhonien. Hérodote ajoute qu'on lui examinait encore la langue, et même la queue, ce qui n'a rien de surprenant, car la queue de la victime et celle de Typhon avaient leur importance et leur rôle⁴. Plutarque dit de son côté: «les Egyptiens qui croient que Typhon était roux, n'immolent que des bœufs de cette couleur⁵, et ils sont si scrupuleux à cet égard, que s'ils trouvent sur un de ces animaux un seul poil blanc ou noir, ils le jugent indigne d'être immolé». L'auteur ajoute que «des prêtres nommés *sphragistes* imprimaient sur le boeuf qu'on devait immoler un sceau qui, suivant l'historien Castor, avait pour empreinte un homme assis sur ses genoux, les mains liées derrière le dos et le couteau sur la gorge»⁶.

On retrouve ici, comme dans le récit de Porphyre, l'identification de la victime animale et de la victime humaine; il est donc facile de voir que si, à Héliopolis, on examinait cette dernière comme les bœufs, dont le poil devait être roux, celui de la victime humaine devait être roux aussi. De même, suivant Manéthon, dans la ville de la déesse du Sud, Eileithyia (El Kab), «on brûlait des hommes à qui on donnait le nom de *typhoniens*, et dont on passait les cendres dans un crible, pour les disperser ensuite et les jeter au vent. Ces sortes d'expiations se faisaient publique-

¹ NAVILLE, *la Destruction des hommes par les dieux*, p. 17.

² HÉRODOTE, III, 28, et Strabon, XVII, I, 31.

³ II, 38.

⁴ Horhotep, 438 et 441.

⁵ Cf. Diodore, I, 88.

⁶ *Traité d'Isis et d'Osiris*, 31.

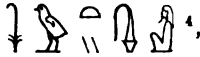
ment et à un temps marqué: c'était dans les jours caniculaires¹.

Il est probable qu'à Héliopolis les victimes étaient brûlées comme à Eileithyia, à en juger par un passage du second Amtuat parlant des «morts brûlés dans Habenben (vieux temple héliopolitain), là où est le corps de ce dieu», c'est-à-dire du Soleil,





Et si les Egyptiens brûlaient des hommes roux à Héliopolis sur la tombe solaire, on en induira que les hommes roux sacrifiés à Busiris étaient sans doute brûlés de même. Du reste, leur couleur, qui était celle du feu, indique bien que c'est pour les brûler qu'on les choisissait, comme chez les Hébreux la vache rousse³.

Le scrupule que les prêtres apportaient à n'accepter que des victimes rousses parce que Typhon, , aurait été roux ou rouge, comme le feu, n'était pas poussé aussi loin que le disent les auteurs grecs; les documents hiéroglyphiques de la bonne époque et ceux des temps plus anciens, prouvent qu'on ne sacrifiait certainement pas alors que des bœufs roux.

Peu à peu, toutefois, en vertu de la corrélation établie entre les victimes et Typhon ou le mauvais principe, dit le grand taureau du sacrifice, le *smam ur*⁵, l'habitude de considérer comme typhoniens les animaux roux s'accrut. Cette

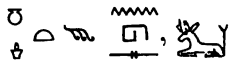
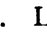
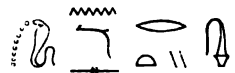
¹ PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 73.

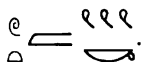
² Champollion, Notices, I, p. 775; cf. PIERRET, Etudes égyptologiques, I, p. 34.

³ Nombres, XIX, 2.


⁴ PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 33, et Todtenbuch, ch. 9, l. 3.

⁵ Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 17, pl. 67.

coutume devint prédominante à la basse époque, où l'on voit en effet Typhon se métamorphoser en un chien (?) roux¹ et en un hippopotame de même couleur². Le sacrifice du bœuf rouge est représenté à Dendérah³ avec cette assertion formelle que l'animal est Typhon,  (*nebet*, peut-être à cause du poil de la bête ou de la touffe des étrangers, *nehes*, en corrélation peut-être avec le mot sémitique désignant la sorcellerie, ). Le texte détaille la cérémonie, en montrant la victime décapitée, dépouillée, saignée, «le sang jaillit de son cœur sur le sol», et brûlée: «l'uræus de la flamme flambe dans tes chairs», 



Un autre texte, à Edfou, insiste sur les marques et les couleurs typhoniennes des victimes animales. Le Nil, «l'habitant de la retraite du corps divin», apporte «tout ce qu'il y a depuis le ciel, les créatures de la terre et tout ce qui existe sur le dos du dieu Keb, toutes les provisions pour l'entrepôt, toutes les bêtes qui sont dans le désert, avec toutes les marques (*abui-u*) de Set, mandit soit-il! les taureaux de sacrifice pour le feu, le grand bétail à brûler, la gazelle de premier choix, qui détourne le mal, enflammée à la flamme qu'on met sur les autels: ce sont les victimes, les associés aux couleurs de Set»⁴. Les oiseaux même devaient

porter les *marques*⁵ voulues, 

¹ Cf. Todtenbuch, ch. 145, l. 40.

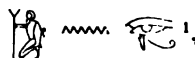
² NAVILLE, Textes relatifs au mythe d'Horus, pl. 22, l. 32, pl. 23, l. 56, et pl. 24, l. 104-105.


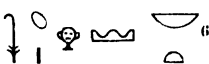

³ MARIETTE, Dendérah, IV, pl. 85, b.

⁴ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 106, l. 1-5.

⁵ Cf. MARIETTE, Monuments divers, pl. 44, Stèle de Thmuis, l. 23.

⁶ Dendérah, I, pl. 15, a.

Ennemie de l'œil sacré, ¹, au même titre que le taureau de l'Ap-ro accusé d'avoir avalé l'*udja*², la gazelle du désert était déjà sacrifiée comme le taureau au temps des pyramides, alors que Set était déjà aussi le souverain du pays des gazelles³.

A la bonne époque, les gazelles fauves et les bœufs roux figuraient ensemble dans les sacrifices funéraires, d'après les scènes d'un tombeau thébain étudié et publié par M. Maspero, celui de Mentuherkhepeshef, grand dignitaire du dixième nome de la haute Egypte⁴, et ¹, comme le haut fonctionnaire Ra, de la même époque ou à peu près, ⁶. On voit, dans ce tombeau, le sacrifice de «deux paires d'animaux roux», c'est-à-dire un bœuf avec une vache, et deux gazelles dont l'une est dite «le mâle» (p. 461): le coffre funéraire du personnage avait été amené au préalable par deux paires de vaches ou de bœufs roux,  (p. 441; cf. le tombeau d'Anna). Par contre, dans d'autres tombes thébaines de la dix-huitième dynastie, comme celle des graveurs⁷ et celle de Sennefer⁸, les bœufs sont alternativement rouges et d'une couleur différente, gris, blancs, bruns, noirs, ou tachetés. Le symbolisme de la couleur rouge ne se dégage pas aussi nettement dans ces tombes que dans celle de Mentuherkhepeshef qui leur est, du reste, postérieure, s'il faut placer sa construction au début de la dix-neuvième dynastie (p. 436).

¹ Dendérah, I, pl. 59, a, l. 4.

² SCHIAPARELLI, *Il Libro dei funerali*, I, p. 83 et suivantes.

³ Pepi I, 82 et 193, Merenra, 365, et Pepi II, 919-920.

⁴ Mission archéologique française au Caire, t. v, fasc. III, p. 436-437.

⁵ Mentuherkhepeshef, p. 456; cf. id., p. 452.

⁶ CHAMPOLLION, *Notices*, I, p. 615.



⁷ V. SCHEIL, *Tombeaux thébains*, p. 566 et pl. 7.



⁸ VIREY, *Recueil de Travaux*, XXI, la Tombe des vignes à Thèbes, p. 128.

IV.

Le Tat busirite et le sacrifice abydénien.

Le même monument de Mentuherkhepeshef fournit des renseignements d'une importance particulière sur le sacrifice humain.

Les rites représentés là concernent tous l'ensevelissement prétendu des grands personnages auprès du tombeau d'Osiris à Abydos, »la Ville de la peau», ¹, ou »le Pays de la peau», ². Dès le début, on voit le coffre de la momie (ou peut-être des canopes, car la momie ne figure nulle part dans ces tableaux), tiré non point par des bœufs encore, mais par quatre prêtres qui précèdent un traîneau tiré par trois autres prêtres et portant un homme couché à plat ventre, le *tekennu*, c'est-à-dire la future victime; cette procession s'arrête devant le naos d'un bélier et d'un Tat qui représentent l'Osiris mendésien et busirite (p. 439—440).


Plus particulièrement busirite que le bélier, qui était surtout mendésien, le Tat avait un symbolisme qui le rattachait d'une manière directe au sacrifice. Il représentait l'échine osirienne³, relique sainte conservée à Busiris⁴, de même que la tête du dieu l'était à Abydos. Le Todtenbuch appelle le Tat  »dos», ce qui explique pourquoi le mot *peset*, »briller», s'écrit à la basse époque par le Tat, . La grande liste géographique d'Edfou nomme le Tat

¹ VIREY, le Tombeau de Rekhmara, pl. 26.


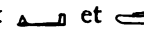

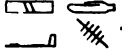
² Mentuherkhepeshef, p. 456.

³ Todtenbuch, ch. 155, l. 1.

⁴ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 145.

, comme partie du corps divin¹. Cette relique *peset* avait été trouvée à Mendès², marque de l'étroite connexion qui existait entre les nomes et les cultes busirite et mendésien.

On remarquera que l'épine dorsale des squelettes garde une certaine consistance et une forme définie, ce qui a permis d'en faire un fétiche. «Nous dressons un trophée fait de l'épine dorsale d'un dauphin», dit Lucien dans son Histoire véritable³. A Ballas, les explorateurs ont trouvé, dans un sarcophage en bois de la douzième dynastie, un reste de squelette qui est l'exacte figuration d'un Tat⁴.

Le déterminatif de l'épine dorsale (appelée aussi *at*. , d'où peut-être le nom du Tat, écrit , n'est pas autre chose que le Tat lui-même, comme le montrent la mention du  à Edfou, citée plus haut, et la vignette du chapitre 42 du Todtenbuch au papyrus de Sutimès⁵. Ce déterminatif accompagne d'ordinaire le mot qui désigne le meurtre ou le sacrifice, , par exemple dans le cartouche d'Osiris au dix-septième nome de la basse Egypte. Ce nome, voisin du mendésien, touchait à la mer⁶; aussi, un texte de Dendérah dit-il à Osiris identifié avec Horus par le cartouche dont il s'agit: »tu régentes les pays étrangers en Horus qui a inauguré les supplices de l'Egypte», *Har-ap-shat-ta-ui*⁷,

¹ J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 145.

² Dendérah, IV, pl. 43.


³ I, 38.


⁴ PETRIE et QUIBELL, Negadeh and Ballas, p. 4, et pl. IV, 15.

⁵ Cf. NAVILLE, Todtenbuch, II, pl. 64, et I, ch. 174, l. 2, ch. 175, l. 4; etc.

⁶ J. DE ROUGÉ, Géographie de la basse Egypte, p. 116—117.

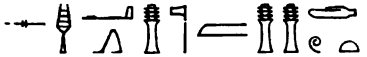

⁷ Dendérah, IV, pl. 64.

 »Horus, fils d'Osiris, fut le premier qui sacrifia au Soleil le quatrième jour du mois, comme il est rapporté dans le livre de la naissance d'Horus», lit-on dans Plutarque¹.

Mais Osiris était, par contre, la grande victime, »celui dont le cœur est dans chaque immolation», 

; son démem-

brement, c'est-à-dire son immolation par Set, se trouvait en conséquence symbolisé très exactement par le Tat. On comprend alors que ses adorateurs aient exercé des représailles, et vengé par le meurtre, *shat*, des ennemis d'Osiris, le meurtre, *shat*. de leur dieu, surtout le jour où on le mettait au tombeau. Ce jour-là (ou plutôt cette nuit-là)², c'est-à-dire le 30 Choiak, on dressait de plus, en signe de résurrection, le Tat dans Tattu, la ville du Tat et de son dieu,

, d'après le calendrier de Dendérah:⁴ or Tattu, tantôt Busiris, et tantôt Mendès⁵, c'était ici Busiris⁶, et le jour de l'érection du Tat c'était ainsi, avec le jour du *khebs-ta*, une des dates auxquelles on faisait triompher ou , Osiris sur ses ennemis, à Busiris⁷.

Il était donc assez naturel qu'à Abydos, où l'on adorait secondairement les formes de l'Osiris de la basse Egypte,

¹ Traité d'Isis et d'Osiris, 52.

² Todtenbuch, ch. 17, l. 69, et Id., édition NAVILLE, II, pl. 65.

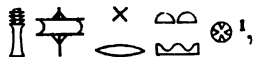
³ Todtenbuch, ch. 18, l. 10.

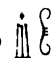
⁴ BRUGSCH, Matériaux pour le Calendrier, p. 39—40, et pl. X, l. 12; cf. Dendérah, IV, pl. 38, l. 95—96.


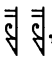
⁵ Cf. MARIETTE, Monuments divers, pl. 44, l. 23.

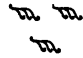


⁶ De BERGMANN, Zeitschrift, 1880, p. 89 et 91; J. DE ROULÉ, Edfou, pl. 145; et Dendérah, IV, pl. 75, l. 13 et 20.

⁷ Todtenbuch, ch. 18, l. 9 et 20.

le Tat busirite, ¹, et le bélier mendésien, on présentât à ces formes jumelles du dieu la victime humaine, en souvenir des sacrifices de la basse Egypte.

Le Tekennu présenté de la sorte, était la principale victime abydéniennne, mais il n'était pas la seule. Après l'adoration du Tat, le coffre, traîné d'abord par des vaches, puis porté par des prêtres, est posé sur un lit funèbre devant lequel on brise des arcs, et peut-être aussi les autres objets mobiliers destinés au mort; ensuite, les célébrants creusent un grand trou rond vers lequel on amène, précédé par le porteur d'une peau de bœuf, le *tekennu* sur son traîneau; on amène aussi des bœufs qu'on décapite, un traîneau qu'on dépose dans le trou, et deux Nubiens, 

, dont chacun est appelé *kes-ti*, , peut-être «l'homme à ensevelir», ou bien «à décharner», *kes* signifiant aussi «os»².

Ces deux Nubiens, d'abord enveloppés et couchés, la face contre terre³, reparaissent ensuite à genoux, chacun entre deux hommes qui font mine de les étrangler avec une corde (p. 452). On creuse pour eux une fosse à part, ovale et crénelée comme les cartouches des noms étrangers: cette fosse contient les mots «cheveux noirs», , et figure à côté d'une autre fosse ronde dans laquelle on lit «*tekennu*, peau (de bœuf), cheveux, cuisse et cœur» (de bœuf), 
 (p. 457).

Les dernières scènes montrent une fosse ronde contenant un oiseau, de l'encens, etc., le tout embrasé, puis le sacrifice des quatre animaux rouges (bœufs et gazelles), en-

¹ De BERGMANN, Zeitschrift, 1880, p. 88.

² Cf. NAVILLE, Textes relatifs au mythe d'Horus, pl. 5.

³ Cf. PIERRET, Etudes égyptologiques, II, p. 4, A 66, et VIII, p. 7,

fin, un dernier trou qui renferme une vache ou un bœuf, des pains, de l'encens et du stibium, avec la rubrique $\Delta \overline{\text{N}}$
 $\leftarrow \text{S} \circ \text{J} \text{J}$, peut-être «ce qui est à ensevelir a atteint la fosse», c'est-à-dire s'y trouve, de sorte qu'elle a tout ce qu'elle doit contenir (p. 462). Le mot «fosse» paraît désigner ici, comme le *mundus* latin, une sorte de passage supposé pour les offrandes envoyées au monde souterrain, tandis que les holocaustes destinés aux dieux d'en haut montaient en fumée vers le ciel. Il est possible en outre que toutes les fosses de Mentuherkhepeshef n'en fassent qu'une, et correspondent seulement aux différentes couches de ce qu'on empilait dans un même trou, sauf peut-être pour les Nubiens, dont les cheveux paraissent avoir été mis à part.

L'importance donnée de la sorte aux cheveux montre qu'ils doivent être là pour les victimes elles-mêmes, par une substitution qu'on retrouve chez les autres peuples de l'antiquité, qui ont pratiqué si longtemps l'offrande de la chevelure. En Egypte, Isis devenue veuve se coupa une boucle de cheveux à Coptos¹, contrairement il est vrai à une coutume signalée par Hérodote, au moins pour les hommes². Quand les Egyptiens faisaient un vœu, ils rasaient plus ou moins complètement les cheveux de leurs fils, pour les offrir au dieu invoqué par eux³; à la mort d'un chat, ils se rasaient les sourcils, à la mort d'un chien, le corps et la tête⁴.

S'il y a eu substitution avec la chevelure des deux Nubiens, la corde passée à leur cou indiquera également un simulacre de strangulation, ce qui rappelle les rites de toucher au front avec un couteau sanglant, aux Lupercales⁵, ou de

¹ PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 14.

² II, 36.

³ II, 65, et Diodore, I, 83.

⁴ HÉRODOTE, II, 65-66.

⁵ PLUTARQUE, Vie de Romulus, 27.

saigner légèrement au cou, durant les fêtes de l'Artémis taurique, en Attique¹, les hommes qu'on feignait d'immoler. De même encore la peau de bœuf dont on couvrait le *tekennu* d'après une scène du tombeau de Rekhmara (pl. 26), et qu'on ensevelissait avec les cheveux du personnage et des morceaux de victime (cuisse et cœur de bœuf). La peau de bœuf dispensait sans doute de sacrifier le *tekennu*, en l'assimilant à la victime, subterfuge qu'employaient de leur côté, en Grèce, les prêtres qui montaient à la canicule sur le Pélion, couverts de peaux de béliers immolés que Dicéarque croyait naïvement destinées à les préserver du froid².

Tous ces rites sont transparents et cachent mal les vieilles coutumes barbares qu'ils remplacent; de plus, ici l'ensevelissement des cheveux paraît fournir une précieuse indication.

V.

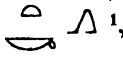
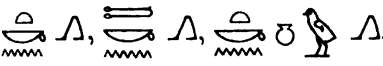
Le Tekennu et les Tekennu.



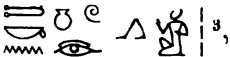

C'est que la couleur des cheveux du Tekennu n'est pas indiquée, tandis que celle des cheveux nubiens est dite noire: les cheveux du Tekennu pouvaient donc n'être pas noirs, d'après cette distinction, et si l'on se souvient de la visite du personnage à la chapelle busirite, on en conclura qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il s'agit, avec lui, d'un de ces hommes roux sacrifiés par les Busirites. Il semblerait même, malgré la petitesse des figures sculptées au tombeau de Mentuherkhepeshef, que le Tekennu ait dans une des scènes de cette tombe la coupe de cheveux des étrangers (p. 439).

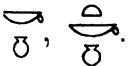
En tous cas, le nom même du personnage tend aussi


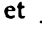

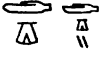
¹ Euripide, Iphigénie en Tauride, fin.

² *Fragmenta historicorum græcorum*, édition Didot, II, p. 262; cf. A. LANG, *Myth, Ritual and Religion*, nouvelle édition, 1899, II, p. 97, 103 et 234.

à lui faire attribuer une origine étrangère, qui ne serait ni éthiopienne, ni sémitique. En égyptien, *tekennu*, ¹, , signifie «approcher», rien de plus; mais avec la victime humaine le mot n'est jamais accompagné de déterminatifs, comme si l'on avait voulu en cacher le sens: on n'aurait sans doute pas pris une pareille précaution si ce mot avait exprimé une idée aussi banale que celle d'approcher, ou d'approchant, et en conséquence il est permis de chercher ailleurs l'explication du mot.

Il existait en effet tout près de l'Égypte, dans les oasis, une population de Tekennu. Leur nom s'écrivait de différentes manières, , au papyrus Anastasi IV², et , sur la stèle d'Israël (l. 24); mais le duplicata de ce dernier texte, à Karnak, donne d'après les *Historische Inschriften* de Dümichen la variante , qui reproduit exactement la prononciation du nom de la victime humaine, 



On voit par les déterminatifs  et  que les Égyptiens, en vertu peut-être de quelque allusion au rôle des nomades, rattachaient par à peu près le nom de la tribu des Tekennu ou Tektana à leurs racines *tekä*, , «regarder», et , *tek*, «marcher»; dans ce cas, la terminaison *tana* ou *tinu* est un suffixe, et un suffixe non

¹ CHABAS, *Les Maximes* du scribe Ani, I, p. 77.

² Pl. 11, l. 3, 4 et 6.

³ *Zeitschrift*, 1896, p. 8.

⁴ *Recueil*, IX, p. 97.

égyptien, ce qui indique qu'il y a là un mot *tek* ou *teka*, étranger ou non, avec un pluriel étranger en *tana*, *tinu*, *ten*: c'est parce que le singulier était *teka* que les Egyptiens ont affixé au groupe complet les déterminatifs qu'il a. Quant au pluriel *tana*, *tinu*, c'est vraisemblablement une forme berbère: en berbère, »un certain nombre de pluriels prennent, par euphonie un *t* ou un *ou* avant la terminaison *n*, comme dans *azibara*, »sanglier», pl. *izibaratén*, dans *ini*, »couleur», pl. *initén*, dans *Lebou*, »Libyen», pl. *Louata*, *Levathæ*, et *Ilaguaten*, etc.¹. On a ainsi l'impression d'un ethnique *teka*, au pluriel *teka-ten* transformé par les Egyptiens en *tektana*, *tektinu*; c'est avec chute ou absence du second *t*, *tekennu*, forme plus simple du pluriel.




Il est à remarquer que cet ethnique n'a pas en déterminatif le poteau des barbares, preuve ou indice que l'Égypte regardait les Tekennu comme siens. Elle en avait agi de même avec ces habitants de Marée et d'Apis, sur la frontière de la Libye, qui, »se croyant Libyens et non Egyptiens, mécontents des cérémonies religieuses et voulant qu'il ne leur fût pas interdit de sacrifier des vaches, envoyèrent à Ammon pour déclarer qu'ils n'avaient rien de commun avec les Egyptiens, qu'ils demeuraient hors du Delta; que relativement au culte, ils n'étaient pas d'accord, qu'enfin ils désiraient obtenir la permission de manger de toutes choses. Or le dieu la leur refusa, disant que l'Égypte est tout ce que le Nil arrose par ses débordements; . . . le Nil, dans sa plénitude, ne couvre pas seulement le Delta, il inonde aussi la partie du pays réputée libyque, quelquefois même l'arabique, jusqu'à deux journées de marche². »Le même

¹ A. HANOTEAU, Essai de grammaire de la langue tamachek, 1869, p. 21; E. MASQUERAY, Observations générales sur la grammaire Touareg, 1896, p. 46; FLATTERS, Revue africaine, 1877, p. 243 et 245; et R. BASSET, Le Dialecte de Syouah, 1890, p. 3.

² II, 18 - 19.

historien nous apprend que les habitants de l'oasis d'Ammon, les Ammoniens, « sont des colons de l'Égypte et de l'Éthiopie; leur langue tient de celles de ces deux contrées »¹.

Il y avait sans doute quelque chose de semblable en ce qui concerne les Tekennu du pays d'Ut, car ce pays, c'est-à-dire les deux oasis de Khargeh et de Dakhleh, *Kenemt* et *Testes*, où l'on adorait Set aussi bien qu'Ammon², était dans un rapport constant, et ambigu, avec l'empire des pharaons. Il était ouvert à l'étranger autant qu'à l'Égypte. Accessible surtout du côté d'Abydos, il l'était presque également du côté de Cyrène, comme on le voit dans Hérodote parlant des Samiens de la tribu Eschriionienne établis dans la grande Oasis au temps de Cambyse³, et mentionnant un *Ettarque* comme roi des Ammoniens, qui étaient sur le chemin d'Ut⁴.

Lieux de refuge comme d'exil⁵, et vignobles célèbres⁶, les deux Oasis, ⁷, avaient un gouverneur, un , au moins dans les temps prospères: elles jouissaient alors des bienfaits de l'administration égyptienne, ce qui explique pourquoi il y eut de grandes réjouissances dans *Kenement*, après un exploit d'Horus qui s'était changé en nègre pour châtier son ennemi⁸. Lorsque Ménéptah eut repoussé le roi libyen Maurai (cf. Μαῦρος, μαυρός), le chant de triomphe composé en son honneur célébra ainsi les effets de la victoire: « les Madjaiu se couchent pour dormir, les chasseurs (? de gazelles?  »

¹ II, 42.

² Recueil de Travaux, XXI, p. 14.

³ III, 26.

⁴ II, 32.

⁵ BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 887.

⁶ BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 1216—1217.

⁷ Recueil, XXI, p. 14.

⁸ Textes du mythe d'Horus, pl. 4, l. 1 et 2.

ⲉ ⲓ ⲛ ⲛⲓ ⲛⲓ) Tektinu (ou Tekennu) sont dans les vignobles qu'ils préfèrent, les troupeaux des champs cessent de vagabonder, et il n'y a plus de maraudeurs qui traversent les eaux du fleuve»¹.

Par contre, s'il survenait quelques troubles, aux changements de règne par exemple, le pays d'Ut se soulevait assez facilement, et il fallait alors le réduire par les armes, comme le fit Aménophis II à la mort de son père².

Il reste, au papyrus Anastasi IV, une lettre du temps des Ramessides qui se rapporte à des circonstances à peu près semblables, quoique moins graves: il y avait plutôt mécontentement sourd qu'hostilité déclarée des deux parts. Cette lettre, qui a été transcrite et traduite en 1886 par M. Guieysse³, est une verte réprimande adressée à un gouverneur pour lui rappeler une mission dont on l'avait chargé, celle de se procurer des Tektana, et pour le blâmer de n'avoir pas fait le nécessaire pour le passage du roi, que les *niau* (ou maraudeurs?) Tektana inquiétaient. Voici un nouvel essai de traduction de ce texte intéressant:

»On t'envoie cet ordre royal pour te dire: Eh quoi! l'homme, s'il te plaît, et les Tektana du pays d'Ut? Tu avais à faire partir le scribe Tauï à cause de son irritation

(ⲉ ⲓ ⲛ ⲛⲓ ⲛⲓ, l'émotion du roi) contre leurs braconniers (ⲛⲓ ⲛⲓ ⲛⲓ ⲛⲓ)

(ⲉ ⲓ ⲛ ⲛⲓ ⲛⲓ). Telle est la chose, en réalité, que ni Ra ni Ptah ne feraient rien entendre au dessus des orages (de reproches, *Kairkaai-u*, cf. ⲉ ⲓ ⲛ ⲛⲓ ⲛⲓ) qu'on entend. Toi,

tu es le gouverneur, et envoyé pour ceci, que tu prennes les Tektana qui sont (nécessaires) au Sem, directeur des

¹ Stèle d'Israël, l. 23 et 24.

² Stèle d'Amenemheb, l. 41.

³ Mélanges Léon Renier, p. 421-428.

cérémonies religieuses. Où en es-tu? Tu en as (seulement) trois (à fournir). Qu'est-ce qui t'est tombé sur le crâne comme un tas de sable? On te prendra, on te livrera aux Tektana, par (le fait de ta) peur, naturellement (*ma katnu*, »of course», en anglais). Et quelle autre faute tu as commise à l'instant même! Quand tu as à faire passer le pharaon pour qu'il se dirige vers Héliopolis, et que tu n'as pas fait amener le matériel du camp, comme un traître envers ton maître! Ce que tu as fait! Tu as fait une chose digne de mort! Et pourquoi n'as-tu pas fait le nécessaire pour qu'il passe? N'as-tu pas été désigné au lieu des autres intendants du trésor pour aller vers les Tektana d'Ut, à cause de son irritation contre leurs maraudeurs (*niau*)? Remue-toi et relève-toi! Quand la missive du pharaon te sera parvenue, tu devras écrire une lettre au scribe Taui pour l'envoyer au pays d'Ut, à savoir: »Courage, courage! pour aller chez les Tektana afin d'amener de chez eux les hommes un à un, ou bien tu auras commis une faute digne de mort. Quant à toi, tu remettras ta lettre uniquement au serviteur de Taui, et tu le feras partir en hâte, vite, vite»¹.

Comme le roi craint de passer outre et qu'il est irrité contre les maraudeurs qui lui barrent le passage, il semblerait à première vue qu'il veut se procurer des otages: le fait serait possible à la rigueur, mais il faut considérer aussi que les Tektana ou Tekennu demandés le sont pour une cérémonie religieuse, ce qui remet de suite en mémoire le Tekennu des fêtes funéraires.

On se rappellera ici que le Libyen typique était blond, pour les Egyptiens, qui ont représenté nombre de fois sur les monuments de l'ancien², du moyen³ et du nouvel⁴ Em-

¹ Pl. 10, l. 8-12, et pl. 11, l. 1-8.

² MARIETTE, la Galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition rétrospective du Trocadéro, Paris, 1878, p. 21-22, et Mastabas, p. 51; Denkmæler, II, pl. 96.

³ Denkmæler, II, pl. 141.

⁴ Wilkinson, Manners and Customs of the ancient Egyptians, édition

pire, des hommes roux leur servant d'esclaves ou d'auxiliaires. Mais les Tektana ou Tekennu habitaient la Libye et parlaient en conséquence une langue berbère, semble-t-il: ils pouvaient donc appartenir pour la plupart à cette race blonde qui a encore tant de représentants aujourd'hui chez les kabyles. Il y a ainsi beaucoup de chances pour que les Egyptiens, qui sacrifiaient les hommes roux ou blonds, aient été choisir leurs victimes chez les Libyens blonds avoisinant l'Égypte, c'est-à-dire chez les Tekennu des Oasis, lorsque du moins les sacrifices avaient lieu à Abydos, ville rapprochée des Oasis.

VI.

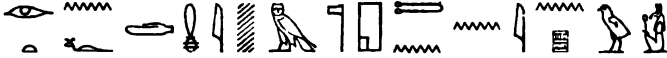

Le Tekennu à Abydos.

Que les cérémonies où figure le Tekennu aient eu lieu à Abydos, d'après les monuments qui mentionnent ce personnage, un examen rapide des différentes scènes le montrera sans difficulté.

Au tombeau de Rekhmara qui donne l'ensemble de la fête, le cortège funèbre visite successivement trois divinités lui faisant face, Anubis au milieu, Osiris à droite et l'Ament à gauche: ceci suggère l'idée, soit de trois temples, soit d'un seul temple divisé en trois parties consacrées chacune à un dieu, comme à Ombos où il y avait deux dieux, et au temple de Sêti I, à Abydos même, où il y en avait sept, dont Osiris. Anubis en ce cas aurait été le dieu principal du temple (au moins à l'origine, alors qu'il se confondait plus ou moins avec Osiris)¹; en effet, quand le cortège arrive en dernier lieu devant la déesse de l'Ament, l'inscrip-

Birch, I, p. 344, et Mission archéologique française au Caire, t. V, fasc. IV, tombeau d'Apoui, pl. 1.

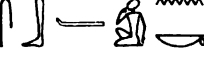
¹ Cf. LE PAGE RENOUF, Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, mai 1893, p. 280.

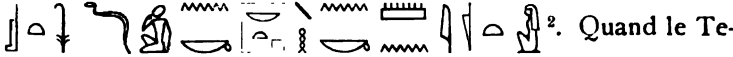
tion dit que le maître des cérémonies, le *kher-heb*, »a rejoint ce temple d'Anubis en face de l'*usekh-ts*, ou la grande salle,  (pl. 20), et qu'il s'écrie: »en paix, en paix, auprès du dieu grand, vers le lieu où est ce dieu auguste». Le texte ajoute qu'on amène des offrandes de toute sorte, et qu'on prend terre »à , vers le lieu où est le dieu grand» (pl. 20). Su, c'est Siout, la ville d'Anubis.

La visite commence par le côté de droite, qui est celui d'Osiris. Le cortège quitte le gynécée du défunt, et aborde à un mouillage où il fait des offrandes et des sacrifices aux deux poteaux qui servaient à attacher les barques (pl. 25 et 26). Dans ces deux poteaux personnifiés (cf. pl. 20), on reconnaît aisément la déesse-poteau d'Abydos, souvent

mentionnée aux pyramides: 

 la déesse Poteau crie à toi comme lorsqu'elle s'est dressée

pour *An-urdj-en-es*, habitant d'Abydos», et 

². Quand le Te-

kennu paraît, à plat ventre sur un lit que trois flambeaux accompagnent (il y en a quatre au tombeau de Sennefer)³,

c'est que »l'on fait venir (l'homme à sacrifier) en Tekennu au pays de la Peau, couché sous elle au bassin de Kheper».


La ville de la peau est en parallélisme dans d'autres textes avec Tanen⁴, comme Abydos l'est d'ordinaire avec Tattu,

¹ Pepi I, 70-71 et 611; Merenra, 101, 330 et 415.


² Merenra, 396.

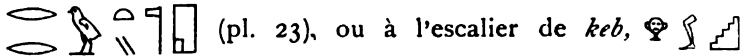

³ VIREY, Recueil de Travaux, XXI, la Tombes de vignes à Thèbes, p. 128 et 130.


⁴ PIERRET, Etudes égyptologiques, VIII, p. 7, Statue A 65 du Louvre.

et Tanen, c'est Tattu¹. De plus, un des noms d'Abydos est *Nu-Kheper*². Après les rites du Tekennu, les rameurs quittent la barque des prêtres, et vont en courant présenter leurs rames à Osiris: on vire de bord » devant l'escalier (du temple) en prenant terre à la grande région du nome Thinite»,  (pl. 27).

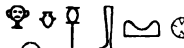
Devant Anubis, il est dit qu'on se dirige vers le temple,

 (pl. 22 et 24), qu'on se tient à la porte du temple,

 (pl. 23), ou à l'escalier de *keb*, 

 (pl. 24), et on fait, en portant le coffre funèbre, une

procession dans le temple,  (pl. 23).

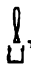
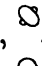

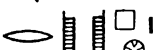
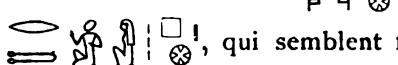
Il s'agit donc bien d'un édifice religieux, et non d'une tombe. Or, à l'entrée de la cour de ce temple, ou de la partie de ce temple consacrée à Anubis, il y a trois bassins dont le dernier est »le bassin de Sokaris», dieu analogue à Osiris, et dont les deux autres portent des noms caractéristiques, »le bassin de Kheper» et »le bassin de Hek-t»: Abydos était, comme on l'a vu, la Ville de Kheper, et la déesse grenouille, Hek-t, Hekit,  y était adorée³.

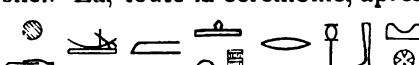
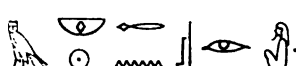

Enfin, du côté de l'Ament, où la cérémonie se termine par un simulacre de transport à l'hypogée, de curieux indices montrent que, si l'on était théoriquement au Sud de l'Égypte avec l'Osiris d'Abydos et au centre avec l'Anubis de Siout, on est au Nord avec la déesse de l'Ament. On est au Nord, parce que le côté où se tient la déesse est à la gauche d'Anubis, et que la gauche des temples en est appelée le Nord, comme la droite en est dite le Sud, ainsi

¹ BRUGSCH, Zeitschrift, 1871, p. 81.

² BRUGSCH, Dictionnaire géographique, p. 715-716.

³ MARIETTE, Abydos, III, p. 456.

que l'a montré M. Piehl¹. Ceci est un renseignement général. Des autres indices relatifs à l'orientation, le premier est qu'au début de cette dernière visite deux prêtres, celui du *ka*, , et celui de l'ensevelissement, , font tourner avec une corde le coffre funéraire en disant, l'un qu'il l'a tourné vers le Sud, l'autre qu'il l'a tourné vers le Nord². L'homme du Nord est l'ensevelisseur, qui parle le dernier, et qui marche dans le sens de la procession, tandis que le prêtre du *ka*, l'homme du Sud, marche dans le sens contraire comme pour s'éloigner (pl. 20). Le second indice, sans parler de l'apport à la déesse de deux statues couronnées du diadème septentrional, ³, c'est que le cortège est dit arriver à la porte de Pa, , et vers les gens de Pa, , qui semblent figurés par deux danseurs (pl. 21).

Il est en de même au tombeau de Neb-Amen, qui date du commencement de la dix-huitième dynastie et qui touche à celui de Mentuherkhepeshef. Là, toute la cérémonie, après la figuration des barques, , , et , est résumée dans la visite à la déesse de l'Ament (comme au tombeau d'Am-n-t'eh)⁴. En tête du cortège sont les deux danseurs qu'on voit dans Rekhmara au dessus du texte annonçant l'arrivée aux portes de Pa, puis vient le Tekennu sur un traîneau, le tout accompagné de l'inscription suivante: »halage du Tekennu vers la nécropole, et venue en paix des gens de Pa, des gens de Tep, et des gens de Ha-t-aha-t»,

¹ Zeitschrift, 1883, p. 133-135.



² Id., p. 127.


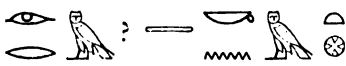
³ Cf. V. SCHEIL, Tombeaux thébains, tombeau d'Aba, pl. 9.

⁴ VIREY, Sept Tombeaux thébains, p. 348.

le grand sanctuaire du nome libyque appelé l'occidental, Ament¹.

Pa et Tep étaient à Bouto les sanctuaires de la déesse Uadjit, qui représentait le Nord et la gauche des temples, comme Nekheb, la déesse d'Eileithyia, en représentait le Sud et la droite. On comprend, en conséquence, pourquoi il s'agit de Pa et de Tep, c'est-à-dire de Bouto, Pa-Uadjit, au Nord du temple abydnien: on comprend de même pourquoi le sanctuaire du nome d'Ament est mentionné quand il s'agit de la déesse de l'Ament. (La scène du tombeau de Neb-Amen se retrouve à El-Kab au tombeau de Ranni,

d'après M. Maspero², avec la légende , , »remorquer le Tekennu vers cette nécropole»).

Au tombeau de Mentuherkhepeshef la mention d'Abydos figure dans une phrase, très fragmentée, qui paraît à M. Maspero une variante de celle de Rekhmara sur la ville de la Peau (p. 453). La même allusion s'y rencontre aussi dans la rubrique: , , »venir voir le rite accompli au pays de la Peau» (p. 456). Ce sens du mot *kenem-t* a été signalé par M. Crum³.


D'autres tombes représentent plutôt le local abydnien que la cérémonie elle-même avec ses acteurs, par exemple le tombeau d'Anna, qui est de la dix-huitième dynastie⁴. Celui-ci donne un peu confusément, sur une de ses parois,

¹ BOURIANT, Recueil de travaux, IX, p. 97.

² Mentuherkhepeshef, p. 442; cfr. CHAMPOLLION, Notices, I, p. 273.

³ Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, février 1894, p. 5-7; cf. LE PAGE RENOUF, Id., mars 1896, p. 84; et Pepi I, 408, Merenra, 579; etc.

⁴ BOUSSAC, Mission archéologique française au Caire, t. XVIII, fasc. I.

au premier registre, le halage de la momie vers l'hypogée par des vaches rouges, au second registre, le départ pour Abydos, , au troisième, la salle des baladins, les deux obélisques, les arbres, les naos, et le bassin entouré de palmiers, qui précèdent le sanctuaire d'Osiris d'après Rekhmara; le même registre a aussi le rectangle quadrillé, la porte gardée, les trois bassins, et les divinités dans des naos qui figurent près d'Anubis; le dernier registre est occupé par un transport de coffres qui paraissent assez semblables à ceux qu'on présente à la déesse de l'Ament, dans Rekhmara (pl. 20 et 21). Un plan analogue, mais moins détaillé, a été copié par Lepsius dans un hypogée d'El-kab: on y voit la salle des baladins, les deux obélisques, les arbres, le bassin entouré de palmiers, le rectangle quadrillé, et Anubis dans son naos, précédant Osiris¹.

Tous ces renseignements, qui se complètent et se fortifient les uns les autres, montrent en définitive que la cérémonie qu'ils décrivent se pratiquait, ou était censée se pratiquer dans une même localité religieuse, à Abydos et non ailleurs. C'est donc bien là qu'avait lieu le sacrifice du Tekennu.

VII.


Analogie des rites de Busiris et d'Abydos.

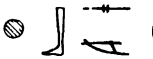

Si les remarques précédentes sont justes, les victimes humaines à cheveux blonds sacrifiées dans la haute Egypte auraient été amenées des Oasis; dans la basse Egypte, on prenait naturellement ce qu'on avait aussi sous la main, c'est-à-dire les pirates et les voyageurs grecs que la cupidité ou le hasard jetaient assez souvent sur les côtes, comme on le voit dans l'Odyssée. La Palestine, où il n'y avait

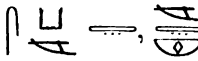
¹ Denkmaeler, III, pl. 11, c.

guère de blonds que les belliqueux Philistins, offrait peu de ressources, mais la race hellénique était moins brune que les Syriens. Bien qu'il appelle en général les Grecs le peuple aux yeux noirs, Homère donne à la plupart de ses héros et de ses divinités l'épithète de blonds, suivi en cela par les tragiques. Diccéarque nous apprend que les Thébaines étaient blondes, et qu'il y avait en Béotie, à Anthédon, toute une population rousse¹. La célèbre Aspasia était blonde, comme Alexandre², etc. Les habitants de Busiris devaient donc trouver chez les Grecs un assez grand nombre de victimes rousses ou blondes, comme l'a remarqué Diodore, de même que les prêtres d'Abydos pouvaient s'approvisionner facilement dans les oasis.

Mais la ressemblance des sacrifices busirites et abydiens ne se bornait pas au choix des victimes. A Busiris (comme dans plusieurs autres villes³, Héracléopolis⁴ notamment), on pratiquait une cérémonie connue de l'ancien Empire⁵, et rappelant jusqu'à un certain point celle d'Abydos que décrit le tombeau de Mentuherkhepeshef sous la rubrique

 (p. 450), «faire l'ouverture de la terre». C'était

la fête appelée  (ou )⁶

⁷, etc., la panégyrie du labourage ou du creusement de la terre. A Busiris, elle était célébrée la nuit, le 12 et le 30 Choiak, d'après les textes de Dendérah⁸, et, en principe, elle comportait essentiellement des sacrifices

¹ *Fragmenta historicorum græcorum*, édition Didot, II, p. 259.

² ELIEN, *Variæ Historiæ*, XII, 1 et 14.

³ Dendérah, IV, pl. 35, l. 9.

⁴ *Todtenbuch*, ch. 1, l. 10, et ch. 175, l. 32.

⁵ PEPI I, 95; etc.

⁶ *Todtenbuch*, édition Naville, II, pl. 80.

⁷ Dendérah, IV, pl. 36, l. 59 et 60.

⁸ *Id.*, pl. 35, l. 22, et pl. 38, l. 100.

humains, car le *khebs-ta* se faisait dans le sang des ennemis; Osiris triomphait par là.

Les récits des historiens grecs prouvent que ces massacres n'étaient pas toujours atténués, mais les dires des Égyptiens montrent qu'ils l'étaient au moins assez souvent. Le Livre des Morts rapporte en effet, au sujet des sacrifices de Busiris à la fête du *khebs-ta*, que «les compagnons de Set vinrent et se changèrent en bêtes: alors on les immola en présence de ces dieux» — Thoth, Osiris, et Anubis qui ouvre les chemins — «pour que leur sang fût répandu, et on les livra à l'examen des habitants de Busiris»¹, sans doute pour l'appréciation des marques les désignant pour le sacrifice, à peu près comme on chercha depuis sur les sorcières les marques du diable, en Europe. Une variante obscure parle ici du bélier sacré², le totem mendésien.

Une dernière analogie avec les rites d'Abydos, c'est que les Busirites brûlaient au moins en partie leurs victimes, comme il a déjà été conjecturé plus haut, et comme nous l'apprend sans trop d'ambages un texte du Livre des Morts: «Ceux qui s'élèvent contre moi, malheur à eux! Il s'agit des compagnons de Set quand ils *s'approchent*, car celui qui *s'approche* (allusion aux rites abydéniens?) on le passe par le feu sous la surveillance des habitants de Tattu: c'est

la destruction des âmes de ses ennemis» 





Ainsi finit le chapitre 17 du Todtenbuch.

Si l'on veut se figurer, par comparaison, ce que pouvaient être les sacrifices busirites, il suffira de se reporter à

¹ Todtenbuch, ch. 18, l. 21—23.

² Todtenbuch, édition Naville, II, pl. 81.

une description souvent citée de Bernal Diaz¹, en se rappelant la forme barbare du Tat reproduite dans l'ouvrage de Wilkinson². Cette forme, c'est l'échine surmontant une tête sans nez, *toute en bouche avec des joues énormes*; le corps est vêtu d'une robe tachetée, et tient d'une main le crochet, de l'autre le fouet: tel était, pour les Grecs et les Egyptiens, le cruel Busiris, qui passait pour se nourrir de la chair des étrangers sacrifiés, τῶν ξένων τοὺς ἀφικνουμένους θύων κατῆσθαι³.

Bernal Diaz, de son côté, décrit à peu près ainsi les grandes idoles mexicaines, qu'il visita lors de la conquête du pays: Sur les autels étaient deux formes géantes, effroyables de hauteur et de grosseur. La première à droite était le dieu de la guerre Hichilobos (Huitzilopochtli). Il avait une tête et un buste énormes, les yeux grands et terribles, et était tellement couvert de pierres précieuses que toute sa tête et tout son corps semblaient resplendissants d'étoiles. De grands serpents d'or et de pierreries s'enroulaient autour de ses flancs; il avait un arc dans une main, des flèches dans l'autre, et une petite idole appelée son page se tenait à côté de lui. Il y avait aussi là des brasiers où brûlaient les cœurs de trois Indiens, arrachés de leur poitrine ce jour-là même, et leur fumée mêlée à l'odeur de l'encens composait le sacrifice. Les murs de cet oratoire étaient noirs et ruisselants de sang, et de même que le sol sentaient horriblement mauvais.

Alger, le 10 mai 1899.



¹ Lang, *Myth, Ritual and Religion*, nouvelle édition, 1899, II, p. 91.

² *Manners and customs of the ancient Egyptians*, édition Birch, t. III, pl. 25, et Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 130; cf. Abydos, III, p. 429.




³ Isocrate, *Busiris*, 30.


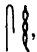
Sixième Série


de


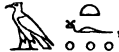
Cinquante quasi-vocables à exclusion du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir.

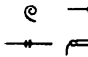
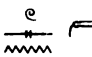
Par Karl Piehl.

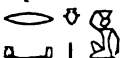
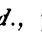
1)  [Edfou, p. 78, l. 6] »nourrice», faute pour *àtet*, avec  au lieu de .

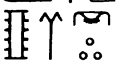

2)  [Edfou, p. 95, l. 2], »rendre doux», faute pour , groupe fréquent.

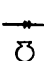
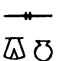
3)  [ibid. p. 95, l. 5], ethnique absolument introuvable aux textes égyptiens.


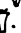
4)  [ibid. p. 95, l. 5], forme défigurée du groupe très commun , »matière odoriférante».

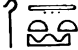
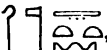
5)  [ibid. p. 96, l. dern.], faute pour , groupe fréquent.



6)  [ibid., p. 97, l. 1] faute pour *er*  *ab-f*.


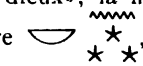
7)  [ibid., p. 98, l. 8], forme dénaturée du mot *qtem* »or», le signe initial devant se lire .

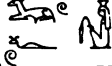
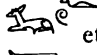
8)  [ibid., 98, l. 16], faute pour  »oindre».



9)  [ibid., 98, l. 16] »oindre», le déterminatif étant fautif pour .

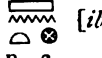

10)  [*ibid.* 98, l. 17] épithète d'un nom de roi et comme telle impossible. Peut-être à rectifier et lire de la sorte , le roi étant, cette fois, identifié avec le dieu de l'Orient.


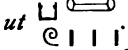
11)  [*ibid.* 99, p. 3], »quartier de Memphis», faute pour .



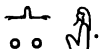
12)  [*ibid.* p. 99, l. 9] »je protège tes membres contre tous les rages des dieux», la fin de cette phrase contenant 4 fautes et devant se lire , sur la foi de *Edfou*, p. 473, l. 13.

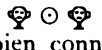

13)  [*ibid.* p. 102, l. 10] »se lamenter», faute pour  etc. Voir *Sphinx* II, pp. 181 et 194.


14)  [*ibid.*, p. 102, l. 10] »s'affaïsser», faute pour .


15)  [*ibid.*, p. 103, l. 5] faute pour . Cfr. *Sphinx* II, p. 60 n. 2.

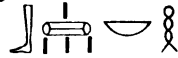

16)  [*ibid.* 103, l. 13] faute grave pour *teph* ut .

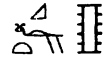
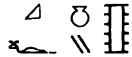


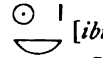
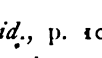
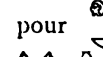


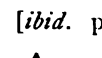
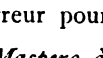

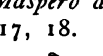
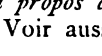
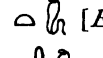
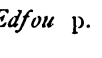
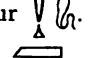

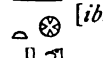

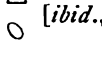
17)  [*ibid.*, p. 104, l. 11] faute sérieuse ne contenant pas moins de 4 erreurs pour *Hor*  *ꜥnt* . Cfr *Sphinx* II, p. 37 - 41.

18)  [*ibid.*, p. 105, l. 1], faute pour , nom de ville bien connu.


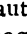
19)  [*ibid.*, p. 105, l. 8] »qui sort de moi», faute pour *ꜥm-à*, ou quelque chose de pareil.



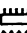
20)  [*ibid.* p. 108, l. 2], dénaturation du nom de la ville d'*Abydos*.



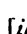
21)  [*ibid.*, p. 106, l. 1] »toutes les bonnes choses», le signe final étant fautif pour .





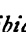
- 22)  [Edfou, p. 106, l. 17] faute pour .
- 23)  [ibid., p. 106, l. 17] erreur très grave pour .
- 24)  [ibid., p. 107, l. 12], »ta tête», erreur, due à l'estampage, pour .
- 25)  [ibid. p. 108, l. 12] »tu gaspilles les produits», erreur pour . Voir PIEHL, *Réponse à M. Gaston Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou*¹, p. 17, 18. Voir aussi *Edfou*, p. 109, l. 14.
- 26)  [Edfou p. 108, l. 14] »ta Majesté», faute effroyable pour .
- 27)  [ibid., p. 109, l. 13], faute pour  »Egypte».
- 28)  [ibid., p. 110, l. 13], le déterminatif à rectifier et à lire .
- 29)  [ibid., p. 110, l. dern.] »les deux cornes», faute pour  etc.
- 30)  [ibid., p. 111, l. 10] faute pour  »nuit».
- 31)  [ibid., p. 111, l. dern.] »table d'offrande», le second déterminatif étant fautif.
- 32)  [ibid., p. 112, l. 10] »les deux yeux», faute pour  etc. [Ce passage a été correctement donné, il y a longtemps, par BRUGSCH [Wörterbuch, I, p. 217], ce qui montre qu'en ce cas il est impossible de charger les estampages de l'erreur commise].






¹ Ce mémoire n'est nullement extrait de *Sphinx*, comme il est dit dans «Orientalische Bibliographie», mais a paru originairement sous forme de brochure.






33)  [Edfou, p. 112, l. 4] »compter», faute sérieuse pour , faute qui s'explique par l'incapacité de l'éditeur de lire les estampages d'Edfou, comme de lire des textes ptolémaïques.




34)   [ibid., p. 112, l. 16] »la terre», faute qui résulte de la dénaturation du déterminatif .

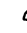

35)  (?) [ibid., p. 112, l. 6] »trone», faute pour  , ou quelque chose de semblable.

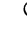
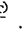


36)   [ibid., p. 113, l. 5] »les ennemis de sa mère», faute grave pour   .


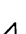

37)   [ibid., p. 102, l. 1] faute pour   . Cfr Edfou, p. 113, l. 8.


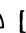
38)   [ibid. p. 113, l. 10], faute qui se corrige à l'aide d'Edfou, p. 313:   .

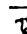



39)   [ibid., p. 113, l. 16] »divinité des blés», le déterminatif fautif pour  D.




40)   [ibid., p. 114, l. 9]. Faut-il corriger et lire *nemâ-t*?


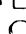
41)   [ibid., p. 115, l. 8], faute pour  , adjectif fréquent.



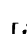
42)   [ibid., p. 116, l. 3], le déterminatif fautif pour .

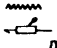

43)  [Edfou, p. 117, l. 1], forme incorrecte du suffixe  de la seconde personne du singulier.


44)   [ibid., p. 117, l. 2], faute pour  , verbe fort usité.

45)   [ibid., p. 117, l. 4], le déterminatif fautif pour .


46)   [ibid., p. 120, l. 6], faute pour *χennu*.


47)  [ibid., p. 121, l. 9] »graver» faute pour  avec le signe  soudé au dessous.


48)  [*ibid.*, p. 121, l. 11] »puissant», faute pour .




49)  [*ibid.*, p. 121, l. 15] »qui réunit les deux pays»,

le dernier signe à rectifier et lire , de sorte que le tout devient

. Voir *Edfou*, p. 456.

50)  [*ibid.*, p. 122, l. 10] »éclairer», faute pour

, comme il y a fort bien dans la copie de Dümichen.

51)   [*ibid.*, p. 122, l. 10], forme effroyable du pro-
nom démonstratif  ¹.



¹ Pour deux autres fautes défigurant la même édition de texte, et qui ne sont pas dans celle de Dümichen, voir *Sphinx*, I, p. 157.

FLINDERS PETRIE, *Deshasheh*, 1 vol. in-4°, VIII — 52 p. avec 37 planches et 1 frontispice; London, 1898, office of the Egypt Exploration Fund, 37 Great Russel Street, W. C. — (25 sh.).


M. Petrie a exploré pendant l'hiver 1896—97 la nécropole de Deshasheh située à la limite du désert libyque, à quelque distance au sud d'Héracléopolis magna (Ahnas el Medineh). Déjà il avait donné sous le titre »Excavations at Deshâsheh» un compte rendu sommaire de ses trouvailles dans l'*Archæological Report* de 1896—97 (p. 21) publié par M. Griffith. Le *Deshasheh* actuel forme le 15^e mémoire de l'Egypt Exploration Fund. M. Petrie y expose dans le plus grand détail, avec planches à l'appui, son exploration de deux hypogées, d'un mastaba et de tombes vulgaires de l'ancien Empire, ainsi que des tombes de la 18^e dynastie et de l'époque romaine que l'on trouve aussi tant à Deshasheh qu'un peu plus au nord à Bahsamûn. — Les inscriptions ont été traduites et commentées par M. F. Ll. Griffith (p. 42—67).

On peut dater approximativement les tombes de l'ancien empire en rapprochant les noms de leurs propriétaires de noms trouvés dans la nécropole de Saqqarah. M. Petrie rappelle (p. 4) qu'à Saqqarah se trouve la tombe d'un Nenkheftka qui a des domaines au nom de Sahouri et d'Ousirkaf et qui est prêtre de ce dernier roi; or le mastaba de Deshasheh appartient à un Nenkheftka, surnommé Ti, qui est probablement le parent et le contemporain de son homonyme (cf. MARIETTE, *Mastabas* D 47, p. 303—309); le mastaba appartiendrait donc au milieu de la V^e dynastie. Des deux hypogées, l'un celui d'Anti, semble, par sa position, antérieur au mastaba surnommé; j'ajoute que Mariette (*op. cit.* p. 148, C 17) décrit à Saqqarah un mastaba ruiné de la fin de la IV^e dynastie, où une stèle porte le nom d'un *Anti* que Mariette prend sans raison pour une femme. L'autre hypogée est au nom d'un Teti surnommé Shodou, qui a un fils nommé (Teti) Khou. Il est donc attribuable au début de la VI^e dynastie; notons que la mère de Teti-Shodou s'appelle Mirititefes (pl. XVI) comme la reine qui poursuivit sa longue existence successivement dans les harems de Snofroui, Khéops et Khephren

(cf. DE ROUGÉ, *Recherches* . . . p. 36 sqq.). En résumé M. Petrie classe à bon droit les tombeaux dans cet ordre: Anti, Nenkeftka, Shodou, de la V^e au début de la VI^e dynastie.

L'hypogée d'Anti se compose déjà, comme plus tard les tombes thébaines, d'un couloir donnant accès à une chambre hypostyle à 3 colonnes (dont deux actuellement renversées), d'un serdab oblique conduisant au caveau. La tombe était violée depuis longtemps et les coptes avaient transformé en église la salle hypostyle, l'ancienne chapelle funéraire du défunt, qui a gardé néanmoins une partie de sa décoration. Le morceau le plus original est sculpté sur la muraille Nord-Est (pl. IV). Il représente l'assaut d'un douar bédouin par des Egyptiens. Dans les inscriptions de l'ancien Empire nous avons retrouvé déjà des récits de campagnes (telles les inscriptions d'Ouni et des princes d'Eléphantine) et de nombreux titres guerriers; les tombeaux de Zaouiet-el-Meïtin nous avaient conservé des scènes de fabrication d'armes (L. D. II, 108); mais nous n'avons pas encore de scènes guerrières représentées dans un tombeau. Celle-ci est très intéressante: elle comprend 1° un combat hors des murs où les Egyptiens, après avoir lancé des volées de flèches (dont les corps de leurs adversaires sont transpercés) en sont venus à l'arme blanche; 2° une tentative d'escalade par le moyen d'une grande échelle dressée le long des murs du douar; 3° une tentative de sape de la muraille à l'aide d'un bélier qui ruine déjà la maçonnerie; 4° des scènes variées à l'intérieur de la forteresse assiégée. Ici l'imagination des décorateurs s'est donné libre carrière. Des ennemis se sont introduits dans le douar; ils sont renversés, poignardés, obligés de désarmer par les femmes et les enfants restés à l'intérieur; cependant d'autres femmes, un enfant et un vieillard courbé sur son bâton, vont implorer le chef de la forteresse, qui, trop âgé pour combattre, les reçoit sur son trône et s'arrache de désespoir la mèche de cheveux réservée sur le crâne. Notons enfin qu'à l'endroit précis où la sape des Egyptiens va percer le mur, un homme dans la forteresse se penche pour écouter, demandant d'un geste le silence afin qu'aucun bruit ne lui échappe. Le tout forme un tableau extrêmement vivant et instructif, mais aussi, assez obscur.

D'abord en quel pays la scène se passe-t-elle? Une inscription dont il ne reste que quelques signes et qui ne saurait par conséquent aider à la compréhension des figures, donne un

nom de ville intact  *Nedda* duquel M. Petrie ne peut rapprocher (p. 5) qu'Anitha (Es-Salt à l'Est du Jourdain) cité par Ptolémée, tandis que M. Maspero (*Revue Critique*, 29 juillet 1898, p. 64) songe au pays mythique de *Nadit*, nommé aux textes des Pyramides (Papi I, 8) et dont le nom a pu dé-

signer d'abord une localité réellement connue des Egyptiens. Quoiqu'il en soit nous sommes ici dans le vague d'autant que M. Maspero songerait à chercher du côté de la Libye ce que M. Petrie place près du Jourdain. Si le lieu reste inconnu, la race contre qui les Egyptiens bataillent n'est pas très aisément déterminable. Ces étrangers ont la chevelure longue sur le dos, une mèche tombant sur le front et que l'adversaire empoigne pour mieux assurer le coup à la tête; ils portent la barbe pointue; ils ont une tunique allant à mi-cuisse; leurs armes sont l'arc et la hache de guerre à deux mains, armement tout pareil à celui des Egyptiens. M. Petrie en fait des *Sati*, c.-à.-d. des Asiatiques. Mais une autre difficulté rend le problème encore plus incertain. Nous avons dit que la forteresse est attaquée dans son enceinte même par d'autres guerriers. D'après M. Petrie ce sont des Bédouins auxiliaires; d'après M. Maspero, des Egyptiens. Or ces nouveaux venus ont exactement le même costume le même aspect, les mêmes armes que les barbares adversaires des Egyptiens. Faut-il supposer une alliance des Egyptiens avec une partie de la tribu ennemie? Dans ce cas il est assez probable qu'il s'agit des Bédouins avec qui les Egyptiens étaient en rapports constants tour à tour hostiles ou pacifiques. Mais peut-être faut-il interpréter autrement la scène de l'intérieur du douar: ne pourrait-on y voir les femmes recevant les fuyards de leur propre tribu, et leur prodigant, à titre d'encouragement à la bataille, les coups et les injures que chez tous les barbares les femmes réservent aux hommes qui fuient le combat?

Quoi qu'il en soit, cette représentation n'apporte pas de détermination précise des relations extérieures des Egyptiens. Mais la confirmation toute simple de ces relations est déjà un fait historique important. Les autres scènes sculptées au tombeau d'Anti rentrent dans la catégorie des »poncifs» ordinaires. Sur la paroi Nord sont conservés les tableaux de la pêche et de la chasse au filet, de la fabrication des canots de roseaux, la naissance et l'allaitement des veaux (pl. V). Sur le paroi Ouest, on a la barque funéraire cinglant vers l'occident (pl. VI). — Sur les autres parois, on voit le défunt devant la table d'offrandes (pl. VIII) ou assistant au défilé des gens et des bêtes (pl. IX—XI) et ailleurs (pl. XII) contemplant la danse de femmes court-vêtues et tenant en main des sceptres à tête de gazelle qui, comme le remarque en note M. Griffith (p. 47), sont le déterminatif du mot *douat* dans les textes des Pyramides (cf. *Merenra*, l. 467).

Les inscriptions de la tombe consistent (pl. VII) en formules d'imprécation contre ceux qui voudraient endommager le tombeau et léser les intérêts du défunt; il faut rapprocher de cette formule les phrases analogues de plusieurs mastabas (cf. *PIEHL. Proceedings* S. B. A. 1891 p. 122 sqq.). D'après les différents proscynèmes Anti avait comme principaux titres ceux de »connu

du roi, administrateur des fondations religieuses du roi», et celui moins connu de *mer about* »administrateur des comptes (?) —». Anti était en outre »féal vis à vis du roi». La femme appartenait comme lui (pl. X) à la classe des »connus du roi».

Shodou portait les titres d'»ami unique premier sous le roi, grand dix du Sud, guide des deux contrées, administrateur de territoire»; par contre les inscriptions conservées ne le désignent pas comme appartenant à la catégorie des »connus du roi». — L'hypogée de Shodou était peut-être plus richement décoré que celui d'Anti, mais les représentations ne nous donnent que les scènes classiques dont les spécimens les mieux conservés sont aux tombeaux contemporains de Phtahhotpou et de Ti: scènes pastorales telles que chèvres effeuillant les arbres, boeufs passant le gué (pl. XV), vendange (pl. XVI), taureaux au paturage (pl. XVIII) chasse au marais (pl. XXII), moisson (pl. XXIII) etc. La pl. XXIV représente un homme devant la porte d'un bâtiment qui pourrait bien être la chapelle funéraire d'une pyramide dont la forme, malheureusement mutilée, semble s'ébaucher derrière. Si la restitution de M. Petrie est exacte, ce serait là une représentation probablement unique, comme il le dit p. 11. Les dimensions apparentes de cette pyramide seraient à comparer avec celles de la pyramide que M^r Loret a trouvée dans la nécropole de Saqqarah pendant sa campagne de 1898—99.

Quant au mastaba de Nenkheftka, il n'y restait plus d'intact que le puits; M. Petrie a pu réunir 17 statues représentant Nenkheftka, sa femme et son fils, et il nous en a donné d'excellentes photographies. D'après les inscriptions des statues (pl. XXIII) Nenkheftka et sa femme appartenaient à la classe des »connus du roi». — La momie de leur fils, Nenkheftka surnommé Ti, a été trouvée dans son cercueil, dont les inscriptions (pl. XXIX) nous apprennent qu'il était »ami unique, premier sous le roi, guide du nome d'Héracléopolis» tandis que son père était »régent de la partie méridionale du nome de la gazelle» (pl. XXIII).

La dernière partie du volume est consacrée à la description de la nécropole vulgaire. Elle n'a pas été fouillée avec moins de soin que les tombeaux précédents et les résultats n'ont pas été moins intéressants. M. Petrie a conduit méthodiquement ses recherches dans le sens indiqué par les récentes investigations sur les modes archaïques de sépulture. Au chap. IV (p. 16 sqq.) il a catalogué les corps trouvés en état d'intégrité, en position normale ou contractée, avec ou sans cercueil. Au chap. V (p. 20 sqq.), on a la description des corps démembrés soit partiellement, soit complètement et de ceux qui, démembrés, ont été reconstitués régulièrement ou non. Ce chapitre est le plus intéressant, car il nous montre dans leur application des rites de sépulture dont le souvenir jusqu'ici peu compréhensible nous avait

été conservé dans les différents rituels funéraires: textes des Pyramides, Todtenbuch, Livre des funérailles, Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès, Rituel de l'embaumement, etc. Il ne semble pas douteux que telle position du cadavre (pl. XXV N° 22) où le corps complètement séparé et démembré, a été reconstitué et reclassé os à os, soit celle même à laquelle fait allusion tel passage du *Livre des funérailles* (SCHIAPARELLI, t. II, p. 63) »Seb a disposé ta tête sur tes membres, Horus t'a donné ta tête et elle est resserrée avec tes membres». Pour d'autres passages caractéristiques des mêmes textes je renvoie à l'intéressant et suggestif chapitre que M. Wiedemann a intercalé dans l'ouvrage de M. de Morgan »Le tombeau royal de Négadah.» — Un autre résultat important des fouilles de Deshasheh, ç'a été de constater que ce mode archaïque d'ensevelissement ne marquait pas une différence de race chez ceux qui l'employaient. C'est ainsi qu'un des cadavres partiellement démembrés est celui de la »favorite royale, prêtresse d'Hathor, féale du dieu grand, Mira» dont le cercueil a été retrouvé décoré de la représentation des huiles et offrandes canoniques (pl. XXVIII) et accompagné d'une planche sur laquelle étaient peintes les scènes ordinaires qui décorent les tombeaux, le sacrifice de la victime, la préparation et la cuisson des offrandes, la traversée en barque vers la nécropole (pl. XXVII). En fait comme en théorie, dans la cérémonie des funérailles comme dans les rituels conservés, les procédés archaïques de sépulture (Mira n'avait pas été momifiée) pouvaient rester en usage et être compatibles avec la doctrine osirienne (qui préconisait l'embaumement et l'intégrité du corps), et cela même pour les favoris du roi et les prêtres du culte.

L'ouvrage de M. Petrie est donc également intéressant soit en ce qui concerne les tombeaux bien conservés soit en ce qui regarde les nécropoles vulgaires. Il est à souhaiter que l'auteur continue à nous fournir des documents avec le même soin et la même précision sur les modes archaïques de sépulture qu'il a, un des premiers, signalés à l'attention des archéologues dans ses ouvrages antérieurs.

Lyon, le 28 juin 1899.

A. Moret.



VALDEMAR SCHMIDT, *Det gamle Glyptothek paa Ny Carlsberg.*
Den ægyptiske Samling, Kjøbenhavn 1899. 519 pages in-8°.

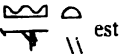


Lorsque, dans ma jeunesse, j'ai visité, il y a une vingtaine d'années, pour la première fois, la capitale du royaume de Danemark, l'Égypte ancienne n'y était guère représentée que par les stèles encadrées aux murailles du Bispegaard, les quelques antiquités déposées au musée Thordvalsen et les monuments, d'ailleurs assez nombreux, exposés dans les salles de la »Antik-samling».



Depuis cette époque, les collections formées par le riche brasseur et mécène Jakobsen sont venues augmenter les attraits de Copenhague en guise de centre d'art, et la Glyptothèque de Ny Carlsberg, le palais où ces collections se conservent, est devenue un nom familier aux archéologues et aux orientalistes de l'Europe entière. La tâche de cataloguer ces trésors précieux dépassant évidemment les forces d'une seule personne, on a dû recourir à l'aide de différents savants pour la description des sections différentes de ces monuments. Ainsi, p. ex. les antiquités palmyréennes de Ny Carlsberg ont été décrites par le rabbin Simonsen, dans un ouvrage (paru en 1889), qui est plutôt un traité scientifique qu'un simple catalogue. A M. Waldemar Schmidt, qui depuis longtemps s'occupe de l'Égypte ancienne, a été confiée la mission délicate de dresser le catalogue des objets d'art et des antiquités égyptiennes qu'en très grand nombre renferme la Glyptothèque de Ny Carlsberg; dans le présent volume nous pouvons apprécier les résultats de ce travail de M. Schmidt.



A la différence du catalogue sus-mentionné de M. Simonsen, celui de M. Schmidt s'adresse plutôt au grand public. C'est pourquoi le texte de ce dernier a été conçu en danois, la langue de la plupart des personnes qui visitent le musée Jacobsen. De cette manière, les égyptologues de profession qui ne savent pas le danois — et ils sont en majorité — sont privés de la possibilité d'employer le catalogue de M. Schmidt. Cet ouvrage montre d'ailleurs d'un côté que les monuments égyptiens de Ny Carlsberg sont de haute valeur, de l'autre côté que l'installation de cette partie de la Glyptothèque est magnifique. En adoptant une idée appliquée par Lepsius, au musée de Berlin, l'intérieur

du musée Jacobsen a été décoré, dans sa partie égyptienne, de peintures de murailles représentant des sites égyptiens et des monuments de grosses dimensions, tels que la pyramide à degrés, les tombeaux de Beni-Hassan, le temple de Louxor, l'île de Philæ etc., le tout exécuté avec art par un artiste consommé M. RIIS CARSTENSEN.

De l'ouvrage de M. Schmidt il résulte encore que, à Ny Carlsberg, l'ancien Empire et l'époque saïte sont fort bien représentés, fait qui mérite d'être relevé, ces époques étant, à peu d'exceptions près, en général plus ou moins négligées dans les grandes collections d'antiquités égyptiennes. En feuilletant le catalogue de M. Schmidt, nous avons cru trouver que les données de ce volume correspondent assez bien à l'état actuel de notre science. Par-ci par-là, il s'est glissé, dans son livre, telle ou telle observation surannée ou inexacte, comme p. ex. lorsque l'auteur (p. 23) prétend que les colonnes de Beni-Hassan sont des prototypes de l'ordre dorique (cfr PERROT, *Histoire de l'art* I, p. 550—52), ou qu'il déclare l'obelisque d'Héliopolis être »le plus vieux qui existe;» bien qu'il soit connu depuis longtemps que les tombes memphites de l'ancien Empire contiennent quelquefois des spécimens de ce dernier type de monuments. —

P. 161. La transcription *Khesti* du nom de dieu  est inadmissible [Voir *Sphinx* I, p. 63]. — P. 179. La donnée que les cônes funéraires proviendraient quelquefois de Memphis manque de preuves. — P. 193. Le nom manéthonien *Psusennès* a été incorrectement reproduit *Pesusennes* ici et aussi dans le registre annexé au volume. — P. 234, nous rencontrons un nom géographique  que M. Schmidt lit *mesen*. Pourquoi cette lecture? — Les étymologies et lectures des noms propres sont souvent malheureuses ou inexactes. Ainsi le nom 

 a été lu (p. 226) *Pefa(?) -shu*, bien que la vraie lecture en ait été donnée, il y a longtemps [*Proceedings* XIII, p. 235—37]. De même, *Iri-hor-uu* (p. 235) ne signifie point »Horus udforer det» (»Horus l'exécute»), mais plutôt »L'oeil d'Horus (est) sur eux». Cfr. p. ex. LIEBLEIN, *Dict. de noms* II, p. 1025: 

 | . Encore le nom de dieu *Khent-khetu* n'est point à rendre »Horus i (Moders) Liv» (p. 244) etc. — P. 257, »*Horkhenti* d. e. »den blinde Horos» semble indiquer que l'auteur s'est rendu partisan des vues d'un prétendu égyptologue dont *Sphinx* (II, pages 37—41) a montré la compétence, dans ce cas.

Le nom du dieu en question se transcrit évidemment *Hor-chent-an-maa*, »Horus qui préside à la cécité». — P. 365, l'auteur dit que »le temple de Dendérah» »bestaar egentlig kun af en Forhal; Resten blev aldrig bygget» (= *consiste uniquement d'une cour antérieure; le reste ne fut jamais construit*), ce qui est, comme chaque personne ayant vu le temple peut témoigner, complètement inexact. — P. 401, M. Schmidt nie absolument qu'il y ait eu une influence directe de l'art ancien égyptien sur la vie chrétienne d'Égypte. Il se prononce à cette occasion de la sorte: »Først forholdvis senere slog Kristendommen Rod hos den infødte Befolkning; men selv efter at dette var sket, kunde der umuligt være Tale om nogen nøjere Tilknytning til den gamle ægyptiske Kunst eller om Optagelse af Forfædrenes Symboler, da disse fra gammel Tid af paa det Nøjeste vare voxede sammen med den gamle Religion og dens Gudsdyrkelse». Pour ma part, je crois, contrairement à l'avis de l'auteur, que beaucoup de symboles et de motifs de l'art égyptien ont été introduits et adoptés dans l'art chrétien de l'Égypte et en forment un élément essentiel. Je rappelle, à ce sujet, p. ex. »la croix ansée», »l'Isis tenant l'enfant Horus sur ses genoux», qui, selon moi, ont engendré la croix chrétienne et la représentation de la vierge avec l'enfant Jesus-Christ. Cfr d'ailleurs le mémoire de CLERMONT-GANNEAU sur »Horus et St: George». — Les quelques textes coptes communiqués dans l'ouvrage sont visiblement fort mal copiés par l'auteur, qui semble étranger à la langue copte. Ainsi, p. ex. le morceau communiqué à la page 504 contient à la fin ceci: ΑΣΜΤΟ ΝΝΜΟΓ' ΑΦΩΡΙΖ(?) qui évidemment est à corriger et lire ainsi ΔΑΜΤΟΝ ΜΜΟC (sic) ΔΘΩΡ 17 »elle mourut le 17 d'Athyr».

Nous pourrions continuer longtemps encore à combattre les détails du catalogue de M. Schmidt, mais comme cet ouvrage n'affiche point de prétentions de science, il est inutile de le traiter trop sévèrement. Constatons, pour finir, que le grand public désireux de visiter la collection égyptienne de Ny Carlsberg trouvera dans le présent guide un aide qu'il saura sans doute apprécier et consulter avec grand profit.

Karl Piehl.



KARL BAEDEKER, *Egypte*. Manuel du voyageur. Leipzig, Karl Baedeker éditeur 1898. In-8°. Prix: 12 marcs.

Sphinx a eu dernièrement (Vol. II, pages 42—47) l'occasion d'attirer l'attention de ses lecteurs sur la quatrième édition allemande du manuel, relatif à l'Égypte, de Baedeker. Le jugement qu'alors nous avons porté à cet égard a abouti à la constatation de la haute valeur et de la grande utilité de l'ouvrage. Maintenant qu'il nous incombe à nous prononcer sur la traduction française de la susdite quatrième édition allemande, il est évident que nous maintenons sans réserve le jugement déjà énoncé pour l'original. Le présent manuel est donc un guide fort recommandable, digne d'être employé par tous ceux qui, comme touristes, veulent visiter les bords du Nil.

Tout en regardant l'ouvrage comme bien réussi, nous persistons néanmoins à soutenir une acception différente de celle de l'auteur, quant à nombre de points dont, en examinant la version allemande, nous avons déjà signalé plusieurs. Il est vrai que certaines de nos observations d'alors, p. ex. celles concernant la transcription, ont obtenu satisfaction dans la présente édition, quoique nullement dans la mesure que, dans l'intérêt des touristes, nous aurions regardée comme indispensable. Un autre point où l'on nous a donné raison, c'est concernant le rôle joué par Young dans la création de l'égyptologie.

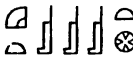
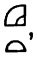
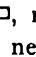
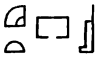
Mais en échange de cette dernière amélioration, on a commis, dans la nouvelle édition, l'erreur de mettre en avant seul le nom de *François Chabas*, en oubliant celui de Goodwin (le grand collaborateur de Chabas) et celui du vicomte Emmanuel de Rougé, tous les deux éminemment dignes de figurer au premier plan parmi les successeurs de Champollion. Lorsque l'auteur compte comme un mérite de Brugsch que celui-ci «observa le premier que l'anc. écriture égyptienne, de même que celle des *sémites*, ne donne que les consonnes des mots, tandis que les voyelles ne sont pas écrites, comme n'étant pas essentielles» — il a introduit dans un manuel à l'usage de tout le monde une opinion qui n'est point admise par tous les égyptologues. Et d'ailleurs, les partisans du nouveau système ne reconnaissent-ils pas eux-mêmes que, quelquefois au moins, certaines des soi-disantes consonnes ont la valeur de voyelles, ce qui rend suspecte

leur théorie d'un bout à l'autre [Voir, p. ex. ERMAN dans la *Zeitschrift* XXXIV, p. 55]. Qu'on me comprenne! Je n'engage aucune espèce de polémique, je soutiens seulement que, dans une question où les professionnels ne tombent point d'accord, il est inutile de faire de la propagande parmi le grand public en faveur d'une théorie acceptée seulement par un nombre restreint de savants.


Voici quelques autres points où nous voudrions nous écarter de l'avis de l'auteur. — P. VI, il est dit »que *g* a, en Égypte, le son dur même devant *e* et *i*; p. ex. Gîzé pron. Guîzé» (voir aussi p. CLXXX). Cette remarque est exacte pour le delta et les environs du Caire; dans la Haute Égypte, j'ai cru par contre pouvoir constater pour *g* la même prononciation qu'à Berlin la dite consonne dans l'expression: »Ganz gut gebratene Gänze», comme les hommes du commun prononcent celle-ci. Je m'explique cette particularité par le fait que la lettre *kdf* a adopté, dans la Haute Égypte, »le son dur» de *g*, ce qui rendait nécessaire une modification dans la prononciation de la lettre *gim*. Nous sommes donc ici en présence d'une sorte de »Lautverschiebung».

P. CIV et suiv. — L'auteur ayant, pour les Ptolémées, écarté l'arrangement fait par Lepsius et à la fois visiblement adopté celui de Strack, il aurait été désirable que ce dernier eût été complètement suivi. Alors, Ptolémée IX serait devenu Ptolémée VIII, et Ptolémée VIII serait devenu Ptolémée IX.

P. CXCII, on a omis, dans la série des récits de voyages, ceux de BOGUMIL GOLTZ et de PROKESCH-OSTEN, tous les deux, suivant mon expérience personnelle, de fort grande valeur. — »Deneu, V., Voyage dans la basse et la haute Égypte» est sans doute faute d'impression pour »DENON, V.,» etc.

P. 231. Le nom *Epet-esoouet*, donné comme lecture pour le groupe  (désignation du Karnak actuel), quoique ingénieux, ne nous paraît nullement correct. La raison principale que nous voudrions invoquer en faveur de notre doute concernant la nouvelle lecture, c'est que le groupe , qui souvent ailleurs est accompagné du déterminatif de demeure , n'en a jamais pour le prétendu mot *Epet-esoouet*. Tant qu'on ne me fournit pas d'exemple d'une forme  ou quelque chose de pareil, ayant le sens de »Karnak», je rejette donc absolument la transcription proposée ici par l'auteur. — P. 287. Le nom du tombeau n° 35 s'appelle en arabe non pas *Khamsautelâtin*, comme l'auteur l'a lu, mais plutôt *Khamsautelâtin*. — P. 290. »Le tombeau d'Amoukhent, fils d'Aouta» est plutôt à

lire: »Le tombeau d'*Amenhotep*, fils d'Aouta»; *Amoukhent* étant simplement le titre commun du père et du fils [PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Prem. Sér. I, pl. CV—CVII].

L'auteur persiste à lire le prototype du nom de Dendérah *Enet-te-ntore* (p. 219) et à reproduire (p. 315) pour  »Ed-fou» la lecture *Tebhet*, bien que nous ayons combattu (*Sphinx* II, p. 44, 45) ces lectures comme inadmissibles. Nous ne pouvons aucunement accepter la légitimité de cet entêtement. Une innovation hasardée que l'auteur a introduite dans son ouvrage, c'est celle par laquelle le tombeau de Ménès se trouve (p. 226) placé à Négâdeh, contrairement à l'avis de Lefébure et d'autres qui nient la présence du nom de Ménès sur le document découvert par de Morgan.

Karl Fiehl.



Egypt Exploration Fund. Archaeological Report 1898—1899 edited by F. Ll. Griffith. London 1899. Prix: 2 sh. 6 p.

Ce volume comprend deux parties, la première intitulée *Egypt exploration Fund*, la seconde *Progress of Egyptology*. Parmi les matières examinées dans la première nous rencontrons 1° un petit article de M. *Flinders Petrie*, qui décrit les »Excavations at Abâdiyeh and Hû», qu'il a exécutées en personne. Les localités modernes portant ces noms sont situées un peu au nord de Dendérah, sur la rive gauche du Nil. M. Fl. P. a trouvé en ces places deux cimetières préhistoriques, contenant de nombreux spécimens des types d'objets d'art-déjà trouvés à Négadeh, en outre d'une assez longue série de formes nouvelles. L'Égypte historique a également profité de ces fouilles, puisque l'auteur dit y avoir trouvé des tombes datant d'une période qui va de la VI^e à la XVIII^e dynastie. »The historical result from these tombs will be the dating of the successive varieties of stone vases, of beads, and of pottery, which we shall now be able to trace from the prehistoric times continuously to the Ramessides».

2°. M. *de Garis Davies* raconte sa visite au Mastaba bien connu de Ptahhetep, visite qui lui a permis de constater que ce monument forme la suite d'une série de chambres ayant été creusées pour un autre personnage nommé *Akhethetep*. L'article de M. Davies est accompagné d'une reproduction magnifique en héliogravure de l'angle sud-ouest de la chambre de *Ptahhetep*.

3°. MM. *Grenfell* et *Hunt* rendent compte, dans un article intitulé »Greco-Roman Branch», de leurs fouilles en Fayôûm, à la recherche de papyrus, après quoi ils examinent la question si importante concernant le site du lac Moeris. Des développements que les deux auteurs ont consacrés à cette dernière question, il semble résulter que le lac Moeris est identique avec le Birket et Kerûn de nos jours. Voici comment ils ont formulé leurs conclusions quant à ce point: »Originally the lake filled the whole basin of the Fayûm, the first reclamation being carried out by Amenemhat I., who built the great dam at Illahûn, where the Bahr Yusuf enters the province, and recovered the high ground near the entrance as far as Biahmu, and a point between Ibshwai and Agamiin. This remained the Pharaonic province until the time of Herodotos, when the water still came up to

the colossi at Biahmu. Subsequently all the land now cultivated below the level of the Pharaonic province was reclaimed, chiefly in the reign of Ptolemy Philadelphus, when Lake Moeris was reduced nearly to the size of its modern representation, the Birket el Kurûn». Grâce à ces remarques, on peut regarder la théorie de Linant de Bellefonds comme surannée, et la question si controversée du lac Moeris paraît définitivement tranchée, dans un sens qui corrobore peut-être les données d'Hérodote. Toutes les cartes d'Égypte sont donc à refaire sur ce point.


Dans la partie intitulée »Progress of Egyptology», du présent volume le chapitre relatif à Archæology, Hieroglyphic Studies, Etc.» a pour auteur comme toujours M. Griffith; M. Kenyon de son côté a traité de »Graeco-Roman Egypt», M. Crum de »Coptic Studies», et M. Max Muller de »Foreign Relations of Ancient Egypt». Le »Archæological Report» de 1898—1899 continue avantageusement les traditions créées et propagées par les années antérieures de la même publication importante.

K. P.




Mélanges.


Dans la longue série de mémoires de peu de volume qu'ici nous avons à signaler, nous commençons par *Les plus anciens monuments égyptiens* [Extrait du Recueil de Travaux. Vol. XXI], article muni d'une excellente reproduction de la tablette de Négadeh et dont l'auteur est M. ED. NAVILLE. Après une introduction consacrant un examen consciencieux à des documents sortis des fouilles et explorations de MM. Petrie, Amélineau, de Morgan et Quibell, M. N. constate que nous nous trouvons en présence de monuments, appartenant aux trois premières dynasties. Si ces monuments diffèrent p. ex. de ceux de la nécropole memphite appartenant à une époque un peu postérieure, il ne faut pas, selon l'auteur, exclusivement mettre cette différence sur le compte de la diversité d'âge des deux. Je ne puis pas ne pas citer ici les paroles mêmes de M. N. ; c'est qu'elles corroborent des vues que nous avons été nous même le premier à formuler. » Je crois que, dans l'archéologie égyptienne, on passe trop facilement sur les différences locales, et sur les traditions, qu'on gardait dans tel endroit, qui ne régnaient pas dans le nome voisin, et que les vicissitudes de la politique laissent intactes» . . . » On sait quelle ténacité ont encore de nos jours certaines industries locales, certaines habitudes ou certains goûts propres à une ville d'Egypte et non à une autre. Cette persistance devait être encore plus marquée à une époque où les communications étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui, et où par conséquent le mélange des idées et des races provenant des divers points de l'empire devait se faire moins facilement».

A l'instar de M. Lefébure (*ci-devant* III, pages 65—81), M. Naville combat la thèse de MM. Maspero et Borchardt, suivant laquelle le signe  de la petite tablette d'ivoire de Négadeh¹ représenterait le nom de Ménès, fondateur de la royauté égyptienne. Nous croyons nous aussi que Ménès n'a rien à faire ici. Nous regrettons beaucoup de ne pas être à même de suivre


¹ D'accord avec EBERS [*Zeitschrift* XXXVI, p. 106] nous écrivons *Négadeh*. Comme lui, nous n'avons entendu en Egypte d'autre prononciation pour le nom de localité en question que celle-là.

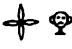
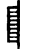

et de contrôler l'examen auquel M. Naville soumet à cette occasion la pierre de Palerme; malheureusement nous n'avons aucune copie de ce document. La palette Quibell nous étant par contre accessible, il est peut-être permis d'émettre timidement quelques observations à propos des vues de M. N. quant à celle-ci. »Le personnage appelé  (légende que je traduis »s'acheminer»,

littér. »tirer») me semble être identique au prêtre *An-mut-f* d'une époque postérieure; »l'adolescent qui est derrière» le roi est peut-être le porteur du *ka* (cfr la légende la plus à gauche de la tablette Mac Gregor, *Zeitsch.* XXXV, p. 8) dont la caisse me semble être »le rectangle qui renferme un signe douteux» — selon les paroles de l'auteur. »Le signe douteux» est selon moi

l'hieroglyphe , à l'aide duquel s'écrit souvent le mot *tēb-t* »coffre» qui est mentionné par les textes comme renfermant le


»ka du roi». [Cfr. p. ex. 

★  LEPSIUS, *Denkmäler* III, 53]. »Le personnage au-dessous» qui »de la main gauche, porte une paire de sandales, et de la droite un chaudron» a une légende qui peut-être équivaut à

 »dévoiler la figure» d'autres époques. Si le dit petit personnage porte d'un côté les sandales du roi et (dans le chaudron) sa nourriture, de l'autre côté le *ka* royal, on peut bien dire que le roi a tout ce qu'il lui faut pour se reconforter au moment du danger vers lequel il va (fait indiqué par suite de la présence des étendards, cfr LEPSIUS, *Denkmäler* II, 2). Bien entendu, je crois que la décapitation a lieu non pas avant, mais après l'entrée du roi par la porte  .

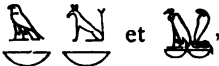
Les remarques précédentes concernant l'avertissement de la palette Quibell résultent de comparaisons faites avec des scènes comme p. ex. celles de MARIETTE, *Dendérah* I, pl. 9, pl. 13, etc.


Quant au revers de la palette Quibell, il n'y a qu'un seul point où nous voulions nous écarter de l'avis de l'auteur. C'est concernant les »six mille» que, d'accord avec Erman, il a cru y rencontrer. Je crois que le signe en question représente une

forme de  »la plante du nord». Toute la scène décrite par l'auteur de la sorte: »une épervier, perché sur un bouquet de six fleurs, tient une corde fixée aux narines d'une tête barbue», signifie, selon moi simplement: le dieu Horus (l'épervier) mène en laisse un ennemi des pays du Nord. Pour cette explication, je renvoie à des scènes comme p. ex. celle donnée dans DÜMICHEN, *Historische Inschriften* I, pl. VII, où Ptah amène liés


vers le roi des individus désignés, à l'aide de fleurs, comme venant du Nord.


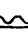
En outre de l'utilité de l'étude d'un ouvrage bien méthodique, le lecture du mémoire de M. Naville m'a procuré la surprise agréable de voir plusieurs de mes propres vues, p. ex. cel-


les concernant les lectures *nehui* et *nehti* de ,

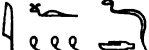
ainsi que celle concernant la valeur de «rame» du signe  (*Sphinx* I, p. 232), admises et corroborées par un savant de l'autorité considérable de notre savant collègue de Genève.


A. M. NAVILLE nous devons également *Le père de Thoutmès III* [Extrait du *Recueil*, Vol. XXI]. Ce petit mémoire forme un anneau de la chaîne d'études très importantes que l'auteur a dû faire pour éclaircir une série de questions historiques soulevées par ses recherches à Deir-el-Baheri. Notre collègue M. LIEBLEIN de Christiania ayant combattu une thèse qu'avait formulée M. Naville dans son ouvrage «La succession des Thoutmès», à savoir que Thoutmès III serait un fils de Thoutmès II, l'égyptologue genevois montre maintenant, par une analyse très détaillée des textes de la stèle d'Anna, que ce document indique nettement Thoutmès III comme le fils de Thoutmès II. Cette démonstration nous a convaincu absolument. Pourvu que les textes d'Anna soient corrects, il est donc sûr que M. Naville a supérieurement gagné la bataille engagée par lui-même. Mais si nous partageons entièrement les conclusions historiques tirées de l'examen de la stèle d'Anna, nous gardons néanmoins des doutes sur l'exactitude de quelques points de l'analyse purement philologique dont M. Naville a accompagné son mémoire. Une phrase comme


celle-ci  ne peut signifier, comme le veut l'auteur, «Quand le roi se coucha comme vivant», (p. 5), *ânχ*, var.

 , ayant ici le sens «pays de la vie», c'est-à-dire «l'Occident». J'ai déjà, il y a 18 ans, relevé ce sens (*Muséon*, I, p. 112) pour un passage du *Papyrus d'Orbiney* (XIX, 7) où il y a


ceci: , ce que je traduis «il mourut». Brugsch [*Wörterbuch* V, p. 377] a complètement mésinterprété la locution *ur'a en ânch* et. varr. —

 ne signifie guère (p. 5) «de viande et de graisse», *t'et* étant un adjectif «gras». — Quand il est dit de Hatschepsou qu'elle

, cela n'est guère à rendre «fut maî-

tresse du pays»; litt. »fut agissant en possesseur, en maître du pays» (p. 6), car le texte égyptien est ici fautif, 

devant se remplacer par le mot  (cfr. BRUGSCH,

Wörterbuch VI, p. 567:  »du erhältst das Land»]. Sauf ces petits points de détail, d'ailleurs peu importants, la traduction fournie par M. Naville pour la stèle d'Anna me semble à peu près inattaquable.


Un troisième mémoire que nous devons aussi à M. Naville, est intitulé »Figurines égyptiennes de l'époque archaïque» [Extrait du *Recueil* XXI] et nous fait connaître plusieurs monuments très curieux fabriqués des mêmes espèces de terre noire ou rouge dans lesquelles sont travaillés un fort grand nombre des vases sortis des fouilles de M. Petrie à Négadeh. Les figurines en question, qui accompagnent en reproduction photographique fort élégante le mémoire de M. N., ont servi de vases.


La biografia di un personaggio politico dell' Antico Egitto scritta sopra la sua statua nel Museo Egizio Vaticano (Extrait de *Bessarione*) a pour auteur M. ORAZIO MARUCCHI, qui est attaché comme conservateur au Musée du Vatican. Le monument qu'étudie ici l'honorable égyptologue de Rome est bien connu à qui-conque s'occupe de notre science. En effet, il y a peu de textes égyptiens ayant été traduits et commentés aussi souvent que ceux de la statue naophore d'*Uf-a-her-resent*¹.


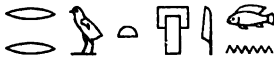
M. Marucchi commence par une introduction historique très estimable et bien lisible, où pourtant il y aurait lieu de faire certaines modifications. Ainsi la bataille de Megiddo à laquelle il confère la date de l'an 612, est plutôt à placer à celle de l'an 608, d'accord avec Maspero et Edouard Meyer. Il m'est impossible d'admettre la thèse de l'auteur (p. 8, 9), suivant laquelle Nébucadnézar aurait conquis l'Égypte, battu et tué son roi Apriès, car les monuments égyptiens sont absolument muets à cet égard, ce qui a déterminé Maspero (que M. Marucchi combat sur ce point) à nier la réalité historique de la conquête de l'Égypte par le dit roi de Chaldée. Malgré l'avis quelque peu




¹ Parmi les lectures les plus absurdes conférées à ce nom, notons en passant celle de *Hor-ut-a-suten-net*, due à la sagacité de M. A. WIEDEMANN (*Ägypt. Gesch.*, p. 667). Chaque nom propre devant pouvoir se traduire, nous demandons à cet habile philologue de nous fournir le sens de sa transcription "inqualifiable". A propos de la mention du nom de M. W., nous constatons que *Sphinx*, par plusieurs raisons que nous ferons connaître ailleurs, s'est vu dans la nécessité d'épurer le nom de cette personne de la liste de ses collaborateurs.

différent d'Edouard Meyer, je crois devoir admettre les vues de Maspero, quant à ce détail. Rien ne prouve la vérité de la supposition de M. Marucchi »che potremo considerare» *Amasi II* »come un re tributario di Babilonia», car tout nous porte à croire le contraire (cfr MEYER, *Geschichte*, p. 384). Finalement, il nous faut nous opposer énergiquement à l'idée, professée par M. M., que l'art saïte devrait son merveilleux essor à l'influence grecque exercée sous Amasis. Ce n'est que bien plus tard que la sculpture égyptienne ait été modifiée par le contact avec l'art »des peuples du Nord».

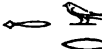

L'introduction de l'ouvrage est suivie de transcriptions et traductions interlinéaires des textes ornant la statue de *U'a-her-resent*. Bien que l'auteur m'ait fait l'honneur de désigner ma traduction, ainsi que celle de Rougé, comme ses sources principales, dans la série de ses devanciers, je crois néanmoins devoir examiner certains points de ses explications où il me semble avoir manifesté trop peu d'exactitude. Le nom 


 n'est plus à lire *Pefâneit* (p. 17), mais plutôt *Pefnef-û-nit*


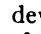
(Voir *ci-devant* III, p. 176) — P. 19.  ne signifie point »Neit (che) sede del cielo è», mais plutôt: »la demeure de Neit, c'est-à-dire le ciel». — P. 21. 


 ne signifie aucunement »fuori della porta del muro», mais plutôt: »en dehors de l'enceinte». — P. 22, la reconstitution devant  »le feste loro tutte», n'est point [],



mais probablement [] ou quelque chose de semblable, la pierre gardant visiblement des traces du signe .

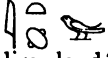
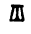
— P. 24.  a été traduit comme si c'était une expression adjective »grandissima»; le contexte montre que c'est plutôt une expression *adverbiale*. — P. 26  etc. n'est pas une phrase interrogative: »Che cosa fate voi...?» mais simplement une exhortation: »faites!» Pareil emploi de *ax* est fréquent, au

moins à partir du Moyen Empire — P. 28: 

 »come fa il padre al figlio suo;» ici la copie est fautive, le second  devant s'effacer. La traduction devient alors »comme le fils fait pour son père», c'est-à-dire exactement

l'opposé de l'acception soutenue par M. Marucchi. — P. 30 

neter senter » est à lire:  *senter merh*. — P. 34. 

 n'est pas à rendre »fra le rovine»,  (ainsi doit-on lire le début) étant le premier élément d'une composition qui a beaucoup d'analogies en égyptien.


Pour le reste, la brochure de M. Marucchi est fort estimable et mérite bien d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à l'Égypte ancienne et à sa merveilleuse civilisation. L'auteur a du reste des titres à la profonde reconnaissance des spécialistes pour la magnifique reproduction en phototypie de la statue naophore dont il a accompagné sa traduction.


Les tombeaux de Thoutmès III et d'Aménophis II et la cachette royale de Biban-el-Molouk par V. LORET [Extrait du *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1899]. C'est là un compte rendu succinct des travaux qui ont précédé une des plus belles découvertes archéologiques de notre siècle, et des grandes lignes de cette découverte même. Le mémoire en question est accompagné de 15 petites planches donnant des plans et des vues de l'intérieur des deux tombeaux royaux. Cette découverte a montré combien M. Loret était approprié à gérer un poste comme celui de »Directeur des Antiquités». C'est pourquoi il faut regretter, dans l'intérêt de notre science, que M. Loret ait été presque écarté (au profit de qui?) d'une place où il pouvait rendre de si grands services à l'égyptologie. La découverte Loret rappelle, *d'après ce que nous savons*, de très près celle de Mariette relative au Sérapéum de Memphis. Il y a bien longtemps, nous avions entendu M. Loret formuler de vive voix la thèse qu'il devrait y avoir d'autres tombeaux à Bab-el-Molouk que ceux alors accessibles à la science. A cette occasion, il avait même énoncé l'espoir d'être autorisé une fois à faire des fouilles dans cet endroit, à la recherche des tombeaux qui selon lui devraient absolument s'y trouver. On voit par là que M. Loret a »le flair» indispensable au vrai »fouilleur». Pourquoi alors ne pas le garder au poste où il a déjà donné de si solides preuves de sa compétence et de son zèle!


(La suite prochainement).

Notices.


Par Karl Piehl.

§ 22. Une signification peu connue du groupe 


En expliquant¹ les inscriptions de la statue naophore de *Uta-hor-resent* du Vatican, j'ai rendu »gens aisés« le groupe sus-mentionné se rencontrant dans l'expression que voici: 

 »ainsi que des fils de gens aisés; des fils de gueux n'y étaient point admis«, comme j'ai traduit tout le passage.


Un auteur de la *Zeitschrift*² venant d'examiner la partie du monument où se voit le passage cité, déclare admettre mon acception de 1888, tout en ajoutant: »diesen prägnanten Ge-

brauch von  kenne ich sonst nicht«. Ces paroles de M. Hein-

rich Schäfer étant sans doute l'expression des vues qu'à Berlin on soutient pour le sujet en question — je n'exagère guère par cette assertion, les articles des Berlinoises publiés dans la *Zeitschrift* paraissant en général être écrits après délibération commune entre des membres de cette école — il n'est peut-être pas sans utilité de montrer par des preuves indiscutables l'exactitude de la traduction admise dans ce cas par M. Schäfer et nous-

même pour le mot .

Dans la biographie abstraite³ des défunts se trouve assez souvent la formule suivante:



 ⁴ »je suis un noble par mes actions,»




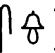


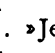

¹ *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Prem. Série. II (1888), p. 41.



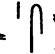

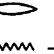

² XXXVII, p. 72.



³ J'ai inventé ce terme pour désigner la partie non-historique des biographies provenant des tombeaux égyptiens.

⁴ SHARPE, *Egyptian Inscriptions* I, pl. 111.

formule pour laquelle on rencontre telle fois la variante   » je suis un *homme* par mes actions.»

Dans l'un cas, le mot  » noble » occupe exactement la place qu'a, dans l'autre, le mot  » homme ». Il faut donc qu'il y ait un rapport de synonymie entre les deux. Si nous prenons un troisième exemple de même ordre, il nous fait voir les paroles que voici²:      . » Je suis un *semer* (ou peut-être » homme parfait »: *se-men*) par mes actions », ce qui corrobore ultérieurement notre acception de  de l'exemple cité d'après von Bergmann.



La stèle Metternich nous offre (l. 52) l'expression suivante       que Brugsch³ a rendue: » in der Unterscheidung zwischen einem erwachsenen Sohne und einem Kinde », mais qui signifie plutôt: » qu'on ne distingue point le fils d'un *homme* (considéré) d'avec un homme du commun »⁴.

Un dépouillement ultérieur des textes nous fournirait sans doute d'autres preuves en masse de l'emploi du mot  dans le sens de » homme de distinction, homme de marque ». Je laisse à d'autres le soin de faire cette recherche. Pour le moment, il me suffit de relever que la signification attribuée ainsi au mot  provient des mêmes causes que p. ex. l'emploi de » quelqu'un » dans la phrase » C'est quelqu'un »: L'accent s'étant spécialement porté sur notre mot, le sens de celui-ci a augmenté de force⁵.

¹ BERGMANN, *Hieroglyphische Inschriften*, pl. VI, l. 2.

² Louvre, A. 93. PIEHL dans la *Zeitschrift* XXXII, p. 121.

³ *Wörterbuch* VII, p. 1375, sub voce *tâut*.

⁴ Le groupe   signifie "individu de bas étage, petit bourgeois".

Voir p. ex. GRIFFITH, *Siut and Dér Rifeh*, pl. 4, l. 225; pl. 8, l. 310, etc.

⁵ Dans toutes les langues, le mot signifiant "homme" est susceptible d'une altération de sens analogue à celle qu'a subie le mot égyptien *sa* dans les exemples d'en haut.

Viennent de paraître:

- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. . . . 2 M.
- Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. . . . 3 M.
-

Société des Lettres. Société orientale

Le Muséon et la Revue des Religions

Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

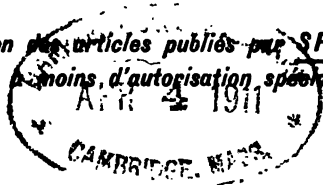
G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

-
- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tomes VI (réservé)
- Tomes VII, VIII — G. MASPERO. Etudes de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



La reproduction des articles publiés par **SPHINX** est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. III — Fasc. IV



Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Digitized by Google

Sommaire

A. Articles de fond:	Page
LEFÉBURE, Le paradis égyptien.	191
PIEHL, Septième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir	223
B. Comptes rendus critiques:	
KURT SETHE, Das aegyptische Verbum im Altaegyptischen, Neuaegyptischen und Koptischen. I, II [A. EISENLOHR]	228
O. VON LEMM, Sahidische Bruchstücke der Legende von Cy- prian von Antiochien [KARL PIEHL].	233
O. von LEMM, Kleine koptische Studien. I—IX [KARL PIEHL]	235
<hr/>	
<i>Notices</i> §§ 23—28. Par KARL PIEHL	237



— x —

Le Paradis Egyptien.

Par Eugène Lefébure.

I.

Le site et la nature du lieu.

On n'est pas encore bien fixé, semble-t-il, sur l'idée que les Egyptiens avaient de leur paradis, auquel ils donnaient le nom de *Sekhet Aar-u*, expression généralement accompagnée par celle de *Sekhet hetep-u*, le Champ des Offrandes (avec le déterminatif de l'offrande ¹, ou de la richesse, ²). Quelques remarques à ce sujet ne seront pas hors de propos.

L'emplacement du paradis égyptien n'était guère délimité: toutefois, il jalonnait à peu près le cours du soleil à partir des oasis, situées à l'occident du pays. Hérodote assimile l'une d'elles aux îles des Bienheureux, *Μακάρων νήσοι*³, et comme cette île fortunée était pour les Egyptiens l'oasis de Dakhleh, *Aa-t'est'es*⁴, il est permis de chercher dans *Aa-t'est'es* l'étymologie du mot Ὀασίς; on trouve en grec le *t'* rendu par τ et δ ou par σ, comme dans Sensaos pour Sa-


¹ Pepi I, 161, 415, 472, etc.


² Pepi I, 309, Pepi II, 1117, Todtenbuch, ch. 144, l. 12, etc.

³ III, 26; cf. Hésiode, Les Travaux et les Jours, 170.


⁴ Papyrus de Berlin n° 7; BRUGSCH, Dictionnaire géographique, p. 1001; Wallis Budge, Notes on Egyptian Stelæ, Transactions of the Society of Biblical Archæology, VIII, part 3, p. 328; cf. STRABON, XVII, 1, 42.


n-t'aho¹: dans ce cas, avec le *sigma*, Aa-sesses ne différera pas beaucoup d'Oasis.

D'après l'Amtuat, à son coucher et durant les trois premières heures de la nuit, le Soleil pénétrait dans un site, ou , semblable à celui que décrit sous le même nom

le chapitre du paradis au Todtenbuch (ch. 110). A la sixième heure de la nuit (même livre de l'Amtuat), le dieu traversait le Champ des offrandes. A la première heure du jour, d'après le Livre du Jour, il s'élevait au dessus de la Campagne de Mafek², variante de la Sekhet Aaru, et retrouvait la Sekhet Aaru avant son coucher, à la dixième heure³. Le second Amtuat, celui qui est gravé sur le sarcophage de Sêti I, place une Sekhet Aaru dans les quatrième et cinquième sections du monde infernal⁴, ce qui ne l'empêche pas de décrire à la division suivante les , «champs infernaux» que moissonnaient les élus⁵. C'est le prolongement de la Sekhet Aaru.

Au Todtenbuch, où le chapitre 110 décrit l'Eden sans dire où il est, les chapitres 109 et 149 le placent à l'Orient, avec un ou deux sycomores de *mafek*, ou du pays de Mafek, d'où le Soleil émerge. Le chapitre 149 fait de l'Elysée la seconde des quatorze régions infernales qu'il décrit, et le sépare ainsi de la Sekhet hetep, située dans la onzième section, à côté du pays d'Unt, retraite des Akhemu Seku.

Cette onzième section est formellement dite 

, «dans la région infernale», et d'autres textes met-

¹ DE ROUGÉ, Chrestomathie égyptienne, I, p. 35.


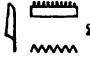

² Cf. Pepi I, 180, Merenra, 280, et Pepi II, 892.

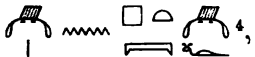
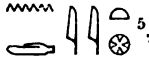

³ CHAMPOLLION, Notices, II, p. 633, 641, 643, 654-5, et 660-1.

⁴ SHARPE et BONOMI, The alabaster Sarcophagus of Oimeneptah I, pl. 6, B.

⁵ Id., pl. 18, C.

⁶ L. 43.

tent aussi le pays d'Unt en enfer. Quand donc on lit, aux pyramides royales, que le défunt atteint l'île (ou le lac) de la Sekhet hetep, et s'assied parmi les Akhemu Seku ou étoiles circompolaires, ¹, il faut comprendre sans doute que la Sekhet hetep était, comme Unt, l'endroit où se cachaient, ², et se posaient, ³, ces astres à la fin de la nuit, alors que l'aube les effaçait du ciel. On remarquera que le même texte des pyramides associe la Sekhet Aaru et la Sekhet hetep.

Les chapitres 145 et 146 du Todtenbuch élargissent le paradis; ils décrivent «les pylones de la demeure d'Osiris dans la Sekhet Aaru» (ch. 146), ou «les pylones de la Sekhet Aaru de la demeure d'Osiris» (ch. 145), ce qui assimile le séjour des bienheureux au monde souterrain tout entier: en effet, le Livre de la Nuit, qui a pour but de représenter l'Hadès sur les plafonds de certains hypogées royaux, à Thèbes, n'est autre chose qu'une variante du chapitre 145. Le texte du chapitre 146, de même que celui du chapitre 110 qui dit de la plaine de la Sekhet Aaru «son étendue est celle du ciel», ⁴, attribue à l'Elysée la dimension du ciel inférieur: il lui donne les noms généraux de Ro-sta, de pays de Netit, ⁵, et de ; il y place la porte d'Ameht, la porte de l'Ament, autrement dite la porte des maîtres de l'Hadès, la porte du Taken (l'œil d'Horus ou la lumière) dans Tanen (la région où gisait

¹ Pepi I, 472-3.

² Pepi II, 1149-1150.


³ Pepi II, 1219-1220.



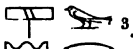
⁴ Todtenbuch, édition NAVILLE, II, pl. 258.



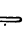
⁵ Cf. Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 141-3, pl. 368; Pepi I, 97; Merenra, 67; Pepi II, 114, 1345; etc.

Osiris), la porte du feu, de l'eau et du Nil, qui enfante la nuit, la porte de Merseker (la déesse infernale), etc.

Quand on voulait préciser cette conception, qui faisait de la Sekhet Aaru un lieu infernal ou osirien par excellence, on séparait l'Eden en deux parties, l'une céleste, l'autre souterraine: »mes offrandes sont au ciel dans la Sekhet de Ra,

mes aliments sont sous terre dans les Sekhet aaru»,   ¹.

Le déterminatif général de l'expression Sekhet Aaru, quand elle en a un, est d'ordinaire celui des lieux habités, , bien qu'on trouve aussi, par exemple aux textes du sarcophage de Horhotep, celui des lieux étrangers ou éloignés, ², qu'un texte de la même époque donne au grand bassin de l'enfer,  ³.

Quant au mot Sekhet, qui désigne une terre de labour et de pâture⁴, plus ou moins fertile puisqu'il y avait la Sekhet des sauterelles près d'Héliopolis, et la Sekhet du sel au désert, il est suivi des signes géographiques de la terre, mais non de l'eau, ⁵, ⁶, ou ⁷. Quelquefois il est au pluriel⁸. D'autres fois il manque dans l'expression, et *aaru* seul le remplace, comme dans une formule des pyramides où Teta n'a pas Sekhet, tandis que Merenra et Unas⁹ l'ont.

En pareil cas, *aaru* a le même sens que Sekhet Aaru;

¹ Todtenbuch, édition NAVILLE, I, ch. 180, l. 32-3.

² L. 468 et 507.

³ MASPERO, Trois années de fouilles, p. 224.

⁴ Cf. Papyrus d'Orbiney, passim.




⁵ Pepi I, 247-261, 309, 324, etc.

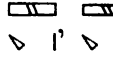
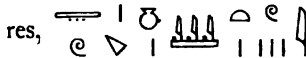

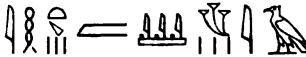
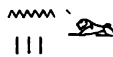
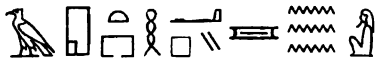
⁶ Id., 327 et 329.

⁷ MASPERO, Trois années de fouilles, p. 219.

⁸ Unas, 588 et 593, Teta, 227, Pepi I, 171 et 182, etc.

⁹ Teta, 73, Unas, 193 et Merenra, 227.

par conséquent, si l'on rencontre le groupe ,
¹, c'est le lac de la région des Aaru: cela en tous
cas ne veut point dire nécessairement que les végétaux Aaru
poussaient dans leur lac, pas plus que 
du nome héliopolite² ne prouve que l'arbre *asht* vivait
dans l'eau.

Le paradis égyptien, en effet, n'était pas un lac: il
avait un lac ou des lacs, , comme il avait des ter-
res, ,
des champs, ³, des îles⁴, des vil-
les, ⁵, des territoires, ⁶, des murs de fer et de
nombreuses portes ou pylones⁷. C'était donc un pays essen-
tiellement fertile, et en conséquence abondamment ar-
rosé, la villa ou le domaine seigneurial du Nil, comme
l'appelle un des textes thébains du chapitre 110 au Livre
des morts, : le Todtenbuch⁸
publié par Lepsius y fait trôner le Nil, père des dieux (pl. 41).

Un telle contrée s'offrait d'elle-même à la culture: aussi
nourrissait-elle les hommes et les dieux. Elle avait pour
caractéristique d'être la région agricole par excellence, les
*leta arva*⁸ où les mânes se livraient à tous les travaux des
champs, labouraient, semaient, faisaient battre le grain par

¹ Pepi I, 464, et Pepi II, 1379 et 1381.

² J. DE ROUGÉ, Géographie de la basse Egypte, p. 88.

³ WALLIS BUDGE, Notes on Egyptian Stelæ, p. 317.

⁴ VIREY, Sept tombeaux thébains, p. 380 et 299.

⁵ Todtenbuch, ch. 62, l. 3.

⁶ Todtenbuch, édition NAVILLE, II, pl. 250-1.

⁷ Todtenbuch, ch. 109, 145, et 146.

⁸ Enéide, VI, 744; Merenra, 399; Pepi II, 949; etc.

leur bétail, et irriguaient, désensablaient¹ ou curaient² les canaux, qui ne contenaient ni poissons ni reptiles³, animaux impurs. Devenus, par le fait de leur mort, les cultivateurs de l'Elysée, les fellahs du pharaon infernal, ils étaient censés partir pour l'autre monde avec le sac à grains sur l'épaule et le hoyau à la main, à moins qu'ils ne se fissent remplacer par les statuette*s* *Ushabtiu*. La beauté des moissons paradisiaques était célèbre: »Je connais cette Campagne d'Aanur, qui a un rempart de fer; la hauteur de ses blés est de sept coudées, l'épi en a trois et la tige quatre: les mânes (ou les Serviteurs d'Horus), dont un chacun a huit coudées (ou neuf), les moissonnent»⁴.

Si c'était là un lieu de travail, c'était aussi un endroit de plaisance, avec des canaux où les mânes se promenaient en barque, comme ils étaient venus: chacun d'eux était arrivé, en effet, ou dans le bac des bateliers de la Sekhet Aaru et de la Sekhet hetep, ou bien dans sa barque à lui, chargée d'offrandes et, d'après une certaine théorie, créée par la vertu du sacrifice. Pareils à l'étoile du matin⁵, les mânes trônaient⁶, se baignaient⁷, s'ébattaient et menaient la vie du paradis de Mahomet⁸ dans ce beau séjour, orné de pavillons de plaisance⁹, et planté d'arbres¹⁰ ainsi que de fleurs: ¹¹ une Egypte idéale, en somme, avec son Nil, ses étangs, sa végétation luxuriante, et par dessus tout ses mois-

¹ Cf. Todtenbuch, ch. 6.

² BRUGSCH, Dictionnaire, Supplément, p. 222-3.

³ Chapitre 110, vignette.

⁴ Todtenbuch, ch. 109, et 149, l. 4-9; cf. ch. 99, l. 33.

⁵ Merenra, 710, Pepi II, 24, et Todtenbuch, ch. 109.

⁶ Pepi I, 261 et 375, etc.

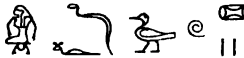
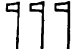
⁷ Unas, 441, Teta, 19, 263, etc.

⁸ Cf. Koran, ch. 36, 37, 38, 55, etc.; et LE PAGE RENOUF, Proceedings of the Society of Biblical archæology, février 1895, p. 51.

⁹ Teta, 72-3; etc.

¹⁰ Todtenbuch, ch. 110, vignette.

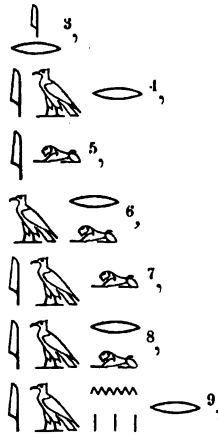
¹¹ PRISSE D'AVENNES, L'art égyptien, plantes et fleurs.

sons, un vrai grenier d'abondance,  ¹, »the field which reproduced the divine and supernatural corn of the future state»².

II.

Les Productions.

Il est vraisemblable qu'on doit chercher le sens du nom de la Sekhet aaru dans l'idée que les représentations de ce lieu suggèrent, et non ailleurs: en ce cas, comme le mot *sekhet* signifie certainement »campagne», il reste à déterminer ce que veut dire le mot *aar*, car il ne se trouve guère que dans le nom du paradis. Là, ses formes phonétiques sont assez variées:



¹ Todtenbuch, ch. 17, l. 20-1.

² WILKINSON, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, édition Birch, t. II, p. 458, note 1.

³ Sarcophage de Sêti I, pl. 6, B.

⁴ Todtenbuch, édition NAVILLE, ch. 62, pl. 128.

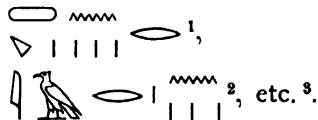
⁵ Teta, 19.

⁶ Teta, 20.

⁷ Teta, 21, et 227, Pepi I, 247, 252, 259, 261, etc.

⁸ Teta, 263; Pepi I, 323 et 326; Aelteste Texte, pl. 16, l. 12; etc.

⁹ Todtenbuch, ch. 149, l. 8.



Le ver ou le serpent qui suit quelquefois le mot, à la bonne et à la basse époque, est un déterminatif de son, à cause du groupe ⁴, »ver, reptile», ou du groupe ⁵ »serpent»; ⁶ semble employé comme syllabique pour écrire *àar*, dans un exemple cité par Le Page Renouf⁵.

Le mot *àar* reçoit souvent, surtout aux anciennes époques, la marque du pluriel, ⁶, ⁷, ⁸, etc.; ce pluriel peut varier avec le singulier, ⁹; la finale *u*, lorsqu'elle existe, représente sans doute le pluriel, ¹⁰. La forme ¹¹ d'un passage de Pepi I¹¹, est un lapsus, causé peut-être par une réminiscence de la campagne de Djor, déjà connue à l'époque, ¹². Par contre, la forme ¹³ n'est pas nécessairement fautive, vu la

¹ Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 17, pl. 47.

² Todtenbuch, ch. 109, l. 4.

³ Cf. LORET, Recueil de Travaux, XIII, p. 200.

⁴ Anastasi IV, p. 9, l. 11.

⁵ Proceedings of the Society of Biblical Archæology, Mars 1895, p. 97.

⁶ Teta, 227, Pepi I, 373, etc.

⁷ Pepi I, 80.

⁸ Merenra, 344.

⁹ Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 72, pl. 156-7.


¹⁰ Id., ch. 149, b; cf. Teta, 73.



¹¹ Pepi I, 171.

¹² Id., 572.

¹³ Aelteste Texte, pl. 31, l. 19.

chute si fréquente de *r* en égyptien (comme dans *ā* pour *ār*, «monter»): *āau* nous ramènerait alors à un des noms de l'herbe¹, nom qui lui-même pourrait n'être qu'une abréviation d'*āar*.

Le déterminatif habituel des *āaru* est le rameau à trois fleurs qui accompagne en général les noms de plantes, ²,

³, ⁴; les textes des pyramides ont en même

temps d'autres déterminatifs, soit une longue hampe à quatre feuilles répétée trois fois⁵, soit une tige de lotus à deux fleurs, triplée aussi⁶. Ces deux déterminatifs sont généraux; un autre semble un peu plus précis, sans l'être beaucoup: c'est un groupe de pousses droites ou légèrement courbées en avant ou en arrière, et sortant soit d'un sol plat⁷, soit d'un talus⁸ qui parfois imite certains vases d'offrandes⁹.

Il serait difficile de prendre pour un déterminatif des *āaru* trois ou quatre traits noirs légèrement contournés et rappelant un peu les gousses des légumineuses¹⁰: ces traits se retrouvent ailleurs, par exemple avec le nom des morts¹¹, et sont sans doute la marque du pluriel, qui à l'ancienne époque s'exprimait quelquefois par le nombre quatre¹².

Les différents déterminatifs qui viennent d'être mentionnés ne nous renseignent pas sur la nature encore douteuse des *āaru*, qu'on ne saurait guère identifier à la fève,

¹ BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 30.

² Merenra, 280.

³ Teta 19 et 244, Pepi II, 1378.

⁴ Merenra, 710.

⁵ Pepi I, 324, 326 et 327; Merenra, 68 et 227.

⁶ Teta, 73 et 263.

⁷ Unas, 193, 475, 483, 486, 588 et 598; Pepi I, 400 et 417.



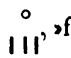
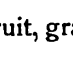
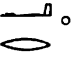
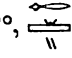
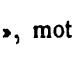
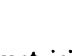
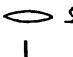
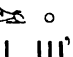

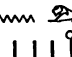
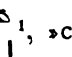
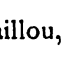

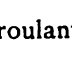
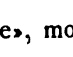

⁸ Pepi I, 175, 180, 182, 189, 462 et 464.

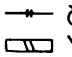

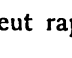
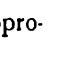
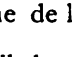
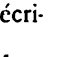

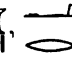

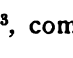
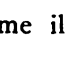
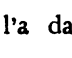
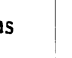
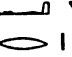
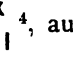
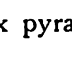
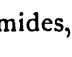

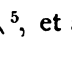
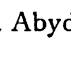
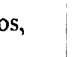
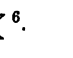







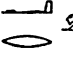
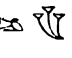






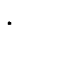

⁹ Cf. Teta, pl. 2, l. 123-136, et Recueil de Travaux, IX, p. 99.

¹⁰ Teta, 227, Merenra, 370-3 et 441, Pepi II, 24, 635, 871, 891-5, 949.

¹¹ Recueil de Travaux, XII, p. 9.

¹² Merenra, 223; Pepi II, 960 et 996; etc.

αρω, à la vigne, αλωοτ, ou bien au roseau, αρο: ces végétaux ne figurent pas dans la Sekhet Aaru. La même raison porte à éliminer aussi l'aar,   @  ° , »fruit, grain de raisin», terme d'ailleurs plutôt analogue à ar,  °°°,      °         ¹, »caillou, pierre roulante», mot dont la lettre r semble bien la partie essentielle.

Il existe toutefois, en égyptien, une racine qui met ici sur la voie d'une explication nouvelle: c'est la racine ar désignant toute espèce de tiges. Brugsch en a déterminé le sens d'après un passage fort clair de Dendérah,       ², »le lotus sur sa tige», et on peut rapprocher ce texte de celui d'Edfou donnant au calame de l'écrivain le nom d'ar,        ³, comme il l'a dans Horhotep,         ⁴, aux pyramides,         ⁵, et à Abydos,           ⁶.

Ar se disait par conséquent de tiges absolument différentes, celle du lotus étant tout ce qu'il y a de plus flexible, tandis que celle du papyrus est assez raide pour servir de calame, et même de bâton, suivant la grosseur ⁷. (On s'explique ainsi pourquoi le décret de Canope appelle sceptre de papyrus un sceptre terminé, comme la canne des Chaldéens ⁸ ou le calame du scribe, par une fleur de lotus). Le

¹ BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 257.

² Id., p. 259, et Dendérah, I, pl. 15, b; cf. Ombos, p. 174.

³ DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 63.

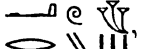
⁴ Horhotep, 471; cf. Aelteste Texte, pl. 14, l. 45.


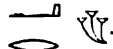
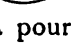

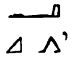

⁵ Pepi II, 899; cf. Pepi I, 185-6, et Merenra, 300.


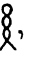
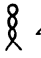



⁶ Abydos, I, pl. 31, a, cité dans BRUGSCH, Supplément, p. 260.

⁷ W. G. BROWN, Nouveau voyage dans la haute et basse Egypte, traduction française, 1800, t. II, ch. 22, p. 161.

⁸ HÉRODOTE, I, 195, et STRABON, XVI, 1, 21.

mot *ar* désignant aussi la tige du blé, selon Brugsch¹, et les rameaux de la vigne, , selon Le Page Renouf², c'est donc qu'il avait un sens assez étendu pour s'appliquer à une foule de plantes. En effet, le copte a les mots, cités par Brugsch³, «*αλωστ*, rami palmæ, vel vitis in quibus sont dactyli adulti et uvæ, *αρωσι*, *αρουτε*, tribuli, *καλάμη*, calamus (spicæ), *παλεα*, stipula»; la même langue a encore *αλοουτε*, laqueus, restis, mot sans doute analogue aux précédents, car les liens étaient souvent faits de tiges.

Mais une tige est une pousse, et l'idée de pousser ne diffère pas de celle de monter, s'élever, en égyptien : là est sans doute l'origine de l'idée de tige, . Ceci posé, si l'on se rappelle que la lettre  a pour variante archaïque , on verra qu'il est parfaitement licite d'assimiler l'*ar*, «tige», à l'*aar* de l'El Dorado égyptien. Ce dernier groupe serait une ancienne forme maintenue par la force de l'habitude, fait qui ne saurait nous surprendre. Quant à l'équivalence de *a* et de *aa*, elle est démontrée par les textes des pyramides qui donnent au mot , «entrer», la forme .

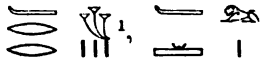
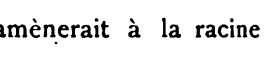
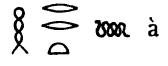
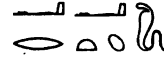


Il faut remarquer que la variante des Pyramides prouve en outre l'équivalence de  et de , puisque  est le nom du sceptre : on en pourrait conclure que , «le haut», ne diffère point philologiquement de , «s'éle-


¹ Supplément au Dictionnaire, p. 259.

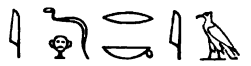

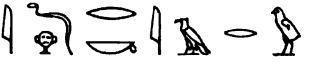

² Proceedings, Mars 1895, p. 98; cf. J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 144, BIRCH, Rev. Arch. 1863, p. 125-6, et MASPERO, Sur quelques papyrus du Louvre, p. 33-4.

³ Supplément, p. 259, et 11.

⁴ Unas, 211; cf. id., 283 et 562, Merenra, 727, et Pepi II, 1336.

ver». Plus conjecturalement, le mot ¹, ², »fleurs», se ramènerait à la racine *ar*⁴, comme peut-être le nom de la couleuvre  à celui de l'uræus , par un phénomène de dédoublement de sens analogue à celui qui donne  »fruit», à côté de  »rameau»⁵.

La racine *ar* fournit donc une étymologie très vraisemblable pour les mots qui signifient tige ou pousse en égyptien et en copte: c'est un groupe de doublets (dont on ne peut guère, toutefois, rapprocher  *αλοτ*, »enfant»).

Cette explication permet de traduire sans difficulté le jeu de mots d'un texte des pyramides: 
⁶ (le déterminatif est ici celui des tiges sortant du sol), ou, 
⁷, »Salut à toi, Celui qui pousse dans les campagnes des pousses», c'est-à-dire qui te développes comme la végétation. La Sekhet Aaru serait ainsi, étymologiquement, la campagne de la végétation par excellence, de même qu'elle est, virtuellement, le lieu de la culture par excellence.

¹ Dendérah, I, pl. 72, c.

² Papyrus d'Orbiney, p. 11, l. 6.

³ VIREY, Sept tombeaux thébains, p. 245.

⁴ Cf J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 64.



⁵ Amélineau, Recueil de Travaux, XII, p. 46.



⁶ Unas, 598.

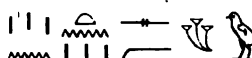
⁷ Pepi II, 964.


Conformément à cette dernière idée, en effet, les *àaru* étaient surtout des plantes comestibles. Le Soleil, lorsqu'il


les créa, les fit pousser en *sem-u*¹, 


or les *semu*, souvent déterminés par l'héroglyphe de la campagne, étaient non seulement les herbes nutritives que préféraient les bestiaux,  mais encore les végétaux qui servaient à la nourriture de l'homme. Une des divisions du second Amtuat représente les âmes ailées voltigeant au dessus du bassin de feu, où elles se nourrissent de leurs pains ainsi que de leurs *semu*: 

 et le texte explique que les *semu* se composent des végétaux annuels, 

 et le texte explique que les

semu se composent des végétaux annuels, 

 tandis qu'une autre section du livre, la sixième, les assimile au blé⁵.

On remarquera que le déterminatif des plantes annuelles, identifiées ici aux *semu*, est dans plusieurs cas un vase rempli de pousses, analogues à celles du déterminatif des *àaru*, aux pyramides. La déesse des plantes,  a le même vase sur la tête⁷: il représente donc bien l'idée de végétation en général, et non tel ou tel aspect de la végétation, fève, roseau ou raisin.

¹ La Destruction des hommes, l. 39-40.

² Papyrus d'Orbiney, p. 2, l. 1.

³ Sarcophage de Sêti I, pl. 14, A.

⁴ Id., pl. 13, A.

⁵ Tombeau de Ramsès VI, troisième corridor, paroi gauche.

⁶ Cf. Pepi I, 219.

⁷ MASPERO, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, I, p. 82.

Tout ceci maintiendra peut-être à l'état de pure hypothèse l'opinion la plus accréditée, **aujourd'hui, sur l'origine** du paradis égyptien. D'après cette opinion, émise par Lauth¹, les champs des Aaru auraient été d'abord certains marais du Delta: ils représenteraient en conséquence des étangs couverts de joncs (*āru*), à l'imitation d'une localité appartenant au dix-neuvième nome de la basse Egypte, situé du côté de Péluse et consacré à la déesse Bouto. Ce seraient les Boucolies stériles et fangeuses des Grecs, qu' Achille Tattius décrivait ainsi: «L'eau forme des étangs qui restent quand le fleuve se retire. Seulement l'eau y est alors moins profonde et mêlée de beaucoup de vase... Les marais sont parsemés de quelques îles, inhabitées pour la plupart, mais couvertes de papyrus dont les touffes pressées laissent à peine passer un homme sous la voûte de leurs tiges et de leurs feuilles entrelacées... D'autres îles contiennent quelques cabanes, disposées en hameaux, avec le marais pour défense».

La théorie d'un paradis de joncs s'imposerait peut-être, si les sites mythologiques empruntaient obligatoirement leurs noms à des localités terrestres, mais ce n'est pas une règle: le contraire a tout aussi bien lieu et les appellations mythiques ne sont pas sous la dépendance nécessaire de la géographie. La prairie des asphodèles, l'Achéron, le Phlégéon, le Cocyte, le Léthé, chez les Grecs, et les *lugentes campi*, le bois des myrtes, l'Orcus, les enfers, etc., chez les Romains, ont vraisemblablement été nommés ainsi en vertu d'une conception directe, sans attache avec des endroits déterminés. Pour les Egyptiens, il y avait au ciel une Sekhet Ra²: n'a-t-on pu l'imaginer sans la Sekhet Ra memphite, et cette dernière ne

¹ Aus Aegyptens Vorzeit, p. 53.

² A. Tattius, Leucippe et Clitophon, édit. Quentin, p. 90—91, cité dans MASPÉRO, Les hypogées royaux de Thèbe⁴, p. 10.

³ Cf. Horhotep, 66.


tirerait-elle pas plutôt son nom de la première? De même les noms de Sekhet Aaru et de Sekhet hetep donnés chacun à une localité des dix-neuvième et dixième nomes de la basse Egypte, où il y avait d'ailleurs plus d'une Sekhet hetep, ont pu venir de la mythologie. Nous disons encore un Eden (le mot signifie délices) pour désigner avec admiration un beau paysage, et les Champs Elysées de Paris ont été appelés de la sorte en vertu de cette idée.

La remarque de Lauth ne saurait donc avoir force de loi, et, de plus, elle se heurte à une objection positive. Car il est contradictoire qu'un lieu essentiellement fertile ait eu pour type un lieu essentiellement infertile, et que le pays des blés ait eu pour nom le pays des joncs. La définition, par exemple, de la Sekhet Aaru par M. W. Budge dans *Egyptian Religion*, p. 176, fait bien ressortir qu'un *field of reeds* n'a rien de commun avec les *farming operations*. Puis, le jonc ne symbolise pas le bonheur, et enfin l'on verra que la Sekhet Aaru provenait de la Sekhet hetepu.

III.

Les Offrandes.

Outre la nourriture exclusivement végétale qu'ils tiraient du paradis, les mânes recevaient encore là les offrandes de toute sorte qu'on leur faisait sur terre: ils avaient à leur disposition les *semu* d'une part et les *hetepu* de l'autre. Naturellement, les végétaux provenaient plutôt de la Sekhet Aaru et les offrandes de la Sekhet hetep, mais la distinction n'était pas toujours bien nette, puisque les deux campagnes étaient réunies dans une foule de cas. »Pavillon de pêche dans la Sekhet Aaru, lieu de rafraîchissement dans la campagne des hetepu», dit un vieux texte funéraire qu'on trouve

déjà aux pyramides¹. Le bienheureux fertilisait la Sekhet Aaru et arrosait en même temps la Sekhet hetep². »Je me repose dans la Sekhet hetep, je me repose au bassin de la campagne des Aaru» lit-on dans un chapitre du Livre des morts³, et, sur une stèle de la dix-huitième dynastie: »que je cultive mon champ dans la Sekhet Aaru, que je rejoigne la Sekhet hetep»⁴. Le chapitre 110 du Livre des morts, qui divise la  en une douzaine de régions personnifiées tirant leurs noms de l'offrande, du sacrifice, de la végétation et de la moisson, appelle l'ensemble, dans le titre et dans les variantes du texte, la campagne des Offrandes et la campagne des Aaru. On y trouve en plusieurs passages un dieu Hetep, et »tout s'y fait comme au lac de feu»⁵, sorte de bassin créé par les sacrifices⁶. Ceci indique bien que toutes ces localités représentent simplement une même idée sous ses différentes faces. Aussi le dieu Soleil, en créant l'autre monde, ne sépare-t-il pas la Sekhet Aaru de la Sekhet hetep⁷: bien plus, il place la première dans la seconde, et dit qu'elle en provient, particularité digne de remarque.

Ce serait, en tous cas, compliquer singulièrement l'autre monde égyptien, que de séparer d'une manière trop irréductible et en localités trop distinctes ses lacs et ses champs: lacs du feu⁸, de Kha⁹, du chacal ou des chacals¹⁰, de la

¹ Unas, 192-4, Teta, 72 et Merenra, 226-7; cf. Todtenbuch, édition NAVILLE, I, ch. 178, l. 18-9.

² Pepi I, 417.

³ Todtenbuch, édition NAVILLE, I, ch. 179, l. 15-6.

⁴ W. BUDGE, Notes on Egyptian Stelæ, p. 308; cf. Todtenbuch, édition NAVILLE, I, ch. 173.

⁵ Id., I, ch. 110, l. 17 et 19; cf. Tombeau de Khaemha.


⁶ Cf. Todtenbuch, ch. 71, l. 11-2.



⁷ La Destruction des hommes par les dieux, l. 39-40.

⁸ Unas, 506, et Teta, 321.

⁹ Unas, 475, Teta, 227, etc.; cf. Todtenbuch, ch. 109, l. 1.

¹⁰ Unas, 481, Pepi I, 372, Pepi II, 1057 et 1148.

Tuat¹, de la vie, des uræus², etc., campagnes du Ka³, de Mafek⁴, de Kenset⁵, du tamarisque osirien⁶, de Khennu⁷, des dieux⁸, de Ra⁹, de Kheper¹⁰, de ¹¹ (peut-être les deux milliers de boeufs et d'oies de l'offrande funéraire), de Nut¹², d'Ar-t-neter-u¹³, de vie¹⁴, etc., tout cela c'est le paradis.

Dans ces conditions, les spécialités de chaque contrée pouvaient naturellement se confondre, aussi bien que les contrées elles-mêmes. Ainsi les bienheureux recevaient en aliments des *hetepu* de la Sekhet Aaru¹⁵, et d'autre part le roi Unas disait, comme Pepi II: »Salut à toi, Sekhet hetep, et salut à la végétation, , qui est en toi, à l'offrande pure qui est en toi»¹⁶. Les Aelteste Texte¹⁷ ont ici en variante: »Salut à toi, Sekhet hetep, et à toi,  de la Sekhet Aar». Du reste les *semu* n'avaient pas toujours une origine naturelle, comme productions du sol infernal; ils pouvaient aussi rentrer dans la catégorie des offrandes et arriver aux morts en cette qualité, tantôt comme légumes présentés dans

¹ Unas, 481, Pepi II, 763, etc.

² Sarcophage de Sêti I, pl. 7 et 8, B.

³ Teta, 92, et Pepi II, 139.

⁴ Pepi I, 180, Pepi II, 892, etc.

⁵ Pepi I, 175, Pepi II, 947, etc.

⁶ Pepi II, 755; cf. Todtenbuch, ch. 124, l. 4.

⁷ Pepi I, 444, Merenra, 550, Pepi II, 1117.

⁸ Pepi I, 81.

⁹ Todtenbuch, édition NAVILLE, I, ch. 180, l. 32—3.

¹⁰ Pepi II, 942.

¹¹ Pepi II, 1159.

¹² Pepi I, 604.

¹³ Pepi I, 399, Pepi II, 1176.

¹⁴ Pepi I, 393.

¹⁵ VIREY, Sept tombeaux thébains, p. 299, et W. BUDGE, On Egyptian Stelae, p. 314; cf. Sarcophage de Sêti I, pl. 6, B.

¹⁶ Unas, 578, Pepi II, 966—7 et 1184.

¹⁷ Pl. 38, l. 59.

les cérémonies, tantôt comme grains donnés aux mânes. On a trouvé dans les sépultures dites royales de Négadah et d'Abydos du blé et de l'orge¹, et les dépôts de ce genre, origine prétendue du fameux blé de la momie, ont persisté fort longtemps. Les petites statuettes qui devaient représenter le mort dans son rôle de laboureur des campagnes infernales, ont presque toutes le sac de grains sur l'épaule.

Comment les offrandes parvenaient-elles dans l'autre monde? Cette difficulté n'embarrassait pas beaucoup les Egyptiens, et ils avaient plus d'une manière de la résoudre, par exemple en brisant ou en détruisant les objets mis dans les tombes, habitude qui a été si répandue autrefois. Les Egyptologues l'ont constatée depuis longtemps en Egypte, où elle daterait, non de l'époque néolithique, mais de la période archaïque à tout le moins, d'après M. de Morgan. A cette dernière époque, certains vases de Négadah et d'Abydos ont été troués ou brisés à dessein². Aux pyramides, les lions et les veaux des hiéroglyphes sont quelquefois coupés en deux. » Dans la sépulture du roi Hor Ra-Fouab et dans celle de la princesse Noub Hotep, toutes deux de la douzième dynastie, les oiseaux, les serpents, etc., qui figurent sur les inscriptions, sont privés de leur tête. En dehors de l'Egypte, nous rencontrons encore cette coutume chez un grand nombre de peuples primitifs. Les tombeaux des âges de bronze et du fer nous montrent dans toute l'Europe, au Caucase et en Perse, des armes tordues afin de les rendre inutiles³.

L'origine du rite n'est pas un mystère. C'est que »chaque objet a ses mânes», et doit être mort pour s'en aller chez les morts: on croit donc le tuer en le brisant.

Nombreux sont les documents qui prouvent que les

¹ DE MORGAN, Le tombeau royal de Négadah, p. 171 et 242.

² WIEDEMANN, dans DE MORGAN, Le tombeau royal de Négadah, p. 210.

³ DE MORGAN, Le tombeau royal de Négadah, p. 151—2; cf. id., p. 239.

sauvages (aussi bien que le philosophe grec Thalès¹), regardaient ou regardent encore les objets comme doués de vie et d'âme. Le P. Lejeune, au dix-septième siècle, trouva chez les Algonquins la croyance que les âmes des huches et des chaudrons doivent traverser l'océan pour se rendre au *grand village* situé bien loin, là où se couche le soleil. Et Marinier a dit des Fidjiens que, pour eux, si une pierre, une hache où quelque autre objet se brise, il devient immortel et entre au service des dieux. »Une maison est-elle démolie ou renversée, sa partie immortelle trouve où se placer dans les plaines du Bolotoo².»

De cette façon, les hommes et les animaux ne sont pas seuls à jouir d'une vie future dans l'autre monde. Les ustensiles et à plus forte raison les plantes, ont comme eux leurs esprits. Dans la mythologie finnoise, où il n'est à peu près rien qui n'ait son *haltia*, ou âme, »un arbre meurt-il ou est-il abattu, son *haltia* reste intact; on pourrait donc dire qu'il en est l'*îdées*, le λόγος, en tant que restant en chaque individu et pourtant indépendant de lui³.»

De même, pour les Siamois et les Malais, le riz a un esprit dont la sortie anéantirait la récolte, de sorte qu'on lui fait des prières pour le retenir; Tylor cite la formule déprécative des Karens: »O Viens, riz Kelah (riz-esprit), viens! Viens au champ. Viens au riz . . . Viens de l'Ouest, viens de l'Est. Viens de la gorge de l'oiseau, de l'estomac du singe, de la gorge de l'éléphant, de tous les greniers, viens⁴. Il s'agit là d'un esprit collectif, généralisation qui mérite d'être remarquée, car il existe bon nombre d'exemples d'idées semblables. »Un sauvage qui avait pour Manitou un boeuf, dit de Brosses, convenoit un jour que ce boeuf n'étoit pas

¹ *Fragmenta Historicorum Græcorum*, édition Didot, II, p. 62.

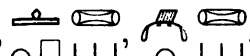
² Tylor, *La Civilisation primitive*, traduction française, t. I, p. 557-8.

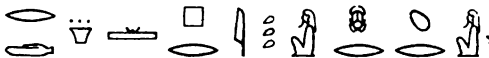
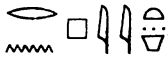
³ MAX MÜLLER, *Nouvelles études de mythologie*, traduction française, 1898, p. 201.

⁴ *La Civilisation primitive*, traduction française, I, p. 552.

ce boeuf même qu'il adoroit, mais un Manitou de boeuf qui étoit sous terre, et qui animoit tous les boeufs: il convenoit aussi que ceux qui avoient un ours pour Manitou adoroient un pareil Manitou d'ours. On lui demanda s'il n'y avoit pas aussi un pareil Manitou d'hommes? Il en convint... Le P. Laffitau nous apprend que les Iroquois, qu'on peut compter parmi les plus spirituels d'entre les Américains, quoique très féroces, ont une opinion à peu près pareille sur chaque espèce d'animaux, qu'ils croient avoir un Archétype dans le pays des ames (ce qui revient, dit-il, aux idées de Platon); et que leurs ames vont après la mort habiter ce pays¹.

Par une conception analogue à celle du riz-esprit chez les Siamois, Osiris, dans son rôle de dieu végétant, passait chez les Egyptiens pour l'esprit du blé. Le Soleil disait en conséquence aux moissonneurs des campagnes de l'Hadès.

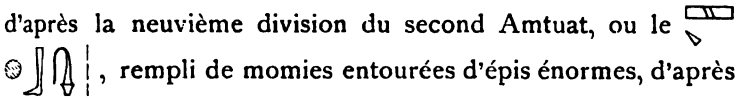
d'après le deuxième Amtuat: »A vous vos aliments, vos offrandes, , mangez vos *semu*, mangez Osiris!» Au moins peut-on comprendre ainsi ce texte, très mutilé, qui ajoute:

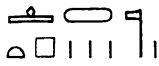
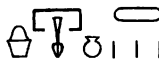
 »le dieu Grain pousse, Osiris naît». Les mânes répondaient au Soleil: »Que la fertilité soit dans les campagnes de l'Hadès! O Soleil, resplendis sur les membres de Ser! Quand tu brilles, la végétation annuelle, , naît, dieu grand, créateur des grains²!»

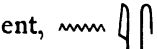
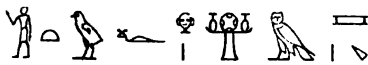

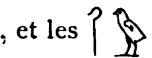
Le bris des objets n'étoit pas la seule façon de les transmettre aux mânes. On employa encore, un peu partout, la combustion, l'ensevelissement, l'immersion, sans parler de la simple intention de les offrir, ou du simple fait de les figurer, soit en pierre comme en Egypte, soit en papier comme en Chine.

¹ DE BROSSES, Du culte des dieux fétiches, 1760, p. 58-9.

² Le Sarcophage de Sêti I, pl. 18, c, et Tombeau de Ramsès VI, troisième corridor, paroi gauche; cf. PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 66.

On avait réuni les idées d'immersion et de combustion de l'offrande qui résultaient des cérémonies funéraires, en imaginant un lac de feu (créé par les sacrifices¹ sans doute), où les âmes recevaient leurs aliments en pains, *ta-u*, et en végétaux, *sem-u*. C'était le *sha-neser*, peuplé d'âmes volantes d'après la neuvième division du second Amtuat, ou le , rempli de momies entourées d'épis énormes, d'après la seconde division du même livre².

Aux époques plus civilisées, les mânes échappaient à la nécessité des offrandes, ou, si l'on veut, se les créaient à eux-mêmes par leurs vertus. Ayant été justes sur terre, ils vivaient de justice dans le lac de la Justice, qui avait dû se séparer peu à peu du *sha-neser*, avec lequel un chapitre du Todtenbuch le confond encore jusqu'à un certain point : d'après ce chapitre, le 126^e, les gardiens du lac de feu donnaient des  aux dieux, et des  aux mânes, tandis qu'eux-mêmes se nourrissaient de justice.

Mais le lac de Justice³, c'est là un aboutissant extrême dû au progrès des théories morales. En restant sur le terrain primitif, on trouve une conception parallèle à celle du *sha-neser* dans la table du Soleil ou d'Osiris au paradis. Là, les bienheureux étaient convoqués nominativement,  les bienheureux étaient convoqués nominativement,  et des fonctionnaires spéciaux, comme à la cour⁴, leur répartissaient les offrandes⁵, par exemple le , et les .

¹ Cf. Todtenbuch, ch. 71, l. 11-12, et UNAS, 506.

² Le Sarcophage de Scti I, pl. 13-15, A, et pl. 2, B.

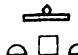
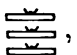
³ Cf. Todtenbuch, ch. 17, l. 18-9, et CHAMPOLLION, Notices, I, p. 559.


⁴ SHARPE, Egyptian Inscriptions, I, pl. 105, l. 16; cf. Todtenbuch, ch. 1, l. 24, ch. 31, l. 10, etc.

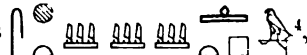
⁵ Cf. Pepi II, 511-2.

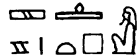
⁶ Cf. Id., 1169, Abydos, III, p. 92, et Mastabas, p. 481 et 484.

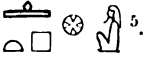
⁷ Horhotep, 402-3.

 , qui étaient les Akhemu Seku, dieux septentrionaux de la Sekhet hetep¹.

La table divine avait pour forme, ou pour variante, une vaste campagne que les offrandes venaient couvrir et qui occupait la sixième division de l'enfer dans le premier Amtuat. Là, elle s'appelait »l'abîme, la profondeur du pays des dieux infernaux». En y arrivant, le Soleil adressait la parole aux dieux qui l'habitaient et leur ordonnait de se mettre en possession de leurs offrandes, sortes de revenus à eux attribués, . Il leur assignait des champs

pour leurs offrandes, et quiconque savait cela durant sa vie était un compagnon (de table) pour les offrandes dans l'Hadès, s'alimentant avec les aliments des dieux de la suite osirienne. Le premier dieu qui figure dans cette région personnifie l'offrande, car il s'appelle le dieu Hetep, habitant de l'Hadès. (Il y avait aussi une déesse Libation, fille d'Anubis², ce qui explique pourquoi le chacal possédait un bassin de vie)³. Hetep porte sur la tête un pain et un vase, emblèmes de son rôle: c'est sans doute à lui que fait allusion un texte des pyramides parlant des 

et un texte du Totdenbuch, parlant du  ainsi que

du dieu ⁵. »O dieux qui êtes sur ce champ, dit le Soleil aux personnages représentés avec Hetep, ô assis qui êtes dans l'enfer, dieux des offrandes, gardiens de vos profondeurs, nourrissez-vous de vos aliments dans vos champs».

La cinquième division du second Amtuat mentionne une

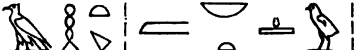
¹ Pepi I, 431, Merenra, 622 et Pepi II, 1226-7.

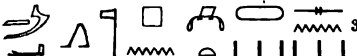
² Pepi I, 393.

³ Sarcophage de Sêti I, pl. 7 et 8, B.

⁴ Teta, 333.

⁵ Totdenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 110, pl. 250.

campagne dite, comme l'Hathor Neb-hetep d'Héliopolis, *Neb-hetepu*, »la Maîtresse des offrandes»; les mânes y reçoivent des champs, , et leurs corps y reposent sur un seul lit funéraire composé d'un serpent, tandis que leurs âmes s'élèvent aux campagnes des Aaru¹.

Dans les conceptions primitives, chaque mort agissait pour son compte d'une manière indépendante, en partant pour l'Hadès avec ses provisions à lui: il apportait ou faisait apporter par ses Répondants le grain qu'il devait semer dans l'autre monde, et il arrivait là dans sa barque chargée d'offrandes, comme on l'a vu. Mais peu à peu l'union se fit plus intime entre les mânes et les dieux, de sorte que la barque individuelle fut remplacée par celle d'Osiris ou par celle du Soleil, figurées toutes deux au chapitre 110 du Todtenbuch. On ne s'étonnera donc pas que la bari solaire, à la deuxième heure de l'Amtuat, amène en enfer le dieu des récoltes. Et si la bari solaire transportait les grains, elle transportait tout aussi bien les offrandes. »Le roi descend à la campagne de son *Ka*, vers les campagnes des Aaru: ses mets sont ceux de la barque divine, ses approvisionnements ceux de la barque divine².» On lit dans un passage très clair du second Amtuat que le Soleil amène les aliments des mânes, , et dans l'adoration d'Osiris qui est au Todtenbuch, que le dieu »amène les mets des dieux, et les offrandes de ceux qui sont dans leurs tombes³. Aussi l'élu pouvait-il dire: »J'ai des pains dans le ciel auprès de Ra, et à la terre auprès de Keb⁴.

Il y avait une manière différente de comprendre l'arrivée

¹ CHAMPOLLION, Notices, I, p. 774.



² Teta, 92—94, et Pepi II, 139; cf. Todtenbuch, ch. 102 et 104.



³ CHAMPOLLION, Notices, I, p. 775.

⁴ Ch. 128, l. 8.

⁵ Todtenbuch, ch. 53, l. 2—3.

des offrandes: les mânes les recevaient d'une déesse, Hathor¹ ou Nut², émergeant d'un sycomore.

Ce sycomore était situé dans la région septentrionale nommée Unt³, retraite diurne des étoiles Akhemu-seku ou »impérissables» qui donnaient au mort, dans la Sekhet hetep, »ce bois de vie dont ils vivaient», , , et auquel ils devaient par conséquent leur immortalité. Le bois de vie rappelle l'arbre du paradis biblique, ainsi que le *Kalpa* du Swarga hindou, et, au point de vue égyptien, le lac de vie des chacals, qui symbolisait la libation à côté du lac des uraeus symbolisant le sacrifice par le feu, comme le *sha-neser*⁴.

C'était sans doute le sycomore sous lequel on était un dieu, , que cet arbre de vie, et il n'y a pas de raison apparente pour le distinguer du sycomore de la Sekhet Aaru, dit de *mafek*, c'est à dire ou »smaragdin», ou »sinaïtique». Hathor était la dame du pays de Mafek, il existait dans l'Hadès une campagne du Mafek, et Hathor était une des divinités de la Sekhet Aaru d'après le chapitre 109 du Todtenbuch qui mentionne le sycomore ou les deux sycomores du Mafek. Quand donc on lit que le mort vivait, c'est-à-dire se nourrissait, , au nord de la Sekhet Aaru⁷, il est permis de comprendre qu'il s'agissait là du pays d'Unt, de la Sekhet hetep, et du sycomore hathorien.

¹ Cf. Todtenbuch, ch. 52, l. 4, et 82, l. 3.

² Id., ch. 59, l. 1.

³ Todtenbuch, ch. 32, l. 6, et ch. 59, l. 1.

⁴ Pepi II, l. 1219; cf. Ombos, p. 86 et 315.

⁵ Le Sarcophage de Sêti I, pl. 7 et 8, B.

⁶ Aelteste Texte, pl. 41-2, l. 46-7.

⁷ Unas, 474-5.

Outre cet arbre symbolique, le paradis égyptien avait une fleur mystérieuse, qui symbolisait sans doute, comme Hathor-vache au dos couvert de lotus, la végétation touffue du lac où le Soleil se levait et se couchait journellement. C'était le lotus primordial sur lequel on représentait le jeune Horus¹, et auquel on attachait tant d'importance que les Egyptiens ambitionnaient de prendre sa forme après leur mort. »Je suis le lotus pur qui émerge à la lumière», dit le chapitre 81 du Todtenbuch; »je suis le lotus pur sorti de la campagne de Ra». Aux textes des pyramides, par contre, les mânes s'assimilant au Soleil se baignaient »sur le lotus»².

IV.

Les Paradis des fleurs.

Théoriquement, la végétation florissante qui entourait le mort aux Champs Elysées pouvait dériver des semences et des bouquets offerts par les survivants: elle pouvait aussi avoir une origine différente, comme production du sol. Dans les deux cas, la Sekhet Aaru était un paradis pour les plantes aussi bien que pour les gens, ce que sont du reste presque tous les paradis, considérés à l'ordinaire comme de belles campagnes ou de beaux jardins. Paradis signifie jardin, et Mahomet appelle souvent son Eden le Jardin. C'est que l'homme a étendu l'immortalité qu'il s'attribue aux plantes et aux fleurs qui doivent former le décor de sa vie future.

Le texte égyptien de la Destruction des hommes raconte comment, et à quel propos, le Soleil créa le double Elysée des offrandes et des moissons au ciel, qui contenait en effet le paradis solaire ou une portion de ce paradis, selon le Livre du Jour.

¹ Cf. PLUTARQUE, Traité d'Isis et d'Osiris, 11, et Dendérah, I, pl. 55, b.

² Pepi I, 373, et Pepi II, 1149.

Après le massacre de ses ennemis, le dieu monta au ciel où il établit un nouvel ordre de choses. Il commença par introduire à sa suite les fidèles qui avaient combattu les murmureurs, et eut recours à la ruse, semble-t-il, pour les faire entrer dans le firmament. La vache céleste, Nut, n'aurait pas consenti à se charger d'un pareil fardeau; elle avait assez de porter le Soleil, mais celui-ci, vieux et fatigué, argua de sa faiblesse. J'ai mis quelqu'un derrière moi pour me soutenir, dit ce dieu à Nut. — Qu'est ce que cela? objecta la déesse. — Ce fut Le dieu s'éleva au dessus d'eux. — Je monte, je vois, dit-il. — Ce fut le rassemblement? (des hommes). La Majesté de ce dieu regarda en elle. — Elle s'écria: Oh! tu m'as remplie d'hommes! — Ce fut [l'entrée des hommes au ciel]. — Sa Majesté dit: Qu'il s'offre un vaste champ! — Ce fut le champ des *Offrandes*. — J'y plante des végétaux. — Ce fut le champ des *Plantes*. — Je les remplis de choses de toutes sortes¹, et ce furent les étoiles, *akhakhu*², nouveau poids qui fit chanceler Nut, mais le dieu appela à lui des multitudes pour la soutenir. Ensuite, le Soleil convoqua encore son fils Shu pour étayer la déesse, et le monde céleste se trouva ainsi constitué, du moins en partie: après quoi, le Soleil passa dans le monde infernal.

Les sauvages les plus arriérés comme les plus intelligents ont eu l'idée d'un Eden végétal, aussi bien que les Egyptiens. Même ils ont parfois imaginé que les fleurs viennent du paradis ou qu'elles y retournent, impression assez naturelle qui se retrouve en Europe dans la poésie,

Some flowrets of Eden ye still inherit³,

¹ L. 36-40.

² Cf. Unas, 393, et Pepi I, 360.

³ Thomas Moore, Lalla Rookh, Paradise and the Peri, 1817; cf. ALFRED DE VIGNY, Eloa, III, 1823.

comme dans la légende, quand par exemple on admit que l'arbre de la croix vient de celui du paradis.

Dans *The Song of Hiawatha* (1842), sorte d'Edda des Peaux-Ronges, Longfellow a rassemblé les légendes iroquoises en les groupant autour du héros civilisateur Hiawatha, fils du vent d'ouest, que M. Robert Hale considère cependant comme un personnage réel¹. Hiawatha est élevé par sa grand'mère Nokomis (issue de la pleine lune), qui répond par des légendes aux questions que lui fait l'enfant sur tout ce qu'il voit :

» Vit l'arc-en-ciel au firmament,
 A l'orient du ciel l'arc-en-ciel,
 Chuchotta: Qu'est-cela, Nokomis?
 Et la bonne Nokomis de répondre:
 C'est le ciel des fleurs que tu vois là;
 Toutes les fleurs sauvages de la forêt,
 Tous les beaux lis de la prairie,
 Lorsque sur terre ils se fanent et meurent,
 Refleurissent dans ce ciel au-dessus de nous »².

Les Australiens ont une légende plus détaillée, et en même temps d'une portée plus générale. Lorsque le Créateur s'en alla de ce monde au pays du repos, par delà une grande montagne, toutes les fleurs des plaines, des collines et des arbres se flétrirent et moururent. Avec les fleurs disparurent les abeilles, le miel manqua, et les sorciers ne voulurent point qu'on touchât pour s'en procurer aux arbres consacrés à l'Être suprême. Celui-ci fut satisfait de l'obéissance de son peuple: il lui envoya une espèce de manne pour remplacer le miel. Mais les sages regrettaient les fleurs qui jadis embellissaient la terre, et ils partirent pour les

¹ MAX MÜLLER, *Nouvelles Etudes de Mythologie*, traduction française, 1898, p. 52—3.

² III, L'enfance de Hiawatha.

redemander à leur dieu, qui les fit conduire par des esprits au paradis céleste, où sont les fleurs immortelles, avec la permission d'en emporter autant qu'ils le voudraient. Là, ils admirèrent de tous côtés des éclosions de fleurs si luxuriantes qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil, et qui formaient des rangées de couleurs éclatantes semblables à des centaines d'arcs-en-ciel étendus sur l'herbe¹. Ils en prirent leur charge avant de partir, emportant, avec la promesse que la terre n'en manquerait plus, les fleurs immortelles qui étaient le gage de cette promesse. Revenus chez eux, ils les semèrent dans l'air sur les plaines, les collines et le sommet des arbres, de sorte que partout où elles tombaient leurs espèces se mirent à croître. Le nom de l'endroit d'où ils les dispersèrent s'appelle encore Ghirrawen, place des fleurs. Et les abeilles de Byamee (le Créateur) font souffler le vent d'est qui amène la pluie de la montagne, afin que les plantes puissent fleurir et que les abeilles de la terre récoltent leur miel².

L'antiquité classique avait aussi, dans une certaine mesure, ses paradis floraux ou végétaux. L'Odyssée est pleine de sites édéniques, souvent dangereux, que des femmes plus ou moins mythiques habitent au milieu d'une végétation luxuriante, la grotte de Calypso, le bois de Circé, les prés fleuris des Sirènes³, les jardins d'Alcinous, l'ancre des Nymphes. Aux îles des Bienheureux⁴, et aux Champs Elysées, Pindare prodigue les roses et des fleurs jaillissant de la terre, des arbres où de l'eau⁵. C'est un paradis des

¹ Cf. TYLOR, *La Civilisation primitive*, traduction française, II, p. 75; PAUTHIER, *Chine*, première partie, 1837, p. 24; DANTE, *Le Paradis*, XII; MILTON, *Le Paradis perdu*, IV; E. Poe, *Morella*; Shelley, *Alastor*; etc.

² Mrs. K. Langloh Parker, *More Anstralian Legendary Tales*, Londres 1898, p. 84-89, *A Legend of the Flowers*.

³ Cf. Hésiode, *Fragments*, édition Didot, p. 62.

⁴ Cf. Id., *Les travaux et les Jours*, v. 165 et suivants.

⁵ Deuxième Olympique, et PLUTARQUE, *Consolation à Apollonius*, 35.

roses, comme la Vallée de Cachemire, que les jardins fabuleux de Midas, où croissent spontanément des roses à soixante feuilles dont l'odeur est plus suave que celle de toutes les autres espèces. C'est aussi dans ces jardins que Silène fut pris, à ce que rapportent les Macédoniens. Au dessus, s'élève le mont Bermion, où l'hiver ne se fait jamais sentir¹. Le paradis, pour Virgile, est un bosquet, *amœna vi-recta fortunatorum nemorum*², comme pour Sénèque le tragique, *laeta nemoris Elysii loca*³.

On allait plus loin lorsqu'on admettait une végétation impérissable, celle par exemple qui entourait la grotte libyenne où Ammon,

old Cham

Whom gentiles Ammon call, and Libyan Jove⁴,
cacha son fils le jeune Bacchus. Il y avait là des arbres toujours verts et des lits de fleurs, sans qu'on y vît jamais ni corolles flétries ni feuilles tombées⁵. Les sites de ce genre n'étaient pas rares, et Milton en cite quelques-uns avec la grotte de Bacchus en décrivant *th'eternal spring* de l'Eden, entre autres les champs d'Enna⁶, le bois de Daphné et la source de Castalie.

De même nature aussi était le jardin de Flore ou Chloris, la mère des fleurs et la reine des champs, que Zéphire enleva pour l'épouser, comme Borée avait enlevé Orithyie. La déesse romaine vivait, d'après Ovide, au milieu d'un éternel printemps et d'un merveilleux parterre, pour la description desquels le poète entasse les lieux communs qu'on a toujours appliqués à tous les paradis du monde, aussi bien au jardin de Mahomet qu'au Tlalocan mexicain,

¹ Hérodote VIII, 138.

² Enéide, VI, 638-9.

³ Hercule furieux, 644.

⁴ Milton, Le Paradis perdu, IV.

⁵ Diodore, III, 68.

⁶ Cf. Diodore, V, 3, et Cicéron, in Verrem, IV, 38.

Vere fruur semper: semper nitidissimus annus.

Arbor habet frondes, pabula semper humus.

C'est Flore qui avait la première répandu les semences des fleurs par le monde, monotone jusque là, *unius tellus ante coloris erat*, et on racontait à Rome, sur l'origine des Jeux Floraux, une légende qui n'est pas sans quelque ressemblance avec celle des Australiens. Négligée par le peuple, la déesse l'avait puni en abandonnant son ministère à elle, de sorte qu'il n'y avait plus ni fruits ni fleurs, comme à la mort d'Adonis¹: on l'apaisa par l'institution d'une fête annuelle qu'on célébrait en habits de différentes couleurs, car

Et color et species floribus omnis inest².

On retrouve dans ces jardins de Flore, comme dans le palais de Circé, l'origine ou du moins l'analogie des lieux enchantés du moyen âge, comme l'île d'Avalon, la montagne de Vénus, et le célèbre jardin d'Armide dont le poète dit: »la prairie conserve son herbe, l'herbe sa fleur, la fleur son parfum, et les arbres répandent une ombre éternelle»³.

Eternelle encore, comme le lis des rois français, est la fleur dont Milton couronne ses anges, l'*amarante* impérisable qui fleurit d'abord dans l'Eden auprès de l'arbre de vie, et qui, après le péché de l'homme, retourna au ciel d'où elle était venue; là, elle croît autour de la fontaine de Vie et du fleuve du Bonheur, qui roule parmi les cieux son cours ambré sur des fleurs élyséennes,

Rolls o'er elysian flowers her amber stream⁴.

Ainsi les poètes n'excluent pas les fleurs du paradis chrétien

¹ Bion, Epitaphe d'Adonis.

² Ovide, Fastes, V, 207-8, 212 et 358.

³ Le Tasse, Jérusalem délivrée, XV, 54.

⁴ Paradis perdu, III, et Chapelain, La Pucelle, III.

lui-même, où Dante vit une merveilleuse végétation qui poussait sans semences apparentes ¹;

Et des fleurs qu'au Ciel seul fit germer la nature,
a dit Alfred de Vigny ².

D'après les conceptions spiritualistes de l'ère moderne, toutes ces merveilles existeraient en réalité dans les cieux, dont Swedenborg a maintes fois décrit les fleurs, les arbres, les parterres et les bosquets ³. Les savants théosophes, à l'en croire, habitent des paradis où tous les jours les arbres et les fleurs changent de couleurs, de groupes et d'aspects ⁴. Il est vrai qu'avec son système des correspondances, le grand illuminé fait rentrer toutes ces splendeurs en apparence matérielles dans le spirituel ⁵. Pour lui, les jardins et les arbres *correspondent* au savoir et à l'intelligence, comme il l'explique longuement dans les *Arcana cœlestia*. La voyante de Prevorst, à qui l'on demandait si les bons esprits ont des arbres et des fleurs, répondit dans un sens analogue qu'ils n'en désirent guère et qu'ils portent leurs visées plus haut que les nôtres.

Mais les mystiques contemporains ne vont pas tous jusque là, au contraire. Le plus grand nombre admet qu'il existe sans métaphore des végétaux et des fleurs-esprits ⁶, ou passés de ce monde dans l'autre comme nos mânes ⁷,

¹ Purgatoire, XXVIII, cf. Ovide, *Métamorphoses*, I.

² *Eloa*, I.

³ Du Ciel et de l'Enfer, nos. 176, 185, 270, 337, 489 et 520; cf. Cahagnet, *Arcanes de la vie future dévoilés*, I, 1848, p. 225 et 233.

⁴ Du Ciel et de l'Enfer, n^o. 489.

⁵ Cf. FLORENCE MARRYAT, *There is no Death*, 1892, p. 87, et Home, *Révélation sur ma vie surnaturelle*, traduction française, 1863, p. 201, ch. 8.

⁶ *The Clairvoyance of Bessie Williams*, 1893, p. 124.

⁷ *Light of Egypt*, traduction française, 1895, p. 107-8 et 221; HODGSON, *Proceedings of the Society for Psychical Research*, Février 1898, p. 485-7, 539, 547 et 576; etc.

ou nés directement dans les sphères immatérielles¹, ou produits à volonté par la pensée², car l'idée est la véritable réalité³.

Les spirites accordent généralement la même vie idéale aux bêtes⁴, sans trop l'attribuer aux choses inanimées. Celles-ci, pour certains d'entre eux, l'esprit peut les créer ou les recréer, selon son bon plaisir, comme en rêve. Par exemple lorsqu'il est dans l'état de Devachan, ou de sommeil extatique servant de préparation à une autre existence, suivant les théosophes qui se réclament des théories hindoues⁵.



¹ Home, *Révélation*, ch. 11; Mrs. d'Espérance, *Shadow Land*, 1897, p. 126; Hafed Prince of Persia, p. 503 et 426; Fl. Marryat, *The Spirit World*, 1894, p. 161; *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, août 1899, p. 107; etc.

² CAHAGNET, *Les Arcanes de la vie future dévoilés*, I, p. 44, 45, 49, 50, 169, 192 et 195; cf. ALLAN KARDEC, *Le Livre des Médiûms*, seconde partie VIII etc.

³ HODGSON, *Proceedings S. P. R.*, février 1895, p. 491; et *Borderland, Lettres from Julia*, 1895, p. 7.

⁴ HODGSON, p. 564 et 579; Hafed Prince of Persia, 1893, p. 231; *The Clairvoyance of Bessie Williams*, p. 183; *Borderland*, 1894, p. 501 et 577; ALLAN KARDEC, *Le Livre des Esprits*, l. II, ch. XI; etc.



⁵ Cf. *Light*, 9 et 16 décembre 1899, p. 580 et 600.






Septième Série



de


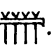
Cinquante quasi-vocables à exclusion du Dictionnaire Hiéroglyphique à venir.



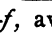
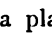
Par Karl Piehl.


1)  [Edfou, p. 63, l. 3], Désignation de pays inconnue; sans doute due à l'omission du signe  *pet*, qui devrait introduire le groupe en question, lequel donc est à traduire »les neuf peuples d'arc«.


2)    [Edfou, p. 123, l. 7] forme incorrecte de *her-heru*, avec  à la place de .

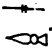
3)   [ibid. p. 123, l. 10] dénaturation du nom de localité fréquent *Nebui-t* (*Dict. Geogr.* p. 328).



4)  [ibid. p. 124, l. 5] »brillant«, faute pour . L'expression d'où a été extraite le mot en question, se transcrit alors *dehen xeperu* »brillant de forme«.


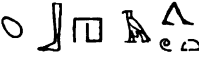

5)   [ibid. p. 124, l. 7] »il revêt«, faute évidente, pour *sejekert-f*, avec , à la place de .

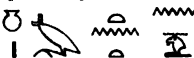

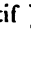


6)  [ibid. p. 124, l. 7] »étouffe«, erreur pour *menx-t*.
Même erreur, p. 129, l. 10.


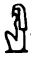
7)  [ibid., p. 125, l. 1] »parer«, faute évidente pour

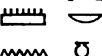
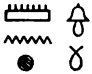
 8) Un dieu est dit [ibid., p. 125, l. 9] »donner des vivres
Sphinx III, 4.



à  Que signifie ce groupe inusité? Il faut, sans doute corriger et lire .

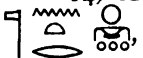

9) La déesse Tefnut [*ibid.*, p. 125; l. 16] est dit être   en *her-s* »la fille de Keb par crainte de laquelle on fuit». Il n'y a pas de verbe *hau* signifiant »fuir»; il faut lire *beha*, d'accord avec d'autres textes. La lettre  est donc à insérer pour que le texte devienne exact.


10)  [*ibid.* p. 125, l. 17], autre qualificatif de la déesse Tefnut, contient *deux* fautes: 1° il faut remplacer le groupe du début par le signe , correction très légère et à la fois bien importante; 2° il faut changer le déterminatif  pour celui de  — ou peut-être .

11) Le signe  [*ibidem*, p. 125, l. 7 et l. 17] remplace incorrectement , le suffixe féminin de la première personne du singulier renvoyant à un nom de déesse. La même faute, *deux fois*, à la page 129.



12)  [*ibid.*, p. 126, l. 3] »étouffe», faute pour  ou quelque chose de pareil.


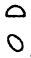
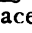
13)  [*ibid.*, p. 126, l. 6] »couleur», faute pour  (avec un ou deux *m*).


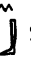

14) Horus est dit [*ibid.* p. 126, l. 8] »remplir la terre de» . Les variantes donnant¹ ici  »poudre d'or»,

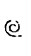
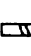


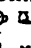
¹ Le sieur Chassinat, qui méconnaît ici (peut-être!) le signe , me reproche [*Crit. d'une critique*, p. 27] d'avoir commis la même erreur (?), qu'il désigne comme "grosse". A la même fois, le dit jeune homme répète pour mon compte une correction que j'avais faite et relevée moi-même dans la Seconde Série de mes *Inscriptions*, et il ajoute que je m'en étais aperçu "grâce à un double qui se trouve dans MARIETTE, *Dendérah*. C'est bien certainement depuis ce moment qu'il a reconnu l'utilité de la comparaison des textes". Cette dernière affirmation, qui est complètement insensée, contient une importunité que je tiens à signaler. Depuis le moment où j'ai commencé



il est évident qu'il faut lire de même en cet endroit. Effaçons donc *neter(?) noub!*




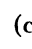
15)  [ibid., p. 126, l. 6], faute pour , préformatif verbal.


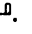
16)   [ibid., p. 127, l. 5] »la terre», le déterminatif inexacte à la place de . Même faute, p. 135, l. 17.

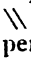
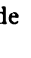
17)   [ibid., p. 127, l. 6] »fabriquer» [voir *Sphinx*, l. p. 78, 79], le déterminatif étant fautif pour .

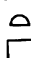

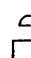
18)    [ibid., p. 127, l. 12] »qui défend sa mère», avec un mot *châ*, »mère», que personne ne connaît. Il faut lire le passage entier *ušeb her met-f* ( ).


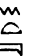

19)  [ibid., p. 127, l. 13] »mon fils», erreur instructive pour l'appréciation de la »conscience réelle» de l'éditeur d'*Edfou*. Il faut évidemment lire .



20)   [ibid., p. 128, l. 2] »couleur, teint», faute pour *anem*, le signe  n'ayant jamais (comme celui de ) la valeur de *nem*.

21)  [ibid., p. 128, l. 12] »protéger», le second signe étant fautif pour .

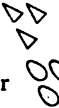



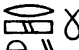



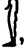







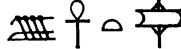




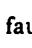




22)  [ibid., p. 128, l. 14], faute pour , suffixe de la troisième personne du singulier.

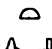
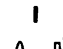
23)  [ibid., p. 128, l. 16] »palais», faute pour  . Voir *Edfou*, p. 131, l. 7.



24)   [ibid., p. 129, l. 7], forme dénaturée du mot fréquent .





25)  [ibid., p. 129, l. 10] »coeur», faute effroyable pour  »coeur».



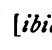

l'étude des textes égyptiens, c'est-à-dire depuis 25 ans, je sais d'expérience qu'il faut comparer les textes. Je n'ai donc point besoin d'entendre par un commençant des vérités, que, dans sa naïveté, il croit reconnaître comme étant de date récente.



- 26)  [*ibid.*, p. 129, l. 13] »les êtres *pāt*», faute évidente pour .
- 27)  [*ibid.*, p. 129, l. 15], forme inexacte de , suffixe féminin de la première personne du singulier.
- 28)  [*ibid.*, p. 130, l. 2], faute pour *šerti*.
- 29)  [*ibid.*, p. 130, l. 7] »amulette», erreur grossière pour .
- 30)  [*ibid.*, p. 130, l. 10] »suavité», le déterminatif sans doute erroné pour , ou peut-être pour .
- 31)  [*ibid.*, p. 130, l. 11], »tous les endroits du dieu T.», avec  = *neb* et  = *nu*, deux valeurs jusqu'ici absolument inconnues et par conséquent inadmissibles. Pour la vraie lecture de ce passage, voir DÜMICHEN, *Edfou*, pl. IX.
- 32)  [*ibid.*, p. 131, l. 8] »escabeau», faute (fréquente à *Edfou*) pour .
- 33)  [*ibid.*, p. 131, l. 15] forme incorrecte du suffixe pronominal *q*.
- 34)  [*ibid.*, p. 131, l. 16], le troisième signe fautif pour *š*. Voir DÜMICHEN, *Tempel-Inscr.* I, V, g, où le texte en question se voit reproduit, sans que l'éditeur d'*Edfou* le sache.
- 35) »La sainteté du Roi sur son trône» se voit rendu [*ibid.*, p. 131, l. 17] de la sorte: , avec deux valeurs jusqu'ici restées inconnues, à savoir  = *hen* () et  = *nes* ().
- 36)  [*ibid.*, p. 132, l. 5] désignation fautive pour le sceptre .
- 37)  [*ibid.*, p. 132, l. 5] variante erronée du suffixe  de la première personne renvoyant à un nom de roi.

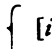
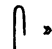
38)  [*ibid.*, p. 132, l. 16] »je donne», dit par le *dieu* Horus, est fautif pour .



39)  | [*ibid.*, p. 132, l. 16] »les princes», faute pour .

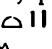

40)   [*ibid.*, p. 132, l. 17] faute pour  , locution fixée par Brugsch.

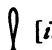

41)    [*ibid.*, p. 133, l. 4] »formule», le signe initial erroné pour .



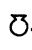
42)  [*ibid.*, p. 134, l. 2], faute pour  »lui», suffixe masculin de la troisième personne du singulier.

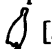
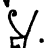
43)  [*ibid.*, p. 134, l. 3], faute pour  »à elle», suffixe féminin de la troisième personne du singulier.




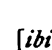
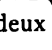
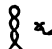
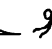
44)  [*ibid.*, p. 134, l. 9] »fêter», faute pour . *Même faute*, p. 135, l. 14.

45)  III [*ibid.*, p. 135, l. 3] dénaturation de la préposition .

46)  [*ibid.*, p. 135, l. 9] »jour», faute pour .

47)   [*ibid.*, p. 135, l. 10] »huile», le déterminatif étant fautif pour .

48)  [*ibid.*, p. 141, l. 12] »couronne de la Basse Egypte», faute pour .

49, 50)     [*ibid.*, p. 142, 1] »le Nord en adoration», avec deux fautes: le poisson pour le signe , et un verbe inconnu *meh*, »adorer», qui est plutôt à lire  . Cfr *Edfou*, p. 101, l. 14.

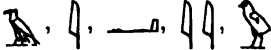
Comme on voit, il y a encore des masses de corrections intéressantes le *Dictionnaire Hiéroglyphique* à relever dans l'ouvrage intitulé »Le Temple d'Edfou», ouvrage qui a été improprement désigné comme »impeccable».



KURT SETHE, *Das aegyptische Verbum im Altaegyptischen, Neu-aegyptischen und Koptischen*. Erster Band. Laut- und Stammeslehre. Zweiter Band. Formenlehre und Syntax der Verbalformen. Leipzig. Hinrichs 1899. Preis 50 Mark.

Mit aner kennenswerthem grossem Fleisse hat der Verfasser in den vorliegenden beiden Bänden (ein dritter soll nachfolgen) in nicht weniger als 1038 Paragraphen alles zusammengetragen, was er in den Texten des alten Reiches insbesondere den Pyramidentexten, denen des neuen Reiches und der koptischen Literatur an Buchstaben und ihren Lauten, dann an den grammatischen Formen beobachtet hat. Gar sehr erinnert die gründliche und ausführliche Behandlung an das zweibändige umfangreiche Werk von M. G. Schwartze. Das alte Aegypten 1843, das heute nicht mehr gelesen wird. — Einen Hauptmangel des Sethe'schen Werkes weist schon der Titel auf, indem in ehrlicher Weise die Nichtberücksichtigung einer wichtigen Entwicklungsstufe der aegyptischen Sprache, des *Demotischen*, zugestanden wird. Wie lässt sich aber eine folgenrechte Darstellung der Entwicklung der aegyptischen Sprache erwarten, wenn man die demotische Sprache, deren Urkunden vom siebenten Jahrhundert v. Chr. bis in dritte Jahrh. nach Chr. also sich fast auf ein Jahrtausend erstrecken, einfach übergeht und sich nur an seinen koptischen Ausläufer hält, der zum Zwecke der Verbreitung der christlichen Religion im fünften Jahrh. n. Chr. mit Hereinziehung des Griechischen aufkam. Es liegt uns dabei ferne, den Werth des koptischen Wortschatzes, in welchem noch manche Reste alt-aegyptischer Worte enthalten sind, herabzusetzen, aber es scheint sehr gewagt, in den koptischen Verbalformen und seinen in dialektischen Abweichungen nachgewiesenen Lautveränderungen Schlüsse auf Formbildung und Aussprache des Altaegyptischen zu ziehen, so wenig dies aus dem Italienischen auf das Lateinische ohne Weiteres erlaubt ist. Die Nichtbeschäftigung mit dem Demotischen ist allerdings erklärlich neben der Schwierigkeit der demotischen Zeichenlehre aus der Dürre und Geistlosigkeit vieler Texte wie der gnostischen Zauberpapyri zu Leiden, London und Paris, aber seitdem H. Brugsch in seiner Uebersetzung des *Setna Romans*, in der Revillout und Hess ihm nachfolgten, diesem Mangel abgeholfen, seitdem Revillout und Krall noch weitere theilweise historische Texte veröffentlicht haben, fehlt es nicht mehr an lesenswerthen Stoffen und auch für Grammatik

und Wörterbuch ist durch H. Brugsch, neuerdings durch J. J. Hess und D. Chardon gesorgt, wenn auch des Letzteren Dictionnaire démotique durch die Eifersucht eines Collegen in seiner Fortführung behindert wurde.





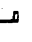
Nicht ohne Zusammenhang mit dem Obigen steht die dem fleissigen Werke von Sethe zu Grunde liegende Ansicht desselben über den Character der Vokalzeichen ,



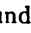
und deren Transscription. Mit einer einer besseren Sache würdigen Zähigkeit hält der Verf. an der von Ad. Erman, Steindorff u. and. vertretenen Ansicht fest, dass die Aegypter keine Zeichen zum Ausdruck der Vokale gehabt haben und dass die angeführten Zeichen ähnlich den entsprechenden hebräischen Zeichen א י ץ nur *Consonanten* gewesen seien. Nun ist es aber einmal zu weit gehend die aegyptische Sprache den semitischen Sprachen anzureihen, wenn auch Analogien namentlich in den Pronomina und in Behandlung der Relativsätze bestehen. Dann aber ist selbst von Seiten der erfahrensten Semitisten, wie z. B. Nöldeke (Syrische Grammatik § 4 A) zugestanden, dass die syrischen Buchstaben für a, i, o *Vocalbuchstaben* sind und auch zum Ausdruck der Vocalisation benutzt werden. Auch im Hebräischen sind diese Buchstaben mindestens Träger eines Vokals, der nach Umständen mancherlei Modificationen erleiden kann, wofür dann die Masorethen die besondere Interpunction hinzugefügt haben; so auch im Arabischen, nicht unähnlich dem modernen Englisch, in welchem der Buchstabe *a* manchmal *α*, *ē*, und *o* gelesen wird, ebenso *e* manchmal *e*, dann *i*, *i ei* und *i, w yu* un u u. s. w.


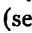

Welche Modification des ursprünglichen Lautes ein Vocalzeichen im Aegyptischen hatte ist oft sehr schwer nachzuweisen und die Bemerkungen von Sethe in dieser Hinsicht (siehe § 70 H seines Werkes) dies aus dem Koptischen zu erhellen verdienen alle Anerkennung. Dagegen ist die Geringschätzung und Vernachlässigung der griechischen und lateinischen namentlich aber der demotischen Eigennamen und Worte zu rügen. Es liegen uns nämlich in dem Leidener und Londoner (auch Pariser) Zauberpapyrus aus der Sammlung Anastasi, von welchen der eine von Dr. C. Leemans (1839), der andere von J. J. Hess, Freiburg 1891, herausgegeben wurden, eine Fülle von ins Griechische umschriebenen Wörtern vor, aus welchen der Lautwerth der demotischen und damit auch ihrer Quelle der hieroglyphischen Vokalzeichen mit Sicherheit hervorgeht. Eine Liste dieser griechischen Transcriptionen des Leidener Papyrus A No. 65 hat Leemans l. c. Tab. I—V (VII) zusammengestellt und auf Tab. VIII die den demotischen Zeichen des Papyrus und ihrer hieroglyphischen Uebertragung entsprechenden griechischen Laute hinzugefügt.

J. J. Hess hat dasselbe mit dem demotischen Papyrus Anatasi 1072 des British Museums ausgeführt. Aus vielen Hunderten von Umschreibungen ergibt sich mit Sicherheit der Lautwerth der aegyptischen Zeichen auch der Vokale.

Eine andere ebenso sichere Lautbestimmung der aegyptischen Zeichen besteht in der Wiedergabe griechischer und römischer Eigennamen. Die ersteren hat H. Brugsch (Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen Ägyptischer Privatleute, Berlin 1851), vor ihm Young (Egyptian Dictionary, p. 59 ss.) und Parthey (Aegyptische Personennamen bei den Klassikern, in Papyrusrollen und Inschriften, Berlin 1864) zusammengestellt. Eine nicht versiegende Quelle dieser Namen sind die demotischen und demotisch-griechischen Kaufverträge, die in grosser Anzahl veröffentlicht sind und noch weiter veröffentlicht werden. — Die Namen der Ptolemäer in hieroglyphischer Schreibung, sowie die der römischen Kaiser finden sich am besten in Lepsius' Königsbuch, woraus jeder ersehen kann, wie nicht nur Wörter wie *auto*krator, kaisar, sondern sämtliche Namen der Könige und Caesaren sammt ihren Vokalen in Hieroglyphen ausgedrückt sind. Kurt Sethe, in dessen System diese Uebertragung der Vokale nicht passt, geht stillschweigend oder mit Nichtachtung (§ 3 seines Werkes) darüber hinweg.

Stellen wir aber die weitere Frage: Was verlangt man überhaupt von einer Transscription? Die Transscription soll 1) eine *lesbare* Uebertragung in einem der unserigen Alphabete geben wo möglich 2) so, dass für ein bestimmtes Zeichen z. B.  ,  stets derselbe Uebertragungsbuchstabe gewählt wird. Desshalb haben Lepsius und auf seine Anregung der 1874 in London versammelte Orientalistencongress in einer Sitzung der aegyptischen Abtheilung, an welcher fast alle damals lebende Aegyptologen Theil nahmen (der nicht anwesende Maspero schloss sich im Wesentlichen dieser Transscription an) die Uebertragung der aegyptischen Buchstabenzeichen so festgesetzt, wie es in der Aegyptischen Zeitschrift 1885 S. 2 dargestellt ist. Für die drei den *A*-Laut ausdrückenden hieroglyphischen Zeichen    wurde die Bezeichnung *a à ā* gewählt, ohne damit sagen zu wollen, dass nicht eine Modification des Lautes z. B. von *ā* gegen *i* zu stattfinden kann, wie er sich aus der 1. Person Sing. des demotischen und koptischen Verbuns zu ergeben scheint. Da nun aber die seitherige Bezeichnung der 3 *A*-Hieroglyphen mit *a*, *à* und *ā* vollständig allen Anforderungen entspricht, so war es ganz unnöthig, dass vor 11 Jahren Prof. Erman in der Aeg. Zeitschrift in Nachahmung der gewohnten arabischen Umschreibung des ع^c Ain durch einen Spiritus c für die Umschrei-

bung der aegyptischen Vocallaute ebenfalls Spiritus, sogar einen doppelten einfuhrte } für , i für  und e für . Damit war die Unleserlichkeit der Umschreibung verknüpft, also gerade das nicht gegeben, was man von einer Transcription zu erwarten berechtigt war. Dass der gealterte Brugsch, welcher seit 1889 mit Erman die Zeitschrift herausgab, sich diesem fügte, erklärt sich aus der Anbequemung desselben, welche eine Haupteigenschaft des grossen Gelehrten war.

Die Uebertragung des  (seither *i*) und des  (*i*) durch zwei verschiedene Buchstaben *y* und *i* kann nur irreführend wirken. Was die Uebertragung des , @ durch *w* betrifft, so ist man zwar durch das V der lateinischen Inschriften, welches für *u*, wie für *w* gesetzt wird, schon daran gewöhnt, es scheint aber doch richtiger zu sein, in den Fällen wo der U-laut feststeht, wie bei den Diphthongen, wie dies ja auch im Koptischen, auf das man sich so gerne beruft, der Fall ist, mit *u* und nicht mit *w* zu übertragen.

Der Urheber der wunderlichen Spiritustranscription scheint selbst in seiner Ansicht schwankend geworden zu sein und zum Einlenken geneigt, wie ich das aus Prof. Erman's Artikel (Aeg. Zeitschrift 1896, S. 50) entnehmen zu können glaube, nicht so seine Schüler: Steindorff, Spiegelberg, Borchardt und seit neuerer Zeit auch Griffith in seinen sonst beachtenswerthen Hieroglyphs (Archaeol. Survey of Egypt. Sixth Memoir). Ich möchte aber hier besonders betonen, dass ich bei meiner überzeugten Verwerfung der Erman'schen Transcription nicht daran denke, den werthvollen und von mir hochgeschätzten Arbeiten desselben zu nahe zu treten. Auch stehe ich nicht allein mit meinem Urtheil über die verfehlete Umschreibung. Nicht nur der von allen Aegyptologen hochgestellte Maspero hat in einer Reihe von Artikeln seines Recueil: A travers la vocalisation Égyptienne, Année XV. XVI. XVIII. XIX. XX. die frühere Transcription beibehalten und begründet (siehe auch seinen Artikel über die Erman'sche und Steindorff'sche Grammatik in der Revue critique), Le Page Renouf in einem gediegenen Vortrag auf dem zweiten (IX) Londoner Orientalisten Congress 1892 (Vol. II, S. 279: Are there really no vowels in the Egyptian alphabet?) zu Gunsten der Vocalität entschieden; ebenso hat Piehl in seiner Besprechung von Griffith, Hieroglyphs (Sphinx, Vol. III, Fasc. I P. 46) den Vokalwerth der besprochenen Hieroglyphen-Zeichen und die Bezeichnung derselben in der früheren Weise vertheidigt. Auch Prof. Naville und Wiedemann stehen auf unserer Seite.

Nach dem Gesagten möchte ich nun die betreffenden Herren bitten sich sowohl in der aegyptischen Zeitschrift als auch in

ihren sonstigen Arbeiten wieder der früheren Umschreibung zu bedienen, wodurch das Studium derselben für Viele wieder geniessbar wird.

Wenn wir uns aber genöthigt sahen in den Grund legenden Theilen des Sethe'schen Werkes wesentliche Ausstellungen zu machen, so stehen wir nicht an der sorgfältigen und gediegenen Arbeit des Verfassers, welcher eine Masse von gelehrtem Stoff bewältigt, unsere Anerkennung zu zollen, möchten aber demselben rathen sich vor dem Druck des dritten Bandes durch das Studium des Demotischen zu einer gesunderen Ansicht über die aegyptischen Vokale und deren Umschreibung zu bekehren.



OSCAR VON LEMM, *Sahidische Bruchstücke der Legende von Cyprian von Antiochien*. [Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de St.-Pétersbourg. VIII^e Série]. St.-Pétersbourg. 1899. XII et 90 pages in-4°. Prix: 2 marcs 50 pf.

OSCAR VON LEMM, *Kleine koptische Studien I—IX*. (Separat-Abdruck aus dem Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg, Band X, N^o 5) St.-Pétersbourg. 1899. 32 pages in-4°.

Le nom de M. Oscar von Lemm jouit d'une bonne réputation dans le petit monde qui s'occupe de l'étude de la langue et de la littérature coptes. Sans doute, ce savant ne publie que rarement des fruits de ses recherches, faisant par là une opposition tacite contre le prurit de publicité qui malheureusement harcèle trop souvent certains commençants d'égyptien et qui est une source de soucis pour les vrais amis de notre science.

Mais si M. von Lemm se tait un peu trop, son autorité est d'autant plus grande quand il se soucie de parler. C'est un savant dont on aime à entendre la parole sage et modérée; empreinte, comme elle est, d'une science profonde. Aussi nous faut-il l'engager, puisque l'occasion s'en présente ici d'une manière particulièrement favorable, à sortir un peu plus souvent de son mutisme. Dans une science où, trop fréquemment, l'ignorance se pose en compétent et s'arroe les privilèges de l'expertise consommée, il est indispensable que les vrais savants fassent d'accord front contre le danger qui menace de ruine l'avenir de l'égyptologie. Sur le terrain du copte, M. von Lemm nous paraît singulièrement fait pour aider à conjurer ce danger, qui provient surtout de la trop grande facilité avec laquelle, dans certain centre, on admet des travaux de savants en herbe.

Des deux mémoires que nous allons maintenant examiner et dont M. von Lemm est l'auteur, celui qui est intitulé »Sahidische Bruchstücke» etc. représente ce que nous voudrions appeler le spécimen modèle d'une édition philologique de texte copte. Le sujet de cet ouvrage est des plus intéressants, la légende de Cyprien d'Antioche étant, comme M. v. Lemm le fait remarquer, »la création la plus grandiose de la littérature légendaire chrétienne». Le thème en question a dû exercer un charme particulier sur les esprits des temps passés, fait qui résulte de l'exi-

stence d'un grand nombre de traductions et remaniements du récit conservé dans notre légende.

Outre l'original en grec et la version copte, il existe, pour la légende de Cyprien, entre autres, des traductions en syriaque et en russe, cette dernière étant particulièrement précieuse puisqu'elle s'approche de très près de l'original, ce qui n'est point le cas p. ex. de la version copte.

Cette dernière a été conservée, en état fragmentaire, dans deux manuscrits conservés à la bibliothèque nationale de Paris, qui se complètent mutuellement, tout en laissant de grandes lacunes, surtout au milieu et vers le début du texte. Ce sont ces deux fragments qui forment la base de la présente publication, qui donne au-dessous des pages le texte grec pour permettre de faire des rapprochements. De ces derniers, il ressort qu'il y a une grande différence entre les textes grecs et coptes. L'auteur a accompagné sa reproduction du texte copte d'une traduction en allemand, laquelle, en général, est fort exacte, bien que, sur certains points, on puisse faire des réserves. Avant de passer plus avant, il nous semble opportun de faire ressortir quelques-uns de ces points.

Page 2. ἀετταδοι επτωψ μπανρ μῆ πειρ »er lehrte mich das *Gesetz* der Luft und des Aethers». Je préfère traduire ici: »il me montra les *limites* (les frontières) de l'atmosphère et de l'éther». — Plus bas, il y a: Διειμε επτωψ μποτοιει μπ πιακ »Ich kannte das *Gesetz* des Lichts und die Finsterniss», ce qui doit plutôt se rendre: »Je connus les *limites* de la lumière et de l'obscurité. — Même page: πῶσαππερεχ περιομε επετραῖ »wie man die Weiber von den Männern trennt», est plutôt à traduire »comment on sépare les femmes (mariées) de leurs maris».

Page 6, ππειριων επραροφ μπκαρ ne signifie nullement »die Thiere, die *auf* der Erde sind». — *Unter der Erde* serait plus correct comme traduction.

Page 8, κωλωθος équivalait sans doute au grec κολοβος, mais celui-ci ne se traduit point »Zwerg» *nain*, mais plutôt *estropié*. »verstümmelt».

Page 9, σεψοτο επεσντ ριωωφ, »sie kamen heraus aus ihm» — est plutôt »ils descendent sur lui». — Même page: πεφρο δε πεφκηδ »sein Gesicht aber war schwach» — se rend, selon moi. »mais sa figure était double».

Page 14, μπε χς παλωθει εροκ απ »Christus wird dir nicht helfen». Ici ou le texte ou la traduction est inexacte. Dans le premier cas, μπε est à remplacer par ερε, dans le second, il faut supprimer πα est rendre »Christ ne t'a point aidé;» toutefois, la première alternative me semble préférable. Dans tous les cas, une forme: μπε + *sujet* + πα + *verbe* ne se trouve pas en copte sahidique.

Page 20, επρεματε πτειποσ μππυχηριστοσ »wie sie diese

grosse Milde gebrauchen sollen» — selon moi, »pour obtenir cette grande faveur».

Page 21, *ἦρα εἶπε πῶτα μὲν ἐξῶς εἶπε ὅτι πρῶτα*, »Ich werde den Tod über dich bringen wegen einer Sache», traduction que je voudrais modifier et remplacer par celle-ci: »Pourquoi mettrai-je fin à ses jours?» Dans tous les cas, le mot *ὅτι* de ce passage ne peut nullement jouer le rôle de l'article indéfini.

Page 30, *ἐπεὶ ῥησεντ ἐτλακεντ* ne signifie point »während sie innerhalb der Pfanne waren», mais doit plutôt se traduire »unter der Pfanne», d'accord avec les grammaires.

Le commentaire dont M. von Lemm a doté son ouvrage est des plus instructifs, et nous montre surabondamment que nous avons à faire à un savant qui n'est point renfermé dans les bornes un peu serrées du Dictionnaire de Peyron, pour la discussion des vocables peu connus. Au contraire, M. von Lemm montre partout, dans cette partie de son livre, qu'il a su puiser directement des sources mêmes, ce qui donne à son ouvrage une très haute valeur. Aussi, en lisant ce commentaire, nous avons eu la satisfaction d'apprendre nombre de choses qui n'appartiennent point au »Gemeingut» de notre science. Parmi les vocables peu connus ou nouveaux que nous devons, cette fois, à M. von Lemm, citons *ἑμροστ*, τ »die Pleiaden, das Siebengestirn» (p. 47); *μπτρεϋϋσνιμ*, »Vorbedeutung, Omen» (p. 51); *ἀροστε* »Pupillen» (p. 60); *τροπρεπ* »Unordnung» (p. 70), peut-être plutôt à traduire »violence»; etc.

L'ouvrage est suivi de plusieurs »indices» qui en augmentent considérablement la valeur et l'utilité pratique. Parmi ces »indices», nous apprécions surtout celui relatif aux vocables copto-grecs. A ce sujet, nous ne pouvons supprimer l'espoir de voir paraître une fois un vocabulaire comprenant les mots grecs du copte. Qui serait plus apte à entreprendre une pareille tâche que M. von Lemm dont la science est si consommée dans le domaine de la langue des égyptiens chrétiens!

Kleine koptische Studien, le second des deux ouvrages de M. von Lemm que nous nous sommes engagé à examiner ici, est aussi un excellent travail, malgré la modestie du titre, qui, selon nous, est par trop modeste. D'ailleurs, il n'y a pas grand mal à cela. Du moment que les savants en herbe s'arrogent les droits des gens du métier et »se targuent avec une belle assurance», pour leurs publications monstrueuses, de »conscience réelle», le vrai savant se voit dans la nécessité de garder une réserve excessive afin de ne pas se voir confondre avec »*hoc genus omne imitatorum et stultorum*».

Les »petites études coptes» débutent par une note: Ist

»Paulus der Architect» der Verfasser des »Triadon»? où l'auteur nous montre d'une manière fort convaincante que ce n'est que grâce à un malentendu qu'on ait voulu conférer à »Paul l'architecte» le rôle d'auteur de ce poëme copte. D'ailleurs, M. von Lemm nous enseigne à la fois, à l'aide de documents probants, que *Paulus architecta* est simplement un nom de guerre pour St: Paul.

Une petite série de noms géographiques forme le sujet des notes subséquentes, dont la première concerne les Indes et les Indiens dans la littérature copte. En critiquant une opinion émise par M. Steindorff, M. von Lemm montre ici que les deux noms géographiques en question s'écrivent **ρρηπια*, **ρηπια* et *ρηπια*, *ρηπιοτ*, *ρηπιτοτ*. D'autres identifications de même ordre proposées par l'auteur sont 1) *καλαρη* avec *Khalákhis* (AMÉLINEAU, *Géograph.* p. 219); 2) *πελσοει* = *Bilgay* (*ibid.*, p. 100); 3) *πενήλαε* (et varr.) = *Kom-esch-schaqaf* (*l. l.*, p. 230, 384); 4) *Hierakion* = *Barqon* (AMÉLINEAU, *Contes et Romans*, II, p. 4).

Pour le pronom *ροϊνε* »quelques-uns», l'auteur découvre un sens nouveau approchant de celui de »en» en français. M. von Lemm le précise comme étant »solche, sie, dergleichen».

Le nom propre copte *εργιοε* est — note VIII — fort bien rapproché du grec *Εργιος*.

La dernière — IX^{ème} — des notes est intitulée »Zur Geschichte der Bekehrung der Iberer zum Christenthum». Celle-ci mérite d'être désignée comme une contribution importante à l'histoire légendaire chrétienne. Parmi les particularités de cette note, je relève celle où le nom géographique *χωρα πτιβηρια* est expliqué comme équivalant à *ἡ Ἰβηρια*, »das Land Iberien», contrairement à l'avis de Guidi, qui l'a rendu »regione di Tiberiade», traduction que M. von Lemm réfute avec raison. Le peu d'espace dont actuellement nous pouvons disposer nous oblige de nous arrêter ici, mais ce faisant nous éprouvons un vif plaisir de recommander cette IX^{ème} note à la méditation sérieuse des coptologues.

Pour finir, nous remercions sincèrement M. von Lemm des »études» superbes dont, par la publication des deux mémoires que maintenant nous avons passés en revue, il a enrichi notre science. L'égyptologie a besoin de beaucoup de pareilles contributions, quoique, malheureusement, il y ait peu de personnes compétentes de nous en donner.



Karl Piehl.



Notices.

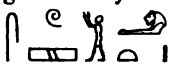
Par Karl Piehl.


§ 23. A propos de l'équation = .

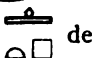

Sir Peter Le Page Renouf ayant indiqué, il y a longtemps¹, des motifs en faveur de l'équation  = , il est très curieux de rapprocher l'un de l'autre les deux exemples suivants :

- a) 
 b) 

De prime abord, il paraît résulter de ces deux citations que le grand égyptologue anglais a eu tout-à-fait raison dans son appréciation, négligée d'ailleurs par beaucoup de savants. Toutefois, la nouvelle preuve étant empruntée à une publication en général fort peu digne de confiance, il est permis de garder toujours

des doutes, surtout en présence de ce passage-ci: 

. Devant ce dernier exemple, on peut se demander si

 de l'exemple a n'est pas une faute à la place de .

§ 24. Le mot .

Sous cette forme, le Dictionnaire de Brugsch⁵ donne un vocable qui y a été transcrit *ḏāa* et traduit »loben, preisen».

¹ *Proceedings X*, pages 573—578.

² DE ROCHEMONTEIX, *Edfon*, p. 148. l. 12.

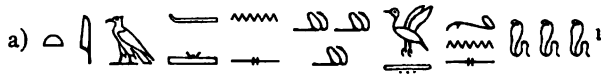
³ DE ROCHEMONTEIX, *l. l.* p. 49. l. 11.

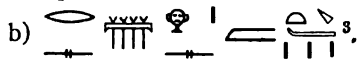
⁴ DE ROCHEMONTEIX, *l. l.*, p. 163. l. 8.


⁵ *Wörterbuch*, VII, page 1346.


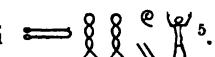
Tout en admettant l'exactitude de cette traduction, nous revoyons en doute l'opportunité de la transcription de Brugsch. Il faut, à notre avis, plutôt transcrire *ḏāah* le groupe en question.

En voici d'autres spécimens qui semblent corroborer notre rectification :


a)  ¹. » Elle est louée par les dieux, elle fait la joie des déesses ².

b)  ³. » Pour égayer sa figure par des louanges ».

Ce dernier exemple montre bien que nous avons affaire ici au même vocable que celui donné par Brugsch ⁴ sous 

, vocable qui plus souvent se rencontre sous la forme que voici  ⁵.

Ces considérations et rapprochements nous permettent probablement de comprendre un passage difficile et suspect du » Temple d'Edfou », où il y a à lire ceci :

 ⁶. » Les coeurs des mâles te louent, les femmes tréssaillent (de joie) par amour pour toi ». Le groupe initial de cette expression est sans doute à lire *tā(a)h*, ce qui donne un sens fort convenable ⁷ et à la fois est d'accord avec la signification des textes parallèles.

§ 25. Le prétendu mot .

Sous cette forme, Brugsch a introduit dans son Dictionnaire ⁸ un vocable qu'il traduit » zurück treiben durch den durch-

¹ DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 55, l. 6.



² J'ai corrigé ici la copie de Rochemonteix qui visiblement est fautive. Ma correction s'appuie sur PIEHL, *Inscr. Hiér.* Seconde Série. Pl. I, l. 3.

³ DE ROCHEMONTEIX, Edfou II, p. 69.

⁴ *Wörterbuch*, IV, page 1588.

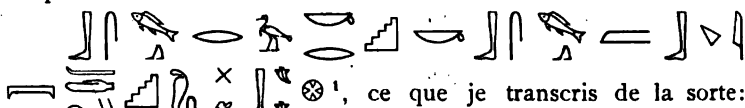
⁵ *Wörterbuch*, IV, page 1590.

⁶ DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 55, l. 5.


⁷ Ma traduction présuppose une correction de plus du texte de Rochemonteix. Le mot "tréssaillir", je le lis , les deux  de de Rochemonteix étant indubitablement incorrects. Voir d'ailleurs BRUGSCH, *Wörterbuch* III, page 976.

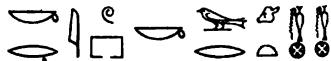
⁸ *Wörterbuch*, III, page 991 et VI, page 844.

Comme un supplément de preuves — d'ailleurs presque inutile après l'équation fournie au-dessous de la page 239, en note 6 — en faveur de notre acception, nous citerons tout au long un petit texte à allittération dont voici la teneur:



ce que je transcris de la sorte: *bes er beker-k bes em ba beheteti-k ur xont bau*, et dont voici la traduction: »Sors vers ton siège, sors du ciel, ton trône puissant dans *Baui* (Égypte)». Ici, il est impossible d'admettre une autre


transcription que celle de *beheteti* pour le groupe  à moins qu'on tienne à observer les règles appliquées dans les textes à allittération, règles qui sont rigoureusement suivies dans la série de formules de cette espèce d'où notre exemple à été tiré.

Veut-on une preuve absolue en faveur de notre explication de la clause finale — celle qui débute par le mot en question — de l'expression citée, je renvoie à la formule à allittération suivante (empruntée à la susdite série): 

»ta grande chapelle dans Kebhui» (Égypte).

Dorénavant, nous regarderons, non pas comme scientifique, mais au contraire comme entiché d'ignorance de la pire espèce, chaque effort qui surgira d'attribuer au nom de l'habitant divin d'Edfou la lecture *Houtte* etc., au lieu de celle de *Behuṣeti*, et nous n'hésiterons par conséquent pas à traiter d'ignorants les fauteurs futurs d'un pareil ordre de choses.

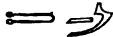

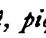

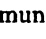
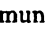
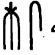

§ 27. L'étymologie de .


Je lis, dans un ouvrage² de fort grand intérêt: »Har-timā  ne signifie jusqu'à présent *Horus producteur de la vérité* que chez les Egyptologues³. Chez les Egyptiens, il était l'*Horus qui perce*» . . . »Il y a une quinzaine d'années que


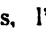
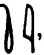
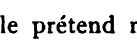

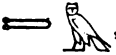
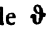


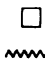
¹ DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, 47, 4 a b.

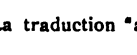
² MASPERO, *Etudes de Mythologie* I, p. 411. Voir aussi MASPERO, *Histoire* I, p. 100.

³ Quant à moi, je proteste contre cette assertion, puisqu'il ne m'est jamais arrivé de traduire *Horus producteur de la vérité* le groupe en question. Je ne connais du reste aucun égyptologue ayant soutenu cette acception, en dehors de M. Pierret (auquel M. Maspero fait allusion), et il est une seule personne, ne peut donc point s'appeler "les Egyptologues".


j'en ai fait la démonstration dans mon cours, au collège de France. Le mot  *timd* et ses variantes sont formés de la racine  *md*, *piquer*, *percer*, et de  *Ti*, var.  qui n'a rien de commun avec le  factitif. C'est le  qu'on trouve dans  *timesit*, l'*accoucheuse*, dans  *ti-ntektorou*, la *cavalerie*, etc.


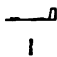


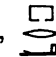

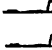

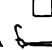
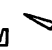


Tout dans cette explication, qui pour garder la priorité de son auteur n'a guère besoin d'être reculée, vers une date plus ou moins éloignée, paraît étrange. D'abord, le groupe en question s'écrit  , pour la belle époque hiéroglyphique.


La forme  , dont se sert M. Maspero, date des basses époques où une confusion s'est produite quant à l'emploi des sons dentaux qui, dans l'écriture, peuvent se supplanter mutuellement. D'ailleurs, l'égyptien n'a aucune préformative  , var.  , comme le prétend notre honorable confrère;  , étant un mot, ne peut signifier »accoucheuse»¹ que par suite d'une étymologie populaire des plus hardies. Encore faut-il prouver le dit sens pour le groupe en question. Selon moi,  , étant un mot, dérive d'une racine  , de même que p. ex. *tiθημ* de *θε-*. Dans ce cas,  est donc à regarder comme une lettre radicale. Quant à  , c'est une formation à l'aide du préfixe  dont nous avons, le premier², relevé l'existence, parallèlement à celui de  .

¹ La traduction "accoucheuse" de  provient d'une tendance captisante qui méconnaît la nature de composé du mot *ΘΑΕΙΟ* qui, d'ailleurs, signifie "accoucher", non pas "accoucheuse".




² *Recueil* de Vieweg I, p. 205. Ma constatation a été depuis adoptée un peu partout. Cfr p. ex. *Zeitschrift* XXXIV, p. 50 et *ERMAN, Neuäg. Grammatik*, p. 15, où l'on évite soigneusement de citer la source où l'on a puisé.

Que signifie donc le groupe  ? — Il dérive visiblement

du verbe fréquent  »recueillir, amasser». Joint au bras  , il fournit une formation analogue à  ,  ,  et d'autres qualifications analogues du Pharaon. »Celui qui amasse, recueille par le bras» est donc le sens littéral de notre groupe, qui s'emploie volontiers en parallélisme avec des expressions désignant force et violence. [Cfr. p. ex.        ³ »le vaillant qui châtie le rebelle»]. Brugsch, »il y a une quinzaine d'années», l'a rendu »Schläger» ⁴, traduction, à mon sens, fort opportune.


Nous déclinons donc formellement d'accepter la traduction »qui perce» proposée par M. Maspero pour *Tema-û*. A la même fois, nous constatons que, suivant notre expérience, il n'y a aucune »racine  *md* »ayant le sens piquer, percer».

§ 28. »La montagne».

Sphinx ⁵ a montré, le premier, que le signe  , du titre d'Anubis   , est à lire *men*. Il paraît que cette valeur de notre signe soit plus fréquente qu'on ne le croit en général; témoin entre autres les deux exemples que voici:

- a)               ⁶ } »Sur
- b)               ⁷ }

la montagne au sud-ouest d'Edfou.

Il faut donc admettre pour le signe  la valeur *men*, dans bien des cas où actuellement on lui attribue celle de *tu*.

¹ BRUGSCH, *Wörterbuch* IV, page 1638.

² Cfr p. ex. BRUGSCH, *Thesaurus*, pages 1197—94.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 97.

⁴ BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 289, 489.

⁵ Vol. II, p. 190.

⁶ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 382.

⁷ *Ibid.*, p. 173. Cfr aussi II, p. 51.

Viennent de paraître:

- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. . . . 2 M.
- Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. . . . 3 M.
-

Société des Lettres. Société orientale
Le Muséon et la Revue des Religions
Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

—✂ PARIS. ✂—

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

-
- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tomes VI (réservé)
- Tomes VII, VIII — G. MASPERO. Etudes de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. BASSET, DARESSY, EISENLOHR,
ERMAN, LEFÉBURE, LIEBLEIN, LORET, MORET, NAVILLE,
PIETSCHMANN, STEINDORFF

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. JOHN BERNSTRÖM, OSCAR EKMAN et GUSTAF PIEHL

Vol. IV

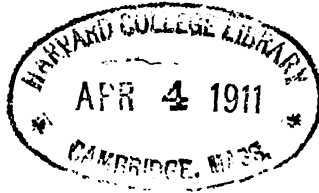


Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS



*Library of
The University of Upsala.*

UPSALA 1901
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

A. Articles de fond:	Page
FOUCART, G., La plus vieille Egypte	194
LEFÉBURE, E., Le pays de Heures	1
» Khem et Ammon	164
LORET, V., Un nouveau mot à retrancher du dictionnaire égyptien	68
PIEHL, K., Deux mots méconnus du vocabulaire égyptien	11
» La stèle 1774 du Musée de Florence	15
» Quelques signes hiéroglyphiques pour les quelsil y a lieu d'admettre de nouvelles lectures I	61
» Observations sur différents points de l'hymne triomphal du pharaon Ménéptah	125
» Les textes géographiques du temple d'Edfou	133
» A propos du numéro dernier de la <i>Zeitschrift</i>	145
SCHWEINFURTH, G., Das neue Museum der ägyptischen Alterthümer zu Kairo	105
SPIEGELBERG, W., Über zwei Stellen der Sinuhenovelle	140
» Zu den Verba II ^{ae} geminatae	142
» UND IACÖBY, A., Zu dem Strassburger Evangelienfragment. Eine Antikritik	171
ZETTERSTÉEN, K. V., Notice sur un manuscrit arabe contenant l'histoire des sultans Mamlouks pendant les années 690—741 de l'hégire	65

B. Ouvrages critiqués:

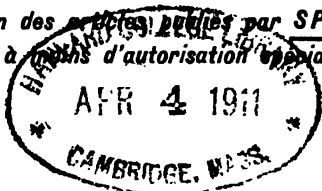
DE ROCHEMONTEIX, Le Temple d'Edfou publié in extenso, 4 ^e fasc. [Karl Piehl]	18, 86
ROBINSON, F., Coptic Apocryphal Gospels. Translations together with the texts [Karl Piehl]	32
CHABAS, F., Oeuvres diverses I [Karl Piehl]	34
EBERS, G., Aegyptische Studien und Verwandtes [Karl Piehl]	39
VON LEMM, O., Eine dem Dionysius Arcopagita zugeschr. Schrift in kopt. Sprache [Karl Piehl]	44
Bessarione. Pubblicazione periodica di studi orientali. Vol. VI [Karl Piehl]	46
FLINDERS PETRIE, Denderah [George Foucart]	70
STEINDORFF, G., Die Blütezeit des Pharaonenreichs [Karl Piehl]	80
MÖLLER, G., Über die in einem späthieratischen Papyrus des Berliner Museums erhaltenen Pyramidentexte [Karl Piehl]	102
STEINDORFF, G., Vorläufige Bericht über seine im Winter 1899—1900 nach der Oase Siwe und nach Nubien unternommenen Reisen [Karl Piehl]	210
VON LEMM, O., Kleine koptische Studien. §§ X—XX [Karl Piehl]	212
STEINDORFF, G., Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse [Karl Piehl]	222
LORET, V., Fouilles dans la Nécropole Memphite [Karl Piehl]	225

NAVILLE, ED., Un dernier mot sur la succession des Thoutmès [K. P.]	49
» Figurines égyptiennes de l'époque archaïque [K. P.] . . .	50
SCHIAPARELLI, E., Di un vaso fenicio rinvenuto in una tomba di Tarquinii [K. P.]	51
SCHIAPARELLI, E., La configuratione geographica dell' alto Egitto [K. P.]	52
SPIEGELBERG, W., Zur Exodus I, 16 [K. P.]	52
PIETSCHMANN, R., Theodorus Tabennesiota und die sah. Uebersetzung des Osterfestbriefes des Athanasius [K. P.]	53
DARESSY, G., Fouilles de Deir el Bircheh [K. P.]	111
SCHÄFER, Bruchstück eines kopt. Romans über die Eroberung Aegyptens durch Kambyses [K. P.]	113
BREASTED, J. H., Ramses II and the Princes in the Karnak Reliefs of Seti I [K. P.]	113
SPIEGELBERG, W., Die Northampton Stele [K. P.]	114

C. Divers:

<i>Notices.</i> §§ 29—49. Par Karl Piehl	54, 117, 231
<i>Varia.</i> §§ 1—3. Von Wilhelm Spiegelberg	237

L' reproduction des articles publiés par SPHINX est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. IV — Fasc. I



Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

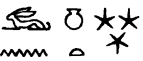
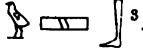
A. Articles de fond:	Page	
LEFÉBURE, Le pays des Heures	1	
PIEHL, Deux mots méconnus du vocabulaire égyptien	11	
PIEHL, La stèle 1774 du Musée de Florence	15	
B. Comptes rendus critiques:		
DE ROCHEMONTEIX, Le Temple d'Edfou publié in extenso d'après les estampages et les copies par E. Chassinat, 4 ^o fasc. [KARL PIEHL]	18	
ROBINSON, Coptic apocryphal gospels [KARL PIEHL]	32	
FRANÇOIS CHABAS, Oeuvres diverses, I [KARL PIEHL]	34	
GEORG EBERS, Aegyptische Studien und Verwandtes [KARL PIEHL]	39	
VON LEMM, Eine dem Dionysius Areopagita zugeschriebene Schrift in Koptischer Sprache [KARL PIEHL]	44	
Bessarione, Pubblicazione periodica di studi orientali. Vol. VI [KARL PIEHL]	46	
Announce d'un nouveau périodique		47
Mélanges [Mémoires de MM. Naville, Schiaparelli, Spiegel- berg et Pietschmann]	49	
Notices §§ 29—35. Par KARL PIEHL		54
Portrait de Fr. Chabas fait d'après celui reproduit dans ses Oeuvres diverses.		

Le Pays des Heures.

Par E. Lefébure.

I.

Unt.

Dès l'ancien Empire, l'astronomie égyptienne connaissait les heures, ¹: elle savait par conséquent mesurer le temps, cela peut-être à l'aide de l'instrument *sheb* (la clepsydre?) qui avait une si grande importance dans les temples², et qu'on pourrait rapprocher du vase ³.

La division horaire de la journée paraît avoir frappé l'imagination des prêtres, qui, dans presque toutes les compositions décrivant le monde infernal, ont fait une place au symbolisme des douze heures nocturnes. Le temps, pour eux, était une corde sans fin, ou quelquefois un serpent, variante de la corde⁴: tantôt la momie de l'Hadès avalait la corde des douze heures de nuit, comme dans les représentations d'Aken, l'Ocnos grec, l'horoscope mangeant les heures d'Horapollon⁵, tantôt des momies ou d'autres personnages tenaient ou tiraient le serpent de la durée, tantôt les heures nocturnes mangeaient le reptile du temps, tantôt les mêmes heures remorquaient

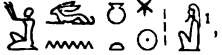
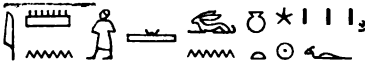
¹ Unas, 399 et 643.

² Dendérah, I, pl. 8, III, 60, et Supplément, pl. D.

³ Id., IV, pl. 35, l. 19.

⁴ Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 19.

⁵ I, 42.

avec leur corde la barque du soleil infernal. D'autres fois, la momie ou la divinité de l'Hadès n'était pas dite avaler la corde, mais seulement cacher les heures, , , ce qui revenait sans doute au même. Dans une scène du tombeau de Ramsès VI, c'est la déesse de l'Ament qui tend les bras pour cacher les heures³.

Si généraux qu'ils fussent, ces tableaux de l'enfer et des heures n'en étaient pas moins localisés dans l'enfer lui-même, comme d'autres représentations symboliques, si bien qu'on faisait du pays des heures non plus l'autre monde, mais une des parties de l'autre monde.




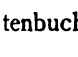
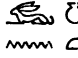
Au Todtenbuch, le pays des heures, Unt, est l'avant-dernière des quatorze sections de l'hémisphère souterrain énumérées par le chapitre 149; on y voit une sorte de sellette avec quatre couteaux, et un hippopotame à queue de serpent: »O cette demeure de l'heure, qui est dans Ro-sta! dit le texte; sa chaleur est du feu; les dieux n'y montent pas, les bienheureux ne s'y rassemblent pas: il y a des uræus sur elle qui détruiraient leurs âmes (ou, d'après les variantes thébaines, »leurs noms», c'est-à-dire leurs *ka*). O cette demeure de l'heure! celui qui l'habite est un épervier (un dieu). Je suis grand parmi les Bienheureux (qui l'habitent). Je suis un Akhemu-Seku sur elle. Mon nom est impérissable. Voici l'encensement divin et l'invocation aux dieux (le Todtenbuch est fautif ici, mais les textes thébains permettent de rétablir le sens): Que je sois avec vous, que je vive avec vous, aimez-moi plus que vos dieux»⁴.

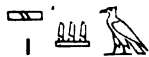
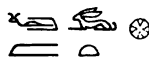
¹ Tombeau de Ramsès IX, 3^e salle, paroi droite.

² Tombeau de Ramsès VI, grande salle, paroi droite, et Champollion, Notices, II, p. 577; cf. id., I, p. 422—3.

³ CHAMPOLLION, Notices, II, p. 605—6.

⁴ L. 50—53.

Il est à remarquer que les textes thébains ont  ou , au lieu de  du Todtenbuch; ils ont aussi, aux variantes du chapitre 56,  et non , comme s'il s'agissait là d'une Hermopolis infernale. Ce chapitre 56, qui avait pour but de rendre la respiration, est ainsi conçu: »O Tmu, donne-moi l'air frais que tu respirez, je suis l'ainé, le grand qui réside au milieu d'Unt! Je veille sur cet œuf de Nekek-ur. Que je prospère, s'il prospère, que je respire l'air, s'il le respire». (L'œuf du grand-gousseur, c'est-à-dire de l'oiseau de Keb, était le Soleil). En récitant un autre chapitre, le 59^e, on pouvait boire de l'eau dans l'autre monde: »O ce sycomore de Nut, donne-moi l'eau qui est en toi. J'embrasse cette demeure qui est au milieu d'Unt, et je veille sur cet œuf de Nekek-ur. Que je prospère, s'il prospère, que je vive s'il vit, que je respire s'il respire».

Le sycomore divin révélait soit Nut, soit Hathor, mais avec l'une comme avec l'autre son rôle était le même: il donnait de l'eau et des aliments aux mânes sur le bord du grand bassin paradisiaque, ; où croissait aussi le lotus sacré, , du dieu Nefer-Tmu, que le chapitre 81 place dans la campagne du Soleil².

II.

Divinités.

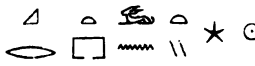
Si l'on ne possédait que ces documents, on pourrait contester que le pays d'Unt fût le pays de l'heure, puisque

¹ Dendérah, I, 55 b.

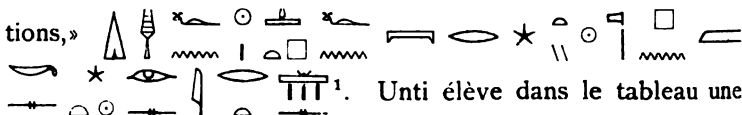
² Cf. Todtenbuch, édition NAVILLE, ch. 61—63, ch. 81, B, et ch. 178, l. 36.

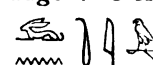
les variantes thébaines ne donnent pas à l'expression le déterminatif de l'heure; il existe, heureusement, des textes plus précis.

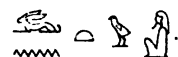
L'avant-dernière division du second Amtuat (celui du sarcophage de Sési I) représente la crypte du dieu de l'heure

 où sont les douze heures avec leurs cordes servant à remorquer le Soleil, et aussi les Akhemu Seku

que le chapitre 149 du Todtenbuch place de même dans Unt. C'est le moment où l'aube va poindre, la face du Soleil, voilée à la deuxième heure de l'Amtuat, va paraître, et on la lui amène dans une petite barque: »Empare-toi, ô Soleil, de ta face, la vérité. Unis-toi, ô Soleil, à ta face, la vérité». Le texte ajoute: »la face du Soleil s'ouvre et les deux yeux de Khu-ti y entrent, chassant les ténèbres de l'Ament. Il met la clarté là où il avait envoyé l'ombre. Ce dieu-ci (Unti) se lève pour le Soleil, quand il rejoint le ciel près d'Unti. Ce dieu-ci est son guide (à elle), l'heure qui accomplit ses fonctions,»

 Unti élève dans le tableau une étoile d'une main, et de l'autre main abaisse une autre étoile:

c'est donc bien le directeur et le chef des heures, un personnage d'une certaine importance, par conséquent: aussi a-t-il pu être assimilé à Horus, et même à Osiris d'après un texte cité par M. Wallis Budge². C'est lui sans doute qu'on trouve déjà aux pyramides, ,

et sur un monument du moyen Empire, qui est au Louvre³, .

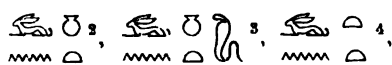
Sur le même monument figure la forme féminine de ce

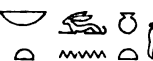
¹ SHARPE et BONOMI, *The alabaster Sarcophagus of Oimeneptah I*, pl. 11, c, et CHAMPOLLION, *Notices*, II, p. 532-4.

² *Egyptian Religion*, 1899, p. 66; NAVILLE, *Todtenbuch*, ch. 136, A; *Mythe d'Horus*, pl. 8, et SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, I, pl. 57.


³ Teta 292 et Louvre C 10.

type, *Unt*, l'une des personnifications de l'uræus: le Todtenbuch nous apprend que le pays d'Unt était spécialement habité par des uræus chargées de le défendre¹. L'épithète d'Unt revient constamment dans l'adoration de l'uræus du feu:

 etc. On plaçait en enfer, d'après le deuxième Amtuat, le bassin des uræus dans la même section que les heures, et que l'uræus par excellence, *ncser-t*. Au chapitre XV du Todtenbuch, l'uræus de

la couronne solaire est appelée  (l. 4), «la dame du pays de l'heure», comme sur la stèle du Louvre, Inv. 2700.

Les personnages infernaux avaient presque toujours quelque chose d'hostile: c'est pourquoi l'on faisait accueillir le Soleil, à son coucher, par le crocodile, le serpent et le taureau, trois animaux dangereux. Dans certaines vignettes des Champs Elysées, par exemple au papyrus d'Ani, ce trio malfaisant reparait sous la forme d'un groupe de trois dieux à têtes de lièvre, de serpent et de taureau. Le lièvre remplace là le crocodile d'autant mieux qu'il symbolisait comme lui l'enfer, ce qui explique pourquoi le dieu à tête de lièvre, armé, garde assez souvent les portes ou les stations infernales. Keb, le dieu de la terre, a pour le même motif la même tête dans la barque solaire⁶.

L'aspect malfaisant d'Unti s'accroît dans certains cas, comme au Todtenbuch dont les textes thébains placent un dieu terrible au lac d'Unt (et non de Punt), Unti devient alors l'ennemi de la lumière, tantôt serpent , tantôt crocodile ou taureau.

¹ Ch. 149, l. 51.

² C. 10.

³ Tombeau de Sési I, l'Ap-ro, l. 208.

⁴ Abydos I, p. 36.

⁵ Denkmæler, IV, pl. 81, et Dendérah, I, pl. 25, l. 6.

⁶ CHAMPOLLION, Notices, II, p. 652-7.

⁷ Pl. V, l. 7, et texte d'El Khargeh, l. 15; cf. Ombos, p. 121.

En sa qualité de monde souterrain composé des douze stations solaires correspondant aux douze heures nocturnes, le pays d'Unt pouvait contenir le grand arbre sacré du paradis, comme l'indique le Todtenbuch; mais il pouvait renfermer aussi le crocodile infernal, qu'on appelait en ce cas *Unti* ou *Penunti*, Celui du pays d'Unt. Aux hypogées royaux, la tête du Soleil, qu'Unti avait avalée, sort du ventre de ce monstre, qui se dresse sur sa queue. » Ces dieux, dans ce tableau, sont dans la crypte de Pen-Unti, qui est dans Hetemit. Le disque de ce dieu grand franchit l'enfer et Unti. Le dieu sort de sa retraite. Unti rejette son vomissement, l'œil de




Dans une autre scène, qui figure par exemple au tombeau de Ramsès VI, Penunti se dresse comme précédemment, mais sur les bras du dieu de la Nuit. » Penunti dans ce tableau est votre gardien, corps du dieu. Il sort des bras du dieu de la Nuit, qui cache les corps, (ainsi que) la tête de Ra et le cou de Tmu. Les bras du dieu de la Nuit portent Penunti »².

Sans être nommé, le crocodile Penunti est encore très reconnaissable à la sixième heure de l'Amuat, où on le voit à côté des douze heures nocturnes, couché sur une butte de




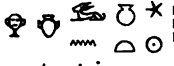
¹ Tombeau de Ramsès IX, Troisième salle, paroi droite.

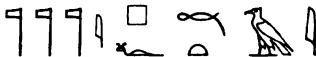

² Champollion, Notices, II, p. 612 et 622.

sable et ayant devant lui la tête d'Osiris, variante du Soleil;
 »Osiris, c'est l'œil du Soleil», dit le
 texte, qui ajoute: »Celui qui est dans ce tableau de la butte
 de sable, garde les figures de cette contrée. Il entend la
 voix de la barque du Soleil. L'œil qui est dans son ventre en
 sort. La tête sort, qui était dans sa butte, puis il en ravale
 la forme, quand ce dieu grand s'est élevé au-dessus de lui».

III.

Emplacement.

Le texte de la sixième heure de l'Amtuat a soin d'in-
 diquer que la scène du crocodile figurait, avec celles de la
 même section, »au Nord de la demeure mystérieuse, dans
 l'enfer». Ce renseignement place donc le crocodile au Nord,
 ainsi que le pays d'Unti symbolisé par l'animal. De même,
 au chapitre 32 du Todtenbuch, il est dit que le crocodile du
 Nord »vit de ce  ou  ou ¹ qui est dans Untu»,
 (l. 6). Ici encore Unt et le crocodile sont
 septentrionaux.

Septentrionaux aussi étaient les Akhemu Seku, habitants
 d'Unt d'après le chapitre 149. »Tu vois, lit-on dans une
 formule des pyramides, cette part (d'offrandes) que le roi t'a
 faite et que t'a faite le Khent-Ament, tu diriges les dieux du
 Nord, qui sont les Akhemu Seku», 
². Constellations circompolaires ne dispa-
 raissant du ciel qu'à l'aurore,

Arctos Oceani metuentes æquore tingi,

¹ Cf. NAVILLE, Todtenbuch, I, pl. 45, et Denkmäler, III, 264.

² Pepi II, 41-2; cf. Pepi I, 96, et Merenra, 114-5.

les Akhemu Seku devaient à cette particularité leur nom qui signifie *Impérissables*, de sorte que sous l'ancien Empire les Egyptiens tenaient à honneur de s'assimiler à eux après la mort: les mânes devaient partager ainsi la pérennité attribuée aux étoiles du Nord.

C'est pour le même motif, sans doute, que les mastabas avaient au Nord une fausse porte destinée aux allées et venues de l'âme, et que pareillement l'ouverture des pyramides était septentrionale¹: Tmu, le dieu anthropomorphe, père et type des humains, se dirigeait vers l'est par une porte septentrionale lorsqu'il sortait de l'Hadès². En somme, le mort s'orientait d'après ces conceptions vers le pays des Akhemu Seku, qu'on les considérât comme habitants du ciel ou comme habitants de l'enfer. Mais c'étaient plutôt, ici, des habitants de l'enfer. Ils passaient pour se cacher³ ou se poser⁴, comme des oiseaux qui se couchent, ce qui ne pouvait guère avoir lieu que dans l'enfer, lorsque le soleil les effaçait du ciel, et leur retraite était en effet le pays d'Unt, région infernale d'après tous les textes.

Si l'on cherche à présent pourquoi Unt se trouvait au Nord, on en trouvera sans grande difficulté les motifs dans sa connexion avec les Akhemu Seku, car les Egyptiens prenaient l'heure en observant la constellation septentrionale par excellence, la Grande Ourse. C'est ce que montrent les rites de la fondation des temples. Lorsque le roi commençait les travaux, il déterminait l'heure au moyen d'un instrument spécial, le *merekh*, d'une façon qui est décrite ainsi à Edfou: »mon regard a suivi la marche des étoiles, j'ai observé la Grande Ourse, moi le mesureur du temps, le calculateur du *merekh*, et j'ai déterminé les angles du temple,



¹ MARIETTE, Les Mastabas de l'ancien Empire, p. 20 et 30-1.

² Todtenbuch, ch. 17, l. 21.

³ Pepi II, 1149-1150.

⁴ Id., 1219-1220.



Le *me-rekh* étudié par M. Borchardt dans la *Zeitschrift*, Erstes Heft, 1899, était un instrument pourvu d'un fil à plomb², et propre à mesurer la hauteur des étoiles, semble-t-il: il rappelle l'alidade ou l'astrolabe. Dans tous les cas, il servait si bien à reconnaître l'heure qu'on trouve son hiéroglyphe employé pour déterminer comme pour écrire le nom même de l'heure, aux basses époques³: il était si bien aussi en rapport avec la Grande Ourse, qu'il a existé une légende à ce propos.

Pour comprendre le sens de cette légende, qui fait partie du mythe d'Horus et qui paraît d'origine héracléopolitaine, il suffira de se rappeler que la Grande Ourse, en égyptien la Cuisse, était regardée comme la cuisse de Typhon:



Dans ses guerres avec Typhon, Horus se dirigea un jour vers le nome Oxyrinchite, où il trouva Set, qui »se métamorphosa en un (animal) roux quand il le vit». Une lutte eut lieu; »Horus le renversa, il lui coupa la cuisse, l'emporta à Héracléopolis, et la donna au collègue des scribes préposés à l'observatoire»,



¹ BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1870, p. 154-5, et *Supplément au Dictionnaire*, p. 622-3; cf. DÜMICHEN, *Zeitschrift*, 1872, p. 40.

² Cf. PIEHL, *Proceedings*, Novembre 1892, p. 39, note §.

³ BRUGSCH, *Supplément au Dictionnaire*, p. 625, et *Dendérah*, III, pl. 70.

⁴ CHAMPOLLION. *Notices*, II, p. 646 et 657.

⁵ NAVILLE, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, pl. 24, l. 103, et BRUGSCH *Supplément au Dictionnaire*. p. 625, 6.

Malgré la petite lacune qui coupe cette inscription, il est assez facile de suivre le récit et d'en discerner la portée. Si Horus donna la cuisse de Set, la Grande Ourse, aux gens du *merekh*, c'est qu'il existait quelque motif pour rattacher le *merekh* à la Grande Ourse: or ce motif, comme on l'a vu, c'est que le *merekh* et la Grande Ourse servaient à reconnaître l'heure; en ce cas, puisque les Egyptiens reconnaissaient l'heure au moyen de la grande constellation du Nord, il semblera tout naturel qu'ils aient placé au Nord le pays de l'heure.

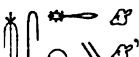
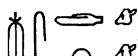
Alger, le 15 Décembre 1899.



Deux mots méconnus du vocabulaire égyptien.

Par **Karl Piehl**.

I. 

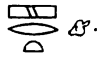
Au Dictionnaire de Brugsch, nous rencontrons¹ un groupe  ayant été emprunté aux »Etudes» de M. Pleyte; le grand égyptologue allemand l'a traduit »die Nasenlöcher, die Nase». Plus loin², on peut relever, dans la même œuvre de maître, un groupe , emprunté au Papyrus Ebers, et expliqué par Brugsch: »kopt. *μαυρα* auris».

Au fond, les deux vocables ne font qu'un seul: *mes-teti* »les deux narines», qui a été mal transcrit par Pleyte et paraît avoir été inexactement traduit³ par l'auteur du *Glossaire* annexé au Papyrus Ebers. D'ailleurs, il suffit d'examiner les textes en écriture *hiéroglyphique* pour se convaincre de l'exactitude de notre thèse. En voici des preuves:

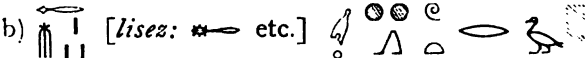
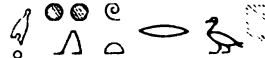
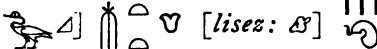
a)  »L'âme


¹ BRUGSCH, *Wörterbuch* II, p. 706.


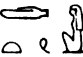
² BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, p. 644.


³ Je dis »paraît», parce que le paroles de Brugsch nous le font croire. En consultant le *Glossaire* de Stern, je trouve qu'il propose de rapprocher notre mot de *ϣομαχ*, *ϣαντε* *nars*, rapprochement qui, selon moi, n'a aucun fondement. Je pencherais plutôt pour .

de *Shou* remplit tes organes respiratoires [de doux souffles]»¹.

b)  [lisez: * etc.]  [lisez: ] »les épis du Midi se hâtant d'entrer dans tes narines»².

c)  »Elle (= la matière odoriférante) prend sa place dans tes narines»³.


d) *ar uxax-kuà er*   »Si tu cherches à m'embrasser(?)»⁴.

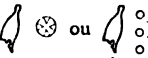
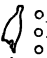
La ressemblance qu'il y a entre le mot qui nous occupe et celui de  »les deux jambes», a provoqué une confusion entre les deux vocables, à laquelle Brugsch lui-même n'a pas réussi à se soustraire, comme on verra en consultant son Dictionnaire⁵.

2. 

Ce groupe a été expliqué, pour la première fois, par Brugsch⁶, qui le décrit de la sorte: »höchst interessanter Verbalstamm, welcher an das sem. מְהַר (1) eilen, 2) fertig

¹ Ou plutôt: "L'âme de Schou se réunit à tes narines". Cfr DE HORRACK, *Le livre des respirations*, p. 12 (l. 21).

² DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 569, l. 15. En voyant les nombreuses rectifications que nous avons dû introduire [encore une! ] doit se lire ou


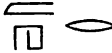
 ou  dans cette citation, le lecteur impartial nous accordera sans doute que "*Edfou*" est un ouvrage abominable.


³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 571, l. 3.


⁴ MAX MÖLLER, *Die Liebespoesie der alten Aegypter*, p. 15, traduit ce passage ainsi: "Wenn du suchst zu betasten meine Hüfte"(!!).

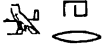
⁵ VI, pages 542—43.

⁶ *Wörterbuch VI*, pages 563—564.

Cette dernière preuve est surtout convaincante par suite de la mention des mamelles de la déesse comme source de l'allaitement et aussi par la présence du déterminatif  »la langue», après le groupe phonétique . Pour être complet, j'ajoute encore deux exemples:

d) ¹ »la vie, le dieu bon, celui qui est nourri par la déesse Scheta, allaité par la déesse (à l'effet de paraître comme prince sur le trône de son fils à elle, Ra, etc).

e)  *ka necht mā Set nebti*. »Fils de Set, allaité de la déesse-uræus, taureau victorieux à l'instar de Set de la ville de Nebti»².

Tous ces exemples réunis prouvent surabondamment l'exactitude de l'explication formulée par nous pour le groupe . D'accord avec cette explication il est facile de comprendre étymologiquement les sens des mots dérivés du radical *māher, meher*.

¹ DE MORGAN, *Ombos*, p. 124. Le nom de la seconde déesse s'écrit à l'aide d'un hiéroglyphe qui représente une femme assise à tête d'hippopotame. Notre imprimerie d'Upsal ne possède point ce type.

² Qualification de Ramsès II, d'après la grande inscription d'Ibsamboul, l. 12. *Recueil de Travaux* XVIII, p. 163.

La stèle 1774 du Musée de Florence.

Par **Karl Piehl.**

Ce monument, qui date du Moyen Empire, a été publié (*Journal Asiatique italien*) en 1887 par M. E. Schiaparelli, qui a joint à sa reproduction de notre stèle un essai de traduction interlinéaire.

Lors de ma visite à Florence, dans l'automne passé, j'ai copié moi-même le document en question, et ma copie différant un peu de celle de mon devancier, je crois opportun de la donner ici, à plus forte raison que je suis en mesure de l'accompagner d'une traduction que je considère comme plus exacte et plus fidèle à l'original que celle fournie, il y a treize ans, par notre collègue de Turin.

D'ailleurs, les stèles funéraires du Moyen Empire offrent en général tant d'intérêt, et pour la forme et pour le fond, que c'est déjà rendre un service signalé de les mettre à la portée des collègues.

Le monument est cintré par en haut. L'inscription composée de 7 lignes horizontales en occupe toute la partie supérieure. Au-dessous, une représentation en relief nous fait voir le défunt, un bâton à la main, assis à côté d'une table à offrandes. Au-dessous de sa chaise, un lévrier. Voici maintenant le petit texte de notre monument:






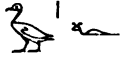

Ce que je traduis ainsi: »Celui qui perpétue le souvenir de leur maison¹, **Sa-mentu-user** dit: Moi, je suis celui qui préside bien le conseil², chef de la salle royale³, préposé au siège⁴ dans le temple de Mentu, celui qui oint les fonctionnaires⁵ de là maison de (son?) prince, celui qui sert⁶ bien son pays. Moi, j'achevai des canaux, j'étendis (le domaine) des sycomores⁷. Je construisis une grande maison dans mon pays, creusant une tombe dans sa nécropole. J'ai fait une⁸ pour mon pays, je la transportai dans mon navire. Moi, j'avais grand soin de⁹ bien traiter mes serfs jusqu'à l'arrivé du jour où je mourus et que je les confiai à mon fils, en guise de patrimoine.

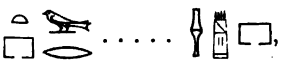
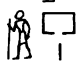
Parmi les particularités que contient notre texte, la plus saillante est celle par laquelle il y est nettement dit que les esclaves passaient de père en fils comme une partie intégrante du mobilier. Le monument n'offre d'ailleurs que des remarques d'ordre banal comme on en trouve un peu

partout. Le langage en présentant certaines particularités, j'ai trouvé opportun de les relever dans des notes très-brièves renvoyant à la traduction. Voici ces notes:

¹ Le début de l'inscription commence d'une manière assez abrupte. Néanmoins, il n'y a pas de lacune visible. »Leur maison» fait sans doute allusion à la maison des parents du défunt.


² Il faut lire *seh*, et non pas *hes*, comme l'avait voulu p. ex. Schiaparelli.

³ Je transcris *semes hait*, en renvoyant au *Recueil* VIII, p. 188: , et au *Recueil* XXI, p. 76. Cfr aussi BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, p. 745. — J'ajoute que j'ai pris l'habitude de transcrire le signe  *semes*, en bien des cas où d'autres le lisent *ur*. C'est ainsi que  »le fils aîné», me semble devoir se transcrire (d'accord avec BRUGSCH, *Wörterbuch* VII, p. 1065) *sa semes*. Surtout pour la combinaison  , l'introduction de la lecture *semes* me paraît absolument exigée.

⁴ Cfr p. ex. BERGMANN dans le *Recueil* IX, p. 60: , où le second titre correspond à  de notre stèle.

⁵ *Littér.* »celui qui oint les fonctions». C'était là peut-être une manière symbolique d'exprimer la notion d'*installer dans des emplois*. Probablement, le fonctionnaire reçut l'onction avant d'entrer en jouissance de sa fonction.

⁶ Cfr BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, page 591.

⁷ Pour cette acception du groupe , voir PIEHL dans les *Proceedings* XVI, pages 249—251.

⁸ Passage difficile, comme le groupe *suret* paraît être *ἄπαξ λεγόμενον*. C'est là peut-être la désignation d'une espèce de citerne artificielle, composée d'un certain nombre de vases (à l'instar p. ex. du *sâgich* de nous jours?). D'où, pour notre mot, les trois traits du pluriel, indicateur des noms collectifs.

⁹ Il est possible qu'il faille retrancher *sepet her* comme une expression à part »j'étais circonspect», après quoi *χερρ* etc. serait à traduire »et traitais bien» etc.

DE ROCHEMONTEIX, *Le Temple d'Edfou*, publié in-extenso d'après les estampages et les copies par E. Chassinat, 4^e fascicule. Paris, Leroux 1897. Prix: 30 francs.

Le quatrième fascicule d'*Edfou* contient deux innovations par rapport aux fascicules antérieurs, innovations que nous tenons à relever. C'est que le titre nous en enseigne que l'ouvrage se publie 1^o d'après les estampages (qu'on ait dû telle fois employer des copies, cela va sans dire); 2^o par la main de l'égyptologue en herbe Chassinat.

Sphinx a évidemment le mérite incontestable d'avoir provoqué cette modification du programme originaire. Mais si nous avons de quoi nous féliciter de la netteté avec laquelle les responsabilités sont établies, la science, par contre, a de quoi profondément regretter un pareil état de choses, par lequel une personne notoirement incompétente est chargée d'une publication des plus difficiles et des plus délicates, et des estampages, usés aux plis, éraillés, fripés, troués par le frottement, aplatis par le tassement, *au point qu'en bien des cas on y devine plus qu'on n'y reconnaît les signes* sont élevés au rang d'arbitres de questions que, malgré l'aide d'excellentes copies, on regarde souvent comme particulièrement ardues. Les paroles citées, empruntées à l'*Avant-Propos*, dont l'auteur est M. Maspero, montrent d'ailleurs que, en désertant la tâche d'éditer *Edfou*, celui-ci a fait de son mieux pour »se débarasser sur» un autre de l'affaire ennuyeuse où sa réputation de savant risquait de s'engloutir¹. C'est pourquoi il faut désigner l'*Avant-Propos* — que, dans l'intérêt de la science, nous aurions voulu voir mettre à la rame, au lieu de le retrouver de nouveau, dans la présente publication — comme une retraite de la position soutenue par le dit savant, quoique (par la précipitation et par le désordre qui la caractérise) elle n'ait rien des »retraites avec les honneurs militaires» qui, au figuré, illustrent les désastres des savants de haut mérite.

¹ Dans mon article séparément publié "Réponse à M. Gaston Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou" j'ai montré (pages 27, 28) d'une façon qui ne permet point d'opposition, que M. Maspero s'est reconnu expressément rédacteur des fascicules 1-2 (= pages 1-280) du "Temple d'Edfou", bien que (*Avant-Propos*, p. V) il déclare plus tard qu'un autre "a rédigé tout ce qu'on lit à partir de la feuille 12" — c'est-à-dire de la page 89.

Le présent ouvrage se caractérise donc déjà par son titre comme une publication manquée. C'est pourquoi il paraîtrait presque superflu de s'en occuper. Toutefois, Sphinx tenant à faire jusqu'au bout son devoir, ne s'y dérobera point non plus, cette fois. Mais avant d'entrer dans la matière proprement dite, il nous semble indispensable de vider une autre question, restée ouverte entre M. Maspero et nous-même. Elle concerne les attaques que, tantôt lui-même, tantôt le jeune homme qui, dans cette affaire, lui sert en apparence de bouclier protecteur, ont faites contre la publication de textes du temple d'Edfou contenue dans la *Seconde Série* de mes Inscriptions Hiéroglyphiques et parue, en 1890, bien avant l'ouvrage de Rochemonteix. Cette attaque est une espèce de diversion, elle est par conséquent une mesure de tactique. A ce propos, il faut rappeler que la science n'est nullement un jeu ni une plaisanterie. Elle aspire à la vérité, et si par hasard un tel a tort sur un point scientifique, ce tort n'est nullement effacé ni réparé, parce que l'individu en question *croit* pouvoir insinuer que son réfutateur s'est trompé quant à un autre sujet qui n'est point en discussion. D'ailleurs, la modestie avec laquelle dans mon «*Avant-Propos*» je parlais de mon ouvrage, pour lequel, là-dedans, je sollicite l'indulgence des compétents, s'est montrée presque inutile quand, après la mienne, est venue une publication relative à Edfou qui, d'un bout à l'autre, est empreinte d'inexactitude, et qui, à la fois, affiche ouvertement la prétention d'être **impeccable**. Cette dernière thèse, énoncée sur un ton d'oracle, avec une désinvolture étonnante, par M. Maspero, a provoqué fort naturellement la critique de Sphinx qui *selon son but* est un organe de critique. Je ne sache pas que ce dernier rôle soit ni celui du «*Recueil*» ni celui des «*Mémoires de la Mission du Caire*», où l'attaque maladroite contre mon *Edfou* a été introduite. Chaque savant impartial reconnaîtra sans doute que le procédé, que le savant en question a employé par rapport à mon ouvrage, de le «*dépouiller*» d'abord et puis de le critiquer, et de le déprécier au prix de l'autre, et ce (comme cela s'est fait dans l'*Avant-Propos*) à l'aide des lumières obtenues par le dit mien ouvrage, est un procédé inadmissible au point de vue scientifique. Sous ce rapport, l'*Avant-Propos* d'Edfou est une calomnie qui ne recule devant aucune espèce d'accusations déplacées. Comme une telle nous regardons, entre autres, la thèse, énoncée par M. Maspero, que «*M. Piehl ... a effleuré au plus quelques parois*» du temple d'Edfou. Les louanges adressés (p. II, III) à M. de Rochemonteix contiennent aussi des dépréciations injustes de mon travail et de moi-même, dépréciations où pénètre visiblement un «*ton de rancune mal dissimulée*». Quand on lit ce que dit ici M. Maspero, on croit peut-être que de Rochemonteix *seul* a fait son travail à Edfou, ce qui n'est point exact, puisqu'il a eu pour aides ses matelots. Je proteste

donc énergiquement contre l'essai fait par M. Maspero de tourner en dérision et de comparer mon travail matériel à Edfou — *tel que je l'ai décrit, pour faire excuser des erreurs possibles dans mes copies* — avec les «peines» supportées par M. de Rochemonteix. J'ai tout le temps copié mes textes au crayon sans jamais prendre un seul estampage, tandis que le procédé opposé a été presque constamment celui de M. de Rochemonteix. En partant du temple d'Edfou, j'ai pu dire avec raison que je l'ai laissé tel que je l'ai trouvé, sans qu'une seule inscription ait eu à souffrir de mes recherches. Pour M. de Rochemonteix, *il paraît certain* qu'il porte la responsabilité de nombre de lacunes dans les textes des parois qui avant lui étaient intacts. J'ai constaté, bien des fois pendant mon travail à Edfou, cette chose regrettable. Pour mettre les points sur les *i*, je dirai nettement, puisque les calomnies de l'*Avant-Propos du Temple d'Edfou* m'y forcent, que quiconque fait prendre des estampages par des matelots arabes, comme cela a été fait à Edfou par de Rochemonteix¹ (entre autres sur la foi de E. von Bergmann), il cause par là un vandalisme blâmable au détriment de la science. Je veux bien admettre que M. de Rochemonteix ait péché par imprudence, mais la perte subie par la science n'en devient pas moins irréparable.

M. Maspero formule (p. XI) contre moi en guise d'auteur de la *Seconde Série* la question suivante: »Pourquoi un homme qui apprécie si raisonnablement les risques du métier, et qui demande grâce pour ses défaillances² en termes si modestes, n'accorde-t-il pas aux péchés d'autrui un peu de cette bienveillance qu'il prodigue sans hésiter aux siens?» — A cela je répons:

¹ «Soir et matin, pendant dix mois, on entendit le bruit sourd des broches qui frappaient sur le mur, et le chant monotone des matelots qui se tendaient les feuillets mouillés et les **estampaient hardiment** [MASPERO, *Notice sur la vie de de Rochemonteix*, p. XXIX]. Voilà le vandalisme mis en système. C'est sans doute le même système qui, au profit d'une curiosité malsaine, a amené la destruction des momies royales trouvées à Deir-el-Baheri (SCHWEINFURTH dans *Sphinx* II, p. 157). Il faut être bien naïf pour faire l'apothéose d'une pareille barbarie que celle exécutée à Edfou par les matelots de M. de Rochemonteix.

² Il aurait fallu dire «défaillances possibles», car, autant qu'il me souvient, ni M. Maspero ni son homme de paille n'ont réussi à signaler des «défaillances» de ma part, autres que celles que j'avais relevées, moi-même. M. Chass. a le mérite rare d'avoir énuméré ces derniers et échafaudé là-dessus une démonstration par laquelle il montre qu'en me jugeant il emploie des procédés dont on n'use pas en général envers des humains. Il me blâme d'avoir pu commettre des erreurs dans ma vie de savant, et pour soutenir ce blâme ridicule, il se voit dans la nécessité de chercher partout dans mes écrits, et il trouve, en effet, plus d'un passage où je rectifie moi-même une opinion précédemment émise par moi. Ces «découvertes» lui procurent l'occasion de soutenir que je suis aussi ignorant que lui, thèse que je n'examinerai point, car on ne discute pas avec les commençants, on leur enseigne simplement la vérité.

N'est-ce pas M. Maspero lui-même qui a déclaré (*Journal Asiatique* 1895, VI, p. 170) l'ouvrage dit »Le Temple d'Edfou» sorti d'une étude »conduite avec» . . . »impeccabilité», et n'a-t-il pas par là provoqué les foudres de la critique, au lieu de s'adresser à la bienveillance des égyptologues? Celui qui se proclame infail-
 lible (quelle hardiesse de l'avoir fait comme dans le cas présent!) n'a aucune prétention de se voir juger avec indulgence — cela est constant en science comme partout ailleurs. Les conseils sages que débite M. Maspero pour notre compte se montrent sous leur jour véritable par l'essai fait par lui-même et par son homme de paille de dénigrer autant que possible ma *Seconde Série* d'où ce dernier visiblement a tiré bien des vérités à son profit.

Du reste, l'essai de critiquer les traductions de mon *Edfou*, essai paru dans la »Critique d'une critique» (ouvrage qui aura certainement une autre espèce de célébrité que celle à laquelle l'auteur en a visé) n'est appuyé que par des »affirmations gratuites» qui ne demandent point de réfutation — les »décrets» d'un commençant à l'instar de M. Chass. ne servant en général qu'à le rendre ridicule lui-même.

Finale-ment à propos de la comparaison qu'a faite M. Maspero entre moi-même¹ et M. de Rochemonteix, *en guise d'égyptologues*, je demande à constater que je ne connais aucune découverte faite par celui-ci sur le terrain de l'égyptologie. Tant qu'on ne m'en fournit point d'exemples, je ne puis même reconnaître M. de Rochemonteix comme égyptologue, car par le terme »égyptologue», j'entends un savant qui par ses propres découvertes est arrivé à faire avancer notablement l'égyptologie. Les travaux égyptologiques sortis de la plume de M. de Rochemonteix, qu'il m'a été permis d'étudier, m'ont en général paru insignifiants ou de peu d'importance, *au point de vue philologique*. La partie d'*Edfou* pour laquelle il doit peut-être porter la responsabilité, Sphinx a déjà² montré qu'elle ne vaut pas grande chose. Dans ces circonstances, je dois protester contre la manière dont M. Maspero attribue sans preuves à M. de Rochemonteix des qualités d'égyptologue qu'à la fois, point par point, il se hâte de me refuser (*Avant-Propos*, pages II et suiv.). Il est sans doute juste d'observer la règle classique *de mortuis nihil nisi bene*, mais la façon dont M. Maspero l'a appliquée, dans ce cas particulier, nous porte à croire qu'il la traduit: »On célèbre les morts en médisant des vivants».

D'ailleurs, en soutenant que de Rochemonteix eut »pris» en 1877 et 1878 »le germe du mal terrible auquel il succomba

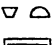
¹ Je ne parlerai point de celle établie par le même homme entre son élève l'étudiant Chass. et moi; celle-ci me semble trop ridicule pour mériter une réponse.

² Cfr Sphinx II, p. 158—163 et 217—223.


enfin en 1891», M. Maspero nous semble exagérer notablement. C'est que nous avons vu en Egypte, dans les années 1882-84, plus d'une fois M. de Rochemonteix, qui alors se portait à merveille, se promenant à pied ou à cheval et jouissant d'une existence qui paraissait être bien loin des fatigues d'un savant surmené par des travaux intellectuels. Par là, nous ne nions nullement que M. de R. n'ait pu pâtir du climat d'Egypte, *surtout pendant le temps où il a été attaché au service de l'administration des domaines de l'état égyptien*, mais vouloir par ce motif le représenter comme une espèce de martyr de l'égyptologie, par antithèse à d'autres personnes spécialement nommées, me semble être ou exagérer étrangement ou plaisanter le lecteur. Moins on parle des mérites scientifiques de de Rochemonteix en égyptologie, mieux cela vaudra. Les personnes obscures en science n'ont aucun avantage de ce qu'on les célèbre comme de grands savants, et encore ne sont-ce point de titres suffisants au nom d'égyptologue que d'être »ami» intime ou élève de M. G. Maspero. Voilà ma réponse à l'attaque entamée par M. Maspero contre ma *Seconde Série*.


* * *


Puisque l'*Avant-Propos* a été réimprimé au début du fascicule d'*Edfou* que maintenant nous allons examiner en détail, il nous faut énumérer ici les erreurs graves que, en nous critiquant comme auteur de la »*Seconde Série*», M. Maspero avait commises. Ces énormités, je les avais déjà signalées et réfutées dans ma »*Réponse à M. G. Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou*» (Leipzig, Hinrichs 1897), mais cette brochure n'étant probablement point entre les mains de tous les lecteurs de Sphinx, il est indispensable de les noter ici, à plus forte raison que leur réapparition au fasc. 4 ferait croire à tel ou tel autre qu'elles ne seraient des inexactitudes que par suite d'une espèce d'ignorance de notre part. Voici donc les vocables en question:


1)  (p. IX), mot qui existe en plusieurs textes, malgré

les dénégations énergiques de M. Maspero.


2)  (p. IX), suffixe fréquent de la seconde personne du masculin du singulier, que M. Maspero à tort veut modifier en Δ , ce qui aurait eu pour conséquence, quant au passage en question, de transformer le sexe du dieu Amon en celui d'une divinité féminine.


3)  (p. X), hiéroglyphe fréquent que M. Maspero a

bien voulu corriger en , signe qui, à ma connaissance, n'existe nulle part dans la littérature hiéroglyphique.


4)  (p. X), locution excessivement usitée, que M.



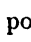








Maspero désigne comme dénaturation *fautive* d'un membre d'une «*formule fréquente*» aux textes ptolémaïques. J'affirme avec assurance que, «malgré l'autorité de M. Maspero», ma lecture ici est «imperturbablement correcte», tandis que la correction de

M. Maspero  me semble ridiculement malplacée.

J'invite M. Maspero à parcourir toute la littérature ptolémaïque et à tâcher de relever *un seul* exemple de la locution , si fréquente selon lui.

Les autres absurdités consignées dans «l'Avant-Propos» ne méritent guère qu'on s'en occupe ici. Ou bien elles contiennent l'affirmation téméraire de l'existence de mots, tels que p. ex.

l'ethnique  [p. XIII], qui existe uniquement dans l'imagination de M. Maspero; ou bien elles roulent sur le thème peu intéressant (puisqu'il n'est point conforme à la réalité), de «la courtoisie» et «l'esprit d'équité» des éditeurs d'*Edfou*. On a beau chercher, dans la littérature philologique de nos jours, pour trouver un émule de cet Avant-Propos, pour «la balourdise», pour l'onction et pour la platitude.

Passons maintenant aux textes hiéroglyphiques publiés dans le présent fascicule d'*Edfou*. Il va sans dire que les erreurs y abondent. Mais comme l'espace de *Sphinx* ne nous permet point de les énumérer toutes, nous procéderons ainsi: Notre examen consistera à aller de page en page, à partir du début, en énumérant les fautes indiscutables, pour lesquelles nous sommes en mesure de retrouver la correction nécessaire jusqu'à ce que le chiffre de ces fautes monte p. ex. à *une centaine*, après quoi nous glanerons le reste du fascicule, laissant à l'avenir le soin de rectifier au complet toutes les absurdités du volume. — Pages 442—443. Deux textes, indépendants et tracés sur la paroi du temple comme pendants l'un de l'autre, ont été confondus en un seul morceau. Mes «*Inscriptions, Seconde Série*», que l'éditeur cite fort bien ici, auraient dû lui montrer l'imprudence de sa démarche. Page 442, l. 9, il y a d'ailleurs deux fautes  et , pour  et . Ma traduction (*Seconde Série* II, p. 17) montre déjà l'impossibilité de ces lectures. — *Même page*, l. 12, il y a      , faute pour  *anu-f*. Cette erreur provient, comme la seconde des deux de toute à l'heure, sans doute,

d'une trop grande confiance dans ma copie, qui pourtant est »schraffirt», c'est-à-dire donnée par moi comme incertaine. *Je me sers de cette occasion pour désavouer les inexactitudes de formes qu'il y a dans ma publication pour tel endroit où il y a »Schraffirung» quand, à la même fois, ma traduction est correcte.* Car dans ces cas (et ils sont nombreux), j'ai évidemment corrigé moi-même, quoiqu'on ne le voie que dans la traduction. -- Donc, pour la page 442, **trois** fautes.

Page 443, l. 6, , faute pour,
 — *Ibid.*, l. 18 »comme un tout, ensemble», faute grave pour *mā* *uā*. Donc, **trois** fautes.

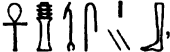

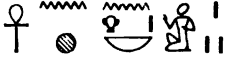
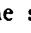
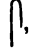
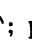



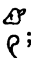


Page 447, l. 14, légende à l'adresse d'Hathor: »A toi sont offerts deux sistres que je bats pour ton ka». — »Battre le sistre» se dit *sex sexem*. C'est donc qu'il faut lire, au lieu de *nexi*; de même, il faut lire au lieu de *ket*, »travail» qu'a lu le »consciencieux» éditeur d'*Edfou*. Donc, **trois** fautes.

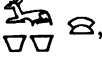


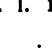
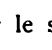
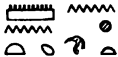




Page 448, l. 1, petit texte: (»Je te donne»)
 en *saḥ-k* en *he en bau-k* en *abu neteru sent-k*
 en *ḫat en hememu* (»les *Pūt* en adoration devant ta momie, les *Rechi* en vénération devant ta majesté, que tes désirs s'emparent des coeurs des dieux, ta crainte des coeurs des *Hememu*»). Comme on voit, les groupes fautifs sont à remplacer, le premier par , le second par , et le troisième par , mot dont nous avons le premier (*Zeitschrift*, XXIX p. 52) découvert l'existence. Donc, **trois** fautes.

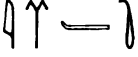

Page 448, l. 13: »jour», faute pour .




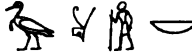
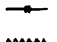

Page 450, l. 2, *em ruu* »puissante est ta force sur les contrées», étant fautif pour . — *Même page*, l. 7 et 8, »richesse», erreur fréquente pour . Cfr de même


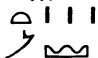
p. ex. pages 450, l. ult., 453, l. ult. et 520 etc. Donc, au moins trois fautes.



Page 451, l. 1, , le mot final *sib* fautif pour , d'après *Edfou* p. 450, l. 13. — *Même page*, l. 4. *Horsantauti* s'appelle: »le bel adolescent, palme d'amour, la vie de tout le monde» ; les textes parallèles montrent que l'éditeur d'Edfou, en ce cas, a sauté un verbe, peut-être *ut* »faire parvenir» — dont l'expression en italique serait le régime. — A la ligne suivante, la préposition  a été passée devant le groupe *pešui-k* »ta part». — *Même page*, l. 10, , suffixe de la troisième personne du pluriel, faute pour ; plus bas, l. 11, *anta her*  »de l'anta avec(?) son bois», à rectifier et lire *anta her* ; plus bas, l. 14, *uareχ*  »se dilate son nez», lecture incorrecte pour *uareχ* ; l. 16,  »l'encens *anta*», faute grossière pour . — Donc au moins sept fautes.

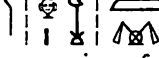
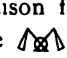
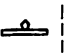





Page 452, l. 7: , »héritier», le déterminatif fautif pour ; *ibid.* l. 10,  »sous lui», le  sans doute à remplacer par le signe ; *ibid.*, l. 17, , »élevé par la déesse Isis», le groupe initial fautif pour ; même ligne  faute pour *Hor-Secha*,  occupant incorrectement la place du signe . Donc, quatre fautes.






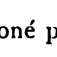
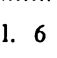




Page 453, l. 1, , groupe inexact, le déterminatif étant à modifier, d'accord avec PIEHL, *Proceedings* XX, p. 196; *ibid.*, l. 12, Hathor dit: »j'accorde que ton respect soit»  »dans les coeurs...» Le signe final a besoin d'un complément, sans doute les trois traits du pluriel, ce qui nous permet de retrouver ici une locution fréquente »dans les coeurs des mâles», la suite donnant évidemment »ton amour auprès des femelles». — Donc, deux fautes.




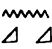




Page 454, l. 5, , dénaturation du groupe fréquent *henb*, avec un $\bar{\cup}$ de trop; *ibid.*, l. 11  faute grossière pour , vocable inconnu que j'ai, le premier, signalé aux textes ptolémaïques; *ibid.*, l. 14,  forme dénaturée du mot fréquent *bâuk* »épervier»; *même ligne*,  »je me plais», faute pour . Donc, quatre fautes.

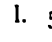
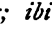

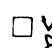

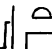
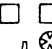
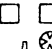
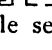




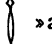
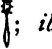
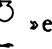
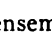
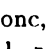
Page 455, l. 6:  forme inadmissible du verbe *uben* »se lever»; *ibid.*, l. 9,  pays inconnu, sans doute à lire *qema*, avec Δ au lieu de \triangle . Donc, deux fautes.




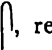
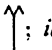



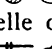
Page 457, l. 9:  »victoire» faute pour *next*, le signe initial étant sans doute à lire .

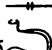




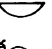
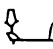
Page 458, l. 9:  »des myriades et des milliers de...? Une comparaison faite avec PIEHL, *Seconde Serie*, pl. XXXVI, l. 8, montre que  de ce passage est synonyme de  etc. »provisions», mais comme il n'y a aucun mot  ayant pareil sens, il est évident qu'il y a ici une erreur. — *Même page*, l. 17  »Egypte», faute évidente pour ; *ibid.*, l. 18,  »boire», plutôt à lire . — Donc, trois fautes.

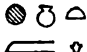
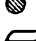


Page 459, l. 4,  »fils», faute pour ; *ibid.*, l. 5,  »intelligence», faute effroyable pour ; *ibid.*, l. 5,  »sans cesse», le signe final erroné pour ; *ibid.* l. 6  »contrées», le déterminatif à lire ; *ibid.*, l. 10,  déesse impossible, peut-être à remplacer par *Serket*; *ibid.*, l. 17,  »sur» (son siège), erreur pour . Donc, six fautes.

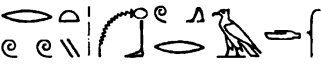




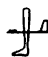


Page 460, l. 1, , vase ou breuvage inconnu; *ibid.*, l. 7,  »œil d'Hor», faute pour ; *même ligne*,  »l'eau de l'inondation», faute pour ; *ibid.*, l. 12   »lancer» (*le feu*) faute pour  etc. Donc, **quatre** fautes.

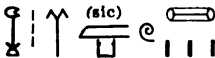

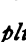
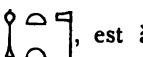

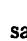



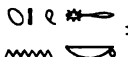
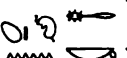
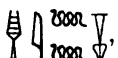

Page 461, l. 5,  *ke*, »part, portion», erreur grave à la place de  *χer*; *ibid.*, l. 7:  »mâles», le signe initial fautif pour  *l'a*; *ibid.*, l. 8,  forme incorrecte du mot *bit* »êtres pāt»; *ibid.*, l. 16,   nom de la ville d'Edfou, où il faut remplacer le second  par un trait vertical ; *même ligne*,  , dénaturation du nom du pays *šeft*,  étant inexact à la place de ; *ibid.*, l. 17,  »avec», erreur pour ; *ibid.*, l. 13   »ensemble», faute pour *mâ ketenu* . Donc, **sept** fautes.



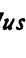
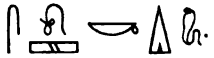


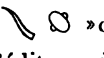
Page 462, l. 7, »en de belles plantes sorties de Keb et en  de ». Le premier groupe résulte d'un malentendu, l'éditeur d'*Edfou* n'ayant pas reconnu les deux mots »*anta sorti*» (); le second groupe devrait avoir pour déterminatif, au lieu des trois traits, les trois grains. Cette rectification, qui écarte au moins *trois* erreurs, est due à *Edfou*, p. 113, voir aussi p. 467, l. 4; *ibid.*, l. 9, , reproduction inexacte de la préposition ; *ibid.*, l. 10,  »javelot», le déterminatif à corriger en celui des métaux; *ibid.*, l. 13,  nom de vase, où il faut remplacer la lettre  par celle de . Donc, **six** fautes.


Page 464, l. 2,   »enrichir», le déterminatif, selon Dümichen, étant plutôt à lire ; *ibid.*, l. 11,  »il donne», erreur pour ; *ibid.*, l. 16, le groupe  



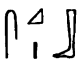
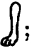
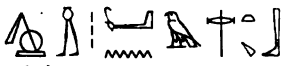
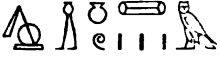
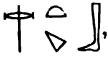
s'écrit , où au moins »le coeur» est fautif (pour  »le nez»); *même ligne*  »celui dont la bouche est lumineuse», erreur pour  ou quelque chose d'analogue. Donc, **quatre** fautes.



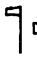
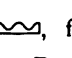
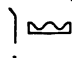
Page 471, l. 2; , doit se lire: *ruu-
uâb- er at-renpet*, avec deux fautes; *plus bas*, l. 4,  »contrariété», inexact pour ; *même ligne*  avec »le vase à encens» pour »le pain»; *plus bas*, l. 17  »table d'offrandes», le déterminatif inexact pour  ou . Donc, **cinq** fautes.

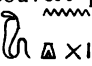
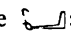
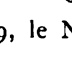
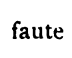

Page 472, l. 2.  etc. Ici  — qui n'a pas de *sic* — est erroné pour  »des myriades»; *plus bas*, l. 5, le dieu , est à rectifier et lire *Utet* [*Sphinx*, II, p. 91]; *même ligne*,  a été sauté entre  et ; *ibid.*, l. 8, Horus dit: »je te donne , ce qui est fautif, puisqu'un double donne ceci: »je te donne », *Edfou*, page 136; *plus bas*, l. 15, au lieu de , il faut lire (d'accord avec la ligne 4) ; *ibid.*, l. dern., , erreur pour *hâi* , d'après *Edfou* p. 171. Donc, pour cette page, **huit** fautes.

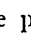

Page 473, l. 4,  »la terre», au lieu de , il faut introduire ; *plus bas*, l. 11, . Il faut lire, d'accord avec les variantes, *suaš-k*  *sepet-k*; *plus bas*, l. 13, au lieu de , lire  »contrariété». — C'est réellement une contrariété pour l'éditeur d'*Edfou* que l'estampage le trompe à

tel point qu'il croit devoir admettre le grain o, parmi les déterminatifs synonymes de  etc. Donc, **trois** fautes.

Page 475, l. 7,  — comment lire? — sans doute fautif pour  »nourrir»; *ibid.*, l. 10,  »j'offre»(?), avec une »jambe» incorrecte à la place de la jambe ; *plus bas*, l. 12, »les dieux Philopators» portent — en outre d'autres épithètes incorrectes — la qualification  que je me reconnais incapable de traduire. En rencontrant *Edfou* p. 109 l. 14, le titre royal que voici  , celui-ci me paraît résoudre la difficulté que présente notre passage, surtout puisque l'éditeur d'*Edfou* confond souvent »la chouette» avec »l'épervier». Donc, au moins **cinq** fautes.

Page 476, l. 17,  faute pour ; *même ligne*.  , faute pour . Donc, **deux** fautes.

Page 477, l. 7, le mot *men-~~xe~~-nu*, »autel», découvert par nous (*Actes du Congrès de Genève IV*, p. 127), a pour déterminatif le *tour du potier*, au lieu d'un *autel*; *plus bas*, l. 11, le mot *kenj*, également découvert par nous (voir ci-devant, p. 24) s'écrit incorrectement  le déterminatif sans doute à lire : *ibid.*, l. 9, le Nil est dit , faute pour  »descendre» d'après le témoignage des variantes; *plus bas*, l. 16, le mot *sek* »faire offrande» est inexactement déterminé de la jambe d'une chaise, au lieu de . Donc, au moins **quatre** fautes.

Voilà 110 fautes -- disons pour être large une *centaine* de fautes — rien que pour les pages 441 — 477 du volume examiné. Celui-ci comprenant (en dehors de l'*Avant-Propos*) 152 pages, il est à présumer que, la proportion étant probablement gardée, le volume entier contient entre 400 et 500 fautes, peut-être même beaucoup plus que ça, car il ne faut pas oublier que notre énumération a dû sauter un grand nombre de points indubitablement inexacts, pour lesquels il nous était impossible de trouver la correction nécessaire. D'ailleurs, nous avons cru inutile de relever certaines fautes bien fréquentes comme p. ex.  à la place du suffixe possessif . etc.

Dans la suite, nous allons d'abord glaner, pour relever les

monstruosités, au point de vue du vocabulaire, que renferment les pages 477-592 du volume qui nous occupe. Après quoi, nous aurons l'occasion d'examiner la justesse de la critique faite, dans la *Critique d'une critique*, de notre *Seconde Série* pour certains textes qui se voient au présent fascicule d'*Edfou*. Par là, on verra sans difficulté que les erreurs du volume I d'*Edfou* montent au moins à deux mille, c'est-à-dire que le jugement énoncé par *Sphinx*, concernant les deux premiers fascicules, était absolument légitime, malgré les essais faits par M. Maspero (*Avant-Propos*, p. XII) d'infirmier cette constatation, en nous taxant de partialité¹.

(La suite au prochain numéro).



¹ Ceux qui, sur la foi de l'*Avant-Propos* (p. VI), seraient tentés de me regarder comme un élève de M. Maspero, sont priés de vouloir bien consulter *Réponse à M. Gaston Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou*, pages 6-12, d'où il résulte que, au moment où j'ai commencé à suivre (en 1878) pour quelques mois les cours de M. Maspero, j'étais trop au courant de l'égyptologie pour être désigné du nom de "débutant".

FORBES ROBINSON, Coptic apocryphal gospels. Translations together with the texts of some of them (Vol. IV, N° 2 of »Texts and studies, contributions to biblical and patristic literature«). Cambridge. At the University Press, 1896. Prix: 9 shillings.

Le présent ouvrage est depuis trois ans entre les mains de la rédaction de Sphinx. Qu'on ne croie d'ailleurs point que le retard que nous avons apporté à l'examiner ici provienne d'une aversion quelconque que nous aurions nourrie contre l'ouvrage; car nous sommes bien loin de déprécier les efforts dépensés par M. Robinson. La raison de notre lenteur est, plutôt qu'un blâme, un hommage à l'adresse de l'honorable auteur qui, selon nous, s'est montré parfaitement à la hauteur de sa tâche.

C'est que les textes coptes des »coptic apocryphal gospels« ont servi, pendant deux semestres consécutifs, de matière à une partie des lectures publiques que, en guise de titulaire de la chaire d'égyptologie, nous avons dû professer à l'université d'Upsala. Les nombreux fragments sahidiques ou quasi-sahidiques que contient le volume de M. Robinson, sont fort propres à mettre sous les yeux des commençants de l'étude du dialecte copte le plus ancien, et la traduction que l'éditeur a mise en regard des documents coptes publiés par lui est en général fort réussie. Pour les points difficiles ou ardu, M. Robinson a composé un commentaire très-utile, qui contient des observations souvent fort intéressantes, dont plusieurs modifient plus ou moins la physionomie de la grammaire copte, telle que nous la connaissons.

Parmi les nouveautés consignées dans les »notes« de l'éditeur, nous signalons: εσεν, forme exceptionnelle de la préposition sahidique 𐩪𐩢; 𐩢𐩪 employé dans le sens »vieux«, *old*; 𐩲𐩺, variante du mot fréquent 𐩲𐩺𐩂 »village«, observation qui nous permet de corriger Peyron, p. 243 (*sub voce*); »the rule that 𐩲 with the definite article means »also« admits of many exceptions«, ex. 𐩱𐩂𐩺𐩂𐩰𐩂 = ὁ ἄλλος μαθητής; finalement, 𐩲𐩺𐩂𐩰 ou 𐩲𐩺𐩂𐩰 signifie souvent »car, parce que«, particularité non relevée dans les grammaires, etc. etc.

En tel ou tel point, les textes sont peut-être susceptibles

de modifications. A ce propos, M. VON LEMM¹ a dernièrement (*Kleine Koptische Studien*, p. 415, n. 62) signalé une correction fort intéressante. C'est concernant p. 10, l. 1, où il y a $\epsilon\pi\upsilon\mu\epsilon\ \mu\epsilon\tau\epsilon\gamma\alpha$ »the shame of their faces», ce qui, selon ce dernier savant, est à lire $\epsilon\pi\upsilon\mu\epsilon\ \mu\epsilon\tau\epsilon\gamma\alpha$ »die Schmach der EVA», émendation éminemment vraisemblable.

L'ouvrage qui nous occupe fournit en outre un certain nombre de traductions de textes sahidiques et bohairiques, publiés antérieurement par Lagarde et Guidi. Partout, M. Robinson paraît s'être acquitté de sa tâche d'une manière fort satisfaisante.

Le seul blâme que nous voudrions formuler à l'égard de son ouvrage concerne les très-nombreuses fautes d'impression qui s'y sont glissées, dont quelques-unes sont de nature à pouvoir induire en erreur les apprentis. Sous ce rapport, il faut nettement désavouer p. ex. la forme $\Delta\mu\iota\sigma\tau$, (p. 36, l. 24), qui de prime abord semble fournir un nouveau spécimen à ajouter aux formes verbales se joignant avec le suffixe pronominal $-\sigma\tau$, tandis que nous savons, par la grammaire copte, qu'il faut lire $\Delta\mu\iota\tau$ (= $\Delta\mu\iota\tau + \sigma\tau$) le mot en question. De même, la forme $\tau\epsilon\pi\mu\omega$ (p. 8, l. 8), »tu vas concevoir», est incorrecte pour $\tau\epsilon\pi\alpha\omega$ ou $\tau\epsilon\pi\alpha\omega$ (STERN § 379, p. 219). Ou serait-ce là un exemple de ce que les allemands appellent »eine Contaminationsform»?

Trop peu versé sur le terrain de l'histoire de la littérature ecclésiastique pour nous permettre d'examiner le »Coptic apocryphal gospels» comme oeuvre littéraire, nous nous bornons à renvoyer le lecteur à l'étude qu'en a faite M. Hilgenfeld², à ce point de vue.

Karl Piehl.



¹ Dans mon compte rendu de l'ouvrage dû à ce savant et intitulé »Sah. Bruchstücke der Legende von Cyprian von Antiochien», j'ai fait un *lapsus* (*Sphinx*, III, p. 234), en voulant modifier la phrase: $\mu\pi\epsilon\ \chi\epsilon\ \mu\alpha\ \delta\omega\iota\sigma\epsilon\iota\ \epsilon\rho\kappa\ \Delta\mu$ »Christus wird dir nicht helfen», ce qui est parfaitement exact comme texte et traduction.

² *Berliner Philologische Wochenschrift*. 17^e année, p. 590—94.

FRANÇOIS CHABAS, *Oeuvres Diverses*. Tome Premier. (Tome neuvième de la Bibliothèque Egyptologique publiée sous la direction de M. G. Maspero). Paris, Leroux. 1900. CLII & 319 pages gr. in-8°. Prix: 16 fr.

Le présent volume ouvre la série des tomes embrassant la succession scientifique de François Chabas, savant dont le nom est connu, bien connu partout où l'Égypte ancienne compte des amis ou des adeptes. Très difficiles à acquérir par la voie de la librairie, par suite de leur rareté, les mémoires et ouvrages du célèbre égyptologue de Chalon-sur-Saône méritent, — plus que n'importe quels autres en égyptologie — d'être réimprimés; par suite de leur originalité il était indispensable de leur assigner une place d'honneur dans la «Bibliothèque Egyptologique», qui surtout doit préserver de l'oubli l'oeuvre des maîtres *décédés* parmi les égyptologues français. Aucun de ceux-ci n'a poussé aussi loin l'art de traduire et de commenter les textes égyptiens que François Chabas. Il s'efforçait continuellement de fixer par des recherches approfondies le sens précis des vocables égyptiens examinés par lui, ce qui a donné à ses ouvrages une très haute valeur au point de vue philologique. Aussi faut-il reconnaître que les conquêtes faites par Chabas sur le terrain du dictionnaire hiéroglyphique sont éminemment importantes, bien que, par-ci par-là, il ait dû laisser des lacunes considérables; celles-ci souvent, fort souvent même, ont été remplies par des trouvailles dues au plus grand lexicologue de notre science, Heinrich Brugsch. Chabas et Brugsch sont deux savants qui se complètent mutuellement comme investigateurs et comme découvreurs, bien que, au fond, leurs aptitudes soient fort différentes. Brugsch paraît être le plus érudit des deux, comme il a aussi travaillé et élargi nos connaissances dans la plupart des disciplines de l'égyptologie. Il est un géant. Chabas est plutôt un David — de forces herculéennes.

Une édition des oeuvres de F. Chabas devait évidemment être précédée d'une notice biographique relative à ce savant. L'éditeur du présent ouvrage a fait de son mieux pour mettre à exécution cette idée, car d'un côté il nous offre une courte notice composée par le frère cadet du grand égyptologue décédé, M. Frédéric Chabas, de l'autre côté il a fait suivre celle-ci d'un véritable traité sur le même sujet, traité dont l'auteur



FRANÇOIS CHABAS
1817—1882

est M. Ph. Virey. Le mémoire de M. Ph. Virey, comprenant un peu moins de 150 pages, est empreint d'une très-grande piété envers la mémoire du maître défunt; l'auteur s'efforce partout de rendre justice autant que possible aux mérites de Chabas comme homme et surtout comme égyptologue, et nous croyons qu'en général il a bien réussi dans l'accomplissement de sa tâche. L'article de M. Ph. Virey est du reste fort documenté, ce qui en augmente considérablement la valeur, particulièrement aux yeux de ceux qui, comme nous, s'intéressent à l'histoire de l'égyptologie et désirent de voir mettre, pour cette évolution historique, chaque véritable égyptologue à la place qui lui convient, dans la série des promoteurs de notre science.

Parmi les documents les plus curieux que nous communiqua M. V. je compte la lettre (de 1856) où de Rougé caractérise les rôles des Birch et des Lepsius comme déchiffreurs. L'académicien français écrit ici (à Chabas): »Les travailleurs comme vous sentent bien tout le prix d'une nouvelle locution expliquée, d'un radical bien défini. Birch nous a rendu de bien grands services en ce genre, mais il est trop peu sévère; tout en reconnaissant son grand mérite, il ne faut l'employer qu'avec circonspection . . . Quant à Lepsius, il semble se contenter de nous publier des planches; je ne le conçois pas . . . *Les planches pleines de fautes* trahissent une absence de surveillance *inouïe* de sa part» . . . En peu de mots, de Rougé a ici définitivement tracé les silhouettes de ses deux éminents collègues anglais et allemand, car tels qu'il les caractérise ici, Birch et Lepsius ont paru pendant toute leur vie. Birch a fait bien des bonnes choses comme interprète, mais il a fort souvent manqué de méthode; Lepsius de son côté n'a jamais su traduire un texte un peu difficile, et je ne me rappelle guère avoir vu de lui l'explication définitive d'une locution embarrassante. — En certains points, où M. Virey se prononce sur des questions sujettes à controverse, nous nous écartons nettement de ses vues. Ainsi p. ex. quand il se déclare (p. LXXIX) »être bien placé pour apprécier à peu près équitablement la part qui revient à chacun des deux égyptologues» Goodwin et Chabas dans la publication du »Voyage d'un Egyptien». Chabas ayant reconnu textuellement dans une lettre adressée à de Rougé [voir p. XXXVIII] »M. Goodwin se montre tellement communicatif et confiant que j'ai toujours malgré moi peur d'en abuser», on ne nous fera pas croire que M. V. sache mieux faire que Chabas lui-même. D'ailleurs pour être sûr à cet égard, il fallait prouver qu'on possède intacte toute la correspondance échangée entre les deux savants à propos du »Voyage».

Nous regrettons fort les paroles imprudentes que (p. LXXXIII, n.: voir aussi p. XCII, CVI) M. V. a énoncées sur Brugsch. Ces paroles ne s'appuient que sur des on dit. Dans un cas où l'on

attaque l'honorabilité d'un grand savant, il faudrait absolument alléguer en faveur des accusations avancées le témoignage de documents officiels. Sans doute, il est facile de taxer un homme qui est mort et par conséquent incapable de se défendre, de tous les crimes. Le coup de pied de l'âne n'honore guère celui qui le distribue. D'ailleurs, une personne aussi insignifiante en égyptologie que l'est notoirement M. Philippe Virey, ne devrait point se permettre de juger, comme il l'a fait ici, le plus grand égyptologue après Champollion. *Procul este profani!*

Une autre erreur commise par M. Ph. V., c'est quand il donne (p. CXLV) M. Eisenlohr comme élève de Chabas. D'ailleurs, Chabas lui-même a fait de son mieux pour rejeter toute participation aux études et recherches de notre collègue d'Heidelberg. Ce n'est point contre un article (relatif au Pap. Harr. N:o 1) de la *Zeitschrift* que Chabas a combattu, comme le prétend (p. CXXXII) M. Ph. V., mais plutôt contre le mémoire inséré dans les *Transactions* de notre Société Biblique de Londres (vol. I pages 355—84). L'article de la *Zeitschrift* auquel M. Ph. V. fait allusion contient une réponse d'Eisenlohr à l'adresse de Chabas et montre pleinement qu'il n'y a guère eu entre eux des rapports de la nature de ceux du maître avec l'élève.

Finalement, nous trouvons que M. Ph. V. aurait bien fait de ne pas parler trop expressément de lui-même en guise d'élève de Chabas. Si celui-ci pouvait ressusciter et reprendre ses travaux égyptologiques, il est à craindre qu'il ne désavouât énergiquement »l'honneur» que, à cet égard, lui veut conférer M. Virey; à tel point, la méthode dont a usé ce dernier dans ses ouvrages égyptologiques, diffère de celle que Chabas toujours a voulu voir appliquer dans notre science et qu'il a constamment soutenue par ses écrits.



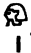
Abstraction faite de ces remarques et de quelques autres auxquelles le mémoire de M. Virey donne lieu, nous apprécions beaucoup les peines qu'a dépensées cet auteur à son travail, qui nous semble fort estimable et comme esquisse biographique et comme introduction des oeuvres rééditées de Fr. Chabas.

Parmi ces dernières, seulement un très petit nombre a pu être inséré dans le volume qui nous occupe. Des 300 pages de celui-ci, plus d'une centaine ont été sacrifiées à trois mémoires de Samuel Birch, autrefois traduits en français par Chabas. Je pense que ces trois articles, pour intéressants qu'ils soient au point de vue de l'histoire de l'égyptologie, auraient bien pu être exclus d'un ouvrage destiné à conserver la dépouille scientifique de Chabas. Dans tous les cas, le mémoire relatif au *Papyrus Abbot* nous semble de trop, Chabas ayant lui-même traité le même sujet dans un ouvrage paru beaucoup plus tard, à une


époque où l'égyptologie était notablement plus avancée qu'à celle où a paru le susdit mémoire de Birch¹.


Les articles composés par Chabas que contient le présent tome, sont au nombre de dix. De ceux-ci, le plus important est sans doute »Le plus ancien livre du monde, Étude sur le Papyrus Prisse», ouvrage qui, malgré son peu de volume, marque un progrès considérable dans l'égyptologie. De fort grande valeur sont aussi les études sur l'hymne à Osiris et sur l'inscription historique du règne de Sésî I^{er}, toutes deux remplies d'observations empreintes de sagacité et de science profonde.

Le mémoire intitulé »Note sur l'explication de deux groupes hiéroglyphiques», explique d'une manière définitive deux points autrefois obscurs du vocabulaire hiéroglyphique, l'un relatif au »Groupe de la Femme jouant du tympanum», l'autre concernant le »Groupe hiéroglyphique qui signifie veuve». La solution donnée dans ce cas par Chabas s'est montrée inébranlable, de même que celle fournie plus loin par lui, dans »Nouvelle explication d'une particule grammaticale de la langue hiéroglyphique»,



pour la préposition   . Cette dernière, Champollion l'avait traduite *devant, par-devant*; Chabas montre qu'elle signifie *derrière*, et tout le monde admet actuellement qu'il a raison sur ce point.

»De quelques textes hiéroglyphiques relatifs aux esprits possesseurs» s'occupe de certains points de la stèle de *Becheten* ainsi que d'un autre monument magique conservé au *British Museum*. Ce mémoire, paru originairement au »Bulletin archéo-

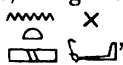
¹ Parmi les trois articles dont Birch est l'auteur, celui relatif au »*Patère du Louvre*» est le plus considérable. Une erreur sérieuse dépare, entre autres, ce mémoire: à la page 228, un verbe  »donner» est cité; c'est là

simplement une faute pour . — P. 227, la locution fréquente »par la

faveur du roi» a été rendue *em hest*   *suten*, au lieu de *em hest*

  *suten*. Cette rectification est appuyée par le facsimile du mo-

nument original qui accompagne la présente publication. — De l'*Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, le troisième des articles de Birch, nous nous permettons de faire quelques extraits. P. 161: »Akerblad, archéologue suédois, savant classique autant qu'orientaliste éminent, fit un pas de plus et reconnut la valeur des caractères employés pour la transcription des noms propres". — P. 165: »Young... trouva la valeur de cinq signes, mais il fut incapable de reconnaître d'autres noms que ceux de *Ptolimée* et de *Bérénice*. Toutes ses autres tentatives restèrent infructueuses: il prit *Autocrator* pour *Arsinoé* et *César* pour *Évergète*. En somme, il réussit dans l'interprétation de certains groupes... mais il est... trop incorrect dans son principe pour être réellement utile; beaucoup de choses sont encore au-dessous de toute critique».

logique de l'*Athenæum français*, est suivi de quelques notes dues à la plume d'E. de Rougé. Ce dernier a voulu apporter des modifications à l'article de Chabas, bien que quelquefois à tort. La faute la plus grossière commise ici par de Rougé, en guise de rectificateur de Chabas, c'est quand le groupe , expliqué »asperger» par celui-ci, est coupé en deux: *en tescha* »dans le voisinage», par le célèbre académicien. Dans mes *Petites notes de critique et de philologie*¹, j'ai montré que Chabas avait raison de lire et traduire *netesch* »asperger».

Sans doute, un ou deux des mémoires réimprimés sont un peu faibles, et l'éditeur aurait peut-être bien fait de les laisser à l'oubli. Mais en général, les œuvres de Chabas publiés dans le présent volume défendent victorieusement leur place au point de vue de la méthode, quelles que soient les erreurs matérielles que, 30 ou 40 ans après leur première apparition, grâce aux progrès incessants de l'égyptologie, on y peut relever.

Les »œuvres diverses» de Chabas sont appelées à rendre de très-grands services aux débutants de notre science, qui verrons, par elles, comment il faut travailler pour arriver à des résultats solides et durables sur le terrain du déchiffrement. L'exemple de Chabas leur apprendra, en premier lieu, la nécessité de se procurer ou de confectionner de *bonnes* copies d'après les monuments à étudier. C'est donc presque une révolution qui découlera de cette publication pour l'égyptologie, où, dans les derniers temps, on a pu voir des commençants, poussés par une suffisance et une hardiesse inouïes, faire paraître² des »textes» dont ils sont absolument incapables de fournir des copies exactes.

Karl Piehl.



¹ *Racueil de Travaux* I, p. 136, note 4, et *ibid.* II, p. 28. Au seul exemple cité par l'hérogammate de Chalon, j'en avais ajouté ici de nouveaux spécimens, parmi lesquels un tiré de la *Stèle de Pianchi*, pour lequel de Rougé avait également commis une erreur.

² Sphinx a déjà examiné plusieurs spécimens de cette espèce de »science» qui est une caricature de la vraie science.

GEORG EBERS, *Ägyptische Studien und Verwandtes*. Zu seinem Andenken gesammelt. Stuttgart und Leipzig. Deutsche Verlags-Anstalt, 1900. 517 pages grand in-8°. Prix: 8 marcs.

La mort a enlevé (en 1898) notre collègue Ebers, au moment où il était en train de préparer une publication collective de ses différents articles et »essais» de vulgarisation, parus dans des journaux allemands pour la plupart plus ou moins inaccessibles aux savants de profession. Il est vrai que ces articles ou mémoires avaient été écrits, le plus souvent, à l'intention du grand public; mais les savants ont certainement besoin de lire, eux aussi, des ouvrages récréatifs relatifs à leur domaine de prédilection. A cet égard, Georg Ebers savait, mieux que personne, ce que ses confrères en égyptologie sont capables de digérer.

C'est pourquoi il faut se féliciter que la mort de Georg Ebers ne nous ait pas privé du plaisir de goûter la lecture des mémoires fort intéressants dont le présent volume est composé. A M. G. Steindorff revient le mérite d'avoir présidé à la rédaction de cette entreprise, moitié littéraire moitié scientifique, qu'il a su mener à bonne fin, ce qui lui donne des titres à notre vive reconnaissance. Aussi, les notes que, en bas des pages, M. Steindorff a insérées pour modifier des points surannés ou inexactes de ces articles, dont d'ailleurs beaucoup datent de loin, sont-elles le plus souvent d'une valeur incontestable et servent favorablement à mettre les points sur les *i* là où cela, par exception, n'a pas été suffisamment fait par Ebers lui-même. On verra dans la suite que, en certaines occasions, nous avons des rectifications ou des modifications à ajouter en dehors de celles fournies par notre collègue de Leipzig, mais cela n'ôte rien aux mérites de son travail fort estimable.

L'ouvrage d'Ebers se divise en 6 parties, chacune comprenant plusieurs mémoires se groupant sous des rubriques séparées. La première de ses parties a pour titre »Von ägyptischen Funden und Ausgrabungen» et comprend 9 mémoires. Parmi ceux-ci, signalons comme les plus intéressants »E. Navilles Ausgrabungen in Gosen», »Die Freilegung des Tempels von Luksor», »Ein Friedhof ohne gleichen und vierzig aufgestandene Könige», »Eine neue Entdeckung in der Todtenstadt von Theben» (les

deux derniers relatifs à la trouvaille des momies royales de Deir-el-Baheri et à celle des cercueils des prêtres d'Amon à proximité de la même place), »Die Ausgrabungen in Aegypten und die deutsche Aegyptologie», »Wie das neue Aegypten gut macht, was es an dem alten verschuldet». L'article intitulé »Maxence de Rochemonteix und die vollständige Auskopierung des Tempels von Edfou», qui se voit inséré dans cette partie de l'ouvrage, aurait bien pu être livré à l'oubli. Je ne compte pas reprendre ici la question concernant la valeur de l'ouvrage de de Rochemonteix relatif à Edfou, SPHINX ayant déjà avec preuves indiscutables fait connaître sa position à cet égard.

Bien que, en général, nous admettions les vues énoncées par Ebers dans cette partie de son volume, il y a néanmoins beaucoup de cas où nous nous écartons de ses appréciations. — P. 36, l'auteur reprend la théorie de Chabas suivant laquelle les *Aperiu* des inscriptions seraient identiques aux Hébreux. Des historiens comme Maspero et Edouard Meyer contestent cette identification, et nous sommes de leur avis à cet égard. — P. 56, l'auteur parle de »das Epos des Pentaur», bien qu'il soit connu que Pentaur a été un simple copiste, non pas un lettré au sens propre de ce mot. *Même page*, on lit: »Die Hoffnung, dass die Engländer, welche so viel Unheil über Aegypten gebracht haben, sich wenigstens der Alterthümer annehmen und sich für ihre Konservierung interessieren würden, ist eitel gewesen» . . . »und niemals, seit dem Bestehen des Museums von Bulaq, ist so wenig für die Denkmäler und Ausgrabung geschehen, als seit der Schandthat von Alexandria und der Herrschaft Albions über Aegypten». Ces paroles nous semblent un peu injustes pour les anglais, qui ont le mérite d'avoir mis de l'ordre dans les affaires de l'Egypte. D'ailleurs, quiconque connaît les travaux et fouilles entrepris sous les auspices de »Egypt Exploration Fund», ainsi que les reproductions de monuments égyptiens exécutées par »The archæological Survey of Egypt», ne soutiendra point sérieusement que les anglais ont négligé les intérêts de l'égyptologie en Egypte. — P. 61, Une thèse comme celle-ci: »Wie im alten Aegypten jedes Einzelding einem vorgeschriebenen Typus, einem fest normierten Gesetze zu folgen hatte, so wurden sowohl die Gräber der Könige wie die der Privaten nach einem bestimmten Plane angelegt, von dem nur geringe Abweichungen gestattet waren» est absolument contraire à tout ce que nous savons de l'ancienne Egypte, où l'individualisme n'a nullement manqué de place. Ce qui a quelquefois empêché l'individuel de se développer librement, ce sont les traditions et préoccupations *locales* qui, plus d'une fois, semblent bien rigoureuses. Qu'il ait régné une assez grande liberté p. ex. par rapport à la disposition des tombeaux royaux, cela doit sauter aux yeux de quiconque compare le plan de l'hypogée de Sési I^{er} avec celle de






Ramsès III. — P. 71, il est dit que Hatschepsou »Thutmosis III. . . als Verbannten in den Marschdistrikten bei Buto im Delta zurückgehalten hätte». Cette dernière donnée est probablement due à la mésinterprétation d'un protocole mythologique relatif à Thotmès III qui, à l'instar du dieu Horus, était censé avoir été élevé dans le Delta. — P. 74, Thotmès III est appelé »Stiefbruder» de Thotmès II et Hatschepson. NAVILLE a dernièrement montré que Thotmès II est père de Thotmès III et frère de Hatschepsou. — P. 97. Le poème qui traite de »Jusuf und Suleika» n'a nullement pour auteur Firdusi (comme Ebers le prétend ici), mais plutôt son compatriote, plus jeune que lui de presque 500 ans, Mawlana Dschami. — P. 99. Que les »Hyksos» . . . »Denkmäler im ägyptischen Kunststil errichten liessen» est une thèse qui n'a pas encore été prouvée suffisamment. — P. 101. Le »Tempel von Thmt», où le papyrus médical du British Museum aurait été trouvé, est plutôt à lire le »temple de Qebti» (Koptos).

La seconde partie de l'ouvrage que nous étudions s'intitule »Zur ägyptischen Kulturgeschichte». Des deux mémoires qu'elle renferme, l'un a pour sujet »Studien über die Mythologie der Aegypter» et contient des appréciations très enthousiastes de l'ouvrage publié en 1893 par MASPERO sur la mythologie égyptienne. L'autre parle de »Alte Schuche» d'une manière fort captivante.

Dans »Zur altägyptischen Litteratur» — la troisième partie de l'ouvrage de M. Ebers — nous rencontrons d'abord un article un peu suranné sur le »Papyros Ebers». Ecrit en 1873, ce petit mémoire contient bien des choses qu'Ebers, s'il avait vécu, aurait indubitablement effacées ou modifiées, avant de l'écrire de nouveau. A ce nombre appartient p. ex. le point (p. 168) rectifié par NAVILLE dans la *Zeitschrift* (1874, p. 7), celui (p. 168) corrigé par nous en 1880 (*Recueil de Travaux* IV, p. 117) et celui (*même page* à la fin) corrigé par NAVILLE (*loc. cit.*). Ce dernier concerne la traduction »von dem Gott des Unheils und der Göttin des Unheils, dem Gott und der Göttin der Krankheit» d'Ebers, traduction qui est absolument impossible, bien qu'elle se retrouve dans le présent article. De même, la traduction fournie (p. 169) pour une partie de la page 2 du Papyros est inexacte. »Ist denn nicht geschehen, um was du gebeten hast?» — ne peut être regardé comme traduction exacte de l'original. »Ein mal» est à remplacer par »manchmal», *bien des fois*. Moins heureuse est aussi l'explication (fournie plus bas de la même page): »gegen die Pein an einer Seite des Kopfes (Migräne)». Il aurait fallu traduire plutôt »Hälfte des Kopfes», d'accord avec GOODWIN (*Zeitschrift* 1873, p. 14) qui a fort ingénieusement rappelé le grec ἡμικράνιον (cfr ἡμικράνιον) comme point de comparaison avec la désignation égyptienne de la souffrance en question.

Fort intéressant est l'article intitulé »Neue Ergebnisse der ägyptologischen Studien af dem Gebiete der hieroglyphischen Volksschrift», qui donne une appréciation élogieuse des travaux faits par REVILLOUT sur le terrain du démotique. P. 174 de cet article, Ebers place Young à côté de Champollion, comme s'ils étaient des égaux, et rapproche Åkerblad de Silvestre de Sacy, de Young et de Kosegarten, ce qui est parfaitement injuste. Birch a montré (voir *ci-devant* p. 37) que Young ne vaut rien comme déchiffreur d'hieroglyphes; et parmi les devanciers de Brugsch et de Saulcy en démotique, aucun ne vaut Åkerblad. Si Young *parait* rivaliser avec ce dernier, c'est évidemment parce qu'il a été influencé par ses découvertes. — Après, nous voyons un mémoire fort lisible sur »Die Litteratur der alten Aegypter» et finalement un aperçu serré du livre publié par Erman »Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele».

Dans la quatrième section du l'ouvrage d'Ebers, qui s'occupe de »Das neue Aegypten», l'auteur nous entretient de plusieurs sujets qu'il a pu étudier lui-même *de visu*. Ce qu'à ce propos il dit du *canal de Suéz*, de l'*antique du Caire et de la civilisation de ses habitants*, de la *première cataracte et de l'île de Philæ* est fort bien dit et doit contribuer à attirer les étrangers vers le pays éternellement jeune des Pharaons. Le projet qu'Ebers développe ici de la création de »Ein deutsches Institut für Orientalisten zu Kairo» s'est vu dernièrement réaliser, au moins en partie, fait qui montre que l'auteur a été bien inspiré en formulant son projet. Ce dernier a du reste été dressé à l'aide de l'expérience acquise par la création et le fonctionnement de l'Ecole Française du Caire, fondée sur l'initiative de M. Xavier Charmes.

La cinquième section du livre qui nous occupe a pour titre général »Zur allgemeinen Kulturgeschichte». On rencontre ici plusieurs mémoires de fort grand intérêt, quoique la plupart n'en touchent qu'en partie ou très peu à l'Égypte. C'est pourquoi nous devons nous abstenir de les examiner de près dans ce Recueil. Sur un point relatif à l'égyptologie nous croyons devoir faire de l'opposition, quant à cette section du livre examiné; c'est concernant l'explication fournie (p. 411) pour les signes  et  et  du Papyrus Sallier N° 4. Ebers les traduit, selon leur ordre, »gut, bedrohlich und schlecht», tandis que nous maintenons l'avis que (*Zeitschrift* 1886, p. 76—80) nous avons formulé que  et  sont des variations graphiques pour une même notion (*mauvais* ou *funeste*).


La sixième et dernière partie de »Aegyptische Studien»

est consacrée à des notices biographiques très lisibles, qui ont pour sujets Johannes Dümichen¹, Le Page Renouf et le Khédivé Ismaël Pacha. Ce dernier potentat, qui a été jugé de tant de manières différentes par toutes sortes d'écrivains, devient sous la plume d'Ebers une figure très sympathique. Comme biographe, Ebers a d'ailleurs le mérite de dire des vérités désagréables d'une manière qui ne choque point. Il a eu à cet égard un peu l'heureux don d'Orphée, dont la marche sur notre planète lui fournit l'occasion d'assoupir les querelles et les plaintes et de préparer pour ainsi dire de loin l'avènement de l'époque de l'apaisement général. Cette époque n'est guère proche à ce moment. Mais parmi ceux qui l'ont préparée, des écrivains, Georg Ebers a sa place marquée. Il était un esprit intrépide et ne craignait point la lutte qui a pour but la paix. Son grand mérite restera toujours d'avoir essentiellement combattu pour ce grand but, qui, hélas, est et sera toujours si lointain.

L'ouvrage se termine par une »Bibliographie» énumérant par ordre de date la série complète des livres, mémoires, articles — tant scientifiques que littéraires ou semipopulaires — de Georg Ebers, dont la figure sympathique, reproduite d'après le tableau de Franz von Lenbach, orne le frontispice des »Aegyptische Studien». En énonçant l'espoir que ceux-ci trouvent bien des lecteurs et des lectrices en Allemagne et en dehors de l'Allemagne, nous accomplissons simplement un devoir qui nous est bien cher.

Karl Piehl.



¹ Une particularité de la page 480! Le signe , à l'aide duquel s'écrit, entre autres, le mot "lapis lazuli", n'est point en allemand "Greifsau", mais s'explique d'une autre façon; voir *Proceedings* XV, page 31.

OSCAR VON LEMM, Eine dem Dionysius Areopagita zugeschriebene Schrift in Koptischer Sprache (Separat-Abdruck aus dem »Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Petersbourg». V Serie. Band XII. N° 3.) St.-Petersbourg 1900. 40 pages in-4°.

Les fragments de textes sahidiques qui ont été publiés dans le présent ouvrage se conservent à la Bibliothèque nationale de Paris. Comme le fait remarquer M. von Lemm, on ne connaît aucune autre rédaction du traité contenu dans ces fragments. C'est pourquoi il doit sembler à propos d'en résumer la teneur, ce que nous ferons en citant les paroles du savant russe. Voici ce qu'il dit: »Dionysius Areopagita, der sich hier redend einführt, berichtet, wie er sich zur Zeit der Kreuzigung Christi in der Stadt Pelpah (πελπαρ) aufhält und dort die Naturerscheinungen, die während der Kreuzigung vor sich gehen, in einem Buche aufzeichnet, worauf er nach Athen kommt und sein Buch in der Bibliothek der Athener deponieren lässt. Vierzehn Jahre später kommt der Apostel Paulus nach Athen und wie letzterer von Christo predigt und die Geschichte von der Kreuzigung erzählt, schickt Dionysius seinen Schüler Asklepios nach seinem Buche in die Bibliothek der Athener. Wie er nun aber seinen vor vierzehn Jahren abgefassten Bericht über die Kreuzigung Christi vorliest und er selbst und alle Zuhörer denselben mit den Worten des Paulus im Einklang finden, bekehrt er sich und mit ihm die Damaris (ταμαρις, Δάμαρις) und die ganze Menge (Act. 17, 34). Darauf ordiniert ihn Paulus zum Bischof, woran Dionysius noch eine längere Rede knüpft, in deren Mitte der Text abbricht».

Après cet aperçu de la teneur du texte, vient ce dernier, qui occupe dix pages du livre de M. von Lemm. Une traduction avec commentaire fort documenté ainsi que quatre *indices* éminemment utiles forment la suite et fin de l'ouvrage, qui nous a paru excellent sous tous les rapports.

On nous permettra sans doute de mentionner ici quelques petits points où nous nous écartons légèrement des vues de l'auteur. — Page 279, n. 6, M. von Lemm — à tort je crois — propose de modifier $\mu\pi\tau\eta\rho\gamma$ de l'original en $\tau\eta\rho\gamma$. Le copte donne ici: $\pi\epsilon\sigma\omega\tau\omega\pi\epsilon\gamma$ $\epsilon\beta\omega\lambda$ $\alpha\pi$ $\pi\tau\mu\pi\tau\rho\omega\mu\epsilon$ $\mu\alpha\tau\alpha\delta\alpha\varsigma$. $\alpha\lambda\lambda\alpha$ $\mu\pi\tau\alpha\mu\iota\omega$ $\mu\pi\eta\rho\gamma$.

ce que l'éditeur a traduit »Sie offenbart sich nicht der Menschheit allein, sondern (ἀλλὰ) der Schöpfung des Weltalls». Je crois devoir rendre cette citation de la sorte: »Elle ne se manifeste pas seulement à l'humanité, mais à *la création en général*» — tout en renvoyant à la grammaire de Stern § 519. — Page 280, M. von Lemm traduit »Gefäss» (voir aussi p. 281) le mot copto-grec *σκαιος*, ce qui à la rigueur peut se défendre. Mais le *νεσκαιος* *κωπιπ*, qui se voit aux passages correspondants du texte copte, est évidemment la traduction du grec *σκευος εκλογης*, *Act. Apost. 9, 15*, où il faut admettre le sens de »instrument élu». — Page 280 en bas: »denn er ist nicht fern von einem jedem von uns», comme traduction de *Και τας νεγοτητ εβολ αν μοπα ποτα μοπι* me paraît douteux. Je préfère traduire ici: »Car il n'est loin de personne parmi nous». — Page 280 en haut: »was sie nicht finden auf dem Richtplatze des Areopags, findet er in grosser Bedrängniss und dass sie davon wissen lassen sollen» se donne en guise d'explication de ce passage de texte: *ατω κε πετεμετρε εροϋ ρμ νεπρατωριον μπαριονπαρος. ψαχε ετηος πελιψις ατω κσετεμετε μοοστ*, qui me semble signifier plutôt »et quiconque n'est point rencontré au prétoire de l'Aréopage, il s'expose à une grande peine et on le lui rappellera»(?) — la fin du texte copte étant incorrecte. Peut-être *μοοστ* doit-il se lire *μοοϋ*. — Page 278. Une phrase comme celle-ci *πλας παγκρατοος εβολ ετη ψαχε ποτωϋρμ* signifie peut-être littéralement »Die Zunge, welche aufgehört hatte, um nicht wieder zu sprechen» (p. 282); pour ma part, j'aimerais mieux rendre cette phrase copte ainsi »la langue qui a renoncé à parler de nouveau», tout en faisant observer qu'il faut introduire dans la grammaire une nouvelle règle suivant laquelle l'infinitif régi de verbes signifiant »se désister de, se départir, céder, abandonner» etc., doit être précédé de la négation *τη* après la particule *ε*. Cfr p. ex. *ψατκατοοστ εβολ ετμειρε μπποθε* »ils renoncent à commettre le péché» [BOURIANT, *Éloges de l'Apa Victor*, p. 152].


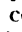


Ces quelques observations sont plutôt des questions que nous soumettons à l'examen de l'habile coptologue dont ici nous signalons l'ouvrage, que des critiques que nous voudrions lui adresser. Nous sommes d'ailleurs bien loin de vouloir déprécier un travail dont l'étude nous a été d'une si grande utilité et qui mérite de servir de modèle à quiconque est désireux d'apprendre comment on doit s'y prendre, lorsqu'il s'agit de composer un ouvrage de philologie copte. Particulièrement, le commentaire que M. von Lemm a inséré dans son mémoire est regardé par nous comme un véritable chef-d'oeuvre.

Karl Piehl.

BESSARIONE. Pubblicazione periodica di studi orientali. Volume VI. Anno IV: Primo Semestre (Luglio a Dicembre 1899). Roma 1899. Ermanno Loescher e C. Prix: 7 francs.

L'espace et le but de Sphinx ne permettant point de faire des comptes rendus complets de la teneur d'un journal comme le *Bessarione* qui s'occupe de tant de matières étrangères à notre tâche, il est néanmoins juste de signaler à l'attention de nos lecteurs ce qui, dans la dite »Pubblicazione periodica di studi orientali», touche à l'Egypte et à l'égyptologie.

Sous ce rapport, nous tenons à relever un mémoire de M. BENIGNI, intitulé *Litaniae defunctorum copticae* (pp. 106—121) où l'auteur, à l'aide d'une série d'épithaphes coptes, établit un type commun auquel se ramène la plupart des litanies funéraires recueillies dans les cimetières chrétiens de l'Egypte. Cette étude aboutit à des conclusions fort intéressantes.

Dans »Lo scarabeo onorario di una regina d'Egitto nel Museo egizio Vaticano», notre collègue M. ORAZIO MARUCCHI (pp. 122—130) étudie un document bien connu dans la science, document qu'avait déjà publié STERN dans la *Zeitschrift* (1877, page 87), fait qui n'est point ignoré ni tu par le savant italien. Dans la reproduction qu'a fournie M. Marucchi du texte hiéroglyphique, il faudrait introduire certaines modifications exigées par les données de textes analogues. Ainsi, le nom du *ka* du roi Amenhotep III est à lire: *Her ka necht*  (non pas ) *em maât*. De même, le nom de »maître» du dit roi contient également l'erreur  pour  de l'expression *he setiu* »écraseur des Asiates». Les autres fautes d'impression du texte se corrigent à l'aide de la copie Stern. A part quelques petits points de détail, la traduction de M. Marucchi est fort satisfaisante. Il faut lui savoir gré d'avoir évité la lecture *Tarucha* du nom de la ville mentionnée au texte. Cette lecture impossible a été dernièrement mise à la mode par M. A. Wiedemann. La lecture *T'aru* admise par M. Marucchi pour le nom de ville en question est d'ailleurs certaine.

Finalement, M. Benigni a publié (pp. 514—521) »Un papiro copto-greco inédito con frammenti biblici»; ces derniers appartiennent, pour la partie copte, à l'évangile selon St. Luc, le grec reproduit un morceau du texte du prophète Daniel.

K. P.

La nouvelle

de l'apparition d'un nouveau périodique en égyptologie nous parvient pendant l'impression du présent fascicule de SPHINX, et nous nous empressons de faire part à nos lecteurs de cette surprise agréable.

L'initiative de cette affaire est due à MM. les Directeurs des Antiquités de l'Égypte Loret et Maspero, ce dernier se chargeant seul de la mener à bien. Le nom de M. Maspero est une garantie de haute valeur, surtout comme ce savant s'engage à surveiller personnellement le travail auquel maintenant il invite le monde savant à prêter son appui.

Sphinx croit agir dans l'intérêt de la science en donnant à l'appel imprimé qui vient de lui parvenir la publicité qu'il est dans son pouvoir d'offrir. Voici donc textuellement rendu le prospectus publié par la Direction du Service des Antiquités de l'Égypte :

Le Service des Antiquités de l'Égypte exécute chaque année des travaux de recherches et met au jour un certain nombre de monuments qui, le plus souvent, demeurent inconnus du public ou ne sont connus de lui qu'après un laps de temps considérable, cela au grand détriment de la science. Les rapports des agents qui ont surveillé les fouilles vont dormir dans les archives et s'y détruisent, comme ç'a été le cas pour la plupart de ceux qui furent adressés à Mariette de 1859 à 1880; les monuments, une fois déposés dans les galeries du Musée, s'y perdent dans l'ensemble des collections et n'y sont plus faciles à retrouver du premier coup au bout d'un certain nombre d'années. M. Loret avait donc une idée heureuse lorsqu'il voulait fonder un recueil spécial, où les plus intéressants de ces rapports, ceux qui contiendraient les résultats les plus importants pour l'Histoire et pour l'Archéologie Égyptiennes, seraient imprimés par les soins du Directeur. Il avait obtenu du Gouvernement khédivial l'autorisation de publier des Annales du Service des Antiquités, et composé un premier fascicule, celui qui paraît aujourd'hui par les soins de son successeur. 1

M. Maspero se propose de continuer l'œuvre ainsi commencée, en en modifiant toutefois le plan légèrement. Il évitera d'y introduire des articles de discussion ou de démonstration scientifique,

estimant qu'ils ont leur place marquée dans les journaux *Égyptologiques* existants, le *Recueil de Travaux*, le *Sphinx*, la *Zeitschrift für Ägyptische Alterthumskunde*. Il y insérera les rapports des *Inspecteurs* et des agents du Musée sur les localités peu connues qu'ils ont visitées, sur les fouilles qu'ils ont dirigées, sur l'état des monuments et sur les travaux de consolidation qu'on y poursuit. Il essaiera d'y donner la reproduction complète des tombeaux ou des objets découverts au cours de ces travaux, par l'impression, par la gravure, par la photographie, autant que le lui permettront les ressources financières dont il dispose. L'impression faite au Caire, à la Mission Française, avec les caractères de l'Imprimerie nationale, produira nécessairement des résultats satisfaisants. Les clichés du présent fascicule ont été exécutés au Caire et ne sont pas ce qu'ils auraient dû être; on veillera à ce qu'ils soient dorénavant aussi soignés que l'impression.

Le Service des Antiquités s'efforcera de mettre sur pied un volume par année, sauf à presser la publication et à augmenter le nombre des volumes annuels, si jamais il y a lieu. Le volume du format in-8° se composera de 18 feuilles au moins, de 22 au plus, et du nombre de planches nécessaire à l'illustration des rapports publiés; au cas où le nombre des planches deviendrait trop considérable, la Direction se croirait autorisée à compenser l'augmentation de frais qui en résulterait pour elle par le retranchement de une ou deux feuilles d'impression au plus.

Le prix de chaque volume sera de 97 P. E., en chiffres ronds, 25 FRANCS.

On peut s'abonner :

Pour les pays de langue allemande chez :

HIERSEMANN, 3, Königsstrasse, Leipzig.

Pour les pays de langue anglaise chez :

BERNARD QUARITCH, 15, Picadilly, Londres.

Pour les pays de langue française chez :

ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.



Mélanges¹.

La discussion survenue entre MM. Naville et Sethe par suite de l'ouvrage »Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmos I» de ce dernier, vient d'être close d'une manière qui montre que la théorie de M. Sethe, pour ingénieuse qu'elle soit, manque absolument de fondement. Cela résulte avec évidence de l'article de M. NAVILLE »Un dernier mot sur la succession des Thoutmès» [Extrait de la *Zeitschrift* XXXVII], malgré l'appui vigoureux donné à l'auteur de la nouvelle théorie de la part de différents organes (p. ex. de l'*Archæological Report*, 1897—1898, p. 27). Voici quelques faits intéressants, textuellement extraits de l'article de M. Naville: »De l'examen minutieux de toutes les parties du temple (de *Deir-el-Baheri*) il ressort que je n'avais pas été assez loin en attribuant à Ramsès II la majorité seulement des restaurations de cartouches. C'est l'unanimité que j'aurais dû dire». . . »Evidemment Ramsès II ne reconnaissait pas la légitimité de la reine, comme du reste les propres sujets de Hatschepsou, et partout où il a changé son nom, il l'a remplacé par celui de Thoutmès II qu'il considérait comme seul roi légitime, et qui avait régné en même temps qu'elle». . . »Dans le petit nombre de cas où le nom de la reine a été remplacé par Thoutmès III, cela s'explique tout simplement. Dans ses listes, Ramsès II a supprimé la reine; et dans les temples où Hatschepsou se voyait associée à Thoutmès III, Ramsès en inscrivant le nom de Thoutmès II à la place de celui de la reine, faisait croire à une association de père et fils».

»Les prétendus *obélisques de Deir-el-Baheri*», M. N. les relève au domaine des hypothèses surannées. Grâce aux fouilles faites sur place par lui-même, il peut constater que »ce que Wilkinson prenait pour les bases de ces monuments». . . »c'étaient des puits dans lesquels étaient plantés des arbres dont les troncs sont encore en place». . . »De l'examen de ces troncs, que M. le Prof. Schweinfurth vient de faire sur place, il ressort d'une manière à peu près certaine que ce sont des *Mimusops*, des perséas. Il y avait donc un perséa de chaque côté de l'entrée du temple».

¹ Cfr *Sphinx* III, p. 188.

»Point de persécution de H. autre que celle qui a consisté à effacer son nom et sa figure, *après sa mort* comme le montrent les nouveaux textes de Karnak. Je crois encore que l'auteur de cette destruction est Thoutmès III, mais il est bien possible qu'il n'ait pas commencé aussitôt après son accession au trône. Plus tard Aménophis IV a détruit les noms et les figures des dieux; Ramsès II en les rétablissant a mis çà et là le nom de Thoutmès II à la place du nom effacé de la reine. . . . Il l'a remplacée par le prince qui avait régné en même temps qu'elle, et qui avait précédé Thotmès III».



M. Naville termine en constatant que Lepsius et de Rougé avaient raison et que leur »réfutateur» s'est trompé foncièrement. Il trouve l'explication de cette circonstance dans le fait »qu'ils interprétaient les textes simplement, et ils ne connaissaient pas le principe nouveau de M. Sethe qui veut que les inscriptions aient un sens apparent ou officiel, et un sens vrai qui est en général le contraire».

A M. Naville nous devons également »Figurines égyptiennes de l'époque archaïque N° II» [Extrait du *Recueil* Vol. XXII], mémoire illustré de 6 planches, reproduisant des figurines provenant de la collection du Rév. Mac Gregor. L'auteur décrit soigneusement ces monuments et les rapproche d'exemplaires analogues connus de publications antérieures. A ce sujet, il fait remarquer la divergence de vues qu'il y a entre lui et d'autres savants qui placent ces antiquités dans la XVIII^e dynastie, tandis qu'il les attribue à l'âge thinite.

Les réflexions par lesquelles l'auteur termine son article nous semblent mériter d'être généralement connues. C'est pourquoi je les cite textuellement: »Le fait le plus saillant qui me semble ressortir de l'étude de ces figures, c'est la constatation du *caractère africain de la civilisation thinite*. S'il en est ainsi, il me semble impossible qu'il n'en soit pas resté des traces dans les moeurs, les arts et la vie matérielle des Egyptiens, tels que nous les connaissons depuis la IV^e dynastie, et surtout dans la langue. Nous touchons là un côté de la philologie égyptienne qui, à mon sens, a été trop négligé. Si le fonds de la population égyptienne était africain, il est naturel de chercher dans certaines langues africaines, peut-être même jusque dans les langues bantou, la solution des difficultés qui nous arrêtent encore aujourd'hui, plutôt que de vouloir d'emblée adapter à la langue égyptienne un cadre sémitique auquel elle ne se plie que mal. Sans doute, il y a dans l'égyptien des éléments sémitiques, mais il y en a aussi d'autres, et plus nous pénétrons dans ces âges reculés dont nous commençons à entrevoir le caractère et la durée, plus nous nous éloignerons des Sémites, et de leur influence sur la civilisation égyptienne et sur sa langue».


Je n'ai jamais vu personne plus nettement exprimer mes propres idées sur l'origine de la civilisation égyptienne que M. Naville par les observations que nous venons de citer. Plus j'étudie cette civilisation et plus je suis convaincu de son origine africaine. Surtout au point de vue de la langue cette thèse me paraît assurée; car l'essai de faire de l'égyptien une langue sémitique, est selon moi une utopie fort hardie, digne de figurer à côté des hypothèses les plus osées de la science moderne.

»Di un vaso fenicio rinvenuto in una tomba della necropoli di Tarquini» [Estratto dai *Monumenti Antichi* pubblicati per cura della R. Accademia dei Lincei], mémoire qui a pour auteur notre collègue M. E. SCHIAPARELLI. Le vase en question fait en »faïence égyptienne» (selon le terme de Perrot) a été découvert en 1895 dans une tombe de la nécropole de Tarquini. L'auteur nous donne d'abord une description des scènes et objets qui ornent le monument en son entier. Ce qui saute de suite aux yeux dans cette énumération, c'est la présence d'un nom royal, celui du pharaon *Bek-en-ranf*, le seul régent de la XXIV^e dynastie. M. Sch. fait remarquer une particularité qu'offre la manière dont le nom en question a été tracé sur le monument; c'est que, quoique dessiné en sens vertical, ce nom n'occupe que le registre supérieur. A la même fois, il a noté comme un fait quelque peu suspect que le titre qui précède habituellement le prénom a été omis, en sorte que le nom de notre roi a été reproduit d'une façon incomplète. Il y a ici donc sans doute une abréviation introduite pour une raison ou une autre. Le mot

 que l'auteur lit à la fin du légende du roi, me paraît être à lire simplement , le dernier signe ayant obtenu, par

inadvertance de la part du graveur ancien, une forme irrégulière comme cela s'est fait ailleurs. La déesse représentée avec la couronne du Nord, que M. Sch. dit être Neith, pourrait bien être Bouto, qui a le même habillement sur les monuments. Nous sommes même convaincu qu'il faut y voir cette dernière. Les arbres, représentés sur le monument, sont désignés comme des »*banani* da cui pendono grappoli di frutti maturi» et »un altro albero, che parebbe ricordare la pianta dell'*anti*, il prezioso prodotto di Punt». Je me demande si cette appréciation est juste. Evidemment la présence des *singes* fait peut-être penser à un autre pays qu'à l'Égypte, mais il est possible que les *banani* soient autre chose. Comme ils sont identiques de forme aux arbres peints sur la stèle de Boulaq (publiée *Recueil* II, p. 106), arbres que Maspero a désignés du nom de *dattiers*, je pense qu'il faut adopter cette dernière appellation ici. Faut-il voir dans l'autre espèce décrite par M. Schiaparelle une forme modifiée du sycomore?

Nous devons également à M. SCHIAPARELLI »La configuration géographique dell'alto Egitto» [Estratto dal *Cosmos di Guido Cora*, Vol. VII, 1894—96] mémoire très docte, dont les épreuves semblent avoir été lues par une personne moins compétente que l'auteur lui-même. Nous ne pouvons nous expliquer autrement les données inexactes fournies à la page 1 que »la terra del Nord» est »il paese del loto», et (plus bas) que »l'alto Egitto è pure spesso designato simbolicamente come »il paese del papiro» ed il basso Egitto come »il paese del loto». Pour la thèse de l'auteur (*ibid.*): »Facendo allusione alla leggenda mitologica della spartizione dell'Egitto fra Set ed Oro, l'alto Egitto è anche chiamato »la parte di Set» ed il basso Egitto »la parte di Oro», voir mon article de la *Zeitschrift* 1886, p. 16. Finalement, s'il est exact, quant à certaine époque, de nommer »il basso Egitto» — »il paese della corona rossa», il faut rappeler que, aux textes des pyramides, le Delta se nomme »le pays de la couronne verte».

»Zur Exodus I, 16» (extrait d'un journal scientifique allemand), dont l'auteur est M. W. SPIEGELBERG, veut résoudre la difficulté que présente, en cet endroit, le texte biblique. Le mot hébreu מַיְמֵי, qui a provoqué de longues discussions, est expliqué »Gebärstuhl» par le savant allemand, qui rejette toutes les autres interprétations fournies pour celui-là. Pour notre part, nous considérons néanmoins »Mutterscheide», signification conférée (GESENIUS, Hebr. und. Chald. Handwörterbuch. Achte Auflage. 1878, page 8) de préférence à celle de »Gebärstuhl», comme la traduction exacte du dit mot. En faveur de notre opinion, nous alléguons la teneur des *Septuaginta* et de la version copto-bohairique pour le passage en question. M. Spiegelberg ayant cité ces deux derniers à l'appui de sa thèse, il est évident qu'il nous faut examiner la nature de ses remarques sur ce point. En comparant le grec ὡς πρὸς τῷ τίχτειν avec le copte correspondant (ⲟⲩⲟⲗ ⲛⲉⲕⲁⲩⲥ ⲛⲉ ⲉⲩⲱⲛ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲱⲛⲛⲟⲩ ⲉⲟⲙⲉⲥⲓ ⲛⲓ ⲓⲉⲁⲣⲉⲟⲥ) ⲁⲩⲱⲛⲓ ⲉⲧⲉⲙⲉⲥⲓ — (cette dernière citation traduite par M. Sp. ainsi (»Und er sprach: wenn ihr im Begriff steht die Hebräerinnen zu entbinden) wenn sie zu dem Gebärstuhl gehen») — nous trouvons, quant à nous, qu'il y a entre les deux une ressemblance saisissante, le premier signifiant selon nous »qui se préparent à enfanter», la seconde: »quand elles viennent pour enfanter». En d'autres termes, il n'y a aucune raison de voir en ⲉⲧⲉⲙⲉⲥⲓ autre chose qu'une simple traduction du grec τίχτειν, ⲉⲧⲉⲙⲉⲥⲓ étant formé du substantif ⲙⲉⲥⲓ plus ⲧⲉⲉ-, état construit du factitif fréquent ⲧⲉⲟ »submerger». La locution ⲉⲧⲉⲙⲉⲥⲓ peint en mots l'action exprimée en image par le signe hiéroglyphique , tel que nous l'avions¹ expliqué pour la première fois.

¹ *Zeitschrift* 1887, page 44.

Cela étant, il nous est impossible d'admettre le rapprochement qu'a fait M. Sp. du copte $\tau\epsilon\mu\iota\varsigma$ avec un prétendu $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$. D'ailleurs, tous ses essais de retrouver au copte des traces de $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ nous paraissent avoir échoués. Le nom $\epsilon\eta\epsilon\tau$ qu'il rapproche d'un prétendu $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ $\begin{array}{c} \square \\ \square \end{array}$ me semble fort suspect. Faut-il peut-être le lire $\epsilon\eta\epsilon\tau$?

Si nous nous voyons forcé de combattre le résultat capital qui semble se détacher de l'article de M. Spiegelberg, cet opuscule reste néanmoins très intéressant comme lecture et montre que l'auteur en est un esprit doué d'une grande sagacité.

Theodorus Tabennesiota und die sahidische Uebersetzung des Osterfestbriefes des Athanasius vom Jahre 367 (Aus den Nachr. d. k. Ges. der Wissensch. zu Göttingen. Phil.-Hist. Kl. 1899. Heft 1), dont l'auteur est M. R. PIETSCHMANN, contient une critique à la fois sévère et juste de la traduction hasardée fournie par M. Amélineau pour certains points de la biographie en dialecte bohaïrique de Théodore. Là plus absurde des erreurs commises par M. Amélineau, c'est sa traduction »Livres de Dessins» à la place de »*Livres apocryphes*», comme il faut lire d'accord avec M. Pietschmann. Ce petit mémoire montre surabondamment combien peu le copte bohaïrique est réellement connu parmi ceux qui prétendent le posséder et qui prennent publiquement la parole pour enseigner cette langue difficile à autrui. L'article de M. P. dénote en général une connaissance solide de la littérature ecclésiastique des premiers temps de l'Eglise.

K. P.




Notices.

Par Karl Piehl.

§ 29. Une question de mythologie.

Dans un ouvrage souvent cité, on rencontre les paroles suivantes¹: »Dans la stèle C 3 du Louvre, le dieu Khnoumou et la déesse Hqit, désignés comme étant les ancêtres du commen-

cement, les berceaux ( MASKHONITOU) premiers d'Abydos, sont »sortis de la bouche de Ra lui-même afin (ou, *au moment*) d'organiser Abydos même». Râ, voulant créer Abydos, ouvrit la bouche, et les deux divinités en sortirent qui ont organisé la ville. C'est un phénomène bien connu des lecteurs de Perrault, où les deux filles ne peuvent ouvrir la bouche sans que des crapauds et des serpents en sortent chez l'un, des pierrieres et des fleurs chez l'autre; la tradition populaire a retenu, comme moyen d'action pour les fées, un des procédés de création employés par les dieux d'autrefois».

On se demande à ce propos: A quoi bon tout ce développement? -- quand, à l'aide de notre interprétation de la stèle C 3 du Louvre², on voit que sur ce point, comme du reste en d'autres³, la traduction offerte par M. Maspero pour ce document est inadmissible. Le passage correspondant de notre explication contient ceci: »Chnum et Hekit, les ancêtres qui ont été auparavant, et les Meschent, supérieurs d'Abydos qui sortirent de la bouche de Ra lui-même, quand il (lisez: *on*) organisa Abydos»⁴.

Le double de ce dernier passage, que nous avons examiné dans un mémoire⁵ spécial, montre la parfaite exactitude de notre traduction, à la même fois qu'il rend évidente l'impossibilité de

¹ MASPERO, *Etudes de Mythologie* II, p. 374.

² PIEHL, *Inscr. Hiérogl. Princ. Série* (1888) II, pages 3-5.

³ Sphinx III, pages 119, 120.

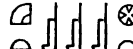
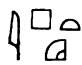
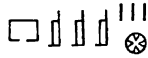
⁴ PIEHL, *l. l.* p. 5.

⁵ Voir *Zeitschrift* 1890, p. 22.


la thèse de M. Maspero suivant laquelle les dieux Chnoum et Hekit seraient identiques aux Meschenitou et comme tels sortis de la bouche de Ra.

Il est peut-être hardi d'invoquer le témoignage de mes *Inscriptions Hiéroglyphiques. Prem. Série*, cet ouvrage paraissant avoir été méthodiquement proscrit par M. Maspero tant dans ses propres travaux¹, que pour ceux de ses élèves², ce qui d'ailleurs me porterait à garder le silence, si ce n'était pas le même savant auquel il soit échappé de me reprocher de nourrir à son égard une «rancune mal dissimulée qui perce malgré tout sous les formes laborieusement polies du langage».

§ 30. Le nom de Thèbes.

Dans un mémoire antérieur³ il m'est arrivé de revoquer en doute la lecture *Epet-esouet* proposée pour  par M. Steindorff. Je vois maintenant⁴ qu'il y a une variante   pour ce nom, variante qui m'avait échappé quand j'ai énoncé mon hésitation quant à ce point. Je m'empresse donc de supprimer mon opposition concernant la nouvelle lecture, qui me paraît, par conséquent, parfaitement admissible.

§ 31. = hūū.



Parmi les nombreuses erreurs que le prétendu égyptologue Chassinat nous attribue, contrairement à la vérité scientifique, il faut compter (*Crit. d'une critique*, p. 30, n. 1) que nous aurions employé le signe  (dans la valeur de hūū) là où, selon lui, il fallait introduire le même signe transpercé d'un —. Les *verba formalia* du jeune homme en question ont cette teinte: «Il emploie toujours le premier alors que le second est nécessaire, dans ses articles du *Sphinx*».





¹ Cfr *Sphinx* II, page 236, note.

² SJÖBERG (*Sphinx* I, p. 18-27) a montré comment M. Virey aurait dû consulter mes *Inscriptions Hiéroglyphiques* dont ce dernier a mal publié certains textes. Sjöberg a prouvé (dans un mémoire composé pour la licence de philosophie) un fait analogue quant aux textes des *Tombeaux Thébains* de M. Scheil.

³ *Sphinx* III, page 179.



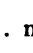

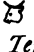

⁴ PIEHL, *Seconde Série* Pl. LXXXVI, l. 9 (première rangée).



Nous savons de longue date, grâce à Brugsch¹, que le signe  se lit tantôt *ka*, tantôt *hāā*. Si l'on a besoin d'autres preuves en faveur de cette dernière valeur du signe , il suffit de feuilleter divers textes publiés d'après des originaux du temple d'Edfou. Qu'on examine p. ex. les trois extraits suivants, empruntés à l'ouvrage paru sous le nom de M. de Rochemonteix:

 =  = , formes qui équivalent aussi à .

On voit donc que nous avons, dans ce cas comme la plupart des fois, raison.

§ 32. Le nom de dieu .

Parmi les innombrables erreurs qui déparent la publication dite «Le Temple d'Edfou», il y a aussi le groupe  qui, comme nous avons fait remarquer⁶, doit se lire . L'auteur de la «Crit. d'une critique» dit (p. 15) à ce sujet: «L'échange des deux signes  et  me paraît possible⁷. . . mais, pour être complète, la rectification devrait porter également sur un autre signe, car, M. Piehl ne doit pas l'ignorer, la vraie forme est   (avec une tête de boeuf), cf. DÜMICHEN, *All. Egypt. Temp. Inscr.*, I, pl. LIII⁸, et *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 388».

Notre commençant touche ici à une matière fort difficile; mais comme il n'a aucune idée de la nature très-sérieuse de cette difficulté, il se permet de la trancher sans façon et à la fois promulguer un décret de son crû. En corrigeant le groupe effroyable , nous savions parfaitement que ce groupe avait pour variante  — (le passage de DÜMICHEN que *semble*

¹ *Hieroglyphische Grammatik*, p. 119: n° 17.

² DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 85. Voir pour un autre exemple PIEHL, *Seconde Série*, Pl. V, l. 3.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 480; II, p. 31, 33.

⁴ *Ibid.*, I, p. 498.




⁵ MARIETTE, *Dendérah* I, 21 a.





⁶ *Sphinx* I, p. 169.

⁷ Il fallait dire *indispensable*.

⁸ Citation empruntée à PIEHL, *Seconde Série* II, p. 100.



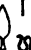
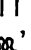
citer notre commençant à notre édification et à celle du lecteur, a été simplement emprunté à mon ouvrage (*Sec. Série*, II, p. 100) critiqué à la même fois par lui; nous sommes donc ici en présence d'une des indécidables de M. Ch., qui visiblement n'a pas la moindre idée des procédés admis par les savants de profession) — mais »Edfou» semblait donner de l'autorité à la première forme (corrigée) puisqu'elle semble s'y retrouver par ailleurs¹.

D'ailleurs, quiconque étudie les textes des basses époques trouvera vite que les signes ,  et même celui de  s'échangent alors dans la même valeur phonétique. C'est pourquoi il est fort difficile de décider, dans l'état actuel de nos connaissances, lequel des trois signes doit être désigné, pour chaque cas particulier, comme l'originaire.


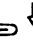
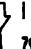
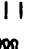
Finalement, je constate que l'équation   =  , au point de vue du sens, a été établie pour la première fois dans ma *Seconde Série*², d'où elle est passée, *sans mention de source*³, dans la fameuse »Critique d'une critique».

§ 33. Le nom du serpent sacré du nome Apollinopolitès.

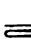


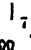
Dans l'étude qu'il a consacrée⁴ aux textes géographiques du temple d'Edfou, M. J. de Rougé a proposé de lire ce nom

lecture qui se retrouve aussi dans la publication qui porte le nom de M. de Rochemonteix⁵. Deux autres lectures du même passage me sont encore connues: celle de Brugsch⁶

et celle des *Inscriptions et Notices* de de Rougé

Mais aucune de ces formes ne me paraît être l'exacte. C'est qu'on chercherait partout aux textes d'Edfou sans en trouver un

¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 66 (n^o 39).

² PIEHL, *Seconde Série* II, p. 28, note 3.

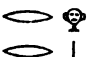
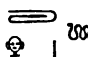

³ Probablement pour "faire impression sur le lecteur". Ou n'est-ce pas le même jeune homme qui (*Crit. d'une critique* p. 4) nous raconte dignement et sur le ton d'un héros de la science: "J'ai consacré à *Edfou* cinq années de ma vie"? — Depuis quand les commençants se sont-ils arrogés le droit d'entretenir le monde savant de leurs faits et gestes?

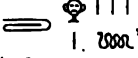
⁴ J. DE ROUGÉ, *Textes géographiques du temple d'Edfou* (tirage à part) p. 48), avec la transcription *rer-amu*.

⁵ *Le Temple d'Edfou*, p. 337.

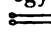
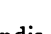

⁶ *Dictionnaire géographique*, p. 1364.



⁷ J. DE ROUGÉ, *Edfou*, pl. CXXXVIII.

second exemple. Il s'y voit certainement bien souvent un nom de serpent particulier à ce sanctuaire, mais cette idole s'appelle partout ailleurs  ¹ var.  ². Cela étant, il me semble certain qu'il faut lire le groupe contesté de cette dernière manière — chose d'autant plus vraisemblable que, dans la copie de Brugsch, le bas du signe  a été représenté comme indistinct. En faveur de ma thèse milite entre autres que le sens obtenu devient plus acceptable au point de vue étymologique en admettant ma lecture qu'en admettant celles des autres pour le dit nom de serpent.

Lisons donc dorénavant  «celui qui change de face», le nom du serpent sacré du nome Apollinopolites.

§ 34. Le suffixe féminin de la première personne du singulier.





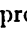




Dans un article antérieur de Sphinx³, j'ai prouvé qu'au temps gréco-romain de la civilisation égyptienne, cette catégorie grammaticale s'écrit phonétiquement , ou , idéographiquement ; à la même fois, je prétendis «inutile de rechercher, dans des textes plus anciens, des traces du suffixe féminin de la première personne du singulier écrit phonétiquement», parce que j'avais «la conviction qu'une pareille recherche doit nous fournir la confirmation de la règle» que j'avais établie quant aux basses époques. Cette dernière opinion (Egypt. Expl. Fund. Arch. Report 1897—98, p. 33) n'a pas été admise. C'est pourquoi je veux en démontrer l'exactitude maintenant.

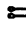
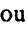
Les inscriptions ornant les vases dits «Canopes», que j'ai publiées dans la *Première Série* de mes *Inscriptions Hiéroglyphiques* pl. LXXVIII—LXXX, fournissent des preuves de la lettre  comme variante de , en guise de suffixe féminin de la première personne du singulier. Cependant, on pourrait m'objecter que ces textes datent des basses époques ou au moins des derniers rois saïtes. Je préfère donc attirer l'attention des collègues sur les textes des Canopes publiés dernièrement dans la *Zeitschrift* (XXXVII, pages 61 et suiv.), textes qui sont beaucoup

¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 69.

² DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 73; II, p. 67.

³ Sphinx II, p. 75—78.

plus vieux que ceux de ma susdite publication. Parmi ces textes, deux petits spécimens attribués à l'époque des XI^e—XII^e dynasties emploient (p. 64)  comme suffixe pronominal »moi« renvoyant au nom de la déesse Isis, qui en parlant de Amset dit qu'il est »en moi«   =, var.   = »auprès de moi«. La même déesse dit plus loin: »j'étends *mes bras* sur Amset qui est *auprès de moi*»; »mes bras« se rendant  et »auprès de moi« . — P. 66 du même article, un texte de la XVIII^e dynastie emploie également la lettre  dans la valeur de suffixe féminin de la première personne du singulier. Dans »*mes deux bras*«, »en *moi*«, »*ma* protection«, on s'est servi ici de cette lettre  pour rendre la notion possessive¹.

Il est donc absolument sûr que le suffixe féminin de la première personne du singulier s'écrivait anciennement  ou . *Quod erat demonstrandum.*


§ 35. »L'épervier doré«.


Ayant montré, il y a longtemps², que le soi-disant nom de bannière du pharaon est celui de son *ka* — thèse que d'autres³ ont adoptée après nous — nous voudrions proposer cette fois l'introduction d'une autre modification quant à la désignation traditionnelle du protocole pharaonique. C'est concernant le titre




qu'on rend en général »épervier doré«, mais que je voudrais traduire »le seigneur«, en le regardant comme une variante




de . Cette dernière forme ne se voit jamais au protocole royal, ce qui s'explique sans doute par le caractère *hiératique* et sacré de celui-là. En comparant les variantes qui peuvent se relever pour les noms des différents rois, on rencontre p. ex.

pour *Merenra* (*Königsbuch* VI, 29 C) la forme  où il faut admettre (*Sphinx*, II, p. 249) la lecture *nebui* pour le groupe

¹ Pour un autre exemple voir *Zeitschrift* XXXII (1894), p. 25, une légende relative à Nephthys, où il y a: "J'exerce *ma* protection sur Hapi qui est auprès de *moi*, où "je", "ma" et "moi" s'expriment avec .



² PIEHL, *Zeitschrift* XXVIII, page 14.

³ MASPERO, *Etudes Egyptiennes* II, p. 275, 276.

du début. Il me semble presque sûr que  ici sert de signe phonétique. Si mon opinion est juste, le troisième nom du protocole royal identifie le pharaon avec le maître divin (= Horus ou = Horus et Set) de l'Égypte, fait auquel d'ailleurs les textes historiques, dans leurs parties mythologiques, font bien souvent allusion.



CORRIGENDA:

- Page 16, l. 4 au lieu de trois  *superposés*, lire: trois 
superposés.
- Page 28, l. 22, au lieu de forme impossible de la déesse, lire:
forme impossible du groupe. . . .



ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies ·
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tomes VI (réservé)
- Tomes VII, VIII — G. MASPERO. Etudes de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)
-

En vente à la Librairie Hinrichs à Leipzig:

- Die Alfje des Ibn Mu'fi. Nach den Handschriften heraus-
gegeben von **K. V. Zetterstéen**. 6 M. 50
- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. . . . 2 M.
- Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. 3 M.

Société des Lettres. Société orientale
Le Muséon et la Revue des Religions
Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

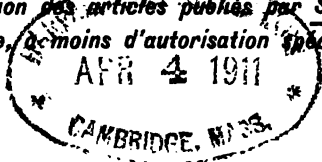
Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).



La reproduction des articles publiés par *SPHINX* est formellement interdite, sans d'autorisation spéciale.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. IV — Fasc. II



Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire


A. Articles de fond:	Page
PIEHL, Quelques signes hiéroglyphiques pour lesquels il y a lieu d'admettre de nouvelles lectures. I	61
ZETTERSTÉEN, Notice sur un manuscrit arabe contenant l'histoire des sultans Mamlouks pendant les années 690—741 de l'hégire	65
LORET, Un nouveau mot à retrancher du dictionnaire égyptien.	68
SCHWEINFURTH, Das neue Museum der ägyptischen Alterthümer zu Kairo	105
B. Comptes rendus critiques:	
FLINDERS PETRIE, Denderah with chapters by Griffith, Gladstone and Oldfield Thomas [GEORGE FOU CART]	70
STEINDORFF, Die Blüthezeit des Pharaonenreichs [KARL PIEHL]	80
DE ROCHEMONTEIX, Le Temple d'Edfou fasc. 4. [KARL PIEHL]	86
MÖLLER, GEORG, Ueber die in einem späthieratischen Papyrus des Berliner Museums erhaltenen Pyramidentexte [KARL PIEHL]	102
<hr/>	
<i>Mélanges</i> (Mémoires de MM. Daressy, Schäfer, Breasted et Spiegelberg.	111
<hr/>	
<i>Notices:</i> §§ 36—44. Par KARL PIEHL	117

Quelques signes hiéroglyphes pour lesquels il y a lieu d'admettre de nouvelles lectures.

Par **Karl Piehl.**

I.

Dans mes publications relatives aux textes des basses époques, il m'est arrivé, plus d'une fois, d'introduire de nouvelles valeurs pour des signes hiéroglyphiques connus de longue date. Ayant omis de fournir à ces occasions des preuves¹ en faveur de la nouvelle lecture, j'ai probablement causé de l'embarras ou de l'étonnement à tel ou tel lecteur ayant daigné soumettre mes traductions à un examen philologique. C'est pourquoi je crois opportun de faire connaître ici des raisons propres à écarter les doutes qu'on pourrait émettre sur l'une ou l'autre des lectures ainsi introduites par moi. L'habitude de m'occuper des textes ptolémaïques datant de loin, à plus forte raison que mes premiers essais de lire et de transcrire des hiéroglyphes, se sont portés essentiellement sur des textes de cet ordre et âge, on comprendra qu'il m'est

¹ Cette mienne habitude d'employer, au courant de mes articles, de mes propres découvertes, sans les signaler spécialement comme dues à moi-même, a pu amener d'autres à croire que, telle fois, où j'ai employé de cette manière une de ces découvertes, j'aurais usé simplement du "Gemeingut" de la science. C'est ainsi que je m'explique la traduction fournie sans mention de mon nom (*Proceedings* XIV, p. 326) par M. MASPERO pour , d'accord avec mon explication antérieure de la même locution. Cfr MASPERO, *La pyramide du roi Ounas* l. 392 et la traduction de celle-là. Voir aussi SPHINX, II, pages 195-202. Ce fait méritait d'être signalé, un débutant (*Critique d'une critique*, p. 28) ayant insinué que j'aurais trouvé dans n'importe quoi "un prétexte pour augmenter le volume de" mes "livres".

impossible d'indiquer à ce moment les motifs qui originairement ont déterminé mon acception. Je me bornerai ici à indiquer, dans des publications accessibles à tout le monde, des exemples ou des passages de textes confirmant et démontrant les vues, soutenues autrefois par moi sans preuves expressément données, quant à divers points du syllabaire hiéroglyphique.

§ 1. Le signe ☉.

Cet hiéroglyphe, qui selon Lepsius représente le soleil entouré de ses rayons, se lit communément *uꜥꜥ*, verbe qui signifie »répandre»¹.

La valeur nouvelle que je lui ai attribuée est *χcn*. Le sens inhérent à cette dernière racine indique qu'il faut peut-être voir en notre signe une espèce de variante de □. Notre hiéroglyphe représenterait donc une sorte de demeure ou place circonscrite. Je pencherais beaucoup à le regarder, dans certains cas, comme une forme défigurée d'une autre signe ou comme résultat d'une simple confusion avec ce même signe qui se voit p. ex. aux textes de Pepi II (l. 957), et dans lequel M. Maspero a fort bien vu un *parc*² — »un cercle de grosses pierres fichées en terre et formant un parc pour les bestiaux». La différence de dessin entre les deux signes porte sur le rond O qui appartient à l'un et manque dans l'autre.

Voici quelques preuves en faveur de la lecture nouvelle adoptée par moi pour le signe en question :


a) *tu-à sent-k* ↑ ☉ □ *her-k* □ □ □ □ □³ »J'accorde qu'on te craigne dans l'Égypte, qu'on te respecte dans les deux terres et les pays étrangers»⁴ — où le parallélisme


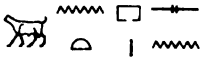
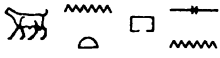
¹ Voir PIEHL dans les *Proceedings* XVII, p. 259.


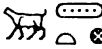
² MASPERO dans les *Proceedings* XIV, p. 326.


³ PIEHL, *Seconde Série*. Vol. I. pl. 2, l. 3. Pour un exemple analogue, voir DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, page 315, l. 3.

⁴ PIEHL, *Seconde Série*. Vol. II, page 2. La traduction est susceptible de modifications importantes, quant à la fin du passage cité.

des membres montre que la locution qui nous occupe pourrait se remplacer par celle de  etc.

b) »Je te donne que les montagnes crachent pour toi  en toutes les merveilles non-vues»¹ — expression qui doit se rapprocher de celle-ci: »Je te donne que les montagnes produisent pour toi  en toutes les merveilles non-vues»²; d'où il résulte que le groupe non traduit du premier exemple équivaut à , »leur intérieur» du second.

c) »Je te donne  en adoration devant ta couronne»³, où le groupe non traduit équivaut à  »la Haute Egypte» d'autres textes.

Les exemples cités montrent surabondamment que nous avons été bien autorisé à établir, pour certains cas, l'équation  = χen.

§ 2. Le signe dit »la tresse de jeunesse».

Ce signe, si fréquent aux textes de toutes les époques, se lit tantôt *sa*⁴, tantôt *mcs*⁵, sans que les possibilités de le transcrire aient été définitivement épuisées par la trouvaille de ces lectures. En effet, nous avons, de notre côté, trouvé pour notre signe une valeur phonétique tout aussi sûre que les susdites, valeur que nous avons évidemment constatée aux textes des basses époques.

Lorsque, à Dendéra, nous rencontrons le groupe ,

¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou I*, p. 46. Au lieu de "non-vues", il faut peut-être rendre "de la vue".






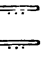
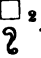

² DE ROCHEMONTEIX, *Edfou II*, p. 32.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou II*, p. 72.






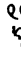




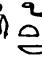


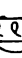
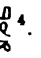
⁴ BRUGSCH, *Hierogl. Grammatik*, p. 121 (N:o 85).




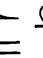
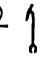
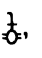
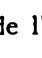

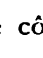
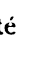
⁵ VON BERGMANN, *Hieroglyphische Inschriften*. Text, p. 16.

⁶ DÜMICHEN, *Bauurkunde XVI*, 2.


comme variante de celui de   , il est évident qu'il faut lire les deux *Har-pe-χrot* (= Harpokrates). C'est pourquoi je me demande en vain où Dümichen a puisé sa lecture *Hor-sam-tati-pe-mes*¹ pour le groupe     .






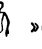
Une comparaison établie entre les deux extraits de textes suivants :

a)       ³ et b)        ⁴.
démontre donc définitivement l'exactitude de la nouvelle lecture *χrot* proposée par nous pour «la tresse de jeunesse».

Veut-on encore une preuve en faveur de la dite valeur phonétique de notre signe, on peut consulter d'un côté le passage que voici :⁵          , de l'autre côté

l'extrait suivant :⁶           .

Je pense donc qu'on peut, en toute assurance, insérer la lecture *χrot*, dans la série des valeurs phonétiques qu'affecte, aux basses époques, l'hieroglyphe .

Puisqu'on a omis d'introduire la lecture *χrot* dans la liste des valeurs phonétiques du signe  «le petit garçon», il me semble à propos de relever que cette lecture est fort usitée, témoin non seulement l'exemple que nous venons de citer du nom de dieu Harpokrates, mais, en outre, la forme  ⁷ pour le groupe    «celui qui est un petit garçon», groupe fort fréquent à Edfou⁸.

¹ *Zeitschrift* 1873, p. 117.

² MARIETTE, *Dendérah* III, pl. 35.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* II, p. 39.

⁴ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 367.

⁵ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* II, p. 38.

⁶ BRUGSCH, *Wörterbuch* III, p. 1047.

⁷ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* II, p. 38.

⁸ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 365, 367, 377 et *passim*.

Notice

sur un manuscrit arabe contenant l'histoire des sultans Mamlouks pendant les années 690—741 de l'hégire.

Par K. V. Zetterstéen.

Dans un article très-intéressant, intitulé *Der Untergang des Königreichs Jerusalem*¹, M. Röhrich, grand connaisseur de l'histoire de Palestine, a signalé à l'attention des orientalistes un manuscrit arabe renfermant des détails précieux pour l'histoire de l'Orient pendant le temps des Croisades. Ce manuscrit se trouve maintenant dans la Bibliothèque Royale de Munich, où il est coté: **Quatremère 37**. M. Sachau m'ayant fait remarquer l'article de M. Röhrich, j'ai consacré à ce document précieux une étude attentive. Une édition complète serait sans doute très-utile; j'espère pouvoir commencer bientôt la publication de ce texte, que j'ai copié entièrement et dont j'ai déjà à peu près achevé la traduction en allemand.

Cependant les grands orientalistes de la première moitié du dix-neuvième siècle n'ont pas manqué de puiser à cette source si féconde pour l'étude de l'histoire de l'Orient. M. Quatremère en a donné plusieurs extraits dans sa traduction de l'histoire des sultans Mamlouks de l'Égypte par Makrîzî; M. Weil en a tiré beaucoup de détails pour son histoire des califes et lui a consacré aussi une description très-détaillée dans le préface du Tome IV de cet ouvrage, description en

¹ Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, XV.

partie reproduite dans le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Royale de Munich par M. Aumer.

En voici un résumé succinct. Le récit commence par les émirs qui périrent au siège de Saint-Jean d'Acre en 690 (1291). Vient ensuite un exposé détaillé de l'histoire des années 690—709 de l'hégire, contenant beaucoup de pièces officielles, de poèmes à l'honneur des sultans victorieux, etc. Cette partie, qui finit par le retour du sultan el-Melik en-Nâsir de Karak, est composée par un auteur anonyme. En tout cas, cet auteur doit avoir été, à en juger par le style de son ouvrage, un personnage considérable, possédant une science étendue.

La seconde partie commence par un nouveau récit du retour du sultan de Karak. Cette partie comprend l'histoire des années 709—741 de l'hégire et est composée par Bedr ed-Dîn Bektâsch el-Fakhrî († 745). D'ailleurs, le style en est tout à fait différent de celui de la partie précédente; nous n'avons ici que des dates arides de faits plus ou moins remarquables, des listes sèches de fonctionnaires égyptiens, etc.

Ces deux parties ont été réunies en un volume par un troisième rédacteur, et elles forment ensemble le septième volume de son ouvrage. Malheureusement ni le nom de ce rédacteur, ni le titre de son livre ne nous sont donnés nulle part.



Ce manuscrit est aussi remarquable au point de vue linguistique. Comme a fait remarquer M. Weil, la calligraphie est excellente, mais la langue peu correcte. Mais si les formes des mots ne s'accordent pas toujours avec les règles compliquées de la grammaire arabe classique, elles nous fournissent quelquefois d'un autre côté des renseignements utiles pour la connaissance de l'arabe parlé. Voici quelques exemples. Les voyelles finales sont très-souvent supprimées, ex. جَهْرٌ pour جَهْرٌ, حَاجِبٌ pour حَاجِبٌ, رَجَبٌ pour رَجَبٌ. Dans

ce cas, le signe soukoun, qui se trouve sur la consonne finale, ne laisse aucun doute sur la prononciation. D'autre part, on trouve souvent les désinences de l'arabe classique, ex. حصل لي سفر^س لنبينا حلب, etc., bien que les voyelles ne soient pas toujours correctes, ex. إلى سنة ست وتسعين وأربع مائة. Pour وَصَلَ, nous trouvons نَوَّلَ, وَجَلَ (cf. la prononciation moderne *wisil*, *nizil*), pour سَتَمَائِيَّةً, سَتَمَلَّةً, etc.


Le pronom relatif الذي garde souvent la forme du singulier au pluriel, le pronom démonstratif celle du masculin au féminin, ex. في هذا السنة. Cf. aussi, en ce qui concerne l'accord grammatical, le passage sur 'Ain el-bakar, fol. 4, v:0, emprunté sans doute au dictionnaire géographique de Yàkouùt. Le texte de notre manuscrit porte: بعثنا أيضا عين البقر يورورها المسلمين والنصارى واليهود يقولون أن البقر الذين ظهروا لآدم عليه السلم خرجت منها. Dans Yàkouùt, éd. de Wüstenfeld, III, p. 758, nous lisons: خرج الذي ظهر ويقولون يورورها المسلمون.



Un nouveau mot à retrancher du dictionnaire égyptien.

M. G. Maspero¹ est le créateur du mot  = , «être sale, être noir». Ce mot se trouve, au *Papyrus d'Orbiney*, dans un passage où est raconté le moyen par lequel la femme d'Anpou fit croire à son mari qu'elle avait été frappée violemment par Bataou².

D'après la plus récente traduction de M. Maspero³, «elle prit de la graisse toute noire» et s'en frotta, — explique le traducteur, — «pour simuler les traces noirâtres et les meurtrissures que les coups laissent sur la chair humaine». M. A. Erman⁴, n'admettant pas ce sens, traduit par «da nahm sie Fett vom Topf(?)».

Des doutes m'étaient venus au sujet de ce passage et, comme M. Erman, je m'expliquais mal l'emploi de «graisse noire». D'autre part, le «vase» me semblait peu indiqué pour déterminer l'idée de noirceur, de saleté; j'aurais plutôt compris le signe .

En examinant le *fac-simile* du papyrus, j'ai de suite constaté qu'il y avait eu erreur de transcription. D'abord, le déterminatif du mot n'est certainement pas un vase, mais

¹ *Le conte des deux frères* (extr. de la *Revue archéologique*, mars 1878), p. 5. n. 2.

² Planche IV, l. 6.

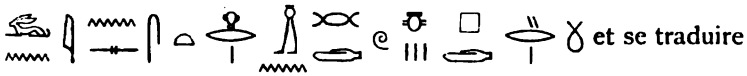
³ *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2^e édit., p. 11.

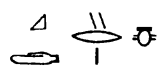
⁴ *Ägypten und ägyptisches Leben im Altertum*, p. 506.

bien le χ . En hiératique, ces deux signes présentent une légère ressemblance, mais ils sont différenciés, au *Papyrus d'Orbiney*, d'abord par un point placé au-dessus du ⦿ et manquant au dessus du χ , ensuite par la partie supérieure du signe, qui est un court trait horizontal pour le premier et deux petits traits croisés obliquement pour le χ . On pourra s'en convaincre facilement en comparant, dans d'autres passages du même texte, le ⦿ (X, 14; XIV, 2), avec le χ (X, 9; X, 10). Nous avons donc bien, indiscutablement, un χ . Mais ce signe, encore moins que l'autre, ne peut s'expliquer comme déterminatif d'un mot signifiant «être sale, être noir». L'erreur provient d'une seconde faute de transcription.

Le premier signe du mot est légèrement abimé par une déchirure du papyrus. Il peut, au besoin, être un Δ , ce qui produit un mot nouveau et un sens étrange. Mais il peut, tout aussi bien, être un \square , ce qui nous ramène à un mot très connu dans la littérature égyptienne et à un sens beaucoup plus simple et beaucoup plus intelligible.

En somme le passage ne peut que se transcrire par

 et se traduire par «elle prit de la pommade et une bande de linge».

La graisse noire avait quelque chose de bizarre et de choquant; la pommade et le bandage sont choses toutes naturelles pour simuler une blessure. Le mot  doit donc être rayé du dictionnaire égyptien.

Lyon, 24 juillet 1898.

Victor Loret.



Seventeenth Memoir of the Egypt Exploration Fund (1898): DENDEREH by W. M. Flinders Petrie with chapters by Griffith, Gladstone and Oldfield Thomas — London Trübner et Quaritch 1900 in-4°, 74 p. Front. et XXXVII pl. (plus XI pl. en sus dans l'édition complète).

Le dix-huitième mémoire de l'E. E. F. s'inspire définitivement d'un excellent mode de publication. A côté de l'édition ordinaire, reproduisant simplement les monuments les plus notables, une édition à tirage restreint donne *in extenso* tous les documents découverts, et permet ainsi aux égyptologues de profession le contrôle nécessaire. C'est une heureuse combinaison, réalisant enfin le vœu, formulé depuis longtemps, d'ouvrages publiant tout ce qui est trouvé au cours d'une fouille sans en rien excepter. L'exemplaire complet comprend donc un nombre considérable de planches (non moins de 77) et c'est le plus fort volume que le Fund ait encore donné à ses souscripteurs. Les *directs* y ont pris une place de plus en plus grande, ce qui est une garantie de plus pour l'étude sérieuse des documents. Ce sera bientôt, au reste, le seul moyen dont nous disposerons, car les originaux seront de plus en plus hors de notre portée. Le dispersement des objets découverts atteint cette fois-ci des proportions tout à fait exagérées, et l'on sera édifié sur ce point en consultant les notices descriptives des planches (p. 63 et suiv.). Passe encore quand la répartition est faite entre dix ou douze collections d'Angleterre pour les trouvailles d'un même groupe — encore que les monuments ainsi isolés perdent une bonne partie de leur intérêt. Mais on avouera qu'il ne sera pas toujours facile d'aller voir successivement à Philadelphie, Boston et New York la partie gauche d'un mastaba, dont la partie droite a été allouée à trois ou quatre musées d'Europe, la stèle à Gizèh et le sarcophage à Chicago, quand ce n'est pas à Melbourne(!)¹. Si ce système continue encore quelques années, il ne facilitera certes pas nos recherches et il y aurait peut-être lieu de procéder autrement. Quoiqu'il en soit, voici l'économie générale du nouveau Mémoire.

¹ Par exemple le tombeau de Mena pl. I, II, II a, III — Voyez notice p. 63 et la description des planches extra; celles de Genna pl. VII, VII a et p. 64, etc.

Après une courte introduction, le ch. I décrit une série de mastabas de l'Ancien Empire, dont le plus ancien est attribué à la fin de la III^e Dynastie (Souton-ni-abou). Le style de la fausse porte, analogue à celles des plus anciens tombeaux des »Mastabas» de Mariette, semble justifier cette opinion. Le dernier en date est contemporain de Papi II. Une douzaine de sépultures en tout se rattachent à ce premier groupe. Au ch. II, M^r P. s'appuie sur toute une série de caractères archéologiques pour placer un nombre considérable d'autres tombeaux entre la VI^e et la XI^e Dyn. (p. 13—19). La démonstration n'est pas, comme on le pense, facile à établir. Avec Antoufi (p. 19) nous retrouvons un terrain plus solide sur lequel nous avançons jusqu'à la XII^e Dyn. (p. 19—23). Les ch. III—IV sont consacrés à la poterie et au mobilier funéraire. Au ch. V, nous atteignons bien la XVIII^e Dyn., mais ce ne sont que tombes d'animaux sacrés, dont les catacombes immenses sont examinées d'une seule traite jusqu'à l'époque romaine. Ce chapitre est d'un intérêt moins soutenu. Pour les tombes privées, il faut passer des Antoufis aux Ptolémées, sans trouver mieux en route que trois stèles sans grande importance (XXV^e et XXVI^e Dyn.) et deux sarcophages de la XXX^e Dyn.(?) Le ch. des Ptolémées (VI p. 31) est fort instructif, car sous prétexte de basses époques, on ne se donne jamais la peine de décrire les nécropoles de ce temps. On trouvera ici une bonne étude sur ces tombeaux, les fournitures funéraires et l'appareil des momies. Le texte est bien appuyé par trois intéressantes planches (XXV a, XXVI a, XXVI b) donnant les stèles et les étiquettes funèbres provenant de ces sépultures. On regrettera de n'avoir point sur une quatrième planche deux ou trois petits plans et quelques photographies de momies. Telle quelle, cette section n'en est pas moins ce que je connais de plus complet sur la matière. Un dernier chap. d'archéologie (VII) est consacré au bronze, au verre et aux monnaies. Les textes, suivant la coutume des publications du Fund font l'objet d'un long et fort chapitre final par Griffith (p. 40—56). Deux notices annexes sur les animaux et les métaux, un index fort bien fait complètent ce mémoire substantiel.

Les résultats acquis sont nombreux. Si l'on cherche à dégager les principaux de la masse des petits faits, ils semblent se ramener à quatre classes. L'une est du domaine archéologique et a trait aux dispositifs de la tombe; la seconde tient à l'histoire; et c'est la grosse question de la période comprise entre la VI^e et la XI^e Dyn. Les deux dernières ressortent de la philologie et de la mythologie et se rapportent respectivement aux variantes des formules et à de nouveaux chapitres du livre de la Mort. C'est en cet ordre que je vais tâcher d'en présenter un compte rendu rapide; et voyons d'abord les Mastabas.

Le plan général en est remarquable. Toutes variantes

exceptionnelles mises à part, on retrouve, à travers la série, des traits constants et caractéristiques. Telle, d'abord, cette sorte d'avant-cour précédant la face orientale et délimitée par un mur d'enceinte. Le style memphite a quelquefois des dispositifs analogues¹ ou plus somptueux²; mais la forme n'en est pas aussi régulière ni l'emploi aussi constant, car on le retrouve à Dendérah du début de la IV^e Dyn. à la fin de la XI^e sur une série de 71 tombes (pl. XXVIII à XXXVI). Une seconde particularité consiste dans la suite de panneaux décoratifs ou fausses portes³ qui décorent la face orientale du mastaba. Elle constitue une ornementation d'une richesse que l'on est un peu surpris de trouver en une nécropole d'aspect plutôt modeste. Et cependant Memphis en sa gloire n'a pas eu de tombes aux façades d'une aussi pure élégance, car le tombeau de Sabou⁴ en est jusqu'ici le spécimen unique. Le plan d'une trentaine de sépultures prouve que cette décoration apparaît également dès le début et persiste jusqu'à la fin de la série (pl. XXVIII à XXXVI). Suivant les lois ordinaires de l'art décoratif, on voit ce thème ornemental aller en se surchargeant de plus en plus (cf. par exemple la tombe d'Adou II p. 9). En pénétrant à l'intérieur du mastaba, le visiteur familiarisé avec le plan classique qu'en donnent les manuels d'archéologie s'étonne de n'y point trouver de serdab. Penser qu'ils aient pu échapper aux recherches est inadmissible, quand on a affaire à un total d'une centaine de tombeaux, et force est bien d'admettre que l'usage n'en existait pas à Dendérah. Ici, la question dépasse le domaine archéologique pur et semble toucher aux croyances. L'absence de statues impliquerait-elle sur la vie du double des concepts différents de ceux professés à Memphis? Un peu d'attention remet les choses au point. Ici, c'est une statuette murée en sa niche (p. 26) et retrouvée »par pur hasard»; plus loin, voici une image du défunt. (pl. VII); puis un couple (pl. XXI); ailleurs encore des débris de deux statuettes de bois (p. 10). Il y avait donc bien des statues ou des statuettes dans le mobilier funéraire et c'est l'absence de serdab qui a causé fatalement leur presque totale destruction. Or pour le serdab même, on est trop disposé à s'en exagérer l'importance religieuse sur le vu des sépultures memphites. Pas même à Memphis cependant il n'était nécessaire au dogme ni ne constituait l'emplacement unique des images du défunt. D'autres effigies garnissaient la tombe; d'abord les statues de bois, que

¹ Cf. MARIETTE, Mastabas p. 102, 121, 127, 226.

² Tels les mastabas à cour et galeries en avant du noyau central, Ti, Ptah-Shopsisou, Merrou-Ka, etc.

³ Il est bien entendu que c'est par pure commodité que j'emploie cette expression consacrée, dont j'ai déjà contesté l'exactitude.

⁴ Cf. MARIETTE Mastabas p. 147. La décoration de Sokar-khâ-biou, est analogue, mais est à l'intérieur du mastaba. Cf. *ibid.* p. 71.

j'ai qualifiées ailleurs de *statues essentielles*¹ et que l'on transportait une fois l'an au temple; puis des statues placées dans des niches ou en avant de fausses portes²; un peu plus tard enfin, et toujours dans la région memphite, le type des tombeaux du genre de Rokhou et Horhotpou³ condensa autour du sarcophage les décorations de la tombe, entraînant du même coup le mobilier funèbre et avec lui la plus grande partie des statuettes ou statues. C'est justement tout ce que nous retrouvons à Dendérah et ceci nous amène à constater que la tombe de cette nécropole combine curieusement le type mastaba classique et le type Rokhou à chambres du cercueil peintes et décorées (p. 9—10). Tout cela constituerait déjà une classe de tombeaux fort instructive. Deux nouveaux traits achèvent d'en préciser les caractères originaux: le passage voûté fréquemment ouvert sur la face nord (cf. p. 6, 8, 15) et les chambres funéraires à dôme (p. 8 et 15). Ce sont les emplois les plus anciens que nous en connaissions encore dans l'architecture en briques, dont l'étude a été jusqu'ici trop négligée par l'archéologie égyptienne. Les curieuses observations de M. P. (p. 16) viennent compléter les intéressants renseignements que nous avaient fournis Quibell et Spiegelberg au Ramesséum. Ajoutons à tous ces caractères si marqués les escaliers qui mènent du passage voûté à la terrasse du mastaba (p. 8), et laissons de côté le reste des détails secondaires; il me semble que la tombe de Dendérah a désormais une physionomie bien tranchée; que, d'une manière générale, elle paraît copier plus étroitement le plan d'une maison réelle; qu'en tous les cas, il sera difficile de traiter désormais de la tombe de l'ancien empire sans lui consacrer au moins une mention toute spéciale.

Si la décoration interne a cruellement souffert, les trop rares débris attestent cependant, eux aussi, l'existence d'un type provincial particulier. Quand on a parcouru les planches de ce Mémoire, on est assuré de reconnaître désormais à première vue le style de Dendérah. Epigraphie à part, l'aspect général des légendes, ces caractères pleins, (cf. par ex. pl. VIII et VIII B) aux reliefs vigoureux, aux carrures souvent massives et serrées, appartient bien en propre à la région. Le nombre minime des fragments sauvés ne permet guère d'observations générales. On peut noter cependant le style et l'allure de quelques stèles (pl. XII par ex.) d'une composition analogue, mais sans ressemblance absolue, à certaines figures des tombes d'Assouân; plus particuliers sont les thèmes du petit personnage tendant le *kopschou*

¹ Cf. Annuaire de l'École des Hautes Etudes pour 1900 page 8.

² Cf. MARIETTE, *Mastabas* p. 403 et DARESSY, le *Mastaba de Mera* dans les *Memoires de l'Inst. Egypt.* t. III (1898) p. 549.

³ Cf. MASPERO, *Trois années de fouilles, dans la Mission du Caire* tome I fasc. 1 p. 133 et 194 et PIEHL dans les *Proceedings XIII* p. 121 à 127.

ou le vase à la face du défunt¹ ou celui de la broyeuse de grains². Les représentations sont justement en assez grand nombre pour permettre d'assister à la naissance de ces motifs, d'abord figurés dans la série ordinaire des défilés de serviteurs, à la façon memphite; puis peu à peu isolés et devenant les détails archéologiques typiques de la stèle de Dendérah. Plus on l'étudie, plus on constate que cette Egypte religieuse, si bien unifiée, et depuis si longtemps, n'était en rien devenue d'une monotone uniformité en ses aspects. En son rituel comme en son art, elle avait gardé des provincialismes pleins de saveur, à la manière de nos églises de France, et tel détail matériel du culte restait propre à telle localité. Le mastaba de Dendérah est la demeure de croyances identiques à celles de Gizèh, de Meïdoum ou de Deshashèh. Il peut différer néanmoins des tombes de ces trois localités dans la mesure où une église catholique du pays basque peut différer d'une église normande. Les fouilles de Dendérah seraient déjà un résultat acquis suffisant, si elles réussissaient à nous confirmer encore un peu plus dans cette manière de voir et à ruiner la prétendue thèse de l'uniformité matérielle du culte funéraire en Egypte.

Il s'en faut que la technique même de ces œuvres présente un égal intérêt. Il est juste de convenir que nous la jugeons provisoirement sur un petit nombre de produits; mais, pour le moment en tous cas, l'impression n'est pas très-favorable; et ni la statue d'Adou II (pl. VII) ni le couple de Montouhotpou et sa femme ne supportent la comparaison avec l'école memphite. Les meilleurs bas-reliefs sont d'allure médiocre; la raideur des personnages pouvait passer pour une certaine dignité quand il s'agissait de figures en pied du défunt; elle devient pure gaucherie, quand on passe aux séries des porteurs d'offrandes. Ce sont encore les renseignements archéologiques qui l'emportent ici en valeur; par exemple, la présence de ces figurines que l'usage qualifie à tort de simples «poupées» et qui sont, comme Erman l'a établi³, des concubines de la maison du défunt; ou bien la statuette de femme allaitant un enfant. Le jeu des attitudes de la statuaire funéraire est assez restreint pour que pareille variante soit utile à noter en chemin, et on la comparera utilement à une image découverte l'an dernier à Hoû⁴. Il y a là, je crois, une indication nouvelle sur les thèmes des écoles locales de la Haute Egypte.

On ne saurait quitter le domaine si riche de l'archéologie sans signaler au moins par une simple énumération quelques

¹ Cf. Offrande du vase six spécimens (pl. X, X^b, X^c, XI), du *Kopshou* six également (pl. XI, XI^b, XI^c), du vase à parfums un (XI^e).

² Cf. pl. XII à droite en bas; XI^c (Nabhik); XI (Nakhtou).

³ Ausführliches Verzeichnis. Berlin 1899. Remonter à la note 3.

⁴ GRIFFITH, Archæol. Report 1899 p. 4, p. 39, 71 et 106.

trouvailles remarquables; les débris du mobilier du temple des Thotmès et des Amenhôtou (p. 28), par ex. ces sortes de grandes tiges de papyrus en pâte émaillée et à pieds, placées vraisemblablement autour de la statue d'Hathor à la façon des accessoires d'une »Crèche»; les vases et ustensiles en bronze (pl. XXIV; les formes des vases N^{os} 2 et 3 sont à noter); enfin la série d'offrandes simulées en bronze provenant d'un mastaba de la période memphite (pl. VI), ce qui est tout-à-fait une nouveauté en ce genre. On s'étonnerait si je ne disais rien de la section consacrée aux monnaies (p. 36—39). Je dois avouer que je l'attendais avec une certaine inquiétude, en ce nouveau mémoire comme dans les précédents, et que je l'y ai retrouvée sans enthousiasme. Trois séries de découvertes allant de Dioclétien à Valentinien III (455) servent de base à une série de tables et à une suite prestigieuse de raisonnements si rapides que j'ai eu peine à les suivre. C'est peut-être manque de foi. La numismatique appliquée à l'économie politique ancienne doit être sans doute une fort belle science, mais je m'y déclare très-incompétent.



Nous voici à la question historique. J'ai exposé en commençant l'ordre chronologique adopté par M. P. Ce serait assurément un fait considérable si nous arrivions enfin, pour la première fois, à combler l'énorme vide qui va de la VI^e à la XI^e Dynastie. Car jusqu'ici, c'est plutôt virtuosité que réalité quand nous prétendons avoir des monuments datés de la VII^e ou de la X^e; en fait, cela veut dire qu'à force de calculs nous arrivons à établir que des personnages vivant à la VI^e ou à la XI^e ont pu, les uns vivre encore au début de la VII^e, les autres naître à la fin de la X^e. Le gain est mince. M. P. croit avoir trouvé mieux et pouvoir relier les tombes contemporaines de Papi II à celles du temps des Antoufs par une série de monuments. La tâche était malaisée et j'ai la plus grande peine à partager ses vues. Pourquoi aurions-nous pareille bonne fortune à Dendérah, que rien de ce que nous entrevoyons ne permet de reconnaître comme le siège d'une des dynasties de cette époque si obscure? Vainement M. P. a-t-il usé de toutes les ressources que lui fournit sa longue carrière d'archéologue et de fouilleur. Il sait trop bien lui-même la fragilité des arguments tirés des caractères archéologiques, de la rudesse et du fini respectifs de deux monuments égyptiens. La technique et le style ne peuvent être un critérium suffisant. L'orientation des puits funéraires (p. 19) lui a paru un élément sérieux d'appréciation. En le joignant à des indices du même genre, il en a tiré des classements ingénieux, dont le grand défaut est qu'aucun d'eux ne présente un seul caractère constant, aucune évolution dont la marche rigoureusement normale pourrait à la rigueur remplacer les indications absentes des textes. En fait, il faut constater pour chacun d'eux des soubresauts, des sautes en arrière qui ne laissent plus sub-





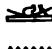

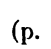
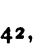
sister qu'une série d'anomalies et de contradictions. Tous ceux qui connaissent la profonde loyauté scientifique de M. P. devineront qu'il est le premier à les signaler (p. 19—21). Les noms propres peuvent-ils servir d'indices? Ils semblent tendre plutôt à répartir en deux groupes, dont l'un se rattache à la VI^e Dyn. et l'autre à la XI^e. Les caractères archéologiques ne donnent rien de mieux. Ni le mastaba à quatre noms (p. 14) ni ceux d'Ouhaye ou de Merra (p. 15) ne nous sortent de la période memphite, et les noms de leurs titulaires nous invitent au contraire à nous y maintenir. Les plans de Merra et des Adou suggèrent la même impression, et quant aux traits caractéristiques dominant, comme la décoration de la façade orientale ou l'avant-cour, on a vu qu'on les retrouvait en toute la série historique; les autres particularités sont enfin trop exceptionnelles pour permettre de bâtir là-dessus tout un système. Mais une discussion de détail excéderait le format du mémoire même de M. P. Que reste-t-il au résumé d'une hypothèse si séduisante; sinon une série de brillants raisonnements, de remarques curieuses, spéciales, engageantes? Le moindre cartouche ferait mieux notre affaire. M. P. semble avoir beaucoup attendu de son système fort tentant, mais il peut se dire que ses découvertes sont assez intéressantes par elles-mêmes pour se passer de cette manière de condiment. L'on peut discuter sur la date absolue du sarcophage de Bébi (p. 17); ce n'en est pas moins en tous cas un monument philologique de premier ordre.

S'il y a d'ailleurs une nécropole dont on ait le droit de réclamer la découverte ultérieure, c'est plutôt celle du second empire thébain. M. P. a dû certainement remarquer une concordance significative entre les résultats de ses fouilles et l'inscription relative aux travaux de réfection du temple sous Thotmos III. Le texte implique au moins deux reconstructions du sanctuaire, l'une à la VI^e et l'autre à la XVIII^e Dyn. On sait d'autre part que ces mentions de travaux royaux impliquent toujours une période de prospérité particulière pour la cité, et par suite, une nécropole importante. Or, M. P. a découvert une série considérable de tombes de la VI^e Dyn.; il a retrouvé d'autre part un certain nombre d'objets marqués au nom de Thotmos III (p. 28) et d'accord, par conséquent, avec la réfection du temple mentionnée par l'inscription. Tentyris a donc connu à la XVIII^e Dyn. des jours brillants et l'on doit en trouver la trace dans les tombeaux du temps. On a vu cependant un peu plus haut le vide absolu, inexplicable, qui s'étend des Antoufs aux Ptolemées. Que les gréco-romains aient refait leur nécropole sur l'emplacement précis occupé par la XVIII^e Dyn. et l'aient par là détruit, voilà qui est bien douteux. Reste l'hypothèse que le cimetière du second empire thébain est caché ailleurs; cela n'aurait rien de surprenant pour qui sait les brus-

ques déplacements, sans raisons apparentes, auxquels obéissent les nécropoles d'Égypte, et qui transportent la ville des morts, pendant toute une période, à plusieurs kilomètres des endroits consacrés jusque-là.

Au chapitre des textes, long et nourri, M. Griffith ne s'en est pas toujours tenu à la simple translation et a commenté ses traductions par des remarques fréquentes touchant à l'histoire, l'archéologie ou la mythologie. Il suggère, plutôt qu'il ne formule, l'hypothèse d'un empire dont le centre aurait été à Dendérah entre la VII^e et la VIII^e Dyn. (p. 40); il traite brièvement de quelques points de religion (p. 40) ou explique les petites palmes de la table d'offrandes (p. 43). On est un peu surpris de le voir prendre au sérieux (p. 44) le soi-disant tombeau de Menès à Neqqadèh, tombeau dont l'authenticité et la valeur historique sont à peu près, au point de vue du roi Menès, celles qu'auraient, en Grèce, la découverte d'un crâne de Kercrops ou d'une maison de Thésée. Il serait temps que la tombe de Menès reprît dans la série des monuments la valeur très-relative qui lui revient, et ce n'est pas là, en tous cas, qu'il y a lieu de rechercher des rapprochements avec les découvertes beaucoup plus sérieuses de Dendérah. Mais arrivons-en aux inscriptions, dont plusieurs, celles de Mena par exemple, se présentent en groupes assez importants. Des discussions de textes ne se condensent guère en quelques lignes, et je dois me borner à énumérer les principaux points qui m'ont paru à noter ainsi qu'à proposer chemin faisant deux ou trois corrections:

A. *Épigraphie*. Les formes de l'⊙ et du  sont d'une facture spéciale, (cf. pl. VII par ex.); les détails d'un certain nombre de signes, le  de la pl. VII par ex. (Papi-Sonni), sont à remarquer. D'une façon générale, les signes de Dendérah sont intéressants à comparer avec ceux de Coptos¹ (Décret d'exchange) ou ceux des cartouches sur bronze de Meri-âb-Ri du Louvre². Les caractères généraux de l'épigraphie de cette région diffèrent nettement de ceux de Thèbes ou d'Abydos, et les stèles de Merra (pl. VII B) sont les meilleurs spécimens.

B. *Titulature*. Deux nouvelles fonctions sacerdotales du culte d'Haïthor sont à relever; 1^o le    *Sokhim (?) mo-*
bait; (La lecture Sokhim paraît préférable, étant donnée la variante de la pl. I) et 2^o le      (p. 42, 47), à rap-


¹ Cf. PETRIE, *Coptos*, pl. X.

² Cf. PETRIE, *History of Egypt*, p. 114. M. Griffith a ajouté de fort intéressantes remarques (p. 52) à toute la partie relative à l'épigraphie.

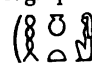
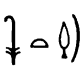
procher de la fonction de chef du transport d'Haïthor, de Merra (pl. VIII ligne 4 et p. 48). Un certain nombre d'autres titres déjà connus, mais employés ici avec une précision nouvelle, apparaissent dans les séries de fonctions énumérées aux pl. II à XIII.

C. *Formules.* Insc. de Mena p. 44. M. G. traduit la ligne 4: ô vous qui aimez [le Roi] . . . N'est-ce pas simplement la formule


 ? On la retrouve ici


même avec une clause finale intéressante »vous qui désirez être des suivants du dieu de votre *nouit* sur cette terre». L'emploi du pluriel  se retrouve dans deux textes, l'inscription d'Adou I (p. 46) et celle de Knoumr'tis (p. 52) et est à rapprocher d'une mention analogue trouvée il y a deux ans sur un cercueil de Deshashèh. La liste des huiles canoniques de Mena (p. 45) est accompagnée d'une série de brèves invocations dont l'essence propre consiste en allitérations sur les noms des substances, et dont le thème se retrouve dans les textes des Pyramides (Nofir-ka-ri 308—317). Ce sont les plus anciennes connues pour les tombes privées. Quant à la série des inscriptions biographiques, les phrases de style sur le *cursus honorum* et le panégyrique du défunt sont d'un haut intérêt. La *confession laudative* — je demande place pour ce néologisme faute d'un meilleur terme — répétée à une douzaine d'exemplaires augmente à l'avenir la sûreté des restitutions pour les passages mutilés et le tout permet de préciser mieux plusieurs expressions analogues de monuments déjà connus auparavant. Il y a là une étude à faire qui donnera de bons résultats. Je ne vois rien de bien particulier dans les textes de basse époque, hors une formule ptolémaïque remarquable par son allure, et où se devine l'approche d'un nouveau monde religieux:

 (pl. XV Cartonnage of Pashemhor).

D. Deux grands monuments se classent à part en raison de leur valeur particulière. Le premier est la longue biographie de Khnoumour'tis, attaché à la cour de la princesse   Nofiroukait (XI^e Dyn?). Le principal intérêt est entre les l. 7 et 11 où le défunt consent à parler un peu moins de lui et un peu plus de sa Maîtresse. Le passage, mis en regard des textes analogues de Beni Hassan, confirme ce que nous commençons à entrevoir sur la féodalité et sur les droits des femmes

dans les successions. Le texte aura besoin d'être repris, car un certain nombre de fautes de détails pourraient bien s'être glissées dans la copie actuelle. Autant que j'en puis juger par la traduction que j'en ai faite de mon côté, j'arrive sur plusieurs points à une interprétation un peu différente de celle qui nous est donnée p. 52, et sans entrer nullement en une discussion de textes, voici, à titre d'exemple seulement, une modification que

je proposerais pour la ligne 9  M. G. traduit: »Or donc

 M. G. traduit: »Or donc

elle était fille de Roi, épouse d'un Roi qui l'aimait; elle hérita de sa mère Nebt». Je propose: Elle était fille royale, comme issue d'une épouse royale etc.; et elle hérita (à ce titre) de sa mère, qui possédait de son chef (*nibit*), etc. Cette correction, si elle est adoptée, permet une compréhension plus claire des droits territoriaux que les princesses tenaient dans les provinces par la lignée féminine. Elle permet aussi de voir comment en les apportant au seigneur provincial qu'elles venaient à épouser, et non plus au roi, elles contribuèrent à la formation rapide de ces principautés redoutables dont la couronne avait constamment à se défendre.

E. Le sarcophage de Bebi est la plus importante découverte de la campagne, et je ne crois pas, en l'appréciant ainsi, me laisser influencer par des études personnelles orientées principalement depuis quelques années sur les sujets religieux. La série des chapitres du livre de la Mort retrouvée cette fois donne une série de versions beaucoup plus anciennes que toutes celles connues jusqu'à présent (pl. XXXVII et suiv.). Il ne faut pas songer à analyser huit cents lignes de cette importance. Ce n'est au reste qu'un aperçu tout provisoire que M. G. a bien voulu nous en donner et il nous annonce un futur travail sur ce document dont la découverte est une véritable bonne fortune. A ceux qui voudraient dès aujourd'hui avoir une idée de leur intérêt, je signale les lignes 19—22 (apporter les *kas* et joindre les *kas*); 417 et 418 (ch. 43 du livre de la Mort — *chap. de ne pas avoir la tête séparée du corps*); 621 et ff. (chapitres des transformations). Non seulement les variantes que j'ai eu le temps de déchiffrer sont très-instructives, mais on trouve insérés des passages entièrement inédits, pleins d'allusions mythologiques locales (notamment l. 72, 173, 688, 742). »Dans toute recherche de documents anciens rationnellement organisée», estime M. G., »les textes du cercueil de Bebi occuperont certainement une place importante». Il m'est impossible d'être plus complètement de son opinion.

George Foucart.

STEINDORFF, G., Die Blütezeit des Pharaonenreichs. Mit 3 Kunstbeilagen, 140 Abbildungen und einer Karte. (Monographien zur Weltgeschichte. In Verbindung mit Anderen herausgegeben von Ed. Heyck. X). Bielefeld und Leipzig. Verlag von Velhagen und Klasing, 1900. Prix: 4 Marcs.

L'auteur de cet ouvrage, M. Steindorff a réuni ici, sous une forme intelligible à l'usage du grand public, ce que nous savons concernant l'histoire et la civilisation de l'Égypte, au temps de la XVIII^e dynastie. Il désigne cette période du nom de »Blütezeit«, *époque de la floraison*, de l'empire pharaonique, et cela à juste titre. Car quel qu'ait été l'essor pris par le génie égyptien pendant l'ancien ou le moyen Empire, ce n'est certainement qu'après avoir passé par les rudes épreuves déchainées contre elle par l'envahissement des soi-disants Hyksos que l'Égypte est arrivée à l'apogée de son développement matériel et politique, à la même fois qu'elle conquiert, grâce surtout à Thotmès III, le plus grand des souverains de cette dynastie puissante, la prépondérance incontestée parmi les nations plus ou moins policées qui forment le monde historique d'alors.

Ce qui fait le charme particulier de ce livre, qui est appelé non seulement à instruire les profanes des résultats réalisés dans le siècle passé par notre science, mais à la fois à être une lecture récréative à ceux des égyptologues qui ne s'occupent qu'occasionnellement de l'histoire d'Égypte, c'est l'abondance et la richesse de gravures dont il a été illustré et qui en font presque un émule de l'ouvrage historique publié dernièrement par Maspero. Nous avons longuement examiné et admiré ces jolis dessins parmi lesquels p. ex. ceux exécutés d'après des photographies prises par les soins de l'*Egypt Exploration Fund* (voir entre autres les numéros 88—95, relatifs au temple de Deir-el-Baheri) sont peut-être les plus réussis.

D'ailleurs, le texte de M. Steindorff cadre fort bien avec les illustrations figurées de son livre, surtout comme le style en est empreint d'une très-grande netteté et lucidité jointes à une sobriété et une modération qui ne se démentent presque jamais. Il n'y a nulle part des notes en bas des pages, ce qui considérablement ajoute à la beauté de l'exécution matérielle du volume.

Quels que soient les mérites du présent livre (et ils sont


incontestables ces mérites), nous avons néanmoins un certain nombre de remarques à énoncer sur son compte. La plus grave de ces remarques est à la fois une protestation au nom de la vérité scientifique et s'adresse comme telle non seulement à l'auteur, mais à l'école entière dont il fait partie. Je regrette de devoir le dire à une personne dont j'apprécie hautement les connaissances solides, mais il faut le dire, dans l'intérêt de la vérité et de la justice que Sphinx a le devoir d'observer autant qu'il le peut, sans peur ni parti pris: M. Steindorff a bien mal agi en reproduisant dans son travail les hypothèses inventées par M. Sethe pour expliquer la succession au trône des rois Thotmès, hypothèses que M. Naville a victorieusement réfutées dans des articles parus au journal dont M. Steindorff est l'un des rédacteurs. *La science n'est point une affaire de coterie*, quoique certains égyptologues appartenant à l'école de Berlin semblent presque vouloir la traiter comme un pareille quantité négligeable¹.

Fidèle au système de parti pris dont s'est inspiré malheureusement M. Steindorff, cet auteur énonce maintenant:

1° que Amenhotep I »als er starb, hinterliess er keinen Leibeserben, der ihm als »Sohn des Sonnengottes«. in der Regierung hätte folgen können» (p. 24). M. Naville (*Zeitschr.* XXXV, 32) ayant rendu vraisemblable que Thotmès I fut fils d'Amenhotep I, M. St. est allé trop loin dans ses affirmations péremptoires, ce me semble. Un mot comme »möglicher Weise», »wahrscheinlich» aurait certainement été à sa place ici, surtout comme la tradition manéthonienne parle en faveur de l'opinion de Naville;

2° »Von all diesen Kindern des Königs (= Thotmès I) war der Sohn der Isis, Thutmosis (= Thotmès III), der älteste» (p. 29) — affirmation absolument contraire à la vérité, puisque Naville, d'accord avec Maspero, a montré que »Thotmès III était le propre fils de Thotmès II» (*Zeitschr.*, p. 34);

3° Mr Steindorff soutient (p. 31) que Thotmès III était le successeur immédiat de son père Thotmès I et il ajoute plus loin (p. 34): »Man zwang Thutmosis III. zum Rücktritt und setzte an seiner Statt den zweiten, jüngeren Thutmosis, den Sohn der königlichen Gemahlin Mutnofret zum offiziellen Herrscher ein», ce qui est faux, Naville (*Zeitschr.* XXXV, p. 35) ayant montré que »Thotmès III est le fils de Thotmès II et qu'il lui succéda immédiatement. Par conséquent Thotmès III n'a pas régné avant Thotmès II»;

¹ Un exemple qui me concerne personnellement, en faveur de cette thèse! Déjà en 1891 (*Proceedings* XIII, p. 569), j'ai prouvé que la lecture *smait* proposée par ERMAN (*Zeitschrift* XXIX, p. 58) pour le groupe 

est inadmissible. Néanmoins, on continue encore en 1897 (SETHE, *Zeitschrift* XXXV, p. 1) à employer cette lecture. N'est-ce pas là une bonne preuve de l'existence du système de coterie dont nous nous plaignons.

4° »Trotz alledem ist Hatschepsowet wohl niemals, . . . dazu bestimmt gewesen, selbst den Thron zu besteigen» (p. 31), ce qui est inexact, Naville ayant fait voir nettement (*Zeitschr.* XXXVII, p. 55) que »Thotmès III associé à la reine est toujours représenté dans une position subordonnée, jusqu'à être à la suite de la reine dans les processions».

5° »Wie einst Ahmes, so hatte sich jetzt ihre Tochter (Hatschepsu) mit der Würde einer »grossen königlichen Gemahlin» zu begnügen; ein Einfluss auf die Regierung wurde ihr nicht zugebilligt», (p. 31) ce qui doit se comparer aux paroles de Naville (*Zeitschr.* XXXV, p. 39): »Ce qui distingue H. d'une autre reine, c'est précisément qu'elle ne veut pas être femme de roi seulement; elle veut régner elle-même, elle veut être roi

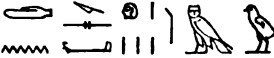
Aussi a-t-elle deux cartouches, et prend-elle tous les titres que porte un souverain homme, elle tient toujours à avoir le pas sur son associé, que ce soit son père T. I, T. II ou T. III. Ce n'était donc pas le cas de prendre ce titre de reine »grosse königliche Gemahlin», qui répondait à une position toute différente de celle qu'elle a réussi à atteindre, à en juger par ses monuments. L'absence de ce titre ne prouve donc nullement que H. n'ait pas été la femme de Thotmès II» — cette dernière assertion devant se rapprocher de la thèse hardie de M. Steindorff, suivant laquelle il y aurait eu (p. 31) »Ehebündniss der Hatschepsowet mit ihrem Bruder Thutmosis — dem späteren König Thutmosis III».

6° »In den Darstellungen wurde ihr (= Hatschepsowet) weibliches Geschlecht nirgends verleugnet» (p. 32) »se rapproche très bien des paroles de Naville que voici (*Zeitschr.* XXXVII, p. 55): »Je fais la même question à propos d'une assertion que *par respect pour le système M. STEINDORFF* a imprimée dans le *BAEDEKER*, et qui n'a pas été sans causer quelque gaité aux lecteurs de ce guide d'ailleurs si estimable; je demande comment il se fait qu'une femme¹ qu'on ne voit jamais que sous l'apparence d'un homme barbu, d'un adolescent court vêtu ou portant un pagne, *ou enfin d'un petit garçon complètement nu* (je pense qu'il n'est pas nécessaire de mettre les points sur les *i*) n'a pas l'intention de dissimuler son sexe (nicht *absichtlich* ihr Geschlecht verleugnet)». — On voit sans difficulté où aboutit ici le système de M. Steindorff: son condisciple M. Sethe ayant essayé, ou à peu près, de changer du noir au blanc, il croit en toute assurance pouvoir déclarer que le noir est blanc sans s'occuper le moins du monde de ce qu'il induit en erreur nombre de lecteurs non compétents qui croient peut-être à sa parole. A la même fois, M. Steindorff traite presque d'infidèles M. Naville et les

¹ M. Naville parle ici évidemment de Hatschepson.

témoins invoqués par lui, MM. Percy Newberry, Spiegelberg et F. von Bissing.

Je n'entrerai point dans un examen de la thèse de M. Steindorff (copie de celle de M. Kurt Sethe), thèse selon laquelle Hatschepsou »offiziell der Pharaon ist« (p. 33), wiewohl »in Wirklichkeit Thotmès III »der eigentliche König und Leiter des Staates war« (p. 32). Cette thèse d'origine sophistique devient sous la plume de M. Steindorff un défi porté contre l'esprit d'impartialité qui doit présider aux travaux des savants, qu'ils s'adressent à l'homme du métier ou au grand public.

Pour le reste, il n'y a que des points insignifiants ou de second ordre pour lesquels nous différons des avis exprimés ici par l'auteur. En voici des spécimens! P. 18. La navire où est monté »l'amiral« Ahmès s'appelle »le nord« plutôt que »das nördliche Schiff«. — P. 24. La flèche du roi a percé plutôt que la nuque (»Nacken«) du chef ennemi, sa *gorge* (»Hals«), le groupe *senbet* ayant, aux textes, ce dernier sens. — P. 36. L'auteur avance que »Thutmosis III, zählte seine Regierungsjahre ohne Unterbrechung von seiner ersten Thronbesteigung an«; mais Naville, qui a étudié, de plus près peut-être que M. St., l'histoire de la XVIII^e dynastie, penchant (*Zeitschr.* XXXV, p. 67), pour l'idée que Thotmès III n'aurait point »compté dans son règne les années où il a été associé à sa tante«, il est possible que son opinion doive être préférée à l'autre. Selon lui, »les cinquante trois années du règne de T. partent du moment où il a été seul au pouvoir, après la mort de Hatschepsou«. Par parenthèse, c'est une particularité du »système« de ne point admettre un »peut-être« pour les cas où il y a incertitude. On adopte résolument une solution, et celle-ci est dès lors définitive, l'adversaire ayant presque nécessairement tort. Ceci rapelle un peu »die intellektuelle Anschauung« de certaine école philosophique, mais actuellement nous ne sommes heureusement pas en philosophie où l'on peut construire »ins Blaue hinein« autant qu'on veut. La philologie compte seulement avec les réalités, et plus elle le fait, plus elle est digne de sa tâche. — P. 37. Quand l'auteur dit: »Die Spitzen der Obelischen waren mit Elektron bedeckt«, il emploie le mot *Elektron* (= ambre) dans un sens inadmissible. »Silbergold« est plutôt *Elektros*, comme Lepsius a montré il y a longtemps. (Cfr p. 47, où il est parlé de »Streitwagen von Elektron«). — P. 54,  de la stèle de Thotmès III a été rendu »sie enthauptet die Asiaten«. Ayant (*Zeitschr.* 1888, p. 114—116) soutenu avec force preuves une acception différente du passage cité, je demande à citer ma traduction qui était (et reste encore) celle-ci: »Ecrasant les chefs des barbares d'Asie« . . . — P. 56. *Kefti* est expliqué par »Kreta«.

Je demande à avoir des preuves en faveur de cette traduction. — Page 66. Le scarabée dédié par Amenophis III à sa femme Tei a été mal traduit pour plusieurs points: »Die Stadt Zeruche» est à lire »la ville de Zaru», d'accord avec Stern, Brugsch et dernièrement encore Maspero [*Histoire* II, p. 316]; »der Teich, der eine Länge von 3700 ägyptischen *Kleinellen* hatte bei einer Breite von 700 »*Unterarmen*» — me semble peu conforme au texte qui dit nettement que l'étang avait 3,600 coudées de long sur 600 coudées de large (STERN, *Zeitschr.* 1877, p. 87). D'ailleurs, le même texte n'établit aucune distinction entre »*Kleinellen*» et »*Unterarmen*» comme mesure de longueur. — P. 97. Le chapitre relatif à l'écriture hiéroglyphique prêche, cela va sans dire, le système, jusqu'ici resté sans preuves satisfaisantes, de l'école de Berlin. Il ne sert à rien d'espérer un changement à cet égard, ces Messieurs ne voulant point ouvrir les yeux à la vérité quant à ce point. Toujours est-il que nous devons protester contre l'emploi, dans un mémoire qui s'adresse au grand public, de crochets en guise de signes de transcription de lettres égyptiennes. — Page 105, il est dit: »Erst unter der römischen Herrschaft, endgültig sogar erst nach Einführung des Christentums, ist das Siriusjahr in Aegypten an die Stelle des bürgerlichen Jahres von 365 Tagen eingetreten. In Rom war es bereits früher im Jahre 45 v. Chr. durch Julius Cäsar eingeführt worden». J'ai toujours enseigné à mes élèves que c'est pendant les Ptolémées que l'année de 365 $\frac{1}{4}$ ans a été introduite, d'accord avec le décret de Canope, et que c'est à l'Égypte que Jules Cäsar a emprunté l'année qui actuellement encore porte son nom. Ai-je eu tort de professer ces vues? — Page 111. Set est encore »ein Fabeltier mit dem Kopfe einer Giraffe», bien que Lefébure ait prouvé que l'animal en question est un chien. Voir *Sphinx* II, p. 63—75. — Page 116, il est dit: »von den Königen der *fünften* *Dynastie* wurde der Sonnengott Re zum Reichsgotte erhoben», bien que (*Sphinx* III, p. 39, n. 1) nous ayons montré, à l'encontre de M. *Sethe*, que le culte en question a été au moins contemporain des rois Mykérinos et Schepeskaf de la IV^e dynastie. M. Steindorff trouve probablement que les opinions de M. *Sethe* doivent avoir force de loi pour les autres égyptologues. Mais pour ma part, je pense que ce jeune savant a besoin de travailler encore longtemps avant d'arriver à jouer le rôle qu'on lui semble attribuer par rapport à nous autres qui sont de beaucoup ses aînés en égyptologie. — Page 133 et suiv. En parlant de la sculpture à l'époque de la XVIII^e dynastie, M. Steindorff nous semble avoir dû tenir compte de la dureté de la pierre alors employée ainsi que des formes gigantesques des monuments publics, pour expliquer certaines imperfections de cet art. Sa thèse: »Man ist nicht mehr imstande, die individuellen Züge des Gesichts (= les traits individuels de la figure) mit derselben Frische

und Derbheit wiederzugeben wie in alter Zeit», me paraît pour le moins douteuse. Pour ma part, j'ai toujours cru pouvoir avancer que des statues royales comme celles d'Aménophis III et de Thotmès III de British Museum sont d'excellents spécimens d'un art sachant à merveille reproduire l'individuel de la figure humaine.

Somme toute, l'ouvrage de M. Steindorff répond très-bien à son but d'oeuvre de vulgarisation, et nous regrettons vivement d'avoir dû être quelque peu sévère pour une petite partie de cette publication. Mais la tâche de critique vous impose souvent des obligations peu commodes, celle, entre autres, de négliger et de rejeter au second plan les sympathies personnelles pour ne vous attacher qu'à la recherche de la vérité et à en faire respecter les exigences impérieuses.



Karl Pichl.




DE ROCHEMONTEIX, *Le temple d'Edfou*, publié in extenso d'après les estampages et les copies par E. Chassinat, 4^e fascicule. Paris, Leroux 1897.



(Suite et fin).



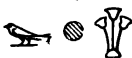
Combien peu j'avais été pointilleux, dans mon examen des pages 441—477, quant aux fautes indiscutables, cela ressort d'une inspection p. ex. du passage suivant (que j'avais omis dans mon énumération):


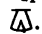
 [p. 476, l. 10] *setu her an-nek bāt-sen*, ce qui devrait signifier »Je te présente l'Égypte qui t'apporte [*corriger et lire: gemit* , avec trois fautes rectifiées] ses biens etc.» Pour des textes analogues nécessitant cette acception du passage en question, consulter *Edfou*, p. 103, l. 5, p. 481, l. 1, etc.


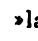

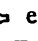
Nous passons maintenant à dresser la liste des formes de mots impossibles ou des vocables monstrueux que renferment les pages 477—592 du présent livre de rebut. Nous les numérotons afin de faciliter le contrôle:

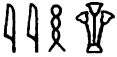
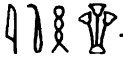
1) Thoth est intitulé [p. 478, l. 2] , »celui qui sépare les deux camarades», le mot »camarades» ayant à la fin une désinence inadmissible. Il fallait lire cette dernière ∞.

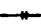

2)  [p. 478, l. 4] »toi», forme dénaturée du pronom absolu .



3)  *em χanem-sen* [p. 478, l. 12] phrase qui devrait signifier »mon(?) nez se plaît ou prospère à leurs odeurs», mais qui ne peut avoir cette signification qu'à la condition de changer le  initial en . Voir *Edfou*, p. 242, l. 9.



4)  [p. 480, l. 1] »trone», mot impossible; sans doute faute pour .




5) Les deux signes  »la corne» et  forment dans *Edfou* [p. 480, l. 11 et 13] une soudure qui entre, comme élément final, dans le groupe *heb-set* [cfr BRUGSCH, *Wörterbuch*, III. p. 944: »ein panegyrisches Fest»]. Malheureusement, il fallait lire ici, au lieu de cette combinaison de signes, une toute autre formée de  et  »la queue» [Cfr BRUGSCH, *l. l.* VII, p. 1160 et suiv.]. En effet, la »queue» se lit *set*, tandis que la lecture habituelle de la »corne» est *ab*. L'éditeur d'*Edfou* a donc pour le mot *heb-set* introduit une combinaison de signes qui n'existe point dans les originaux, et il a employé ce groupe de contrebande un grand nombre de fois (au moins à partir de la page 143). Les cas innombrables où l'éditeur d'*Edfou* a commis cette bévue¹ effroyable jettent un jour significatif sur la fameuse »conscience» dont il s'est vanté »dévotement».

6)  [*Edfou*, p. 480, l. 17] nom de plante, sans doute plutôt à lire .

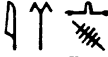
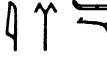
7)  [*ibid.*, 482, l. 13], forme dénaturée de  »se plaire à».

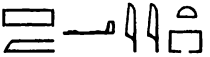
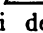

8)  [*ibid.*, 482, l. 17] »s'emparer de», faute pour .

9)  [*ibid.*, 483, l. 11] »écouter», faute pour  ou quelque chose de pareil. En effet, je ne connais aucun mot *at* signifiant »écouter». Cfr *Edfou*, p. 482, l. 6.




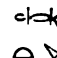
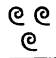
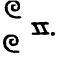

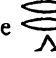
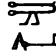
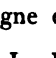

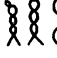
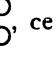


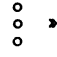
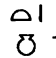




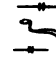

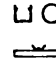

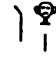
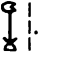

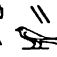


10)  [*ibid.*, 483, l. 12] »pousser, planter», faute pour , groupe fréquent. Le passage d'où a été tirée cette citation dit à peu près ceci: »j'accorde que ton arme se fixe dans leur .


Que signifie ce dernier groupe? Ne faut-il pas y voir une faute pour *pet* »dos», ou peut-être *art* »oeil»? Ou bien *kes* »os»?


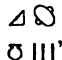
11)  [483, l. 17] faute pour  »avalier, sucer» [PIEHL, *Proceedings* XX, p. 195].


12)  [484, l. 4] localité (attachée au nom d'Isis) qui doit se lire plutôt *sememit* avec un  à la place de la lettre . Cfr *Edfou* p. 253, l. 5.



¹ L'erreur permanente dont il est question ici est sans doute due à la collaboration Chassinat, car la forme exacte du groupe *heb-set* se voit p. ex. p. 52, l. 3, p. 57, l. 16, c'est-à-dire en des endroits où le dit jeune homme »conscientieux» n'a probablement pas encore eu à s'occuper d'*Edfou*.



- 13)  [484, l. 16] »terrain» faute pour . Il existe certainement un mot comme celui qu'a lu ici l'éditeur d'*Edfou*, mais ce mot ne peut nullement se trouver dans l'original de notre passage.
- 14)  [484, l. 17] »champ», faute pour .
- 15)  [485, l. 10], »district», faute pour .
- 16)  [486, l. 11] »courir», forme effroyablement dénaturée de , mot fréquent aux textes ptolémaïques.
- 17)  [486, l. 14] désignation de l'inondation, le second signe étant fautif pour .
- 18) Le Nil s'intitule [487, l. 3]   , ce qui est fautif pour    »seigneur des grains». Cfr *Edfou*, p. 525, l. 11.
- 19)  [487, l. 7] mot de forme suspecte, peut-être à lire *tetf*. Cfr   *passim*.
- 20)  [488, l. 2] »offrandes», faute pour  etc.
- 21)  [488, l. 9] »enrichir», faute pour  etc.
- 22)  [488, l. 11] »travail», le *rond* fautif à la place de .
- 23)  [488, l. 18] »des myriades et des milliers», faute pour . Cfr *Edfou*, p. 366, l. 8.
- 24)  [489, l. 6] »de l'encens», faute pour *men-ur*. la lettre  devant se remplacer par le déterminatif »les trois grains».
- 25)  [489, l. 7] »les jeunes filles», faute pour  etc. Voir PIEHL, *Seconde Série*, Pl. XXXVII, l. 1.



26)  [489, l. 9] verbe jusqu'ici introuvable, ayant le sens »respirer». Où sont les preuves de l'existence réelle de ce verbe qui donne un témoignage éclatant de la nature de la »conscience réelle» de l'éditeur d'*Edfou*? Pour moi, il y a ici simplement un des cas nombreux où l'étudiant-savant a mésinterprété le groupe *nešep*.


27)  [489, l. 16] »gras», forme inadmissible de , groupe connu de longue date.



28)  [489, l. 17] »rôtir», verbe jusqu'ici inconnu, pour lequel il manque, par conséquent, des »Belege».



29)  [491, l. 10] »garçon», faute pour .

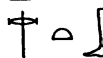


30)  [491, l. 10], titre du dieu Schou, faute pour *semssu*, l'homme debout devant tenir à la main , au lieu de la canne.


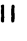
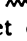
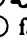

31) Le signe  [492, l. 10] s'emploie incorrectement dans le rôle de  »purifier».


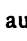

32)  [494, l. 11] »respirer», verbe impossible, probablement dû à une défiguration du groupe *nešep*.




33)  [494, l. 14], »héritier», le signe initial étant à corriger et lire .









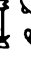
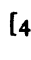



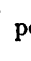




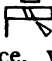








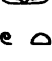
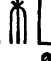
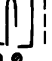
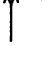
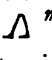
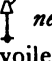


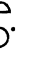



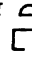
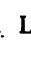


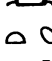


34)  [494, l. 16], forme impossible de la préposition .


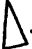
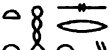
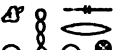
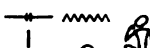



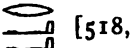






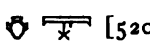
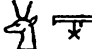
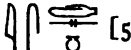


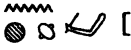

35)  [495, l. 9] »entendre», le signe  étant erroné à la place de .


36) Une locution  [495, l. 14], où le signe  est fautif pour  et celui de  fautif pour .




37)  [496, l. 6] déterminé d'une »gazelle», est à lire plutôt *khs*, avec  au lieu de .



38)  [497, l. 4] »la Sainteté de Ra pour le nez»,  faute grave pour . Cfr *Edfou* II, p. 50.

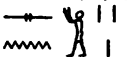

- 39)  III [497, l. 7] »jours», faute pour  III'
- 40)  → [498, l. 2] »son fils à elle», faute pour  →.
- 41)  [498, l. 3] »dans, à», faute pour , préposition fréquente.
- 42)     [498, l. 10] »ton coeur arrive à son odeur», avec deux fautes  pour  et   pour *χanem-f*.
- 43)    [499, l. 5] »abondance», le déterminatif fautif pour .
- 44)  [500, l. 10], mot inconnu, en parallélisme avec  »force, victoire»: c'est pourquoi il faut corriger et lire , ou quelque chose d'analogue.
- 45)   [501, l. 3] »domicile», le signe  fautif pour celui de . (Peut-être plutôt à lire  ).
- 46) Horus d'Edfou est intitulé [502, l. 14]    
+ le tour du potier, ce qui évidemment est fautif pour  *msu*
 *nchep* »celui qui a une longue suite de naissances et qui dévoile le tour du potier», comme je crois devoir rendre.
- 47)   [503, l. 14] »chaque matin», avec une faute  à la place de .
- 48) Keb est dit [504, 45] habiter    . Les variantes donnant en général [Cfr LIEBLEIN, *Que mon nom florisse*] *bet-šememit*, il est probable que le signe initial doive se lire .
- 49) Le nom de déesse  [504, 55] est sans doute à effacer et lire  Neith.
- 50) *âû en Her*  *en tef-f* [504, ligne ult.], faute pour *âû en Her*  *en tef-f*.

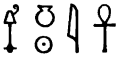

- 51)  [505, 2] *sepet* «munir», faute (fréquente à *Edfou*) pour .
- 52)  [508, 8] «l'habitant de Hesperit», bévue grossière pour le nom de Thoth = . Donc, deux fautes.
- 53)  [512, 7] «boire» (*du sang*). Ce vocable se lisant partout ailleurs  et varr., cette dernière lecture doit remplacer celle de ce passage.
- 54-56)  [518, l. 7] *taui em usem* se corrige à l'aide de ma *Seconde Série* [LV, 1] où il y a:  *taui em usem*, d'où il résulte que *Edfou* présente ici trois grosses erreurs.
- 57)  [518, ligne dern.] «jusqu'à», faute pour  locution fréquente.
- 58)  [519, l. 2], «la Haute Egypte», lecture effroyable et inadmissible pour *χεν-δεν*.
- 59)  [519, l. 4] «à la tête de», faute pour .
- 60)  [519, l. presque-dern.] «enrichir», faute pour .
- 61)  [520, l. 13] «soir», faute pour . Cfr *Edfou*, p. 157, l. 14.
- 62)  [521, l. 16] nom de dieu que, par suite d'ignorance, l'étudiant Chass. lit *Astenou* [Voir *Sphinx*, II, p. 113].
- 63)  [522, l. 9] «jusqu'à aujourd'hui», faute grossière pour *er men* .
- 64)  [522, l. 9] dénaturation effroyable du verbe fréquent  «enregistrer».

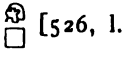

65)  [522, l. 11] autre forme hideuse inventée par le sieur Chass. pour le mot *sexef* »enregistrer».



66)  [522, l. 18] »l'augmentation de tes revenus de chaque jours», faute pour *hau her* (= ) *men-k* ().

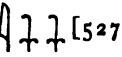

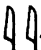
67)  [523, l. 10] »grands et petits», le groupe final faute pour .

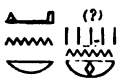

68)  [523, l. 12] »louanges», erreur qui résulte de l'omission du signe  entre la partie phonétique et l'idéogramme du groupe cité.

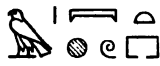
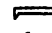
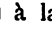
69) Horus d'Edfou s'appelle [524, l. 4]  etc., faute pour  *anx* etc.

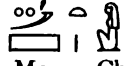
70)  [526, l. 13] »constamment», faute pour .

71) *Hor-sam-tai* [526, l. 18] s'appelle  »le garçon puissant», le second signe étant inexact pour .


72)  [527, l. 11] »la royauté» (de Tmou), faute pour 
. Quel qualificatif mérite la »conscience» qui provoque la création de vocables aussi ridiculement impossibles que celui de ce numéro?



73)  [529, l. 7], qu'il faut lire  »Je te donne l'Egypte». Donc, trois fautes.

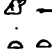
74)  [530, l. 4], faute effroyable pour *Her-sexi*, avec  à la place de .

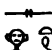
75)  [530, l. 10] *dlesse* due à la »conscience réelle» de Mons. Chass. Les textes connaissent uniquement un dieu de ce nom.



¹ La même erreur se voit plusieurs fois à »Edfon».

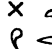
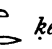
76)  [531, l. 10], »respirer», faute pour *nesēp*, groupe presque constamment méconnu par Chass.



77)  [533, l. 1] »champ», faute pour .


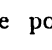
78)  [536, l. 8], faute pour *Chent-ân-maa* [*Sphinx* II, p. 37-42].

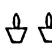
79)  [566, l. 3] »respirer», dénaturation du mot *nesēp* ignoré par le sieur Chass. Cfr BRUGSCH, *Wörterb.* II, p. 408.

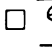

80)  [566, l. 6] le déterminatif fautif pour .


81)  [567, l. 12] »étant grand à son époque», faute pour  etc.


82)  [567, l. dern.] »grands», faute pour .



83)  [569, l. 15] »matière odoriférante», faute pour  etc.

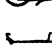
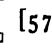
84)  [570, l. 1], forme effroyablement défigurée du nom de vase *χebeb*.

85)  [570, l. 5] »les deux terres», le signe initial fautif pour .

86)  [571, l. 2] »encensoir», faute effroyable, qui se corrige à l'aide de *Sphinx* II, pages 5, 6; passage qui montre combien est contraire à la vérité la thèse que »le *Dictionnaire* de Brugsch» est le »guide ordinaire de M. Piehl» (*Crit. d'une critique* p. 15).


87)  [572, l. 7] ethnique dont nous ne connaissons pas d'autre preuve en égyptien et que nous déclinons d'admettre.

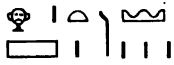
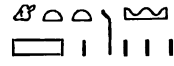
88)  [574, l. 2] »matin», le déterminatif fautif pour .



89)  [574, l. 13] »victoire», le signe  ayant été omis au début.



90) Page 575, l. 9, il y a  |  ...  »Horus,


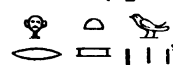
maître du dieu Min(!) . . . *Chent-anti* . . . Qu'est-ce que c'est que ce galimatias? Où trouver des analogies en faveur de la thèse qu'Horus serait le maître du dieu Min et à la fois identique au dieu *Chent-anti* inventé par le sieur Chass.? Page 280

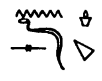
de la publication piteuse qui nous occupe, il y a  citation qui prouve d'un côté que »Horus maître du dieu Min« est une absurdité, de l'autre côté que le dieu *Chent-anti* est une dénaturation gratuite du vieux dieu *Chent-an-maa*. Cette dernière observation est, entre autres, utile à ceux qui (à l'instar d'un auteur de l'*Archeol. Report*) ont admis l'existence du dieu inventé par le »jeune écolier . . . en rupture d'alphabet« (*Crit. d'une crit.*, p. 21) qui prend la parole pour enseigner l'égyptologie aux maîtres de cette science.



91)  [587; l. 19] ethnique inconnu qui plutôt est à lire  [cfr *Edfou*, p. 109, p. 140 etc.].

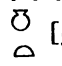
92)  [588, l. 5] »les deux mamelles«, faute inqualifiable pour .

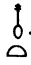
93)  [588, l. 5] »peau«, erreur grave pour .

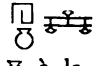
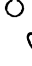

94)  [589, l. 11] faute pour  comme il y a fort bien dans ma *Seconde Série*.


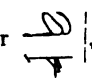
95)  [588, l. 6], lecture erronée du mot *neseb* »lécher«.

96)  [587, l. 13] »tous«, faute pour .

97)  [587, l. 13] épithète du nom de la déesse Renent.

Probablement à lire . Cfr *Edfou*, p. 135.

98)  [572, l. 14] dénaturation du groupe fréquent *hu*, avec  à la place de .

99)  [575, l. 16] »dieux«, faute pour , comme il faut lire d'accord avec ma *Seconde Série*.

100) ○ } } [586, l. 9] »l'année», groupe impossible, parce qu'il n'existe sans doute nulle part ailleurs. Comment le sieur Chass. est arrivé à défigurer à tel point le mot *renpet*, voilà qui nous semble inexplicable.

La liste de cent vocables inadmissibles que nous venons de donner parle d'une manière éloquente de la négligence inouïe qui a présidé à la rédaction du fasc. 4 d'*Edfou*. Oser conférer à un pareil monstre de livre le qualificatif de »conscience réelle» n'appartient qu'à l'arrogance la plus éhontée jointe à une dépréciation heureusement peu commune de la compétence des hommes du métier.


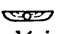
Il nous reste à mentionner la critique qu'a adressée le sieur Chass. à notre *Seconde Série* pour les textes communs à celle-là et au présent ouvrage, préalablement à l'apparition de ce dernier. D'une manière générale, cette critique peut se caractériser comme émanant visiblement du désir de venger la défaite subie par »l'égyptologue» Chassinat. Or *il n'y a pas d'égyptologue de ce nom*, ce que Sphinx a eu l'occasion de montrer péremptoirement. Il est vrai que le nommé Chass. s'attribue largement le rôle de mon »collègue», (»confrère» *Critique d'une crit.* p. 1, 25, 27), ce qui me donne l'occasion de demander: De quel droit ce Monsieur s'attribue-t-il cette propriété, ou, si l'on préfère, de quel droit me descend-il parmi les non-égyptologues, ses égaux?


Les deux seuls textes de mes *Inscriptions Hiéroglyphiques* qu'il ait examinés un peu au long en les comparant aux copies faites par lui, à l'aide de mon ouvrage, d'après les mêmes originaux que celui-ci, sont ceux reproduits *Edfou*, p. 579. Pour le premier de ces deux textes, notre étudiant constate non moins de vingt-cinq (25) fautes, dont toutefois ⁹/₁₀ proviennent de lacunes créées par les matelots de Rochemonteix; ces lacunes ayant été causées par les estampages, rien d'étonnant que celui qui a entre les mains ces estampages ait pu voir des signes là où je n'en ai pu voir. Les autres fautes ici énumérées par lui sont insignifiantes¹ ou n'existent point du tout. De ce dernier nombre





est par ex. le pronom *enen*, écrit par moi: $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$ [Obs. »Schraffirung» couvrant le signe ○ dans mon texte]. M. Chass., à l'aide de ma traduction, ayant vu qu'il s'agit ici du susdit pronom, s'est hâté de profiter, dans son édition, des lumières ainsi fournies par moi, tout en inventant (*Critique d'une critique*, p. 27) une faute à ma charge. Libre à ce jeune homme d'agir, comme bon lui semble, mais sa façon d'entendre ici la liberté d'action





¹ Pour une seule de ces fautes, voir PIEHL, *Proceedings XX*, p. 223-226 [»La déesse *Ropit*»].



lui attire de moi, qu'il a déjà maltraité par le titre de »confrère», l'observation que la correction susmentionnée est indigne soit à un *savant* soit à un *gentleman*, tous deux devant être de bonne foi.

Quant au second de ces textes, les »fautes» énumérées n'en sont que trois. La première  »le scarabée ailé» est dite être pour  »le disque ailé», mais je refuse de l'admettre. tout en la désignant comme de peu d'importance, les textes parallèles montrant que ma lecture est tout aussi (si non plus) possible, que celle de l'auteur de la *Critique d'une critique*. La se-

conde erreur  [○], inventée ici par lui, n'est point une erreur, puisque ma traduction [*Seconde Série*, II p. 42 »poudre d'or»], montre que j'ai parfaitement reconnu le sens exact — et par conséquent aussi la forme vraie — de ce passage, dont ma lecture

est corroborée par *Edfou*, p. 29 où il y a   tu *tep-f em nu (meh) ta em*  [○] etc., »l'auguste scarabée qui fait surgir sa tête de l'océan, qui remplit de poudre d'or la terre» . . ., comme je traduis cette dernière citation, qui d'ailleurs *prouve* que ma lecture  de tout à l'heure est préférable au »disque» de M. Chass. *Sic transit gloria mundi!* — La

troisième prétendue faute à ma charge serait » [○]  [■] au lieu du groupe commun   ». Ma traduction (II, p. 42) donnant pour

ce point le mot »naos», j'ai bien de quoi soutenir que mon prétendu critique, grâce à ma traduction, a appris de moi la forme exacte de ce passage, ce qui ne l'empêche point de me représenter ici comme sujet à erreur. Quant à  [■] de la citation, il n'est pas exact; toute personne compétente ayant consulté ma traduction devant pouvoir admettre que la lacune citée semble cacher une partie du signe . Ici, il y aurait lieu à répéter pour mon »critique» les paroles énoncées plus haut concernant les devoirs du *gentleman* et du *savant*.

M. Chass. ayant fait précéder son examen de ma *Seconde Série* de quelques réflexions très méchantes à mon endroit, je les citerai ici, la valeur de ces réflexions étant brillamment éclairée par le coup d'oeil que nous venons de consacrer à sa critique du détail de notre dite collection de textes. Voici comment il hâble alors entre autres (*Crit. d'une critique*, p. 26): »Il me faudrait maintenant, pour ne pas demeurer en reste d'amabilité avec M. Piehl, examiner ce que peuvent valoir ses travaux, j'entends, pour ne pas sortir du débat, le tome deuxième de ses *Ins. Hiér.*, auquel il me renvoie dévotement. Peut-être m'en

fera-t-il grâce pour cette fois, car j'ai de quoi mieux employer mon temps. Mais, si d'occasion il pouvait lui être de quelque agrément que j'en fisse un jour la critique, je ne reculerais pas devant la nécessité de lui remonter, avec toute la courtoisie nécessaire, combien parfois il s'est mépris sur la forme des signes et sur le sens des mots qu'ils représentent. *S'y apporterai, qu'il en soit sûr, une conscience et une impartialité que je cherche en vain dans son article, et aussi un souci de l'exactitude dont il n'est pas coutumier.* Afin qu'il ne m'accuse pas d'une méfiance exagérée à l'égard de ses oeuvres, je ne puis mieux faire que d'en citer quelques menus fragments pris au hasard ou dans *des conditions telles qu'on ne puisse pas me reprocher de les avoir choisis avec une arrière-pensée intéressée.* Le savant impeccable ne s'y révèle pas aussi brillant que je m'y attendais. Je rappellerai que les textes publiés par M. Piehl ont été autographiés par lui, *ce qui rend les erreurs moins explicables*, car il lui était facile de les éliminer au fur et à mesure de son travail *s'il les avait aperçus*¹.

Des gasconnades dignes du maître Tartarin lui-même, voilà à quoi se résument, comme on voit par cette citation, les engagements de l'égyptologue en herbe. Il est certain que — quoi qu'ait fait notre commençant dans sa *Critique d'une critique* par rapport à ma *Seconde Série* — il n'a pas au moins réussi à prouver sa thèse: «Le savant impeccable ne s'y révèle pas aussi brillant que je m'y attendais», car cette *Seconde Série* sort de l'examen que prétend lui avoir imposé le nommé Chassinat beaucoup plus impeccable que je ne m'y serais attendu moi-même, vu que j'ai eu la modestie de reconnaître d'avance, dans l'Avant-propos de la *Seconde Série*, d'avoir commis *peut-être* des erreurs tant pour mes textes que pour ma traduction annotée. Voici entre autres comment je m'y suis exprimé: Après avoir mentionné **la petite vérole** qui seule est la cause de l'omission dans mon ouvrage d'une fort grande partie des textes du Temple d'Edfou qu'autrement — à moins de la petite vérole — j'aurais sans doute essayé de copier et de publier *in extenso*, j'ajoute (p. I): «Dans la hâte que nous avons eue de quitter Edfou pour chercher un médecin qui pût m'éclaircir sur la nature de ma maladie et si possible me guérir, j'ai dû renoncer à vérifier un très grand nombre de textes, que, sans cela, je n'aurais pas omis de collationner»². Cette omission de ma part était d'autant plus naturelle

¹ Il est certain que, fort souvent, j'ai dans ma traduction corrigé des signes de la partie autographiée de mon ouvrage. Mais mon soi-disant critique "pour faire impression sur le lecteur", fait semblant de ne pas avoir vu ces rectifications, ce qui lui fournit l'occasion de composer une longue liste de fautes imaginaires à ma charge.

² Ce sont des textes expressément désignés par moi [*Sec. Sér.* II, p. 27] comme non-collationnés, qui essentiellement ont motivé les paroles de M. Maspero [*Avant-Propos*, p. VIII]: "J'ai voulu passer de Dümichen à M. Piehl,

que la fatigue, provoquée par la fièvre, ne me laissait pas de forces pour faire le moindre travail — j'en ai hélas eu la triste expérience! — et que d'ailleurs j'avais espéré pouvoir, rétabli, revenir à Edfou pour continuer les études si fatalement interrompues Dans ces circonstances, *je ne mérite aucun blâme pour avoir omis de vérifier un certain nombre de mes textes*. De l'autre côté, je crois rendre un service signalé à la science, en publiant même ces textes non-collationés»

» Dans le choix de mes textes, j'ai surtout été guidé par la préoccupation d'en offrir d'inédits¹ ou au moins de tels qui méritaient une édition supérieure à celle qu'ils avaient eue dans des ouvrages d'autres savants. Je n'ai par conséquent aucunement recueilli mes textes dans l'intention de les traduire d'un bout à l'autre, ce qui d'ailleurs par suite de leur variété de fond aurait été peu pratique. On comprend donc que mes interprétations assez souvent se bornent à indiquer le sens général de tel morceau, circonstance rigoureusement exigée par notre peu de connaissance de la syntaxe de la langue des basses époques. D'autres savants rectifieront sans toute mes erreurs et donneront des explications là où j'ai dû garder le silence — sous ce rapport mon sort sera celui de chaque éditeur de textes égyptiens»

» Mon ouvrage ayant été composé en français, je dois faire observer, ce que j'ai déjà fait à d'autres occasions, que je ne suis pas d'origine française: j'aurais certainement regardé comme un bonheur de l'être — *si je n'étais pas suédois* — vu la largesse

et le résultat s'est montré plus consolant encore. L'examen m'a révélé pourtant un M. Piehl moins imperturbablement correct que je ne me plaisais à me le figurer, d'après le ton tranchant de ses critiques". M. Maspero n'est donc ici pas bien juste. Ou lui serait-il par hasard arrivé de faire ce qu'il me reproche (p. VI) gratuitement de "manquer à frapper juste par trop de précipitation"!

¹ Mon but, en publiant ma *Seconde Série*, a été avant tout de compléter les travaux de mes devanciers, Brugsch, von Dümichen, von Bergmann, Naville, J. de Rougé, au temple d'Edfou. Mon ouvrage en fait aussi foi, je crois. Il donne d'abord tout au long les textes de la chambre IX b (selon le plan Dümichen); ces textes étaient alors tous inédits, sauf quatre publiés par Dümichen. Puis viennent au complet les textes de la salle IX a, sauf deux publiés par Dümichen. Après, ceux de la chambre B, à l'exception toujours de ceux qu'en avait édités Dümichen. Ensuite, presque au complet la chambre X; il m'y manquait seulement quelques tableaux et textes que Dümichen avait publiés en partie etc. etc. Partout, j'ai eu soin d'indiquer — en allant de chambre en chambre — ce qui a été publié par mes devanciers, dont je ne réédite, que par exception et quand cela paraît nécessaire, les textes publiés. Mon ouvrage est donc une sorte d'appendice aux leurs, exactement comme p. ex. les additions volumineuses à la fin des *Notices Descriptives* le sont par rapport à l'ouvrage même. C'est pourquoi la thèse: "M. Piehl a effleuré au plus quelques parois d'Edfou" (*Avant-Propos* p. I, II) reste une dénaturation désolante de la vérité, et que l'auteur de cette thèse, qui à l'encontre de la justice m'appelle "détracteur de M. Chassinat" [*Avant-Propos*, p. XVII], devait retractor le nom peu sympathique qu'il m'avait ainsi conféré.

de l'État français vis-à-vis des études auxquelles j'ai consacré ma vie. Cela étant, on comprend et *pardonne* — car une chose entraîne l'autre — que plus d'une fois j'aie échoué dans mes essais de traduction de textes égyptiens, aussi remplis de calembours que le sont ceux de l'époque ptolémaïque. J'ai profité auparavant de l'indulgence des savants français à cet égard et j'espère pouvoir le faire encore maintenant».




»Une ophthalmie, dont je souffre encore, a retardé l'impression de mon ouvrage et doit en partie porter la responsabilité de certaines inconséquences que j'ai constatées en relisant le tout. Le même accident a aussi sa part dans des erreurs qui se sont glissées en plusieurs points de mon livre»

Chaque lecteur impartial m'accordera, j'en suis sûr, qu'un savant qui s'exprime en de tels termes ne peut être dit se vanter d'*impeccabilité*. Mais c'est sans doute cette forme modeste de mon *Avant-Propos* qui a provoqué les fanfaronnades et menaces du commençant-critique. Car il est avéré qu'il ne faut pas se montrer modeste devant les ignorants, sous peine d'être traité de haut en bas par ces gens-là. Pour mon excuse, je n'ai qu'à alléguer qu'en composant ma *Seconde Série*, comme mes autres ouvrages, j'ai cru choisir mon public uniquement parmi les égyptologues de profession. Mon ouvrage n'est donc point fait pour être lu ni critiqué par de »jeunes écoliers¹ en rupture d'alphabet qui, ayant appris à lire dans un livre, toujours le même, se troublent sitôt qu'on essaie de les faire épeler dans un autre; le changement de forme des lettres les dérouté» (*Crit. d'une crit.*, p. 21).

Dans ces circonstances, je regarde comme prouvé que l'attaque dirigée par le jeune homme susmentionné contre ma *Seconde Série* constitue un fait aggravant pour lui en dehors de celui, déjà fort compromettant, d'avoir traité en manière de vandale les textes du Temple d'Edfou, en s'arrachant l'héritage laissé par de Rochemonteix, héritage auquel uniquement une appréciation




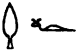

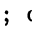
¹ Notre "écolier" (*Crit. d'une crit.*, p. 10) m'apostrophant à propos de ma remarque sur le nom de dieu  "que l'éditeur d'Edfou avec son

ignorance habituelle appelle *Madj*," dit ceci: "Peut-être aurait-il adouci pourtant ce que le mot d'"ignorance" porte en soi de désobligeant, s'il avait constaté qu'à la page 430 d'Edfou, j'ai écrit *Nem*(?) au lieu de *Madj*, avec un point de doute toutefois". — Le point de doute démontre ici l'ignorance de l'écolier, qui a emprunté la lecture *NEM* à mon ouvrage (Vol. II p. 7) que tantôt il critique tantôt il plagie. Pour présenter au complet l'ignorance de "l'écolier" par rapport au susdit dieu, il faut rappeler qu'il lui arrive de

l'écrire   , Edfou I, p. 132, l. 3 (*Sphinx* I, p. 164), ce qui se lit évidemment *Ahā-ahā*. Il est donc avéré que même le point de détail, pour lequel Chass. soutient sa compétence, prouve péremptoirement son incapacité absolue.

démessurée de ses propres forces, totalement insuffisantes, a pu appeler cet égyptologue en herbe.

Veut-on une preuve absolument concluante en faveur de la thèse que je soutiens maintenant, à savoir que le fascicule 4 d'*Edfou*, avec toutes ses erreurs innombrables, ne serait point devenu aussi peu incorrect qu'il est, sans l'aide de ma *Seconde Série* qui lui a permis de paraître, pour les points où ce mien ouvrage a été exploité et utilisé, à peu près supportable, j'inviterai le lecteur à examiner les textes de la page 591 d'*Edfou*, textes relatifs à l'intérieur de la »chapelle annexe de l'ouabit», qui ne sont pas dans ma *Seconde Série* (dont l'éditeur *Edfou* n'a par conséquent pas cette fois eu à copier les données), mais qui néanmoins m'ont été accessibles, grâce à une copie que Mme Piehl a bien voulu mettre à ma disposition. Ici, *Edfou* fourmille de fautes. Sur 6 lignes d'hieroglyphes à peine, j'ai constaté plus de »vingt-cinq (25) fautes» pour employer les termes mêmes de notre »écolier». D'abord, toute une ligne d'hieroglyphes — qui se rapporte au dieu Horus et signifie: »Je te présente ta grande place nettoyée pour ta majesté, »le soutien d'Horus» purifié pour ton ka» — a été sautée. Cette ligne ne se voit pas non plus dessinée sur la planche annexée à l'ouvrage, chose alarmante lorsqu'on réfléchit que le Temple d'Edfou est dit être »publié in-extenso» là-dedans. Puis, on y rencontre des erreurs comme

 à la place de  »dieux» (l. 4); 
 au lieu de  »chaque oeil voit par lui» (l. 5); omission de la négation  devant le mot *χebent* (l. 6) etc. etc.

Les observations qui précèdent nous permettent de constater avec satisfaction la grande urbanité et la parfaite justice des paroles dont Sphinx (I p. 181) a terminé sa critique des fascicules 1 & 2 du »Temple d'Edfou». Ces paroles étant pleinement applicables aux fascicules 3 et 4 du même ouvrage méritent d'être remémorées à présent. Donc, les voici: »Nous combattons en M. Maspero — non pas une personne, mais — un principe qui, surtout grâce à ce savant, commence à gagner du terrain d'une façon étonnante. Ce principe, auquel l'académicien français, par son ouvrage »Le Temple d'Edfou», semble avoir voulu donner la consécration suprême, statue que l'égyptologie (ou au moins certaines parties d'elle) n'exige point de ses adeptes la formation méthodique qui, dans chaque science réellement méritant ce nom, est regardée comme indispensable au spécialiste. C'est une espèce de laïcité de la science qu'on semble vouloir provoquer. Mais une entreprise aussi téméraire est surtout dangereuse à son auteur. L'égyptologie pourra sans doute, elle aussi, en souffrir. Heureusement, en France comme en d'autres pays, les vrais

promoteurs de la science de Champollion ne manquent pas. C'est à eux de conjurer le danger».

Ayant imprimé en 1896 ces paroles, nous avons vu paraître, peu après, la *Critique d'une critique* dont l'auteur — comme récompense non pas de sa compétence en égyptologie, car il n'en a point (ce que Sphinx (ici et vol. I—III) a prouvé surabondamment), mais probablement de mérites en dehors de la science — a été promu *Directeur de l'École française du Caire*, poste qui devrait être réservé à des savants consommés, non pas à des commençants. Est-ce par hasard pour dissimuler — à qui? — l'incapacité de cet individu que Sphinx¹ a été soumis à «un ostracisme voulu», de sorte que «il n'est ni à la Bibliothèque du Collège de France, ni à la Sorbonne, ni aux Hautes Etudes, ni à l'Institut» —!

Karl Piehl.



¹ Suivant les paroles d'une personne digne de créance, écrites au début de 1900.

GEORG MÖLLER, *Ueber die in einem späthieratischen Papyrus des Berliner Museums erhaltenen Pyramidentexte*. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doctorwürde. Berlin 1900. 64 pages autographiées.



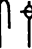
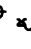










En feuilletant cet opuscule, qui a pour auteur un jeune savant sorti de l'école égyptologique de Berlin, on rencontre partout des traces de l'influence bienfaisante de cette école qui a formé tant de bons auxiliaires au service de notre science. Il faut cependant se féliciter que le nouvel égyptologue ait évité le terrain — le linguistique — qu'ont choisi pour étude de début plusieurs de ses aînés de la même école, pour s'attacher plutôt à la discipline philologique de l'égyptologie. En effet, si l'on veut arriver à des résultats durables et par conséquent faire avancer notablement la science de Champollion, il faut aborder l'analyse et l'examen comparé des textes. Tout le temps qu'on consacre à des études égypto-sémitiques où la linguistique s'applique exclusivement à la mode des langues sémitiques est complètement perdu, l'égyptien, selon l'avis des plus compétents en grammaire égyptienne, n'étant aucunement d'origine sémitique.

Le mémoire de M. Möller nous semble intéressant surtout parce qu'il nous fournit la corroboration *in toto et tanto* de vues que nous avons énoncées à l'aide de textes de moindre dimension, vues qui aboutissent à l'affirmation que les textes des pyramides doivent s'être conservés dans des copies très récentes appartenant à l'époque saïte et même postérieures à celle-ci.


Le papyrus N° 3057 du Musée de Berlin, où les textes de M. Möller se voient, date selon lui du quatrième siècle avant notre ère et contient un assez grand nombre de documents religieux dont une partie notable est déjà aux pyramides.

Il faut regretter que le jeune auteur remette à l'avenir la publication de la plus grande partie de ces textes des pyramides, se bornant ici à nous donner seulement quelques petits morceaux, dont l'intérêt révèle d'ailleurs de suite l'importance considérable qu'on est autorisé à attacher au papyrus en entier.

Le commentaire philologique dont l'auteur accompagne son travail est en général assez soigné, bien que plusieurs points

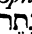
en prêtent à des doutes. De ce nombre est p. ex. l'explication de la particule  que M. Möller traduit »als wäre» (= *comme si c'était*), mais que nous avons l'habitude de rendre »und» (= *et*). — P. 13.    »sich nähern», signifie plutôt »begeggen» (*rencontrer*), d'où dérive le sens hostile »écarter, rejeter» qu'on confère souvent au mot *χεσεφ*. — P. 15   est lu *Min* par l'auteur, qui probablement s'appuie ici sur des observations dues à MASPERO (*Zeitschrift* 1882, p. 129). Ayant longtemps admis les doutes formulés par LE PAGE RENOUF vis-à-vis des variantes des textes des pyramides pour le groupe en question, je me permets de faire remarquer maintenant que ce qui me porte à accepter à présent la lecture *Min* pour le groupe , ce sont les rapprochements faits par LAUTH (*Manetho und die Hundsternperiode*, p. 56), qui bien souvent a découvert la vérité, quoique certaine manie¹ surannée de faire semblant d'ignorer l'existence et les travaux du savant bavarois persiste à le laisser hors de compte. — P. 16, la lecture   du nom de Thoth, que Brugsch avait dérivée de l'hiéroglyphique, est combattue par M. Möller. Nous penchons néanmoins pour l'acception de Brugsch, en faveur de laquelle on peut invoquer le fait avoué que l'hiéroglyphique présente souvent deux ou plusieurs formes pour le même hiéroglyphe. Cfr à ce sujet p. ex. le signe , dont les correspondants hiéroglyphiques sont l'un un abrégé, l'autre une forme d'origine cursive. — P. 17  a été traduit »schlagen», mais ce mot, qui dérive régulièrement de l'*ert* »poing», signifie [PIEHL, *Proceedings* XV, p. 252] originellement »traiter à la main» *behandeln*, sens qui aurait dû s'employer pour le passage en question. — P. 47. La locution   n'est pas »Worte befehlen», mais simplement »befehlen», *littéral*. »énoncer, émettre des paroles». *Proceedings* XX, p. 317. — P. 39  n'est point »krumziehen», mais plutôt »zusammenziehen», sens que Stern attribue

¹ MASPERO a le mérite — mérite d'ailleurs très-rare — de rendre justice à la mémoire de Lauth, dont il cite assez souvent les ouvrages. Cet hommage offert au souvenir du savant décédé est d'autant plus estimable que l'allemand de Lauth est particulièrement difficile à comprendre.

à ωλκ. La signification originare de la racine *arg* est »terminer, finir», *concludere*, d'où dérivent les autres significations du dit mot. — P. 53: *an nterau-k an aker, an xesef-k an shet'* ne signifie nullement »Nicht wirst du zurückgeschlagen von *Akr*, nicht wirst du abgewehrt von *Sh'tu*», mais signifie plutôt »tu n'es point saisi par *Aker*, tu n'es point arrêté par *Sehetu*». — *Même page*: »Sie führen dir ihre Brüste» comme traduction de  *mentui-sen* est à remplacer par »Sie strecken» (*ils tendent*) etc.

La manière de citer de l'auteur est un peu étrange: P. 26



»Schlange» aurait dû être suivi de »*Proceedings* XX, p. 315»; P. 32 »Wohl nicht »Bahre», wie Erman, Lebensmüden p. 39 überträgt» aurait dû avoir pour suite »*Sphinx* II, p. 114»; P. 38, n. 1. le rapprochement de *netet* avec  est dû à GENSENIUS (*Wörterb.* 8^e Aufl., p. 574); p. 62 »Ein gutes Beispiel . . . Dasselbe verdanke ich Piehl» . . . aurait dû être suivi de »*Proceedings* XX, p. 314», etc.

Je m'étonne de rencontrer (p. 7), dans ce mémoire, paru en 1900, les paroles suivantes: »Das Interesse der saïtischen Zeit am alten Reiche, von dem ihre Kunst, ihr Schriftstil, ihr Titelwesen etc. ein unanfechtbares Zeugniß ablegen, hat sicher auch damals die Durchforschung der älteren Litteratur veranlasst; man hat die Pyramidentexte, in denen man mit Recht die Vertreter der ältesten religiösen Poesie erkannte, wieder hervorgesucht und so begegnen wir ihnen wieder auf Schritt und Tritt» etc. M. Möller ignore-t-il que l'intérêt que portent les saïtes à l'ancien Empire provient de ce que, géographiquement, ils étaient situés très près du centre de la civilisation des dynasties memphitiques?

Pour finir, nous engageons instamment M. Möller à faire paraître au plus tôt son papyrus, qui nous apprendra sans doute bien des choses intéressant l'étymologie populaire en Egypte ancienne.

Karl Piehl.



Das neue Museum der ägyptischen Alterthümer zu Kairo.

Von G. Schweinfurth.

Die reichen Sammlungen ägyptischer Alterthümer, die sich im Laufe der Jahre in Kairo angehäuft haben, waren, nachdem unter Said Pascha Mariette 1858 das erste Museum zu Stande gebracht hatte, zwei Dezennien lang nothdürftig in einem am Nilufer in der Vorstadt Bulak errichteten Erdgeschossbau untergebracht gewesen. Nachdem England die Leitung der Landesverwaltung in die Hand genommen, erhielten die Alterthümer eine würdigere Stätte, indem denselben der am linken Nilufer und ungefähr fünf Kilometer vom Mittelpunkte des europäischen Viertels gelegene, durch Ismail Paschas Exil nutzlos gewordene, Palast von Giseh eingeräumt wurde. Ueber Raummangel war hier in den zahlreichen Sälen, Korridoren und anderen Gemächern des ausgedehnten und von weitläufigen Parkanlagen umgebenen Baues allerdings nicht zu klagen; war aber das Museum in Bulak vor Wassersnoth nicht hinreichend geschützt, so bedrohte dasjenige von Giseh die Feuersgefahr, denn das in nachlässiger Weise aufgeführte Bauwerk wäre in diesem Falle im Handumdrehen ein Raub der Flammen geworden und die unvergleichliche Sammlung unrettbar verloren gewesen. Von den fremden Besuchern aber, für die das Museum gegenwärtig die Hauptsehenswürdigkeit der alten Chalifenstadt ausmacht, wurde die unbequeme Lage als der Uebel grösstes empfunden, ein Gegenstand beständiger Klage.

Nun hatte schon Ismail, der so aussergewöhnlich baulustig war und trotzdem auch nicht ein einziges dauerbeständiges Bauwerk fertig zu bringen vermochte, einen Neubau für das ägyptische Museum ins Auge gefasst und dazu auch wirklich jenes Grundstück angewiesen, das am Südende der Insel gegenüber der Stadt gelegen war, da, wo heute die Anlagen der neuen Promenade sich ausdehnen. Die Grundmauern waren auch bereits gelegt als der Bau wegen Geldmangels unterbrochen werden musste. Der

so prachtliebende und verschwenderische Ismail nahm kein hervorragendes Interesse an solchen Dingen und von einer ausschliesslich ägyptischen Verwaltung des Landes wäre wohl nie die Bewilligung namhafter Geldbeiträge für Museumszwecke zu gewärtigen gewesen, das sollte erst unter englischem Einfluss geschehen, hauptsächlich aber hat die wissenschaftliche Welt es der Initiative unseres damaligen Bevollmächtigten bei der ägyptischen Schuldenkasse, dem Freiherrn O. v. Richthofen, dem jetzigen Unterstaatssekretär zu verdanken, dass von den Ersparnissen jenes Verwaltungszweiges eine Summe von 100,000 ägyptischen Pfunden für den Bau des neuen Museums ausgeworfen werden konnte. Die bisherigen Ausgaben sind bereits um mehr als den vierten Theil dieses Betrages überschritten worden und man glaubt, dass eine Verdoppelung der Summe nöthig sein wird, um das Museum endgiltig fertig zu stellen. Solche Summen wären im früheren, unbeaufsichtigten Aegypten für alles andere auffindbar gewesen als für Zwecke der Wissenschaft.

Am 21. März 1895 fand in Kairo eine Ausstellung der zur öffentlichen Preisbewerbung eingelaufenen Pläne statt. Die meisten der Baupläne, die, einige achtzig an Zahl, fast sämmtlich von Franzosen herrührten, waren im ägyptischen Stil entworfen, eine durchaus verfehlte Idee — und das ist auch die Meinung der Preisrichter gewesen. Es kann doch nicht die Aufgabe eines heutigen Museums sein mit den gigantischen Bauten der Vorzeit in Wettbewerb zu treten. Auch eignet sich von allen Stilarten der ägyptische wohl am wenigsten für die praktischen Zwecke wissenschaftlicher Schausammlungen. Die Wahl fiel auf den Entwurf des Marseiller Architekten Marcel Dourgnon, der sich durch grosse Bauten in Südamerika hervorgethan hatte und dessen Pläne nachträglich noch wesentlichen Abänderungen unterzogen wurden, und zwar unter Zuhilfenahme zweier anderer, gleichfalls durch hohe Prämien ausgezeichneten Pläne. Dem auf diese Art zu Stande gekommenen Architekturgebilde kann man einen bestimmten Stil nicht zuweisen. Man ahnt nur, dass dem Erfinder bei seinem ursprünglichen Entwurf etwas Aegyptisches vorschwebt hat. Die Aussenseiten und namentlich die nach Süden gekehrte Hauptfront mit ihren drei Thüren haben indess mehr von der Renaissance als vom Aegyptischen und machen bei dem zum Glück spärlichen, wenn auch theilweise in kolossalen Verhältnissen angebrachten figurlichen und ornamentalen Schmuck vorläufig noch einen eher banal-nüchternen als bizarr-eigenartigen Eindruck. Die Grundsteinlegung erfolgte am 1. April 1897. Inzwischen ist das neue Museum, das wahrscheinlich das grösste Bauwerk darstellt, das man seit der römischen Kaiserzeit auf ägyptischem Boden entstehen sah, im Rohbau vollendet. Seine Lage wird allen Wünschen gerecht. Von den Hotels ist es in wenigen Minuten zu erreichen. Nur zweihundert Schritt vom

rechten Nilufer entfernt erhebt sich der stolze Bau auf der Nordseite der an der Nil-Brücke gelegenen Kasr-el-Nil-Kaserne, dicht hinter dem alten Palais gleichen Namens, in dem die Vizekönige Abbas und Said Pascha residirt haben und das jetzt in eine englische Offiziersmesse umgewandelt ist. Der Grundriss bedeckt einen Flächenraum von 13,000 Quadratmeter (der Berliner Opernplatz misst 10,800 Mtr.). Der für die Grundmauern ausgeschachtete Raum ist zwei Meter tief mit Mörtelmasse (Béton) angefüllt worden, als Grundlage für die Mauerwerke, eine Baumethode, die sich in Kairo in Bezug auf die lästigen Nilinfiltrationen sehr bewährt hat. Die Hauptmasse des Baues besteht aus Bruchsteinen vom Mokattamgebirge, und das Gefüge ist von sehr ungleicher Art. Der theils feste und weisse, theils gelbe, mergelige und sehr mürbe Kalkstein ist mehr oder minder salzhaltig und an der Luft der Verwitterung preisgegeben. Die hier verwandten Ziegeln dagegen sind vortrefflich und ebenso dauerverheissend sind die an Eisengerüsten befestigten Zementböden und Decken. An den Mauern aber wird der Bewurf auf die Dauer nicht haften bleiben. Das Museumsgebäude bildet ein längliches Viereck, das auf der südlichen Hauptfassade einen breiteren, kuppelgekrönten Vorbau hat, dessen Länge von 120 Meter der Gesamtlänge des Gebäudes gleichkommt. An den Längsseiten des schmälern Theils lassen sich in Zukunft zur Erweiterung des Gebäudes noch Zubauten anbringen, in welchem Falle alsdann der Grundriss ein regelmässiges Viereck von 160 Meter Länge und Breite darstellen wird. Der Bau besteht aus einem hohen Erdgeschoss und einem Obergeschoss. Unter dem Erdgeschoss verbleibt noch ein leer und unbenutzt gelassenes unteres Erdgeschoss, das nur behufs Ventilierung und zur Abhaltung der aufsteigenden Feuchtigkeit angebracht ist.

Der grosse Parade- und Exerzierplatz der Kasr-el-Nil-Kaserne wird die von einem hohen Kuppelbau überragte Hauptfront aus grosser Entfernung überschauen lassen. Die drei Eingänge werden durch riesige Flügelthüren aus indischem Teakholz verschlossen, das prachtvolle Skulpturen (Frucht- und Blumenornamente) trägt. Zu Seiten des mit einigen Stufen versehenen Mittelportals sind zwei Kolossalfiguren aus grauem Kalkstein gestellt, weibliche Figuren, die symbolisch Ober- und Unterägypten vorstellen sollen. Einer jeden von beiden ist, zum leichteren Errathen der Absicht des Meisters, eine Blume in die Hand gedrückt, den vermeintlichen Symbolen der alten Landestheile. Zur Darstellung gebracht ist in dem einen Falle die sog. Lilie des Südens, dann aber bei der anderen Figur als Symbol von Unterägypten eine Lotusblume. Nun ist das Symbol dieses Landes theils die Blüten- oder Aehrendolde des Papyrus, welche mit der Lotusblume wegen ihrer Hüllblätter eine gewisse Aehnlichkeit hat. Diese missverständene und missbräuchlich zur Verwendung gelangende Symbolik hat sich allerdings in der Architektur eingebürgert, wo

bisher häufig die »Bündelsäule« des Papyrus mit der des Lotus verwechselt zu werden pflöge. Was nun die beiden Kolosse selbst betrifft, von denen ein jeder seine 35 Tonnen wiegt, so muss ich gestehen, dass sie durchaus nicht der Höhe zu entsprechen scheinen, auf welcher die bildenden Künste unserer Epoche in Frankreich stehen, demselben Frankreich, dessen Künstler den unsrigen mitunter überlegen sein mögen, die sich aber in den meisten Fällen durch ihr strenges und meist absprechendes Urtheil über unsere öffentlichen Denkmäler auszeichnen. Daher möge ihnen auch an dem ägyptischen Beispiele eine kleine Lektion nicht erspart bleiben. Die beiden Frauenkolosse sind weder schön noch bizarr, weder richtig noch originell, nicht einmal graziös, sie wirken höchstens aus der Entfernung gesehen dekorativ. Letzteres kan man von dem grossen im Schlussstein über dem Thorbogen des Haupteinganges angebrachten Isiskopf, gleichfalls einem Werke von E. Favre, leider nicht sagen. Dieser Isiskopf, der sich durch stilwidrig gezeichnete Uraeusschlangen auszeichnet, ist ungeachtet seiner sieben Tonnen Gewicht in den Verhältnissen durchaus verfehlt, weil viel zu klein gerathen. An banaler Ausdruckslosigkeit steht der Kopf indess den beiden Seitenfiguren, den Weibskolossen, nicht nach. Ueber den beiden seitlichen Thüreingängen sollen in Hochrelief ausgeführte Thierbilder, je ein Panther und ein Löwe, in viereckigem Rahmen zur Schau gestellt werden. Die eingereichten Modelle, die in Käfigen gehaltenen Menageriethieren gleichen, sind als ungenügend zurückgewiesen worden. Der Fremde wird, wenn diese Thierbilder dort einmal wirklich zur Aufstellung gelangen, in Versuchung gerathen, das Gebäude für ein Zoologisches Museum zu halten.

Ueber dem Haupteingang soll eine Inschrift angebracht werden über die viel gestritten worden ist. Man hat sich, um sowohl eine englische als auch eine französische Fassung zu vermeiden, für das Lateinische entschieden, obgleich diese Sprache in Aegypten zu keiner Epoche Regierungssprache war, während das Griechische weit über ein Jahrtausend hindurch die offizielle Sprache der Dokumente gewesen ist.

Obgleich die innere Einrichtung des Museums zur Zeit noch viele fragliche Punkte aufzuweisen hat und namentlich die Lichtverhältnisse in gewissen Theilen des Erdgeschosses zu berechtigten Bedenken Veranlassung geben, so lässt es sich dennoch nicht leugnen, dass die Grundanlage sich durch eine Einfachheit und Uebersichtlichkeit der Raumvertheilung auszeichnet, die bei wenigen Museen der Welt in solchem Grade verwirklicht sein mögen. Das Kairiner Museum wird in dieser Hinsicht einen durchaus eigenartigen, vielleicht einzigen Charakter zur Schau tragen.

Beim Eintritt durch das Mittelportal befindet man sich, nach Durchschreitung einer Eintrittshalle, an die rechts und links

zwei sich längs der Südfassade hinziehende Vorhallen anstossen, in der grossen Ehrenhalle, über deren Mitte sich der hohe Kuppelraum wölbt. Dieser durch Oberlicht erleuchtete Raum geht durch beide Stockwerke hindurch, und läuft an den beiden Enden in prächtige breite Treppen aus, die zum oberen Stockwerk hinaufführen. Die die ganze Breite der Südfront einnehmende Ehrenhalle wird an den Wänden mit Büsten und Reliefs der um die Aegyptologie am meisten verdienten Gelehrten geschmückt sein. Der übrig bleibende schmalere Theil des Museums, das eigentliche Hauptgebäude, bildet ein längliches Viereck, das an der Nordfassade einen einzigen Thüreingang aufweist, der in eine Rampe ausläuft, über welche die grossen Steinkolosse ins Innere des Gebäudes gezogen werden können. Die Eintrittshalle am Nordende wird das Grabmal Mariettes, des Begründers des Museums, aufnehmen. Dasselbe hat gegenwärtig seinen Stand auf dem Freiplatze vor dem Giseh-Palast und stand ursprünglich im Garten des ursprünglichen Museum zu Bulak. Der im Sarkophag schlummernde Todte wird hier seine dritte Ruhestätte finden. Vom Nordeingang bis zum Hauptportal der Südseite streicht eine 18 Meter breite Mittelgalerie, die Achse des Hauptgebäudes einnehmend, und diese enthält in ihrem Mittelstück einen bis auf den betonirten ursprünglichen Erdboden vertieften Raum, der, 18×30 Meter messend, zur Aufnahme der schwersten Kolosse bestimmt ist, deren Gewicht die Mauerwerke in Mitleidenschaft hätte ziehen können. Der erwähnte Hauptbau besteht, abgesehen von der von Süd nach Nord verlaufenden Mittelgalerie, in beiden Stockwerken aus zweierlei Raumtheilen, der offenen, ringsherumlaufenden Galerie, die ihr Licht von den Fenstern der Seitenfassade erhält, und den zwischen ihr und der Mittelgalerie eingeschalteten 28 Ausstellungssälen, die hauptsächlich auf ihr Deckenlicht angewiesen sind. Die Aussengalerie erleichtert den Zugang zu allen Räumen des ausgedehnten Bauwerks. In ihr wird die Mehrzahl der grösseren Denkmäler Aufstellung finden, und sie wird nicht verfehlen, einen grossartigen und lichtvollen Eindruck hervorzurufen. Ob aber die Lichtverhältnisse auch in den zur Aufnahme der kleineren und namentlich der in Schränken unterzubringenden Gegenstände dienenden Ausstellungssälen ausreichende sein werden, darf zum mindesten für die des Erdgeschosses und vor allem für die daselbst auf sekundäres Seitenlicht angewiesenen Säle bezweifelt werden. Diese Ausstellungssäle, die in der Querachse des Gebäudes gestellt sind und sämmtlich die gleiche Länge von 20 Meter haben, sind nämlich zweierlei Art. Zu beiden Seiten der Mittelgalerie reihen sich in jedem Stockwerk je vier breitere, 12×20 Meter messende und je drei kleinere von 8×20 Meter. Sie werden durch Reihen von je vier vierkantigen Pfeilern von einander geschieden. Das durch beide Stockwerke fallende Oberlicht kommt aber nur den vier breiteren

Sälen vollauf zu gute, die dazwischen liegenden haben sich mit dem Licht zu begnügen, das seitlich zwischen den Pfeilern oder durch die Thüröffnungen der Galerien in sie hineindringen kann. Wenn der Raum zwischen den Pfeilern frei bleiben soll, so wird derjenige, der zur Aufstellung von Schränken dienen könnte, aufs äusserste beschränkt. Letzterer Umstand enthüllt einen anderen Mangel, der bei der in diesem Bauwerk durchgeführten Raumvertheilung zu den schwersten Bedenken Veranlassung giebt. Wo will man mit all den Schränken hin in einem Museum, dessen Ausstellungssäle fast gar keine Wandflächen darbieten?

Das Hinwegräumen der Gerüste und die von der weissen Mauertünche erhoffte Aufhellung dieser Räume werden unmöglich ausreichen, den jetzt schon am Rohbau erkenntlichen Mängeln auf die Dauer abzuhelpen. Es ist weit eher anzunehmen, dass auf die Benutzung der unteren Nebenräume überhaupt Verzicht zu leisten sein wird, falls man nicht gewillt sein sollte, durch Anbringung einer elektrischen Beleuchtung ihrer ursprünglichen Bestimmung gerecht zu werden¹.



¹ Extrait de la "Vossische Zeitung".

Mélanges¹.

Fouilles de Deir el Bircheh a pour auteur M. GEORGES DARESSY, qui a pu voir insérer ce sien article dans le premier numéro des »Annales du Service des Antiquités de l'Égypte», publication dont nous saluons l'apparition avec la plus grande satisfaction. Dans cette satisfaction sont pour beaucoup les »Fouilles» de M. Daressy qui nous fait connaître ici une nécropole particulièrement intéressante dont la découverte d'ailleurs est due à un de ces hazards si fréquents dans l'histoire de l'archéologie égyptienne. En étendant un cimetière moderne, »on a rencontré une nécropole antique que, sans ce concours de circonstances, rien n'aurait révélée». En poussant activement les recherches, où il avait été partiellement précédé par les explorateurs anglais MM. Fraser et Newberry, M. Daressy a mis au jour un grand nombre de monuments importants, notamment des sarcophages et coffres funéraires renfermant des textes et des tableaux empruntés au grand code religieux appelé le »Todtenbuch».

La nécropole de Deir el Bircheh (ou, comme nous disons d'accord avec le Baedeker, *el Berscheh*) est un vieux centre d'enterrement où l'on rencontre des caveaux funéraires appartenant à toutes les époques à partir de l'Ancien Empire jusqu'aux Ptolémées. M. Daressy, ayant été assez heureux de mettre la main entre autres sur une tombe absolument intacte, nous procure l'occasion délicieuse de prendre connaissance du mobilier funéraire de cette tombe ainsi que de la manière dont on l'a distribué anciennement à l'intérieur du caveau funéraire. Parmi les objets les plus importants ici trouvés, je note plusieurs barques dont l'équipage est toujours en place. Ce dernier fait nous révèle la circonstance curieuse que, dans l'antiquité, on employait en moyenne le même nombre de matelots que, actuellement, on a encore à bord des dahabijehs ordinaires. Une particularité à observer, c'est que dans le sarcophage, »au lieu d'une seconde cuve rectangulaire, se trouvait un cercueil anthropoïde placé un peu sur le flanc de manière à ce que la figure regarde


¹ Cfr *Sphinx* IV, page 53.


*l'est*¹, du côté où extérieurement sont tracés les deux oudjas. Le mort étant ainsi placé sur le côté gauche, suivant l'orientation du tombeau, nous retrouvons ici une survivance de date fort élevée. En effet dans les tombes de la population à qui on a conféré le nom »the new race», »le squelette était placé sur le côté gauche»². Ceux qui, à l'instar de moi-même, croient à l'identité de »the new race» avec les égyptiens de l'époque historique, peuvent donc citer en faveur de cette identité un cas singulier de communauté de rites funéraires qui ne peut guère être fortuite.

Très importantes sont les »tables d'offrandes en carton-nage» que l'ouvrage reproduit. Elles affectent la forme de »cuvettes rectangulaires», au fond desquelles les offrandes fictives en terre cuite peinte ont été collées. L'auteur a essayé d'identifier les différents objets ici représentés, et à une exception près — la laitue (p. 10) qui est plutôt un *artichaud* — il a bien réussi, comme je pense.


Parmi les particularités de la momification, nous avons noté deux cas où les ongles des pieds (et des mains) avaient été arrachés; par contre, la plante des pieds semble avoir été intact.

Pour quelques points, nous nous écartons de l'avis de l'auteur:


ainsi le nom  (p. 5) n'est pas à lire *Sit-udjhotep*, mais

plutôt *Sit-Het'hotep*; le nom  est peut-

être plutôt à écrire ; finalement (et

cette remarque est la seule grave que j'aurai à énoncer), »le tombeau de Kai», que l'auteur mentionne un peu partout (pages 7, 8, 10) comme point d'orientation, est plutôt à appeler le tombeau de *Thothotep*, de même que »Kai fils de Thot-hotep» (p. 26) doit se remplacer par *Thothotep fils de Kai*: LIEBLEIN a montré, il y a 26 ans, (*Zeitschrift* 1874, p. 11) que, de même que le tombeau de Chnoumhotep à Beni-Hassan, le tombeau contenant le transport du colosse (dit d'el-Berscheh) exprime la filiation du défunt d'une manière exceptionnelle en plaçant le nom du père avant celui du fils, les deux étant séparés de  »fils».

Somme toute, le mémoire de M. Daressy défend bien sa place dans les »Annales» qui promettent ainsi de fournir d'ex-

¹ Cfr *Zeitschrift* XXXV, p. 116. Ce qui est dit ici par rapport à la »tête» (*Kopf*) s'applique plutôt à l'*occiput*, sens qu'a le signe  dans le groupe



² DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, page 132.

cellents comptes rendus des fouilles exécutées par les soins du Service des Antiquités de l'Égypte.

Bruchstück eines koptischen Romans über die Eroberung Aegyptens durch Kambyzes (Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften XXXVIII, 1899) a pour auteur M. HEINRICH SCHÄFER. Pour le fond de ce petit document, l'éditeur le caractérise ainsi: »Die . . . geschichtlichen Verhältnisse sind absonderlich: der Gegner des Kambyzes heisst Apries. Kambyzes selbst heisst bald Kambyzes, bald Nebukadnezar. Die Perser werden Assyrer genannt. Die Verbindung der Aegypter mit den Ostvölkern ist überraschend. Nach Seite VI, 3 scheinen die Kinder des Kambyzes in der Gewalt der Feinde zu sein. Alles das sind Züge, die keine unserer klassischen Quellen aufweist, dagegen finden sie sich fast sämtlich in der Erzählung von der Eroberung Aegyptens durch Kambyzes, die die um 700 geschriebene Weltgeschichte des Aegypters Johannes von Nikiu enthält».

Le texte copte de M. Schäfer est rempli de lacunes qui nous ont enlevé tant le début que la fin de l'original, dont la publication a dû causer assez d'embarras à l'éditeur. Ce dernier s'est tiré tout à son honneur de sa tâche difficile. Malgré un examen attentif, il nous a été impossible de trouver un seul point réellement inférieur dans cet opuscule. Partout, l'éditeur a montré une habileté et un bon sens philologique qui parlent avantagusement pour l'école d'où il est sorti.

Parmi les nouveautés, je note la forme $\sigma\alpha\lambda$ (V, 5) du mot que PEYRON écrit $\overline{\sigma\lambda}$ *scutum*; $\alpha\rho\zeta$ (VI, 8, VIII, 16) pour le grec $\alpha\rho\kappa\tau\omicron\varsigma$; $\rho\omicron\omicron\eta$, employé en parallélisme avec $\psi\alpha$ (VIII, 7) et $\rho\alpha\psi\epsilon$ (X, 6) et partant à traduire, avec l'auteur, »fête». C'est sans doute un parent ou une forme différenciée du mot fréquent $\rho\omicron\eta$ »noce». — L'émendation qu'a faite M. S. de IX, 2: $\psi\alpha\tau\eta\pi\epsilon\tau\omicron\tau\omicron\iota[\psi]$ »dann verwenden sie ihre Zeit» me paraît moins heureuse, comme je lis sans ψ additionnel, »ils se mettent à courir». — $\kappa\omega\epsilon\theta\omicron\lambda$ (IV, 13, V, 13) ne se traduit guère »hinauswerfen», mais plutôt »laisser partir», ce qui appliqué aux »messagers» donne un résultat tout autre. — Le surnom conféré à Kambyse $\sigma\alpha\eta\omicron\tau\omicron$ (V, 10) est peut-être à lire $\sigma\alpha\eta\omicron\tau\omicron\iota$, *litt.* »instigateur de malheur», notion à peu près synonyme de $\sigma\alpha\delta\eta\eta\tau$ et $\rho\epsilon\psi\eta\eta\tau\omicron\tau\epsilon$ qui sont dits être la traduction copte du surnom en question.

Ramses II. and the Princes in the Karnak Reliefs of Seti I [Extrait de la *Zeitschrift*, vol. XXXVII] a pour auteur M. J. H. BREASTED qui par ce petit mémoire s'est montré capable de traiter de problèmes très-ardus de l'archéologie égyptienne.

En examinant les bas-reliefs du mur extérieur nord de la salle hypostyle, l'auteur est arrivé à constater que plusieurs des

filis de Sési I ici représentés sont postérieurs comme exécution au monument même. Par une série de déductions fort sagaces, M. Breasted, en polémisant avec M. Alfred Wiedemann, dont les vues en ce point (comme le plus souvent quand il prend la parole pour discuter des sujets d'histoire égyptienne) paraissent être mal fondées, parvient à établir ceci: »It is no longer necessary to shorten the reign of Seti in order that Ramses may be sufficiently young at his accession. As far as the reliefs are concerned, Ramses might have been born even after Seti's accession. The fact alone that Ramses was obliged to insert his own figure in his father's battle scenes, in order to appear there at all, of course creates a strong suspicion if not the certainty that he had nothing to do with the events they depict. If further, he really was not old enough to take part in Seti's wars, Seti's reign may have been considerably longer than the nine years usually attributed to him».

L'auteur procède après à l'examen de la grande inscription d'Abydos ainsi que de la stèle de Kuban, qu'il réussit à expliquer toutes deux d'accord avec les conclusions citées.

La figure de Ramsès II sort peu sympathique de l'épreuve à laquelle M. B. a soumis le célèbre conquérant; le grand Sésostris paraît avoir été un imposteur, un usurpateur comme nul autre souverain de l'Égypte.

Nous aurions voulu réimprimer toute la démonstration de l'auteur, particulièrement celle relative à »Ramses's elder brother whose name and figure he was afterward so careful to efface» — and who »is almost certain to have lived and retained his right to the throne until just before Ramses's accession»; malheureusement, l'espace de ce numéro ne nous le permet point. Nous nous bornons à féliciter l'auteur, M. Breasted, de la manière heureuse dont il a contribué à la solution d'une question d'histoire fort délicate et éminemment importante.

Le même jeune savant vient de nous donner »The Length and Season of Thutmose III's First Campaign» (Extrait de la *Zeitschrift* XXXVII), mémoire fort lisible, où la discussion roule essentiellement sur des questions d'ordre chronologique. Il est intéressant de constater, suivant les développements de M. B., que les campagnes de la Syrie de Thotmès III et de son successeur immédiat se placent dans la saison sèche de la Palestine. En cela l'auteur tombe d'accord avec LIEBLEIN, qui par d'autres motifs que ceux de M. B. est parvenu, il y a longtemps, à des conclusions analogues.

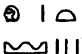
Die Northampton Stele (extrait du *Recueil*, vol. XXII) de M. W. SPIEGELBERG, contient la reproduction avec types mobiles d'une stèle découverte dans l'ouest de Thèbes pendant les fouilles

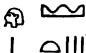
exécutées sous les auspices et aux dépens du Marquis de Northampton, ainsi que la traduction annotée de ce monument, traduction due à l'égyptologue strassbourgeois.

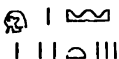
C'est un document d'intérêt historique qu'ici nous rencontrons, et l'époque des rois Thoutmès est celle à laquelle il a trait. On pourrait même le désigner comme une espèce d'annexe à Deir-el-Baheri dont, en plusieurs points, il complète ou corrobore les données. Le défunt *Thouti* de notre stèle paraît figurer lui-même au temple d'Hatschepsou, à côté de *Senmout* et de *Nehsi*, et formant avec eux une triade humaine au service de la reine, cela dit sur la foi de l'auteur dont, en ce cas particulier, nous partageons avec plaisir les idées. Un autre point où notre monument se rencontre avec les données fournies par Deir-el-Baheri, c'est concernant le naos en bois d'ébène déjà décrit par NAVILLE (Voir *Sphinx* II, p. 164, 165).

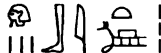
La date de notre stèle ne peut point être antérieure à l'an 16, l'érection des deux obélisques s'y trouvant mentionnée.

La traduction du texte est faite avec soin et ne donne guère prise à la critique. Parmi les quelques points méritant d'être modifiés, nous signalons les suivants: L. 18, il est parlé

de *noub en* , ce que l'auteur rend »Gold von den Höhen(?)


der Bergländer»; l. 19, il y a *usem en*  rendu par lui

»Electron von den Höhen(?) der Bergländer»; l. 37, on lit encore *usem en*  ce qu'il rend aussi »Electron von den

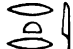
Höhen(?) der Bergländer». Mais, l. 33 où il y a 


nu punt, il traduit »die besten der Wunder von Pwnt». Cette dernière traduction est exacte et aurait dû servir de modèle à celles des autres passages cités, où je préfère rendre ainsi: »les prémices des pays étrangers». Voir PIEHL, *Zeitschrift* 1888, pages 116, 117 et *Sphinx* II, p. 165. — L. 21

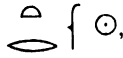
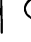
usem a été traduit »mit Electron verziert». Des variantes du mot

χερυ confèrent à celui-ci souvent le déterminatif , comme p. ex.

au Pap. Harris N° 1 (PIEHL, *Dictionnaire du Pap. Harr. N° 1*, p. 71), BRUGSCH, *Thesaurus* VI, p. 1308, 1309 etc. Le déterminatif du passage cité de notre texte est sans doute erroné pour »le déterminatif des métaux» (voir PIEHL, *l. l.*). Le mot en question n'est point verbe, mais plutôt un substantif ayant le sens de »images, ornements», dans le présent cas évidemment désignant la partie ornée du panneau de la porte. Je traduis donc ici »le panneau orné (ou »les ornements du panneau»)

étant en élektros». L. 26, lecture et traduction se corrigent d'après les observations qui précèdent. — L. 41, *tā-sen nā āau* 

 »dass sie mir preisen zu jeder Zeit» me paraît signifier plutôt »qu'ils m'adorent *matin* et *soir*», c'est-à-dire aux temps de la journée où se faisaient habituellement les prières dans les tombes. J'ai indiqué ailleurs (*Zeitschrift* 1886, p. 76—80) les raisons qui m'ont porté à nier la thèse de M. Maspero suivant laquelle »les Egyptiens divisaient les douze heures du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en trois sections

 , de quatre heures chacune». La meilleure preuve à citer contre cette dernière thèse ce sont évidemment les nombreux cas où nous rencontrons aux textes la locution *er terui* »les deux occasions» (le matin et le soir).


K. P.




Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 36. A propos d'un titre de reine.

M. Naville¹ a dernièrement attiré l'attention des égyptologues sur le titre  de la reine *Hap-en-maât*², qu'il relève comme employé pour d'autres reines de l'époque pharaonique. Le savant genevois ajoute, à cette occasion, que le titre mentionné par lui »se perpétuera à travers la XII^e dynastie, jusqu'à la XVIII^e, et peut-être plus tard».

Le premier qui, à ma connaissance, ait expliqué le titre en question, c'est M. Maspero qui en 1889 l'a relevé³ sur le monument de la reine *Sit-rā*, cette reine peu connue qui, sans avoir appartenu directement à la famille royale, semble avoir joué un rôle marquant à la cour pharaonique, puisque, au dire du savant académicien, »elle est seule mentionnée au Bab-el-Moulouk et à Abydos à côté de Sétî I^{er}».

Le tombeau de Sétî I^{er} reproduit le susdit titre de la manière suivante , ce qui a été rendu fort exactement »à qui on fait tout ce qu'elle dit»³, par M. Maspero.

Cette constatation nous permet de corroborer et de préciser la thèse tout à l'heure citée de M. Naville, concernant l'époque pendant laquelle s'est perpétué l'usage de la formule honorifique *l'et-et xet nebt artu-nes*.

¹ *Zeitschrift* XXXVI, p. 143.

² Je vois maintenant qu'il y a des personnes qui lisent *N-maât-Hp* ce nom; je ne m'explique pas pourquoi. Mais si l'on a cru trouver par hasard des analogies en faveur de cette lecture étrange p. ex. dans les transcriptions *Nimmuria*, *Napkhurria* employées aux lettres de Tell-el-Amarna pour les noms d'Aménophis III et IV, on a commis une erreur de méthode sérieuse.


³ *Proceedings* XI, page 192.


§ 37. Un titre de fonctionnaire sacerdotal.

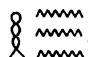
Au numéro dernièrement paru de la *Zeitschrift*¹, je rencontre (p. 91 et 94) — entre autres choses peu usitées aux textes — un titre de fonctionnaire sacerdotal qui m'avait jusqu'ici échappé entièrement. Le dit nouveau groupe a la forme que

voici 

Comme ce groupe singulier est sorti de la transcription d'un texte hiératique datant du moyen Empire, il est possible qu'il soit dû à une mauvaise interprétation de l'original hiératique. C'est au moins ce que je présume. En tous cas, il y a un titre de prêtre qui pourrait bien remplacer celui-là, j'entends

celui de , que j'ai rencontré surtout sur les monuments à partir du nouvel Empire jusqu'aux saïtes. Voir p. ex. le *Papyrus Amherst*; LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms* N° 2425, 2417, 1346 etc., Louvre C. 118, SHARPE, *Egyptian Inscriptions* II, 57, etc.².

Le même article qui nous fournit le titre suspect 

, nous donne (p. 93) la nouvelle encore plus suspecte que les Egyptiens du moyen Empire auraient eu »ein Jahr von 354 Tagen, also ein Mondjahr«. Il m'est impossible de trouver au texte cité par l'auteur des indices parlant en faveur de l'existence en Egypte ancienne d'une année lunaire.

§ 38. Le Papyrus Westcar V, 11.

Un jeune égyptologue, qui s'est fait remarquer surtout par ses observations ingénieuses en guise d'architecte de profession, vient de reprendre³ l'examen du passage V, 11, du Papyrus Westcar, passage que nous croyions avoir »endgültig« expliqué⁴.

La nouvelle explication, sans faire mention de l'interprétation donnée par *Sphinx*, part de l'idée foncièrement inadmissible que l'archéologie seule fournit la solution des questions difficiles des textes égyptiens. En effet, il ne suffit point de relever p. ex. la présence aux Musées sur des statues égyptiennes de réseaux de perles au-dessus des habits de femmes pour être


¹ *Zeitschrift* XXXVII. Zweites Heft.

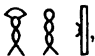


² Je n'ai pas en l'occasion de vérifier actuellement ces renvois.

³ *Zeitschrift* XXXVII, p. 81.


⁴ *Sphinx* I, p. 73.

à même d'affirmer péremptoirement que, chaque fois qu'un texte mentionne des réseaux de perles donnés à des égyptiennes, celles-ci mettent d'abord leurs habits ordinaires en guise de vêtements de dessous, avant de revêtir les réseaux. D'ailleurs, nous connaissons, pour des pays et temps différents, des exemples de réseaux ou filets employés seuls comme des pièces d'habillement pour le beau sexe. Le conte ancien scandinave de *Kraka* offre un excellent spécimen de ce mode d'habillement pour ainsi dire international.

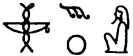
Le véritable noeud au point de vue philologique du passage en question, c'est l'expression  qu'Erman avait rendue »au lieu de leurs habits» et moi »leurs habits étant ôtés», mais ce que le nouvel Oedipe déclare signifier: »über ihre Kleider (zu ziehen)», »mettre au-dessus de leurs habits».


Cette dernière interprétation aurait pu se défendre quelque peu si, au lieu de , le texte avait offert ici   »en dehors de», quoique, à mon sens, cette dernière forme eût plutôt dénoté que les femmes revêtirent tant les réseaux que leurs habits ordinaires, sans trancher la question concernant le tour de rôle. Jusqu'ici, je ne connais aucun exemple de *uah* seul ayant le sens »mettre au-dessus de», et je demande absolument à en avoir, sans quoi je me vois dans la nécessité de maintenir l'acception soutenue par Sphinx pour le passage cité¹.


§ 39. Une observation.


Le même jeune égyptologue auquel nous avons fait allusion au § 38, déclare maintenant [*Zeitschrift* XXXVII, p. 82] au sujet du signe : »Wie Griffith [Beni-Hassan III, Nr. 44 und S. 17] ganz richtig vorschlug, ist das Zeichen als Keule aufzufassen». Il aurait fallu dire plutôt: »Wie *Sphinx* [II, p. 35] ganz richtig

¹ Le même jeune savant a publié dans la *Zeitschrift* [XXXVII p. 10 et suiv.] des observations sur le *meresyt* qu'il explique, à l'encontre de Brugsch, »Loth mit horizontalem Griff, *fil à plomb*. Cette dernière explication avait été fournie déjà par moi, il y a 8 ans [*Proceedings* XV, p. 59]. La traduction de la *Zeitschrift* [XXXVII p. 13] d'un texte fort connu d'Edfou, saute

le groupe fréquent  comme inconnu, ignorance qui aurait été guérie si l'on avait daigné consulter BRUGSCH [*Wörterbuch* VI, p. 1140].

beviés, ist das Zeichen keineswegs als Spiegelgriff aus Ebenholz aufzufassen». D'ailleurs, c'est moi qui [*Sphinx* I. I.] dernièrement ai prouvé que  représente un »Keule», tout en renvoyant à Brugsch suivant mon habitude [visiblement regardée comme surannée par d'autres] de toujours citer mes devanciers là où cela est possible et indiqué par le devoir qui incombe à l'homme d'honneur.

Dans la suite de l'opuscule cité [*Zeitschrift* XXXVII, p. 82], on nous fait connaître un verbe *hn* »schlagen» dans l'expression  »das Wasser herausschlagen». Ce verbe n'existe sans doute pas, car le Dictionnaire ne contient aucun exemple d'un pareil mot, mais la création en est visiblement due à la tendance qui veut que l'archéologie en premier lieu préside à l'explication des textes égyptiens. Autant vaut dire que tous les verbes égyptiens sont dénominatifs. Toutefois, les résultats qui se dégagent de l'étude approfondie de l'égyptien indiquent une toute autre chose.

D'ailleurs, toute la note intitulée »Die Hieroglyphe  est sans aucune utilité, et il faut s'étonner que le chef rédacteur de la *Zeitschrift*, qui souvent est trop exigeant pour les mémoires sortis des plumes de vieux collaborateurs¹ du journal confié à sa surveillance, oublie son devoir de n'admettre que ce qui est exact et à la fois original quand il s'agit de certaines personnes. Si la *Zeitschrift* veut garder son rang d'organe principal de l'égyptologie — rang que lui a procuré jadis la collaboration des principaux égyptologues — il faut que la Rédaction en écarte des ouvrages n'ayant pas la maturité nécessaire.

§ 40. Une valeur du signe .




BRUGSCH², il y a longtemps, a fait remarquer que cet hiéroglyphe, entre autres, est à transcrire *am*. Cette remarque, comme tout ce qui vient de Brugsch, est fort judicieuse. Toutefois, j'ai eu l'occasion de relever plusieurs cas où la lecture en question semble devoir se remplacer par celle de *ama*, et je prends maintenant la liberté de passer en revue quelques faits de nature à appuyer cette mienne opinion.

¹ P. ex. *Zeitschrift* XXXVII, page 48, où M. Naville, un des plus vieux collaborateurs vivants de ce journal se voit presque retirer la parole en présence des erreurs commises par un des jeunes égyptologues de l'école de Berlin.

² *Wörterbuch* V, p. 218.







A Edfou¹, j'ai trouvé l'expression que voici:



↑ * | | |, pour laquelle il m'a été permis de signaler la variante que voici²: , toutes les deux signifiant »l'inondation qui avale les deux pays dans ses ondes«. Ici  équivalait incontestablement à  āma.

Une autre fois le pays, fréquemment mentionné,





s'écrit  ⁴, ce qui vous amènerait à établir l'équation  = āmam. Toutefois, la forme  ⁵ se rencontrant aussi pour ce nom de pays, il paraît presque sûr qu'il faut admettre définitivement la valeur āma pour l'hieroglyphe .

A la rigueur, on pourrait admettre les deux lectures āma, āmam pour notre signe.

§ 41. Une nouvelle lecture du signe .


Parmi les valeurs phonétiques de cet hieroglyphe, il faut aussi compter celle de *beq*, dont je n'ai pourtant pas jusqu'ici rencontré de preuves dans les ouvrages des autres égyptologues⁶. Néanmoins, il n'est pas rare de rencontrer notre signe en guise d'hieroglyphe phonétique ayant la susdite valeur.


¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 160. Le signe  est évidemment fautif pour .


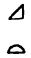




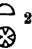

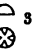

² PIEHL, *Inscr. Hiér.* Seconde Série I, pl. CXXII, l. 1.

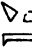
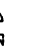



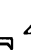
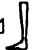

³ MARIETTE, *Dendérah*, I, 69 a.


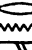
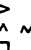

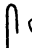




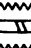
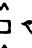
⁴ BRUGSCH, *Recueil* VI, 178 = DÜMICHEN, *Baugeschichte*, 52. Voir aussi BRUGSCH, *Thesaurus* VI, p. 1273.

⁵ BÉNÉDITE, *Phila*, 75. Le groupe initial *ma* est sans doute erroné pour .

⁶ Il est étrange de constater que dans l'ouvrage intitulé GRIFFITH, *Hieroglyphs*, le signe  n'est pas même mentionné dans la liste des signes examinés.

Le nom de l'Égypte s'écrit souvent   ¹, var.  
 ², aux textes récents. Une variante en a même la forme
 ³, d'où il résulte déjà que  = *beg*.

Un texte, publié par moi-même⁴, décrit ainsi le ciel:  
 ⁵ »le ciel est limpide», expression pour laquelle on peut noter
la variante    ⁵.


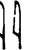
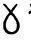

Un autre document, en passant en revue les qualités d'un roi, dit ceci⁶: »Je donne que tes os     soient libres de calamités», ce qui peut se rapprocher du passage suivant déjà publié par Brugsch⁷ *uti-s*        »ihr Gemüße ist geschützt vor dem Unwetter».

Ces preuves suffisent sans doute à établir péremptoirement l'équation que voici:

$$\text{☐} = \text{☐} \Delta$$

§ 42. Nouvelle lecture du signe

L'examen du signe hiéroglyphique »l'arbre» m'ayant amené à penser à »l'oeil symbolique» qui a aussi, comme l'autre, la valeur *beg*, il me vient en l'esprit d'indiquer une lecture jusqu'ici restée inconnue pour cet oeil.

Les textes nous font souvent voir une expression  
 ⁸ et varr. (visiblement composée d'un substantif et d'un adjectif) dont il est dit qu'elle a pour but »d'ornier tes membres»⁹, ou »de parer ton corps»¹⁰, ou enfin que »les tisserandes

¹ PIEHL, *Seconde Série* I, pl. III, l. 4.

² *Obél. Barberini*. BRUGSCH, *Wörterb.* II, 427.

³ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 37.

⁴ PIEHL, *Seconde Série* I, pl. XXI, l. 1.

⁵ MARIETTE, *Dendérah* II, 7.


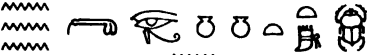
⁶ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 36.

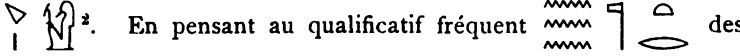
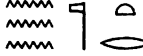

⁷ BRUGSCH, *Wörterbuch* V, p. 450.

⁸ BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil* V, 31.


⁹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 63.


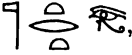
¹⁰ DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, XIV.


de Neith l'ont tissée pour ton corps»¹. C'est sans doute d'une étoffe *divine* qu'il s'agit. Mais comment prouver pour  le sens «divin»? La chose est plus simple qu'on ne croit. A Philæ un roi est appelé «celui qui a été engendré par le juge des deux camarades» après quoi il y a 

. En pensant au qualificatif fréquent  des rois égyptiens, on voit de suite que  de cet exemple est à lire *neter*, quelle que soit la lecture du nom du dieu dont ici le roi est désigné comme l'écoulement saint.


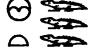
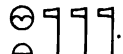
Grâce à cette trouvaille, nous sommes en mesure de traduire avec certitude la fin de la stèle de Naples où il y a ceci:

, ce que je crois devoir traduire de la sorte: «Que t'honorent les dieux et déesses qui habitent Hérakléopolis, toi qui es celui qui est dans la faveur de son dieu, estimé de son nome»².

Pour l'explication «déesse» du signe  de cet exemple, il suffit de rappeler encore l'existence du groupe  désignation de l'oeil divin³.

D'ailleurs, il est évident que la lecture *neter* du signe  dérive du susdit nom de l'oeil.

§ 43. Le signe .

Le fameux texte aux crocodiles⁴ du temple d'Esneh confère au signe  un grand nombre de valeurs. Entre autres, j'ai cru y rencontrer celles de *ât* (dans *ati* «Seigneur» écrit à l'aide de deux crocodiles), *m*, *n*, *s*, *neb* et *neter*. Cette dernière lecture est prouvée par l'expression  qui se voit aussi à Esneh⁶, comme variante du commun .

¹ BRUGSCH et DÖMICHEN, *Recueil* V, 31.

² BÉNÉDITE, *Philæ*, p. 99.

³ Voir PIEHL dans le *Recueil* I, page 138, l. 4.

⁴ Voir PIEHL, *Seconde Série* II, page 15 n. 5.

⁵ CHAMPOLLION, *Notices descriptives* I, page 684.

⁶ BRUGSCH, *Thesaurus* IV, p. 650. Cfr PIEHL, *Seconde Série* I, CLI, l. 3.

§ 44. Particularité de la grammaire copte.

En traitant des propositions nominales proprement dites, M. Steindorff¹ a établi la règle suivante, qui au moins pour moi est nouvelle, à savoir: (Der Nominalsatz wird gebildet) 2. wenn das Subject ein Nomen, das Prädikat ein präpositioneller Ausdruck ist:

ⲡⲌⲈⲐⲠⲟⲩ ⲡⲣⲟⲩⲧ »mein Vater ist in mir».

ⲡⲢⲟⲈⲐⲢ ⲉⲙⲡⲉⲣⲣⲛⲉ »der Herr ist in seinem Tempel». —

De ces exemples le premier est assurément inexact, le texte d'où il a été tiré (Ev. Sel. St. Jean 14, 10) donnant ceci: ⲡⲌⲈⲐⲠⲟⲩ ⲉⲙⲡⲣⲟⲩⲧ².

Cela étant, le second exemple, qui n'est accompagné d'aucun renvoi, me semble sujet à caution.

Dans tous les cas, la nouvelle règle, dont la grammaire de Stern (qui d'ailleurs pour la syntaxe paraît être la principale source d'information de M. Steindorff) ignore l'existence, mérite d'être mise à l'index jusqu'au moment où l'auteur en réussira à la prouver d'une manière satisfaisante, ce qui à ma connaissance n'a pas encore été fait.



¹ *Koptische Grammatik*, p. 169, § 388.

² AMÉLINEAU dans la *Zeitschrift* 1886, page 107.

En vente à la Librairie Hinrichs à Leipzig:

- Die Alfije des Ibn Mu'ti. Nach den Handschriften heraus-
gegeben von **K. V. Zetterstéen** 6 M. 50
- Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus
à Edfou, traduites et annotées par **Karl Piehl**. 2 M.
- Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-
Propos du Temple d'Edfou. Par **Karl Piehl**. 3 M.
-

Société des Lettres. Société orientale Le Muséon et la Revue des Religions Etudes historiques, ethnologiques et religieuses.

Revue publiée par des professeurs de l'Université de Louvain avec la collaboration de plusieurs savants des principaux pays de l'Europe.

Environ 500 pages par an. Prix 10 francs.

Pour les abonnements s'adresser Place S. Jacques 9, Louvain (Belgique).



ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

G. MASPERO

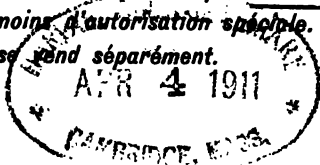
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

-
- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypie 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tome VI (réservé)
- Tomes VII, VIII. — G. MASPERO. Etudes de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



☛ La reproduction des articles publiés par *SPHINX* est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.

☛ Aucun numéro ne se vend séparément.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr,
Ermán, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville,
Pietschmann, Steindorff

par

KARL PIEHL

Titulaire de la chaire d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence
de MM. John Bernström, Oscar Ekman et Gustaf Piehl

Vol. IV — Fasc. III & IV



Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

A. Articles de fond:	Page
PIEHL, Observations sur différents points de l'hymne triomphal dédié au pharaon Ménéptah	125
PIEHL, Les textes géographiques du temple d'Edfou	133
SPIEGELBERG, Über zwei Stellen der Sinuhenovelle	140
SPIEGELBERG, Zu den Verba II ^{ae} geminatae	142
PIEHL, A propos du numéro dernier de la <i>Zeitschrift</i>	145
LEFÉBURE, Khem et Ammon	164
SPIEGELBERG und IACOBY, Zu dem Strassburger Evangelienfragment. Eine Antikritik	171
FOUCART, La plus vieille Egypte	194
B. Comptes rendus critiques:	
STEINDORFF, G., Vorläufige Bericht über seine im Winter 1899—1900 nach der Oase Siwe und nach Nubien unternommenen Reisen [KARL PIEHL]	210
VON LEMM, O., Kleine koptische Studien. X—XX [KARL PIEHL]	212
STEINDORFF, G., Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse [KARL PIEHL]	222
LORET, V., Fouilles dans la Nécropole Memphite (1897—99) [KARL PIEHL]	225

<i>Varia.</i> §§ 1—3. Von WILHELM SPIEGELBERG	227
<i>Notices.</i> §§ 45—49. Par KARL PIEHL	231
<i>Corrigenda</i>	236

Observations sur différents points de l'hymne triomphal dédié au pharaon Ménéptah.

Par **Karl Piehl.**


Ayant dû reprendre dernièrement, à l'occasion de mes conférences universitaires, l'étude de ce document historique, j'ai évidemment consulté l'explication qui en a été donnée dans la *Zeitschrift*¹, à plus forte raison que cette traduction, originairement due à M. Spiegelberg, semble avoir été modifiée et retouchée sur l'avis de plusieurs membres de l'école de Berlin. Une traduction collective sortie du travail commun de plusieurs savants de note mérite toujours d'être examinée de près. Plus on saura y apporter des modifications ou améliorations et plus on fera une oeuvre méritoire.

Le texte dont il s'agit renferme tant de points obscurs ou incertains qu'il faudrait un courage indomptable pour oser le traduire d'un bout à l'autre. Pour ma part, je n'ai pas, hélas, pareil courage, et je dois par conséquent me reconnaître incapable de résoudre une tâche qui dépasse de beaucoup mes forces. Dans la suite, je reprendrai une série de passages où mes devanciers semblent avoir mésinterprété ou mal coupé le texte en question. Il va sans dire que je ne choisirai en général que des points où je crois être en mesure d'apporter des rectifications notables.

¹ *Zeitschrift* XXXIV, pages 1-25. Le texte publié ici par M. Spiegelberg est la seule copie que j'aie pu consulter du document en question.

a) En commençant par le début nous relevons que les auteurs de la *Zeitschrift* ont regardé toute la ligne 1 (sauf deux mots qui la terminent) comme un tout et qu'ils l'ont traduite en conséquence. De mon côté, je pense qu'il y a eu une pause après le nom royal de Ménéptah. Voici d'ailleurs comment je rends cette partie du texte:

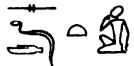
»L'an 5, le troisième mois de l'été, jour troisième, sous la Sainteté de Ra-Horus, taureau victorieux, qui se plaît à la déesse de la vérité, roi de la Haute et de la Basse Egypte *Ba-n-râ-mer-àmon*, fils du soleil *Meneptah-hotep-her-maât*».

Les auteurs de la *Zeitschrift* ont pour notre expression »troisième mois de l'été» la tournure que voici »des dritten Monats der Ueberschwemmungszeit», sans que je sache les motifs de cette dernière version, le groupe  *šemou* signifiant, suivant mon expérience, partout ailleurs »été», *Sommer*. Sur un autre point de ce passage il y a aussi dissentiment entre nous. Pour mes paroles »qui se plaît (*litt.* »se réjouit») à la déesse de la vérité», la traduction allemande donne »hoch an(?) Wahrheit». En consultant les variantes du nom du *ka* — selon la terminologie fixée par moi-même — du pharaon Ménéptah, on voit que celle donnée sous le numéro 474 (LEPSIUS, *Königsbuch*, Taf. XXXV) démontre que le dit nom doit se lire *hâi em maât* et non pas *qa em maât*, comme l'ont voulu lire les auteurs de la *Zeitschrift*.

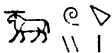
b) Après le nom royal, commence le récit proprement dit. Nous traduisons donc ici de la sorte: »Élever la vaillance et exalter la force de Ra-Horus, taureau victorieux, qui frappe les neuf peuples d'arc, conférer à son nom l'éternité à jamais, louer ses victoires dans tous les pays, faire savoir (cela) à tous les pays tants qu'ils sont et (leur) faire voir la perfection de ses exploits à lui, le roi» etc.

La traduction allemande traite *sûa pehti sqa ḫopš* etc. de l'original comme épithète du nom royal de Ménéptah.

Mais si cela était juste, il fallait voir en *Ra-Horus ka next hu pet-t pst'* »Ra-Horus taureau victorieux, qui frappe les neuf peuples d'arc», la désignation d'un dieu autre que le roi lui-même. Les auteurs de la *Zeitschrift* ne se prononcent point nettement pour cette alternative, mais leur traduction »des Mehrer der Kraft, der das Siegeschwert des *Horus-Re* erhebt, des starken Stieres, welcher die Neunbogenvölker schlägt, dessen Name in alle Ewigkeit besteht» montre bien que, suivant eux, il s'agit ici du dieu Horus-Ra. Cette acception me paraît inadmissible, d'abord parce que les textes ne parlent nulle part à ma connaissance du dit dieu en des termes semblables, puis par la raison que nous sommes en mesure d'alléguer des textes qui prouvent l'exactitude du démembrement proposé par nous pour ce passage. Un pareil texte est p. ex. la grande inscription d'Ibsamboul¹, dont la ligne 5 contient ceci: *ha em mennu pen menx en sâa pelt en neb xopeš sqa qen suha next* etc. »Commencement de ces annales excellentes relatives à l'exaltation de la vaillance du seigneur du glaive, relatives à l'élévation de la victoire» etc.

Le mot  (l. 1) a été rendu »Bericht» dans la traduction allemande, mais le parallélisme avec *sâa, sqa* »exalter, élever», montre bien qu'il faut le traduire plutôt »célébrer en paroles» ou quelque chose de semblable. Cfr d'ailleurs le papyrus Anastasi IV, p. 6, l. 1.


c) Le roi est appelé (l. 3) *an her baui en qen hent-f xeper sou*, ce qui a été rendu en allemand: »Schön im Siegesfeld. Sein Angriff ist die Sonne, welche» etc. Selon moi, ce passage est plutôt à rendre ainsi: »doux sur le champ de la victoire, celui dont le coup de cornes réussit. Le dieu Schou qui écarte les nuages» etc.


Le mot  dont l'étymologie paraît embarrasser


¹ Publiée *Recueil XVIII*, pages 161—166.

les traducteurs allemands: [»Ob wir in dem Wort ein Denominativum von *ba* »Widder« zu sehen haben (Grundbedeutung etwa »Weideland«), lasse ich dahingestellt], dérive évidemment de la racine *ba* »houer, remuer la terre« qui sert aussi d'origine du mot *ba* »béliers« (*littér.*: »la bête qui remue¹ la terre«). Le champ de bataille est visiblement expliqué comme *la place où l'on remue la terre*, ce qui donne une idée claire de l'intensité de la mêlée.


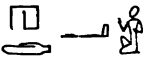
La locution *hent-f xeper* peint l'action du taureau qui se défend ou attaque. Elle est d'ailleurs fréquente; voir p. ex.

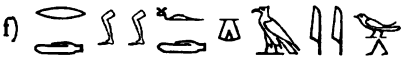
LEPSIUS, *Denkmäler* III, 128 b², etc. La forme  sans *n* intercalé est la plus usitée.

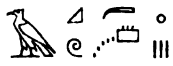

d) L. 4: »Der eine, welcher die *Herzen* von Hunderttausenden und Millionen festigt«, où le mot en italique correspond à  (deux mots!) de l'original. Je n'ai guère besoin de relever qu'il y a deux mots pour »coeurs« *hâti* et *âb* et que ces deux mots se trouvent ici. Notre passage représente la fusion en une seule expression — de deux expressions parallèles »les coeurs *hâti* de centaines de milliers et les coeurs *âb* de millions«.


e) Le verbe  a le sens actif de »perforer, pénétrer«. Je préfère donc traduire (l. 4), au lieu de »Das Land *Tmhu* steht zu seiner Lebenszeit offen« etc., de la sorte: »Celui qui perce le pays de *Tmhu* en sa durée de vie, qui place de la terreur à jamais dans le coeur des Maschuscha«.



¹ Les scènes des tombes de l'ancien Empire nous font souvent voir des troupeaux de béliers qui foulent le blé sous leurs pieds.


² ERMAN (*Ägypt. Gram.*, p. 144) cite, d'après le conte da *Saneha*, un exemple: *smt nbt*  *âu ânâ*  *âm-s* qu'il traduit de la sorte: »jedes Land zu welchem ich zog, in dem war ich ein Held«. Pour ma part, je préfère rendre ici: »Chaque pays où l'on m'écartait, je donnais des coups de cornes contre lui« (ou »en lui«).



f)  (l. 6) »seine Füsse versagten(?)» suivant la traduction allemande. A mon avis, le groupe *tekaï* de ce passage est à rapprocher de *teka* »planter, ensemençer». »Ses pieds furent plantés», c'est-à-dire *cloués* de terreur, est donc, je crois, le sens littéral de ce passage.

g) Le mot  (l. 7) est peut-être fautif pour  etc.; peut-être plutôt à regarder comme le produit d'une fusion entre *âq* »pain» et *qunek* »espèce de pain» [PIEHL, *Dictionnaire du Papyrus Harris N° 1*, p. 94].


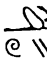
h) L. 7: *ben-nef mu en šetjet en sânyçf her naïf sennu hesai er sma-f* »Er hatte kein Schlauchwasser zu seinem Unterhalt. Seine Brüder sannen auf seinen Mord» — me semble plutôt devoir se rendre: »Il n'avait point d'eau d'outre pour s'abreuver lui-même ainsi que ses frères. (Il était) fou jusqu'à (vouloir) se tuer lui-même». Le seul point quelque peu incertain de ma traduction c'est la clause finale où un *tes-f* additionnel aurait été très à propos. Pour le reste, il faut faire remarquer, contre l'acception des allemands, que »le visage de ses frères» devrait s'écrire *her en naïf sennu*. Cfr l. 5: *âb en naisen sexes* »les coeurs de leurs coureurs». Le sens »avec, conjointement à» de  est connu depuis longtemps. Voir PIEHL, *Zeitschrift XXVIII*, p. 21—23.

i) L. 8: *ser çesef*  *bân* 
çer-u ref (»Bestraften Fürst, böses Schicksal, Feder» nannten ihn die Bewohner», comme on a rendu avec hésitation) signifie selon moi simplement: »prince dont le destin est contraire et la plume misérable», lui dirent-ils. — Cette dernière traduction tient bien compte du parallélisme des membres du passage en question.

k) *L. 12*, les traducteurs allemands ont expliqué 


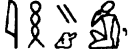
  comme une négation double. Pour ma part je pense que *bu* est le substantif qui signifie «place». Je traduis donc ici: «fou est qui le prend au corps (*pa-enti her sešep bu-f*); il ne connaîtra point le lendemain, celui qui transgresse sa frontière». Pour un emploi analogue de *bu*, consulter p. ex. le texte historique d'*Amenemheb*, l. 23.

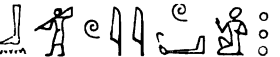


l) *L. 14, 15*: *su upui hna-f em ànu* etc. a été rendu «Er (sc. *Re*) richtet ihn in Heliopolis und der Götterkreis erklärt ihn seiner Verbrechen schuldig. Der Herr des Alls spricht»: etc. En regardant de près cette explication, on voit de suite qu'elle est peu logique, car si Ra le juge, pourquoi alors recourir au cycle divin pour voir condamner le coupable. D'ailleurs *upui hnā* se dit de celui qui plaide contre un autre, p. ex. au Pap. d'Orbiney (XIX, 5: *àu-f her uput hnā-set em bah-sen*, «il plaïda contre elle devant eux», selon la traduction *Maspero*). Le passage cité signifie donc plutôt: «Il (sc. Menephtah) plaïda contre lui à Héliopolis, et le cycle divin le déclara coupable à cause de son forfait, (après quoi) le Seigneur du Tout ordonna: qu'on donne le glaive à mon fils» etc.

m) *L. 13*: *àn-s pehui en χeftu-s* «Sie führt die entfern-
testen(?) seiner Feinde herbei», traduction qui est probable-
ment à remplacer par celle-ci: «Elle rend impuissants ses en-
nemis».  , terme fort usité, signifie littéralement «sou-
lever la queue», action par laquelle on neutralisait la force de

résistance de certaines bêtes qui «soulevées par la queue» se trouvaient dans l'impuissance la plus absolue. Cela étant le sens propre de la locution, on a été amené fort naturelle-
ment à l'employer au figuré comme dans notre texte.

n) *L. 22*. Ici, je serai disposé à proposer l'introduction


d'une petite modification dans notre texte. La traduction allemande »wie gross ist der König in den Augen(?) der Götter, wie glücklich ist er, der Herr, welcher befiehlt...« doit selon moi se remplacer par celle-ci: »le roi est exalté auprès des dieux, il est rendu bienheureux par le seigneur de *sehenu*«, ce qui fournit deux propositions parallèles. »Le seigneur de *sehenu* est Min-Amon (PIEHL, *Seconde Série* pl. XLVII, l. 1). La seule difficulté à écarter, c'est la présence de  après *neb* dans *neb sehennu* du duplicata de Dümichen, mais elle peut bien résulter d'un *lapsus*. — Le groupe , qui paraît gêner les traducteurs allemands, est une interjection dont un second exemple se voit dans DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, XXII, 2.

o) L. 24:  etc. a été rendu: »man fürchtet sich nicht (über den hohen Nil zu fahren)«. Je préfère traduire ici »des brigands ne traversent point« etc., tout en admettant que le signe  est à lire , ce dernier équivalant notoirement à *šemem* aux textes récents. Cfr d'ailleurs GOLÉNISCHEFF, *Stabel Antar (Recueil, III, p. 2:*



p) L. 27: *χaru χεπερου εν χαρετ εν τα-μερα* »Hor ist wie die Wittwen (sic) Ägyptens geworden« me semble plutôt signifier: »Les habitants du Char ont été transformés en des veuves à cause de l'Égypte« — à tel point le ravage causé par Pharaon a devasté leur pays. Je rappelle d'un côté la locution fréquente *χεπερου εν* »se changer en, se transformer en«; de l'autre côté, la préposition *εν* s'emploie fort souvent dans le sens »à cause de«.

Pour ne pas trop augmenter l'étendue¹ de cet article,

¹ Dans son commentaire, M. SPIEGELBERG annonce, entre autres, que le groupe  se rencontre *Pap. HARRIS 27, 12, 28, 9, 79, 2»:

je l'interromps maintenant, à la même fois que je constate, d'accord avec M. Spiegelberg, qu'il y a toujours un fort grand nombre de points où la stèle triomphale de Ménéphthah reste lettre close ou à peu près aux yeux de quiconque exige qu'un texte égyptien, pour être traduisible, doive pouvoir s'expliquer au point de vue grammatical.



"Ich verdanke diesen Hinweis einer freundlichen Mittheilung von Hrn. Dr. SETHE". Comme le groupe *sous cette forme* ne se voit pas dans mon Dictionnaire du Pap. Harris N^o 1, on croirait peut-être que M. Sethe m'a corrigé ici. Loin de là. Il a simplement employé une de mes propres remarques (*Zeitschrift* 1883, p. 135), sans me mentionner. Dans le passage cité de la *Zeitschrift*, j'avais rectifié quelques points de mon Dictionnaire, grâce à des textes de Médinet-Habou.

Les textes géographiques du temple d'Edfou.

Par **Karl Piehl.**

Les nombreuses publications auxquelles les textes géographiques d'Edfou ont donné lieu, semblent devoir faciliter considérablement la tâche assez délicate de traduire ces textes. Néanmoins, il ne faut nullement s'exagérer la facilité à cet égard. C'est que l'endroit où se trouvent, à Edfou, les originaux de ces inscriptions a beaucoup souffert par les manipulations des confectionneurs d'estampages. D'ailleurs, les signes hiéroglyphiques ont été ici souvent exécutés avec négligence et d'une manière peu soignée, ce qui, en présence de l'original même, vous cause quelquefois des embarras très sérieux. Cette circonstance explique suffisamment le désaccord qu'offrent les copies modernes pour certains points des textes en question.

Entreprenant ici de donner un essai de traduction de ces textes, j'ai choisi comme point de départ la publication dite «Le temple d'Edfou»; non qu'elle soit supérieure aux autres comme exactitude, mais puisqu'elle est la dernière parue parmi celles où les textes géographiques d'Edfou ont été reproduits.

*Introduction relative aux nomes de la Basse-Egypte*¹.

Horus: »Je te présente toutes les choses sur lesquelles le Soleil brille»². — »La parole est à Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, qui lance des rayons multicolores, qui sort de l'horizon, à la tête des deux côtés du Nord». — »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte, dieu des districts de l'Egypte, celui dont les sanctuaires contiennent les simulacres, le prince puissant des habitants³ des nomes, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel».

Adoration: — 1° **Le Roi:** »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte Ptolémée IV». — »Je suis venu à toi, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel. Je⁴ te présente les nomes de la Basse Egypte⁵ avec⁶ ce qui se trouve là-dedans, leurs dieux et déesses qui y sont, ainsi que leurs amulettes qui les entourent dans leurs temples; leurs prêtres qui les adorent ainsi que⁷ leurs prêtresses qui agitent le sistre pour leurs *kas*; leurs barques se trouvant dans les ports de leurs nappes d'eau; leurs arbres sacrés dans leurs jardins. J'ai célébré⁸ leurs fêtes à leurs époques, régulièrement. J'ai écarté⁹ tout ce qu'ils abhorrent; j'ai approvisionné les autels¹⁰ de leurs habitants de ville¹¹, les âmes vivantes des dieux. Je¹² remplis d'inondation leurs (champs?) chaque année¹³, j'en fais couler les eaux irrigantes vers leurs embouchures».

Nomes de la Basse-Egypte.

I. *Nome Memphitique:* »Le mur blanc». — »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte Ptolémée IV est venu à toi, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel». — »Il t'apporte le Nome Memphitique, et la ville de Memphis avec l'épine dorsale¹⁴ du Seigneur, dans laquelle les membres divins ont été réunis¹⁵. Tanen est là¹⁶ sous forme du serpent *Anta*, qui a été produit¹⁷ dans *Tepeh-t'at*, à l'intérieur du »palais du *ka* de Ptah». »Le chef supérieur des artisans» et le *sem*

font des offrandes à son *ka*, et la »belle de formes» agite le sistre par devant lui. La barque »seigneur de l'éternité» est auprès de l'escalier de »l'inondation»¹⁸. L'arbre *àšet* (»perséa») est dans *Tepeh-p'at*, les arbres *nebes* et *šent* (»sycamine» et »accasia») sont dans *Ānch-taui*. Il en célèbre les fêtes, richement dotées de leurs choses, au premier de Tybi et au premier de Méchir. Ce qu'il défend, c'est de souiller¹⁹ un cunuque²⁰ dans le pays entier. Il fait offrande au »Reptile»²¹, et il inonde le »champ du Soleil» à l'aide du Nil, annuellement. Il en déverse l'eau superflue²² vers »le grand pourtour»²³.

II. *Nome Létopolite*: »La jambe». — »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte Ptolémée IV est venu à toi, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel. Il te présente le Nome Létopolite et la ville de Sechemet avec la nuque qui exerce la protection dans cette place. »Le tueur»²⁴ est là sous forme d'Horus, maître de Sechemet, en gardant intact le fouet dans la ville de *Atemut*²⁵. L'*Unro* et l'*Emta*²⁶ font des offrandes à son *ka*, »la mère de Dieu» agite le sistre par devant lui. »Horus préside en paix»²⁷ va vers son port sur le grand fleuve²⁸. Les arbres *Nebes* et *Šont* (»sycamine» et »accasia») sont dans *Per-ait*. Il en célèbre les fêtes, resplendissant par leurs cérémonies, le troisième jour du mois de Phaophi et le 8 Payni²⁹. Ce qu'il écarte, c'est chaque tête qui garde son oeil³⁰. Il fait offrande au serpent *Kebeh*. Il remplit d'eau le »district d'Horus» annuellement, et il en déverse l'eau superflue dans *Ānet*³¹.

III. *Nome Libyque*: »L'occident». — »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte Ptolémée IV est venu à toi, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel». — »Il t'apporte le Nome Libyque et la »maison de la maîtresse d'*Amut* avec la jambe droite (d'Osiris), jambe auteur de ses splendeurs. La déesse *Senti*³² s'y trouve sous forme d'Hathor maîtresse d'*Amut*, et elle exalte la jambe sacrée dans »le palais de la vache»³³. Le »jeune» fait des offrandes à son *ka* à elle, »celle

qui allaite» agite le sistre par devant elle. »L'illumination des deux terres» est au port d'*Āk*⁸⁴. Les arbres *Āru* et *Tma* sont dans *Mati*⁸⁵. Il célèbre des fêtes pour elle (Hathor), il augmente les offrandes pour elle, le deux du mois de Phaophi. Il défend de profaner la jambe sacrée et de jouer le rôle du dieu Min contre une vache⁸⁶. Il fait offrande au serpent *Mentet*. Il arrose »le pré de la plante *Menḥ*», à son époque de l'année. Il en deverse l'eau superflue dans *Āni*.



Nome Prosopite: »Le bouclier du Midi». — »Le roi de la Haute et de la Basse Egypte Ptolémée IV est venu à toi, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel». — »Il te présente le Nome Prosopite et la ville de *Teqū* avec l'oeil sacré, les dieux veillant afin de le protéger. Le dieu *Heḥ* est là en son nom de Sebek, pour protéger les membres divins dans »*Hap* du Midi»⁸⁷. Le »possesseur de provisions»⁸⁸ et le »prêtre de la déesse *Ahet*»⁸⁹ font des offrandes à son *ka*; »la brillante» agite le sistre par devant lui. La barque *Sektet* navigue sur le canal *Āq*. Des sycomores et des accasias sont au parc *Aa-tenen*. Il célèbre des fêtes magnifiques pour lui, le 21 Méchir. Il défend de jouer le rôle de Min par rapport à une vache⁴⁰. Il fait offrande au serpent Amen. Il arrose le »Hapi du Midi» chaque année. Il en déverse l'eau superflue vers le bas-pays nommé *Ati*.




(La suite prochainement).

¹ DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* I, p. 329.



² La publication Chassinat est ici incorrecte. Il faut lire


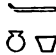
 etc. d'accord avec VON BERGMANN (*Hier. Inschr.*, pl. XIII).



³ La copie Chassinat est ici fautive; VON BERGMANN (*l. l.*) montre que l'original porte , non pas , comme donne Chass. J'ai eu l'occasion de constater, à Edfou même, l'exactitude de la lecture du savant autrichien.




⁴ Chass. donne incorrectement ; l'original, que j'ai inspecté ici, porte  ou , d'accord avec von BERGMANN.


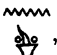
⁵ Cfr PIEHL dans les *Proceedings* XIV, page 45.



⁶ L'original porte ici incorrectement  d'accord avec de ROUGÉ (*Edfou*, CXLIII). Il faut lire  d'accord avec VON BERGMANN et Chass.




⁷ Chass. a lu ici  à tort. Les autres donnent exactement  d'accord avec l'original.


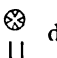

⁸ Chass. lit ici incorrectement . L'original contient , comme il y a aussi dans VON BERGMANN et DE ROUGÉ.

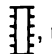




⁹ Chass. donne ici inexactement . Parmi les autres copies, celle de DE ROUGÉ remplace le signe initial par une lacune, et celle de VON BERGMANN le reproduit sous la forme de . Ma copie manuscrite fournit ici , ce qui peut-être est juste.

¹⁰ Chass. lit ici  , et les autres copies ne sont guère plus réussies. En transcrivant le passage ainsi *s-t'efa-nà ūbu*, je montre à la fois comment je l'entends, sans m'exposer au risque de déterminer péremptoirement la forme des signes à insérer en cet endroit.

¹¹ Toutes les copies donnent ici  . J'aimerais mieux lire *nut-sen*, «leurs villes».


¹² L'original est ici visiblement fautif en donnant . Il faut rectifier et lire , ou bien .



¹³ Chass. lit ici   de même que VON BERGMANN, ce qui fournit la reproduction exacte de l'original. BRUGSCH et DE ROUGÉ lisent le groupe final , ce qui, au point de vue du sens, est admissible.

¹⁴ Chass., d'accord avec DE ROUGÉ, a lu ici , mais il faut lire , comme BRUGSCH et VON BERGMANN ont reproduit le signe en question. Je me demande si ce dernier groupe est une abréviation pour   , mot fréquent aux textes des basses épo-



ques où il signifie »coffre» (LEPSIUS, *Denkmäler* IV 12 b). Si cette explication est admise, on comprend sans difficulté la suite: »dans lequel les membres divins ont été réunis».

¹⁵ En consultant les données relatives au nom Busirite, on voit qu'elles offrent en ce point une analogie très curieuse avec notre passage, analogie qui provient peut-être d'un emprunt. Mais il est difficile de dire laquelle des deux est l'originale par rapport à l'autre.

¹⁶ Je présume qu'il y a ici une erreur dans l'original qui aurait sauté le signe .

¹⁷ Je corrige  en , déterminatif fréquent du mot *qma* »créer».

¹⁸ Désignation du canal de notre nome.

¹⁹ Voir VON BERGMANN, *Hieroglyphische Inschriften* pl. 60 et le texte explicatif. Malgré le *sic* qui accompagne ici la lecture Chassinat, je préfère admettre celle de Brugsch  .



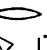
²⁰ Cfr LEFÉBURE dans les *Proceedings* XIII, pages 333—349. mémoire qui abonde en observations à la fois originales et pénétrantes.

²¹ Nom du serpent sacré du Nome Memphitique.

²² *Littér.*: »l'eau fraîche», »la libation».

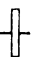



²³ Nom du pré du Nome Memphitique.

²⁴ Je présume que l'hieroglyphe représentant »Horus, la lance au poing, debout sur le dos de l'animal typhonien» (dont la lecture est soit *aat* soit *tennu*) a été coupé ici en deux par inadvertance, comme cela est arrivé à d'autres signes, p. ex. dans

 qui se lit quelquefois  .

²⁵ Le sens étymologique de ce nom propre est, selon moi, »celle qui a été expédiée par Tmou».



²⁶ *Un-ro* est »celui qui ouvre la porte», soit qu'il s'agisse d'une porte d'édifice, soit que »porte» équivaille à »bouche». *Emta* signifie »celui qui a rapport à la terre», dont une variante est

   . J. DE ROUGÉ, *Géographie de la Basse-Egypte*.

p. 10. Ce dernier ouvrage nous a été fort utile, au cours de notre travail.

²⁷ Nom de la barque divine.



²⁸ Nom du canal de notre nome.


²⁹ L'original est ici évidemment fautif, les trois  ayant été sautés après le signe .

³⁰ Je crois que l'auteur a voulu dire ici qu'il faut éviter des têtes dont les yeux n'ont pas été enlevés.

³¹ Nom du pré de ce nome.

³² Je ne connais point par ailleurs le nom de cette déesse. Aussi y vois-je une faute pour *Schenti*, surnom fréquent d'Isis. L'erreur provient de la mésinterprétation d'un signe hiéroglyphique;


les deux hiéroglyphes  et  se ressemblant beaucoup dans l'écriture cursive des égyptiens, l'un a fini par remplacer l'autre,

d'où dérive l'emploi de  dans la lecture *sen*, emploi qui est fréquent à Edfou (cfr p. ex. ROCHEMONTEIX, *Edfou*, page 88. Ce dernier passage a été lu incorrectement *Sonti* par l'éditeur, ce qui corrobore notre observation). Voir d'ailleurs PIEHL, Dictionnaire du papyrus Harris N° 1, page 81.

³³ Chassinat donne ici *un boeuf*, mais les autres textes lisent une *vache* ce qui est de rigueur. La vache en question s'appelle, d'accord avec de nombreuses variantes, *Sechat-Her*.

³⁴ Nom du canal de ce nome.

³⁵ Nom du bois sacré.

³⁶ L'expression  se rencontre souvent dans le rôle d'épithète du nom de Min, p. ex. MARIETTE, *Dendérah* I, 23 et *passim*. C'est pourquoi je l'ai traduite comme je l'ai fait ici. La copie Chassinat est fautive en cette endroit, puisqu'elle donne un *taureau* au lieu de la vache que contiennent fort bien les autres.

³⁷ Nom du sanctuaire et aussi du territoire de ce nome.

³⁸ *Litt.*: »le grand des provisions».

³⁹ Surnom de la déesse Neith.

⁴⁰ Chassinat a aussi ici commis l'erreur d'introduire un boeuf à la place d'une vache.



Über zwei Stellen der Sinuhe- novelle.


Von Wilhelm Spiegelberg.

I.

Nachdem Sinuhe wieder in Gnaden bei Hof aufgenommen worden war, befahl der Pharaon zum Schluss den Königskindern: »Geht zum Kabinett der Verehrung, um sein Vermögen¹ zu schaffen«.

»Als ich nun aus dem Kabinett herausging«, erzählt Sinuhe, »gaben mir die Königskinder ihre Hände, und dann gingen wir zu den beiden grossen Thoren. Ich wurde an das *Haus* eines Königssohnes gegeben«² mit allen möglichen Bequemlichkeiten darin.

Es ist bislang übersehen worden, dass es sich an dieser Stelle um einen formellen juristischen Akt handelt, durch welchen Sinuhe Eigentum erwirbt. Auf Befehl des Königs wird ihm ein Vermögen angewiesen, — *art ahāw* ist wohl term. techn.³ — und diese Besitzübertragung findet da statt, wo

¹ ERMAN übersetzt (Handbuch der Berliner Papyri) "Stellung", was aber  ^{sic} heissen müsste.

² Ich glaube, dass diese Übersetzung der Bedtg. des *r* mehr gerecht wird als die im Handbuch gegebene Übertragung.

³ Vgl. PETRIE: Denderah XV/19 von einer Königin



im ganzen Orient Rechtsgeschäfte häufig abgeschlossen zu werden pflegen, an einem Thore¹. Dort wird auch bestimmt, dass Sinuhe dem Hause eines Königssohnes zugewiesen werden solle. Das »Haus« hat hier wohl wie auch sonst neben der rein örtlichen noch die oft belegte weitere Bedtg. »Hof, Hofhalt«. Es wird also an den »beiden grossen Thoren« bestimmt worden sein, dass Sinuhe seinen Unterhalt aus dem Hofhalt eines Königssohnes beziehen sollte.

II.

Nachdem so die materielle Zukunft des Begnadigten gesichert worden war, musste der äusserlich zum Barbaren gewordene, Z. 264, wieder ein civilisierter Aegypter werden. Man liess die Jahre an »meinem Leibe vorübergehen«, erzählt er selbst, »in dem ich . . . wurde und mein Haar gekämmt (?) wurde«². — Mir fiel dabei Diodors (I, 18) Erzählung ein, dass die Aegypter im Ausland ihr Haar lang wachsen liessen und erst bei der Heimkehr wieder schnitten³. Daraufhin möchte ich annehmen, dass in den noch nicht sicher erklärten Ausdrücken der Toilette auch das Abschneiden des in der Fremde frei gewachsenen Haares zu verstehen ist.



¹ Vgl. dazu SPIEGELBERG: Studien u. Materialien S. 62. Borchardt: Ä. Z. 1898 S. 100.

² ERMAN übersetzt »ich wurde rasiert (?) und mein Haar gekämmt(?)« — Zu *āāb* s. SETHE: Verbum I/§ 148.

³ Über die Bedeutung dieser Sitte s. Frazer, Golden bough (1890) I, S. 194 ff.

Zu den Verba II^{ae} geminatae.

Von Wilhelm Spiegelberg.

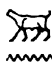
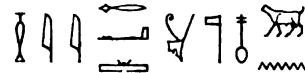
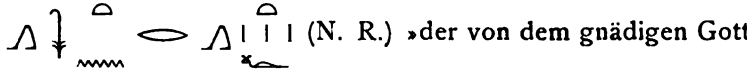
Die koptischen Derivate der alten Verba II^{ae} geminatae lassen sich ebenso wie die der übrigen Verbalklassen in eine transitive und intransitive Gruppe scheiden, welche sich durch die Vokalisation unterscheiden. Wie neben transitivem $\epsilon\tau\pi$: $\epsilon\tau\pi$: $\epsilon\tau\pi$ ein intransitives $\rho\lambda\sigma$: $\rho\lambda\sigma$ steht, so haben wir auch neben intransitivem $\kappa\omega\omega$: $\kappa\eta\eta$ transitive Formen, von denen bislang nur eine von Sethe (Verbum II/§ 389) zögernd hierher gezogen worden war, nämlich das altm. \square $\rho\eta\eta$ entsprechende $\rho\omega\omega$: $\rho\eta\eta$: $\rho\omega\omega$: $\rho\eta\eta$? Die transitive Form ist also regelrecht von dem dreiradikaligen Stamm gebildet worden.

Als ein weiteres Transitivum II^{ae} gemin. nenne ich das Verbum $\rho\eta\eta$ $\rho\eta\eta$ »zerstören«, welches — wohl aus Versehen — in Sethes Liste fehlt aber gelegentlich von ihm (so Verbum II § 980) als ein Verbum unserer Klasse erwähnt ist. In der That steht ja durch die Formen des Verbaladjectivs (Siut 4/224, 12/60) die Zugehörigkeit zu den Verben II^{ae} gem. ausser Zweifel. Auch dieses Verbum ist im Koptischen erhalten nämlich in $\lambda\omega\epsilon$, $\lambda\epsilon\epsilon$ »conterere, frangere«. Der Übergang von η in λ liegt ja auch in $\lambda\alpha\epsilon$ = $\rho\eta$ »Zunge« vor. Schwierigkeiten machen die durch PEYRON: Addit.

¹ Psalm 113 (ed. BUDGE).

² Boheir. $\phi\omega\omega$, $\phi\eta\eta$, $\phi\omega\omega$.


belegte Form λωωε und das Partic. λας, welche Sethe bestimmt haben (II § 71. 74. f.) λωε auf einen 3-radikaligen Stamm mit ausgefallenem mittleren Konsonanten zurückzuführen. Ich möchte nun annehmen, dass λας nicht zu unserem Verbum gehört und in λωωε die Vokalbrechung keinen Ausfall des Konsonanten anzeigt, sondern wie so häufig bedeutungslose Analogiebildung ist. Jedenfalls glaube ich steht der Identität von πśś und λωε, λεε-ernstlich nichts im Wege. Bei dieser Gelegenheit möchte ich der Klasse der Verba II^{ae} geminatae ein weiteres neues Mitglied zuführen. Es giebt im Achmimischen ein Verbum **ϣηπ**¹ (also sahid. * ϣηπ, boh. * **ϣηπ**) »sich nähern«, davon lautet nach Joel 1/15² (ed. Bouriant) das Partic. **ϣηπ**. Dieses Verbum entspricht sahid. und fajum. ϣηπ : ϣηπ, hat also im Infinitiv die Form der Transitiva II^{ae} geminatae, während die achmimische Form intransitiv ist. Ich will aber bemerken, dass Micha 2/9 **ϣηπ**ηε **αρουη** **αποουει** **πυααηηε** (verb. ϣ) ε »εγγισατε θρεσιν αιωνιουσ« auch für den achmim. Dialect die transitive Form **ϣηπ**-bezeugt. Bei einem Verbum der Bewegung, welches ja entweder transitiv mit dem Object verbunden oder intransitiv praepositionell construiert wird, ist dieses Schwanken der transitiven und intransitiven Vokalisation³ nicht auffallend.

Das Prototyp dieses Verbums ist nun, wie ich glaube,  **Δ χη**, dessen Bedtg. die folgenden Beispiele erläutern können. Lepsius: Elle Tafel II, a 
 (N. R.) »der von dem gnädigen Gott sehr geehrte, welcher dem König bei seinem Kommen naht«.

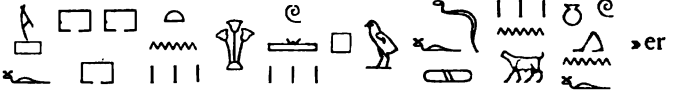
¹ S. STEINDORFF: Apocalypse des Sophonias S. 188.

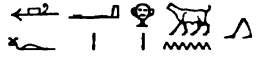
² **ϣηπ** **αρουη** **πσι** **φουτε** **μπαειε** »εγγυς η ημερα κυριου«.


³ Die ganze Erscheinung verdiente einmal eine eingehendere Untersuchung.

Brugsch: Wörterb. S. 1095 

»der dem König naht, der sein Thor kennt« (Zeit d. Merneptah). Statue Frankfurt ^a/M (nach eigener Abschrift; Brugsch. Thesaurus 1066) — Zeit Psammetichs I, wo es von Amon

heisst  »er

gründet eure Häuser, er ist mehr als Nahrung (?) für den, welcher ihm naht«. Die Bedtg. »nahe sein« möchte ich nun auch der etwas dunklen Stelle *Sinuhe* Z. 137 zu Grunde legen, wo es von den Geschossen heisst 

 »eines war dem anderen nahe« d. h. eines folgte auf das andere; es wird also die rasche Aufeinanderfolge der Geschosse bezeichnet.

Ich denke, Bedeutung wie Lautverhältnisse sprechen für die Identität von χn und $\zeta n \Delta n$ (= $\zeta \Delta n$): $\zeta n n$ (= $\zeta n n$). Wir werden daher $\chi n n$ den Verben II^{ae} gem. einreihen dürfen.



A propos du dernier numéro de la *Zeitschrift*.

Par **Karl Piehl**.

Sphinx, déjà plusieurs fois, a eu l'occasion de se formaliser du peu de soin qui actuellement est consacré à la rédaction de la *Zeitschrift* qui — il faut s'en souvenir toujours et malgré tout — est un organe international autant que Berlinoïse, un grand nombre des égyptologues les plus distingués, qui n'habitent pas et n'ont point habité Berlin¹, lui ayant généreusement offert leurs contributions, dont beaucoup font époque dans l'histoire de notre science.



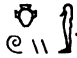
De l'autre côté, l'assurance dont certains jeunes collaborateurs du dit organe plus d'une fois ont fait montre, *pour* des cas sujets à litige, *contre* de vieux savants, devient à la longue bien monotone, et Sphinx ayant, dès le début, entrepris de combattre, *conformément à sa tâche*, tout ce qu'il rencontre de nature

¹ Dans les derniers temps, les collaborateurs semblent se recruter presque exclusivement parmi les élèves (dont l'anglais Griffith, qui se fait remarquer par son obséquiosité quelque peu bizarre) d'Erman, les vieux collaborateurs comme Maspero, Eisenlohr, Revillout, Lefébure, Lieblein, Naville — tous ayant livré au journal de Berlin des contributions importantes — ne s'y voyant plus depuis longtemps (Dernièrement, Naville seul en fait exception pour *une fois*, et alors pour éclairer la religion de certain jeune homme par rapport à Deir-el-Baheri et à la fois l'empêcher de trop ébruiter une "vérité" archifausse). Si j'envoie encore pour ma part des articles, ç'a été pour garder un semblant de paix, ce qui n'est pas bien facile en présence de personnes très-autoritaires prenant des allures par trop volontaires.

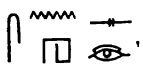
à entraver ou empêcher le développement de l'égyptologie, il trouve à propos d'appliquer maintenant ce projet à la *Zeitschrift* qui, si elle reste longtemps rédigée dans le sens actuel, pourrait devenir un danger à l'égyptologie.

Le numéro dernier (XXXVIII. Erstes Heft) contient certains faits dignes d'attirer les foudres d'une critique bien plus habile et autorisée que la nôtre. Parmi ceux-là nous examinerons surtout et pour commencer, plusieurs points d'un mémoire »Gebete eines ungerecht Verfolgten und andere Ostraka aus den Königsgräbern» qui a pour auteur M. ADOLF ERMAN.

L'auteur s'étant notoirement chargé de doter notre science d'un nouveau *Dictionnaire*, destiné à remplacer celui de BRUGSCH, il est intéressant de voir comment il procède en guise de lexicographe. Dans la suite, nous donnerons quelques spécimens de sa méthode à cet égard, tous empruntés à l'article en question. Comme j'ai seulement parcouru à la hâte ce dernier, le crayon à la main, on comprend que mon énumération est à la fois incomplète et décousue.

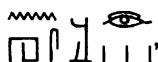
P. 20, n. 1. A propos du vocable , l'auteur dit ici: »Man kann natürlich ebenso gut  lesen; mir ist das Wort hieroglyphisch nicht bekannt». Le sens »image» de ce mot résulte déjà de BRUGSCH¹. Voir d'ailleurs p. ex. PIEHL, *Seconde Série*, pl. XXXV, 1. 2: . Le mot est fréquent aux textes des basses époques.

P. 20: 
 ce qui a été traduit (p. 21): »Der die Menschen erweckt auf ihren *Betten* und die *Würmer* in ihren [Löchern]».

Le groupe *senha*, M. Eрман veut le corriger en .

¹ *Wörterbuch* V, p. 42.

et cette lecture est peut-être admissible, puisqu'il y a un groupe



désignation des avirons du bac divin (*Totib.*

122, 3). Mais il existe un verbe , fort usité dans le sens


»éveiller», auquel on pourrait bien penser ici. Il faudrait aussi tenir compte de »passer en revue». —

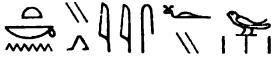
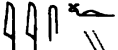

que l'auteur (p. 22) rapproche de $\alpha\alpha\tau\eta$ »WURM», n'a jamais le sens de »Wurm», *ver*, aussi peu que son descendant copte. L'un et l'autre signifient »serpent, reptile», sens étymologiquement assuré. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu parler de *vers qui piquent*, les textes magiques attribuant constamment la propriété de donner des piqûres (venimeuses) aux bêtes appelées .

Le mot ne signifie guère »Bett», *lit*, selon mon expérience. Je crois qu'il est à rendre plutôt »lieu de réunion» (pour des êtres ou des vivres), d'où »dépôt, magasin, habitation». Finalement, le groupe est à lire

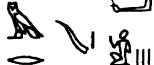

»vallée», endroit où les serpents séjournent en Egypte, suivant les textes et les observations des voyageurs. Le passage examiné signifie donc à mon avis: »Celui qui éveille (inspecte?) les hommes dans leurs habitations, les reptiles dans leurs vallées».

P. 20. Le mot , que l'auteur rapproche (p. 22) de »Zerbrechen», me semble sujet à caution. Bien que l'original hiératique me soit inaccessible, je n'hésite point à annoncer qu'il faut remplacer le dit mot par , groupe

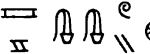
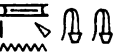

connu¹ depuis longtemps. (Voir PIEHL, *Dictionnaire du Papyrus Harris No 1*, p. 82 et *Todtb.* 15, 25.) Quant au sens »zerbrechen» que M. E. attribue ici à *set*, il n'est que secondaire et doit se remplacer par »perforer à l'aide ou à la manière d'un instrument pointu (c'est-à-dire p. ex. à l'aide de  »queue»).

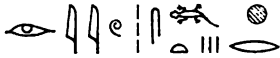
P. 21, *smen maüt* , ce qui a été rendu (p. 23), »der die Wahrheit feststellt und die Sünde . . . » Ici l'auteur passe le mot *teken* comme intraduisible, peut-être parce que celui-ci se construit cette fois sans préposition aucune. Cfr pourtant PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques* (Prem. Série). Pl. I, l. 3; DE ROUGÉ, *Insc. Hiér.* XXIV; LEPSIUS, *Denkm.* III, 194, 24, etc., où la construction est partout semblable à celle de notre passage, qui, selon moi, signifie »celui qui établit la vérité et *atteint* (rattrape) le péché». La transcription  que recommande M. Erman (p. 21, n. 4), pour le mot *asfi*, est inadmissible². Suivant le même procédé qui, selon moi, est contraire à une méthode saine, on pourrait admettre l'existence du mot  que, en 1879, (*Recueil* I, p. 200), dans un moment d'égarément, j'avais cru rencontrer au *Papyrus Harris No 1*. (Pour cette dernière erreur, voir PIEHL, *Dialectes égyptiens retrouvés au Papyrus Harris No 1*, p. 14, n. 1). L'hiéroglyphique étant

¹ Voir PIEHL, *Petites Etudes Egyptologiques*, p. 55, 57.


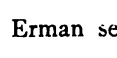
² Un autre cas où je ne tombe pas d'accord avec M. Erman pour la transcription de l'hiéroglyphique, c'est quant au *Papyrus Harris No 1*, page VII, l. 9, où (*Zeitschrift* 1885, p. 60, 61) j'ai cru devoir lire  lecture que rejette M. Erman avec son assurance habituelle, en la remplaçant par celle-ci  [*Aegypten und ägypt. Leben*, p. 589, n. 3] qui de tout point est fausse, comme j'ai prouvé dans un mémoire, séparément publié, *Lettre à M. le Rédacteur du Recueil Vieweg en réponse à quelques critiques énoncées dans un mémoire intitulé "Ueber einige Hieroglyphensichen"* (1888) p. 5, 6.

une écriture cursive, il est évident que le même signe en peut revêtir différentes modifications qui, toutes, équivalent néanmoins à un même signe hiéroglyphique¹.


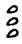
P. 20, le groupe  semble (voir p. 22, n. 2) gêner M. Erman, bien que le lac en question soit connu de longue date. Cfr p. ex. PIEHL, *Petites Etudes Egyptologiques* (1881), p. 55:  traduit »bassin des deux feux» (*ib.* p. 57). M. Erman a peut-être sauté un  de l'original.

P. 21. (*mesu-Her sešep-sen sefu*)  a été rendu (p. 22) ainsi par M. Erman: »Die Horuskinder ergreifen Messer und machen seine Wunden(?) viel». Ici, l'auteur a pris — avec doute, il est vrai — le mot *jerit* dans un sens qu'il n'a jamais, à ma connaissance. Le groupe en question signifie *litt.* »ce qu'on a fait tomber à l'aide d'un instrument tranchant», c'est-à-dire »victime». Partout où je l'ai noté, ce sens m'a paru assuré. Le texte me semble parler ici des victimes offertes au dieu soleil. En effet, la phrase qui immédiatement suit celle-là dit ceci: »Salut! tes ennemis tombent».



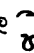


Voici donc ma traduction du passage examiné »Les enfants d'Horus reçoivent leurs(!) épées, et ils multiplient pour lui les victimes».


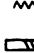


A propos de l'expression *pa sa'eti peri em*   »der Kind, das aus dem Phallus kam», M. Erman se prononce (p. 21) ainsi: »Was es hier heissen soll, dass dies Kind »aus dem Phallus herauskommt» weiss ich nicht». Il serait peut-être à propos de rappeler à cette occasion le texte de la pyramide de Pepi I, l. 465, et l'explication qu'en a fournie MASPERO (*Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes* II, p. 247). D'ailleurs, même sans ce renvoi, l'expression me paraît intelli-

¹ Voir PIEHL, *Lettre à M. le Rédacteur du Recueil Vieweg*, p. 2.

gible, car »celui qui est sorti (cfr   »semence») du membre viril» est évidemment (sans commentaire) un homme, ce qui dans la religion anthropomorphiste des égyptiens n'était point à dédaigner, les dieux étant eux-mêmes originairement des êtres à physionomie humaine au moral et physique.

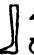
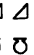


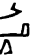
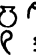
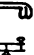





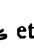
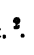
Les         »filles du dieu Nil», que

notre texte mentionne dans le rôle d'adversaires de   , sont l'occasion de cette remarque (p. 22) de M. Erman: »Die beiden Niltöchter, die ihr (der Sonne) beistehen, kenne ich nicht». Pour ma part, je n'hésite point à voir dans »les deux filles du Nil» (dieu qui s'appelle souvent »père des dieux») les deux déesses MerÏt ( ) , celles du Midi et du Nord, dont, entre autres, GRÉBAUT (*Recueil* I, p. 125) et DÜMICHEN (*Nachlass*, p. 40) ont traité avec bien du détail. Elles apparaissent si souvent dans la suite du dieu hermaphrodite qu'elles doivent nécessairement travailler d'accord avec lui, comme elles supportent aussi sur leurs têtes les plantes qui lui sont caractéristiques.

P. 20:              

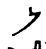


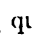
La traduction: »Deine Barke fährt auf dem Wasser(?) Ns'rs'r» (p. 22) confère au groupe *maâ* une valeur que je ne lui connais point. Je traduis plutôt: (toi) »dirigeant ta barque sur le lac», etc. Voici deux phrases parallèles qui prouvent bien que *maâ* est transitif:


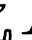

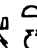
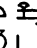
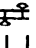



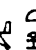

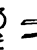

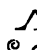

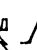

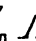
a)                etc. ¹.

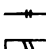
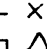

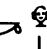
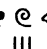




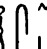


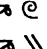

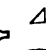

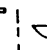
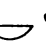

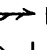
b)               etc. ².

¹ DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, 44, 10.

² DÜMICHEN, *Kalender-Inschriften* CXIX, 8.

On voit par là que   est synonyme de   qui ici signifie »conduire, diriger», sens qui convient fort bien à *maâ* de l'exemple *b* qui, selon moi, se traduit ainsi: Les simulacres divins préparent le chemin pour lui et chassent le mal de toute espèce . . .

Cfr aussi         (»Nefer-tem) qui conduit son chemin vers la maîtresse d'Anit¹;       »le chemin étant dirigé vers »la place»² etc. etc. L'exemple cité par BRUGSCH³ d'après VON BERGMAN, et que le grand lexicographe a traduit »in gerader Richtung mittelst des schönen Steuerruders auf dem Himmels-ocean fahren», signifie plutôt selon moi: »celui qui conduit (*scil.* »une embarcation») à l'aide de l'aviron magnifique sur l'océan céleste.» Je m'écarte aussi de l'opinion de Brugsch, quant à l'équivalent copte de notre groupe. Il le trouve dans ΔMOT , ΔMOINI etc. Mais ce mot copte correspond plutôt à l'ancien  , qui, selon moi, doit se distinguer d'avec  .

P. 21,              etc., ce que (p. 23) M. Erman a traduit: »Gehst du bei ihnen vorbei, so verbirgt sie Finsterniss und jeder liegt (*wieder*) in seinem Sarg». Cette traduction contient plusieurs inexactitudes. Pour commencer avec la fin, il faut noter que le membre dont la traduction est reproduite en italique ici, n'est nullement à regarder comme une proposition principale indépendante. Je sais fort bien que, dans la grammaire de M. Erman (§ 329), il y a une règle, suivant laquelle il faut p. ex. traduire l'expression        »alle Früchte *sind* auf seinen

¹ MARIETTE, *Dendérah* I, 13.


² DÖMICHEN, *Kalender-Inschriften* CV.

³ BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, p. 528.

Bäumen», et c'est sans doute sur la foi de cette règle que l'égyptologue allemand rend maintenant



»und jeder *liegt* (wieder) in seinem Sarg». Mais la règle d'Erman est ici fautive, comme cela arrive quelquefois aux décrets promulgués par lui et répandus après par des personnes peu judicieuses. Maspero a, déjà en 1876¹, fort exactement compris et traduit le passage cité d'après le *Pap. de Berl. N° 1*, et sa traduction »tous les fruits de ses arbres» me semble encore parfaitement inattaquable. Cela étant, il faut rendre *sa neb em tebut-f* de notre texte »chaque individu dans son coffre²» expression qui complète la proposition précédente *hapu-sen kekui*, dont le sens, en tenant compte de l'addition, serait alors »les ténèbres les cachent tous dans leurs coffres».


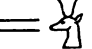
Il nous reste à examiner le début de notre citation. Erman semble s'être trompé ici, parce que la phrase est ambiguë, le mot  pouvant indifféremment jouer les rôles de préposition et de substantif (»figure»). Ce dernier sens est celui que j'accepte en cet endroit, le morceau qui précède (»tu leur renouvelles ta vue») semblant le justifier. Je traduis donc: (»Tu leur renouvelles ta vue) et tu dévoiles la figure d'eux qui, tous dans leurs coffres, sont cachés par les ténèbres».


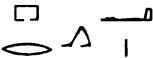

Je n'ai guère besoin, sans doute, de relever que *sek her* est synonyme de *un her* »action par laquelle on donnait la vue aux morts ensevelis.»

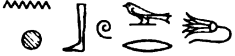
Les observations qu'on vient de lire concernent toutes le premier des ostraka communiqués par Erman. En passant au

¹ *Mélanges d'Arch. égypt. et assyr.*, III, p. 133, à une époque où M. Erman était à ses débuts.

² Le sens originnaire de *tebt* est »boite, coffre», *litt.* »ce qui (se) ferme». C'était donc une boîte munie de couvercle, comme p. ex. celle où se conservait le *ka* royal (PIEHL, *Zeitschrift* 1890, p. 14), qui s'appelait toujours *tebt*, comme j'ai fait remarquer.

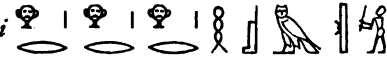
N° II (p. 23) de ces textes, nous nous arrêtons au début même où (p. 25) il y a ceci: (»Du wachst schön auf,) du Sperber des Morgens, du der Nacht». Je préfère interpréter ici: »Toi, épervier le matin, dieu-lion le soir». Le mot , que Erman traduit »Nacht», *nuit*, signifie, selon mon expérience, »Abend» *soir*, sens que Brugsch¹ a établi, en 1868. Aux exemples fournis par le grand allemand j'ajoute celui-ci: *hetep-f em anxt*  »le dieu soleil se couche dans le pays de la vie, le soir.» [DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 157.] Le groupe *scè* remplace ici le très-fréquent *māšeru* »soir».


Plus bas, l'expression *pa ka*  a été rendu: »Du Stier Phallus!» avec omission de l'équivalent du groupe *peri*. Mais il faut rendre ici: »O taureau qui *dresses* le phallus», comme *per* quelquefois joue le rôle de verbe transitif, p. ex. dans  »courageux», *litt.* »celui qui lève le bras». Quand même il faudrait expliquer ce dernier sur le patron de  et d'autres expressions analogues (LE PAGE RENOUF, *Grammar*, p. 60), mon acception de notre passage reste néanmoins inattaquable.


P. 24,  *χà em nenui* a été rendu (p. 25): »Grosse *Knospe*, die im Ozean aufgeht», mais *neχebu* n'a jamais, suivant mon expérience, le sens de »Knospe», *bouton*. Il signifie en général »fleur de lotus *épanouie*», particulièrement, comme Loret² a montré avec beaucoup de finesse, »le lotus rose».


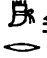
¹ *Wörterbuch*, IV, p. 1310.

² LORET, *L'Égypte au temps des pharaons* p. 113. M. Erman fait remarquer dans la note 2, en bas de la page 25, ceci: "In der Regel ist die Knospe nur der Ort, wo der Gott erscheint." *Suivant mon expérience, c'est le contraire qui est la règle*, au moins dans les textes ptolémaïques. Horus d'Edfou et Horsamtaui sont souvent appelés "lotus (*neχeb*) grand qui existait au début" [DÜMICHEM, *Kalender-Inschriften* LXII; PIEHL, *Seconde Série*

P. 24,  a été rendu (p. 26) »der die unkenntlichen(?) Gesichter vertreibt». Je préfère comprendre ici »celui »qui écarte les *individus détruits*», en rappelant que les textes reconnaissent l'existence de certains êtres qui sont dits »ne pas être»¹.

P. 24,  *em sùhet* qu'a traduit (p. 26) M. Erman ».... Gesichter in dem Ei», signifie plutôt »celui qui par la figure (qui est en avant!) sort de l'oeuf», propriété accordée à chaque pharaon et par conséquent aussi au dieu-soleil, le principal des pharaons.


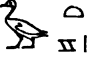

P. 24,  *hâp er set mer-nek* = (p. 26) »Du führst den Nil zu der Stätte wohin du willst». Je ne connais point de preuves de *ânṯ* signifiant »führen». Mes *collectanea* lui confèrent en général le sens »faible, lâche, être lâche, s'amoindrir». Il y a cependant tel cas où le *ânṯ* simple paraît avoir la signification »amoindrir, réduire», communément attribuée au factitif *sânṯ*. C'est pourquoi je voudrais traduire ici »Tu baisses le Nil sur le lieu qui te convient», la suite du texte signifiant selon moi: »et quand sa tête se hausse, tout ce pays étant un océan, sans un champ où l'on peut fouler, alors tu trouves», etc.


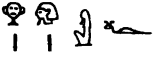

P. 27. *tu-f su er rā-f* (de l'hymne N° III) = »er zeigt sich an seinem Platze» (p. 28) signifie plutôt: »il se rend vers son limite» (*d'hier*),  étant synonyme de , tous les deux

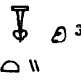
LXXVIII, 4; DE ROUGÉ, *Edfou* 33, l. 1, etc. etc.]. Nefertem s'intitule [DE ROCHEMONTAUX, *Edfou*, p. 99] »protecteur des deux terres, *lotus grand*, fils de Sechemit." De l'inondation il est dit [DÜMICHEN, *Kalender-Inschriften* LXX], que le jeune lotus [*nexeb nexen*] sort d'elle et parseme ce pays de ses rayons". Comme on voit par ces exemples, le lotus *nexeb* était identifié avec le dieu-soleil.

¹ Je ne comprends pas la raison de "die *vergehenden* Gesichter" que, dans le commentaire, l'auteur donne comme traduction littéraire de *heru hetem*; en égyptien, cela serait selon moi plutôt autre chose.


préfère traduire ici: »Ses deux faces divines son debout pour lui et il n'est nullement en ruine.»


P. 31, l'auteur s'occupant du titre d'Osiris  qu'il traduit »Herr des Erdbodens», se voit forcé, par la présence de cette qualification, de conférer au dieu le rang de »Gott der Erde». Mais d'un côté, le groupe  ne signifie point »die Erde» la terre, mais plutôt »fondement, sol», surtout comme emplacement de construction. D'ailleurs, l'expression *nek set* se rencontre ici en parallélisme avec  »der auf dem Sande liegt», expression qui, selon Lefébure, est »épi-thète des mânes et des dieux dans l'autre monde»¹. Le passage soidisant difficile dit donc sans doute simplement que Osiris-Sokaris est un dieu de l'enfer, particularité déjà connue.


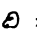


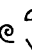
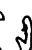
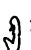
P. 31, le mot fréquent , que tout le monde traduit avec raison »serpent», M. Erman le rend ici: »Der WURM» (alt an Jahren) j'ignore absolument pourquoi! — Plus loin, même page, les paroles: *akebu-f nek*  sont expliquées: »und² weint über dich sich», tandis que je traduis, pour ma part: »il pleure sur toi, son supérieur», le groupe  signifiant, d'accord avec des textes innombrables — à partir de ceux des pyramides jusqu'à ceux des basses époques — »être supérieur, maîtriser, supérieur», etc.



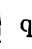

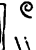

P. 30, l. 10 du texte hiéroglyphique, il y a un mot 

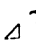


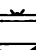

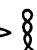
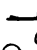
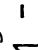








¹ *Sphinx* I, page 33.



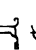





² P. 32, l'auteur ajoute: »was das  dabei soll, verstehe ich nicht».

³ Le groupe , que BRUGSCH (*Wörterbuch* VII, page 1076) a traduit »streicheln, liebosen», signifie originellement »sentir, flairer», d'où

que (p. 32) l'auteur traduit »Nasnlöcher». Mais comme il n'existe nulle part, à ma connaissance, un mot semblable, je présume qu'il y a ici une mauvaise transcription pour le mot fréquent   »sentir, odeur». A cette occasion, je ne puis supprimer la remarque que c'est par suite de mésinterprétation du signe hiératique correspondant à  que le groupe impossible     ¹ a été créé, groupe qui hélas a eu une trop longue existence en égyptologie.

P. 33, l. 2 du texte hiéroglyphique, il se voit un groupe    que (p. 34) M. Erman a dû passer dans sa traduction. Ce mot a été traité par moi, *Dict. du Papyrus Harris N° 1* p. 60, où je »l'approche du groupe fréquent    »image», explication qui a été adoptée p. ex. par MASPERO².

Mêmes page et ligne,              a été traduit (p. 34) par M. Erman : »Du bist hoch, wenn(?) dein Leib im Seeland gebettet ist». Je préfère traduire plutôt : »Tu allonges tes membres, étant couché dans le pays du lac.» Le sens »étendre, allonger» a été prouvé par moi³ pour le groupe   . Aux exemples que j'ai produits à cet effet

dans les mémoires cités, on peut ajouter celui-ci         »couchés, allongés sur leur dos»⁴— qui corrobore définitivement mon acception du passage examiné.


— P. 34, l. 1 revient, chez M. Erman, l'expression *ster-ka* sous »baiser», ce dernier sens étant obligatoire pour le passage emprunté au *Papyrus Harris 500*.

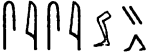
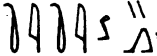
¹ Voir *Zeitschrift* XIX, page 58 et *Sphinx* IV, page 81, n. 1.


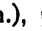
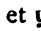

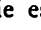
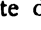
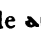




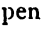
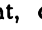
² MASPERO, *Momies royales*, p. 560.

³ *Proceedings* XIV pages 135, 136 et XVI, 250.

⁴ *Papyrus Harris N° 1*, p. 78.

la forme suivante  ce qui évidemment signifie «étant étendu, se reposant dans l'Enfer».

P. 36, l. 2 du document N° VIII, nous rencontrons un mot  pour lequel je n'ai pas d'autres preuves. J'imagine qu'il soit à remplacer par , groupe souvent employé.

P. 39. A propos du rapprochement que M. Erman a fait des trois mots  (achm.),  (boh.) et  (sah.), il faut relever que les deux premiers équivalent bien à l'ancien *sekab*, comme le pense M. Erman. Mais pour , je crois que l'étymologie est toute autre:  dérivant sans doute de  — par suite d'effets d'étymologie populaire;  de son côté est formé de  «multiplier» +  «mâcher» = , de même que  de  +  «soupir». En disant «crier», les égyptiens pensaient, dans ce cas, aux mouvements que font les organes de la mastication *simultanément avec* les cris. Car les actions des hommes se désignent, dans le langage, par *quelqu'un* des éléments dont elles sont composées. C'est ainsi que p. ex. un mot dont le sens étymologique est «ouvrir la bouche» peut arriver à signifier «voir», l'action de *voir* étant souvent accompagnée de l'action *d'ouvrir la bouche*.


Les remarques qui précèdent ont dû faire voir que nous n'avons point pris la parole pour la satisfaction banale de montrer qu'en certains cas nous sommes à même de rectifier un de nos confrères qui a bien mérité de l'égyptologie. En effet, presque la moitié de nos rectifications dérive de l'ouvrage précieux de Brugsch, et en se servant avec plus d'attention de ce dernier, M. Erman les aurait donc prévenues. Mais justement parce que la science a à sa disposition des preuves de cet ordre accessibles à tout le monde, il aurait fallu les utiliser pour empêcher que l'erreur

¹ M. Erman n'a pas traduit ce membre de phrase.







ne se répande aux dépens de la vérité, cette dernière ayant été gagnée par le travail patient et méthodique de nos devanciers, dont Brugsch a résumé magistralement les résultats dans son grand ouvrage de lexicographie.


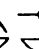
* * *

Le numéro de la Zeitschrift où a paru l'article de M. Erman, contient encore, entre autres, deux notes de M. Sethe, notes que, dans l'intérêt de la science, nous aurions voulu voir supprimer. En effet, ni l'une ni l'autre de ces notes n'offrent autre chose que des suppositions aléatoires. Dans l'une (insérée parmi les »Miscellen») l'auteur prétend reporter l'origine des textes des pyramides à une période »in der das Königtum der »beiden Länder» noch nicht in einer Person vereinigt war», et cela uniquement grâce à l'absence du nom des rois de la Haute Egypte d'une formule qui, n'existant que dans un seul exemplaire, peut bien n'être pas complète. Pour ma part, je suis convaincu que le lapidaire a sauté ici un membre de phrase, l'économie de notre formule montrant bien qu'actuellement il lui manque quelque chose. Car pourquoi autrement cette formule débute-t-elle par l'antithèse entre »la crainte des habitants du ciel» et »la peur des habitants de la terre», si la suite s'en borne à relever uniquement »l'anxiété des rois de la Basse Egypte», sans plus! Ce n'est pas là, dans tous les cas, la manière dont le *parallélisme des membres* s'applique en égyptien.

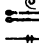
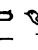








La seconde note de M. Sethe, qui affiche une certaine prétention puisqu'elle a été placée parmi les articles de fond, veut établir que  est à regarder comme »allgemeiner Ehrentitel» — »der Leuten von gewissem Stande zuzukommen pflegte». En faveur de cette opinion l'auteur n'invoque qu'un seul monument, qu'il prétend »im voraus zum Verkauf angefertigt worden war und auf dem erst nachher die Titel und Namen des Abnehmers und seiner Angehörigen eingesetzt wurden.» Mais si cette

supposition *a priori* est possible, il y a sans doute beaucoup d'autres manières à expliquer l'état du monument en question. Il peut se penser qu'un autre individu, que celui qui l'a originai-
 rement commandé, l'ait fait achever; il pourrait aussi être une
 espèce de palimpseste etc. etc.


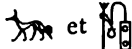

Tout le raisonnement de M. Sethe sur  provient d'ail-
 leurs visiblement d'inexpérience ou, si l'on veut employer un mot
 fort modéré, de manque d'analyse, c'est cela que nous prouve
 l'examen des premières et dernières lignes de sa note. En voici
 le début: »Es wird gewiss schon vielen aufgefallen sein, wie oft
 bei Herkunftsangaben in Inschriften des n. R. der Vater eines
 Mannes den Titel  »Richter«, sei es allein, sei es von einem
 anderen selbständigen Titel gefolgt, hat, *während dieser Titel sonst
 in dieser Zeit kaum noch vorkommt.*» La partie en italique de
 cette thèse montre que M. Sethe a oublié l'existence fréquente
 du titre composé  , dont p. ex. von Bergmann¹ a disserté,
 justement à propos de  »Sohn eines Richters«. Brugsch²
 s'en est aussi occupé avec détail. D'ailleurs, nous connaissons
 une formule d'appel très commune dans les inscriptions tombales:
 »Oh vous tous, prophètes, prêtres, juges« etc. formule qui énu-
 mère quelquefois les  parmi les classes de fonctionnaires im-
 plorées. Surtout vers les derniers temps du Nouvel Empire, l'em-
 ploi du »chacal marchant« dans cette énumération m'a paru
 usité. P. ex.



»Oh tout prophète, tout prêtre,   (= tout juge,

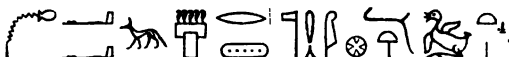
¹ *Recueil* IX p. 41, note 2.


² *Wörterbuch* VIII, p. 1307. Cfr A 7a du Louvre (PIERRET, II, p. 58).
 Le rôle de ce fonctionnaire ressort clairement de PIEHL, *Prem. Série*. Pl.
 XXXVIII, 1. 3: "Lorsque les rebelles conspiraient contre leur seigneur
          alors ma bouche les traitait de
 rebelles par devant le juge suprême.


tout particulier) qui vient» etc.¹, expression qui peut se comparer à celle-ci :

»Oh tout prêtre, tout prophète  (= tout individu expérimenté) qui vient» etc.². Cfr aussi SHARPE, *Egyptian Inscriptions* I, 112. — Dès les premières dynasties, nous voyons les titres  et  fort souvent se joindre pour être portés par une même personne³, ce qui a eu pour conséquence finale que, aux basses époques, les deux fonctions se confondaient. Ainsi p. ex. sur le sarophage de *Nes-schou-tesnut* de Vienne,

»basilicogrammate» s'écrit tantôt  tantôt .

Voici un exemple de l'époque de Sési I^{er}, qui éclaire fort nettement, pour le Nouvel Empire, l'emploi du »chacal» comme titre de fonctionnaire .

Ce spécimen suffit à lui seul de prouver l'absurdité de l'essai fait par M. Sethe de conférer au »chacal» le rôle d'un titre général pour les hommes considérés, analogue à celle de  pour les femmes mariées.

L'article de M. Sethe se termine par une autre absurdité ; c'est quand il constate »der spätere Gebrauch der Hieroglyphe  für sa »Sohn».» Selon mon expérience, le »chacal» ne se rencontre jamais aux textes des basses époques dans la valeur de sa »fils». Cette valeur a été attribuée par Brugsch⁴ à notre signe *pour la belle époque hiéroglyphique*. J'ai pourtant montré, il y a 6 ou 7 ans⁵, que cette thèse de Brugsch ne tient pas debout, et personne n'a jusqu'ici réfuté mon opinion quant à cette matière.

¹ PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Prem. Série. Pl. XXVIII, l. 5.

² PIEHL, *loc. cit.* Pl. XXIV, l. 6.

³ *Zeitschrift* 188a, p. 36; DE ROUGÉ, *Six pr. dynasties*, p. 85. Des exemples de cette particularité se voient, pour la XIX^e dynastie, *Recueil IX*, page 41, etc.


⁴ CHAMPOLLION, *Notices* I, p. 847.

⁵ *Wörterbuch* IV, page 1151.

⁶ *Proceedings* (March 1893) vol. XV, page 266.


Dernièrement, à propos d'une erreur commise par M. Sethe et admise comme exactitude par d'autres, j'ai fait comprendre »que ce jeune savant a besoin de travailler encore longtemps avant d'arriver à jouer le rôle qu'on lui semble attribuer . . . en égyptologie¹». Je n'aurais guère pu m'exprimer avec plus d'à-propos, s'il s'était agi, déjà alors, de la note sur »Der Titel »Richter» als allgemeiner Ehrentitel». En attendant, un autre jeune égyptologue vient de décréter que notre auteur est »well known to be the best Egyptian philologist that has appeared since Prof. Erman made his *début* in 1875.» Evidemment, j'ai une autre conception de la notion »philologie» que celle que le dit »writer» a voulu soutenir par son décret. Selon moi, l'instrument le plus puissant de la philologie, c'est le vocabulaire. et une personne qui commet des erreurs graves en traitant de questions *centrales* du vocabulaire ne peut donc aucunement (à moins d'euphémisme!) s'appeler »the best Egyptian philologist», quelle que soit son habileté de construire »ins Blau hinein».

* * *

Pour finir, je vais toucher encore deux communications du susdit numéro de la *Zeitschrift*, toutes deux m'intéressant plus personnellement. L'une est une »Miscelle» intitulée »A propos des obélisques de Bénévent» et ayant pour auteur M. LORET. Celui-ci prouve là-dedans que M. ERMAN a mal compris et défiguré le mot  et var. »pays soumis» des obélisques en question.

En effet, j'ai déjà en 1897 (*Sphinx* I, p. 252, n. 1), introduit cette correction² dans l'explication d'Erman, fait que

¹ *Sphinx* IV, page 84.

² Il est vrai que cela a été fait à l'occasion d'une autre rectification, toute aussi importante, de la traduction livrée par Erman des textes des dits obélisques. Cette rectification portait sur le groupe  qu'Erman, trop

M. Loret sans doute n'a pas connu, mais que M. Erman ne pouvait guère ignorer, puisque cette mienne rectification semble avoir été pour quelque chose dans la *condamnation* — d'ailleurs en termes civils — avec laquelle il recommande à la non-bienveillance des lecteurs d'un organe de critique Berlinois *tout le volume I* de Sphinx¹.

La seconde communication à laquelle je viens de faire allusion est de moi-même et concerne la lecture *nem* découverte par moi pour le signe Δ du groupe Δ .

Un de mes correspondants² vient de me fournir une excellente preuve, datant de la belle époque hiéroglyphique, en faveur de la nouvelle lecture. Cette preuve est empruntée à »La Litanie du Soleil, publiée par NAVILLE, où on lit :

pl. XLIII, 61: 

pl. XLIII, 23: 

Donc, il n'y a plus moyen de douter de l'équation $\Delta = nem$.



peu au courant de l'écriture des basses époques, avait lu comme un mot "gebracht", tandis que j'y voyais (et vois toujours) pour ma part deux mots: $\chi eb + \grave{a} n$ "dépense les revenus". Voir d'ailleurs *Sphinx* II, p. 1-3, où, pour la première fois, j'ai montré que χ se lit χeb "détruire, dépenser".

¹ *Berliner Philologische Wochenschrift* 1897, p. 607-608.


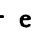
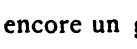
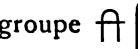

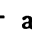
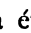

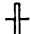
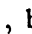
² M. SCHACK SCHACKENBURG.

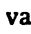
Khem et Ammon.

Par E. Lefébure.

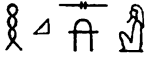
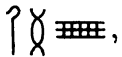
I.

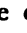

La parenté de Khem et d'Ammon, entrevue par plus d'un égyptologue, n'a certainement rien d'impossible.

Et d'abord, il y a bien eu un dieu Khem, quoi qu'en ait dit Le Page Renouf, qui est tombé à ce sujet dans une curieuse erreur. D'une part, les textes qui parlent de la voûte céleste et du soleil appellent ce dernier *âm-es*, «Celui qui est en elle», de même que les textes qui parlent du soleil et de la Justice disent le dieu *âr-es*, «Celui qui l'a faite». D'autre part, on trouve en variante avec le nom de Khem, non seulement un signe assez mal écrit qui ressemble à  et qui n'est peut-être qu'une déformation de , mais encore un groupe , ¹, dont le syllabique  a été remplacé par  dans un papyrus, les signes  et  étant quelquefois confondus par les scribes. Le Page Renouf, prenant Khem pour le soleil, a donc adopté la forme , bien qu'elle soit pour ainsi dire unique, et a lu partout *Ames* le nom de Khem, .


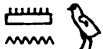

Il eût encore été préférable de le lire *heges*, d'après la valeur *heges* de , d'autant plus qu'on connaît un type divin




¹ *Todtenbuch*, édition Naville, II, pl. 41.

¹, seigneur des pêcheries comme Khem²: le mot *heges*, désigne le filet, le pêcheur, et probablement la préfecture d'Héliopolis, , dont Le Page Renouf lisait le nom *ames* en donnant au crochet *heq* la valeur du sceptre *ames*, qu'il n'a pas.

Mais en réalité *heges*, ou même si l'on veut *ames*, n'est qu'une épithète qui ne représente pas plus la valeur phonétique de  que *Khent amenti* ne représente celle du groupe désignant Osiris. En effet, dans tous les textes hiéroglyphiques sans exception,  se lit comme le nom du dieu *Khem*, et les Grecs appelaient Khemmis³ ou Khemmo la ville panopolitaine du dieu, *d'après le nom du dieu*⁴. Ces deux raisons sont décisives.

II.

Au point de vue philologique, la ressemblance de Khem et d'Ammon s'accuse dans le fait que leur nom aboutit à une même forme *men*  pour Ammon à la basse époque,  pour Khem sous l'ancien empire et à la basse époque , une des valeurs de l'œil étant *men*⁶.

Ce fait linguistique suppose la chute de la première lettre dans les deux noms,  et . En ce qui concerne , sa disparition n'a rien d'extraordinaire ici; on peut comparer *Tmu* et *Atmu*, *tef* et *àtef*, etc. Mais la chute de la gutturale forte est plus rare ou moins connue, bien que certains égypt-

¹ J. DE ROUGÉ, *Edfou*, pl. 102.


² DE MORGAN, *Ombos*, p. 50.

³ Hérodote, II, 91, et Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*, 14.

⁴ Diodore, I, 18.



⁵ LE PAGE RENOUF, *Proceedings*, juin 1886; p. 246.



⁶ DÜMICHEN, *Zeitschrift*, 1866, p. 61.

tologues, entre autres M. de Rougé, aient admis les lectures *Nem*¹ et *Khncm*², (variantes récentes *Khneb* et *Khnenen*), pour le signe , notamment dans le nom du dieu Knouphis³.

On trouve, à l'époque gréco-romaine, quelques indices montrant que les gutturales pouvaient paraître ou disparaître au commencement de certains mots. Ainsi Eratosthènes, dans sa liste des rois thébains, transcrivait par χρυόςος le nom de l'or⁴, qui est ordinairement *nub*, et Juvénal dans sa quinzième satire appelait Combos la petite Ombos: (la leçon Combos est celle des bons manuscrits, et on l'a corrigée à tort en Coptos)⁵.

Nombre de mots égyptiens présentent des traces du même phénomène, avec différentes modifications intermédiaires, *Khe*, *Kheu*, *Nekhen*, *Khnenen*, *Hennu* et *Nen*, «l'enfant», et *Kheb*, *Kheben*, *Heb* et *Ba*, «creuser». La royauté de la basse Egypte, considérée comme originaire de *Kheb*, en grec Khemmis, était désignée par des mots comme *Khnem*, *Ba* et *Ab*. Dans le passage de l'égyptien aux dialectes coptes,

 ou  resté *š* en memphitique, est devenu *z* en sahidique⁶ tandis que, dans l'égyptien même, on a signalé aussi quelques cas de permutation entre *a* et l'aspiration *h*⁷.

Quant au redoublement de la finale *m* lorsque Khem,  ⁸, devient *men*, il est justifié par le nom d'Akhmim ou Akhmin que porte aujourd'hui encore la ville de Khem, appelée par les grecs Khemmis et Khemmo. Les Egyptiens

¹ *Dendérah*, IV, pl. 75, l. 9.

² BRUGSCH, *Supplément au Dictionnaire*, p. 939.

³ DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, I, p. 95.


⁴ *Fragmenta historicorum graecorum*, édition Didot, II, p. 545.

⁵ Cf. Description de l'Egypte, I, ch. 4, § 3, et Wilkinson, édition Birch, *Manners and Customs*, etc., III, p. 332.

⁶ LUDWIG STERN, *Koptische Grammatik*, p. 20.

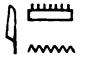
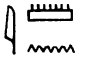

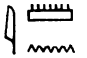

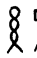
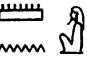
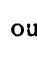

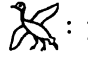

⁷ DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, I, p. 24.

⁸ *Todtenbuch*, édition Naville, II, pl. 41.

ont fait aussi de Kheb *Khmem*, comme il a été dit plus haut, et paraissent bien avoir tiré du phonétique de la guêpe, *ꜥꜣꜥꜣꜣꜣ*, celui de .

III.

Si Khem a pu devenir Men et si en conséquence Khem et Ammon ou Men ont pu n'être que deux aspects d'un même type, la possibilité du fait ne prouve pas sa réalité, cependant: il faudrait signaler quelque intermédiaire révélant un lien caché entre les deux dieux. Or cet intermédiaire existe sous la forme *hemem*, qui varie avec Ammon aussi bien qu'avec Khem. /

Hemen, fort rare¹, est connu surtout par une liste de divinités que donnent quelques stèles du moyen empire². Cette liste, où certains dieux sont nommés deux fois à divers titres, mentionne  ou   ou  , et    ou   : pour ce dernier mot, le déterminatif de l'oiseau qui vole est remplacé dans d'autres textes, notamment aux pyramides, par celui de l'oiseau accroupi, ou de l'épervier³.

Le même nom se trouve, comme on le voit, aux pyramides royales, où il figure dans une conjuration contre les serpents⁴ et dans une autre formule; il reparait encore sur la statue d'un Sebekhotep, qui est au Louvre⁵, ensuite au

¹ PLEYTE, *Proceedings*, Novembre 1890, p. 23, et LE PAGE RENOUF, *Proceedings*, Juin 1892, p. 391.

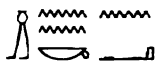
² DÜMICHEN, *Kalenderinschriften*, pl. 33, PIERRET, *Études égyptologiques*, VIII, p. 29, MASPERO, *Recueil de travaux*, III, p. 115-6, et PIEHL, *Zeitschrift*, 1881, p. 20.

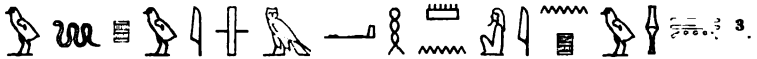
³ *Unas*, l. 321, *Pepi II*, l. 850, et *Denkmäler*, III, pl. 262.

⁴ *Unas*, l. 321.



⁵ PIERRET, *Études égyptologiques*, VIII, p. 17 et 158, et DAPESY, *Recueil de travaux*, XI, p. 79.

chapitre 17 du Todtenbuch, et dans un texte du même recueil qui a trait au départ des mânes, »le chapitre d'amener la barque».

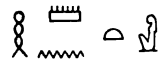
Au »chapitre d'amener la barque», Khem est associé avec Anubis, comme aux pyramides¹, et il est dit au mort d'aller vers eux², puis, un peu plus loin, d'apporter »ce serpent qui est dans la main de Hemen et d'Anubis», 

 3.

Là, Hemen se présente comme une variante de Khem. Il en est de même dans la formule des pyramides à laquelle il a été fait allusion précédemment. On y lit cette phrase:

»Voici que Sakar, Khent-petu, Ha et , parlent», d'après les textes de Merenra, l. 331 et de Pepi II, l. 350, tandis que, dans la même formule reproduite à nouveau sur les murs de la pyramide de Merenra, la phrase dont il s'agit remplace Hemen par Khem: 

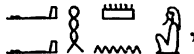
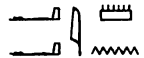
, l. 669.

Voici maintenant deux cas dans lesquels Hemen paraît varier avec Ammon, appelé assez souvent Hammon à Rome et Baal-Khammon à Carthage. En premier lieu, sur un des montants de la statue de Sebekhotep, le roi est dit aimé de l'Ammon d'une certaine localité, et sur l'autre montant, aimé de la Hemen-t, , du même endroit. Comme la déesse Hement est parfaitement inconnue, cette parèdre d'Ammon ne peut être que la compagne féminine du dieu, Amen-t, souvent mentionnée avec lui. En second lieu, au chapitre 17 du Todtenbuch, un filet mystérieux est appelé »les

¹ *Pepi I*, l. 185, et *Merenra*, l. 299-300.

² *Horhotep*, l. 456.

³ *Horhotep*, l. 487, et *Aelteste Texte*, pl. XIV, l. 60.

bras de Hemen», , ou, suivant certaines variantes, »les bras d'Ammon»,  ¹. Hemen serait ainsi non pas un dieu réel, mais un nom divin, tantôt celui de Khem et tantôt celui d'Ammon.

IV.

On peut ajouter à ces considérations que les royaumes de Khem et d'Ammon, situés dans la haute Égypte et sur le haut Nil, se touchent et même se confondent; seulement Khem, plus voisin sans doute des origines qu'Ammon, a toujours conservé dans ses rites et ses titres quelque chose d'éthiopien et de barbare: dès les temps anciens, il était le dieu des noirs et des Madjaiu, populations dont Ammon conquit plus tard l'habitat sous une forme purement égyptienne.

Cette différence de civilisation, si l'on peut dire, n'empêchait pas les deux dieux d'avoir souvent les mêmes insignes, notamment les deux plumes à bandelette tombante. Khem, sous l'ancien empire, porte cette coiffure ², à laquelle se joint la couronne basse à dater du moyen empire ³. Depuis, Ammon apparaît souvent en pareille tenue, sans parler des autres détails extérieurs qui font de lui un véritable Khem. Tous deux étaient considérés comme présidant à la fécondation, l'un sous la forme du bélier, l'autre sous la forme du taureau. Khem était »le mari de toutes les femmes» ⁴, comme Ammon, dont le temple thébain s'appelait »les gynécées», était le père de tous les rois. Chacun des deux portait le titre d'*époux de sa mère*, et leur identité ou en tous cas leur ressemblance paraissait assez grande pour que dans le grand temple

¹ *Todtenbuch*, édition Naville, II, pl. 73, et édition Lepsius, ch. 17, l. 91.

² *Denkmäler*, II, pl. 115, et Pyramide de *Pepi II*, l. 790 et 797.

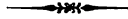
³ *Denkmäler*, II, pl. 149, c.

⁴ DE ROCHEMONTEIX, *Le Temple d'Edfou*, p. 390, 391 et 407.

d'Ammon, à Thèbes, le sanctuaire fût plus particulièrement consacré à Khem. Quand donc les Egyptiens disaient Ammon-Khem, c'était à peu près comme quand les Romains invoquaient Vejovis avec Jupiter.

Tout considéré, et sans qu'on puisse se prononcer encore d'une manière ferme, il sera au moins permis de supposer qu'il exista jadis en Egypte, et probablement né sur le haut Nil, un type divin qui se serait diversifié en deux formes persistantes et parfois confondues, l'une plus archaïque, l'autre plus récente, Khem, le Cham peut-être des Sémites, et Ammon, le Memnon peut-être des Grecs.

Alger, le 26 décembre 1900. /



Zu dem Strassburger Evangelien- fragment.

Eine Antikritik
von
Wilhelm Spiegelberg
und
Adolf Iacoby.

Vorbemerkung:

In den Göttinger Gelehrten Anzeigen 1900 S. 48 1 ff. hat Herr Dr. CARL SCHMIDT die Broschüre des Herrn Adolf Iacoby: Ein neues Evangelienfragment. — Strassburg. 1900. — einer Besprechung unterzogen, deren persönliche, ehrenrührige Angriffe ich in der Deutschen Litteraturzeitung 1900 no 45 und 1901 no 1 zurückgewiesen und als grobe Entstellungen des Thatbestandes characterisirt habe.

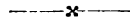
Ich würde mich an dieser Stelle auf eine rein sachliche Entgegnung beschränken, wenn nicht die ganze angeblich wissenschaftliche Kritik des Herrn S. derartig mit persönlichsten Angriffen durchsetzt wäre, dass eine wissenschaftliche Entgegnung die Kenntniss des folgenden Thatbestandes unbedingt voraussetzen müsste. Derselbe ist eine kurze Zusammenfassung der ausführlicheren Darlegung und Begründung, die ich an der oben genannten Stelle gegeben habe. Die folgenden Ausführungen gestatten gleichzeitig Herrn Vikar Iacoby, auf die Erwiderung der gegen ihn gerichteten persönlichen Verdächtigungen zu verzichten.

Ich hatte im August 1899 auf eine schriftliche Anfrage hin, Herrn Dr. Schmidt auf Grund unserer damaligen freundschaftlichen Beziehungen in meiner Abwesenheit die Einsicht in die von Herr Prof. Reitzenstein und mir für die Strassburger Bibliothek erworbenen koptischen Papyri gestattet, noch ehe ich selbst die Stücke gesehen hatte. Bei dieser Gelegenheit wurde von Herrn Schm. das neue Evangelienfragment entdeckt, dessen Herausgabe ich meinem Schüler Herrn Iacoby für den theologischen Teil übertrug.

Auf besonderes Drängen des Herrn Schm. wurde die Arbeit beschleunigt und Herrn Prof. Harnack für eine Mitteilung an die Akademie der Wissenschaften zu Berlin eingereicht. Der koptische von mir herrührende Teil lag in einer Abschrift des Herrn Jacoby vor, die von mir — da ich nur eine Begutachtung des theologischen Teils erwartete — um der gewünschten Beschleunigung willen gar nicht revidiert worden war und eine Reihe von Flüchtigkeitsfehlern aufwies. Im wesentlichen auf Grund dieses Mangels erklärte Herr Schm. in einem Gutachten den koptischen Teil der Arbeit für ungenügend; das Manuscript wurde zur Revision zurückgeschickt und ich schrieb Herrn Prof. Harnack infolge besonderer Vorkommnisse, dass »die Drucklegung der Arbeit jetzt ohne Zögern anderweitig« erfolgen würde. In diesen Satz hat Herr Schm. unbedenklich das Wort »unverändert« hineininterpoliert, und behauptet, ich hätte in einem Briefe an Herrn Prof. Harnack einen *unveränderten* Abdruck des Manuscripts in Aussicht gestellt. Er hat mir dann vorgeworfen, dass ich entgegen diesem Versprechen doch das Mscr. verändert hätte und dann — und das ist für diese Antikritik wesentlich — sich erlaubt, in seiner Rezension auch den ungedruckten Teil der Arbeit zu kritisieren.

Nach allem, was ich über dieses unerhörte Verfahren geschrieben habe¹, brauche ich hier nur noch festzustellen, dass für mich alle Bemerkungen des Herrn Schm. über den ersten Entwurf nicht existieren. Die ganze darauf bezügliche Polemik beruht auf einer mir untergeschobenen Äusserung, ich habe also nichts damit zu thun, und kann nur auf diejenigen Ausführungen des Herrn Schm. eingehen, welche sich mit dem gedruckt vorliegenden Teil beschäftigen. Ich kann daher — was ja ohnedies den Lesern dieser Zeitschrift gegenüber etwas Überflüssiges wäre — darauf verzichten, die auf die Flüchtigkeitsfehler des ersten Entwurfs basierte Privatansicht des Herrn Schm. zu widerlegen, dass ich mit den Anfangsgründen des Koptischen nicht vertraut sei. Der engere Kreis der Fachgenossen weiss, wie man über den zu urteilen hat, der einem weiteren Kreise gegenüber gegen eigenes besseres Wissen solche Ansichten vertritt.

W. Spiegelberg.



¹ Hier sei nur kurz erwähnt, dass uns anstatt des Urteils des Herrn Schm. sämtliche Einzelbemerkungen desselben zugestellt wurden. In welche peinliche Lage uns dieses Vorfahren versetzte, in welcher Weise die Weiterarbeit an dem schwierigen Text dadurch gelähmt wurde, brauche ich nur anzudeuten. Denn selbstverständlich mussten wir unter den besonderen Umständen auf die Benutzung dieser Bemerkungen verzichten.

I.

Koptischer Teil

von

Wilhelm Spiegelberg.

Zu S. 485.

Herr Schm. greift einen Teil meiner Ergänzungen auf Grund eines »Gesetzes« an, welches er folgendermassen formuliert: »Denn die koptischen Abschreiber haben das Bestreben, jede Worttrennung möglichst zu vermeiden, und gehen deshalb sehr häufig am Ende über die gewöhnliche Zeilenlänge hinaus; *wo dies aber nicht angängig*¹, *trennen sie sinngemäss die einzelnen Silben ab.*»

Dieses von Herrn Schm. erfundene Gesetz ist mir in der That nicht bekannt gewesen, und zwar aus dem einfachen Grunde, weil es nur in der Phantasie des Herrn Schm. existiert. — Ich dünkte, Herr Schm. hätte sich die Mühe geben sollen, zunächst einmal an unserer Handschrift sein Gesetz zu erproben. Nun sind zwar die meisten Zeilen derselben unvollständig, aber die folgenden Stellen sind für die beregte Frage völlig ausreichend. Man kann ⁵/₁₆ — 17 schwanken, ob man $\sigma\tau\omega\psi\psi\epsilon$ oder $\sigma\tau\omega\psi\epsilon$ (Crum²) ergänzen will, aber sicher ist, dass hier $\sigma\tau\omega\psi(\psi)\epsilon$ abgetrennt ist. Ferner 5 Rs/19 — 20 ist in der auch von S. anerkannten Ergänzung $\alpha\sigma\omega\tau$, in 6 Vs/1 — 2 $\sigma\tau\omega\psi\eta\epsilon$ (auch von S. nicht bezweifelt) abgetrennt. Man sieht allein 3 Ausnahmen von dem »Gesetz« in unserem kleinen zerstörten Text!

Und nun sehe man sich andere Handschriften derselben Zeit an, so die Apocalypse des Sophonias mit $\alpha\beta\alpha\text{-}\lambda$ ⁵/₁, $\epsilon\tau\text{-}\pi$ (für $\epsilon\text{-}\sigma\tau\eta$) ⁵/₂, $\eta\sigma\text{-}\tau\sigma\text{-}\iota\alpha$ ⁵/₃, $\epsilon\text{-}\tau\mu\alpha(\alpha)\zeta\epsilon$ ⁵/₅, $\eta\text{-}\epsilon\tau$ ⁵/₁₅, — also auf einer Seite 5 Ausnahmen! Ebenso zeigen auch — was für uns übrigens belanglos, aber vielleicht für Herrn Schm. ganz nützlich zu wissen ist — die jüngeren Handschriften nichts von dem Schmidt-

¹ Von mir gesperrt gedruckt. — W. Sp.

² Aber nicht $\sigma\tau\omega\psi\epsilon$ (Crum) da das Partic. im Futurum nicht möglich ist.

schen Gesetz. Ich verweise nur auf die von PLEYTE und BOESER herausgegebenen Texte z. B. S. 1 Col. $\frac{1}{16}$ εμο=οττϛ, 10 Col. $\frac{51}{12}$ περ=ροοτ, 50 Col. $\frac{1}{9}$ οτ=π in οτπ οτα εβολ προττητπ, 68 Col. $\frac{1}{10}$ ε=ϣο πατϣηρε. Ich könnte wirklich angesichts einer so groben Unwissenheit im Stil des Herrn Schm. (S. 484) fragen, ob mein Rezensent zum ersten Male einen koptischen Text im Original betrachtet hat. Es sollte doch einem Spezialforscher des Koptischen bekannt sein, dass es Handschriften (z. B. die von BUDGE herausgegebene Psalterhandschrift) giebt, welche die Zeilen nur silbengemäss abbrechen, daneben aber auch solche — und ich habe das oben gezeigt — welche ohne Rücksicht auf sinngemässe Silbentrennung sich lediglich durch die Zeilenlänge bestimmen lassen. Der letzteren Gruppe von Handschriften gehörte aber, wie ich oben sicher erwiesen habe, die unsrige an. Ich war mithin völlig berechtigt, so zu ergänzen, wie es in der Arbeit geschehen ist, und kann nur wünschen, dass Herr Schm. in Zukunft seine Gesetze etwas weniger leichtsinnig proklamiert. Es lässt sich nun nachweisen, dass die Anzahl der Buchstaben der einzelnen Zeilen zwischen 15-20 schwankt, nämlich 15 (Kopt. 5 Rück. 10. 14), 17 (ib. Z. 8), 18 (il 3. 4. 5. 9.), 19 (5 Vorders. Z. 3. 14), 20 (ib. 7). Ich halte die Ergänzungen der betr. Zeilen jetzt für sicher. Dass dieses Schwanken einzig und allein in der Wortteilung seinen Grund habe, ist eine Privatansicht von Herrn Schm., die ich auf Grund des oben festgestellten Thatbestandes nicht teilen kann. Dass ich den Grund in dem Einrücken der Zeilen gesucht habe, ist wieder eine Entstellung des Herrn Schm. Ich habe lediglich die Thatsache der gelegentlichen Zeileneintrückung konstatiert, d. h. dass manchmal abwechselnd eine Zeile gegen die andere um einige Buchstaben kürzer ist.

Da ich das Schmidtsche Gesetz nicht kannte, soll ich mich nun bei der Ergänzung »von jeder Rücksicht frei gefühlt haben«. Wer sich aber die Mühe giebt, meine Ergänzungen so gewissenhaft nachzuprüfen, wie es die Pflicht jedes ehrlichen Rezensenten wäre, der wird finden, dass meine Ergänzungen sich zwischen 15—20 Buchstaben pro Zeile halten, und zwar, wie die Lichtdrucke lehren, in engstem Anschluss an die besondere Schrift der Zeile. Denn auch das ist Herrn Schm. entgangen, dass gelegentlich der Schreiber sehr weit schreibt. Daran scheidert z. B. seine Ergänzung S. 491, denn die über die Rasur geschriebene Zeile kann höchstens 13—14 Buchstaben enthalten haben, während Herr Schm.'s Ergänzung 18 bietet!

Zu S. 487.

Wie ehrlich Herr Schm. gelegentlich kritisiert, mag man aus folgendem ersehen. Kopt. 5 Vs./2 habe ich [περϣαρ] ποσπϣη hergestellt und in dem unsichere Übersetzungen kennzeichnenden

Schrägdruck, der von Herrn Schm. trotz Seite 4 so ehrlich ignoriert worden ist, »[*seinen*] *eigenartigen* (?) [*Früchten* (*καρπός*)]» übersetzt. Ich habe hier zu dem schon durch den Druck als unsicher bezeichneten »*eigenartigen*» sogar noch ein Fragezeichen gesetzt — und überdies noch im Kommentar S. 16 bemerkt »die Bedeutung »*eigenartig*» für $\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$ lässt sich allerdings nicht belegen». Herr Schm., welcher überall zeigen will, dass mir die elementarsten Kenntnisse des Koptischen fehlen, nimmt von alledem keine Notiz, und bemerkt, als ob ich $\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$ unbedenklich »*eigenartig*» übersetzt hätte: »Aber das m. E. richtig ergänzte koptische Wort [$\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$] kann niemals mit »*eigenartig*» übersetzt werden, da es für das griechische *ξένος* oder *ἀλλότριος* steht». Ein unehrlicheres Manöver kann ich mir kaum vorstellen. Vielleicht lernt Herr Schm. von Herrn *Crum*, *Proceed. of the Society of Bibl. archaeology* 1900 S. 73, wie ein billiger Rezensent in solchen Fällen verfährt.

Zu der Stelle selbst muss ich zugeben, dass Z. 4 in der That im Original ein *π* steht, ich möchte nun [$\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}\overline{\text{τ}}\overline{\text{π}}$] ergänzen und unter allem Vorbehalt übersetzen »sie (sc. die Frucht) ist gestünder als . . .». Dabei bemerke ich ausdrücklich, dass sich zwar aus Sirach ³⁸/13 die Bedtg. »gesund» für den Körper erweisen lässt, aber ein Beleg fehlt, welcher die an unserer Stelle nötige Bedtg. stützt. Ich glaube jetzt, dass sich aus *Crum's* Ergänzungsvorschlag $\overline{\text{τ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$ ein guter Sinn gewinnen lässt, und schlage folgende Ergänzung vor

— — — — — $\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$ $\overline{\text{τ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$ $\overline{\text{π}}\overline{\text{ε}}\overline{\text{ρ}}\overline{\text{η}}\overline{\text{π}}$ [$\overline{\text{τ}}\overline{\text{ε}}\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{π}}\overline{\text{τ}}$]
 [$\overline{\text{ϣ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{π}}\overline{\text{τ}}$] $\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{ο}}$

und übersetze:

»er (sc. *der Baum*?) wird erkannt werden an seinem *Nährwert*, (?) so dass er durch seine Frucht (*καρπός*) gepriesen wird, denn sie ist *gesünder* (?) als viele (*Früchte*?) des Gartens (*κῆπος*)».

Da Herr Schm. seine Ergänzung selbst für unbefriedigend erklärt, so habe ich nur sein Urteil zu unterschreiben.

Zu S. 488.

Herrn Schm.'s Ergänzung von Z. 6—7 halte ich für sicher und wende mich nur gegen die Art, wie er die meinige beurteilt. — Im Kommentar (S. 17) — in dem Text habe ich nichts ergänzt — hatte ich eine Ergänzung vorgeschlagen, in welcher sich $\overline{\text{μ}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{α}}\overline{\text{π}}\overline{\text{ε}}\overline{\text{κ}}\overline{\text{λ}}\overline{\text{ο}}\overline{\text{σ}}\overline{\text{ο}}$ »die deine Worte liebenden» findet. Dass diese Konstruktion von $\overline{\text{μ}}\overline{\text{α}}\overline{\text{ι}}$ ungewöhnlich sei, wusste ich, aber aus einem Beispiel wie *Catal. Leiden* (ed. Pleyte-Boeser) S. 436/12 $\overline{\text{π}}\overline{\text{μ}}\overline{\text{α}}\overline{\text{ι}}\overline{\text{π}}\overline{\text{ε}}\overline{\text{ρ}}\overline{\text{η}}\overline{\text{π}}\overline{\text{ε}}\overline{\text{ρ}}\overline{\text{η}}\overline{\text{π}}$ ¹ »wel-

¹ Das ist spätes Koptisch und mag kein gutes Koptisch sein: vielleicht kann ein besserer Kenner als Herr S. und ich selbst frühere Belege bringen.

cher seine Väter liebt» war mir bekannt, dass zu dem von $\mu\alpha\iota$ abhängigen Substantiv nicht nur ein Artikel, was jede Grammatik lehrt, sondern auch ein Possessivpronomen treten kann. Herr S., der mir vor allem eine Unkenntnis der Elementarregeln des Koptischen nachweisen will, schiebt mir einen Gedankengang unter, der bei mir eine ganz erstaunliche philologische Unwissenheit beweisen soll, in Wahrheit aber nur zeigen kann, dass Herr S. als Philolog nicht sehr selbstständig ist. Ich mache ihm daraus ebenso wenig einen Vorwurf, wie er berechtigt war S. 494 mir die Nichtkenntnis der nur aus einer Stelle belegten, in den Grammatiken nicht verzeichneten Form $\pi\sigma\alpha\tau\eta\tau\eta$ als ein schweres Verbrechen vorzuhalten.

S. 489.

Durch das von S. angefügte Fragment ist meine Ergänzung [$\pi\eta\epsilon$]το hinfällig geworden, es steht [μ]πετο da, aber Herrn S.'s Ergänzungen sind nicht zu verstehen. Der *Plural ist nicht nur, wie S. behauptet, auffällig, sondern, da er in diesen Zhg. gar nicht passt, ein sicherer Beweis, dass Herr S. die Stelle falsch verstanden hat.

Vielleicht ist der Sinn des letzten Satzes »das Diadem dessen, welcher [herrscht über die, welche] in ihrer Niedrigkeit verachtet wurden, da man [sie] nicht [erkannt] hat».

Aber die Kstr. mit $\sigma\eta\pi\sigma\epsilon\iota\varsigma$ würde für die kleine Lücke viel zu gross sein. Vielleicht kann ein anderer eine räumlich passendere Wendung finden.

S. 491.

Das die für Z. 2 vorgeschlagene Ergänzung $\mu[\pi\sigma\sigma\tau\tau]$ τηρη $\mu\eta\epsilon[\chi\epsilon\iota\sigma\tau]$ unmöglich ist, habe ich schon oben gezeigt. Aber auch die meinige erscheint mir wenig glücklich.

S. 492.

Herr S. setzt sich wieder mit dem ersten ungedruckten Entwurf meiner Arbeit auseinander, in dem zweiten, auf den ich hier allein eingehen kann, hält er $\pi\eta\tau\epsilon\lambda\sigma\varsigma$ $\rho\omega\omega\eta$ für eine unmögliche Verbindung. Dass sich $\rho\omega\omega$ - auch auf die im Possessivsuffix ausgedrückte Person beziehen kann, scheint Herrn S. unbekannt zu sein. Das steht freilich wieder nicht in den landläufigen Grammatiken, sollte aber einem Koptizisten doch bekannt sein. Ich zitiere nur aus der Pistis Sophia 231/27 $\pi\alpha\delta\rho\alpha\pi\sigma\sigma$ $\rho\omega$ $\Delta\eta\sigma\kappa$ »auch mein Thron».

Z. 11. ist im Anfang dank dem von Herrn Schm. angefügten Stück $\chi\epsilon\kappa\rho$ zu lesen. Daraufhin hat jetzt Herr Jacoby die nahezu sichere Ergänzung vorgeschlagen

$\chi\epsilon$ $\epsilon\kappa\rho[\rho\sigma\tau]\epsilon$ $\sigma\epsilon[\omega\eta\psi\eta\kappa]$
 $\rho\epsilon\mu\eta\eta\sigma\tau\tau\epsilon$

»du fürchtest dich also o Sohn
Gottes?»

welche, wie Herr I. zeigen wird, seine Auffassung von 5—6 glänzend rechtfertigt.

Aber für die folgenden Zeilen wüßte ich keine befriedigende Ergänzung zu geben. Die von Herrn Schm. gegebene ist dem Sinne nach sehr ansprechend, aber so lange der koptische Text nicht hergestellt ist, ohne Wert.

Zu S. 493.

Die Enttötung des Herrn Schm. über das artikellose $\overline{\text{ncatn}}$ beweist wieder nur seine eigene Unkenntnis. Ich hatte $\overline{\text{ncatn}}$ als eine feste Wendung aufgefasst (wie $\overline{\text{rhoos mprai, eiehoi rncoma}}$ s. *Steindorff*: Kopt. Gr. § 133). Herr Schm. hat also wieder eine bekannte syntactische Erscheinung nicht verstanden, und macht mir daraus den Vorwurf »grober Unkenntnis der koptischen Sprache«.

Zu S. 494.

Herrn Schm. scheint $\overline{\text{xpo}}$ ein unbekanntes Verbum zu sein.

Er schreibt es *beide Male* $\overline{\text{xpo}}^1$ und weiss nicht, dass $\overline{\text{xpo}}$ sowohl mit $\overline{\text{n}}$ wie mit $\overline{\text{e}}$ verbunden werden kann, worüber er *Stern*: Kopt. Gram. § 501 befragen mag². Aus dieser eigenen Unwissenheit hat mir Herr Schm. wieder in seinem Gutachten einen Vorwurf gemacht. In dem anderen Punkte ist Herr Schm. jetzt glücklich zur Selbsterkenntnis gekommen, freilich in der ihm eigenen Weise.

Zu S. 496.

Zu $\overline{\text{xote}}$ bemerkt Herr Schm. »Der Verfasser übersetzt »schweiften überall hin«, aber $\overline{\text{xote}}$ bedeutet in Rücksicht auf die Augen »durchdringend blicken, hell blicken, aufleuchten«. Diese Weisheit, welche Herr Schm. ohne jeden Beweis bringt, als ob das in jedem koptischen Wörterbuch stünde, verdankt er meinem Commentar (S. 23), wo ich auf Grund meiner Sammlungen auf 2 Stellen Reg. I 14/27 und 29 verwiesen hatte. Dort steht in der That $\overline{\text{xote}}$ 2 mal von den Augen, giebt aber griech. $\overline{\text{anablaepiv}}$ und $\overline{\text{oran}}^3$ wieder. Ich glaubte und glaube noch heute, dass die

¹ $\overline{\text{xpo}}$ heisst bekanntlich »brennen«.

² Die häufigere Kstr. ist die mit $\overline{\text{e}}$, und diese stand auch in dem Concept, nach welchem Herr I. den Text copiert hat.

³ Dass im hebräischen Text »hell werden (רָאָה)« steht, ist für den koptischen Text belanglos. In den von dem Kopten übersetzten griech. Verben liegt die Bedtg. nicht. Höchstens könnte man aus $\overline{\text{anablaepiv}}$ (cf. Matth. 20/24) die Bedtg. »wiedersehen« erschliessen, etwa so, dass die vorher durch die Offenbarung der »Herrlichkeit« geblendeten Augen der Jünger »wieder sahen«. Aber das ist eine blosser Vermutung. Jedenfalls ist die Übersetzung von S. wieder völlig haltlos.

Grundbdtg. von $\alpha\omega\tau\epsilon$ (d' - t') »transire«, für die Thätigkeit der Augen »über etwas hinsehen, hinschauen« ergibt und nicht »aufleuchten, hell blicken«. Letzteres würde im Kopt. wohl mit $\rho\alpha\omega\epsilon\iota\tau$ wiedergegeben werden. Ich glaube daher, dass die Übersetzung »unsere Augen sahen ringsumher« am ehesten den Sinn der Stelle wiedergibt.

Ich verzichte auf die weitere Beleuchtung einer solchen Kritik. Ich hatte Herrn S. über sein erstes Gutachten geschrieben, dass ich sein mir unverständliches Urteil nur auf persönliche Motive zurückführen könne. Ich denke, die Rezension in den Göttinger Gelehrten Anzeigen hat nicht nur mir den zwingenden Beweis geliefert. Durch die ganze Kritik zieht sich das leidenschaftliche Bestreben, um jeden Preis Ausstellungen zu machen, ein Bestreben, das gelegentlich in Lächerlichkeit¹ ausartet. So bemerkt Herr S. (S. 488 Anm.) » $\pi\alpha\epsilon\iota\omega\tau$ ist hier nicht mit 'mein Vater' zu übersetzen, sondern einfach mit 'Vater', $\pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\rho$ (Joh. 17, 1) . . .« Nun ist es gewiss, dass nicht nur Joh. 17/1 sondern auch sonst im Joh. $\pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\rho$ durch $\pi\alpha\epsilon\iota\omega\tau$ wiedergegeben ist. Ich glaube aber trotzdem, dass man richtiger »mein Vater« übersetzt. Wollte der Kopte $\pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\rho$ genau wiedergeben, so würde er $\pi\epsilon\iota\omega\tau$ »o Vater« gesagt haben. — Und wozu diese ganze Haarspalterei! — doch wieder nur, um eine Ausstellung zu machen.

Ich habe selbst betont, dass diese editio princeps keine abschliessende Arbeit sein solle; denn ich bin mir darüber von vornherein klar gewesen, dass ein so schwieriger Text nur durch die ehrliche Mitarbeit der Fachgenossen einmal sichere und vollkommene Gestalt erlangen könne. Es war daher die Pflicht eines jeden Rezensenten, in diesem Sinne seine Kritik zu üben. So hat *Crum* seine Aufgabe aufgefasst und ich kann daher seine Verbesserungsvorschläge nur mit aufrichtigem Dank anerkennen. Sie sind fast sämtlich² berechtigt und wertvoll. Dagegen stehen in Dr. Schmidts Recension einigen thatsächlich wertvollen Bemerkungen, welche für eine grosse Übersetzungsroutine zeugen. Eine Reihe grober Versehen gegenüber, die einen sehr bedenklichen Mangel grammatischer Kenntnisse aufweisen. Ich würde diese schweren Irrtümer ruhig hingenommen haben, wenn sie nicht mit einer solchen Unfehlbarkeitsmiene vorgetragen worden wären. Und deshalb protestiert diese Antikritik nicht nur gegen die Unehrlichkeit der Kritik des Herrn Schm., sondern auch vor allem gegen den Ton, welcher ihm nicht zukommt, so lange er solche Schwächen aufweist, welche doppelt schwer bei einem Forscher

¹ Dahin gehört auch die Bemerkung Seite 490, wo Herr S. nicht verstehen will, dass in dem Praesens der deutschen Übersetzung eine futurische Bedtg. liegt.

² Zu $\beta\omega\lambda\ \epsilon\beta\omega\lambda$ möchte ich nur bemerken, dass es in bestimmten Temporibus (so in den 3 Futurformen) sowohl activisch »auflösen« wie passivisch »aufgelöst werden« bedeutet.

wiegen, der seine Thätigkeit -- was gewiss niemand tadeln wird — auf ein enges Gebiet beschränkt hat. Ausserhalb der Schmidtschen Rezensionen herrscht gerade auf koptischem Gebiet eine so gesunde Kritik, dass jeder Versuch, diese Entwicklung zu stören, im Interesse der Wissenschaft die schärfste Zurückweisung verdient. Dass dieselbe in einer so scharfen Tonart ausfällt, hat seine besonderen Gründe. Ich wollte Herrn Schm. in dieser Antikritik zeigen, wie es um seine eigenen Leistungen steht, *wenn dieselben mit seinem eigenen Maassstab gemessen werden.*

Herr Schm. hat bereits (Seite 506) jetzt in Aussicht gestellt dass er auch über die weiteren Publikationen der Strassburger Papyrusslg. zu Gericht sitzen will. Nach dieser Probe kann für mich sein Urtheil keinen Wert mehr haben.



II.

Theologischer Teil.

Von **Adolf Jacoby**.

Zu den Ausführungen meines hochverehrten Lehrers füge ich folgende Bemerkungen hinzu:

Herr S. spricht S. 496 — warum ergibt sich aus seinen späteren Ausführungen — von einer »allgemeinen Benutzung des Matth. von seiten des Verfassers für den geschichtlichen Verlauf der Ereignisse«. Die Hauptstütze für diese Behauptung ist Kopt. 5 Z. 4 $\alpha\epsilon\lambda\omega\eta\eta\ \epsilon\phi\omega\tau\eta\ \bar{\eta}\sigma\iota\ \tau\epsilon\tau\eta\sigma\tau$ = $\eta\gamma\gamma\iota\lambda\epsilon\nu\ \eta\ \omega\pi\alpha$ Mt. 26, 45 und Z. 7, 8 = Mt. 26, 38. Diese Berührungen stimmen allerdings, allein um von einer »allgemeinen Benutzung« reden zu können, müsste das Material doch etwas breiter sein (anders liegt es ja mit Joh.).¹ Mt. 9, 15 hier heranzuziehen, geht nicht, denn das kennzeichnende $\nu\theta\mu\pi\iota\omicron\varsigma$ und die Situation des Mt. fehlen, allgemeine Gedanken aber können nicht entscheidend sein. Auch die Parallele zu Z. 15 ff., die Herr S. Mt. 10, 28 und Luc. 12, 4, 5 findet, zieht nicht. Der kopt. Text ist in keinem Fall dem griech. gleich und ausserdem muss dies Wort sich auch sonst in den mannigfachsten Quellen gefunden haben.

Wenn nicht alles trägt, so enthielt auch das Ev. der Aeg. dasselbe (cf. Clem. ep. II, 5) in abweichender Form und zwar, um das hier zu bemerken, offenbar in einer ganz andern und richtigeren Situation, in den Schlussreden des Herrn vor seinem Tod. In der Aussendungsrede hat es sicher keinen Platz, da dort von Tod und Verfolgung kaum schon in dieser Weise die Rede sein konnte.

Man wird also wohl von einer Benutzung des Mt., die ja an sich schon bei einem secundären Ev. wahrscheinlich ist, reden müssen, aber eine *allgemeine, besonders hervortretende* Benutzung lässt sich aus dem Material nicht erschliessen.

¹ Die Situation ist, wenn das "wir, die Apostel" sich auf alle Jünger bezieht, was vielleicht überwiegend wahrscheinlich ist, eher die des Lucas, als die des Matthaeus.

Herr S. verzichtet übrigens auf eine ausreichende Ergänzung der Stelle Z. 15 ff. Seine Voraussetzung, es habe am Schluss ἐξουσία τοῦ σκότους gestanden, verbietet sich durch die Länge der Zeile (23 Buchstaben). Auch giebt seine mutmassliche Ergänzung keinen rechten Sinn, wenn er am Schluss ἐξουσία μύμων stehen lässt; denn Vernichtung und Tod sind einander zu analog, als dass darin ein Gegensatz zu finden wäre. Man erwartet etwa folgenden Sinn »Fürchtet euch nicht! Der Leib wird aufgelöst werden, aber die Seele vielmehr ist nicht in die Macht des Todes gegeben«, allein eine sichere kopt. Ergänzung wüsste ich nicht zu geben.

Herr S. meint, die Züge in Kopt. 6 r. muteten uns gnostisch an. Diese Anschauung kann ich nicht teilen. Die Parallele aus Hilgenfeld Nov. Test. extra canonem rec. IV, S. 81: καὶ ὥφθη πᾶσιν ἡμῶν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ καὶ ἐφανέρωσεν τὴν δόξαν αὐτοῦ δι' ἡμερῶν τεσσαράκοντα διδάσκων ἡμᾶς κτλ. spricht auch von ähnlichen Ereignissen nach der Auferstehung. Der Text stammt der Überschrift nach aus einer Didaskalie der 12 Apostel. Die mir in grösserer Anzahl vorliegenden Textzeugen stimmen alle darin überein und auch eine Reihe anderer Gründe, die ich demnächst eingehend darlegen werde, bestimmen mich zu der Annahme dieser Überschrift. Auch diese Schrift stammt aus Aegypten und ist alt. Ohne nun einen voreiligen Schluss ziehen zu wollen, glaube ich doch, dass hier eine Verwandtschaft besteht¹. Darin hat Herr S. allerdings Recht, dass die Beziehung der δόξα auf Jesu ganzen Lebensgang verkehrt ist.

Zu dem μυστήριον τῆς ἀποστολίας ὑμῶν cf. Tatians Diatesaron (ed. Zahn S. 219): Und als der Herr seinen Aposteln das Geheimnis (μυστήριον) der Taufe gab, sprach er zu ihnen . . . folgt Mc. 16, 16. Vgl. ferner, worauf mich Herr Prof. Spitta gütigst aufmerksam machte, Joh. 20, 21—23 (cf. Brandt in seiner Rezension in Deutsche Litteraturzeitung 1900 N:o 35 Sp. 2262).

Gnosticismus vermutet Herr S. weiter auf der Rückseite des Blattes. ζωτε ist an den gegebenen Parallelstellen (s. auch S. 146) Übersetzung von ἀναβλέπειν und εἶδον und bezieht sich dort auf die Erquickung, die Jonathan durch den Honig empfindet, sodass seine von der Müdigkeit matt gewordenen Augen wieder sehen können, bezeichnet also das normale Sehen. Die Apostel zu einer Art von Hellsehern zu machen, deren Augen vorher gehalten waren, um daraus Gnosticismus zu folgern, ist gar nicht nötig. Es handelt sich in der That um nichts anderes, als um eine mit Hülfe der Verklärungsgeschichte ausgeschmückte Schlusscene der evangelischen Geschichte. Gnosticismus zu suchen, wo gar keiner gesucht zu werden braucht, erscheint mir und meiner nach

¹ Man könnte dagegen z. B. einwenden, dass dieser Text μαθηταί, unsere Fragmente ἀπόστολοι gebraucht. Indessen einer der mir vorliegenden Texte hat neben μαθηταί auch ἀπόστολοι.

Herrn S. so prekären Methode nicht notwendig. Dass die Jünger den Herrn in der δόξα, im Lichtglanz, sehen, ist doch eine unsrer Euv. ganz vertraute Vorstellung: wo Gott (der κύριος καὶ θεός in unsern Fragmenten cf. Joh. 20, 28) sich offenbart — und das ist ja hier der Fall cf. Z. 3 — erscheint er im himmlischen, weithinleuchtenden Lichtglanz. Mit diesem Zug ist bekanntlich auch die Taufscene schon bei Justin ausgeschmückt. Von einer Erhebung in die himmlischen Sphaeren vollends steht nicht, die leiseste Spur im Text, denn das »an allen Orten« so zu deuten, scheint mir eine erzwungene Auslegung zu sein. Die δόξα τῆς θεότητος (so muss entsprechend dem δόξα τῆς κυριότητος und Joh. 20, 28 übersetzt werden) und πᾶσα ἡ δόξα τῆς κυριότητος αὐτοῦ ist nichts anderes als die johanneische δόξα, gemäss der ganzen Verbindung joh. mit synopt. Material in den Fragmenten, nur etwas sinnlicher gefärbt. Endlich ist auch der Ausdruck »er bekleidete (eigentl. »er gab auf uns«) uns mit der Kraft [unserer Apostelschaft]« keineswegs gnostisch. Den geheimnisvollen Initiationsakten der Gnostiker ist Joh. 20, 22, das mysteriöse Anblasen der Jünger, sicherlich ähnlicher. Wenn schon vorher von der δύναμις ὑμῶν die Rede ist, so findet das seine Erklärung an Mc. 16, 17 ff. und Luc. 10, 19 etc. vgl. auch die δύναμις ἐξ ὑψίστου Luc. 24, 49, Act. 1, 8.

Dass Herr S. zu der Annahme kommt, dass die Kleider der Jünger und ihre Angesichter wie das Licht der Sonne gegläntzt haben sollen (nach unsern Fragmenten), ist mir nur erklärlich von seiner Voraussetzung aus, dass die Stücke einem gnostisirenden Evangelium entstammen. Dem Zusammenhang nach, in dem eben die Rede von der δόξα τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ war, sollte man eher daran denken, dass Jesu Kleider bzw. sein Angesicht (wie bei der Verklärung) leuchteten. Allein auf die kleinen Reste, vorzüglich das οὐραίν, eine Vermutung zu stützen, halte ich für unstatthaft.

Weiter hat Herr S. die Ergänzung [αἰ]ψήμαρ[ια] bzw. μαρ[ια] od. ähnl.] beanstandet. A priori kann dagegen, dass bei einer Abschiedsscene Frauen zugegen waren, nichts eingewendet werden. Die Rolle der Frauen wird bereits bei Joh. eine erheblich wichtigere, noch mehr kommen sie in dem Erscheinungsbericht, den Herr S. in den SBBA 30/31 S. 705 ff. veröffentlicht hat, zur Geltung. Man denke ferner an die Rolle der Salome im Aeg.-ev.¹ Auch das Testam. domini nostri Jesu Christi ed. Rahmani l. I c. 16 lässt in der Umgebung des Aufstehenden Frauen sein und ein unedirter Cod. Barocc. scheint das auch vorauszusetzen, wenn er sagt: ὄφθη ταῖς γυναῖξι καὶ πᾶσι τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἡμέρας μὲν συναλιζόμενος μετ' αὐτῶν καὶ μετὰ μὲν ἡμέρας ἀνελύφθη. Den Text verdanke ich der Güte des Herrn Dr. Die-

¹ Ich erinnere auch an die Anekdote von der lachenden Maria, die man mitunter dem Aeg.-ev. zugeschrieben hat.

kamp in Münster. Man braucht also nicht einmal zu den Gnostikern zu gehen. Weder ist dabei nötig, anzunehmen, dass *Μαρία* den Apostolat empfangen habe, noch spricht der Text gegen die Ergänzung. Im übrigen war die Stelle als ganz unsicher gegeben und auch die hier gegebenen Ausführungen sollen nur die *Möglichkeit* der Ergänzung darthun.

Und nun noch eine sehr wichtige Frage. Herr S. bestreitet meine Deutung der Worte Kopt. 5 verso Z. 6. 7. Wer ohne Voreingenommenheit diese Stelle betrachtet, wird m. E. sofort die gegebene Deutung acceptiren. Die Gründe für diese Auffassung hat W. Brandt in seiner Rezension l. c. Sp. 2261—2262 auf die kürzeste Formel gebracht: »Er (Jesus) kündigt diese (seine Gefangennehmung) an und spricht die Worte Mt. 26, 41 b unmittelbar vor 38 b, so dass der Spruch» der Geist ist willig, aber das Fleisch ist schwach »hier auf Jesus selbst Bezug zu haben scheint«. Vielleicht ist eine Spur dieser Auffassung auch noch zu suchen in Mc. 14, 34 und die ganze Scene bei den Synoptikern verändert, worauf manches hindeutet. Eine neue, starke Stütze giebt m. E. die oben (S. 146) gegebene Ergänzung. In der That kann man unter den mit *ειπε* zusammengesetzten Verben kaum ein anderes ergänzen, das gerade mit *ε* endigt und so genau in die Lücke hineinpasst wie *ρηοτε*, auch das *πυηρε ληπουτε* ist m. E. ganz sicher. Vielleicht dürfte die Stelle weiter gelaute haben

ε[ις εχθον]

ροωη οηπει[ρασμος ηε]

»siehe, wir selbst sind in Versuchung«¹. Dass trotz der Selbstbezeichnung Jesu als *μονογενής, Χριστός, υἱός κτλ.* eine solche Schwäche auch hier möglich ist, beweist deutlich das in der Christologie so ähnliche Johannesevangelium. Joh. 12, 27 steht mitten in einer Verklärungsscene, die abschliesst mit dem Sieg über den Fürsten dieser Welt; dieses Wort passt auch keineswegs zu dem johanneischen *λόγος* und dennoch steht es da. Weiter habe ich erinnert an das Logion von Behnesa *εστην εν μέσση του κόσμου και εν σαρκι ὄφθην αυτοίς και εἶρον πάντας μεθύοντας και οὐδένα εἶρον δειψώντα εν αυτοίς και πονεῖ ἡ ψυχή μου ἐπι τοῖς υἱοῖς τῶν ἀνθρώπων.* Auch hier haben wir in einem Selbstzeugniss Jesu die merkwürdige Thatsache, dass er im selben Zusammenhang von sich als dem Fleischgewordenen (vgl. Joh. 1, 14) spricht und dann wieder von seinen Seelenqualen. Um so

¹ Auch Crum hat in *οη* den indirekten Artikel vermutet. — Die Ergänzung ist freilich so lange unsicher, als sich nicht dieselbe Wendung anderweitig belegen lässt. Auch Herr Dr. v. Lemm konnte in seinen reichen Collectaneen, die er freundlichst daraufhin durchgesehen hat, keinen Beleg finden.

mehr würde dieses Wort hierhergehören, wenn Weiss Recht hätte, dass das Wort nur in den Mund des Erhöhten passe cf. Theol. Rundschau 1898, S. 230. In den Akten des Laterankonzils von 649 (Achelis, Hippolyt s. 271) findet sich folgende eigenartige Stelle: τοῦ ἁγίου Ἱεροπόλου ἐπισκόπου καὶ μάρτυρος ἐκ τῆς εἰς τὸ πάσχα ἐξηγήσεως. Ὁλος ἦν ἐν πάσι καὶ πανταχοῦ, γαμίσας δὲ τὸ πᾶν πρὸς πάσας τὰς ἀσείρους ἀρχάς, γυμνὸς ἀνταπεδύσαστο, καὶ πρὸς ὀλίγον βοᾷ, παρελθεῖν τὸ ποτήριον, ἵνα δείξῃ ἀληθῶς, ὅτι καὶ ἄνθρωπος ἦν, μνησθῆναι δὲ καὶ δι' ὃ ἀπεστάλη, πληροὶ τῆν οἰκονομίαν εἰς ἦν ἀπεστάλη καὶ βοᾷ, πάτερ μὴ τὸ θέλημά μου, τὸ μὲν πνεῦμα πρόθυμον, ἡ δὲ σὰρξ ἀσθενής'. Dies ist eine Verwendung der Gethsemanescene, bei der in der auffallendsten Weise die Worte ἐπεστάλη καὶ βοᾷ, τὸ θέλημά μου (so in keinem kanonischen Text) und τὸ μὲν πνεῦμα κτλ. miteinander verbunden sind. Man wird vielleicht auch hier einen Nachklang der alten Situation vermuten dürfen.

Von dem Gnosticismus, den Herr S. hinter den Fragmenten sucht, ist also nirgends etwas zu merken. Er kann nur dann in ihnen entdeckt werden, wenn man dem Texte *fremde Ideen* in diesen *hineinträgt*.

Ich füge hier noch einige Bemerkungen ein zu der von Herrn Prof. Spiegelberg vorgeschlagenen Ergänzung des Anfangs von kopt. 5 recto. Es ist m. E. ausser allem Zweifel, da die Ergänzung von Herrn S. keinen Sinn giebt, dass es um Jesus unter dem Bilde des Lebensbaumes sich handelt. Christus wird sowohl bei den Vätern als auch in Darstellungen häufig als Baum gegeben; ich erinnere an Stellen wie Iustin, Dial. 86. Orig. in Joh. 20, 29. Cyrill v. Jerus. Catech. 18. etc. Stellen wie Mt. 12, 13, Lc. 23, 31 werden auf Christus gedeutet, der mit jenen Worten sich selbst meine. Vgl. weiter Rossi, Roma sotteranea II, 325. Fabretti inscr. 580 u. 81. Namentlich der Weinstock spielt diese Rolle cf. bereits Joh. 15 und Didache IX, X. Fruchtttragende Reben hängen am Kreuz, dasselbe umschlingend. Tauben picken an den Rebfrüchten, ein Symbol der Teilnahme am ewigen Leben. In der syrischen Visio Pauli wird der Lebensbaum als Weinstock dargestellt. Man beachte aber vor allem auch, worauf mich Herr Prof. Spitta gütigst aufmerksam machte, wie die beiden Begriffe der ζωῆ- ἀθανασία und γνώσις eng mit dem Bild der Rebe verknüpft sind vgl. namentlich Didache IX u. X. Auf diese Vorstellungen scheint mir das eigenartige Bild des ersten Teiles des Fragments zu deuten, auch hier wieder ein enger Anschluss an johanneische Gedanken.

Auf s. 490 seiner Kritik hat Herr S. den Satz ausgesprochen: »Die Untersuchungen des Herrn J. über den Ursprung des Evangeliums werden freilich dadurch ohne weiteres widerlegt [nämlich durch Crum's Nachweis, dass εἰς anstelle des griechischen κέντρον in Hosea 13, 14 (achm. Dialekt) und Apoc. Joh. 9, 10 (sahid.)

steht]¹, wie wir unten sehen werden». Herr S. scheint nicht beachtet zu haben, dass meine Ausführungen über den Ursprung des Evangeliums vor denen über das Gebet stehen, also ganz unabhängig von letzterem sind.

Ferner wirft mir Herr S. (s. 498) Mangel an Methode vor, indem ich die christologischen Aussagen massgebend sein lasse, statt zunächst die litterarische Abhängigkeit genau zu untersuchen und an diesen den Wert der Fragmente zu bemessen. Punkt 1 und 2 der inneren Gründe, die ich auf s. 27 meiner Arbeit für meine Anschauung anführe, beschäftigen sich nun gerade mit der litterarischen Abhängigkeit und zwar konstatiere ich zunächst synoptischen Typus, dann Abhängigkeit von Johannes und seiner Begriffswelt. Warum ich mich auf die Annahme *speziell* matthaeischen Einflusses nicht einzulassen vermag, habe ich oben ausgeführt (*κυριότης* vgl. übrigens mit Reserve Brandt l. c. mit Mt. 28, 18). Dass auch Mt. benutzt ist, ist ja an sich bei einem Evangelium des 2. Jahrh. wahrscheinlich; dafür spricht auch die Abhängigkeit vom synoptischen Typus. Wogegen ich mich aber wende, das ist die Annahme, dass *ganz besonders* Mt. neben Johannes Quelle des Evangeliums gewesen sei. *Die eigentümliche Verbindung synoptischen Gutes (Mt.-Luc.) und johanneischer Begriffe und Worte nun ist ein Merkmal der uns erhaltenen Reste des Aegypterevangeliums.*

Im II Clem. 4 steht der Spruch εἶπεν ὁ κύριος· ἐὰν ἴτε μετ' ἐμοῦ συνηγμένοι ἐν τῷ κόλπῳ μου καὶ μὴ ποιήτε τὰς ἐντολάς μου, ἀποβαλῶ ὑμᾶς καὶ ἐρῶ ὑμῖν· ἀπάγετε ἀπ' ἐμοῦ, οὐκ οἶδα ὑμᾶς, πόθεν ἐστέ, ἐργάται ἀνομίας. Dies Wort ist z. T. zusammengearbeitet aus Luc. 13, 27 und aus Mt. 7, 23, dagegen zeigt der erste Teil unstreitig johanneisches Gepräge. Ich wies auf das *κόλπος*, ein im NT seltenes Wort, hin. Christus versammelt die Menschen ἐν τῷ κόλπῳ αὐτοῦ »an seinem Busen«, was direkt anklingt an die Stelle Joh. 13, 23: ἦν ἀνακείμενος εἰς ἐκ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ Ἰησοῦ. Andererseits aber wieder ist auch auf Luc. 16, 22 und Joh. 1, 18 zu verweisen. In jedem Fall kommt es dem johannischen Christusbild sehr nahe und ist eine Fortbildung desselben, wenn Christus hier die Menschen an seine Brust zieht cf. auch Joh. 14, 3, 12, 32, wie Joh. 1, 18 Gott ihn in seine Arme aufnimmt. Auf johanneischen Einfluss deutet auch der Gebrauch des Wortes ἐντολαί, das zwar auch bei den Synoptikern vorkommt; aber die eigentümliche Verknüpfung der Person Jesu mit den ἐντολαί ist johanneisch.

Ich rechne die Sprüche des II. Clemensbriefs zum Aegypterev. und kann mich auch durch Zahn's Widerspruch² hierin nicht irre machen lassen. Etwas anders stelle ich mich jetzt zu den Logia von Behnesa. Es ist mir doch sehr zweifelhaft geworden,

¹ Das Eingeklammerte stammt von mir. — A. I.

² Vgl. Neue Kirchl. Zeitschr. Mai 1900.

ob in der That diese Sprüche *alle* einer *einzig* Quelle zugehören. Doch hat das keinen grossen Einfluss auf die andere Frage. Von dem Logion ἐὰν μὴ νηστεύσητε κτλ. steht m. E. der Ursprung aus dem Aegypter-ev. fest cf. Theol. Rundschau I S. 253 ff. Robinson, Expositor 6, 417—421. Theol. Jahresbericht 17, 1897 S. 118). Das allegorisirende Gebot aber kann nur aus dem alexandrinischen Geist stammen, daher auch nur aus einem entsprechenden Evangelium. Darauf führt auch der ganze Zusammenhang bei Clemens Alex., in dem gerade das Aeg.-ev. sich benutzt findet. Ähnlich steht es mit Logion 3: ἔσθην ἐν μέσῳ κτλ. und Logion 4: ὅπου ἐὰν ὦσιν κτλ. Für diese 3 Logia glaube ich den Ursprung aus dem Aegypter-evangelium festhalten zu müssen, da alle drei alexandrinischen Geist atmen und in derselben Sphaere johanneischer Gedanken oder darüber hinaus liegen. Alle drei aber zeigen neben dem johanneischen Typus die Spuren der synoptischen Evangelien.

Da unsere koptischen Fragmente denselben litterarischen Charakter aufweisen, wie die Sprüche des Aeg.-ev., so musste das als ein Hauptgrund für den von mir vermuteten Ursprung der Fragmente sich ergeben.

Wie verhält sich nun dem gegenüber Herrn S.s litterarkritische Methode? S. 501 N:o 1 meint er, aus dem Gebrauch von »er« als Bezeichnung Jesu schliessen zu können, dass das Ev. XII. Apost., das ebenfalls diesen Gebrauch aufweise, unsern Fragmenten näher verwandt sei, als das Aeg.-ev. Allerdings kann Herr S. hier auch nichts anderes anführen, als einen Eindruck (S. 491 Anm.). Nun ist aus unsern Fragmenten leider gar nicht festzustellen, ob in der That Jesus nur mit »er« bezeichnet worden ist. Die eigentümliche Verwandtschaft mit Johannes (und speziell die Bekanntschaft mit dem johanneischen θεὸς καὶ κύριος) sprechen sogar eher dagegen. Lässt sich denn aber aus den vom Ebionitenevangelium erhaltenen Stücken in der That das folgern, was Herr S. aus ihnen folgern will? Die vorliegenden Stücke zeigen nur wenige Stellen, die zudem ganz von den Synoptikern abhängig sind. Aber auch im Aeg.-ev. zeigt eine Stelle nach Hilgenfeld's Text ein εἶπεν, nicht εἶπεν ὁ κύριος. Wenn man zudem auf Grund solcher unsicheren Indizien urteilen wollte dann müsste man für unsere kanonischen Evangelien eine neue Methode der Quellenscheidung eigens erfinden.

2. Der Ausdruck »wir die Apostel« statt »wir die μαθηταί« kann nicht ausschlaggebend sein, weil wir nichts wissen über den Gebrauch des Aeg.-ev. in dieser Hinsicht. Zudem ist aus den Fragmenten des Ev. XII Apost. gar nicht festzustellen, ob *nur* der Ausdruck »Apostel« in ihm verwendet war¹; auch

¹ Man beachte, dass es heisst ἀποστόλους εἰς μαρτύριον τοῦ Ἰσραὴλ, es ist also die Amtsthätigkeit gemeint, ähnlich wie in dem Kerygma Petri (Hilgenfeld Nov. test. entra can. rec. IV, 56), wo zunächst von den δῶδεκα

die kanonischen Evangelien gebrauchen *beide* Ausdrücke promiscue. Dazu kommt aber, dass der Begriff des Apostolats der Zwölf im 2. Jahrh. bereits feststeht, ja deutlich schon in den kanonischen Evangelien vorgebildet ist; daran hindert die Thatsache nichts, dass der Titel *ἀπόστολος* auch sonst in allgemeinerem Sinn gebraucht wurde. Wir dürfen ihn darum für das Aeg.-ev. mindestens auch voraussetzen, da dieses nach den neuesten Ergebnissen eine Compilation aus den kanonischen Evv. (*vielleicht* mit Benutzung anderen, historischen Materials) darstellt. Dass der Ausdruck *οἱ δώδεκα ἀπόστολοι* eine Nuance tiefer steht als *ἡμεῖς οἱ δώδεκα μαθηταί* ist eine Behauptung, die erst bewiesen werden müsste; Mt. 10, 1 ff. Lc. 6, 13. zeigen, dass man bereits zu den Zeiten der Abfassung dieser Evv. dafür keine deutliche Empfindung mehr hatte. Endlich ist m. E. auch die Gegenüberstellung der Apostelwahl im Ev. XII. Apost. und der Einsetzung des Apostolats in den Fragmenten nichts weniger als bedeutsam. Apostelwahl und Einsetzung des Apostolats kennen Mt., Joh. vgl. auch Mc. 16, 14 ff., ein sicherlich sehr altes Stück. Warum sollte letztere nicht auch im Aeg.-ev. gestanden haben, was doch sicherlich überwiegend wahrscheinlich ist bei einem Ev., das später den Gnostikern, die auf den Apostolat der Zwölf so grossen Wert legten, diene?

3. Herr S. beruft sich darauf, dass das Ev. der XII Apostel eine Compilation der kanon. Evv., besonders des Mt. und Lc. sei. Joh. allerdings lasse sich in den spärlichen Bruchstücken nicht nachweisen. Daneben treten apocryphe Zuthaten, Vegetarianismus, Verwerfung der blutigen Opfer etc. Allein gerade die Untersuchungen Harnacks haben ergeben, dass auch das Aeg.-ev. dieselbe eigentümliche Verbindung von Mt. und Lc. zeigt. Zugleich aber ist ein Kennzeichen des letzteren die Benutzung des 4. Ev. Herr S. postulirt ohne jeden Grund — denn als einen solchen wird er im Ernst die Stellung der Apostels Joh. in dem so wie so nicht in Ordnung befindlichen Apostelkatalog des Ev. der XII Apost. nicht geltend machen¹ — eine Benutzung des Joh. im Ev. der XII Ap. Mit demselben Recht könnte man auch den Namen *λίμνη Τιβεριάδος* für Joh. geltend machen, der *Τιβεριάς* 6, 1. 23 nennt, während die Synoptiker es nicht haben. Allerdings kommt gerade die *λ. Τ.* bei Joh. nicht vor. Wenn in der That die neuen Bruchstücke diesem Ev. angehörten, wie wollte man dann eine fast Zeile für Zeile sich zeigende Berührung, häufig wörtlicher Art, mit Joh. erklären, während die immerhin noch umfangreicheren, bisher bekannten Stücke desselben davon

μαθηταί die Rede ist, die auch *ἀπόστολοι εἶναι* sollen. Jene Stelle ist also gar nicht zu dem Beweis zu brauchen, den Herr S. mit ihr führen will.

¹ Die *διαταγαί διὰ Κλήμεντος* (Hilgenfeld I. c. 111) beginnen ihren Apostelkatalog, (wenn dieser ursprünglich ist) mit Johannes, obwohl die Schrift selbst wenig mit Joh. zu thun hat.

keine Spur enthalten! Die apocryphen Zuthaten vollends ins Feld zu führen, ist in diesem Fall ein sehr unglückliches Unternehmen. Bereits unsere kanon. Evv. haben genügend derartigen Stoff aufgenommen und ein Ev. des 2. Jahrh. sollte unter diesen Umständen davon frei sein? Zudem ist auch Harnack keineswegs mehr seiner in der Litteraturgeschichte geäußerten Anschauung über das Aeg.-ev., wie es scheint, so sicher, da er in den Bernh. Weiss gewidmeten Theol. Studien den ganz und gar apocryphen, von Herrn S. veröffentlichten Erscheinungsbericht als möglicherweise dem Aeg.-ev. entstammend annimmt. Gerade die eigentümlich tendenziösen Zuthaten des Ev. der XII Apostel lassen sich in den kop. Fragmenten durchaus nicht entdecken.

4. Herr S. behauptet, in unsern Stücken seien die bekanntesten Szenen nur flüchtig berührt. Ob dabei die Bemerkung Zahn's unbedingt richtig ist, dass der Verfasser des Ev. der XII Ap. auf eine vollständige Mitteilung dessen, was er weiss oder als bekannt voraussetzt, verzichtet, kann hier dahingestellt bleiben. Aber m. E. ist von einer nur flüchtigen Berührung der bekannten Szenen gar keine Rede. Leider ist uns die Gethsemanescene nicht mehr vollständig erhalten; was dem Gebet des Herrn voraufgeht, wissen wir nicht; ebenso auch nicht, was folgt. Dass aber die Darstellung etwas anders ist, als bei den Synoptikern, das war ja a priori gegeben durch die ganz andere Aufgabe des Verfassers; er will ja Joh., der Gethsemane 18, 1 in einem Vers allgemeinen Inhalts abmacht, mit den Synoptikern kombinieren. Die Darstellung des letzten Fragments vollends scheint die Scenerie und die Geschichtsdarstellung ganz und gar nicht flüchtig zu behandeln, sondern weist im Gegenteil eine Reihe Züge auf, die weit über die Darstellung der Situation bei den Synoptikern hinausgehen, wie z. B. die Züge aus der Verklärungsgeschichte¹.

5. Ein tertiäres Produkt soll nach Herrn S. unser kopt. Ev. sein, wie auch das Ev. XII Ap. Dass das Ev. allerdings den kanonischen nicht gleich steht, ist klar, aber es als tertiär zu bezeichnen, ist m. E., nicht erlaubt, so lange dafür keine andern Gründe, als die des Herrn S., vorgebracht werden können. Von Gnosticismus, wie man ihn für das Ev. der XII. Ap. voraussetzt, kann, wie ich schon oben zeigte, keine Rede sein; es zeigt sich nicht eine Spur von Doketismus, dagegen sind wir auf dem besten Weg zum Modalismus, einer im 2. Jahrh. noch kirchlichen Christologie.

Meine Anschauung über die Fragmente fand nun eine weitere, wirksame Unterstützung in der Christologie der Stücke. Herr S. behauptet zwar, eine derartige Geltendmachung der christologischen Ergebnisse der Untersuchung sei unmethodisch. Vielleicht holt Herr S. sich in den Untersuchungen anerkannter Forscher darüber nähere Belehrung, ob die Christologie nicht

¹ Vgl. auch die Anm. auf S. 180.

doch ein wichtiges Argument in der Beurteilung von Texten und deren Herkunft bildet. Er selbst gesteht ja — allerdings nur nebenbei, um den Eindruck seiner Ausführungen nicht abzuschwächen —, dass die christologischen Anschauungen nicht in den Rahmen unserer bisherigen Nachrichten über die gnostischen Ebioniten zu passen scheinen. Sie *scheinen* aber nicht nur nicht hineinzupassen, sondern sie *widersprechen* ihnen sogar *direkt*. Dass ein Ebionit Jesus jemals als »Gott« bezeichnet habe, ist allen Nachrichten über diese Leute entgegen. Die Pseudo-clementinischen Homilien nennen ihn zwar *θειότητος γέμων* (I, 6), aber bestreiten seine Gottheit *ὁ κύριος ἡμῶν, ὅτε θεοὺς εἶναι ἐφθέγγετο παρὰ τὸν κτίσαντα τὰ πάντα, ὅτε αὐτὸν θεὸν εἶναι ἀνηγόρευσεν. υἱὸν δὲ θεοῦ τοῦ τὰ πάντα διακοσμήσαντος τὸν εἰπόντα αὐτὸν ἐπλόγησεν ἔμακάρισεν* (XVI, 15) (ohne dass ich über die Clementinen praedjudiciren möchte). Epiphanius Haer. XXX, 16 schildert die Ebioniten mit den Worten: *Ὁὐ φάσκουσιν ἐκ θεοῦ πατρὸς αὐτὸν γεγενῆσθαι, ἀλλὰ ἐκτίσθαι, ὡς ἓνα τῶν ἀρχαγγέλων, μείζονα δὲ αὐτῶν ὄντα, αὐτὸν δὲ κυριεύειν τῶν ἀγγέλων καὶ πάντων ὑπὸ τοῦ παντοκράτορος πεποιημένων*. Damit stimmt auch, was die Auffassung von der Person Jesu anlangt, Hippolyt Philos. 293, 25, der Elxai's Lehre so wiedergiebt: *τὸν Χριστὸν ἀνδρῶπων κοινῶς πᾶσιν γεγονέναι· τοῦτον δὲ οὐκ ἦν πρῶτως ἐκ παρθένου γεγενῆσθαι, ἀλλὰ καὶ πρότερον καὶ αὐθις καὶ πολλάκις γεννηθέντα*. Mit letzterem steht bereits das *μονογενῆς* in Widerspruch. Es war eben das Kennzeichen, mit dem man die Ebioniten brandmarkte, dass sie *hominis cultores* waren, wie die lateinische Version des interpolirten Briefs des Pseudo-Ignatius an die Trallianer XI die *Hebionitas* nennt. Vgl. auch Eusebius H. E. 3, 27. So sagte denn auch der Beginn des Ev. XII Ap. nur *ἐγένετό τις ἀνὴρ ὀνόματι Ἰησοῦς*¹, auf den bei der Taufe der heilige Geist kam und ihn dadurch zum Sohn Gottes machte (*καὶ εἶδεν τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐν εἴδει περιστερᾶς καθελθούσης καὶ εἰσελθούσης εἰς αὐτόν· καὶ φωνῆ ἐγένετο ἐκ τοῦ οὐρανοῦ λέγουσα, σὺ μου εἶ ὁ υἱὸς ὁ ἀγαπητός, ἐν σοὶ εὐδόκησα! καὶ πάλιν, ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε!*). Eine Christologie, die auf Johannes basirt, kann einem solchen Taufbericht nicht entsprechen². Die höchste Stufe der Christologie der Ebioniten war erreicht, wenn sie eine Inkarnation des *ἄνωθεν ὄν* in dem Menschen Jesus oder auch eine neue Inkarnation Adams in ihm annahmen. In jedem Fall aber gelang es ihnen nicht, eine Einheit des Göttlichen und Menschlichen in Jesus zu denken und daran gingen sie zu Grund.

¹ Ganz anders z. B. Marcions Eingang, dem Jesus-Christus eben der von oben Gekommene ist: *Τὸ βερίον Καίσαρος κατεληλυθότα αὐτὸν ἄνωθεν, μέσον ὄντα κακοῦ καὶ ἀγαθοῦ, διδάσκειν ἐν ταῖς συναγωγαῖς* Hipp. Phil. VII, 51. Vgl. l. c. *διὰ τοῦτο ἀγέννητος κατήλθεν ὁ Ἰησοῦς κτλ.*

² Ich werde demnächst einen Taufbericht besprechen, der auf dem Boden der synoptischen Tradition deutlich bereits über Johannes hinausweist.

Demgegenüber reden, um nur auf diese eine Stelle genauer einzugehen, die kopt. Fragmente von der *κορίσσης* und *θεότις* der Herrn vgl. Joh. 20, 28. Von einer Spaltung in der Person Jesu ist keine Spur in den Fragmenten zu finden. Das geht über das Mass einer jeden ebionitischen Christologie hinaus.

Aber auch sonst zeigt die Christologie durchaus eine andere Linie als die ebionitische während die Stücke des Aegypterev. wiederum das Kennzeichen eines etwas über Joh. hinausgehenden; modalistischem Typus genäherten Christologie tragen s. die Nachweise in meiner Schrift S. 28 f.

Bekanntlich haben die Naassener von dem *Johannesev.*; sowie von dem *Epheserbrief* vieles bereits benutzt, während sie andererseits, wie die Verwendung der jungfräulichen Geburt zeigt, auch den synoptischen Evangelien ihr Recht liessen. Sie aber haben vor allem auch das Aeg.-ev. in Gebrauch gehabt.

Dass die Ebioniten paulinische Schriften benutzt und in einem Ev. verwendet haben sollen, wird man Herrn S. auch kaum glauben, solange er keine Beweise bringt ausser der durch nichts gestützten Behauptung, dass eine Partei, welche die Opfer verwarf, etc. auch paulinische Gedanken für ihr Christusbild verwendet haben könnte. Ich verweise nur auf Harnack, Dogmengesch. I² S. 263, wonach die Ebioniten den Apostel Paulus in der grössten Weise schmähten. Man bedenke auch die grundsätzlich verschiedene Auffassung der Person Adams bei den Ebioniten und bei Paulus, dort eine Inkarnation Christi oder der *ἀληθῆς προφητῆς*, hier der Bringer der Sünde. Alles das passt keineswegs zusammen. Auch der *μονογενής* stimmt dazu keineswegs; als der Einzigartige hat er mit Adam etc. nichts zu thun. Der Unigenitus Clem. Recogn. IV, 9 ist nicht Jesus, sondern der Geist, wie aus dem Zusammenhang hervorgeht vgl. auch Hilgenfeld, Die Clem. Recogn. u. Hom. S. 169.

Endlich ist m. E. doch nicht so ohne weiteres das Argument aus der Herkunft des Ev. abzuweisen. In der That lassen sich bis jetzt in Aegypten keine Judenchristen nachweisen, nicht einmal in Alexandrien vgl. Harnack l. c. S. 256.

Alles in allem ergibt sich aus dieser erneuten Untersuchung dass die Vermutung des Herrn S., dass die kopt. Fragmente dem judenchristlich-agnostischen *εὐαγγ. τῶν δώδεκα ἀποστόλων* angehörten, nichts weniger denn »beinahe erwiesen« ist. Dagegen hat sich nur aufs neue gezeigt, dass wir es aller Wahrscheinlichkeit nach mit Stücken des Ev. der Aegypter zu thun haben. Nichts hindert an dieser Annahme; die vorliegenden Bruchstücke können sehr wohl einer Evangelienschrift entstammen, die anfangs auch in kirchlichen Kreisen angesehen war. Dass uns die Form der Einkleidung, als Bericht selbst erlebter Dinge, vom Aeg.-ev. nicht bezeugt ist, ist richtig; allein über die Einkleidungsform ist uns eben überhaupt nichts bekannt. Übrigens rechnet auch

Harnack mit dieser Möglichkeit; denn der Bericht über die Erscheinung Jesu, den Herr S. in den Berl. Akademieberichten veröffentlicht hat (cf. l. c. SBBA 30/31 S. 705 ff.) und für den Harnack die Möglichkeit zugiebt, dass er aus dem Aeg.-Ev. stamme, kennt auch nur diese Einkleidungsform. Dass Evangelien ohne bestimmten Verfassernamen cursirten, beweist Iustin. Brandt hat in seiner Rezension meiner Schrift l. c. Sp. 2263 sich dazu geäußert: »Das Evangelium, welchem die Fragmente angehören, konnte Iustin gewiss als »Denkwürdigkeiten der Apostel« bezeichnen«. Dass unser Evangelium nur von einem Apostel im Namen der übrigen geschrieben sei, wie das Ev. XII Ap., lässt sich weder belegen, noch hat es überhaupt Wahrscheinlichkeit für sich.

Der Grund, warum Herr S. so eifrig für das Ev. der XII Ap. gegen meine Hypothese eintritt, ist ja klar ersichtlich. Er erhofft im Aeg.-ev. eine besonders wertvolle Quelle, auch wohl für die evangelische Geschichte. Ich kann die Hoffnung in dieser Ausdehnung nicht teilen und, wie ich oben andeutete, es scheint auch Harnack, der in seiner Litteraturgeschichte noch so warm für das Aeg.-ev. eingetreten war, nach den Feststellungen über die Logia von Behnesa mit ihrer eigenartigen, spekulativen Christologie zweifelhaft geworden zu sein. Bereits Johannes ist für die strenge Geschichte Jesu fast wertlos und nur ein Dokument der Dogmengeschichte und der Geschichte der christlichen Frömmigkeit; noch viel mehr muss das der Fall sein bei einem noch weiter vorgeschrittenen Schriftstück. Dass dabei auch in einem secundären Evangelium noch ächt historisches Material verarbeitet sein kann, kann nicht geleugnet werden; noch spätere Zeiten haben aus der Tradition Ächtes geschöpft.

Ich schliesse daran noch einige Bemerkungen über die Art, wie Herr S. meine Auffassung der Gebetes, das ich S. 32 ff. besprochen habe, kritisirt hat. Herr S. hat anscheinend gar nicht erkannt, wozu ich die Parallelen der NT zitirte und behauptet daher, ich hätte die Bezeichnung Jesu als $\Theta\epsilon\delta\nu\ \tau\omega\nu\ \sigma\upsilon\lambda\lambda\alpha\nu\ \kappa\tau\lambda.$ für paulinisch erklärt. Der ganze Kommentar, soweit NT-liche Stellen zitirt wurden, hatte den Zweck, ebenso wie die vielen andern Zitate aus kirchlichen Schriften, die *Kirchlichkeit* der Epiklese nachzuweisen und sie damit aus der Reihe der sonst bekannten Zaubersprüche aus dem Synkretismus herauszuheben: das konnte Herr S. aus S. 36 oben entnehmen. Dieses Gebet mit den Pariser Zauberpapyri zu vergleichen, ist ein Missgriff. Die Quellen, aus denen die Epiklese zusammengesetzt ist, sind, wie ja auch Herr S. anerkennt, Liturgieen, Hymnen und Symbole. Diese aber weisen eigentümliche Formen auf, die z. T. eben sich so nicht in den uns bekannten Formeln wiederfinden. Alt sind die Quellen auch: was liegt näher als sie in uns nicht näher bekannten Kreisen in Gebrauch befindlich vorauszusetzen? Dass also auch hier aus einem apocryphen Evangelium geschöpft ist,

liegt durchaus im Bereiche der Möglichkeit. Für ein solches Excerpt halte ich noch immer die Summa des Lebens Jesu in v. 2—5. und da man von Häretischem im Grunde wenig merkt, so wird dieses Excerpt aus einem Apocryphon abgeleitet sein, das sich noch längerer Geltung in manchen Kreisen erfreute. Die Kirchlichkeit des Stückes aber spricht auch dafür, dass die Ausdrücke über $\chi\acute{\alpha}\rho\omega\upsilon\upsilon$ keineswegs *rein heidnisch*, sondern dem Sprachgebrauch jener Kreise angepasst sind. In der That habe ich ja S. 17 die Nachweise gegeben, dass $\chi\acute{\alpha}\rho\omega\upsilon\upsilon$ in nachchristlicher Zeit gleichbedeutend mit $\theta\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\omicron\varsigma$ ist. Die Geschichte von der abgebrochenen Kralle des Todes lässt sich aber bis jetzt sonst in einer christlichen Formel nicht nachweisen, ebensowenig der $\chi\acute{\alpha}\rho\omega\upsilon\upsilon$ $\acute{\alpha}\sigma\pi\omicron\rho\omicron\varsigma$ ¹. Daher ist mir auch noch keineswegs *sicher*, dass die Berührung mit den kopt. Fragmenten rein zufällig ist. $\epsilon\iota\kappa$ in Altaegyptischen heisst immer nur »Kralle«; woher in jenen Stellen, die Crum zu verdanken sind, die Übersetzung des $\epsilon\iota\kappa$ mit $\kappa\acute{\epsilon}\nu\tau\rho\omicron\nu$ stammt, ist nicht aufgeklärt; die boheir. Übersetzung hat $\text{c}\omega\tau\rho\iota$ ². Doch lege ich darauf kein allzugrosses Gewicht, auch meine Überzeugung neigt sich eher der Annahme eines Zufalls zu. Vielleicht bietet sich an anderem Ort die Gelegenheit, noch einmal auf das interessante Gebet, zu dem ich noch weiteres Material gesammelt habe, zurückzukommen; meine Gesamtaufassung desselben als einer Compilation aus allerlei alten, liturgischen Texten, vornehmlich einem Symbol, hat sich mir durchweg bestätigt.

Wenn nun Herr S. am Schluss seiner Rezension die Meinung ausspricht, dass mit dem Nachweis, dass das griech. Gebet und die kopt. Fragmente nicht zusammengehören, auch meine Ausführungen S. 49 ff. fallen, so ist er offenbar im Irrtum. Das Problem hätte eigentlich schon mit der Entdeckung und Identificirung der Logia von Behnesa mit Sprüchen des Aeg.-ev. hergestellt werden müssen. Joh. und Mt.-Luc. mit einander verknüpft zu einer neuen Evangelienschrift, das ist die Eigentümlichkeit sowohl jener Väterzitate wie des Aeg.-ev. Meine Andeutungen bleiben also in ihrem Recht.

Das Gesamtresultat meiner Nachprüfung der S:schen Resultate ist somit das folgende: Wenn auch, wie das bei dem ungemein dürftigen Material nur natürlich ist, *einzelne* Punkte meiner Ausführungen als Irrttümer sich erwiesen haben, so bleibt trotz diesen meine Gesamtanschauung bestehen. Darüber war ich mir von vornherein klar, dass Bedenken gegen meine Ver-

¹ Auch aus dem heidnischen Gebiet ist keine Parallele bis jetzt da. Herr Prof. Dieterich vergleicht den Ausdruck "Kind des Todes" und die Vorstellung, dass der Tod allein kinderlos sein wird und darüber klagt (Briefl. Mitteilung).

² Zu der Ergränzung $\pi\epsilon\iota\kappa\acute{\alpha}\mu\mu\omicron\tau$ [$\epsilon\varrho\eta\omega\lambda\epsilon$] $\acute{\alpha}\sigma\omicron\lambda$ etc. vgl. übrigens Cyrill Jerus. Catech. III, 11: $\delta\iota\acute{\alpha}$ τοῦ $\beta\alpha\pi\tau\iota\sigma\mu\alpha\tau\omicron\varsigma$ λύεται τοῦ $\theta\alpha\nu\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$ τὸ $\kappa\acute{\epsilon}\nu\tau\rho\omicron\nu$.

mutungen sich erheben würden und ich bin gern bereit, guten Gründen gegenüber zurtickzutreten. Allein die von Herrn S. vorgebrachten Argumente haben diese Überzeugungskraft keineswegs. Sowohl die Bemerkungen von Crum als auch diejenigen der Ergänzungen des Herrn Dr. S., welche als richtig bezeichnet werden müssen, sind in der Hauptsache nur dazu angethan, mich in meiner Gesamtschauung über die neuen Evangelienfragmente zu bestärken.



La plus vieille Égypte.

I. Le Sanctuaire de l'Épervier.

Egyptian Research Account — Fourth Memoir. — HIERACONPOLIS
Part I. Plates of discoveries in 1898 by J. E. Quibell:
with notes by W. M. F. Petrie. London Quaritch — 1900
4—12 p. in 4° et XLIII pl. — 21 sh.

Ce que M. Quibell a publié pour le moment de ses belles découvertes d'Hiéraconpolis est moins un mémoire proprement dit qu'un inventaire illustré. Le texte s'y résume à quelques pages de notices, rédigées par le Prof. Petrie, sous la forme d'un rapide commentaire des quarante-trois planches parues actuellement. La numération même de ces planches nous avertit au reste dès le début: nous n'avons là en aucune manière une publication considérée par ses auteurs comme un ouvrage définitif et indépendant, mais une communication provisoire des documents essentiels. Et si M. M. Quibell et Petrie se sont décidés — j'allais dire résignés — à procéder ainsi, c'est pour une série de motifs mieux justifiés les uns que les autres. Deux ans et plus avaient déjà passé sur la trouvaille des principaux objets, et voici que l'intérêt s'en égrenait au jour le jour, au long des notices descriptives et des articles de détails, dans la *Zeitschrift*¹, le *Sphinx*², l'*History of Egypt*³, le *Recueil de Travaux*⁴, l'*Or. Litt. Zeitung*⁵ ou les rapports annuels du *Fund*⁶; à tarder davantage, tout risquait d'être épuisé, sans que le monde égyptologique eût pu cependant apprécier la haute importance des découvertes par une publication d'ensemble. Les fonctions de M. Quibell à Gizèh et ses occupations multiples étaient si absorbantes que le temps continuait à lui manquer aussi fort qu'il

¹ QUIBELL, *Zeitschrift für Ä. S.* t. XXXVI p. 81 ff. et pl. XII.

² PIEHL, *Sphinx* III p. 183.

³ PETRIE, *History of Egypt*. Nouvelle édition 1900 p. 20.

⁴ NAVILLE, *Recueil t. XXI* p. 65.

⁵ MAX MÜLLER, *O.-L.-Z.* t. I, p. 218.

⁶ GRIFFITH, *Rapport pour l'année 1897—1898* p. 6—10.

pressait. Cependant, une dernière circonstance acheva de rendre la publication nécessaire. En l'hiver 1899—1900, le Prof. Petrie fouillait à nouveau Abydos et le résultat de ses investigations lui apparut aussitôt de premier ordre. Il en résultait clairement qu'entre les tombes d'Abydos et les ruines d'Hiéraconpolis, une relation se manifestait, intime, impérieuse, qui éclairait et complétait les unes par les autres. Pour démontrer, pour convaincre, il parut aux deux savants égyptologues que tout devait paraître à la même heure, sur-le-champ *«we do not wish to keep it back for a year or two, or even a month»*¹; et sinon la théorie complète, faute de temps, au moins tous les documents essentiels. Il convient tout d'abord de louer sans réserve l'étonnante activité qui a réuni, classé et publié en quelques semaines les principaux monuments des deux fouilles, en tout plus d'un millier de pièces; il faut se représenter le labeur que représente de telles publications et remercier ceux qui l'ont mené à bien du service qu'ils nous rendent.

De ces deux ouvrages, celui qui nous occupera aujourd'hui contient les principaux objets découverts par M. Quibell à Hiéraconpolis. Un certain nombre de monuments de premier ordre se dégagent de l'ensemble des trouvailles: les trois massues, la célèbre *«palette»*, les deux statuettes votives de Sekhemkha, l'Épervier d'or et la grande statue de bronze de Papi. Pour tous, j'ai pu voir les originaux soit en Angleterre soit en Egypte, l'année même qui suivit leur découverte. La *«Palette»* de Nar-Mer, alors récemment installée au Musée de Gizèh excitait vivement la curiosité des visiteurs, autant par ses contours caractéristiques et par ses dimensions que par l'étrangeté de ses représentations d'une facture si spéciale. Déjà quelques mois avant, à l'exhibition d'University College, j'avais pu en admirer un excellent moulage et regretter que nous n'en eussions aucune réplique en France. C'est de fait une pièce unique jusqu'à présent, dont la planche XXIX donne un des meilleurs fac-simile que j'en aie encore vu. Déjà décrite en plusieurs recueils, elle est loin d'avoir été encore étudiée avec tout le détail qu'il conviendrait, car elle fournirait aisément la matière d'un mémoire spécial. Style, attributs symboliques, thèmes égyptiens classiques ou nouveaux en apparence, abréviations conventionnelles (par exemple, celles des idées d'édifice, de procession, de parcours d'un point à un autre), sens religieux de la cérémonie; sens particulier à chacune des deux faces; peuples mentionnés; autant de points dignes de recherches plus approfondies. L'art décoratif lui-même trouvera matière à glaner, et je signalerai seulement ici le dispositif ingénieux qui assouplit, étira et enroula les cous des deux bêtes chimériques pour ménager entre eux la cavité centrale de la *«palette»* votive. Les sujets des trois massues n'ont

¹ PETRIE, *Royal Tombs* t. I, p. 1.

pas moins étonné. La sensation d'une Egypte nouvelle s'imposait, au premier moment tout au moins, d'une façon presque impérative. Les scènes en ont été fort bien reproduites ici¹, ce qui n'était pas facile pour des monuments de cette espèce, et la description sommaire du texte correspondant en est claire et substantielle; scènes d'apport devant le pavillon royal, défilé de vassaux et de captifs, travaux d'irrigation (?) inaugurés par le roi². Quant à l'Épervier d'or et au Papi de bronze, les pièces en étaient encore, en Janvier 1899, dans les ateliers du Palais de Gizèh, et c'est là que je les vis, tandis que l'adresse patiente de M. Barsanti s'exerçait à en mener à bien l'ajustement final. C'est un regret de ne point les avoir admirées avant mon départ, enfin exposées en bonne place. Du Papi de Bronze la base seule a été publiée dans ce premier volume, la statue étant réservée pour le prochain; mais voici dès à présent (pl. XLI) l'Épervier à tête d'or, d'un style si large et si vigoureux. Peu importe la date absolue de l'œuvre (VI^e Dyn[?]); elle est, en tous les cas, la réplique traditionnelle d'un thème des plus anciens, l'épervier *momifié et replié*, dont la forme et la nature religieuse nous ramènent, ainsi que j'aurai occasion de le dire, aux débuts de la civilisation religieuse de ce pays. À n'en considérer pour l'instant que l'aspect matériel, c'est une bonne leçon d'archéologie que la comparaison de cet Épervier avec les différentes représentations que les Egyptiens nous en ont laissé ailleurs. On constate alors l'exactitude des répertoires de sculpture feinte, tels que ceux de Saft el Hennèh, de Tell Basta ou de Dendérah, où semblables éperviers figurent: on vérifie le caractère documentaire des annotations qui notent fréquemment, en regard des images de ces inventaires illustrés, les dimensions, la matière, l'emploi (comme c'est le cas ici) de matériaux mixtes, tels que l'or et le bois de choix; on peut enfin contrôler, pièces en main, l'exactitude des textes relatifs à la fabrication ou aux usages des coiffures mobiles, plumes ou couronnes, comme celles dont l'Épervier d'Hiérasopolis était coiffé. Quelques stèles d'époque bien postérieure (pl. XLVI) donnent de l'oiseau sacré une série de représentations qui vient compléter la leçon. Elle achève en outre de montrer combien peu les représentations divines, sur

¹ Planches XXVI, XXVI a, XXVI b.

² Je reproduis pour le moment l'explication qui semble communément adoptée jusqu'à présent. Il s'agit probablement de toute autre chose que de travaux champêtres, peu explicables sur un objet votif du caractère d'une massue. En fait, et d'après les représentations des temples classiques, je crois qu'il y a là un abrégé du rituel de fondation d'un temple élevé par le Roi qui dédia la massue à l'Épervier Guerrier. Les scènes montreraient la délimitation au hoyau du terrain sacré, le sel versé suivant l'usage, sur le sol consacré, puis la fabrication de l'enceinte en briques crues. La cérémonie de consécration se devinerait encore en haut et à droite. Je ne fais qu'indiquer ici la question, me proposant d'y revenir dans la suite.

les stèles votives d'un sanctuaire, étaient laissées à la libre interprétation du consacrant et comment elles devaient, au contraire, reproduire littéralement l'image réelle, concrète qu'était la statue principale du temple. Constatation secondaire en apparence et qui cependant aurait évité, dans des fouilles encore récentes, des identifications prématurées.

À côté de ce premier groupe se placent immédiatement plusieurs monuments peut-être moins importants, mais encore d'un haut intérêt, les statuettes de Sokhikhahor (pl. XXXIX et XI.1), et les vases consacrés en son nom (pl. XXXVI—XXXVIII); le jambage de porte de Kha Sokhimoui (pl. II) et les vases mystérieusement étiquetés des pl. XVII et XIX. La multitude des statuettes (pl. IV à XI); des plaquettes ou cylindres d'ivoire (pl. XII à XVII); des «dépôts de fondation» en pierre ou en pâte vitrifiée (pl. XVXII à XXIV); des vases ordinaires (pl. XXIV—XXV) forme un troisième groupe, d'une valeur assurément inférieure à celle des deux premiers mais fort importante encore, à la considérer en elle-même. Rarement fouilles ont donné d'un seul coup un tel ensemble de monuments, où toutes les questions se trouvent soulevées à la fois, religion, histoire, lecture des signes, sens des représentations, origine des thèmes; un ensemble où l'on devine que l'on tient probablement enfin une des clefs qui nous aideront à pénétrer dans le domaine de la première Égypte.

J'ai voulu, pour commencer, résumer de mon mieux l'inventaire des monuments découverts par M. Quibell. Que sont-ils? Que veulent-ils dire? À qui appartiennent-ils?

Dès le début, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, le monde égyptologique s'en est emparé pour les discuter. Ne conviendrait-il pas d'examiner tout d'abord ce qu'en pense le savant qui les a trouvés et qui en publie aujourd'hui la collection? Assurément, il ne serait ni facile ni juste de discuter à fond un système historique et religieux à peine esquissé dans quelques pages purement descriptives. Mais s'il convient d'attendre, au prochain tome, l'exposé complet des théories de l'auteur, pour les discuter comme il convient, il y a mieux à faire, dès aujourd'hui, qu'à en énumérer les planches, en les annotant à notre tour. Il est possible et il est permis de tenter une esquisse de la physionomie générale des monuments découverts, tant d'après le groupement des objets eux-mêmes que d'après les quelques brèves affirmations du texte. Car il m'a paru que de ces affirmations on pouvait, en somme, dégager dès à présent ce que serait la thèse historique adoptée par M. M. Petrie et Quibell.

Considérons d'abord l'ensemble des monuments. La physionomie spéciale en apparaît de suite, dans le caractère belliqueux de l'immense majorité d'entre eux. Dès le début (pl. III) ce sont les têtes sculptées sur un seuil de porte pour être, suivant

le verset égyptien »foulées sous les sandales»¹. Puis, huit planches durant, ce ne sont que statuette d'étrangers aux traits caractéristiques, (pl. V--XII), figurines de captifs ligottés (pl. XII), files de prisonniers emmenés à la cordelle (ibid.), vaincus agenouillés, saisis par le Roi et assommés par lui du geste classique (ibid.). L'Horus des batailles plane au dessus des ennemis (pl. XV), il les met en déroute (pl. XVI). Les trois massues votives sont naturellement couvertes de scènes commémoratives des guerres heureuses (pl. XXV, XXVI, XXVI a b c). La grande palette (pl. XXIX) est entièrement consacrée à des scènes belliqueuses, relatant soit la campagne elle-même, soit la protection qu'y accorda l'Épervier, soit la cérémonie de remerciements que fit le Roi à son retour. Même remarque pour les objets secondaires, par exemple l'arc modelé sur le vase de la pl. XIX, ou les images du Vautour de N'khabit tendant à l'Horus Roi le »sam» symbolique et, par derrière »les milliers d'assommés vivants pour la série des années sans fin». Le caractère belliqueux du lion de terre cuite (pl. XLIV) n'a pas été, je crois, signalé encore: c'est un spécimen des plus anciens, un ancêtre de ces Roilions ou de ces images du Roi assimilé au »lion rugissant et terrible». Elles transcrivaient en statues les versets des hymnes de combat, et figuraient le Pharaon, à Kom el Athrib, à Moqdam, au Gebel Barkal, sous l'aspect léonin des anciens dieux des batailles de la première Égypte. Si nous passons enfin aux statues de Sokhimkhâhor (pl. XXXIX et XLI), le caractère d'ex-voto guerrier en apparaît à première vue dans la décoration des socles, uniquement faite d'ennemis dans toutes les attitudes de l'effroi, de la défaite et de la mort. Bref, d'un bout du volume à l'autre, on voit les étrangers ligottés, percés de flèches, frappés à coup de massues, foulés aux pieds par le »Taureau puissant», mis en déroute, hurlant de crainte ou de douleur et finalement décapités. J'ai dit que la magnifique statue de bronze de Papi avait été réservée pour le tome II. Elle aussi, elle nous eût montré le Roi dans l'attitude classique des dieux combattants, du Montou ou de l'Anhourî doryphores, »foulant les arcs aux pieds»: elle eût ainsi résumé à nos yeux d'une manière saisissante ce caractère spécial des objets d'Hiéraconpolis, et elle eût en même temps complété le groupe de toutes ces figurations, en dessin ou en relief, du Roi Lion, du Roi Épervier, du Roi Taureau, du Roi Porteur de la Massue Blanche, où se retrouvent toutes les désignations guerrières des textes de l'Égypte classique. La démonstration eût été plus frappante encore si M. Quibell avait ajouté, en une notice de quelques lignes, que plus de cent massues votives avaient été trouvées au cours des fouilles. Si l'on accepte


¹ Comparer la planche III aux trois têtes attribuées à l'époque des Hyksos et sculptées sur une dalle trouvée à Sâh. (Musée de Gizèh. Salle XVI. N^o 138. Cf. Virey, Catalogue, page 45).

cette donnée belliqueuse, le reste des objets, en apparence non guerriers, achève de prendre une claire signification. Les scènes¹ de défilés d'animaux gravées sur les cylindres ou les plaquettes d'ivoire représentent le butin ou les tribus ramenées captives. L'Épervier ou le Scorpion Royal sont parfois posés sur leur dos en signe de conquête ou les traînent à leur suite. Et c'est probablement comme une expression symbolique des peuples vaincus qu'il convient d'interpréter les soi-disant scènes de chasse, par exemple celle de la seconde «palette» aujourd'hui à l'Ashmolean, et récemment publiée ailleurs².

Il m'a semblé qu'on n'avait pas assez insisté sur ces choses, en tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur Hiéaconpolis³. Ces faits, ainsi groupés, paraissent suffisants pour écarter définitivement l'hypothèse d'un monument funéraire, qui avait été émise au début, pour être bientôt abandonnée d'ailleurs⁴. Les stèles de basse époque trouvées alentour (pl. XLVI) comme la découverte de l'image même de l'Épervier décrit plus haut prouvent surabondamment que le sanctuaire appartenait à l'Oiseau guerrier. C'est lui que Nar-Mer (je transcris provisoirement d'après la lecture adoptée) vient remercier à son retour de campagne (pl. XXIX) de lui avoir livré les «milliers de captifs de Nord»: c'est lui qui planait durant la bataille, dans le vol classique de l'Houditi(?) des représentations postérieures (p. XV). Et il apparaît dès l'instant qu'il convient probablement d'expliquer par ce caractère — beaucoup plus que par des raisons d'extrême antiquité — les particularités communes à l'ensemble des monuments d'Hiéaconpolis: ce fait, par exemple, de monuments royaux, au nombre d'une vingtaine, appartenant à quatre souverains différents, et

¹ *Zeitschrift*, t. XXXVI p. 8a.

² Elle a été publiée par LEGGE: *The carved Slates from Hiéaconpolis and elsewhere*, dans les *Proceedings*, vol. XXII, p. 131 et pl. III. Il est regrettable que M. Quibell qui l'avait trouvée en même temps que l'autre n'ait pas réuni côte à côte deux monuments de cette importance.

³ On pourrait, je crois, classer aussi les «palettes» au nombre des objets guerriers. Elles ont été déjà l'objet de nombreuses hypothèses. On y a vu la base portative de vases à libations  (*Proceedings XXII*, 137).

Mr NAVILLE a suggéré le socle d'une figure mise sur le parcours des processions (*Recueil XXI*, p. 16), M. M. PETRIE et QUBELL une palette munie au centre d'un godet à fard. (*Nagada and Ballas et Hiéaconpolis*) LEGGE (*Proceedings XXII*, 137) paraît s'approcher plus près de la vérité en rapprochant la forme de ces palettes des boucliers et en rappelant la rondache centrale des boucliers égyptiens. La démonstration de détail est ingénieuse et satisfaisante et l'identification concorderait de tous points avec les représentations mêmes des palettes et l'ensemble des trouvailles. M. PETRIE (*Proceedings XXII*, 140) a persisté néanmoins en son premier système.

⁴ Cf. *Catalogue of the Antiquities from the excavations... at Hiéaconpolis exhibited at University College 1898 p. 4* et GRIFFITH, *Archaeological Report 1897-1898 p. 6-7*, où l'hypothèse première de QUBELL d'un tombeau royal est déjà abandonnée.

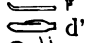
où n'apparaît aucune des marques du protocole royal archaïque, ni nom de Souton Baiti, ni nom de Nekhabit-Ouadzit, ni nom de Double Seigneur (☪ ☪), ni aucun titre de la vieille titulature, telle qu'elle apparaît déjà constituée pour les monuments royaux d'Abydos, à l'exception du nom dit d'Horus. Et cependant ces monuments d'Abydos, qu'on les place un peu avant ou un peu après ceux d'Hiéraconpolis, sont »a priori» du même groupe que ceux-là. Leur série contient d'ailleurs trois sur quatre des noms royaux retrouvés à Hiéraconpolis¹. Et tandis que les diverses expressions de la vieille royauté abondent à Abydos, ici l'Epervier seul apparaît, en fait d'indice royal, sur les vases ou les statuettes de Kha-sekhem, perché sur le rectangle qui figure la façade du château d'Horus. Seul le jambage de porte au nom de Kha-Sekhemoui donne par exception unique l'Horus-Sit affronté qui persista si longtemps encore à travers la période memphite. La donnée générale égyptienne semble expliquer assez le fait, sans qu'il soit besoin de recourir à des raisons tirées de la date des monuments. Fils du dieu local, comme il l'est partout de toute divinité en son temple, le Roi est considéré avant tout ici comme fils de l'Epervier, Epervier lui-même : plus encore qu'ailleurs en ce sanctuaire d'Hiéraconpolis, consacré précisément à la forme divine par excellence dont les premières dynasties se prévalent comme ascendance. Et si la donnée égyptienne veut en thèse générale que les actes et la vie du Souverain expriment en tout temple la continuation des actes et de la vie passés du dieu, la donnée était plus forte que jamais dans le cas présent. Les vertus du Roi, ses manifestations, les puissances magiques de son nom devaient être celles de son père divin. En ce temple de l'Epervier guerroyant, tout tendra à exprimer le Maître de l'Egypte comme un Epervier, en ses actes belliqueux où il continue son divin ancêtre, en ses triomphes où il a vaincu par lui et au nom de lui, en ses noms mêmes enfin, qui affirmeront sa descendance de l'Oiseau, l'incarnation et la continuation de l'Oiseau en lui, ou qui emprunteront leur formation à une des épithètes belliqueuses de l'Ancêtre. Les quatre noms royaux trouvés à Hiéraconpolis — je parle bien entendu des noms antérieurs à la IV^e Dynastie — m'ont paru rentrer tous quatre dans cette donnée, ainsi que je tenterai de l'établir à propos de la lecture même de ces noms.



Qu'il y ait eu, dès les premiers âges, un sanctuaire traditionnel, et que ce sanctuaire ait été consacré à une divinité

¹ Je n'insiste pas pour le moment sur ce fait, ayant l'occasion d'y revenir, ainsi qu'il convient, quand j'examinerai le volume *Royal Tombs of the First Dynasty*. Pour s'en tenir à des publications parues déjà depuis quelque temps, je renvoie simplement pour les monuments de Nar-Mer, Khasekhemoui et Khasekhem, (je garde toujours provisoirement les lectures adoptées) aux *Origines de l'Egypte* et aux *Nouvelles Fouilles d'Abydos*.

guerrière, c'est ce qu'un coup d'œil jeté sur la carte d'Égypte fait comprendre, sans qu'il soit besoin d'insister sur un point acquis depuis longtemps en égyptologie. La frontière de la première Égypte étant au passage du Silsilèh, le caractère stratégique d'El Kab et celui d'Hiéaonpolis, sa réplique de la rive occidentale, s'en déduisent avec évidence. N'khabit et son vautour, Nakhnit et son épervier, les »biou», les génies Nakhnit, opposés à ceux de Bouto, les dignitaires »gardiens de Nakhnit» sont des traces d'un état de choses bien antérieur à l'Égypte historique, mais dont l'empreinte fut si forte qu'elle persista tout au long de l'histoire nationale. Nakhnit fut donc la marche, la ville frontière de l'Égypte belliqueuse d'avant l'histoire et son dieu un dieu protecteur de nature belliqueuse aussi. Mais cette constatation si simple est le point de départ de questions délicates, si difficiles à trancher en vérité et si importantes en leurs conséquences qu'il ne faut pas songer à les résoudre pour le moment, mais simplement à les poser. Et en premier lieu, le fait que le dieu de la dernière ville de la vieille Égypte sur la rive gauche ait été un Epervier, et que le dieu d'Edfou, plus méridional, soit encore l'épervier, est déjà une donnée suffisante pour soulever quatre ou cinq problèmes de filiation divine qui ne sont pas près d'être résolus. Que l'Epervier de Nakhnit, cet





mentionné dès les plus anciens textes¹, soit l'ancêtre de  d'Edfou paraît cependant probable;










et que le Replié ² invoqué dans les Pyramides après l'Hor Nakhniti soit bien une nouvelle désignation de ce dieu serait une première identification. Ce serait l'épithète correspondant à l'aspect matériel du dieu, tel que nous le révèlent et l'image réelle retrouvée par M. Quibell et les représentations des stèles, l'épervier momifié et replié. Cependant rien n'est moins prouvé et il faut examiner d'autres épithètes. Mais aller plus loin pour le moment m'entraînerait dans une discussion qui n'en finirait pas, car elle supposerait la recherche préalable de la lecture de .

Nous serions fort avancés si un seul monument nous avait par chance donné l'épithète caractéristique de l'Hor d'Hiéaonpolis. En fait, il figure sans nom sur tous les monuments royaux publiés jusqu'ici, et les stèles de la pl. XLVI se

¹ Ounas I. 433, etc.

² C'est seulement¹ par une superposition de mythes — ceux qui ont fait d'Hor un dieu cosmogonique — que le  serait devenu la divinité

 repliée au dessus du monde.

bornent à l'appeler simplement l'  ① (fr. 1)  ② ⊗ (fr. 5 et 9). Le    ⊗ du fragment 7 est peut-être plus instructif. À le comparer avec les  figurés sur les vases de la pl. XXIV (N^o 1 et au bas de la planche) et la série sculptée sur le vase calcaire du soi-disant »roi Scorpion» (pl. XIX), il semble bien que l'épithète caractéristique — l'une d'elles au moins — était le . De là à la lecture Mihit, il n'y avait qu'un pas. Aussi M. Max Müller a-t-il proposé de lire *mht* et non pas *Hor* pour le nom des vases de calcaire, mais sans en tirer aucune conclusion¹ et sans remarquer que le  surmonté de l'Épervier se retrouvait dans d'autres monuments. Pour ma part, la transcription *mht*, *mihit* ne m'a jamais paru si solidement établie qu'elle pût servir de règle. Elle s'appuie en somme sur la lecture *Mihitimsaouf* du cartouche royale du successeur de Papi Mirinri. La lecture *behit* m'a semblé en bien des cas préférable² et les exemples de l'échange de *b* en *m* ont été établis depuis assez longtemps pour que je n'aie pas à en faire la preuve ici même³. Est-ce *Hor-Behi*, *Hor Behiti* qu'il faut lire, ainsi que je le penserais volontiers? Ou est ce *Hor Ochiti*? La question en vaut la peine. La lecture des noms royaux trouvés à Hiéracopolis donnera, comme on le verra, sinon la réponse définitive, au moins un élément fort important d'appréciation. Je me borne donc à signaler, pour compléter ce simple exposé des éléments de la question, cet Horus aux deux scorpions 

dont Knoumhotpou de Beni-Hassan donne la prêtrise comme un de ses titres sacerdotaux⁴, immédiatement après sa charge de »gardien de Nakhnit.» Que le rapprochement avec le thème du vase aux scorpions soit ou non analogie sans conséquence, le fait est à examiner avant de conclure.


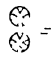
Une seconde question se rattache de suite à la première et elle a trait directement aux origines de la Monarchie. La descendance de l'Épervier comme première marque de la titulature royale semblant de plus en plus un fait acquis en égyptologie, on voit quelle importance il peut y avoir à rechercher le berceau

¹ O—L—Z. 1900 p. 338.

² La lecture *Mht* a d'ailleurs été contestée par PIEHL, *Sphinx* III, p. 40.


³ Voir par exemple la série, devenue classique, des exemples cités par BRUGSCH, *Dict. Géographique* page 1227.

⁴ Cf. NEWBERRY, *Beni-Hassan* t. I p. 22 et pl. VII. La lecture en ti,

behiti(?) analogue à  = *Routi*, à  = *Noniti* est à examiner.

de cette croyance; et quelles conséquences historiques peuvent en découler en ce qui concerne le siège de la première monarchie nationale. Les rapports entre l'Épervier de Nakhnit et les Éperviers des plus anciens monuments d'Abydos seront, le jour où ils seront bien établis, un des éléments capitaux de l'histoire des origines de l'Égypte. Derrière les dynasties thinites, il y a quelque chose, et ce quelque chose sera peut-être trouvé à Hiéraconpolis. Mais les éléments d'information sont, cette fois encore, incomplets pour le moment. Je ne connais point les objets que M. Quibell réserve pour le tome second, et les fouilles d'Abydos ne sont ni publiées ni même épuisées, il s'en faut. Or il est bien évident que de toutes les recherches historiques que peut suggérer le Mémoire sur Hiéraconpolis, c'est celle qui ne peut être résolue qu'en dernière analyse, avec tous les documents disponibles réunis.

Laissons donc provisoirement ces deux questions et revenons à ce caractère presque exclusivement belliqueux des objets votifs et des débris du sanctuaire. On est frappé de voir que tous ces monuments se réfèrent à des peuples du Nord, dont les traits, la barbe, les cheveux, et la coiffure sont traités d'une manière assez caractéristique pour ne laisser aucun doute,

alors bien même que les signes du Nord  ne viendraient pas par surcroît les désigner expressément — comme c'est d'ailleurs le cas en mainte occasion. Têtes aux longs nez droits et à la barbe en pointe (pl. VI), torses ceints de la bande d'étoffe ou de cuir où s'agraffe le bizarre «cornet phallophore» ou «braguette»¹ déjà remarqué dans les figures de Neggadah. Caractéristiques indubitables, semble-t-il, des peuples du désert libyen². Le type n'est pas en tous cas celui du prisonnier à longue tresse, que figure la pl. XI, agenouillé avec les bras liés, et que des détails de coiffure différencient à son tour des peuples vaincus symbolisés sur la massue de la pl. XXVI A. Les prisonniers des petites figurines de la pl. XII ou des cylindres de la pl. XV sont trop indistincts pour que l'on puisse les identifier avec quelque certitude. Celui de la planche XVI a une coiffure asiatique très caractéristique, si toutefois le dessin

¹ Personne à ma connaissance n'a remarqué des représentations religieuses d'Abydos où figure cet appendice. Une photographie que j'en ai rapportée il y a deux ans ne laisse aucun doute sur cette particularité intéressante. J'y reviendrai au reste dans la suite de cette étude.

² M. NAVILLE (*Recueil* t. XXII p. 67-71) s'est livré à d'ingénieux rapprochements entre les statuettes d'Hiéraconpolis et celles dites «de Neggadéh» d'une part et les prisonniers figurés à Karnak et Beit el Oually de l'autre. Ses conclusions, extrêmement plausibles, l'amènent à voir en toutes ces figurines des représentations de libyens. — Voir aussi sur les détails de cette particularité du costume libyen les recherches de LEGGE dans *Proceedings XXII, The Carved Slates from Hieraconpolis and elsewhere* p. 133 et pl. IV.

l'a exactement reproduite. Le gros homme ligotté dans le dos (pl. XXI XII) est difficile à reconnaître comme nationalité. Mais les vaincus et les captifs figurés sur la grande massue de Nar-Mer ou sur sa palette sont traités avec une vigueur qui laisse peu de doute sur les races que l'artiste de l'époque se proposait de figurer. Et même, ce ne sera pas un des moindres étonnements provoqués par ces fouilles d'Hiéraconpolis que la force d'une tradition artistique assez puissante pour donner aux vaincus des bas-reliefs de Ramsès II la silhouette et les traits qu'elle avait fixés dès ces monuments, les plus anciens que l'on ait encore de la vieille Egypte. Bref, sans m'attarder plus qu'il ne convient sur ces identifications de peuples vaincus, (identifications dont la discussion pourra toujours être reprise isolément) je constate la présence sous forme de captifs, des quatre ou cinq races du Nord que le graveur égyptien a tracées avec une inlassable patience sur tous les murs où les Pharaons ont raconté leurs exploits à l'époque classique. Je constate également une volonté très nette d'opposer à ces caractéristiques les détails de costume, de coiffures et de traits pour la figuration des vainqueurs: porte-étendards, prêtres ou serviteurs (pl. XXVI B, XXVI C, XXIX); ces détails, on en retrouve également l'expression régulière et voulue sur la statue de la pl. II, malgré sa rudesse, sur la tête en calcaire de la pl. V, ainsi que dans le torse de la pl. VIII. Pour les uns comme pour les autres, on est en pleine Egypte classique (que l'on considère les personnages mêmes ou leurs attitudes ou bien les détails de leur ajustement), tout comme on était en pleine Egypte classique pour les différentes représentations des vaincus. Bornons-nous à cette constatation, et Asiatiques ou gens des abords de Fayoum, Libyens du Nord ou des oasis, pasteurs du désert oriental ou gens de Syrie, considérons-les en leur ensemble, en leur généralité, telle que l'ont exprimée précisément les séries anonymes gravées sur le socle des statuettes de Khasekhem. Et peut-être, au demeurant, ces figurations de peuples divers ne correspondent-elles à aucun fait historique concrètement précis: peut-être ont-elles le simple caractère traditionnel des listes de vaincus de la XII^e et de la XVIII^e Dynastie, la nature optative, évonymique et emphatique des chiffres énormes de prisonniers et de butin figurés côte à côte sur ces mêmes monuments. Une remarque plus pratique se dégage de leur examen général; aucun peuple du Sud, aucune de ces nations du Soudan, si reconnaissables dans tous les temples d'époque ramesside, où ils sont un élément obligatoire de la décoration triomphale, aucune de ces nations-là n'est figurée à

¹ Quelques identifications ont été proposées, mais d'une façon dubitative et plutôt provisoire, notamment par PETRIE (*Hieraconpolis*, Notices p. 10) qui est revenu indirectement sur celles d'Hiéraconpolis à propos d'autres monuments dans les *Proceedings XXII*, 140.

Hiéraconpolis. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en tirer des conclusions d'une portée très générale, ni que la moindre raison historique vienne intervenir en cette affaire, — comme il m'a paru qu'il y avait tendance à le faire. La raison probable est de nature plus modeste. Si les représentations des vaincus du Sud ne figurent pas ici, c'est probablement que le sanctuaire fouillé par M. Quibell était exclusivement consacré au monde du Nord. Un autre était, suivant toute apparence, réservé symétriquement au monde du Sud, faisant pendant au premier, comme c'est le cas de toute la décoration égyptienne. Était-il voisin du premier? Était-il consacré aussi à l'Épervier? N'était-il même pas sur l'autre rive qui, suivant la division bipartite subdivisée, relevait du Monde du Sud? Autant de questions de fait que je me garderai bien de pronostiquer en aucune façon.

J'en ai terminé avec ce que j'ai appelé tout à l'heure l'aspect général des monuments, considérés soit dans leur situation topographique, soit dans leur nature et leur destination. Il ne m'a pas paru que rien en fût différent de ce que nous enseigne l'Égyptologie classique. Dans les grandes lignes, tout m'a paru s'expliquer par la situation géographique, par ce que nous savons de l'Égypte militaire, et par les cultes ou par les usages traditionnels de l'époque classique en matière d'objets votifs. Il s'agit maintenant de voir dans le détail des objets considérés isolément — épigraphie, rituel, costume, technique, ou archéologie en ses différentes variétés — s'il est possible de relever des signes positifs soit d'une race étrangère conquérante, soit d'une civilisation non-égyptienne classique à un titre quelconque, qu'elle fût indigène ou d'importation exotique.

Les monuments d'Hiéraconpolis ont amené tant de discussions et tant de systèmes hâtifs — aussi hâtifs que tranchants en leurs affirmations contradictoires — qu'il est de plus en plus nécessaire d'examiner les monuments dans leurs détails matériels et cela minutieusement. L'absence de tout texte proprement dit, de tout nom royal connu en apparence¹ — j'en excepte toujours, ainsi que je l'ai dit, le petit groupe des objets appartenant à ces Dynasties IV—VI — a eu pour résultat de délivrer les amateurs de grands systèmes historiques du contrôle parfois gênant des documents écrits. Il n'est plus resté que des caractères archéologiques où chacun a pris suivant ses préférences et ses opinions antérieures pour étayer des théories entières; et ces théories tendent parfois à bouleverser tout le système chronologique admis pour l'histoire de la monarchie égyptienne²; ou bien elles ne visent à rien moins qu'à expliquer définitivement la

¹ Voir plus loin page 208.

² Ainsi, par exemple, le système de la dynastie O (sic), qui consiste à mettre avant Menès les rois dont les noms ne peuvent se lire ou ne concordent pas avec les listes chronologiques déjà connues.

question des origines de l'Égypte — le tout avec une cinquantaine de monuments, au maximum, en se fondant uniquement sur les caractères externes et sur la *physionomie* de ces monuments. On devine du coup l'accord qui doit exister entre des théories historiques bâties sur ces moyens. M. LEGGE¹ en tire cette conclusion que la race conquérante appartient aux Lyciens et aux Phrygiens, tandis que M. Hommel² y trouve les preuves des origines babyloniennes de la monarchie; cependant que M.M. Quibell et Petrie me semblent maintenir à la fois ce qu'ils ont dit jusqu'à présent des invasions venues du Pount et de la Lybie. Les fouilles d'Hiéraconpolis comportent-elles réellement des conclusions aussi vastes? En admettant même qu'elles viennent de faire faire un pas de plus vers la solution, et que nous tenions, comme je l'ai dit en commençant, une des clefs, sommes-nous arrivés si vite à toucher cette solution, ou sommes-nous, comme je le crois plutôt, seulement en route? Il serait réellement temps d'avoir une patience plus scientifique en cette question des origines de l'Égypte. Il m'a paru pour ma part — et j'essaierai de le démontrer dans la suite de cet article — que Hiéraconpolis était en entier égyptien, égyptien classique, et que nous y retrouvions, traditionnellement identique, l'appareil de l'Égypte classique que nous connaissons déjà; il m'a paru aussi que l'on pouvait dater ses monuments avec apparence de certitude — ce que je tenterai aussi de démontrer tout à l'heure — et que cette date n'avait rien ni de fabuleux ni de préhistorique: qu'elle plaçait nos monuments très haut dans l'histoire, mais dans une histoire bien foncièrement égyptienne³. J'estime que ces conclusions, si on veut bien les adopter, suffiront largement pour faire d'Hiéraconpolis la localité la plus intéressante qui ait jamais été fouillée et de M. Quibell le plus heureux des chercheurs. Gagner sept ou huit siècles dans l'histoire et retrouver une Égypte semblable à celle déjà connue, à peine un peu plus archaïsante, un tel résultat n'est pas petit. Les origines de l'Égypte n'en sont pas résolues, à ce qu'il semble. Elles se précisent cependant indirectement, quand ce ne serait que par l'élimination forcée des éléments fantaisistes introduits en ces derniers temps. Un jour viendra certainement où on pourra discuter la question avec des documents suffisants en main. A l'heure actuelle, — puisqu'il me faut exprimer une opinion personnelle — les résultats acquis à Neggadèh, à Ballas, à Abydos, à Hiéraconpolis ne me paraissent pas suffisants pour en tirer une théorie quel-

¹ *Proceedings XXII, article cité p. 139.*

² Prof. Hommel, *The Babylonian ideogram for "Image" and the slate Palette from Hieraconpolis* dans les *Proceedings*, t. XX p. 291 — 295.

³ L'assimilation de Narmér et du "Scorpion" à deux rois successifs du début de la Dyn. II a été proposée par G. Foucart à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, séance du 21 Décembre 1900.

conque sur les origines de l'Égypte¹, à moins que ce ne soit sous la forme la plus dubitative et la moins précisée possible, comme je le fais en ce qui concerne les origines libyennes de la monarchie et des cultes abydoniens.

Pour le moment, au contraire, des théories entières s'édifient, portant, à défaut de textes et de base historique documentaire, sur des réminiscences de styles étrangers, sur la facture d'un détail (isolé préalablement des thèmes généraux qui l'entourent) sur un bucrâne, par exemple, ou sur un animal chimérique. Et l'on attache à ces particularités une importance disproportionnée, sans se demander d'abord si ces détails, retrouvés à la rigueur à un ou deux exemplaires en Chaldée ou ailleurs, ne figurent pas aussi, et à maintes reprises cette fois, dans la série historique des représentations égyptiennes. Je ne prétends pas trancher la question: je me demande seulement si, en bonne critique, on peut ici mettre en regard un thème archéologique trouvé une ou deux fois hors d'Égypte, retrouver ensuite le même à des séries d'exemplaires dans l'Égypte propre, en inférer que c'est le premier qui a suggéré le second, puis en déduire l'origine ethnique de la monarchie dans la vallée du Nil. En y regardant d'un peu près, les spéculations fantaisistes, émises sans preuves scientifiques dans les *Origines de l'Égypte*, sont pour une bonne part responsables de cette singulière méthode. Sans qu'on s'en rende assez compte, elles ont été le fond sur lequel sont venues s'ajouter les réminiscences, les analogies, les impressions, d'autant plus fortes peut-être que le point de départ du système n'appartient pas en propre à ceux qui proposent toutes les nouvelles théories. Car s'ils apparaissent ainsi disposés à les édifier sur ces *Origines*, c'est peut-être bien parce qu'ils n'ont pas contribué à la rédaction de cet ouvrage, rédigé hâtivement et en dehors de tout esprit critique. Eux tous, égyptologues ou orientalistes, habitués aux méthodes scientifiques, ils auraient hésité, ils auraient cherché, ils auraient signalé les points douteux ou les résultats incomplets — comme ne manquent jamais de le faire, par exemple, Petrie, Griffith, Naville, Quibell et tous ceux qui se sont occupés de ces questions. Mais à lire au contraire en leur ensemble les théories des *Origines de l'Égypte*, sans pouvoir bien souvent contrôler matériellement leurs assertions, on a commencé à s'habituer en égyptologie à en retenir

¹ Les découvertes et les travaux relatifs à la question des origines de l'Égypte ont été excellemment résumés dans la claire et substantielle brochure de CAPART, *Notes sur les Origines de l'Égypte* (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles* 1898). C'est le meilleur résumé et le plus complet au point de vue bibliographique pour l'état de la question à la fin de 1898. Pour les découvertes et les écrits concernant le même sujet depuis cette date, on trouvera les références les plus complètes dans les rapports annuels de GRIFFITH pour l'*Egypt Exploration Fund* années 1898—1899 et 1899—1900.

d'une manière *générale* les soi-disant résultats. Puis le temps a fait son oeuvre, et les voilà devenues à l'état de lois préliminaires et de principes directeurs de toute recherche sur les premiers âges de la vallée du Nil. En fait, nous assistons en égyptologie à un véritable phénomène d'auto-suggestion. Une découverte nouvelle a-t-elle lieu: elle est l'objet de rapprochements, souvent fort ingénieux, avec les théories des *Origines*; de simples présomptions, présentées au reste comme telles, viennent s'y greffer et donner en apparence une force croissante au système. Puis ce caractère de présomption évolue insensiblement au cours des publications ultérieures; il se modifie dans l'esprit de l'auteur lui-même — et de la meilleure foi du monde — et de l'hypothèse qu'il était d'abord devient argument, puis preuve sur laquelle on étaié de nouveaux faits à leur tour; enfin — ce qui est plus grave — il devient critérium au moyen duquel on classe, on juge et on répartit tout ce qui est découvert dans la suite. Que ces découvertes mêmes évoluent à leur tour de la même façon, et il devient de plus en plus difficile de reconnaître la vérité. Encore quelques années, et l'on ne songera plus à la façon dont ont été édifiées les premières assises. On raisonnera sur des systèmes fondés sur des raisonnements, qui seront devenus preuves par l'effet du temps. L'aventure du prétendu tombeau de Menès est cependant une leçon à méditer. Et si l'on veut se rendre compte de la façon dont l'hypothèse pure devient à la fin critérium scientifique, je crois en donner un bon exemple en prenant ce qui se passe en ce moment pour les rois de la Dynastie dite «*Dynasty O.*» On a commencé par *supposer* deux rois antérieurs à Menès; puis on a placé auprès d'eux les monuments royaux qui *semblaient* par diverses circonstances se rattacher nécessairement à ces deux rois; puis, à présent, on classe les autres souverains avant ou après ce premier groupe, suivant les résultats ayant pour point de départ ce principe que ce groupe *est* la dynastie O. Advienne un nouveau mémoire; le tout, renforcé, prendra les allures imposantes d'une chronologie admise *a priori* et définitive. Il faudrait pourtant ne pas perdre de vue que le point de départ était une probabilité pure et simple, d'où est sortie toute l'argumentation et que si les deux fondateurs de la Dynastie O viennent à changer de place, tout sera bouleversé du même coup.

C'est pour toutes ces raisons que je me suis demandé s'il ne valait pas mieux procéder autrement. Je voudrais examiner

¹ Cf. *O-L-Z* t. I p. 190. *P. S. B. A.* t. XX p. 113 et *Sphinx* III, 65. L'identification du tombeau de Neggadéh avec la tombe de Menès, contestée par LEFÉBURE, PIEHL, WIEDEMAN et bon nombre d'égyptologues semble avoir été définitivement réfutée par l'excellente argumentation de NAVILLE dans le *Recueil*, t. XXI p. 109 et suiv.

les monuments d'Héraconpolis sans être influencé dans un sens ou dans l'autre par les théories nées des fouilles ou des recherches faites ailleurs. Je voudrais, ainsi que je l'ai déjà dit, les étudier pour eux-mêmes, recherchant simplement, pour le présent, d'abord s'ils décèlent un élément non égyptien ou étranger à l'Égypte classique, ensuite s'il y a moyen de déterminer leur date approximative, soit par l'archéologie, soit par l'épigraphie.

George Foucart.

Bordeaux—Janvier 1901.



STEINDORFF, Vorläufiger Bericht über seine im Winter 1899—1900 nach der Oase Siwe und nach Nubien unternommenen Reisen (Abdruck aus den Ber. der phil.-hist. Classe der Königl. Sächs. Gesells. der Wissensch. zu Leipzig). 30 pages in-8° 1900.

La présente relation de voyage est d'une très-grande valeur, comme elle nous fournit une masse de observations nouvelles d'archéologie égyptienne.

Bien que l'expédition que l'auteur a entreprise à l'Egypte, en 1899—1900, ait eu pour but principal de visiter l'oasis de Jupiter-Ammon, il a trouvé le temps de s'acquitter à la même fois d'autres tâches importantes. Ainsi il a entre autres visité *Tell-el-Amarna* (ou comme on l'appelle aussi *Haggi Qandil*), visite qui lui a fourni l'occasion de vérifier et de compléter les publications des tombeaux datant de l'époque d'Aménophis IV. C'est surtout le groupe méridional qui en a été exploré par lui. Le soi-disant tombeau d'Aménophis IV, M. St. refuse de lui attribuer le rôle de dernier lieu de repos des dépouilles mortelles de ce pharaon. Il constate que le caveau en question a uniquement servi de sépulture à quelques *membres de la famille de Chut-enäten*, notamment à la princesse *Maket-aten*. C'est pourquoi la question relative au lieu de sépulture du dit roi hérétique reste encore ouverte.

L'excursion à l'oasis de Jupiter-Amon a demandé en tout 61 jours, à partir du 30 Novembre jusqu'au 29 Janvier¹. L'expédition est partie de Giseh, d'où elle est allée par Abu Roâsch jusqu'aux Lacs Natron, où un court arrêt s'est effectué, après quoi on a poussé directement vers l'oasis de Siwe, qui a été gagnée juste 20 jours après le départ du Caire. Le retour s'est opéré par l'oasis de Bahrije d'où l'on a gagné, en 6 jours, le Fajûm.

Comme M. Steindorff paraît être le premier égyptologue qui ait visité cette grande oasis libyque, il est *a priori* évident que les résultats de son excursion doivent être de grande portée scientifique. Aussi a-t-il relevé, chemin faisant, une masse de

¹ Une faute d'impression s'est glissée à la page 223. L'auteur dit ici: "Am 3. Februar waren unsere Arbeiten in der nächsten Umgebung von Siwe beendet". Il fallait sans doute lire plutôt: "Am 3. Januar" etc.

faits jusqu'ici restés inaperçus ou peu connus, tout en complétant et modifiant les observations de ces devanciers, les BROWNE, les CAILLAUD, les JOMARD, les MINUTOLI. Parmi les particularités les plus curieuses notées par M. St., nous signalons la présence, dans l'un des temples de Siwe, de textes des pyramides, évidemment dans une rédaction très récente, le temple en question datant du 4^{ème} siècle av. Jésus-Christ.

Dans l'oasis de Bahrije, l'auteur dit avoir découvert deux temples jusqu'ici inconnus, l'un datant d'Apriès, l'autre d'Amasis II. Tous les deux semblent devoir leur construction à l'initiative privée, les inscriptions sur place mentionnant comme ouvriers du premier un sieur *Uah-âb-rû-nefer* et le nommé *T'et-chens-ef-ânch*. Ce dernier individu paraît encore avoir eu le mérite de mettre en branle les travaux de construction du temple susmentionné d'Amasis. Ces faits mettent en relief l'influence politique exercée par certains chefs de clans dans les oasis. En Egypte, le dédicataire d'un temple est en général Pharaon lui-même; dans les possessions circonscrites par le désert libyque, il paraît que la prérogative royale souffrait en certains cas de l'ingérence d'éléments locaux tous-puissants.

Les moyens financiers de l'expédition n'ayant pas été épuisés par l'excursion aux oasis, M. Steindorff et ses compagnons de voyage sont partis pour les contrées du haut Nil. Cette excursion a été marquée également par des trouvailles fort importantes dont nous signalons trois forteresses d'époque ancienne que l'auteur désigne, d'après les localités voisines, des noms de *Schalfak*, *Uronarti (gezret-et-melek)* et de *Semue*. Cette dernière forteresse, qui est située en plein désert, l'auteur l'appelle »Südfort von Semne» pour la distinguer d'avec celle que nous connaissons de longue date sous le nom de la forteresse de Semne.

Une autre trouvaille de haute valeur que nous devons ici à M. St., c'est le double de la stèle publiée par Lepsius (Denkm. II, 136 h). Ce dernier document contenant plusieurs passages fort difficiles, il est très-utile d'avoir bientôt sous la main un texte qui nous permet de contrôler et de rectifier l'autre.

Somme toute, l'expédition guidée par M. Steindorff vers les oasis et la Nubie a abouti à des résultats de grand intérêt. Il faut espérer que l'égyptologue de Leipzig fasse paraître sous peu les documents scientifiquement importants qu'il a réussi à dépister pendant son voyage. Nous aurions dû peut-être louer son courage d'avoir osé pénétrer aussi loin dans le désert libyque; mais à cet égard, il a fait montre de qualités qui caractérisent trop souvent les compatriotes de GEORG SCHWEINFURTH, pour qu'il soit nécessaire, dans l'intérêt de la justice, de les relever spécialement à cette occasion.

Karl Piehl.

OSCAR VON LEMM, *Kleine koptische Studien X—XX*. [Separat-Abdruck aus dem Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg. Band XIII, N° 1. Juni 1900]. St. Petersburg 1900. 163 pages in-4°.

Sphinx (vol. III, page 235—37) a déjà eu l'occasion d'attirer l'attention des égyptologues sur la première partie, embrassant les §§ I—IX, des *Kleine koptische Studien* de M. von Lemm. La grande satisfaction qu'alors nous prenions la liberté d'exprimer non seulement à propos de cet ouvrage mais encore des autres publications relatives au copte et dues à l'initiative du dit savant russe, ne peut qu'augmenter en présence de cette suite des »Petites Etudes Coptes», qui témoigne d'une rare habileté dans le domaine de la langue des chrétiens de l'Égypte.

L'auteur commence (§ X) par un série de *remarques sur plusieurs passages des apocalypses coptes*, éditées dernièrement par M. Steindorff. Les pages 1—28 de l'ouvrage de M. von Lemm forment cette note, qui abonde en observations sagaces et empreintes de science profonde. Le dictionnaire copte s'enrichit ici de plusieurs faits nouveaux. De ce nombre sont p. ex. ⲙⲁⲣⲉⲧⲧ = »Wildschwein», ⲕⲗⲟ : ⲭⲗⲟ = »der Name einer Pflanze und des aus ihr gewonnenen Pfeilgiftes, vermuthlich des Aconits», ⲫⲕ = »Funke». Une série de points plus ou moins importants de l'édition Steindorff sont modifiés ou améliorés, ce qui ne constitue nullement un échec pour cette édition, tout le monde ne pouvant espérer à arriver à la supériorité de M. von Lemm en guise de coptologue. Celui-ci reconnaît du reste expressément les mérites de l'ouvrage de M. Steindorff, tout en y apportant certaines modifications.


Le seul point que, dans cette étude sur les apocalypses coptes, M. von Lemm me semble avoir moins bien expliqué, concerne la locution ⲉⲥⲮⲣⲏ ⲉ, qu'il a traduite »unter» dans l'expression suivante: ⲁⲣⲉⲓⲧⲉ ⲉⲥⲮⲣⲏ ⲉⲓⲱⲓⲛⲓ ⲛⲉⲕⲓ (»Er nahm das Korn und) warf es *unter* den Mühlstein». J'aimerais mieux traduire ici: »il prit le grain et le jeta sur (*ou* dans) la meule»; et je renvois pour cette explication aux passages suivants: ⲛⲧⲉⲣⲉⲓⲧ ⲉⲥⲮⲣⲏ ⲉⲧⲏⲟⲗⲧⲙⲁⲏⲟⲣⲁ = βάλλη με εις την κολυβήθραν (Ev.

sel. St. Jean 5, 7); $\overline{\pi\tau\omicron\gamma\eta\tau\eta}\ \epsilon\delta\eta\mu\iota\ \epsilon\phi\iota\omicron\mu = \xi\gamma\mu\iota\tau\alpha\iota\ \epsilon\iota\varsigma\ \tau\eta\gamma\ \theta\acute{\alpha}\lambda\alpha\sigma\sigma\alpha\upsilon\upsilon$ (St. Luc. 17, 2); $\alpha\gamma\eta\tau\omicron\gamma\ \epsilon\delta\eta\mu\iota\ \epsilon\pi\omicron\gamma$ »er goss sie hinein» (LEMM, *Kleine Kopt. Studien* X, p. 12, 13). Lorsque M. von Lemm tire de sa traduction cette conséquence: »Hier wird also das Korn unter den $\overline{\omega\mu\iota\ \pi\kappa\iota\mu\iota}$ geworfen, wovon man sieht, dass dies Wort speciell den *oberen*, drehbaren Mühlstein bezeichnet», il faut faire remarquer, sur la foi de nos preuves, que $\overline{\omega\mu\iota\ \pi\kappa\iota\mu\iota}$ signifie plutôt la meule *inférieure* (den unteren Mühlstein), puisque le grain est tombé *sur* elle.


Le paragraphe XI de l'ouvrage examiné traite avec abondance de $\alpha\pi\tau\zeta$ et $\alpha\pi\kappa\omicron\varsigma$. En résumant les observations énoncées par l'auteur à ce sujet, nous constatons que le grec $\acute{\alpha}\rho\kappa\omicron\varsigma$ n'existe ni en sahidique ni en bohaïrique. En voulant emprunter au grec un mot pour »ours», on avait à choisir entre celui-là et $\acute{\alpha}\rho\kappa\omicron\varsigma$. C'est pour ce dernier qu'on s'est décidé, bien que l'emploi en sahidique en soit resté exceptionnel. Le mot le plus usité dans ce rôle, c'est $\alpha\pi\tau\zeta$ que M. von Lemm dérive fort bien de $\acute{\alpha}\rho\kappa\omicron\varsigma$, parallèlement au nominatif $\sigma\acute{\alpha}\rho\varsigma$ de $\sigma\alpha\rho\kappa\omicron\varsigma$ (génit.). A côté de $\alpha\pi\tau\zeta$ on trouve $\alpha\pi\epsilon\tau\zeta$ et $\alpha\pi\alpha\tau\zeta$, voir même $\tau\alpha\pi\alpha\tau\zeta$, cette dernière formé due à la même espèce de malentendu qui a présidé à la formation de $\tau\epsilon\theta\alpha\lambda\alpha\kappa\kappa\alpha$ à côté de $\gamma\alpha\lambda\alpha\kappa\kappa\alpha$, forme régulière pour le grec $\theta\acute{\alpha}\lambda\alpha\sigma\sigma\alpha$.

Il est étrange (cela dit par parenthèse) de constater que $\alpha\pi\tau\zeta$ est partout au féminin, bien que le grec $\acute{\alpha}\rho\kappa\omicron\varsigma$ soit du genre commun. Ici, l'influence de l'analogie avec $\sigma\acute{\alpha}\rho\varsigma$ (qui est toujours féminin) se montre sous son vrai jour. Il faut d'ailleurs ajouter aux observations de M. von Lemm que » $\alpha\pi\tau\zeta$ T. τ. Ursa» se voit déjà chez Peyron (*Lexicon*), fait qui m'avait échappé aussi à moi, lorsque dernièrement j'ai (*Sphinx* IV, p. 113) incidemment parlé du mot en question.

Le § XII a pour sujet la question: »Sunammitin oder Adullamitin? »Pour des motifs d'ordre paléographique et d'accord avec les indices des versions arméniennes et géorgiennes de la Bible, M. von Lemm propose ici que la lecture $\sigma\alpha\sigma\lambda\lambda\alpha\mu\iota\tau\eta\varsigma$ — avec l'art. déf. $\tau\omicron\sigma\alpha\lambda\lambda\alpha\mu\iota\tau\eta\varsigma$ — de la version copte pour les passages Cant. 6, 12 et 7, 1, soit regardée comme l'originare, par rapport à laquelle $\eta\ \Sigma\omicron\upsilon\nu\alpha\mu\iota\tau\iota\varsigma$ des Septantes et les lectures du texte hébreu seraient des dénaturations. Cette thèse, qui nous semble éminemment vraisemblable, amène l'auteur à formuler la conclusion suivante, qui mérite de fixer l'attention des savants s'occupant de l'histoire et de l'origine des livres saints, à savoir: »Wenn sich die Richtigkeit der Lesung des koptischen Textes bestätigt . . . dann hat LAGARDE wieder einmal Recht, wenn er die koptische Bibelübersetzung als eine unschätzbare Quelle für die biblische Textkritik bezeichnet».

Au § XIII, la question que voici: $\kappa\omega \kappa\alpha\rho\eta\tau$ oder $\kappa\omega\kappa \alpha\rho\eta\tau$? — a été posée et débattue avec beaucoup de finesse et d'ampleur. L'auteur arrive à la conclusion qu'il faut lire la locution en question $\kappa\omega\kappa \alpha\rho\eta\tau$, et non pas $\kappa\omega \kappa\alpha\rho\eta\tau$, conclusion qui nous paraît très admissible, bien que, pour certains points de la déduction qui la précède, nous ayons des doutes. Ce qui surtout m'a convaincu ici de l'exactitude du raisonnement de M. von Lemm *au point de vue général*, c'est l'existence en ancien égyptien du verbe  »mâcher, manger» qui, au temps gréco-romain, comme j'ai prouvé, s'est lu *geg*; car les dérivés coptes que, à cette occasion, l'auteur cite, comme $\kappa\omega\kappa$ *adustio*, $\kappa\omega\tau\kappa$ *cortex*, $\kappa\eta\kappa$ *cortex detractus*, $\kappa\eta\kappa$ *cortex*, se ramènent tous fort naturellement à une racine signifiant »manger».

La note suivante (= § XIV) est intitulée *Zum Namen »Pachomios»*. L'auteur regarde, avec raison, le second o de ce nom comme équivalent du o de formations telles que $\epsilon\iota\epsilon\rho$ -o, $\rho\alpha\lambda\lambda$ -o etc. En faveur de ce rapprochement, il cite la traduction du nom »Pachomios der Grosse» en ancien russe: *Pachomišče*, où la désinence *-išče* évidemment a un sens augmentatif.

A mon avis, Pachomios équivalait à un ancien  »le grand épervier», ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion susmentionnée de l'auteur.

Le § XV (»Griechische und lateinische Wörter im Koptischen») est nourri de faits et d'observations du plus haut intérêt, servant à montrer d'un côté la compétence indiscutable de M. von Lemm, de l'autre côté l'ignorance phénoménale de plusieurs »coptologues» dans le domaine de la langue grecque, domaine où chaque coptisant devrait être ferré à glace. Il est réellement attristant de voir les bêtises que signale ici le savant russe à l'actif de ces Messieurs, parmi lesquels Monsieur Amélineau et Monsieur Budge semblent particulièrement jouer de malheur. Entendons ce que l'expérience de M. von Lemm lui a appris quant au premier de ces deux savants! »Man kann nicht genug warnen vor der allzu raschen *Verbesserung* griechischer Wörter im Koptischen, *worin Amélineau besonders gross ist*» (p. 47, n. 156).

Nous passerons maintenant en revue la série de mots copto-grecs ou copto-latins que l'auteur examine (et rectifie) dans ce paragraphe:

1) $\pi\alpha\lambda\alpha\theta\iota\kappa\omega\mu$, que M. C. Schmidt (Codex Brucianus) a lu $\kappa\alpha\theta\eta\kappa\omega\mu$, probablement en le rapprochant de $\kappa\alpha\theta\iota\sigma\tau\eta\mu$. M. von Lemm le rapproche fort bien de $\kappa\alpha\tau'$ *είκόνα*, forme élidée dérivant de $\kappa\alpha\tau\alpha$ $\rho\iota\kappa\omega\mu$. L'auteur remarque à ce sujet que $\kappa\alpha\tau\alpha$,

en passant au copte, peut former à l'aide de l'art. défini des mots composés, comme p. ex. **πκαταμαρκος** »das Marcusevangelium»; à ce sujet, il rappelle les adjectifs **πκαταμαθαιος**, **πκαταιωαππης** »matthäisch, johanneisch», analogues à **μπροσοτοειυ** »zeitlich», *temporel*, etc.

2) **καστριμπεος** n'est point ***γαστρομυτος**, comme on a cru, mais plutôt **εργαστιμυδος**.

3) **ορδινον** n'est pas à corriger en **ορθηνον**, comme l'a voulu Amélineau, mais dérive simplement du latin (*ordo*), de même que

4) **κεπτηναριον**, qui équivaut au latin *centenarium*. Amélineau s'est, ici aussi, trompé en cherchant l'*étymon* du dit mot dans l'arabe **كقطار**, ce dernier dérivant plutôt du mot latin cité.

5) **πλωματιον** = lat. *plumatium*, *plumacium* (pulvinar a pluma dicitur).

6) **κελλα** »bottle» = lat. *cella*.

7) **τερμης**, abréviation de **τερμησιον** = lat. *tremis*, *tremissis*.

8) **μετρος**, *mesure*, dont il y a aussi la forme **μετρος**.

9) **κρη** = **κρη** »Höhle, ein hohler Raum, Gewölbe». —

Pour le passage des »Lesestücke» (page 3) de STEINDORFF. où se trouve le mot **κρη**, j'ai, néanmoins un autre avis que M. von Lemm, car dans cet endroit, il n'y a pas moyen selon moi d'employer le sens de »voûte», mais il faut plutôt admettre celui de »tonneau». Ce dernier sens est celui recommandé par Steindorff dans une note en bas de la page en question, bien que, dans son »Wörterverzeichnis», il se soit retracté. Voici comment je traduis le morceau en question: »Il y eut une fois une fête en Scété, et l'on donna un gobelet de vin à un vieux. Celui-ci dit alors: qu'on me délivre de la mort. Or, lorsque les autres, qui mangeaient avec lui, entendirent (cela), il s'en abstinrent. Et puis on prit une petite mesure de vin d'oblation(?) afin de le donner aux frères, un gobelet par tête. Mais un d'entre eux monta alors sur le tonneau (**κρη**) et sauta dessus; de suite le tonneau tomba (par terre). Et l'on vint voir, à cause du bruit qui se produisait, on trouva le frère étendu sur le sol, et l'on commença à se moquer de lui en disant: tu es un fou vaniteux, ceci t'est arrivé à juste titre. Mais le vieux l'embrassa disant: laissez en paix mon fils, car ce qu'il a fait est une chose excellente. Par le Seigneur, on ne va pas redresser (*litt*: »tourner» = **κετ**) ce tonneau tant que je vis, afin que tout l'univers sache qu'un tonneau a été renversé en Scété à cause d'un gobelet de vin». Ce qui me porte à ne pas traduire ici les deux mots en italique »voûte» — »bâtir», c'est que le texte parle du tonneau comme de quelque chose de déjà connu, ce qui peut se comprendre, puisqu'on avait mentionné le vin d'oblation qui évidemment se puisait dans un tonneau. Si, au lieu de »tonneau» on introduit

le mot »voûte» dans la même place, »la voûte» devient incompréhensible, rien dans ce qui précède ne faisant soupçonner l'existence d'une voûte en cet endroit.

Le morceau semble vouloir prêcher l'abstinence des boissons fortes. D'ailleurs, les apophtegmes coptes contiennent tant de choses étranges et pour le fond et pour la forme, qu'il est loisible de les mésinterpréter, même à des coptisans très exercés.

10) $\lambda\mu\eta\eta$ sah. = $\lambda\tau\mu\eta\eta$ boh. »Gemälde, Bild; Bildniss, Ebenbild, Porträt».

En dehors de cette dizaine de mots, M. von Lemm en donne ici beaucoup d'autres, dont la plupart sont bien connus, quoique l'inexpérience de M. Budge et consorts les ait méconnus. A ce nombre appartiennent, entre autres, $\sigma\alpha\pi\epsilon\sigma\epsilon$ = $\alpha\iota\sigma\theta\acute{\alpha}\nu\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$: $\epsilon\tau\eta$ (en $\epsilon\pi\epsilon\tau\eta$) = $\alpha\iota\tau\epsilon\acute{\iota}\nu$; $\sigma\tau\eta\eta\gamma\epsilon\sigma\iota\varsigma$ = $\sigma\upsilon\nu\alpha\iota\delta\eta\sigma\iota\varsigma$; $\sigma\tau\mu\mu\epsilon\tau\eta$ = $\sigma\eta\mu\alpha\acute{\iota}\nu\epsilon\upsilon\upsilon$; $\tau\epsilon\sigma$ = $\tau\acute{\epsilon}\omega\varsigma$, etc. etc. etc.

Au paragraphe XVI, l'auteur a établi l'équation $\pi\epsilon\lambda\eta\alpha\varsigma$ = Ἡλίου πόλις , cette dernière étant, dans ce cas particulier, identique à la ville de Baalbek de la Syrie, non pas à $\hat{\text{O}}\eta$ de l'Égypte. Les remarques philologiques sur lesquelles M. von Lemm s'échauffe pour expliquer le copte $\pi\epsilon\lambda\eta\alpha\varsigma$ comme dérivant de l'arabe Baalbek — jointes aux raisons d'ordre historique qu'il cite — me semblent bien prouver son équation. — Comme une espèce de supplément de cette note, l'auteur examine le nom $\pi\epsilon\tau\phi\eta$ que M. Amélineau, dans son ouvrage sur la géographie égyptienne, attribue à $\hat{\text{O}}\eta$ (Héliopolis de l'Égypte), et il arrive à démontrer que M. Amélineau a commis une erreur grave en faisant cette identification. Le mot $\pi\epsilon\tau\phi\eta$ se réduit à être une transcription du grec Πεταφρη , nom du prêtre d'Héliopolis qui fut beau-père de Moïse.

Le § XVII a pour titre »Zu den Lesestücken in Steindorffs Koptischer Grammatik». Voici un sujet qui n'est point étranger à Sphinx, qui, en 1895, dans le premier numéro de sa première année, a longuement examiné la grammaire de M. Steindorff. Pour montrer l'impartialité et la justice de notre appréciation des »Lesestücke» y reproduits, nous réimprimons maintenant cette dernière parallèlement à celle que vient de formuler M. von Lemm. Voici les deux mises en regard:

Sphinx:

»Les »Lesestücke» sont aussi bien à leur place, si j'excepte l'extrait des »Eloges d'Ap Victor». La présence de ce

Kleine koptische Studien § XVII:

»Die Auswahl der Lesestücke ist eine vorzügliche zu nennen; nur ist es zu bedauern, dass der Herausgeber unter anderen schönen Sachen auch

dernier morceau, dont la première édition est empreinte de l'incompétence de M. Bouriant, porte préjudice à l'ouvrage de M. Steindorff, bien que ce dernier sur plusieurs points ait rectifié les inexactitudes, commises par l'éditeur français» . . .

Bruchstücke aus den »Festreden auf den heiligen Victor« giebt, ohne sich vorher eine genaue Collation oder Copie der betreffenden Abschnitte verschafft zu haben, da die Bouriant'sche Publication dieser Festreden *von den größten Fehlern wimmelt* und noch dazu an manchen Stellen ganze Sätze und längere Abschnitte ausgefallen sind.»

Notre auteur, qui a collationné, d'après l'original de Paris, la copie Bouriant, fournit un série de rectifications à introduire dans les 12 pages que les »Lesestücke« de Steindorff reproduisent des »Eloges de Victor«. Parmi ces rectifications, nous constatons avec plaisir la présence de celle de Ⲫⲁⲗⲓⲣⲓ »fourmi«, à la place de Ⲫⲓⲗⲓⲣⲓ, rectification que Sphinx (I, p. 53) avait déjà signalée comme indispensable.

Le § XVIII est la plus considérable de toutes ces »études«, tant au point de vue du volume — qui ici mesure 50 pages entières — que par suite du travail intellectuel que l'auteur a dépensé qui, cette fois, inspire au lecteur un sentiment d'admiration fort légitime. Le sujet que M. von Lemm traite en cette note est intitulé par lui »Bemerkungen zum koptischen Kambyses-Roman«. C'est là une matière que Sphinx dernièrement a effleurée dans ses *Mélanges* (IV, p. 113). A cette occasion, nous avons cru pouvoir dire en toute assurance qu'il nous a été impossible de trouver un seul point réellement inférieur dans le »Bruchstück eines kopt. Romans über die Eroberung Aegyptens durch Kambyses« publié et traduit par M. Schäfer. A la même fois, nous avons proposé quelques émendations et corrections¹, dont les plus importantes paraissent avoir été admises par le critique russe, qui ajoute un grand nombre d'observations ingénieuses et modifie notablement le texte de M. Schäfer, sans s'écarter trop de l'interprétation de celui-ci.

Parmi les remarques les plus judicieuses énoncées ici par M. von Lemm, je compte la reconstitution du mot ⲧⲓⲣⲱⲛ = ⲧⲓⲣⲱⲛ, lat. *tiro* (p. 68); la correction de ⲑⲱⲛ en ⲑⲱⲛⲥ (p. 77); les remarques concernant ⲑⲁⲛⲉ, Ⲁⲡⲓⲥ (p. 78); la reconstitution ⲡⲓⲗⲓⲣⲓ ⲧⲁⲩⲡⲓⲗⲓⲣⲓ (p. 81); l'explication du mot ⲑⲟⲗⲉⲩⲣⲓ (p. 98 et suiv.), qui n'est plus à traduire »sagitta«, mais plutôt »instrumentum«, sens que Peyron lui a déjà reconnu pour certains cas.

¹ P. ex. à propos de ⲙⲁⲗⲓⲣⲓⲣⲟⲩⲟⲩⲓⲙⲓ; concernant la sens de ⲕⲱ ⲉⲗⲟⲗ etc.

Certains points de cette »étude« indiquent qu'elle a été faite d'une main de maître. Aussi le profit qui en résulte pour le Dictionnaire copte est-il réellement considérable. A ce sujet, je note, en passant, les observations relatives à ⲙⲟⲟ- entrant dans des composés. A la longue liste que l'auteur a dressée de ces formes, je prends la liberté d'ajouter un membre de plus, à savoir: ⲙⲟⲟⲩⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲥ, que j'ai relevé dans *Pistis Sophia* (182. 28).

Ce n'est du reste pas uniquement l'étude de la langue copte qui tire grand profit du § XVIII de l'ouvrage de M. von Lemm; on y trouve éparpillées différentes remarques concernant les *realia*. Sous ce rapport, il faut noter que l'auteur a fourni des preuves à l'appui de sa thèse que le roman de Kambyse contient des reminiscences de Jérémie, d'Hérodote et peut-être de Xénophon et de Diodore.

»Zu einer Stelle des Jeremias-Briefes«, le § XIX des »Petites Etudes Coptes«, donne une preuve de plus en faveur de l'importance comme sources à consulter des versions coptes de la Bible. Cette fois, c'est la version fajoumique à l'aide de laquelle M. von Lemm réussit à écarter une erreur grave qui dépare la Septante. Le mot ⲉⲗⲙⲏ, que Quatremère et, après lui, tout le monde ont traduit »volare«, signifie, d'après M. von Lemm, plutôt »mingere, mejere, ⲟⲩⲣⲉⲓⲛⲟⲩ«, sens qu'a le mot sahidique ⲉⲣⲙⲏ, qui, d'accord avec une règle bien établie, devrait avoir pour équivalent fajoumique justement une forme ⲉⲗⲙⲏ, c'est-à-dire celle relevée dans l'épître de Jérémie de la version publiée par Quatremère. En tenant compte de cette rectification, il est facile de comprendre que le passage correspondant de la Septante: ⲉⲣⲓⲡⲓⲧⲁⲛⲧⲁⲓ est inexact, quand même il est impossible de trouver actuellement quel mot grec doit prendre la place de celui-là, dans le texte saint. En rapprochant entre elles les deux versions latines, celle de Quatremère et celle de von Lemm, du passage en question, on voit combien le sens de cette dernière est supérieure comme intelligibilité à l'autre. Les voici: 1) QUATREMÈRE: »Vespertiliones et hirundines et aliā aves *volant* super caput eorum; similiter et feles.» 2) VON LEMM: »Vespertiliones et hirundines et aliā aves *mingunt* super caput eorum; similiter et feles.» En effet, on n'a jamais entendu parler de chats munis d'ailes les rendant capables de fendre l'air.

Aux hellénistes de profession de résoudre l'énigme que, grâce à la démonstration concluante de M. von Lemm, présente ici indubitablement la version des Septantes.

Le paragraphe XX des »Petites Etudes Coptes«, qui termine dignement cet ouvrage utile, a pour sujet »Bemerkungen zu Erman's »Bruchstücken koptischer Volkslitteratur«. Ces derniers avaient été signalés et passés en revue par Sphinx, il y a quatre

ans [*Sphinx* II: pages 30—32]. Nous sommes presque honteux de voir maintenant combien d'erreurs nous avaient échappé dans l'ouvrage d'Erman. Seulement, il faut se rappeler que nous en avons donné un *compte rendu de deux pages*, où il importait surtout de signaler les grandes lignes de l'opuscule. M. von Lemm reconnaît cependant, d'accord avec nous, que Erman a bien mérité de notre science par la dite publication, quoique, pour certains points, la critique du premier soit écrasante pour le savant allemand, qui rarement ait rencontré jusqu'ici dans sa carrière d'auteur une opposition aussi bien nourrie, aussi inébranlable et surtout aussi savante que celle de l'auteur du § XX des *Petites Etudes Coptes*.

C'est, en peu de mots, presque une défaite, et à cet égard la critique subie par M. Erman peut être regardée comme une leçon salutaire à tous ceux qui croient à l'infailibilité humaine. Nous sommes tous — hélas! — de faibles roseaux agités par le vent, et le plus assuré se montre souvent peu à sa faveur, quand le moment »critique» est venu.

La critique à laquelle M. von Lemm a soumis les »Bruchstücke koptischer Volksliteratur» se divise naturellement en plusieurs parties. L'auteur ne démolit pas uniquement, mais le plus souvent il construit avec sagesse et quelquefois même il appuie la construction existante par des murs de soutènement, propres à protéger solidement le tout.

Pour faire voir combien les vues d'Erman se trouvent modifiées par le présent ouvrage de M. von Lemm, nous allons maintenant dresser des parallèles entre les deux auteurs pour les cas où ils se distinguent plus sérieusement l'un de l'autre. En voici les plus notables:

ERMAN:

»ich vergleiche(?) sein Haupt der Art der Engel.»
 »..... ich..... zum schreiben
 was ist.....?
 »Du Weib, wir..... ein..... auf ihn».
 »o meine Mutter, so habe das Kloster».
 »ein Stab von Gold und Elfenbein(?)»
 »..... [Pharisäer]..... er stündigt,

VON LEMM:

»dass ich ihm anlege dass grosse Mönchsgewand» (p. 121).
 »Wehe mir! Ich schickte dich um zu studieren.
 Was fñr ein Gewinn hast du (davon)»? (p. 124).
 »Du, Weib, bist ein schwaches Werkzeug,
 Und kannst nicht an jenen Ort gehen». (p. 125).
 »o meine Mutter, so baue dir ein Kloster». (p. 128).
 »ein Stab von Gold vom Lande Uphas» (p. 139).
 »Die stündigen Juden

- [sie?] züchtigen ihn, ehe er stirbt». züchtigen ihn, bevor er starb». (p. 144).
- »während diese in seinem Hause sind». »während die Zauberer in seinem Hause sind» (148).
- »Judas, ich sündigte nicht gegen dich und» »Judas, ich sündigte nicht gegen dich, auch hasse ich dich nicht». (p. 163).
- »und wandte sich hjerhin und dorthin wie die und die» »und schwankte hierhin und dorthin wie die Wasserwellen». (p. 134).

En dehors de ces points où l'acceptation de M. von Lemm nous a paru décidément supérieure à celle de M. Erman, il y a un grand nombre de cas où le premier a modifié, précisé ou prouvé ce que l'autre avait uniquement deviné ou entrevu à moitié. A l'aide de ces observations sagaces du savant russe, nous pourrions dresser ici une longue liste de faits qui intéressent grandement le vocabulaire copte. De ce nombre sont p. ex. les suivants: p. 121, $\epsilon\chi\mu\alpha$ $\pi\pi\alpha\tau\tau\epsilon\lambda\omicron\varsigma$ ist eine sehr gewöhnliche Bezeichnung für das Mönchsgewand»; p. 126, $\epsilon\rho\omicron\mu\alpha\pi\iota\alpha$ ist »das Kloster des Romanos»; p. 127, $\epsilon\pi\eta\kappa\lambda\eta\tau\iota\kappa\eta$ ist nicht der eigentliche Name, sondern vielmehr ein Ehrentitel oder Beinamen»; p. 135, $\psi\delta\epsilon\rho\mu\epsilon\lambda\omicron\varsigma$ ist ein zusammengesetztes Wort». A la longue série qu'énumère l'auteur de mots composés, formés à l'aide de $\psi\delta\epsilon\rho$ -, on doit ajouter encore les mots $\psi\delta\epsilon\rho$ - $\omicron\upsilon\sigma\omicron\mu$, *Pistis Sophia* 133, $\psi\delta\epsilon\rho$ - $\rho\rho\omicron$, *Ibid.*, 194, etc. etc.

En parlant de $\pi\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\chi\omicron\varsigma$, l'auteur en relève justement la forme $\pi\acute{\epsilon}\lambda\upsilon\acute{\xi}$, selon lui analogue à $\alpha\rho\zeta$. A ce sujet, je crois opportun de rappeler qu'il y a, en copte, une forme créée par métathèse de $\pi\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\chi\omicron\varsigma$. j'entends $\kappa\epsilon\lambda\epsilon\chi\iota\mu$, dont le $\acute{\epsilon}$ s'explique comme les $\acute{\epsilon}$ de $\acute{\alpha}\iota\mu\alpha\chi$ (par rapport à $\pi\acute{\iota}\nu\alpha\acute{\xi}$) et de $\acute{\alpha}\iota\mu\iota\acute{\alpha}\epsilon$ (variante de $\acute{\alpha}\epsilon\mu\iota\mu\epsilon$ »fer»).

Le volume de M. von Lemm se termine par une série de »Nachträge und Berichtigungen», contenant aussi nombre d'observations utiles et bien formulées.

Somme toute, l'ouvrage qui s'intitule »Kleine Koptische Studien» tient infiniment plus qu'il ne nous promet, par son titre. Nous avons, déjà plusieurs fois, eu le plaisir d'attirer l'attention des savants sur les ouvrages de M. von Lemm, en qui nous voyons un des maîtres les plus autorisés de la langue et la littérature coptes.

Il serait peut-être téméraire d'exiger que la Russie donne au copte une situation analogue à celle qu'elle a déjà conférée à beaucoup d'autres philologies orientales, bien qu'à la rigueur une pensée semblable soit fort naturelle, quand il s'agit d'un pays

qui a de si grands intérêts historiques et philologiques à sauvegarder en Orient. Du reste, il ne faut pas oublier que nombre de documents russes jouant un rôle dans l'histoire du christianisme se rencontrent aussi en version copte, d'où découle pour les deux langues — le russe et le copte — une communauté de sphères d'intérêt qu'on ne soupçonnerait peut-être pas. Dans tous les cas, il est juste de constater que la Russie a en M. von Lemm un savant qui exercerait brillamment les fonctions de professeur de langue et littérature coptes à n'importe quelle université du monde. C'est pourquoi, au nom de l'égyptologie, nous faisons des vœux pour que cet éminent savant obtienne un poste où il lui serait possible de faire fructifier ses vastes connaissances au profit d'un auditoire d'élèves intelligents et dévoués.

Karl Piehl.



STEINDORFF, GEORG, *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse*. Koptische Texte, Uebersetzung, Glossar. Leipzig, Hinrichs. 1899. Prix: 6 Marcs 50 pf.

LUDWIG STERN — qui a le tort d'avoir abandonné une science dont il restera une des illustrations — possède le mérite de nous avoir donné une grammaire copte qui dépasse de beaucoup tout ce qui avant lui avait été publié sur la morphologie de la langue des égyptiens chrétiens. Déjà par là, le grand savant allemand s'est acquis des titres à la reconnaissance inébranlable de tous les égyptologues. Mais il a plus fait et mieux, en exposant avec main de maître, dans une série de mémoires insérés dans la *Zeitschrift* — pendant la glorieuse époque des études coptes où il a rempli dignement les fonctions de rédacteur de cet organe unique de l'égyptologie — ses vues sur un grand nombre de documents coptes de l'ordre le plus varié. Parmi ces mémoires, un des plus intéressants est peut-être celui qui a pour sujet »L'apocalypse de Sophonias». En outre d'une traduction à peu près complète de ce document, Stern avait ici donné un aperçu du dialecte dans lequel la plus grande partie de cette apocalypse, selon lui, était conservée. Ce dialecte a été désigné par lui du nom de »sahidique supérieure.» A cette occasion il désavouait fort à propos comme inexact le terme »baschmourique» que M. U. Bouriant, le premier éditeur de ce document fragmenté, avait cru devoir admettre pour désigner la langue de la susdite partie.

Le présent ouvrage de M. Steindorff repose, comme l'auteur le dit très-bien dans son introduction, en bonne partie sur des observations empruntées au mémoire susmentionné de Stern, observations que M. Steindorff a complétées et modifiées sur quelques points. Celui-ci a en outre eu le bonheur de pouvoir élargir le cadre de l'ouvrage de son éminent devancier, grâce à la trouvaille de 9 feuilles visiblement provenant du même manuscrit. Ces feuilles, dépistées en Egypte par le Dr Reinhardt, drogman du Consulat Général d'Allemagne au Caire, ont été incorporées, grâce à lui, avec les collections du Musée de Berlin, dont l'Administration les a confiées à M. Steindorff pour être publiées par lui.

Je n'entrerai point ici dans une discussion de l'opportunité de la disposition adoptée par l'auteur du présent ouvrage pour les différents morceaux dont consiste le document copte dans son état actuel; je n'apprécierai pas non plus le plus ou le moins de vraisemblance qu'il y ait à citer en faveur de sa thèse d'après laquelle ce document se divise en trois ouvrages séparés: l'apocalypse d'Elias, celle de Sophonias et une apocalypse dont l'auteur reste inconnu. Si je voulais essayer de résoudre ces problèmes, il me fallait beaucoup plus de temps et infiniment plus de connaissances de la littérature biblique que, hélas, je n'en ai. Je me bornerai à regarder un peu la traduction en allemand fournie par M. Steindorff pour le tout. Cette traduction, qui est mise en regard du texte copte, s'étudie commodément à la faveur de cet arrangement, fait dans l'intention de faciliter au lecteur les recherches personnelles, comme cela est le cas de tous les ouvrages appartenant à la série¹ »*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*», série, où l'ouvrage de M. Steindorff entre et forme le second volume de la »*Neue Folge*».

La partie des textes commune à l'ouvrage de M. Steindorff et au mémoire de M. Stern montre nettement combien la traduction du premier doit à celle du second. Cela n'est point dire que M. Steindorff ait simplement copié son célèbre devancier. Car quels que soient les mérites de celui-ci, son successeur est un homme très intelligent. Aussi M. Steindorff a-t-il, en plusieurs points de détail, réussi à rectifier et compléter la traduction donnée par M. Stern, ce qui n'empêche pas que cette dernière ne soit supérieure à celle de notre auteur, pour plus d'un passage. En voici des exemples! Page 2, l. 1: *εϋπνικος εδρην ε οϋϋωτε* »in dem er *heraufkam* . . . ein . . . Brunnen», traduction de M. Steindorff, doit être remplacé par celle-ci; »il descend dans un puits», ce qui s'accorde avec »der in einen Brunnen hinabgeht», comme Stern a rendu ce passage. — Page 17, l. 18: (»man hört es) *im* Aufgang bis zum Untergang und *im* Süden bis zum Norden», comme M. Steindorff a traduit ceci: *επιμα προς ψαμα προτι βοτ επιμαρνε ψαμα-μρετ*, ne donne pas une idée exacte du passage à expliquer, qui, selon moi, plutôt se rend de la sorte: »de l'Orient jusqu'à l'Occident et du Midi jusqu'au Nord», d'accord avec l'acception de Stern. Cette dernière explication est exigée par la page 14, l. 18 de l'édition Steindorff, où il y a: *χι-μα-ρεσ αντι ψα-πεμα προτι*.

Les fragments de Berlin, qui n'existaient point lors de l'apparition du mémoire de M. Stern, ont nécessité un travail bien personnel de la part de M. Steindorff, qui ici a montré qu'il

¹ Les éditeurs sont MM. GEBHARDT et HARNACK de Berlin.

est à la hauteur de sa tâche. Pour cette partie de l'ouvrage, j'ai aussi quelques observations à émettre. — »Er wird Ehren geben den Heiligen (und) Aufrichtung den heiligen Stätten (*lisez*: den Stätten der Heiligen»), er wird *nichtige* Geschenke geben dem Hause Gottes »(p. 79, l. 5—8) paraît comme sens un peu étrange, l'enchaînement des phrases exigeant que le mot »*nichtig*» se remplace par un autre mot »*prächtig*» ou quelque chose de semblable. L'original donnant ici εὔμοιρον, qui sans doute signifie »*vain*» *vain*, mais aussi »*luxueux*», notion synonyme de »*vain*», il est évident que notre rectification est à propos. — Le verbe ρωξ (43,7) que M. Steindorff désigne comme »*unbekannt*» est peut-être apparenté à ρωξ (sah.) »*pressurer, opprimer*», fréquent dans *Pistis Sophia*. Le seul blâme que nous voudrions formuler pour cette partie de l'ouvrage, c'est qu'elle contient pas mal de fautes d'impression, p. ex. 41,13: μεταρ-παρὰζωτ: 42,5: μεταρρε; 16,14: ρτε pour ρε. — N'est-ce pas une erreur du même ordre que l'expression: (13,5) ἀτ ριωτ ρρορρρρρ ραρ-τελρ »*ich legte mir ein Engelsgewand an*»?

L'ouvrage est accompagné d'un excellent glossaire. Une traduction suivie montre les points où les fragments achmimiens et sahidiques du texte copte se rencontrent. L'auteur a donné un aperçu du dialect sahidique de nos fragments en promettant pour l'avenir une étude spéciale sur les particularités du dialecte d'Achmîm, dont Stern d'ailleurs a déjà traité avec autorité.

Nous avons renvoyé ci-dessus (p. 212) à certaines rectifications¹ apportées aux textes de M. Steindorff.

Pour finir, nous constatons avec plaisir que la publication que nous venons d'effleurer est appelée à rendre de grands services surtout à ceux qui, sans connaître encore le dialecte d'Achmîm, désirent en apprendre les éléments essentiels exposés d'une façon *pratique* par une personne compétente.

Karl Piehl.

— x —

¹ Une rectification fort plausible a été fournie (pour la page 28, l. 7 et suiv. du texte Steindorff) par M. SPIEGELBERG dans son opusculé "Zur Exodus 1, 16" [Voir *Sphinx* IV, pages 52, 53].

LORET, V., *Fouilles dans la Nécropole Memphite* (1897-1899). Le Caire 1899.

L'auteur commence par un aperçu général de ces travaux, fait dans les termes suivants: »Les travaux que j'ai entrepris dans la nécropole de Saqqarah sont des travaux de longue haleine. Commencés vers l'époque de mon arrivée en Egypte, en 1897, ils sont loin, aujourd'hui, de pouvoir être considérés comme terminés. Néanmoins, ils ont déjà fourni à la science de nombreux et importants résultats et le moment me paraît venu de faire un premier résumé de ces recherches».

Ce »résumé», consigné dans la présente brochure, contient nombre d'observations les plus curieuses. L'auteur ayant jeté son dévolu de fouilleur sur un territoire ayant pour centre la pyramide de Teta y a fouillé avec succès. Outre plusieurs mastabas, dont un atteint la dimension, énorme et jusqu'ici jamais rencontrée, de plus de 1600 mètres carrés, il faut, parmi les fruits de ces recherches, noter la découverte d'une pyramide qui vient s'ajouter aux pyramides déjà nombreuses de Saqqarah. Les faits se rattachant à cette découverte présentent des surprises fort agréables à l'archéologue, les fouilles de M. Loret lui ayant permis de constater ici »le premier spécimen connu d'un édifice funéraire complet de l'Ancien Empire, avec sa pyramide, sa stèle extérieure sur la pyramide, son temple et son mur d'enceinte». Il faut seulement regretter que l'entrée de cette pyramide reste inconnue jusqu'à présent.

Le susdit grand mastaba a eu pour possesseur une dame, »la reine, l'épouse royale *Khou-ât*», qui, d'après certains indices résultant des fouilles, semble avoir été la femme du roi Teta. Parmi les autres mastabas, celui de »*Ptah-noufir-sim*, autrement dit Scheschâ», présente un intérêt tout particulier par suite de la forme spéciale qui a été donnée à la stèle. De chaque côté de la porte qui occupe le centre de la stèle, le défunt est représenté debout, en haut-relief. *Au-dessus de la porte*, dans une niche quadrangulaire, est sculpté, également en haut-relief, le buste du défunt, la tête rasée et le corps dépourvu de vêtements. C'est là, à part un autre cas bien plus récent, le seul exemple connu, chez les anciens Egyptiens, d'une représentation de buste. L'auteur ajoute à ce sujet: »Il semble qu'on ait voulu figurer le défunt

au moment où, le corps presque entièrement engagé dans la montagne de l'autre monde, il jette un dernier regard sur sa terre natale avant de la quitter pour toujours».

En dehors des gros monuments sortis des recherches de l'auteur, il nous fait connaître une longue série d'antiquités de petites dimensions qu'il a déterrées simultanément avec les autres. Parmi ces objets, il faut surtout noter: a) *cinq petits papyrus*, dont deux sont des fragments de registres de comptabilité, le reste des lettres adressées à divers personnages par certain fonctionnaire ayant vécu sous la XIX^e dynastie;

b) planchette de bois recouverte de stuc, portant de chaque côté un texte hiéroglyphique qui serait peut-être(?) un duplicata du papyrus de Saint-Pétersbourg contenant le cartouche du roi *Ameni*;

c) une statue de bois complète »portant le vêtement à tablier triangulaire».

Comme on voit, les »Fouilles» de M. Loret méritent bien d'être étudiées et méditées par les égyptologues de profession.

K. P.




Varia

von Wilhelm Spiegelberg.


§ 1. Über die Koptischen Derivate einiger aegyptischer Verba.

Ich habe die Absicht, im Anschluss an *Sethes* grosse Arbeit in zwangloser Folge die Derivate aegyptischer Verba festzustellen, soweit dieselben noch nicht ermittelt sind.

I.  *sqr(j)* »schlagen» o. a. = $\sigma\sigma\alpha$, $\psi\sigma\alpha$

Wir haben also in *skr* eine Verbalbildung wie $\sigma\pi\alpha\tau$ *snd* »fürchten» $\psi\tau\alpha\mu$ *htm* »verschliessen» u. a. vor uns. Das *r* ist im Auslaut nach dem Bildungsvokal abgefallen wie in $\rho\kappa\sigma$ (aus *hk^rr*), $\Theta\sigma$: $\tau\rho\sigma$ (aus *dh^rr*)². Das koptische Derivat steht vor allem vom »Klatschen» der Hände (s. Peyron s. v.). Vielleicht findet sich *sqr(j)* in dieser Bedtg. schon in den Pyramidentexten. Denn ich möchte *sqr(j)sn nk äüi-sn* (P^{II}/760) übersetzen »sie klatschen für dich in die Hände» (wörtl. »sie schlagen dir ihre Hände»). Die var. M/340 hat *sχāsñ nk äü(i)sn* »sie schlagen dir ihre Hände».

Die im Koptischen häufigere Form des Verbums $\psi\sigma\alpha$ zeigt den Übergang von *c* in ψ vor σ , der auch sonst zu belegen ist so in $\psi\sigma\eta\rho$ neben $\sigma\eta\rho$ aus *skr* und in $\psi\sigma\alpha\pi$ (achm.) aus *sčb*, *sčp* »schreien».³

II.  *-skr* = $\sigma\eta\rho$: $\psi\sigma\eta\rho$ »navigare»

Die obige Gleichung beweist, dass entgegen *Sethes* Vermutung das koptische Verbum aegyptisch ist. Das betr. Prototyp findet sich Sinuhe 271 und ist auch später im Demotischen⁴ anzutreffen.

¹ S. die Schreibungen bei Sethe: Verbum I S. 144.

² Vgl. Sethe: Verbum I § 242.

³ ERMAN: Ä. Z. 1900 S. 39.


⁴ GRIFFITH: Stories of the High priests S. 99.

caem »Arzt« *sʰjw* als Prototyp voraussetzt¹. Legen wir wieder den vorgeschlagenen Lautwert von $\overline{\text{U}}$ *nau* zu Grunde, so würden wir $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$ *mnau* oder mit Metathesis *mānu* lesen und damit das Prototyp von caem gewinnen.


3) Max Müller² hat bereits eine Reihe von alten Wörtern auf $\overline{\text{U}}$ bemerkt, »denen später regelmässig eine Form mit inlautendem *i* entspricht«. Liest man in solchen Wörtern $\overline{\text{U}} = nau$ so hat man *pnau* = $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$, *hnau* = $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$, $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$, *Mnau* = $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$. Diese Formen würden sich einfach aus der Metathesis von *n* und *a* erklären lassen. So würde $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$ aus *pʰjw* entstanden sein, indem $\overline{\text{U}}$ mit dem folgenden *j* zu *i* wurde, wie in $\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}\overline{\text{U}}$ aus *šwʰj* (*Sethe* ¹/§ 34).

Das sind zwar keine zwingenden Beweise aber Gründe genug, um an einen Lautwert *nau* denken zu lassen. Derselbe würde aber, wie ich schon oben andeutete, nur für die älteste Zeit anzunehmen sein und sich dann in einigen festen Gruppen bis in die spätere Zeit behauptet haben, die ja sonst nur den Lautwert *nu* mit Verlust des *a* kennt. Hoffentlich werden diese vorläufigen Vermutungen von anderer Seite weiter verfolgt.

§ 3. *aa* = »Scheich, Fürst«.

In der Satrapenstele steht Z. 7 die Hieroglyphe des alten Mannes  in der Bedeutung »Fürst« o. ä., welche Steindorff (Ä. Z. 1897 S. 74 A. 2) veranlasst hat, einen Fehler des Steinmetzen anzunehmen. »Denn ein Nomen *aa* 'der Älteste' (etwa im biblischen Sinne) sei ihm aegyptisch nicht bekannt.



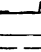

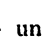



Es giebt aber thatsächlich eine Reihe von Stellen, in denen *aa* sich in der fraglichen Bedeutung findet. So heisst der Fürst von *Qašu* in der Inschrift des Amenemheb Z. 26 (ebenso Z. 41)

 »der Alte von Q.«³ und Leiden V.

¹ Bei STEINDORFF, Kopt. Gr. § 67, irrtümlich als Diphthongbildung erklärt. Solche diphthongische Nominalbildungen giebt es wahrscheinlich im Koptischen überhaupt nicht. Wo wir sie antreffen, werden sie stets auf die Verbindung des Bildungsvokals mit einem schwachen Konsonanten deuten.

² Ä. Z. 1894 S. 32.

³ Ich darf mich auf die noch unveröffentlichte vortreffliche Aufnahme der Inschrift durch PERCY E. NEWBERRY stützen.

1, Z. 7 werden die    »die Alten (Schechs) des Palasts«
erwähnt. Ferner findet sich Pap. Harris ⁷²/4. ¹ 4-5. ⁷⁷/11. 13. *āau* im
Singular und Plural ( und  @ ) in der Bedeutung »Schech«.
Denn das scheint mir die beste Übersetzung dieses Titels zu sein.
Denn es verbindet sich mit *āau* »alt« derselbe Begriff der Würde
wie mit dem arabischen شيخ und dem hebr. זקן. Dass wir *āau*
in dieser Bedeutung zur Zeit nur selten nachweisen können, hat
wohl darin seinen Grund, dass unsere Publikationen vielfach
 und  nicht von einander scheiden ².





¹ Vgl. dazu SPIEGELBERG: Orientalist. Litteraturzeitung II S. 263.


² Nachträglich werde ich freundlichst darauf aufmerksam gemacht, dass bereits PIEHL in seinem vortrefflichen *Dict. du Papyrus Harris No 1*, S. 2 die obige Übersetzung gegeben hat. So mögen die obigen Ausführungen auf die anscheinend unbeachtet gebliebene Übertragung hinweisen.



Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 45. 

Un exemple particulièrement instructif de l'emploi de cette locution, que nous regardons comme composée du verbe  et du pronom *su*, se voit aux textes géographiques d'Edfou, dans la partie consacrée au nome Coptite. Le texte contient ici: »Il t'apporte le nome Coptite et la ville de Coptos, avec ce qui est dû des matières sacrées, l'oeil d'Horus étant sain et sauf dans sa place, Horus sous forme de Min muni de sa force victorieuse»

 »celui qui se manifeste puissamment des deux côtés de Panopolis»¹

Le verbe  se voit déjà aux textes de l'Ancien Empire, p. ex. dans la formule suivante, servant d'épithète à un nom de reine: »Celle qui voit Horus et Set,  qu' Horus distingue(?), qui est l'amie d'Horus, celle qui réunit les deux diadèmes»². Pour d'autres exemples datant de la même période, voir MARIETTE, *Abydos* I, 2 a; *Pyramide de Pepi* II, l. 365, 413, d' *Unas* l. 104, de *Teta* l. 182 etc.


§ 46. L'origine de la préformante $\lambda\alpha$ -.











Le copte possède une préformante $\lambda\alpha$ - qui sert à créer des substantifs composés comme p. ex. $\lambda\alpha\alpha\alpha\iota$ »bavard», $\lambda\alpha\alpha\omega\iota$ »chevelu», $\lambda\alpha\alpha\alpha\lambda$ »touffu»; cette préformante, STERN³ la rapproche

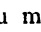


¹ ROCHEMONTEIX, *Edfou* p. 338.




² DE ROUGÉ, *Six prem. Dynasties*, p. 58.

³ STERN, *Koptische Grammatik* p. 81.

de  rā »machen», quoiqu'il soit difficile de démêler les raisons de ce rapprochement quelque peu inattendu.

A mon avis, la solution de l'énigme est toute autre. L'ancien égyptien possède un préfixe , fréquemment employé pour former des titres de fonctionnaires et d'individus. Ce préfixe a souvent la forme , comme dans ¹ à côté de   »gouverneur»,  à côté de   »intendant»², etc. Des variantes, que j'ai dernièrement signalées, montrent bien que ³ peut remplacer le préfixe  dans cette emploi.

Il me semble que c'est ce préfixe, surtout dans sa forme abrégée, qui a donné naissance à la préformante λa-, dont l'emploi et la signification correspondent fort bien à ceux de l'ancien préfixe , au moins autant que p. ex. l'emploi et le sens de la préformante ca-u- s'accordent avec ceux de l'ancien   d'où elle dérive notoirement⁴.

Il est connu, grâce à mes observations⁵, qu'il y a un autre préfixe , variante de  , qui a peut-être contribué à la création de la préformante copte λa-.

§ 47. A propos d'une thèse hardie.

The Relationship between Egyptian and Semitic (Johns Hopkins University Circulars, vol. XIX—N° 145. 1900), ouvrage qui a pour auteur M. CHRISTOPHER JOHNSTON, contient certaines assertions qui nous ont surpris et même froissé. Parmi celles-ci, je relève surtout la suivante: »It is only within comparatively recent years that the study of Egyptian grammar has been placed upon anything like a scientific basis, by the labors of Adolf Erman, of Berlin, and his school.» Il faut être bien peu au courant de l'histoire de l'égyptologie pour soutenir sérieusement quelque chose d'aussi téméraire. Sans doute, M. Johnston est

¹ PIEHL dans la *Zeitschrift* 1883, page 128, n. 1.

² BERGMANN dans le *Recueil* III, page 150.

³ PIEHL, *Quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus à Edfou*, page 11, note 3.

⁴ PIEHL dans le *Recueil* III, page 71.

⁵ *Recueil* III, page 72. Cette mienne découverte, publiée en 1880, a été employée, sans citation de mon nom, par ERMAN, *Zeitschrift* 1882, page 5.

de bonne foi, car ce qu'il dit n'est guère autre chose qu'une répétition de paroles qu'a énoncées Erman lui-même¹. Mais il n'est point nécessaire de souscrire les yeux clos à tout ce qu'avance ce dernier sur son compte et celui de ses élèves. Bien avant la naissance d'Erman, la grammaire égyptienne avait été fondée sur des bases solides, grâce à Champollion: je pense au moins que c'est lui, et non pas Erman, qui a découvert le système grammatical dont se servent depuis 60 ans les égyptologues pour l'explication des textes égyptiens. Après la grammaire de Champollion, laquelle eut pu paraître sous une forme plus définitive, si le maître avait été à même d'y mettre lui-même la dernière main, nous avons vu paraître les ouvrages grammaticaux de BIRCH, de BRUGSCH, de DE ROUGÉ et de LE PAGE RENOUF, chacun empreint d'une méthode saine et contribuant, suivant sa mesure, à élargir le domaine de nos connaissances de l'égyptien. Il est vrai que la »Neuägyptische Grammatik« d'Erman, parue en 1880, débute par la thèse »Wenn mir so grammatische Arbeiten fast ganz abgingen« (p. VIII), qui semble impliquer que Erman seul a fait la grammaire en question. Mais il faut être dépourvu de discernement critique pour accepter à la lettre cette assertion, le travail d'Erman ayant essentiellement consisté, comme il le reconnaît lui-même dans une autre place, à compiler les travaux de Chabas et de Goodwin relatifs à l'hieratique du nouvel Empire. Croit-on par hasard que Chabas et Goodwin aient »blindlings« traduit leurs textes sans grammaire aucune? Bien téméraire qui soutiendrait sérieusement pareille chose. Ces deux grands savants avaient évidemment leurs grammaires à eux dans leurs notes et *indices*, comme il nous arrive souvent à nous-même de formuler par nos annotations une nouvelle règle, rien qu'en réunissant sur une page ou un bout de papier une série d'exemples d'où se dégage un même fait grammatical précis.

Le mérite d'Erman se borne donc essentiellement à ce qu'il a constaté — souvent même employé sans citer — les découvertes d'autres savants et à ce qu'il les a réunies ensemble dans un volume propre à servir commodément de guide grammatical.

En revenant de cette digression à l'article de M. Johnston,

¹ Dans l'introduction de son *Ägyptische Grammatik* (1894), Erman, bien entendu à la différence d'autres auteurs de grammaires égyptiennes, ne mentionne pas d'un seul mot ses obligations envers ses devanciers. Pour lui il n'y a que lui-même et ses élèves qui comptent. C'est pourquoi il termine la dite partie de son ouvrage ainsi: "Es erübrigt mir noch auszusprechen, dass gewiss manches in diesem Buche STEINDORFF und SETHE gehört, was doch nicht als solches gekennzeichnet ist. Wir haben aber diese Dinge so oft unter einander besprochen, dass wir unser "Geistiges Eigentum" auch dann nicht auseinander halten könnten, wenn wir Gewicht darauf legten, es zu sondern" — ce qui n'empêche point que les seuls noms cités au courant de cet ouvrage grammatical, ce sont le sien (à propos d'une découverte *qu'il n'a point faite*, p. 48) et ceux de ses élèves.


nous constatons que celui-ci, dans la suite de son ouvrage, continue à louer et déclarer quasi infaillible tout ce qui a été préconisé par Erman sur le caractère et l'origine de l'égyptien, après lesquelles prémisses les adversaires des théories sémitisantes seront un peu étonnés et satisfaits à la fois en lisant les mots dont M. Johnston termine son article: »Many difficulties have yet to be overcome, and many years must elapse before we shall be in a position to speak authoritatively upon the question of the relationship between Egyptian and the Semitic languages.»


Donc, un des partisans avoués du »système» se déclare hésitant et réserve à l'avenir la solution du problème qu'au début de son article, il dénote presque comme résolu. Le fait que Sphinx, dès l'abord, s'est placé du côté des adversaires de la théorie suivant laquelle l'égyptien serait d'origine sémitique, nous amène à signaler tout ce qui parle en faveur de l'acception contraire, qui ne part aucunement, en ce qui nous concerne, d'un préjugé, à plus forte raison que, il y a bientôt trente ans, nous avons commencé l'étude de l'égyptien avec l'intention arrêtée d'y retrouver des traces d'une origine commune entre elle et les langues sémitiques, intention que l'expérience et l'examen des faits ont foncièrement frustrée.

Dès le début, Sphinx s'est tracé le rôle de défendre la justice et l'équité, comme il les entend. A ce rôle appartient entre autres la mission de sauvegarder les droits de nos devanciers contre des usurpateurs plus ou moins hardis qui semblent s'inspirer de l'exemple peu recommandable du grand Sésostris, ce dernier s'étant attribué la création d'innombrables monuments en Egypte et en Nubie qui plutôt étaient dûs à d'autres pharaons, ses devanciers. Il est vrai, sans doute, que l'avenir, tôt ou tard, a raison de l'injustice; mais, de l'autre côté, il est souvent fort difficile de déraciner certaines idées fausses, ce qui quelquefois permet au mensonge de triompher aux dépens de la vérité. Les partisans de celle-ci ne doivent donc nullement croiser les bras en présence d'essais qui surgissent à l'effet de la dénaturer. Particulièrement, lorsqu'il s'agit de l'histoire des sciences il faut veiller, car nulle part les droits sont plus sacrés justement parce que là ils ne sont pas écrits ni codifiés. *Les morts doivent être entièrement inviolables.*



§ 48. Passage d'un texte hiéroglyphique.


Au numéro dernier de la *Zeitschrift* (XXXVIII, pages 15 — 19), M. Steindorff a publié un article intitulé »Eine ägyptische Liste syrischer Sklaven» qui a pour en-tête, suivant la transcription


de cet égyptologue, les paroles que voici: 


, ce qu'il a traduit ainsi »Die neuen Syrer».

Cette transcription¹ et traduction me semblent inadmissibles. Au moins, je ne connais nullement par ailleurs d'analogies en faveur de l'acception soutenue ici par M. Steindorff.



En remplaçant  par , ou quelque chose de pareil, l'explication de l'auteur m'aurait paru gagner en autorité, à plus forte raison que, la dite modification introduite, on se trouve en présence de termes connus depuis longtemps dans la littérature égyptienne.

Il est étrange de constater, selon les observations de l'auteur lui-même (p. 17, n. 5), qu'un autre égyptologue lui a suggéré la rectification que, dans ce cas, nous voudrions introduire, sans qu'il s'en soit occupé sérieusement. La raison invoquée par lui contre la lecture  : »Mir scheint die verschiedene

Orthographie von vornherein gegen eine solche Annahme zu sprechen», me semble prouver que M. Steindorff n'a pas souvent l'occasion de lire des textes hiéroglyphiques; autrement, il ne parlerait pas trop de l'orthographe des scribes qui, selon CHABAS, équivaut souvent à *des caprices*. J'ai d'ailleurs énoncé, dans mon *Dict. du Papyrus Harris N° I* (p. 36), que »les scribes du Pap. Harris N° 1 n'ont pas toujours distingué entre le groupe  et celui qui signifie *nouveau*».







Le Papyrus Harris N° I nous fournit (p. 31,7) la preuve irréfragable de l'emploi du terme  dans le rôle de dépôt destiné à recevoir des individus de la condition d'esclaves. Mais c'est justement le même rôle que confère au dit groupe l'en-tête de l'ostracon hiéroglyphique publié par M. Steindorff.

§ 49. La vérité est-elle une question de coterie?

M. ERMAN (*Zeitschrift XXXVIII*, p. 14, n. 3) soutient que  ist eine auch in den Maximes d'Anii übliche Schreibung für , die wohl nur graphisch daraus entartet ist».

¹ Au lieu de , je lis simplement , l'article défini de ce passage.

Ce renvoi au papyrus moral de Boulaq a sans doute été emprunté par Erman à Golénischeff qui (*Rec.* XXI, p. 21, n. 3). à la même fois, avait renvoyé en outre à des articles publiés par nous-même dans les *Proceedings* (XII, p. 123; XIII, p. 574), articles que M. Erman évite soigneusement de citer¹.

Cette nonchalance de notre collègue de Berlin se châtie soi-même, par suite du manque de vigilance qu'elle décèle; car j'ai *prouvé* (*Proceedings* XIII, p. 574, 575), d'une manière qui ne permet point d'opposition, que  (ou comme je lis plutôt  ) dérive de  »faire»; à la même fois, j'avais nié expressément une parenté entre  et , parenté que — au mépris de la vérité — M. Erman maintenant a l'audace de soutenir.

Lorsqu'on n'est pas plus fort que M. Erman, on devrait consacrer plus d'attention aux ouvrages de ses confrères et — *surtout* — ne pas traiter ceux-ci de haut en bas quand ils sont dépositaires de la vérité, méconnue ou dénaturée par M. Erman.

CORRIGENDA:

— — —

Page 156, l. 1	au lieu de son,	lire sont
" 162, l. 17	" "ins Blau,	"ins Blaue

¹ Suivant une habitude que, depuis longtemps, il a prise de faire semblant d'ignorer mon nom.

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

— ✂ PARIS. ✂ —

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies
jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

- Tomes I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et
d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . . 12 fr.
- Tome III. — M. DE ROCHEMONTEIX. Œuvres diverses. In-8,
avec planches 15 fr.
- Tome IV. — THÉODULE DEVÉRIA. Mémoires et fragments.
Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait,
dessins, planches en couleur et en phototypié 16 fr.
- Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
- Tome VI (réservé)
- Tomes VII, VIII. — G. MASPERO. Études de mythologie
et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume 15 fr.
- Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de CHABAS (sous presse)
- Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM.
E. DE ROUGÉ et MARIETTE (en préparation)



J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung in Leipzig.
— Neuester Verlag —

Lepsius, C. R., Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien herausgegeben von EDUARD NAVILLE, unter Mitwirkung von LUDWIG BORCHARDT bearbeitet von KURT SETHE.

Dritter Textband: Theben }
Ergänzungs-(Tafel) Band, Zweite Lieferung (Tafel XVII—XXXII) } M. 48 —

Der Zweite Textband erscheint später.

Müller, W. Max, Die Liebespoesie der alten Aegypter. Mit 18 Tafeln in Autographie und 3 Tafeln in Lichtdruck. 1899. Kartonnirt. M. 22 —

Sachau, Ed., Am Euphrat und Tigris. Reisenotizen aus dem Winter 1897—1898. Mit 5 Kartenskizzen und 32 Abbildungen. 1900. M. 3.60; geb. M. 4.60

Sethe, K., Das aegyptische Verbum im Altaegyptischen, Neuaegyptischen und Koptischen. Band I: Laut- und Stammeslehre. — Band II: Formenlehre und Syntax der Verbalformen. 1899. Kartonnirt. M. 50 —
»Indices« als Band III (Schluss) sind in Vorbereitung und sollen 1901 bestimmt nachfolgen.

Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens herausgegeben von KURT SETHE.

II. Band Heft 1: Sesostris von KURT SETHE. 1900. M. 5 —
Subscriptionspreis M. 4 —

II. Band Heft 2: A new Chapter in the Life of Thutmose III.
By JAMES HENRY BREASTED. 1900. ca. M. 5 —
Subscriptionspreis ca. M. 4 —

Als Erster Band erschien 1896:

Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I., ihr Verlauf und ihre Bedeutung. — Die Prinzenliste von Medinet Habu und die Reihenfolge der ersten Könige der zwanzigsten Dynastie. Von KURT SETHE. M. 24 —

Veröffentlichungen, Wissenschaftliche, der Deutschen Orient-Gesellschaft. *Heft 1: Die Hettitische Inschrift* gefunden

in der Königsburg von Babylon am 22. August 1899, veröffentlicht von DR. ROBERT KOLDEWEY. Mit 1 Abbildung, 3 Tafeln und Vorwort von Professor DR. FRIEDRICH DELITZSCH. 1900. M. 4 —

Im Druck befinden sich:

Spiegelberg, W., Demotische Studien. Heft I. *e*

~~MAR 4 1943~~

DUE OCT 20 '46

~~DUE NOV 12 '46~~

~~AUG 10 '59 H~~

Widener Library



3 2044 098 925 662